This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 493641

Digitized by Google

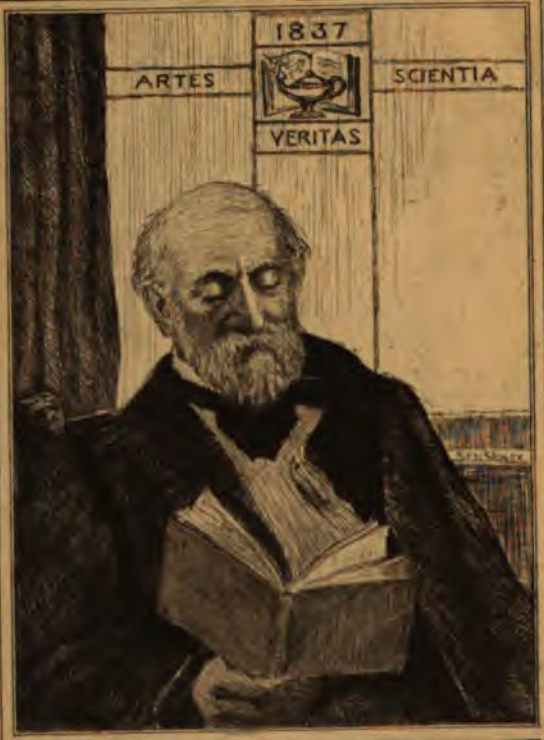

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

Digitized by Google

DC
38
.C37

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
38
.C376

ESQUISSE
D'UNE HISTOIRE DE FRANCE

Digitized by Google

Digitized by Google

EUGÈNE CAVAIGNAC

ESQUISSE

D'UNE

HISTOIRE DE FRANCE

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
85, RUE DE RENNES, 85

1910

Digitized by Google

Reynaud Lith

Digitized by Google

AVERTISSEMENT BIBLIOGRAPHIQUE

Je ne voudrais pas que ce travail apparût comme une simple fantaisie historique. Je vais donc indiquer les quelques règles (je n'irai certainement pas jusqu'à prononcer le mot de méthode) que j'ai suivies en le rédigeant.

J'ai pris pour point de départ l'*Histoire de France* qui achève de paraître en ce moment sous la direction de M. Lavisse. Il était naturel de considérer comme représentant, d'une manière complète et exacte, l'état actuel des connaissances, un travail aussi récent, fait par des hommes aussi qualifiés. Pour les dernières années de l'ancien régime, la collection de l'*Histoire de France racontée à tous*[1] m'a rendu un service analogue (Stryenski, *Le Dix-huitième Siècle*), — et, pour la période qui suit 1789, les chapitres de l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud relatifs à la France, bien que la valeur en soit un peu plus inégale que celle des différentes parties de l'*Histoire de France*. Enfin, je me suis aidé également de l'encyclopédie semblable parue en Angleterre (Lord Acton, *Cambridge Modern History*).

1. Dans laquelle j'avais déjà mis à profit le livre de M. Batiffol sur *Le siècle de la Renaissance*.

Digitized by Google

On verra bien que ces traités généraux ont été partout présents à mon esprit, bien que je n'aie pu songer à le rappeler constamment. Néanmoins, je dois avertir qu'en beaucoup d'endroits je n'ai fait que rédiger ici des notes prises depuis plusieurs années, et que, dans maints récits, dans maints jugements, où le lecteur croira peut-être voir des imitations, il n'y a que des coïncidences dont je me suis d'ailleurs félicité. Tant il est vrai que certaines conclusions sont « dans l'air » à un moment donné, et que la connaissance des recherches de détail y conduit naturellement tous ceux qui risquent une synthèse. Fait consolant, et de nature à atténuer fortement le scepticisme où l'on est parfois tenté de s'arrêter quant aux « verdicts de l'histoire ».

Naturellement, je ne me suis pas cru dispensé de lire et de relire les livres antérieurs aux deux ou trois ouvrages généraux que je viens de mentionner, par exemple l'*Histoire de France* de Ranke, *L'Europe et la Révolution* de Sorel, etc. etc. Mais je n'ai pas cru devoir mentionner les travaux déjà utilisés par les auteurs desdits ouvrages généraux, sauf quand je les citais textuellement. On ne s'étonnera donc pas de ne m'entendre parler ni des études de M. Diehl sur Byzance, ni de celles de M. Longnon sur la Gaule, ni de celles de M. Langlois sur le Parlement et les États, ni de celles de M. Fagniez sur Henri IV, ni de tous les travaux parus sur la Révolution, sur Napoléon, sur la guerre de 1870, ni de tant de livres enfin qu'on verra assez que je connais bien. Je n'ai fait exception que pour certains ouvrages comme ceux de Mahan, qui, bien que déjà assez anciens, sont peu connus en France, et ne figurent

Digitized by Google

même pas dans les *indices* bibliographiques des traités susdits.

Au contraire, je me suis efforcé de passer en revue le plus grand nombre possible des ouvrages de détail parus *après* les Histoires générales, et, pour ceux-là, j'ai joint à chacun de mes chapitres une liste qui indiquera ceux dont je me suis servi. J'espère ainsi n'avoir oublié aucun de ceux envers qui j'avais des dettes.

D'ailleurs, j'ai surtout demandé aux livres récents des extraits des documents originaux, auxquels je ne pouvais évidemment, pour la plus grande partie de cette histoire de 1000 ans, songer à remonter. Un mot pourtant sur ce dernier point.

En ce qui concerne les monuments historiques, je ne me suis arrêté, pour leur consacrer quelques mots, qu'à ceux que j'avais vus moi-même. Il n'y a donc rien que de purement subjectif dans le choix que j'en ai fait. Je crois pourtant n'avoir omis de cette manière aucun de ceux qui sont de première importance pour l'histoire de l'art et de la civilisation.

Quant aux documents *écrits* contemporains des faits (pièces d'archives, mémoires, etc.), je les ai utilisés en général tels qu'ils sont donnés :

Pour la période antérieure à 1610, dans l'*Histoire de France racontée par les contemporains*, collection Luchaire et B. Zeller; néanmoins, pour les auteurs dont il a paru, *depuis* la publication de cette collection, une édition nouvelle (par exemple Commynes), c'est à elle que j'ai eu recours;

Pour le XVIIe et le XVIIIe siècle, dans l'*Histoire de*

Digitized by Google

France de Ranke en particulier, qui donne beaucoup d'extraits en note.

Pour la période plus moderne, les livres où j'ai puisé mes citations sont trop abondants et trop divers pour que je puisse les indiquer autrement que dans chaque cas particulier : il faudrait faire entrer en ligne de compte ici, non seulement les livres, mais encore les articles de périodiques.

J'ai donné une importance particulière, parmi ces documents écrits, à ceux qui avaient une valeur littéraire reconnue et consacrée par le temps. C'est intentionnellement que j'ai cité souvent des morceaux qui sont dans toutes les anthologies, voire dans toutes les mémoires. C'était la meilleure façon de compenser la place forcément très restreinte que je faisais à l'histoire littéraire proprement dite [1].

J'ai multiplié d'ailleurs toutes ces citations pour illustrer mon récit, et non pour faire illusion sur le caractère d'un ouvrage qui ne saurait être, cela va sans dire, qu'un travail de troisième ou de quatrième main.

1. Pour les littératures étrangères, je me suis servi surtout du livre de M. Rod, *Morceaux choisis des littératures étrangères* (pour Nietzsche, de la traduction Albert). Je n'ai contrôlé par moi-même que les traductions de l'allemand.

Digitized by Google

ESQUISSE
D'UNE HISTOIRE DE FRANCE

LIVRE PREMIER
LES ORIGINES DE LA FRANCE

CHAPITRE PREMIER
L'EUROPE CATHOLIQUE (1095)

Nécessité de définir l'Europe par ses antécédents.
I. L'HELLÉNISME. — Origines orientales, origines nationales. — Les guerres médiques (480 av. J.-C.). — Athènes.
II. ROME. — Migrations celtiques (v 387 av. J.-C.). — La Macédoine, Carthage et Rome : victoire de Rome (168 av. J.-C.). — L'Empire romain.
III. L'ÉGLISE. — Les prophètes, Jésus-Christ, le concile de Nicée (325). — Les invasions barbares. l'Église et Byzance (527-565). — La papauté et les Francs (800). — Le Saint-Empire romain germanique (962). — La théocratie (1077).
IV. LA CROISADE. — Première croisade (1095-9), la déviation de 1204. — Maures et Tatares. — Influence de la civilisation musulmane en Europe, influence byzantine.
V. L'EUROPE FÉODALE ET L'ÉTAT.

La France, que nous sommes si naturellement portés à considérer maintenant comme un monde fermé, fait néanmoins partie d'un ensemble plus grand, dont la notion a été peu à peu obscurcie dans nos esprits, mais dont la solidarité s'impose encore à nous sous plus d'un rapport. La

Digitized by Google

France est un des États formés au sein de la collectivité qu'on appelait au moyen âge « la République chrétienne », que nous appellerions plus exactement « la monarchie catholique », et qui est devenue l'Europe.

La première tâche qui s'impose à l'historien de la France est donc la définition d'un être historique vaste et complexe. Le seul moyen d'y parvenir est de passer en revue rapidement les antécédents qui ont préparé la formation et déterminé le caractère de l'Europe, qui l'ont différenciée peu à peu du reste de l'espèce humaine. Ces antécédents sont, dans l'ordre chronologique : l'hellénisme, l'Empire romain, le christianisme, — et, parallèlement, le long mouvement des migrations indo-européennes. Nous allons tâcher de fixer en quelques mots l'enchaînement de ces grands faits, dont l'aboutissement final devait être la théocratie européenne du XIe siècle.

I

L'hellénisme.

Si l'on voulait remonter jusqu'aux origines premières de l'hellénisme, il faudrait se reporter dans l'Orient méditerranéen tel que nous commençons à l'entrevoir bien avant le deuxième millénaire avant J.-C. Nous y constatons l'existence de deux civilisations principales, celle de l'Égypte et celle de la Chaldée, — civilisations qui ont pu avoir de bonne heure l'une avec l'autre certains contacts, mais qui apparaissent bien distinctes, autochthones l'une et l'autre, ayant pris forme aux lieux mêmes où nous les voyons se développer historiquement, l'une sur le bas Nil, l'autre sur le cours inférieur du Tigre et de l'Euphrate. Des influences égyptiennes et chaldéennes se sont fait sentir, plus ou moins directes, plus ou moins profondes, mais toujours très nettes, à l'origine de toutes les autres civilisations méditerranéennes. Quant aux civilisations analogues à celles-là, qui sont nées

Digitized by Google

en dehors du domaine méditerranéen, elles sont sans intérêt pour l'histoire future de l'Europe.

Il est un point surtout où les érudits modernes se sont efforcés — et avec succès — de retrouver les traces les plus anciennes des vieilles civilisations orientales : je veux parler des rives de l'Archipel (la Crète, Troie, Mycènes). On commence à entrevoir nettement aujourd'hui l'existence très antique (puisque le milieu du deuxième millénaire avant J.-C. est déjà une époque de décadence), et le développement prolongé, d'une civilisation à laquelle nous garderons le nom usuel de *mycénienne*. Elle contient sans aucun doute de nombreux éléments égyptiens et chaldéens, apportés par un commerce maritime auquel les Phéniciens prenaient une part prépondérante. Mais, d'autre part, les populations riveraines de l'Archipel ont su s'assimiler ces éléments et en tirer une culture parfaitement originale, ayant un caractère « européen » très marqué et rappelant, par moments, même les vestiges informes qu'ont laissés les premiers habitants de la France. Cette civilisation a sombré dans les bouleversements ethniques qui suivirent, mais non sans laisser des souvenirs et des legs qui rendent plus facile à comprendre ce que Renan appelait « le miracle grec ».

Le mouvement qui portait d'Orient en Occident les premiers germes de notre civilisation se croisait avec un mouvement d'ordre différent, qui portait du nord-est au sud-ouest les populations de souche aryenne ou indo-européenne. Parmi les populations qui descendirent aux rives de la mer Égée, on distingue deux groupes principaux, correspondant sans doute à deux courants de migration successifs. L'un se trouve assis à l'époque historique dans les îles et sur les deux rives de l'Archipel : ce sont les *Ioniens*. L'autre est fixé surtout dans le Péloponèse, la Crète et jusqu'à l'angle sud-ouest de l'Asie-Mineure : ce sont les *Doriens*. Ces tribus parlaient des dialectes divers, mais assez voisins pourtant pour qu'une langue littéraire commune en pût sortir : elle naquit sur la côte d'Asie-Mineure avec les grands poèmes épiques,

Digitized by Google

Iliade et *Odyssée*, et se répandit de là dans tous les pays qu'elle fit grecs. Dès le VIIe siècle, l'unité et l'originalité de la civilisation hellénique sont visibles, et, sous la direction persistante des hommes de l'Ionie, elles s'affirment rapidement dans le domaine politique comme dans le domaine intellectuel.

Certains faits politiques survenus en Orient, par exemple l'éclipse de la puissance maritime des Phéniciens au VIIe siècle, avaient favorisé l'établissement des Grecs sur toutes les rives de la Méditerranée, dans la péninsule italique et jusqu'aux bouches du Rhône. Au milieu du VIe siècle, de fortes réactions se produisent : en Orient, la monarchie perse se constitue ; en Occident, c'est la domination maritime des Carthaginois et des Étrusques. L'ennemi pénétra un moment jusqu'au cœur du domaine hellénique ; mais on sait que, parmi les nombreux États grecs, il s'en trouva d'assez forts pour briser l'attaque : Sparte d'abord, puis Athènes et Syracuse. Les triomphes militaires de l'an 480 ont certainement eu leur importance, même au point de vue du développement interne de l'hellénisme. Cependant, dans l'art, dans la science, la prééminence de la race grecque s'était affirmée avant ces événements, et s'est maintenue ensuite sans relation bien visible avec eux. Ce qu'on peut dire, c'est que les autres peuples méditerranéens eussent été moins facilement accessibles à la pénétration de l'hellénisme, si, pendant trois cents ans, sa supériorité intellectuelle ne leur fût apparue jointe à la supériorité militaire et politique des principaux États grecs.

Parmi ces États, un seul se trouva un moment en situation de réunir des cités si nombreuses et si disséminées, et de construire l'édifice politique à l'abri duquel la civilisation nationale aurait pu se développer librement. Athènes, au Ve siècle, vit sa flotte régner sans rivale depuis la mer Noire jusqu'au golfe de Naples. Mais Sparte, qui depuis cent ans déjà dominait sur le continent grec, Syracuse, à qui ses tyrans avaient laissé la première place en Occident, firent avorter cet essai d'empire athénien. Comme

Digitized by Google

d'ailleurs ni l'une ni l'autre n'étaient de taille ou d'humeur à reprendre la tentative faite par Athènes, le morcellement politique du monde grec devint irrémédiable au moment même où l'hellénisme commençait à s'imposer dans tous les pays méditerranéens.

Mais la brève hégémonie d'Athènes avait eu des résultats qui subsistèrent après la catastrophe politique : elle avait fait de cette ville le centre de la civilisation grecque. Un de ses publicistes avait le droit d'écrire : « Notre ville a distancé de si loin les autres en tout ce qui regarde la pensée et la parole, que ceux qui y sont disciples passent pour des maîtres ailleurs. Grâce à elle, le nom de Grec s'attache non plus à une race, mais à une civilisation : on appellera Grec un étranger qui a participé à l'éducation athénienne, bien plutôt que tel autre qui pourtant sera Grec par la naissance. » Il n'a pas été indifférent que l'hellénisme trouvât ainsi un centre d'attraction vigoureux, une école reconnue de tous, au moment où, rayonnant à l'Orient comme à l'Occident, il risquait de perdre en force de cohésion ce qu'il gagnait en étendue superficielle.

Quoi qu'il en soit, c'est entre 700 et 400 que se place l'effort créateur efficace de la race grecque : au IVe siècle déjà, le capital qu'elle léguera à ses successeurs est constitué dans l'ensemble, le cadre de la civilisation future est dessiné. Alexandrie, Rome, Constantinople, n'ajouteront guère que des détails, elles auront surtout à classer et à conserver : il est vrai que la manière dont elles s'acquitteront de cette tâche aura des conséquences importantes pour ceux qui recevront d'elles le dépôt sacré, les Arabes d'abord, puis les Européens.

II

Rome.

Parallèlement au travail qui s'accomplissait ainsi sur les rives de la Méditerranée, se poursuivait le vaste

Digitized by Google

mouvement de migrations dont la race grecque était jadis issue. Les Italiens étaient déjà établis dans la péninsule de l'Apennin lorsque les Hellènes y arrivèrent au VIIe siècle. Les Celtes, installés dans la région germanique, s'étaient avancés jusqu'aux bords de l'Océan (France, Angleterre, Espagne) dès le temps d'Hérodote (Ve siècle). Puis, ils refluèrent sur les Alpes et le Danube vers 400 avant J.-C., montrant aux plus clairvoyants des Grecs quel danger permanent recélait le monde mouvant de la barbarie. Ils prirent Rome vers 387, et leurs invasions dans l'Italie centrale et méridionale ne cessèrent que vers 346 : c'est dans ces luttes que la capitale du pays latin commença à apparaître comme le boulevard même de la civilisation (un écrivain du IVe siècle la qualifia, à cette occasion, de « ville grecque ».) Plus à l'est, on devine la pression celtique derrière les invasions répétées qui trempaient l'énergie militaire de la Macédoine et préparaient les soldats de Philippe, d'Alexandre et de leurs successeurs : c'est pourtant en 279 seulement que les Celtes s'avanceront jusqu'à Delphes, mais ensuite ils pénétreront jusqu'en Asie-Mineure (création de la Galatie). En présence du morcellement toujours croissant du monde grec, la question capitale était de savoir si, parmi les peuples déjà plus ou moins hellénisés, il se rencontrerait une force capable de faire reculer le péril barbare sans cesse renouvelé.

Il s'éleva, sur les ruines politiques du monde grec, trois peuples puissants : l'un d'origine hellénique, mais resté longtemps étranger au mouvement de la civilisation grecque, et ayant conservé sa monarchie héréditaire, les Macédoniens ; les deux autres, au contraire, de race barbare, mais ayant emprunté l'un et l'autre bien des traits à l'hellénisme, tout d'abord les éléments de leur constitution politique, Carthage et Rome. Les Macédoniens, conduits par Alexandre, renversèrent l'empire perse (330) et fondèrent dans l'Orient trois monarchies solides, celles d'Égypte, de Syrie, de Macédoine : des germes de civilisation grecque furent répandus jusque dans le Turkestan et dans l'Inde.

Digitized by Google

à l'Occident, les puissances proprement grecques résistèrent plus longtemps, grâce à une série d'aventuriers remarquables, Denys, Agathocle, Pyrrhus : mais ceux-ci ne purent empêcher Carthage d'affermir sans cesse son empire maritime, pendant qu'en face d'elle se constituait l'empire italien de Rome.

La période qui va de 264 à 168 fut remplie par les conflits des trois nouvelles puissances. Rome, dans une première guerre, enleva l'empire de la mer à Carthage et commença à prendre pied d'une façon menaçante dans le bassin oriental de la Méditerranée. Aussi, quand se renouvela la guerre « punique », la Macédoine fit-elle cause commune avec Carthage. Rome, après sa victoire définitive sur les Carthaginois [1], fut donc amenée à combattre la Macédoine [2] ; puis, les amitiés nouées à cette occasion dans l'Orient la mirent en conflit avec la Syrie [3]. Quand le dernier roi de Macédoine eut succombé [4], quand la parole d'un ambassadeur romain eut arrêté le roi de Syrie dans la conquête de l'Égypte [5], rien ne résista plus en Orient. Rome resta la seule force militaire et politique du monde « hellénistique ».

Il sembla quelque temps qu'elle n'eût plus qu'à exploiter, dans l'intérêt de ses citoyens, le capital de richesse et de civilisation accumulé sur les bords de la Méditerranée. Mais elle fut bientôt entraînée par la force des choses à assumer le rôle des puissances qu'elle avait abattues, et à défendre les frontières du monde civilisé contre les barbares de l'Est et du Nord. A l'Orient, l'Iran avait retrouvé sa vitalité lors de l'affaiblissement de la monarchie syrienne : les Romains se heurtèrent aux rois de Pont et d'Arménie (88-63) et fixèrent l'Euphrate comme borne aux progrès des Parthes. Au nord, derrière les Celtes assagis,

1. Le Métaure, 207 ; Zama, 202.
2. Cynoscéphales, 197.
3. Magnésie, 190.
4. Pydna, 168.
5. Cercle de Popilius Laenas, 168.

Digitized by Google

étaient apparus les Germains (Teutons et Cimbres, 113-101). Contre eux, César conquit la frontière du Rhin (50), et son fils adoptif Octave celle du Danube (vers 9 avant J.-C.); un moment même, l'Elbe sembla devoir être la frontière de l'empire.

Pour faire face à une si lourde tâche, l'État romain avait dû transformer la milice nationale, par laquelle il avait triomphé de ses rivaux hellénisés : Marius avait enrôlé les prolétaires en 107. Dès lors, le gouvernement de l'aristocratie ne se maintint plus très longtemps : César lui porta des coups mortels (49-44), et Auguste organisa la nouvelle monarchie militaire (30 avant J.-C.-14 après). Le monde méditerranéen dut à cette monarchie une longue ère de paix et de prospérité matérielle, et l'organisation du droit positif.

Il est malaisé de mesurer le service rendu par les Romains comme conservateurs de la civilisation hellénique, puisque, d'une part, des parties entières de cette civilisation ne nous sont connues précisément que par leur intermédiaire, et que, d'autre part, nous ne pouvons savoir quelle eût été la faculté d'assimilation des Celtes, par exemple, ou des Germains. Mais le fait seul que tous les pays hellénisés aient été réunis longtemps en un seul État a eu déjà d'importantes conséquences. C'est en s'appuyant sur les souvenirs et les regrets laissés par l'Empire romain que l'Église catholique a mené à bien le travail civilisateur que nous allons résumer. Et l'image de cette époque de demi-culture, très régressive déjà pour qui sait apprécier la grande époque grecque, mais empreinte d'une langueur et d'un charme narcotique dont les écrits stoïciens (M. Aurèle) ont conservé le souvenir, — cette image a exercé une attirance puissante jusqu'au temps des grands États européens, jusqu'au temps de Gibbon, on peut même dire jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

III

L'Église.

Pour atteindre les origines premières du christianisme, il faudrait remonter jusqu'au début de l'histoire d'une tribu sémitique, les Israélites. Nous nous contenterons de rappeler que les traditions religieuses particulières à cette tribu prirent un caractère absolument unique par le fait d'une série d'hommes qui vécurent du VIIIe au VIe siècle : les prophètes. Les conceptions et les prescriptions de ces hommes, codifiées par les docteurs des communautés de Babylone et de Jérusalem, formèrent dès le temps de l'empire perse le lien précis et solide qui unissait tous les Juifs. A l'époque macédonienne, les Juifs essaimèrent à Alexandrie et dans toutes les grandes villes du monde hellénisé. Mais Jérusalem resta le centre reconnu de tous, et la profanation du temple par les Syriens (167) amena une révolte et la reconstitution d'un État juif national. C'est dans cet État que parut Jésus-Christ (crucifié vers 33).

L'impression profonde produite par la vie et par l'enseignement du Christ sur un petit groupe de Juifs fut communiquée par les disciples et par saint Paul aux principales communautés juives de l'Empire romain, et même à quelques « gentils » (vers 60 après J.-C.). Mais c'est seulement quand des révoltes répétées contre les Romains (70, 133) eurent amené l'anéantissement de l'État juif et l'affaiblissement général de l'autorité juive, que le christianisme put se développer comme religion à part — religion qui, dès le IIe siècle, se répandait uniquement parmi les païens. L'autorité romaine avait toujours vu avec méfiance les réunions mystérieuses des chrétiens : le commencement des irruptions barbares au IIIe siècle la rendit plus hostile encore à la propagande chrétienne, accusée de saper le patriotisme romain. Mais les chrétiens formaient déjà

Digitized by Google

une part trop importante de la population pour pouvoir être extirpés : Constantin préféra s'appuyer sur eux pour rassembler l'Empire démembré, et, pour la première fois, il réunit à la qualité de chef de l'Empire celle de chef de la communauté chrétienne (concile de Nicée, 325). Après la réaction momentanée du règne de Julien, l'empereur apparut décidément comme le protecteur auguste de l'assemblée des évêques, à partir du règne de Théodose (378-395).

Avant l'ingérence du pouvoir civil, l'autorité suprême dans l'Église était celle du siège romain (Paul de Samosate). Mais à mesure que les fidèles étaient devenus plus nombreux, la hiérarchie s'était faite plus compliquée : peu à peu la communauté chrétienne avait été représentée pratiquement par les chefs des églises locales, les *évêques*. Au IVe siècle, l'autorité réelle dans l'Église fut dévolue à la majorité de la réunion plénière des évêques, et ceux qui ne se soumettaient pas à ces conciles œcuméniques étaient réputés *hérétiques* (par exemple, les partisans d'Arius, qui contestaient la divinité du Christ). Les conciles allaient maintenir théoriquement l'unité entre les populations restées soumises à l'Empire et celles qui tombèrent aux mains des rois barbares, et définir pour tous l'orthodoxie chrétienne [1]. Mais peu à peu, la substitution de nombreux États barbares à l'unité romaine, en multipliant les obstacles matériels qui entravaient la tenue solennelle de ces assises de la catholicité, laissa sans rivale, au moins en Occident, l'autorité de l'évêque de Rome, du Pape [2].

Nous avons fait allusion déjà aux invasions qui, longtemps contenues par la force romaine, avaient repris leur cours au IIIe siècle et se déchaînèrent sur les pays romains au Ve. C'était la suite de ce mouvement de migrations aryennes d'où étaient issus les Grecs, puis les Italiens, puis les Celtes, et d'où sortaient maintenant les Germains.

1. Duchesne, *Hist. anc. de l'Église*, t. II, p. 660-1, et t. III, *passim*.
2. Id. *ibid*, t. III, p. 667, etc.

Digitized by Google

Dès le IIIe siècle, les Goths étaient descendus jusqu'aux rives de la Méditerranée, puis avaient fondé dans les steppes russes un État assez stable. Mais les Aryens eux-mêmes étaient constamment talonnés par les nomades d'Asie : les Huns détruisirent l'empire goth vers 375, et dominèrent quelque temps depuis les frontières de la Chine jusqu'au Rhin. Sous cette pression formidable, diverses peuplades germaniques s'échappèrent vers les pays romains. Les Visigoths passèrent de Grèce en Italie, puis d'Italie en Espagne. Les Vandales conquirent l'Afrique. Les Hérules gouvernèrent l'Italie, jusqu'au moment où les Ostrogoths les remplacèrent : le roi ostrogoth Théodoric, vers 500, domina un instant tous les États barbares d'Occident. Les populations gallo-romaines, représentées par leurs évêques, ne furent pas systématiquement hostiles aux nouveaux maîtres ; mais la plupart de ceux-ci avaient été convertis par des ariens, ce qui finit par leur aliéner leurs sujets orthodoxes. Seuls, les Francs, qui, avec Clovis (481-511), avaient conquis la Gaule, ainsi que les Anglo-Saxons de Bretagne, étaient restés païens, et leur conversion par des catholiques fut, comme nous verrons, un fait de grande conséquence.

L'opposition aux rois ariens en Occident a rendu possible la tentative de restauration de l'unité romaine que fit l'empereur Justinien (527-565). Il reprit pour longtemps l'Afrique, pour un instant l'Italie et une province d'Espagne. Mais l'empereur byzantin avait à faire face aussi, à l'Orient, contre les Slaves, qui déjà suivaient les Germains, et contre les Perses. Puis, l'élan religieux et militaire imprimé aux Arabes par Mahomet [1] eut pour effet la constitution d'un empire qui menaça bientôt Constantinople même. L'empereur byzantin cessa d'apparaître à l'Église comme un appui solide : bientôt, par son ingérence constante dans les querelles théologiques, il ne fut plus pour elle qu'un embarras.

1. *Hégire* (fuite de Mahomet) en 622 : ère musulmane.

Digitized by Google

Trois grands faits ont achevé de changer complètement l'attitude de l'Église en Occident :

1° Le pape, qui n'avait joui longtemps que d'un droit de préséance théorique et rarement exercé, commença vers 600 (pontificat de Grégoire le Grand) à ressaisir le pouvoir réel. Il conserva quelque temps encore sa situation subordonnée vis-à-vis de l'héritier de Constantin : enfin la querelle des iconoclastes (vers 728) rompit les derniers liens.

2° Le pape avait maintenant toute une clientèle parmi les États barbares d'Occident, Lombards d'Italie, Visi-sorgoths d'Espagne, Francs et Anglo-Saxons. L'Angleterre devint même, au VIIe siècle, un vaste séminaire d'où devait sortir, au siècle suivant, l'apôtre de la Germanie, Boniface.

3° Parmi ces États, il en était un auquel sa position géographique donnait une importance spéciale : celui des Francs. Déjà, avec Clovis, ils avaient arrêté la poussée germanique sur le Rhin. Un descendant de Clovis, Dagobert, régnait à la fois sur la Gaule et sur la Germanie. Quand une dynastie nouvelle eut remplacé les Mérovingiens, les Francs arrêtèrent les Arabes à l'Occident [1], et, à l'Orient, protégèrent les missionnaires de la Germanie.

L'aboutissement naturel de tous ces faits fut l'alliance que le pape, en querelle spirituelle avec Constantinople, en querelle temporelle avec les Lombards, conclut avec le nouveau roi des Francs Pépin le Bref (752-768). Quand Charlemagne eut continué dans la voie tracée par ses aïeux avec plus d'éclat encore et de succès, le pape fit le pas décisif en rétablissant en faveur de ce Germain la dignité d'empereur (25 décembre 800).

D'après la conception de l'Église, la première mission de l'empereur, romain ou franc, était de défendre les marches chrétiennes contre les païens, toujours pressants à l'est. Or, l'empereur franc se montra bientôt inférieur à sa tâche. L'arrière-ban de la Germanie, les Scandinaves, s'était mis en mouvement vers l'Europe occidentale comme vers la Russie.

1. Bataille de Poitiers, 732.

Digitized by Google

Un nouveau peuple asiatique, les Hongrois, s'avançait depuis les steppes sibériennes jusqu'en Bourgogne. La nullité de la résistance fut telle, un moment, que les papes renoncèrent à couronner d'inutiles Césars.

Cependant, une famille saxonne avait constitué, pour résister aux Hongrois, une monarchie solide en Allemagne. Le pape conféra à un membre de cette famille, Otton I, la dignité impériale (962). De nouveau, les frontières chrétiennes furent défendues et reculées. Mais, les conquérants allemands étaient gagnés de vitesse par les apôtres envoyés de Rome et de Byzance, qui travaillaient encore sans trop de heurts à l'œuvre commune. Finalement, les Varègues installés en Russie entrèrent eux-mêmes dans la communion chrétienne au début du XIe siècle. C'était la fin d'un mouvement de migrations qui avait duré trois millénaires au moins : les invasions qui devaient encore passer par cette porte de l'Europe orientale (celle des Tatares en particulier) prendront désormais un caractère nouveau, celui de lutte religieuse.

Ainsi le besoin de défense extérieure avait cessé de se faire sentir, et les besoins d'ordre, de réforme intérieure, passaient au premier plan ; c'est à ce moment que le moine Hildebrand parvint au trône pontifical (1073). Le premier, il indiqua, par un acte éclatant, que l'empereur devait céder le pas au Pape [1]. Le premier, il saisit avec décision le gouvernement effectif de la chrétienté. La théocratie était dès lors fondée avec ses traits principaux : suprématie du pontife romain, séparation du clergé officiant et administrant et des grands ordres monastiques, obligation du célibat établissant une barrière entre les clercs et les fidèles ; les Byzantins et ceux de leurs clients qui n'acceptèrent pas ce régime se trouvèrent pour longtemps mis en dehors de l'Europe (les Russes par exemple).

L'Église était restée, dans la débâcle romaine, le seul corps organisé qui maintînt l'harmonie de la grande civi-

1. Humiliation de Henri IV à Canossa, 1077.

Digitized by Google

lisation méditerranéenne. Elle avait pu transmettre aux Barbares des idées d'unité et d'ordre, et chercher parmi eux un Empereur plus fort que celui de Constantinople. Maintenant, elle rejetait cette tutelle et procédait en même temps à une concentration de l'autorité spirituelle, compensée par une amputation qui d'ailleurs ne fut pas absolue. Elle allait donner aux peuples enfin assis en Europe la discipline nécessaire pour préparer l'effort intellectuel général qui aboutit à la Renaissance. Elle allait couvrir l'Europe d'une parure variée d'églises qui fut la première manifestation de l'art occidental. Elle allait constituer les écoles où la pensée latine recommença à s'exercer. Enfin, en elle et par elle, l'Europe, à dater du XIe siècle, fut une personne.

IV

La croisade.

Tels sont les grands événements qui ont préparé l'unité européenne : la jeune Europe apparut pour la première fois dans un raccourci saisissant, et agit en commun, lors de la première croisade (1095-9).

Nous avons parlé de l'invasion arabe : elle avait abouti à la constitution d'un empire allant des Pyrénées à l'Indus (VIIIe siècle), mais qui n'avait pas tardé à se démembrer. Dès le XIe siècle, d'ailleurs, une race plus jeune avait acquis, dans la partie orientale du monde musulman, la prépondérance : les Turcs avaient fondé des dynasties jusqu'en Asie-Mineure. Leur entrée à Jérusalem fut l'occasion, pour le pape Urbain II, de concentrer sur ce point les passions, les énergies et les convoitises de l'Europe (1095)[1]. Une foule énorme s'ébranla vers toutes les avenues qui conduisaient à Constantinople, et, traversant en deux ans et demi

1. Paulot, *Urbain II*, 1903.

Digitized by Google

l'Asie-Mineure et la Syrie, parvint à délivrer le lieu de la passion du Christ (1099). Des États chrétiens furent créés, qui eurent peine à se maintenir au milieu des révolutions de l'Orient, mais furent soutenus à diverses reprises par l'émigration européenne : le royaume de Jérusalem dura jusqu'en 1187, les derniers États « francs » de Palestine ne devaient succomber qu'en 1291.

Le malheur fut que, dès le début, Byzance tendit à faire dévier le courant de la croisade. La séparation religieuse des Occidentaux et des Grecs engendrait une antipathie sans cesse croissante [1]. La république commerçante de Venise, dont les principaux intérêts étaient engagés de ce côté, cherchait à mettre dans des mains sûres ce qui restait de l'empire romain. Elle réussit en 1204 : Constantinople fut prise par les Francs, et les États fondés par eux subsistèrent en partie, même après qu'une dynastie grecque fut rentrée dans la capitale. Ces événements affaiblissaient d'autant la force de résistance de l'empire contre les Turcs.

Il ne faut pas oublier, en appréciant le résultat des croisades, quelles énormes forces nomades tenait en réserve le cercle de déserts et de steppes qui s'étend au sud et à l'est de la Méditerranée : or, toutes ces forces étaient vouées à subir l'ascendant religieux de l'islam. A l'époque même de l'offensive chrétienne, deux poussées nouvelles se produisaient à l'Occident et à l'Orient :

1° A l'Occident, le khalifat arabe d'Espagne reculait devant les royaumes chrétiens, lorsque des profondeurs de l'Afrique arrivèrent à l'aide les Almoravides [2]. Puis, les Almohades les relayèrent, et ne furent arrêtés qu'à Las Navas de Tolosa (1212). Le royaume maure de Grenade se maintint jusqu'au xve siècle.

2° A l'Orient, la porte de Dzoungarie, qui avait déjà livré passage aux Turcs, livra passage encore aux Tatares à la

1. Chalandon, *Alexis Comnène*, 1905.
2. Zalacca (1086).

Digitized by Google

fin du XIIe siècle : Gengiskhan régna sur la plus grande partie de l'Asie, et, peu après sa mort, ses guerriers arrivèrent jusqu'en Silésie [1]. Or, le grand Khan devint musulman dès la fin du XIIIe siècle. Ses vassaux de la Horde d'Or restèrent les vrais maîtres de la Russie, jusqu'au moment où Tamerlan porta des coups funestes à tous les royaumes mongols dissidents.

Ces attaques ne portaient que sur les extrémités de l'Europe : à partir de 1326, celle des Turcs ottomans en menaça le cœur.

Le contact établi par la croisade avec les musulmans civilisés fut plus important peut-être encore que l'arrêt momentané imposé aux races nomades. Les Arabes avaient trouvé chez les Byzantins et chez les Perses des germes de culture dont ils tirèrent brillamment parti aux IXe et Xe siècles. Au temps des croisades, les vrais foyers de la civilisation étaient Bagdad, le Caire, Samarkande, Grenade. C'est au XIVe siècle seulement que l'islam produisit son plus grand historien, Ibn-Khaldoun. Or, les croisades multiplièrent des communications qui déjà, quand elles étaient bornées à l'Espagne et à la Sicile, avaient été extrêmement importantes [2]. Les Universités du XIIIe siècle connurent par les Arabes les principaux encyclopédistes qui avaient résumé l'effort de l'hellénisme, Aristote, Ptolémée. Enfin c'est par les Arabes que les plus notables inventions techniques, boussole, poudre à canon, papier, parvinrent aux rives européennes de la Méditerranée : l'imprimerie seule fut une invention nettement européenne.

Non moins fécond fut le contact plus intime établi avec Byzance, qui, sans manifester une activité créatrice analogue à celle de ses élèves musulmans, soutenait son rôle de conservateur sous la dynastie des Comnènes. C'est

1. Liegnitz (1242).
2. Cf. Renan, *Averroès et l'averroïsme*. Chalandon, *Histoire de la domination normande....*, 1903.

Digitized by Google

par là que les trésors de l'antiquité furent rendus aux Italiens. Dès le XIVe siècle, un homme comme le Toscan Pétrarque, au moins par son vif sentiment de la grandeur de la civilisation païenne, est « un homme moderne ». Et la même tendance commence à poindre en France au temps de Charles V (1364-80), en Allemagne au XVe siècle. C'est en s'inspirant des œuvres artistiques et scientifiques conservées par Constantinople que l'Europe latine est entrée dans la voie de la Renaissance : dès la fin du XVe siècle, d'ailleurs, elle distancera ses maîtres avec le Polonais Kopernik.

En somme, en disant que l'Europe, lancée par l'Église à la conquête de l'Orient, en a rapporté sa civilisation, on résumerait assez exactement le grand phénomène historique que nous venons de retracer.

V

A l'intérieur, le Pape s'était trouvé, au XIe siècle, à la tête d'un monde qui commençait à peine à s'asseoir : la période des invasions barbares venait de se terminer. On achevait seulement la première tâche qui s'impose à toute société capable de civilisation : on rattachait l'homme à la terre, on réglait les conditions de la propriété foncière, et sur cette base unique se reconstituait cette hiérarchie aussi simple, dans le principe que variée dans les détails, que nous désignons sous le nom vague de *féodalité*. Immédiatement au-dessous du Pape, presque à son niveau, l'Empereur représentait une autorité théoriquement universelle, mais plus vénérée qu'obéie. Les rois mêmes avaient des prétentions étendues plutôt qu'un pouvoir réel. Les ducs, comtes, etc., plus petits par l'étendue des domaines, étaient généralement plus forts dans ces domaines mêmes. Les « communes » de vilains commençaient seulement à se constituer çà et

Digitized by Google

là[1]. En somme, l'individu n'était guère tenu effectivement que par la discipline de l'Église.

C'est dans ce monde que s'est reformée peu à peu l'idée antique de l'État : dès le XIIe siècle, elle trouvait dans les juristes de Bologne des théoriciens et des publicistes attitrés. A partir de ce moment, elle tendit constamment à se réaliser, mais — et c'est là peut-être le fait dominant de l'évolution européenne — en s'attachant, non pas à une autorité unique, mais bien à des forces régionales.

L'Empereur fut toujours arrêté par la nature vague de son pouvoir, qui le mit en conflit permanent avec la Papauté. En Allemagne même, ce fut par les princes subalternes que se reconstitua l'État (Saxe, Autriche, Prusse, etc.). En Italie, il se reconstitua par les communes, qui devinrent de puissantes républiques.

Dans le reste de l'Europe, l'État a été recréé, en règle générale, par la royauté. C'est ce fait que nous avons à étudier maintenant pour le pays qui nous intéresse particulièrement : la France.

1. Cf. Pirenne, *Les anciennes démocraties des Pays-Bas*, 1910.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LE ROYAUME DE FRANCE (987-1180)

I. Le pays et la race. — La région française. — La race celtique.
II. La Francie occidentale et la révolution de 987. — Marseille. — La conquête romaine. — L'Église des Gaules. — Les rois mérovingiens. — L'empire carolingien et la Francie occidentale. — Le morcellement féodal. — L'empire allemand et la révolution de 987 : le début des Capétiens. — La civilisation en France jusqu'au XIIe siècle.
III. Louis VI et Suger. — Louis le Gros (1108-1137), les châteaux, le mouvement national de 1124, les grands vassaux et les communes. — Suger.
IV. La royauté sous Louis VII (1137-1180). — Louis le Jeune. — L'État n'existe pas encore, charte de Lorris. — Les *Grandes chroniques de France*.

Il nous faut maintenant revenir sur les faits qui, dans l'unité européenne ainsi définie, ont préparé la séparation de l'individualité française : après les antécédents généraux de l'histoire nationale qui commence au xe siècle, les antécédents locaux.

I

Le pays et la race.

De ces antécédents, le plus ancien et le plus permanent est naturellement le pays même, tel que l'évolution géologique l'a défini et constitué.

La France est caractérisée surtout par le fait qu'elle appartient à la fois à la région méditerranéenne et à la région atlantique, en même temps qu'elle s'ouvre largement

Digitized by Google

aux influences continentales. La Provence (Marseille), le Languedoc (Montpellier), sont moins séparés de l'Italie et de l'Espagne par les barrières des Alpes et des Pyrénées qu'ils n'en sont rapprochés par la Méditerranée. D'autre part, le Massif central les isole nettement des régions du Nord, encore que le couloir du Rhône et de la Saône d'une part, et le seuil du Lauraguais, le bassin de la Garonne, le seuil du Poitou, d'autre part, ouvrent d'assez faciles communications. Quant aux régions du Nord, elles ne sont que l'aboutissement océanique de la grande plaine nord-européenne, sans qu'on puisse ici assigner aucune limite précise entre la partie maritime et la partie continentale. La transition vers l'est est insensible : le Rhin, au moins au nord des Vosges, n'est ni plus ni moins une « limite naturelle » que la Seine ou la Loire, l'Elbe ou la Vistule. Ainsi, la France n'est pas un être géographique au même degré que l'Italie, l'Espagne ou la Grande-Bretagne ; elle n'est pas non plus multiple indéfiniment comme l'Allemagne ou la Russie ; en elle, c'est le dualisme qui domine : Midi et Nord.

Un second antécédent est la race. Le premier fait ethnique nettement saisissable, dans la région française, est la superposition, aux premiers habitants, des *Celtes*, rameau de la race aryenne détaché (à une époque qu'on ne saurait préciser) des Grecs, puis des Italiens, et qui était parvenu aux bords de l'Océan au plus tard au VIIe ou VIe siècle avant J.-C. Les Celtes ont certainement fourni le gros de sa population à la majeure partie de la région. Mais d'une part leur habitat a été bien plus étendu ; ils ont laissé nombre de tribus en Germanie ; ils ont pénétré jusqu'en Espagne où ils se sont mêlés aux Ibères (Celtibériens), et ils ont peuplé les Iles Britanniques — sans parler de leur reflux vers le Sud et l'Orient. D'autre part, dans notre pays même, ils n'ont jamais dépossédé complètement les Ibères et les Ligures au Midi, et ils ont, de très bonne heure, commencé à céder le pas aux Germains au nord de la Seine. Le trait le plus saillant de leur civilisation originale est l'existence d'un

Digitized by Google

clergé assez fortement constitué : les *druides* ; mais les lieux sacrés de ces prêtres étaient au delà de la mer, à Mona (Anglesey), et l'on ne trouve pas trace de leur influence en Aquitaine par exemple. En somme, le terme de *Gaulois*, pour désigner les habitants de la Gaule, est une dénomination géographique qui ne répond à aucune unité ethnographique [1].

Nous allons donc reprendre les grands faits généraux que nous avons exposés sommairement, pour chercher dans cette histoire ce qui a pu préparer le sentiment de l'unité française.

II

La Francie occidentale et la révolution de 987.

Nous avons vu les Grecs se répandre, aux VIIe et VIe siècles avant J.-C., sur toutes les côtes de la Méditerranée. En Gaule, ce furent les hommes de Phocée qui abordèrent d'abord : ils fondèrent Marseille vers 600 avant J.-C., et tout le monde connaît la gracieuse histoire d'Euxène et de Nann qui symbolise les bons rapports noués dès le début avec les indigènes. Marseille à son tour fonda des colonies, à l'est jusqu'à l'Arno, à l'ouest jusqu'à l'Èbre : elle put ainsi résister aux marins carthaginois et étrusques et maintenir libres ses communications avec la Grèce. D'autre part, elle envoya de bonne heure ses négociants, par le couloir du Rhône et de la Saône, jusqu'aux bouches des grands fleuves du Nord : Loire, Seine, Rhin. Au IVe siècle, Pythéas rapporta des mers septentrionales les premières notions scientifiques sur les pays de l'ambre et de l'étain. Il est difficile d'apprécier au juste ce que les peuples de la Gaule durent à ce commerce, parce que les récits de voyage de Possidonius (IIe et Ier siècle avant J.-C.) ne nous sont pas

1. Cf. Jullian, *Histoire de la Gaule*, 3 vol., 1907-9.

Digitized by Google

parvenus. Mais Marseille eut un autre rôle : sur le chemin qui allait de la ville aux ports de l'Orient se trouvait Rome, avec laquelle elle fut liée dès le ve siècle ; l'amitié nouée ainsi a duré quatre cents ans, jusqu'au jour où une intervention malheureuse dans les guerres civiles des Romains a préparé la transformation de la vieille cité phocéenne en colonie romaine.

Le reflux des Celtes vers l'Orient (IVe siècle) est un fait d'histoire générale : nous avons vu qu'il fut le point de départ de la résistance italienne à la pression du Nord, et subsidiairement de la conquête romaine. Ces faits ont amené les Méditerranéens à observer de plus près la Gaule et ceux qui l'habitaient, et à regarder cette région comme formant une unité. Au IIIe siècle, les Romains n'avaient encore que des notions rudimentaires sur ce qui se passait au delà des Alpes, aux lieux d'où les « Gésates » venaient de temps en temps relayer les Cisalpins. Mais, s'étant emparés de l'Espagne au cours de la lutte contre Carthage, ils furent amenés à s'assurer la possession de la route qui conduisait des Alpes aux Pyrénées (fin du IIe siècle avant J.-C.) : c'est là qu'ils se trouvèrent en présence de l'avant-garde des envahisseurs germains. César porta la frontière romaine au Rhin (58-51), et, en combattant contre lui, une grande partie des habitants de la Gaule se trouvèrent pour la première fois réunis, autour de Vercingétorix, dans un effort commun.

La Gaule romaine eut sa capitale, Lyon, dès l'an 43, et fut organisée ensuite par Auguste (30 avant J.-C. — 14 après J.-C.) : l'armée qui montait la garde contre les Germains eut pour mission subsidiaire de contenir le pays conquis, mais il semble que la contrainte soit très vite devenue superflue (le soulèvement des paysans ou *Bagaudes*, au IVe siècle, fut un fait social, non ethnique). La langue et la religion celtiques s'effacèrent devant la langue et la religion romaines, et la civilisation gallo-romaine ne se distingua que par des nuances de la grande civilisation latine ; un latiniste très averti retrouverait difficilement

Digitized by Google

le Gaulois dans le poète Ausone de Bordeaux (IVe siècle après J.-C.), un psychologue subtil peut déjà apercevoir en lui le Français.

Le troisième des grands faits qui ont préparé l'Europe est la conquête de l'empire romain par la religion chrétienne : en Gaule aussi, la pénétration évangélique a suivi les voies tracées par la conquête romaine. Dès l'an 177, les chrétiens de Lyon étaient assez nombreux pour que le récit de leurs souffrances, la renommée de l'héroïque Blandine, retentît dans toutes les communautés chrétiennes. Les persécutions cessèrent en Gaule plus tôt qu'ailleurs, parce que c'est en Gaule que Constantin fut d'abord élevé à l'empire : dès cette époque, il y avait un évêque jusque dans la petite ville de Lutèce, où Julien venait se reposer dans l'intervalle de ses campagnes sur le Rhin (356-7). Au Ve siècle, nous trouvons les populations urbaines groupées régulièrement autour de leurs pasteurs, et, dans les campagnes, les sénateurs ou grands propriétaires fonciers au moins avaient été entraînés par l'exemple de la cour vers la nouvelle religion.

Nous savons qu'à partir du IVe siècle l'Église reste, dans la débâcle de l'Empire, la seule force dirigeante : son attitude hostile vis-à-vis du plus grand nombre des Barbares la rattache longtemps à l'empire byzantin. En Gaule, la situation, à ce point de vue, a été exceptionnelle, en raison du caractère de la peuplade barbare qui finit par conquérir le pays. Le Rhin avait été franchi dès le IIIe siècle par certaines tribus ; au Ve l'irruption fut générale. Les Wisigoths s'établirent sur la Garonne, les Burgondes sur le Rhône et la Saône. Tous ces peuples reconnaissaient encore nominalement l'autorité de Rome, et c'est sous la direction d'Aétius qu'ils repoussèrent les Huns en 451 : mais, vingt-cinq ans plus tard, l'autorité romaine n'était plus représentée qu'entre la Seine et la Loire, par un certain Syagrius. Le chef d'une des tribus franques établies près du Rhin, Clovis (481-511), profita de la situation et abattit successivement Syagrius, les Wisigoths, les Burgondes. Or Clovis était

Digitized by Google

païen et reçut le baptême de la main d'un évêque catholique en 496 : le concile régional des Gaules put ainsi être présidé par le roi franc dès 511, et acquit une situation particulièrement indépendante vis-à-vis de l'autorité œcuménique [1].

Sous les successeurs de Clovis, l'unité de la monarchie franque disparut vite : elle fut reconstituée momentanément sous Clotaire I (mort en 561), puis sous Clotaire II et Dagobert (mort en 638). Mais, par le fait des démembrements qui suivirent, la différence alla s'accentuant entre l'Austrasie, située sur le Rhin, et la Neustrie, située sur la Seine et la Loire.

Cependant, le gouvernement a été exercé par tous ces rois mérovingiens suivant les mêmes règles, grossièrement imitées des précédents Romains. Le roi était représenté par des fonctionnaires locaux qui levaient les troupes et rendaient la justice. Seulement, leur action se heurtait souvent au pouvoir des grands propriétaires fonciers, sénateurs gallo-romains, grands wisigoths ou burgondes, « leudes » francs. Enfin l'Église fournissait au roi des conseillers et faisait reconnaître en échange ses immunités : mais, ici, les privilèges n'étaient pas héréditaires, et le roi nommait les évêques et abbés, ce qui entraîna une pénétration croissante du clergé par les laïques les moins qualifiés.

On a vu comment l'Église d'Occident a été amenée à se détacher de l'empire byzantin et à se solidariser avec ses nouveaux clients barbares : les Francs ont dû la prédilection dont elle les honora à leur position sur la frontière chrétienne, face à la Germanie. La Gaule, qui avait vécu d'une vie particulière sous les Mérovingiens, s'absorba de nouveau dans l'Empire restauré.

Tout d'abord, la victoire de l'Austrasie sur la Neustrie en 687 eut presque le caractère d'une nouvelle conquête du pays par les Germains, conquête à laquelle l'Aquitaine et d'autres régions résistèrent longtemps. Mais la famille

1. Gasquet, *L'Empire byzantin et la monarchie franque*, 1888.

Digitized by Google

austrasienne qui avait saisi le gouvernement au nom des Mérovingiens dégénérés ne laissa pas prescrire la tradition unitaire : c'est en échange d'un serment de vassalité du duc d'Aquitaine que Charles-Martel arrêta les Arabes à Poitiers (732). Les Carolingiens ne laissèrent pas prescrire davantage la tradition de la suzeraineté exercée sur la Germanie et, à ce titre, Pépin le Bref (741) protégea de son épée Boniface, apôtre des Germains et réformateur du clergé franc. C'est à cette occasion que les ducs francs entrèrent en relations avec le Pape, alors séparé de Constantinople et menacé par ses voisins lombards : il déclara Pépin roi des Francs (752) et reçut en récompense la souveraineté de la terre italienne enlevée aux Lombards (755). Charlemagne (768, 771) continua dans la même voie, mais avec une ampleur incomparable. Nous avons déjà vu que ses victoires sur les Lombards, les Arabes, les Saxons, les Avares, lui valurent la dignité impériale (25 décembre 800), qu'il transmit paisiblement en 814 à Louis le Débonnaire.

Le gouvernement des premiers Carolingiens est déjà sensiblement plus éloigné du modèle romain que celui des Mérovingiens. Il y a maintenant une majorité de la population que le roi n'atteint plus qu'à travers les grands propriétaires fonciers. Et, d'autre part, l'Église, ayant maintenant un chef effectif, échappe davantage à son action. En revanche, la culture intellectuelle est en progrès, grâce au contact plus étroit avec l'Italie byzantine.

Louis le Débonnaire n'était pas assez ferme pour que l'antique coutume du partage anticipé entre les fils du souverain fût sans danger pour l'unité impériale qu'il représentait. C'est dans les luttes qui suivirent que le pays situé à l'ouest de la Meuse et de la Saône commença à s'isoler sous Charles le Chauve. Après la mort de Louis (840), Charles s'unit à Louis le Germanique pour forcer Lothaire, héritier de l'empire, à le reconnaître comme souverain de cette région (traité de Verdun, 843). Alors seulement fut jetée la base du particularisme politique de cette partie de l'Europe : encore

Digitized by Google

le nom de *Francia occidentalis*, qui la désigna d'abord, n'était-il pas toujours étendu à l'Aquitaine.

Il n'est pas douteux que des faits naturels d'ordre intellectuel n'aient préparé cette séparation politique. Le serment prêté par Louis le Germanique à Charles le Chauve, à Strasbourg (842), atteste que déjà les populations habitant la région que nous venons de définir parlaient un langage roman, au lieu du langage germanique dominant dans la *Francie orientale* (Franconie) et plus à l'est [1]. Mais c'est le fait de la séparation dolitique qui allait définir géographiquement et préciser le fait linguistique.

Charles le Chauve, resté roi de France, fut entraîné par le hasard des successions, d'un côté à revendiquer une part des domaines de Lothaire ou Lotharingie (Lorraine), enfin à réclamer la couronne impériale (875). Inversement, quand des morts prématurées eurent fait passer la France au Souabe Charles le Gros (884), elle se trouva un moment absorbée de nouveau dans l'Empire. Tout entiers à ces querelles, les rois carolingiens négligeaient souvent la tâche essentielle, la défense du pays contre les Normands ; Paris, assiégé par ceux-ci en 886, fut, après une valeureuse défense, trahi par Charles le Gros (887). En même temps, pour s'assurer des partisans, les rois prodiguaient les lambeaux du domaine et de l'autorité à leurs fonctionnaires et sujets notables, accordant surtout l'hérédité. Partout, des autorités locales se constituaient, non seulement dans les provinces (Aquitaine, Bretagne, Flandre), mais jusque dans les simples cantons : elles se chargeaient d'assurer aux populations le minimum de sécurité nécessaire pour empêcher la cessation de tout travail. Ce furent ces propriétaires fonciers, grands ou moyens, qui déposèrent Charles le Gros en 888,

1. Voici le texte de ce serment : « Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in adiudha et in cadhuna cosa, sicum om per dreit son fradre salvar dist, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prendrai qui, meon vol, cist meon fradre Karlo in damno sit. »

Digitized by Google

et s'arrogèrent le droit de désigner ses successeurs. Le processus historique qui isolait la France dans l'Europe a été ainsi complètement masqué par l'anarchie grandissante : celle-ci ne devait plus laisser subsister bientôt d'autres liens réels que ceux qui se reformaient çà et là entre les possesseurs du sol.

L'empire franc s'est effondré, non par le fait de ces dissensions, mais parce qu'il n'a pas satisfait à sa mission essentielle : arrêter les païens du Nord et de l'Est. On a vu comment le roi d'Allemagne avait mérité de relever une fois de plus l'Empire (962), et comment ensuite la conversion des païens de l'Est a finalement fait paraître presque inutile l'autorité impériale. La suprématie de l'empereur allemand a été tout de suite méconnue par certains rois, reconnue seulement en théorie par d'autres. La Francie occidentale, qui commence alors à s'appeler France, avait une situation très particulière parce qu'elle resta en général fidèle à des rois carolingiens : les empereurs allemands ne pouvaient se désintéresser de ce qui s'y passait, et ce sont eux en somme qui, au xe siècle, ont décidé de ses destinées.

Parmi les dynasties locales, une surtout s'était signalée dans la lutte contre les Normands. Le premier de ses membres qui soit connu, Robert le Fort, était tombé en combattant contre ces barbares, à Brissarthe (866). Son fils, Eudes, venait de défendre Paris en 886. Ce fut lui que choisirent pour roi les grands de la région gouvernée naguère par Charles le Chauve (888-898). Pourtant le prestige héréditaire des Carolingiens fut assez fort pour ramener sur le trône un petit-fils de celui-ci, Charles le Simple, de 898 à 922. Charles chercha à s'appuyer sur les Normands, auxquels il céda la province qui devint la Normandie (911). Il n'en fut pas moins battu par le fils d'Eudes, et remplacé par un neveu de celui-ci, Raoul (923-936). L'héritier des domaines des Robertiniens, déjà étendus (Ile-de-France, Bourgogne, etc.), fut ensuite Hugues le Grand : il préféra rendre le trône à un Carolingien, Louis IV d'Outre-Mer (936-954). Mais le

Digitized by Google

roi carolingien, désormais dépouillé de presque tous ses domaines, se trouvait réduit à invoquer l'arbitrage du roi de Germanie. Or, quand celui-ci devint empereur (962), il fut dominé par sa méfiance vis-à-vis des héritiers de Charlemagne, d'autant que le successeur de Louis IV, Lothaire (954-985), avait des prétentions sur la Lorraine. L'empereur allemand pouvait compter sur le puissant archevêque de Reims, le Lorrain Adalbéron, adroitement conseillé par son « écolâtre »[1] Gerbert : ils travaillèrent à transférer la couronne du Carolingien au fils d'Hugues le Grand, Hugues Capet. D'autre part, les grands de France ne connaissaient pas ces intrigues, et au contraire, quand la mort de Lothaire (985), puis de Louis V (987), eut laissé le duc de Lorraine, Charles, héritier des Carolingiens, ils répugnèrent à accepter pour roi un vassal de l'Allemagne. Hugues reçut donc la couronne (987) : son élection put être considérée comme une victoire et par l'empereur allemand Otton III, et par les grands de France qui, d'instinct, ne voulaient pas d'un souverain trop puissant. Restait à savoir comment le roi capétien allait se conduire entre ces forces diverses.

Durant le siècle qui suivit, il fut servi, de part et d'autre, par les circonstances.

D'un côté, nous avons dit que l'empereur allemand vit bientôt s'élever au-dessus de lui le pouvoir de la papauté (Grégoire VII, 1073-1085) : les « rois provinciaux » eurent tendance à prendre parti pour le Pape, qui les inquiétait moins que l'Empereur. D'autre part, les grands propriétaires fonciers qui se considéraient comme les pairs du Roi furent absorbés par des expéditions extérieures qui remplacèrent avantageusement les guerres privées où s'usait l'autorité royale (expéditions des Normands en Angleterre et dans les Deux-Siciles ; croisade, 1095-9). Enfin, les communes s'organisèrent dans les domaines sei-

1. Le prêtre qui dirigeait l'école annexée à la cathédrale.

Digitized by Google

gneuriaux et, presque partout, ouvrirent une porte à l'intervention du Roi.

Les premiers Capétiens n'ont pu tirer grand parti de ces circonstances. Mais ils ont duré : chacun d'eux eut soin de faire proclamer son fils roi de son vivant, ce qui assura la permanence de la fonction royale dans la même famille. Après un siècle entier de royauté élective, c'était un point important. Hugues Capet (987-996) a combattu victorieusement les Lorrains et fait reconnaître son autorité éminente jusqu'au delà des Pyrénées, en Catalogne. Robert le Pieux (996-1031) a essayé de rattacher à ses domaines la Bourgogne ; par son mariage avec Constance d'Arles, il a fait connaître le Roi aux Méridionaux. Henri Ier (1031-1060) eut surtout à lutter contre le duc de Normandie : il épousa Anne de Russie, relevant ainsi au dehors le prestige du roi de France. Philippe Ier (1060-1108) intervint dans la querelle de la succession de Flandre ; il eut le bonheur de rester dans son royaume pendant la croisade, étant à ce moment brouillé avec le pape par suite d'un mariage coupable avec Bertrade d'Anjou. En somme, ces rois ne se sont pas contentés de maintenir à peu près intact le riche domaine sur lequel reposait leur force réelle : ils ont maintenu, à titre d'indication, pourrait-on dire, l'autorité royale, dans les limites territoriales fixées depuis le traité de Verdun. Ce n'est pas peu, si l'on suppute les chances de démembrement que couraient toujours et le domaine et l'autorité ; mais l'agrandissement de l'un et de l'autre n'a commencé que par la suite.

Reste à dire un mot de la civilisation européenne qui, sous l'influence des Orientaux, allait connaître une première renaissance au XIIe siècle : on achèvera ainsi de mettre en garde contre la tendance à antidater le début de l'histoire de l'État français. La science, ou ce qu'on appelait alors de ce nom, avait toujours trouvé dans la région française des représentants particulièrement distingués ; le plus illustre est Gerbert, mais on a vu combien fut peu française cette car-

Digitized by Google

rière, qui s'acheva par le pontificat (999-1003). L'art aussi fut bien représenté lorsque commença, après l'an 1000, la reconstruction des églises : mais il est aussi inexact de parler d'un « art roman » unique que d'un régime féodal bien défini, et les églises du Poitou diffèrent autant des édifices normands que de ceux qui se sont élevés alors au bord du Rhin. — La science et l'art sont toujours, de leur nature, plus ou moins universels : la littérature, au contraire, est particulariste. Dans nos contrées, plusieurs dialectes étaient déjà représentés littérairement, mais sous des formes très diverses. Au nord, on avait au XIe siècle des poèmes comme la *Chanson de Roland*, monument bien connu d'une production épique qui naissait sur toutes les routes de pèlerins de l'Europe [1]. Au midi, en France et hors de France, les troubadours allaient semer leurs chansons au XIIe siècle. Mais ni la région destinée à devenir la France n'avait encore pris un rôle dirigeant dans la civilisation européenne, ni une influence unique ne se faisait sentir sur les diverses cultures locales qui se la partageaient : c'est au XIIe siècle seulement qu'Abailard va préparer l'éclat des écoles de Paris, et que Notre-Dame inaugurera une nouvelle architecture vraiment française d'origine, le *gothique*. On ne saurait séparer complètement de tels changements des premiers succès de la politique capétienne.

III

Louis VI et Suger.

Nous espérons avoir donné une idée sommaire, mais exacte, de la situation de la chrétienté en général, et de la France en particulier, au moment où Louis VI le Gros, proclamé roi dès 1101, succéda à son père Philippe Ier (1108). Son règne apparaît, dans l'ensemble, comme la continua-

1. Bédier, *Les Epopées françaises*, 2 vol., 1906-8.

Digitized by Google

tion des règnes précédents. Mais il se trouve que la personne et les actes de ce roi nous sont connus d'une manière plus précise : il faut en profiter.

Louis VI, est resté d'abord pour nous l'ennemi déclaré des châtelains féodaux. Sur les routes qui conduisaient de Paris aux principales villes du domaine capétien, Orléans, Soissons, etc., s'élevaient des châteaux forts qui semblent s'être multipliés à la fin du XIe siècle. Louis VI avait eu à lutter contre leurs possesseurs dès le temps de sa régence ; quand il fut roi, il continua. En 1111, il avait affaire au sire du Puiset, contre lequel l'avait appelé le comte de Blois et de Chartres : le château fut emporté, et, sauf le donjon, livré aux flammes. Au nord, le sire Thomas de Marle occupa le roi pendant presque tout son règne :

« Sa cruauté était tellement inouïe que les bouchers, qui passent pourtant pour insensibles, épargnent plus de douleur au bétail, en l'égorgeant, qu'il n'en épargnait aux hommes. » (Guibert de Nogent [1].)

Il ne succomba qu'en 1130 :

« Quand il eut exhalé son âme noire et atroce, le roi, satisfait d'avoir rendu la paix à l'Église par la mort de ce tyran, se contenta d'exiger la mise en liberté des marchands et d'enlever à la veuve et aux enfants de Thomas la plus grande partie des trésors que le défunt avait si mal acquis. »

Mais on voit que le roi combattait encore de puissance à puissance avec les plus modestes représentants de la hiérarchie féodale.

Sa qualité de souverain comportait pourtant des conflits plus sérieux, soit avec les puissances supérieures, soit avec les grands vassaux. Cherchons à saisir, d'un côté comme de l'autre, les faits nouveaux.

Depuis quarante ans déjà, la conquête de l'Angleterre par

1. Abbé (1054-1124), auteur d'une autobiographie, et des *Gesta Dei per Francos* (histoire de la croisade).

Digitized by Google

le duc de Normandie était une source de dangers pour la maison de France. Louis essayait de séparer à nouveau les deux États, en soutenant contre Henri d'Angleterre son neveu Guillaume Cliton, qui pouvait prétendre à la possession de la Normandie : il fut battu à Brémule, en 1119. Or, le roi d'Angleterre avait marié sa fille à l'empereur Henri V, qui intervint dans la lutte en 1124 ; ici, nous constatons un mouvement jusqu'alors inconnu. Quand le roi apprit que les Allemands se portaient sur la Champagne, il alla prendre à Saint-Denis la bannière royale, et de toutes parts on vint le rejoindre à Reims :

« Un corps est composé des gens de Reims et de Châlons dont le nombre dépasse 60.000, tant cavaliers que fantassins ; dans le second se rangent ceux de Laon et de Soissons, aussi nombreux ; le troisième est composé des gens d'Orléans, d'Etampes et de Paris, y compris la nombreuse armée, toute dévouée au roi, du bienheureux Denis... Le quatrième corps était formé par le comte palatin Thibaut, avec son oncle le noble comte de Troyes, Hugues ; il était venu sur la sommation de la France, *quoi qu'il fût alors en guerre avec le roi de concert avec son autre oncle le roi d'Angleterre.* Dans le cinquième on voyait le duc de Bourgogne et le comte de Nevers. Le vaillant comte de Vermandois, Raoul..., conduit une excellente milice fournie par Saint-Quentin et toute sa terre et armée de cuirasses... L'aile gauche est composée des gens du Ponthieu, de l'Amiénois et du Beauvaisis. Le très noble comte de Flandre, avec 10.000 soldats exercés (il aurait pu en amener le triple s'il eût été prévenu à temps), est à l'arrière-garde ; près d'eux paraissent le duc d'Aquitaine, Guillaume, le valeureux comte de Bretagne, le belliqueux comte d'Anjou, Foulques, qui rivalisent d'ardeur ; mais la longueur du chemin qu'ils avaient eu à parcourir et la brièveté du délai ne leur avaient pas permis d'amener des forces considérables... » (Suger.)

L'Empereur recula. Il avait été irrité surtout de ce que c'était sur les terres du Roi que le Pape avait lancé contre lui l'anathème : la querelle des investitures, qui les divisait, n'avait fini qu'en 1122.

Louis VI nous apparaît ici comme le chef des grands de France contre l'étranger : il intervient aussi plus souvent que ses prédécesseurs dans leurs querelles. C'est ainsi qu'il

Digitized by Google

protégea l'évêque de Clermont contre le comte, dans cette Auvergne où la Loire et l'Allier ouvraient une route facile, de Paris, jusqu'au cœur du Massif Central (1121, 1126). En Flandre, le comte Guillaume le Bon avait été assassiné par les bourgeois de Bruges (1127) : le roi tira du crime une vengeance mémorable, et donna le comté à Guillaume Cliton. Enfin, il termina son règne en exerçant avec profit ses droits de suzerain sur l'Aquitaine. Le duc Guillaume était mort en laissant une fille à marier, Aliénor : le prince héritier Louis alla l'épouser en 1137.

Louis VI eut à prendre position vis-à-vis du mouvement communal : partout, les centres importants réclamaient des seigneurs la définition des charges, jusqu'alors arbitraires, qui pesaient sur le vilain. Louis accorda volontiers des chartes dans ses domaines, à Beauvais (1115), à Soissons (1126). Mais il se montra généralement soucieux surtout de sauvegarder les droits des évêques, à qui appartenait le plus souvent la seigneurie des villes.

Ce qui distingue en somme ce roi, c'est son activité : plus que ses prédécesseurs, il s'est fait connaître dans toute l'étendue du territoire. Cela malgré la difformité physique qui lui valut son surnom et qui l'enleva assez prématurément en 1137.

Mais il a dû surtout sa renommée à son ami d'enfance, Suger, né en 1081, élevé près de lui, et devenu abbé de Saint-Denis en 1122. Suger a écrit, dans le latin fleuri de l'époque, une *Vie de Louis VI*, grâce à laquelle le roi de France, pour la première fois, est pour nous autre chose qu'une figure brumeuse et pâle.

IV

La royauté sous Louis le Jeune.

On reconnaît à plus d'un signe que Louis VI avait fait sentir l'autorité royale plus qu'on n'était habitué à la con-

Digitized by Google

naître depuis trois siècles peut-être : quand il voulut, suivant l'usage établi, faire couronner d'avance son fils Louis (1131), il y eut de sourdes résistances parmi les grands et parmi les clercs, lesquelles attirèrent des représailles violentes :

« Le doyen Hugues, élu à l'évêché d'Orléans, périt sous les coups de quelques téméraires... et Thomas, chanoine de Saint-Victor, fut tué sous les yeux d'Etienne, évêque de Paris. »

dit succinctement Orderic Vital [1], dont le récit embarrassé laisse soupçonner des crimes d'État. Louis VII le Jeune succéda pourtant sans difficulté à son père (1137-1180).

Mais il fut bientôt impliqué dans une guerre contre le comte de Champagne, Thibaut (1143). Le roi s'inquiétait des alliances de celui-ci avec le comte de Flandre et le comte de Soissons, non sans raison : elles attestaient la crainte générale que commençait à inspirer la maison capétienne. C'est au cours de la lutte qui s'ensuivit que fut brûlée l'église de Vitry ; Louis VII allait expier ce crime en partant pour l'Orient.

L'homme qui emporta une telle détermination atteste, par un exemple vivant, le peu de place que tenaient, dans les préoccupations des contemporains, ces premiers efforts des Capétiens. Né en Bourgogne, saint Bernard s'était fait connaître à toute la chrétienté par la réorganisation des ordres monastiques : il tenait alors, sans conteste, la place que les papes du temps ne savaient pas occuper. Il décida le roi de France à s'associer à la nouvelle tentative que faisait la chrétienté pour défendre le royaume créé à Jérusalem (1147) ; le temps était encore loin où le maintien du bon ordre dans le royaume devait apparaître comme l'unique besogne du Roi. Suger, déclaré régent, suffit à cette besogne jusqu'au moment où Louis, après une équipée désastreuse, vint reprendre le gouvernement (1149).

1. Orderic Vital, moine (1075-après 1141), auteur d'une *Histoire ecclésiastique*.

Digitized by Google

On ne peut dire que la notion de l'État se soit précisée sous lui plus que sous son père. Le conseil du roi est encore rudimentaire : avec le prince signent seulement son *sénéchal*, son *chambrier*, son *connétable*, son *bouteillier*, — et son *chancelier* contresigne. Nous avons montré par quelques exemples de quelle armée il disposait, et comment s'exerçait sa justice. Ses revenus sont toujours ceux d'un grand propriétaire foncier ; voici comment Suger, écrivant à Louis VII, résume sa gestion financière :

« Nous avons remis suivant vos ordres aux Frères du Temple [1] l'argent que nous nous disposions à vous envoyer. Le comte de Vermandois a été remboursé de ce qu'il vous avait prêté, c'est-à-dire de 2.800 livres. Votre terre et ceux qui l'habitent, avec l'aide de Dieu, se réjouissent d'une bonne paix. Dans l'attente de votre retour, nous mettons en réserve vos droits de *plaids* [de justice], les tailles et les reliefs de vos seigneuries [droits féodaux], ainsi que les provisions de bouche levées sur vos domaines. »

Plus que son père, Louis VII a été favorable aux villes. C'est lui qui a signé la charte de Lorris en Gâtinais (1155), laquelle a servi de modèle à une foule d'autres. Le roi accorde, entre autres faveurs, aux habitants de Lorris,

« Qu'aucun d'eux n'aille à une expédition de pied ou de cheval d'où il ne pourrait revenir le même jour chez lui, s'il le voulait...

Que nul homme de Lorris ne soit obligé d'en sortir pour plaider devant le seigneur roi...

Nous aurons à Lorris, pour notre service et celui de la reine, un crédit de 15 jours pleins en fait d'aliments...

Nous ordonnons que toutes les fois que le prévôt changera dans la ville, il jurera d'observer fidèlement ces coutumes, et de même feront les nouveaux sergents chaque fois qu'ils seront institués. »

Le roi, ici, agit en simple seigneur féodal : c'est avec l'institution de la « bourgeoisie du Roi », protégeant les habitants des villes en dehors de leur commune, et dans

1. L'ordre du Temple avait été fondé après la croisade. On voit ici comment sa situation d'intermédiaire entre l'Europe et les chrétiens d'Orient fut l'origine de sa puissance financière.

Digitized by Google

toute l'étendue du royaume, qu'il commencera à agir en souverain.

Suger était mort en 1152. Il avait commencé à étudier les annales de la royauté : « l'histoire lui était si familière que, quelque prince ou roi des Français qu'on lui nommât, il en parcourait les actions avec une rapidité et une suite que rien ne pouvait troubler », nous dit son biographe. Avec lui commence la rédaction des *Grandes Chroniques de France* : traduites ensuite en français, elles furent le premier et assez indigne monument historique du dialecte qui allait devenir décidément, au XIIIe siècle, la langue nationale.

Mais l'avenir de la dynastie dépendait de l'issue d'une crise décisive : il s'agissait de savoir si les provinces qui tendaient à s'échapper vers l'Angleterre ou vers l'Espagne seraient retenues dans l'unité française.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LA LUTTE CONTRE LES ANGEVINS ET LES COMTES DE TOULOUSE (1154-1243) [1]

I. L'Ouest et le Midi. — 1° L'Ouest, Henri II Plantagenêt (1154), Louis VII contre Henri II. — 2° Le Midi, les Albigeois, le roi de France et le comte de Toulouse.
II. La défaite des Angevins (1214). — Débuts de Philippe-Auguste et fin de Henri II. — Philippe et Richard, Philippe et Innocent III. — Condamnation de Jean-sans-Terre, la conquête. — Philippe et l'Empire, Bouvines (1214). — Louis de France en Angleterre.
III. La réunion du Languedoc (1226). — Meurtre de P. de Castelnau (1208). — Muret (1213). — Mort de Simon de Montfort. — Le roi de France et les Albigeois, croisade de Louis VIII (1226).
IV. Le règlement (1243, 1258). — Blanche de Castille, paix de Meaux (1229). — Louis IX et Henri III (1242), trêve de Lorris (1243). — Les traités de Paris et de Perpignan (1258).
Accroissement du domaine royal de 1154 à 1243.

Ainsi, dans la grande République dont le lent travail de formation nous apparaît achevé au temps de la Croisade, un être politique distinct, la France, commence à vivre d'une vie propre avec Louis VI, Suger, et Louis VII. Mais son existence est encore très indécise et précaire, parce que les vicissitudes de l'hérédité féodale menacent constamment sa base réelle, territoriale. Du côté de l'Est, il est vrai, la France est protégée, au moyen âge, par le caractère du voisin : l'Empereur, en conflit permanent avec le Pape. Mais, à l'Ouest, les tendances séparatistes ont trouvé un fort point d'appui par delà la Manche, et, au Midi, elles ont été accentuées par des différences intellectuelles qui croissaient

1. Luchaire, *Innocent III*, 1905 sqq.

Digitized by Google

avec le progrès général. C'est la lutte soutenue par la dynastie capétienne contre ces deux efforts de séparation qui fait l'intérêt de la période où nous entrons (1154-1243).

I

L'Ouest et le Midi.

La première et la plus dangereuse des sécessions qui se dessinaient au XIIe siècle était le résultat d'un enchaînement d'événements dont le dernier terme fut l'avènement de Henri II Plantagenêt au trône d'Angleterre en 1154. Depuis 1066, le duc de Normandie était en même temps roi d'Angleterre, et c'était déjà là une source de préoccupations constantes pour le Capétien. Mais en outre, au cours du XIIe siècle, un mariage avait associé la dynastie des Plantagenêts d'Anjou à la famille ducale de Normandie. Puis, pendant la seconde croisade, Louis VII avait conçu de graves soupçons sur la conduite de la reine, Aliénor d'Aquitaine : répudiée au retour, elle donna sa main et son duché à Henri Plantagenêt (1152). En 1154, celui-ci devenait roi d'Angleterre. Il tenait toute la côte française de la Somme aux Pyrénées, l'embouchure de tous les grands fleuves. Il avait trouvé en Angleterre, importé par les rois normands, un système d'administration déjà sensiblement plus centralisé que le système capétien, et qu'il s'efforça d'établir sur le continent. Bref, Henri II était, au point de vue des ressources matérielles, beaucoup plus fort que son suzerain français.

Louis VII le sentit, et lutta autant qu'il put. Dès 1152, nous le trouvons en guerre avec son vassal. Après l'avènement au trône d'Angleterre, en 1159, il contrecarra fortement une tentative d'Henri pour faire valoir ses droits de suzeraineté sur Toulouse : cette fois-là, le Plantagenêt recula spontanément. Bientôt, son adversaire trouva des auxiliaires dans son camp même, quand éclata le conflit iné-

Digitized by Google

vitable entre le roi centralisateur et l'archevêque Thomas Becket, représentant des prétentions de l'Église anglaise. Le prélat, condamné, se réfugia en France :

« Je vous prie instamment, écrivait Henri à Louis, de ne pas permettre que cet homme chargé de crimes, ou qui que ce soit de ses adhérents, séjourne sur vos terres, ni qu'aucun des vôtres prête à mon plus grand ennemi secours, appui ou conseil, car je proteste que vos ennemis ou ceux de votre royaume n'en recevraient aucun de ma part ni de celle de mes gens » (1165).

Louis VII n'hésita pas à affronter la lutte pour Thomas Becket, et finit par obtenir le pardon du prélat rebelle : on sait que Becket, à peine rentré à Cantorbéry, y fut assassiné (1171). Le roi de France était apparu, en face du roi anglais, comme en face des tyranneaux d'Auvergne, le protecteur de l'Église.

Il trouva d'autres alliés dans la famille même de Henri, sombre et sensuelle famille, où les époux, les parents, les enfants, étaient sans cesse en lutte les uns avec les autres. Henri Court-Mantel, associé pourtant par son père à la couronne d'Angleterre, n'en fut pas moins l'instrument des intrigues capétiennes contre lui : quand Philippe, fils de Louis, fut couronné à Reims en 1179, un an avant la mort du roi de France, le fils de Henri II affecta de paraître à la cérémonie, et « avec les autres princes et prélats criait moult hautement : *Vive le roi ! vive le roi !* » (Chron. de Saint-Denis.)

Malgré une certaine inconsistance qui le fit appeler par les contemporains, jusqu'à sa mort en 1180, Louis *le Jeune*, Louis VII avait fini par avoir nettement conscience du péril angevin, que lui-même avait tant contribué à aggraver; mais il laissait la puissance des Plantagenêts subsister entière devant son successeur.

Au Midi, le danger de sécession ne provenait pas d'un ensemble de circonstances fortuites, mais d'une différence psychologique qui aurait pu aboutir à une rupture complète

Digitized by Google

Cette différence était déjà apparue aux gens du Nord, quand le roi Robert avait épousé Constance d'Arles : elle s'était accentuée depuis, parce que le Midi avait vu naître une civilisation véritable, surtout à partir du moment où la Croisade rendit plus actif le commerce méditerranéen. Au XIIe siècle, le comté de Toulouse était le centre d'une zone linguistique et intellectuelle qui comprenait, d'un côté l'Aquitaine et l'Aragon, de l'autre la Provence et la Lombardie. Là régnaient les *troubadours*, dont les poésies légères et passionnées ont été goûtées depuis le Limousin jusqu'en Sicile. Les mouvements religieux se propageaient d'une extrémité à l'autre de la zone : les *Vaudois*, issus de Lyon, étaient représentés à Milan comme à Toulouse, et de même les *Cathares*, qui allaient encore plus loin dans l'opposition à l'Église.

En effet, le trait le plus original de la civilisation méridionale était une certaine indifférence religieuse. Elle avait favorisé la diffusion de doctrines hérétiques comme celles que nous venons de nommer : les Cathares s'appelaient aussi *Albigeois*. Le fond de leurs idées venait d'Orient : c'était la croyance à un dieu du mal, aussi puissant que Dieu. Il est difficile de préciser davantage : les enquêtes instituées contre les hérétiques n'ont pas fait la lumière, et eux-mêmes eussent peut-être été embarrassés de définir exactement leur réaction contre l'orthodoxie. Le renseignement le plus précis peut-être est fourni par un procès fait à la fin du XIIe siècle à deux Méridionaux ; ils durent déclarer qu'ils croyaient :

1° Qu'il n'y avait pas un double principe du bien et du mal, mais un Dieu créateur unique ;

2° Que tout prêtre, même adultère et criminel, avait le pouvoir de consacrer l'hostie ;

3° Que les enfants étaient sauvés par le baptême et que toute autre imposition des mains était hérétique ;

4° Que l'état de mariage n'était pas un obstacle au salut ;

5° Que les archevêques, moines, templiers, etc., seraient sauvés ;

Digitized by Google

6° Qu'il fallait visiter les églises, vénérer les saints, respecter les prêtres et payer la dîme.

Voilà donc ce qu'on les soupçonnait de ne pas croire. Ajoutons que, le serment sur l'hostie ayant été déféré aux accusés, ils le refusèrent : ce qui était encore, paraît-il, un signe d'hérésie cathare ou albigeoise.

Le roi de France était bien le suzerain de tous les seigneurs de la région dite plus tard « Langue d'oc ». Nous avons vu Louis VII intervenir à Toulouse contre Henri II, et le cas se présenta de nouveau après l'avènement de Philippe-Auguste, en 1188. A cette date, le comte de Toulouse Raimon V était de nouveau en armes contre le Plantagenêt : le roi de France le dégagea par une vigoureuse diversion sur la Loire.

Au fond, la « nation » méridionale avait sa vie à part, et il fallut la formidable secousse religieuse dont ce pays fut le théâtre principal pour le faire rentrer dans l'unité française.

II

La défaite des Angevins (1214).

Philippe-Auguste, monté sur le trône en 1180, à quinze ans, fut avant tout l'ennemi de la puissance angevine. A ses débuts, cependant, il eut affaire aussi aux autres grands vassaux, et il déploya contre eux une activité qui les ramena vite au sentiment de la réalité. Le comte de Flandre avait pris le château de Dampierre, et déclarait : « Rien de fait encore, si je ne brise les portes de Paris avec les chevaliers de Flandre, si je n'établis mes *dragons* (emblème de la maison flamande) sur le Petit-Pont, et si je ne plante ma bannière au milieu de la rue de la Calandre » [1]. Mais la

1. D'après Rigord, médecin languedocien, historiographe attitré de Philippe.

Digitized by Google

vue de l'armée royale le découragea ; il acheta la paix en cédant définitivement le Vermandois. — Hugues de Bourgogne qui, nous dit-on, persécutait les églises, vit le roi de vingt ans attaquer et prendre son château de Châtillon-sur-Seine. Philippe-Auguste eut aussi à se plaindre du comte de Champagne, qui le trahit au cours de la lutte contre Henri II : mais, les premières leçons données, il put se consacrer uniquement à la lutte principale.

Comme son père, il se servit, contre Henri II, des propres fils du roi d'Angleterre. Mais Henri Court-Mantel était mort en 1183, et Richard, comte de Poitou, soutint d'abord son père. En 1187, Philippe-Auguste avait commencé la guerre pour dégager le comte de Toulouse : Henri et Richard vinrent à sa rencontre jusqu'à Bonmoulins, puis une trêve fut signée. Peu après, Richard était en armes contre son père, et il était soutenu secrètement par son frère Jean. Le malheureux Henri II ignorait la complicité de celui-ci. Quand, négociant avec Philippe, il réclama la liste des rebelles qu'il avait à amnistier, ce fut le nom de Jean qu'on lui donna d'abord : « Assez m'en avez dit ! » s'écria-t-il, et il attendit la mort (1189). Richard Cœur-de-Lion, qui lui succéda, fut d'abord l'ami du roi de France, et tous deux partirent pour l'Orient, où les conquêtes de Saladin appelaient une nouvelle croisade.

Mais, dès la Sicile, des dissentiments éclatèrent au sujet d'Alix, sœur de Philippe, que Richard avait promis d'épouser. Il s'y refusait maintenant, et il fallut arranger l'affaire par un traité (mars 1191). Les deux rois purent paraître ensemble devant Saint-Jean-d'Acre, mais Philippe se dégoûta vite de la Terre Sainte. Il revint pour intriguer contre Richard avec le frère de celui-ci, Jean, pendant que son ancien compagnon d'armes, fait prisonnier sur le chemin du retour par un ennemi personnel, était retenu en Autriche : « Pas n'est merveille si j'ai le cœur dolent, chantait Richard, lorsque mon seigneur met ma terre au pillage. S'il lui souvenait de notre serment que nous fîmes tous deux en commun, bien sais-je vraiment qu'ici longtemps ne serais

Digitized by Google

prisonnier. » On conçoit que Richard soit revenu en Angleterre altéré de vengeance ; il fit construire le Château-Gaillard pour barrer l'entrée de la Normandie, et commença une guerre offensive. Il nous a raconté lui-même sa victoire à Courcelles (1198) :

« Le roi de France, nous a-t-on dit, a bu dans la rivière, et vingt de ses chevaliers s'y sont noyés. Notre lance a renversé Mathieu de Montmorency, Alain de Couci et Foulques de Gilerval, que nous avons pris avec environ cent autres chevaliers... On a capturé 200 destriers, dont 140 bardés de fer. »

Heureusement pour Philippe, Richard fut tué devant le château de Chalus en Limousin (1199), et Jean sans Terre, son successeur, menacé par la compétition du jeune Artur de Bretagne, fils d'un frère aîné, se résigna à traiter au Goulet (1200) : « Nous recevrons Artur en homme lige, et c'est de nous qu'il tiendra la Bretagne », déclarait Jean.

A ce moment, Philippe était brouillé avec la puissance qui soutenait si constamment la maison capétienne. Après avoir demandé en mariage Ingeburge de Danemark, il l'avait répudiée pour épouser Agnès de Méranie. Le pape Innocent III refusa de ratifier l'annulation du mariage, et, comme le roi résista, le royaume fut mis en interdit (1200) :

« Que toutes les églises soient fermées, que personne n'y soit admis, si ce n'est pour faire baptiser les petits enfants... Ceux qui demanderont à se confesser seront entendus sous le portique de l'église : dans les églises dépourvues de portique, on pourra seulement, lorsqu'il fera de la pluie ou du mauvais temps, ouvrir une des portes et entendre les confessions sur le seuil, en laissant dehors tous les fidèles, excepté celui ou celle qui se confessera ; mais la confession aura lieu à haute voix, de manière que le pénitent et le confesseur soient entendus de tous ceux qui seront hors de l'église... »

Philippe-Auguste finit par comprendre que le Pape, dans cette affaire, était dans son rôle et dans son droit : il reprit Ingeburge en 1203, et recouvra une alliance qu'il savait précieuse.

Digitized by Google

Le jeune Artur de Bretagne avait succombé dans l'intervalle, et l'on disait couramment qu'il avait été assassiné par Jean sans Terre : Philippe somma celui-ci de comparaître devant ses pairs, et le fit condamner par contumace. Voici comment l'historien anglais Mathieu de Paris, cinquante ans plus tard, a entendu parler du procès en Angleterre :

Jean avait demandé un sauf-conduit ; le roi Philippe répondit, « mais ni d'un cœur ni d'un visage serein » : « Volontiers, qu'il vienne en paix et en sûreté ». Et l'évêque [ambassadeur de Jean] : « *Et qu'il s'en retourne de même, seigneur* ? » Et le roi : « Oui, si le jugement de ses pairs le lui permet. » Et, comme les envoyés le suppliaient..., le roi de France, irrité, répondit : « Non, de par tous les saints de France, à moins que le jugement n'y consente. »

Jean ne vint pas, et fut condamné à la confiscation de tous ses fiefs français. Le seul point difficile, dans l'exécution du jugement, fut la prise de Château-Gaillard (1204) : mais la chute de cette forteresse amena la conquête de la Normandie, qui se trouva ainsi, au bout de cent cinquante ans, séparée de nouveau de l'Angleterre. Philippe occupa ensuite l'Anjou, le Poitou. Il maintint, dans l'ensemble, le régime angevin, par exemple en ce qui concerne les communes : les *Etablissements de Rouen*, qui avaient servi de type aux chartes octroyées par les Plantagenêts, furent maintenus.

Au milieu de ce conflit avec le roi anglais, Philippe avait été amené à prendre parti dans la querelle de succession allemande : le Pape refusait de reconnaître comme empereur Otton de Brunswick. Le roi, pour d'autres raisons, essaya un moment de soutenir les prétentions du duc de Lorraine (1208), et signa même avec celui-ci des conventions sur les rapports de l'Empire et du royaume : « Si d'aventure quelque différend survenait..., ce différend serait soumis entre Péronne et Cambrai au jugement de deux arbitres légitimes et suffisants pour chaque partie. Si les quatre arbitres ne pouvaient s'accorder, ils en choisiraient un cin-

Digitized by Google

quième..., et termineraient ainsi la querelle... » Tout cela resta à l'état de projet, et Philippe finit par soutenir purement et simplement l'anticésar Philippe de Souabe : mais il amena ainsi Otton à aider de ses armes Jean sans Terre. En 1214, pendant que les Anglais attaquaient par le Poitou, quelques-unes de leurs troupes vinrent se joindre aux Allemands sur les terres du comte de Flandre, qui faisait partie de la coalition. Philippe vint à leur rencontre jusqu'à Bouvines (27 juillet 1214) avec les milices du nord de la France.

La bataille qui suivit est encore une bataille du moyen âge au point de vue militaire, une bataille de chevaliers, où les gens des communes, Français ou Flamands, ont un rôle bien sacrifié. Le roi Philippe-Auguste fut un instant entouré par des piétons :

« Il allait s'ouvrant un chemin vers Otton, lorsqu'un homme, plus audacieux que les autres, perça les mailles de sa cuirasse entre sa poitrine et sa tête. La pointe de fer, poussée par un bras vigoureux, s'enfonça tant qu'elle trouva le bois, à travers un triple collier, jusqu'au fer, qui repoussa toute blessure tout près de la peau, et précisément au-dessous du menton. » (Guillaume le Breton [1]).

Le roi fut longtemps au milieu de ces gens, qui ne purent lui faire le moindre mal.

Ce qui est plus moderne que le combat même, ce sont les réjouissances auxquelles donnèrent lieu la victoire et le retour du Capétien. Les paysans et les moissonneurs interrompaient leurs travaux pour voir le comte de Flandre, Ferrand, qu'on amenait prisonnier ; les écoliers de Paris prolongèrent les fêtes pendant sept nuits consécutives. Il y eut là vraiment un mouvement national et populaire.

Les conséquences de la bataille furent européennes. Otton ne put garder la couronne de l'Empire. Jean sans Terre, qui avait été battu en même temps par le prince Louis, sur la Loire, vit ses sujets anglais se révolter contre lui et lui arracher la *Grande Charte* (1215). Comme il viola les pro-

1. Chapelain de Philippe et témoin oculaire, auteur d'une *Philippide* et d'une vie du roi en prose.

Digitized by Google

messes faites, les barons et les bourgeois appelèrent Louis de France (1216). Philippe ne voulut pas se compromettre dans cette tentative blâmée par le Pape, et confisqua pour la forme les domaines de son fils et des barons qui l'accompagnaient. D'ailleurs, la mort de Jean, qui laissait un fils enfant, Henri III, rallia à la dynastie angevine la plupart des Anglais. Une bataille navale rendit les Anglo-Aquitains maîtres de la mer ; Louis se fit payer 15.000 marcs et revint en France (1217). On renonça à attaquer l'Angleterre chez elle.

Mais Philippe conserva ses projets sur la dernière possession continentale de l'Anglais : la Guyenne. Pendant tout son règne, il ne se passa pas deux printemps de suite qu'il ne fût en lutte avec le roi anglais et ses barons. Et, quand il mourut en 1223, Louis VIII continua ces expéditions en Guyenne.

Philippe-Auguste a été le premier politique de la dynastie : aussi actif que Louis VI, il montre plus de suite dans ses vues, de ténacité dans ses actions. D'ailleurs, il avait un but plus précis, et qu'il atteignit : la destruction de l'empire angevin. A sa mort, le péril de l'Ouest était écarté.

III

La réunion du Midi (1226).

Philippe-Auguste eut l'habileté ou la chance de rester étranger aux événements tragiques dont le Midi avait été le théâtre durant son règne.

Nous avons parlé de l'état du Midi au XIIe siècle. Le pape Innocent III, qui reçut la tiare en 1198, s'était préoccupé tout de suite de cette situation. Il essaya de s'appuyer sur les autorités sociales pour enrayer les progrès de l'hérésie. Mais le Midi était tombé à un degré d'anarchie religieuse extraordinaire. Les barons y tenaient des assises où ils pro-

Digitized by Google

voquaient des joutes entre cathares et orthodoxes. Les villes, bien plus indépendantes que dans le Nord, répugnaient à sévir contre une fraction notable de leurs citoyens. Le légat du pape, Pierre de Castelnau, essaya vainement d'obtenir du principal seigneur, Raimon VI de Toulouse, des mesures de rigueur : il s'emporta contre le comte, et fut assassiné par un écuyer (1208).

Alors Innocent III n'hésita plus à proclamer pour la première fois une « croisade » contre une terre chrétienne. Il fut écouté aussitôt dans le nord de la France : on prétendit que 20.000 chevaliers, 200.000 vilains, s'ébranlèrent pour saisir la riche proie offerte. A leur tête se signala très vite le comte Simon de Montfort. Béziers fut prise, et les habitants massacrés. Les cruautés commises témoignent de la profondeur des haines ethniques et religieuses soulevées :

« A la prise de Lavaur, on entraîna hors du château Aimeri, seigneur de Montréal, et d'autres chevaliers au nombre de 80. Le noble comte de Montfort ordonna aussitôt qu'on les suspendît tous à des potences ; mais dès qu'Aimeri, qui était le plus grand d'entre eux, eut été pendu, les potences tombèrent, car, dans la grande hâte où on était, on ne les avait pas suffisamment fixées en terre. Le comte, voyant que cela entraînerait un grand retard, ordonna qu'on égorgeât les autres ; et les pèlerins, recevant cet ordre avec la plus grande avidité, les eurent bientôt tous massacrés en ce même lieu. La dame du château... fut jetée dans un puits que l'on combla de pierres... »

(Pierre de Vaux de Cernai, témoin oculaire.)

La croisade, dirigée contre les hérétiques, ne tarda pas à tourner au profit d'ambitions temporelles. En particulier, Simon de Montfort recueillit l'héritage du vicomte de Béziers, et prétendit à celui de Raimon de Toulouse. Plutôt que de se soumettre aux gens du Nord, les méridionaux s'adressèrent à Pierre II d'Aragon, qui avait d'ailleurs plus d'un vassal au nord des Pyrénées. Il venait de triompher des Maures à Las Navas de Tolosa (1212) [1] ; il s'avança

1. « Au moins tout l'Occident le croyait », dit Luchaire (*Innocent III la Croisade des Alb.*, p. 196).

Digitized by Google

avec plus de 30.000 hommes, dit-on, jusqu'à Muret, au sud de Toulouse (1213). Il avait déclaré qu'il voulait sauver Raimon : « Et comme il a épousé ma sœur, et que j'ai marié mon autre sœur à son fils, j'irai les aider contre ces misérables qui veulent les déshériter. » (Chanson de la croisade, du clerc-troubadour Guilhem de Tudèle.) Le roi d'Aragon fut battu et tué à Muret, et les méridionaux restèrent livrés à eux-mêmes.

Mais le pape Innocent III avait poursuivi un but religieux, et ne se souciait guère de transférer l'héritage des seigneurs du Languedoc à Montfort. Au concile de Latran (1215), il reçut Raimon VI aussi amicalement qu'il lui fut possible. Les Toulousains, ainsi encouragés, repoussèrent Montfort, qui vint mettre le siège devant la ville :

« Il y a dans la ville une pierrerie que fit un charpentier : la pierre est lancée du haut de Saint-Sernin... Et la pierre vint tout droit où il fallait, et frappa si juste le comte sur le heaume d'acier, qu'elle lui mit en morceaux les yeux, la cervelle, les dents, le front, la mâchoire, et le comte tomba à terre mort, sanglant et noir... » (Chanson de la croisade.)

Amauri de Montfort hérita des prétentions de son père.

On était alors en 1218, et le roi de France s'était tenu à l'écart, malgré les invites réitérées du Pape. Philippe-Auguste avait précisé la situation dès 1208 :

« En ce que vous [le Pape] offrez la terre de Toulouse au premier occupant, sachez qu'après en avoir conféré avec des hommes lettrés et éclairés, nous croyons que vous n'avez pas ce droit, tant que ledit comte n'aura pas été condamné comme hérétique. Lorsque cette condamnation aura eu lieu, alors seulement vous devez nous le signifier, et nous inviter à livrer sa terre comme appartenant à notre fief... »

En 1216, il avait envoyé son fils Louis inspecter le pays, et se montra fort irrité de l'usurpation des Montfort : « J'ai encore l'espoir qu'avant peu le comte de Montfort et son frère périront à la peine, car Dieu est juste, et il permettra que ces comtes y meurent, parce que leur cause n'est ni

Digitized by Google

bonne, ni juste, » — ainsi le fait parler un historien languedocien. Le roi Louis VIII montra tout d'abord la même réserve. Mais la situation changea quand Montfort eut transféré ses droits au roi : alors Louis écouta le légat et se croisa (1226).

L'armée se réunit à Bourges, et, par Nevers et Lyon, arriva à Avignon : l'obstination de cette ville dans l'hérésie la faisait excommunier depuis sept ans. Avignon tomba, et le roi y fit raser 300 maisons à tourelles. Puis il reçut la soumission des villes jusqu'à quatre lieues de Toulouse. Mais, en revenant, il mourut à Montpensier (1226). Le litige resta pendant avec Raimon VII de Toulouse.

En attendant, les ravages de la guerre avaient porté un rude coup à la civilisation qui naissait en ces régions. La surveillance rigoureuse des hérétiques, l'*Inquisition*, avait commencé. La royauté fera pourtant oublier assez vite à ces provinces la dureté de la réunion : elle les trouvera fidèles dans la guerre de Cent Ans.

IV

Le règlement (1243, 1258).

Malgré la conquête décisive de la Normandie et l'écrasement du Languedoc, les questions politiques n'étaient réglées définitivement ni d'un côté ni de l'autre, ni à l'Ouest, ni au Midi, lorsque la royauté passa à Louis IX, encore enfant, et le pouvoir à sa mère Blanche de Castille (1226) : mais la reine avait des qualités toutes viriles d'intelligence et de volonté, et sut maintenir les résultats acquis.

Les premiers temps du nouveau règne furent troublés, suivant l'usage, par les guerres avec les grands vassaux, Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, et Thibaut de Champagne. Un moment, la reine et le roi furent coupés de Paris :

Digitized by Google

« Et me conta le saint roi, dit Joinville [1], que lui et sa mère qui étaient à Montlhéry n'osèrent venir à Paris jusques à quant ceux de Paris ne vinssent les querir avec armes ». La comte de Champagne et le duc de Bretagne finirent par se soumettre ; mais pendant ce temps le sénéchal Imbert de Beaujeu était resté seul en face de Raimon VII. Enfin, en 1229, Blanche de Castille put porter son attention de ce côté, et le comte traita à Meaux : il ne conserva guère que Toulouse et ses environs, et ce fut à la condition de léguer ses terres à sa fille, fiancée à Alphonse, frère du roi.

Les seigneurs du nord de la France n'étaient pas, comme lui, à bout de forces : ils donnèrent encore des inquiétudes à la reine mère, puis, à partir de 1236, au roi devenu majeur. Mais la seule lutte sérieuse eut lieu contre le comte de la Marche, parce que derrière lui était Henri III d'Angleterre. En 1242, le roi dut se porter en personne sur la Charente. Au pont de Taillebourg, on aperçut bien les Anglais, mais sans qu'ils osassent combattre : la bataille fut livrée à Saintes, et les Anglais battus ; « illec furent pris 22 chevaliers et 4 hauts clercs et nobles avec 11 sergents » (Guillaume de Nangis [2]). Le comte de la Marche se reconnut vassal d'Alphonse, frère du roi et duc de Poitiers, tandis que le roi d'Angleterre obtenait une trêve. Le comte de Toulouse s'était laissé entraîner une dernière fois : il dut renouveler à Lorris la convention de Meaux (1243), cette fois définitivement.

Ce n'est pourtant que lorsque Louis IX sera revenu de la croisade qu'il pourra régler définitivement les deux questions. En 1258, il fit venir Henri III à Paris pour signer le traité final : l'Anglais conserva la Guyenne, et Bordeaux resta, pendant tout le moyen âge, une ville à moitié anglaise. La même année (1258), Louis avait achevé de régler la question du Languedoc avec le roi d'Aragon

1. Voir plus loin, p. 55.
2. Moine bénédictin de la fin du XIIIe siècle, biographe de saint Louis.

Digitized by Google

(traité de Corbeil ou de Perpignan) : il renonça au Roussillon, au centre important de Montpellier, et en revanche l'Aragonais abandonna tous ses droits sur les fiefs languedociens.

Ce fut donc saint Louis qui mit un terme aux deux grands conflits qui avaient tenu en suspens pendant cent ans l'avenir de l'État français, et il les termina, en somme, à l'avantage de la dynastie capétienne.

Le résultat évident, saillant, de ces deux crises, c'est l'accroissement énorme du domaine royal. Les premiers Capétiens avaient été les premiers propriétaires fonciers de France, mais c'étaient des propriétaires fonciers de tous points comparables avec leurs vassaux directs. Or, Philippe-Auguste fit passer le nombre des *prévôtés* [1], de 38, à 49 en 1202, à *94* en 1223 ! Sous saint Louis, on en compta 132. Il n'y avait plus guère de grands fiefs indépendants que la Champagne (pour peu de temps encore), la Bretagne, la Flandre et la Guyenne.

Il est vrai que le domaine était déjà morcelé à nouveau par les *apanages* constitués aux princes du sang, Alphonse de Poitiers, Charles d'Anjou, Robert d'Artois : mais le droit féodal multipliait les cas où l'apanage revenait à la branche royale, et en fait cette coutume n'a été dangereuse que dans la région de l'Est, et dans les circonstances toutes spéciales qui devaient faire la grandeur de la maison de Bourgogne.

Il va de soi que l'extension du domaine avait fait prendre au pouvoir royal un aspect tout nouveau. Et d'autre part, ce pouvoir fortifié ne contribuait pas peu à donner à la France une place éminente dans la civilisation catholique. C'est sur ces deux points que nous insisterons dans le chapitre suivant.

1. Le domaine capétien était administré par des prévôts (cf. p. 35).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LA ROYAUTÉ SOUS SAINT LOUIS ET PHILIPPE LE BEL ET LA FRANCE (1243-1337)

I. Saint Louis. — Blanche de Castille et Louis IX. — La 7e croisade (1248-1254). — Louis IX *apaiseur*. — Saint Louis (1226-1270).
II. La royauté. — Le gouvernement royal, baillis et sénéchaux. — L'armée. — La justice, le Parlement. — Revenus, la monnaie.
III. Philippe le Bel — Philippe le Hardi et Charles d'Anjou. — Philippe le Bel (1285-1314) et Edouard Ier, la Flandre. — Lyon. — Philippe le Bel et Boniface VIII, les Templiers, Dante (1311).
IV. La royauté et la nation. — Les premiers États généraux (1302). — Les mouvements de 1314. — Les États généraux et la loi salique, Philippe de Valois (1328). — France et Angleterre.
V. Éclat de la France. — Influence du progrès monarchique sur la situation du pays, Paris. — Le luxe, l'aisance dans les campagnes, l'aisance dans les villes, l'argent. — Éclat intellectuel, Université de Paris, Notre-Dame, la langue française.

Nous avons vu la royauté capétienne lutter pour l'existence. Il est temps de voir maintenant quels besoins de force et de justice satisfait l'État ainsi formé, et quelles ont été les conséquences des faits politiques pour la civilisation dans la région française. C'est un moment favorable pour cela que l'intervalle de calme relatif qui s'étend entre 1243 et 1337, entre la première lutte contre les rois d'Angleterre et la guerre de Cent Ans proprement dite.

I

Saint Louis.

La royauté avait passé en 1226 à Louis IX, pour lequel Blanche de Castille, sa mère, gouverna jusqu'en 1236. A

Digitized by Google

cette date, la reine mère céda officiellement le pouvoir à son fils devenu majeur, et son besoin d'autorité ne s'exerça plus guère que sur le ménage royal, au grand détriment de la reine Marguerite de Provence. Mais Blanche de Castille fut toujours consultée par Louis, et reprit même le gouvernement pendant la 7e croisade : la nouvelle de sa mort trouva le roi et sa femme en Orient (1252) :

« Quand je vins là [auprès de la reine Marguerite], dit Joinville, je trouvai qu'elle pleurait, et lui dis que vrai disait celui qui dit que l'on ne doit femme croire : car ce était la femme que vous plus haïssiez et vous en portez tel deuil ! Et elle me dit que ce n'était pas pour elle que elle pleurait, mais pour la mésaise que le roi avait du deuil qu'il menait. »

Nous avons parlé déjà de la guerre contre Henri III (1242) : elle n'était que suspendue par une trêve quand Louis partit pour l'Orient. Louis IX s'était déjà montré guerrier intrépide, administrateur vigilant, roi consciencieux ; c'est dans cette période que se place le mot bien connu à son fils aîné : « Beau fils, je prie que tu te fasses aimer au peuple de ton royaume ; car vraiment j'aimerais mieux qu'un Écot vînt d'Écosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loyalement, que tu le gouvernasses mal apertement. » Mais c'est en Orient que s'est fondée la réputation universelle de Louis.

Il s'était croisé au cours d'une maladie dangereuse : « Lorsque la reine, sa mère, ouït dire que la parole lui était revenue, elle s'en fit si grande joie, comme elle put plus. Et quand elle sut qu'il fut croisé, ainsi comme lui-même le contait, elle mena aussi grand deuil comme si elle le voyait mort. » (Joinville.) En effet, l'expédition, dirigée sur l'Égypte, fut, en elle-même, fertile en désastres. Louis s'embarqua à Aigues-Mortes en 1248 : battu à Mansourah dès avril 1249, il fut prisonnier des Mameluks. Retiré en Syrie, il n'avait plus que 1.500 chevaliers : il dut se borner à réparer de ses deniers les fortifications des places restées aux chrétiens. Cependant, le royaume ne laissait pas de souffrir de son

Digitized by Google

absence : témoin le soulèvement des paysans (*Pastoureaux*) qui voulaient aller délivrer le roi, et auxquels il fallut faire la chasse (1251). Louis rentra enfin en 1254. Mais sa conduite en Orient, son courage militaire, sa douceur dans l'adversité, tout cela avait fait une impression profonde en Europe ; on savait par exemple comment, à Cypre, son vaisseau avait failli périr, et comment il avait refusé de le quitter pour ne pas abandonner les pèlerins qui l'accompagnaient : « dont j'aime mieux mon corps et ma femme et mes enfants mettre en la main Dieu, que je fisse tel dommage à si grand peuple comme il y a céans ». (Joinville.) Dès ce moment, Louis avait presque l'auréole d'un saint.

Il joua partout, dans les années qui suivirent, le rôle d'*apaiseur* que la Papauté laissait échapper au cours de sa lutte inexpiable contre les Hohenstaufen. L'exemple le plus connu est son intervention entre Henri III d'Angleterre et ses barons rebelles (1264). Louis IX se prononça pour le roi, et les barons n'obéirent d'ailleurs pas à sa sentence d'arbitre ; mais ils étaient si convaincus de son impartialité qu'ils s'adressèrent de nouveau à lui un peu plus tard. Son abstention dans la lutte des Papes et des Empereurs fut plus méritoire encore, pour un chrétien comme lui, que son désintéressement au cours de la guerre civile anglaise : malgré sa soumission au Saint-Siège, il se refusa constamment à intervenir au risque d'envenimer la querelle. C'est sans son appui, presque sans son aveu, que son frère Charles d'Anjou alla enlever aux héritiers de Frédéric II le royaume de Naples (1266-8).

A voir son autorité dans la chrétienté, on comprend l'obéissance absolue qui lui était rendue en France, et la paix dont jouit le royaume pendant la seconde partie du règne. La croisade nouvelle que le roi entreprit, et qu'il dirigea contre Tunis pour profiter de la coopération de Charles d'Anjou, mit le sceau à sa réputation (1270). Il partit déjà très malade : « La faiblesse de lui était si grande, dit Joinville, qu'il souffrit que je le portasse dès l'hôtel du comte d'Auxerre, là où je pris congé de lui, jusques aux Cordeliers,

Digitized by Google

entre mes bras. » Il mourut le 25 août. Quand Philippe III le Hardi ramena le cercueil, on parla déjà de miracles : ce mouvement d'opinion, étendu et profond, aboutit à la canonisation de Louis IX, sous Philippe le Bel (1297) — et ce, par décision du pape Boniface VIII !

Enfin, saint Louis a trouvé un biographe dans un de ses compagnons d'armes, le sire de Joinville, sénéchal de Champagne. Celui-ci consacra sa longue vieillesse à écrire une « vie de saint » qui est restée le document le plus connu sur le roi : les histoires du départ pour la croisade, de la reine et du vieux chevalier, de la discussion sur les péchés mortels, dont le sincère Joinville aurait préféré commettre trente plutôt que d'être lépreux, etc., etc., sont encore dans toutes les mémoires. Mais d'autre part Joinville a fait un peu trop le roi à son image : « prud'homme » certes, mais un peu naïf — j'allais dire un peu enfant. On ne voit pas assez, chez lui, ce qu'il y eut en saint Louis de virilité, d'intelligente fermeté : en réalité, on ne saurait exagérer l'action personnelle de ce roi dans la constitution du gouvernement capétien. Non qu'il ait introduit des innovations capitales, sauf (dans une certaine mesure) le Parlement de Paris : il a introduit plutôt de bonnes habitudes que de fortes institutions, — ce que les générations suivantes appelaient quelquefois « les bonnes coutumes du temps de Monseigneur saint Louis ».

II

La Royauté.

Le moment est venu de jeter un coup d'œil sur les institutions capétiennes : encore une fois, les éléments en étaient presque tous antérieurs à Louis IX, mais c'est lui qui les a régularisés, consacrés surtout par l'usage qu'il en a fait. Son fils Philippe le Hardi (1270-1285) n'a guère rédigé d'ordonnances que pour mettre par écrit les traditions pater-

Digitized by Google

nelles, — si, dans la pratique, il a apporté des innovations qui préparèrent le règne de Philippe le Bel (1285-1314). Enfin, c'est par les conseillers généralement obscurs de celui-ci que le lent travail d'organisation, dans l'histoire duquel il est impossible d'établir des démarcations nettes, a été achevé dans ses grandes lignes.

Le pouvoir royal, électif au xe siècle, est, au xiie, décidément devenu héréditaire : ni Louis VIII ni saint Louis n'ont eu besoin d'être couronnés du vivant de leur père pour lui succéder. Mais le roi gouverne de moins en moins par lui-même : à mesure que le domaine s'est étendu, le nombre des conseils et des agents s'est naturellement accru. Nous verrons ce qu'est devenue la cour du roi. Quant aux prévôts qui administraient les diverses parties du domaine, ils se sont tellement multipliés qu'il a fallu leur superposer des *baillis* : Philippe-Auguste, par le testament qu'il rédigea avant de partir pour la croisade (1190), en avait créé 4, saint Louis en a eu 17 ; et l'institution a été étendue au Midi, où les *sénéchaux* équivalent aux baillis. En fait, ces agents n'administrent que le domaine royal, mais les domaines seigneuriaux sont déjà rattachés théoriquement à leurs circonscriptions, en attendant le moment de les y rattacher plus effectivement : d'après un arrêt de 1271, le bailli de Bourges et celui de Mâcon « auront, l'un l'évêché d'Auvergne, l'autre le comté de Forez ». Ces agents cumulent des fonctions administratives, militaires, judiciaires, financières.

Mais, les services publics devenant de jour en jour plus importants, la division des pouvoirs s'établit déjà, au moins au centre.

L'armée royale est commandée, après le roi, par le connétable, les maréchaux, le maître des arbalétriers. Elle comprend trois éléments :

1° les *chevaliers*, tenus au service en vertu de l'obligation féodale, mais pour un certain temps seulement :

« M'advint ainsi, raconte Joinville, que, quand j'arrivai en Cypre,

Digitized by Google

il ne me fut demouré de remanant [restant] que douze vingt livres tournois, ma nef païée, dont aucun de mes chevaliers me mandèrent que, si je ne me pourvoyais de deniers, que ils me lairaient. Et Dieu qui oncques ne me faillit me pourvut en telle manière que le roi, qui était à Nicosie, m'envoya querir et me retint, et me mit 1800 livres en mes coffres, et lors eus-je plus de deniers que il ne me convenait ; »

2° les *sergents*, gens de pied fournis par les châtelains, les communes, les églises, toujours d'après l'obligation féodale. Mais l'armée féodale est lourde à mobiliser, et quand il faudra mettre sur pied 20.000 hommes, comme Philippe le Hardi contre la Navarre, ou 60.000, comme Philippe le Bel contre les Flamands, on aura recours de plus en plus

3° aux *soudoyers* ou mercenaires, déjà bien connus des contemporains de Philippe-Auguste, et que le roi paiera avec l'argent levé sur les sujets qu'il exempte ainsi « du péril de leurs corps ».

La justice a été le principal objet des préoccupations de saint Louis. Il aurait voulu pouvoir tout juger lui-même sous son chêne de Vincennes, et, autant que possible, il intervenait en personne. C'est précisément pour cela, d'ailleurs, qu'il répugnait à étendre le ressort de la justice royale, ne tenant pas à alourdir une responsabilité dont il avait si pleinement conscience. On connaît l'histoire d'Enguerrand de Couci, qui avait fait pendre trois enfants pour un lapin. Le roi fut violemment indigné, mais il s'assura que le sire de Couci ne tenait pas sa terre « en baronnie » : sans quoi il n'y aurait eu qu'un abus de la justice seigneuriale, ne relevant que de Dieu. C'est seulement quand il fut prouvé que le sire de Couci ne tenait pas sa terre « en baronnie » que le roi le fit mettre au Louvre, et voulut le pendre : Couci se racheta moyennant 10.000 deniers et des fondations pieuses.

Mais, à mesure que la juridiction royale s'étendait, elle se séparait de la personne du roi. Saint Louis n'était pas toujours en son *parlement* : souvent déjà, celui-ci recevait sans lui les appels. Ceci devint ensuite la règle : dès 1279,

Digitized by Google

le représentant du duc de Guyenne, dans un procès plaidé à Paris, lui fait observer que le roi (Philippe le Hardi) a pris un intérêt spécial à son affaire, car il est venu presque à toutes les séances où elle a été débattue. Philippe le Bel a donc trouvé le Parlement de Paris déjà organisé : il lui a seulement, vers 1300, fait aménager son local sur la rive de la Seine, le futur Palais de Justice.

Dès 1303, il faut décharger ce Parlement d'une partie des causes qui s'accumulent : « Il y aura, dit une ordonnance bien connue de Philippe le Bel, pour l'expédition des causes, tous les ans deux sessions du Parlement à Paris, deux échiquiers à Rouen, et deux fois l'an les Jours de Troyes [la Champagne avait été réunie par le mariage de Philippe]. Et il y aura un Parlement de Toulouse, si les gens de cette province consentent qu'il n'y ait point d'appel des présidents de ce Parlement. » Cette habitude de désigner des commissions judiciaires dans les provinces remonte plus haut que Philippe le Bel : il fallait seulement la régulariser, à mesure que la justice royale devenait le recours universel.

Saint Louis n'avait encore, pour entretenir ces services naissants, d'autres revenus fixes que les revenus du domaine, plus les quelques aides féodales, et surtout les subsides abondants, mais irréguliers, de l'Église. Les dépenses étaient faites en grande partie sur place, et l'excédent (115.000 livres en 1238, 115.000 livres en 1248) envoyé par les baillis à Paris, où le roi en constituait un trésor qu'il confiait au Temple [1]. Mais, dès le temps de saint Louis, et malgré sa sévère économie, l'excédent de recettes devint l'exception, et, sous ses successeurs immédiats, l'excédent de dépenses fut la règle. Désormais, les rois de France allaient, littéralement, vivre d'expédients, jusqu'à l'introduction de la taille perpétuelle.

1. Sur le Temple, cf. p. 35, n. 1. La forteresse des Templiers était au N.-E. de Paris, à l'extrémité de la région marchande.

Digitized by Google

Le plus fameux de ces expédients est la variation des monnaies : je dis expédient parce que cette opération nous apparaît telle, mais au début elle était considérée comme un profit très normal tiré d'une fraction du domaine [1], et on ne commençait à s'en plaindre que parce que l'activité des échanges même lointains la rendait peu à peu dommageable à tous [2]. C'est encore saint Louis qui a donné à la monnaie royale, en 1262, cours forcé dans toute l'étendue du royaume — sans toucher cependant au droit de monnayage des barons ou communautés d'Église. Lui-même s'abstint de faire varier le titre de sa monnaie, plutôt par délicatesse morale que par une claire conscience du péril économique. Mais l'idée que celui qui garantit la valeur d'une pièce d'argent peut, à volonté, déterminer cette valeur, — cette idée est trop naturelle pour que les rois ne fussent pas tentés de multiplier, par ce moyen factice, la richesse qu'ils avaient entre les mains. Les conseillers bourgeois de la royauté l'ont parfois avertie :

« Par suite de ces altérations, écrit P. Dubois sous Philippe le Bel, ceux qui ont des rentes en argent ont perdu d'abord le 1/4, puis le 1/3, ensuite le 1/2, enfin le tout. Moi qui écris ces choses, je sais que, chaque année, j'ai vu mon revenu diminuer de 500 livres depuis qu'on a commencé à changer les monnaies.

..... Je ne crois pas qu'un homme sain d'esprit puisse ou doive penser que le roi aurait ainsi changé ou altéré les monnaies s'il avait su que d'aussi grands dommages en résulteraient..... »

Mais, vers 1300, les conseillers du roi sont encore, en très grande majorité, chevaliers ou clercs : les gens des communes n'occupent encore que des emplois subordonnés, et nous verrons combien leur voix est timide devant le roi.

En somme, les institutions essentielles de la monarchie existaient à la mort de saint Louis. Philippe le Bel a trouvé les rouages montés et même mis en marche : il n'a

1. Babelon, *La théorie féod. de la monnaie*, 1908.
2. On sait que la *lettre de change* apparaît vers 1200.

Digitized by Google

eu qu'à les tendre pour l'action au dedans et surtout au dehors, et nous allons voir pourquoi il les tendit sans ménagements.

III

Philippe le Bel.

Jusque vers 1300, la seule action extérieure qui puisse être considérée comme normale est encore l'action contre l'infidèle : à l'Est, le roi capétien commence seulement à esquisser une politique d'agrandissement (cf. ci-dessous). Il n'y a qu'une puissance avec laquelle les rapports puissent et doivent être définis d'une manière stable, parce que l'État naissant la rencontre partout : la papauté.

La royauté capétienne avait jusque-là été presque constamment d'accord avec Rome : saint Louis, qui avait fait preuve d'indépendance en certaines circonstances, aurait pourtant considéré comme impie un conflit avec le Saint-Père. En dernier lieu, son frère Charles d'Anjou avait été le bras droit des papes contre les Hohenstaufen. Quand la Sicile se souleva contre Charles d'Anjou et ses Français (Vêpres Siciliennes, 1282), le pape déclara déchu le roi Pierre d'Aragon, pour avoir accepté la couronne que les rebelles lui offraient, et Philippe III le Hardi se chargea de l'exécution. Il mourut au pied des Pyrénées (1285), et Philippe le Bel, en montant sur le trône, se trouva embarrassé de ce conflit. Il ne se dégagea qu'en 1295, grâce à un compromis qui partagea la Sicile entre Angevins et Aragonais, et il le dut encore à la papauté.

Ce n'est pas que Philippe le Bel ne fût, autant que n'importe lequel de ses prédécesseurs, un roi chevalier, mais son ambition se portait ailleurs : pour la première fois, l'idée des « frontières naturelles » de la France commence à poindre. Pour les atteindre, à ce moment, il eût fallu d'abord jeter les Anglais à la mer Philippe fut longtemps

Digitized by Google

en guerre avec le roi Édouard Ier, mais celui-ci trouva moyen de paralyser son ennemi, en soulevant contre lui son vassal de Flandre, et la paix fut signée en 1299 : Philippe donna sa fille Isabelle au futur Édouard II, préparant ainsi sans le prévoir la guerre de Cent Ans.

Les Anglais avaient partie liée avec la Flandre. L'Angleterre de cette époque, *Old England*, était en effet un pays agricole, une terre de labourage et de pâturage, et la laine de ses moutons était « ouvrée » dans les industrieuses villes de Flandre. Philippe fut entraîné ainsi à combattre les Flamands, et son armée de chevaliers subit un vrai désastre à Courtrai (1302). Il le répara en personne à Mons-en-Puelle (1304) :

« Un violent combat eut lieu entre les deux armées, raconte une chronique anonyme. Presque tous les siens ayant pris la fuite, le roi se vit abandonné, et il n'avait plus autour de lui que 10 chevaliers. Il fondit alors sur les ennemis, les frappant avec une telle raideur, que toutes ses armes offensives ayant été ou brisées ou perdues, il ne lui restait plus de quoi se défendre... Cependant ceux qui avaient pris la fuite, voyant le roi au combat et son enseigne debout, revinrent à la bataille... »

Philippe gagna à cette lutte Lille, Douai et Béthune.

Mais ces guerres épisodiques l'ont probablement empêché de s'avancer du seul côté où une action méthodique fût possible, grâce à l'anarchie allemande. Il réalisa pourtant à l'Est une acquisition préparée de longue date, et qui fut plus durable que les conquêtes flamandes : Lyon (1310).

Ce roi entreprenant finit par heurter un pape non moins combattif, Boniface VIII (1294-1303), et le conflit du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel prit entre ces deux hommes un caractère de violence qui rappela les temps de Frédéric II. Il s'agissait des biens d'Église, dont le pape voulait se réserver l'exploitation, alors qu'ils devenaient de jour en jour la principale ressource du roi impliqué dans tant de luttes. A une bulle réelle et comminatoire,

Digitized by Google

Philippe substitua une bulle fausse, qu'il laissa circuler sous mains avec la réponse suivante :

« Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, à Boniface, qui se dit pape, peu ou point de salut. Que ta très grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne au temporel. La collation des églises et des prébendes nous revient, et nous avons le droit de nous en attribuer les revenus... »

Le pape excommunia le roi, le roi envoya un homme à lui, Nogaret, pour saisir le pape et le traduire devant un concile œcuménique qu'il projetait de réunir. Le tout se termina par l'irruption des gens du roi à Anagni, résidence de Boniface (1303), et par la scène où l'Italien Colonna, dit-on, souffleta le vieux pontife.

Le deuxième successeur de Boniface VIII fut un prélat français, Clément V, qui, pour des motifs restés obscurs, vint s'établir à Avignon en 1309. Le pape commença à faire figure de chapelain du roi de France. Il lui avait déjà sacrifié un de ses ordres religieux, le plus riche, les Templiers [1]; les malheureux, accusés de pratiques superstitieuses et immorales qu'ils auraient rapportées d'Orient, furent l'objet d'un long procès qui se termina par des supplices comme celui du grand maître J. Molay (1314).

Le procès n'a guère d'autre portée que celle d'une opération fiscale, analogue aux spoliations de juifs : mais la férocité avec laquelle il fut conduit, l'anathème lancé par J. Molay mourant contre ses bourreaux, en ont fait, avec les scandales privés de la famille royale, un des épisodes les plus connus du règne.

Cette résistance victorieuse au pape, puis cette mainmise sur la papauté, émurent fortement la chrétienté, même les Italiens Gibelins, qui n'admettaient pas qu'un autre que l'Empereur osât s'élever contre Rome :

« J'eus nom Hugues Capet, déclare l'ancêtre de la dynastie capétienne dans *le Purgatoire* de Dante, vers 1310 ; de moi sont nés

1. Cf. p. 35, n. 1.

Digitized by Google

ces Philippe, qui depuis peu règnent en France. J'étais fils d'un boucher de Paris ; mais, quand les anciens rois manquèrent..., je me trouvai tenir les rênes.... De mon fils sort cette race où les morts font reliques [on voit que saint Louis même n'est plus respecté]... Mais voici qui dépasse le mal fait et à faire : je le vois entrer dans Anagni, le fleurdelisé ! je vois le Christ captif en son vicaire... Je vois le nouveau Pilate si cruel, que ceci ne le rassasie pas, et que sans retenue il porte vers le Temple ses avides désirs... »

IV

La royauté et la nation.

Le souverain révolutionnaire qui a été amené par toutes ces luttes à rendre si autoritaires les institutions de saint Louis, a été conduit aussi à une mesure libérale : c'est lui qui passe, non sans raison, pour avoir réuni la première représentation nationale, les *États généraux*.

Les rois avaient bien souvent consulté leurs sujets, même les humbles (*homines mediocres*), et s'étaient arrêtés parfois devant leurs remontrances. Mais Philippe le Bel donna le premier à la consultation un caractère d'universalité voulu et systématique. Ce fut au cours du conflit avec le pape (1302), quand le roi tint à prouver qu'il avait tous ses sujets derrière lui. Les nobles et les clercs furent convoqués personnellement, les gens des communes par « procureurs ». Les deux ordres laïques approuvèrent sans réserves le souverain : le clergé, qui se trouvait dans une situation délicate, écrivit diplomatiquement au Saint-Père qu'il aurait voulu protester, mais qu'il avait vu, d'après l'attitude « du roi et du peuple », que c'eût été inutile. Philippe renouvela la consultation contre les Templiers en 1308, et s'en trouva bien.

Mais, en 1314, ayant de nouveau convoqué des États en vue de la guerre de Flandre qui menaçait de renaître, il dut introduire devant eux la question brûlante des subsides à percevoir. Cette fois-ci, les bourgeois, qui seuls avaient à payer la « taille » projetée, se contentèrent de déclarer

Digitized by Google

qu'ils paieraient ; « le roi les en mercia », et ce fut tout. Seulement, au moment où Philippe le Bel mourut (1314), des assemblées de nobles, de clercs et de bourgeois se réunissaient spontanément en Bourgogne et ailleurs, pour protester contre les exactions du gouvernement royal. Les trois ordres allaient-ils arracher une « Grande Charte » ?... Il n'en fut rien. Mais les rois comprirent qu'ils feraient bien de donner un caractère plus sérieux aux consultations qu'ils avaient inaugurées, s'ils ne voulaient voir l'initiative leur échapper.

Louis X le Hutin (1314-1316) accorda toute une série de réformes sur des points de détail. Philippe V le Long (1316-1322) et son frère Charles IV le Bel (1322-1328) ne craignirent pas de multiplier les consultations nationales. Mais il ne sortit pas grand'chose de ces réunions, — point intéressant à constater dès le début. La bourgeoisie surtout, qui aurait pu obtenir tant de concessions en échange du vote des subsides, ne semble, dès ce moment, montrer de défiance que vis-à-vis de l'Église et des barons, d'initiative qu'au service du souverain.

A la mort de Louis X, les États généraux s'étaient réunis pour trancher la question la plus grave, celle de la succession. Le trône devait-il revenir à la fille de Louis X ou à son frère Philippe ? Ce furent les États qui décidèrent en faveur des mâles. Quand Charles IV mourut, la question se présenta de nouveau : cette fois, les barons seuls, ecclésiastiques et laïques, furent appelés à la résoudre, et ils la résolurent dans le même sens qu'en 1316. Philippe VI de Valois, cousin du dernier roi, devint ainsi roi de France (1328). Il allait apparaître surtout comme roi de la noblesse : dès 1328, il combattait pour elle contre les communes de Flandre (victoire de Cassel). Sa cour devint le centre de ralliement de la plus fine chevalerie d'Europe : on y vit paraître même le roi Jean de Bohême.

Mais son administration resta bourgeoise. Déjà les plus intelligents des bourgeois ont une tendance marquée à dédaigner les charges municipales fortement amoindries par

Digitized by Google

la tutelle royale, à dédaigner même la « marchandise », pour se porter vers les fonctions d'État — et ce fait est sans doute l'explication de la passivité des réunions des trois ordres. Dès le début du XIVe siècle, à travers l'analogie du développement général en France et en Angleterre, on voit se dessiner la différence du groupement dans les deux pays : en Angleterre, barons et communes contre roi ; en France, roi et bourgeois contre noblesse et clergé

V

Éclat de la France.

Ainsi, non seulement l'État français existait, mais il avait déjà groupé autour de lui les éléments constitutifs de la nation. Il est naturel de penser que ce grand fait politique n'a pas peu contribué à la très réelle prospérité de la France, prospérité dont les premières bases avaient été jetées au XIIe siècle, mais que le progrès de la royauté a assurée de 1250 à 1350. Le plus sûr indice de cette connexité est la place déjà tenue par Paris [1], la capitale capétienne.

Paris avait été enfermée dans une enceinte fortifiée par Philippe-Auguste, et ses rues étroites et boueuses étaient pavées depuis le même règne. Sur la Seine se groupaient les principaux édifices, Louvre au nord, cathédrale, Palais de Justice et Sainte-Chapelle dans la cité, etc. Quatre ponts reliaient les deux rives : la rive gauche comprenait la montagne Sainte-Geneviève, le quartier intellectuel ; la rive droite, les quartiers marchands, qui allaient à peu près jusqu'aux boulevards actuels, et nombre de riches maisons :

« Que de grands et beaux hôtels de riches fameux ! s'écrie un anonyme au début du XIVe siècle. Les uns sont ceux des rois, des comtes, des ducs, des chevaliers, des autres barons ; les autres

1. 300.000 habitants au XIVe siècle.

Digitized by Google

appartiennent aux prélats ; ils sont nombreux, grands, bien bâtis, beaux et splendides, au point qu'à eux seuls et séparés des autres maisons, ils pourraient constituer une merveilleuse cité. »

Mais ce n'était pas seulement la capitale qui produisait sur l'étranger cette impression favorable : tout le pays était prospère. Passons sur les classes riches, dont le luxe était tel que le roi Philippe le Bel a pu rendre, dès 1294, une ordonnance somptuaire : « nulle bourgeoise n'aura char... nul chevalier ne donnera à nul de ses compagnons que deux paires de robe par an... nul ne donnera, au grand manger, que deux mets et un potage au lard, sans fraude : et au petit manger un mets et un entremets.... » Bornons-nous à parler des classes où les preuves d'aisance ne peuvent passer pour des fantaisies individuelles.

Les paysans de France étaient, en certaines régions tout au moins, par exemple en Normandie, aussi nombreux au XIVe siècle que de nos jours. « Cinq de nos départements n'ont pas retrouvé leur population de cette époque » (Coville). En ce qui concerne le bien-être matériel, les manants n'étaient pas, proportions gardées, plus mal partagés qu'aujourd'hui. On commençait à porter partout la chemise. Ajoutons que, pour apprécier cette prospérité à sa juste valeur, il faudrait pouvoir comparer l'état du reste de l'Europe.

On sait que les artisans étaient, dès le XIIIe siècle, organisés en corporations. Le prévôt de saint Louis, Étienne Boileau, nous a conservé les « statuts » de ces métiers pour la ville de Paris : ils donnent l'idée d'une industrie où le maître, le compagnon, l'apprenti, ne sont pas éloignés l'un de l'autre, où l'on travaille sans grande intensité, mais sans grands risques. Ces artisans apparaissent dans une dépendance assez étroite des marchands, qui forment la partie la plus riche de la bourgeoisie.

Les seuls revenus assurés proviennent encore de la terre. Non seulement ni l'industrie ni le commerce n'ont besoin de gros capitaux, mais encore l'Église condamne, en prin-

Digitized by Google

cipe, le prêt à intérêt. Les Juifs et les « Lombards » (Italiens), qui en ont le monopole de fait, sont toujours sous le coup d'expulsions arbitraires : des mesures particulièrement radicales furent prises contre eux sous Philippe le Bel.

Cet état de grand bien-être relatif explique à son tour, pour une bonne part, la place éminente qu'occupe la France de ce temps dans la civilisation catholique.

L'Université de Paris est sortie de l'école de l'évêché : son existence a été reconnue par le roi en 1200 ; les bases de sa constitution ont été jetées par le pape une vingtaine d'années plus tard. En 1257, saint Louis lui donna la *Sorbonne*. Les maîtres de théologie et d'« arts » (sciences et lettres) attirent des étudiants de toute l'Europe [1]. Pour la médecine seulement, Montpellier est supérieure, et, pour le *décret* (droit), Bologne.

Dans l'art aussi, l'influence de la France ne paraît guère douteuse. Nous avons vu combien était variée de formes, suivant les régions, « la blanche parure d'églises » dont s'était revêtue l'Europe après l'an 1000 ; mais c'est bien dans la région parisienne que, vers 1150, on a eu l'idée d'étayer les murs des églises par des piliers en arc-boutant, et qu'on a pu ainsi élever à des hauteurs inconnues des cathédrales comme Notre-Dame de Paris, de Chartres, etc. (cf. plus loin, ch. VIII). Dès 1250, cette architecture « gothique » a produit à Paris son chef-d'œuvre, la Sainte-Chapelle, et trouvé un théoricien, Villard de Honnecourt. Or, c'est au XIIIe siècle seulement qu'elle paraît en Allemagne et en Angleterre, et la cathédrale d'Upsal en Suède (XIVe siècle) fut élevée par des architectes français.

Dans la littérature, si l'activité reste grande, les chevauchées d'un pays à l'autre deviennent plus rares. Nous avons indiqué le caractère errant de nos Chansons de geste, qui ont

1. Dès le XIIIe siècle, un pape parle « du fleuve de science » qui se répand de Paris sur toute la chrétienté.

Digitized by Google

séduit l'Allemagne des Hohenstaufen. La littérature de langue d'oc n'avait pas résisté à la croisade contre les Albigeois, mais ses rejetons avaient été portés par les *Minnesänger* de Frédéric II jusqu'à Palerme. Mais, vers 1300, le « français » de Parisis et de Champagne a pris le dessus, et cette langue plus ferme se prête moins aisément aux imitations des étrangers : cependant ceux-ci se passent toujours difficilement de certaines productions de notre littérature féodale comme de notre littérature bourgeoise (romans), et un Italien déclare le français « la langue la plus délittable et celle qui s'entend le plus communément en Europe ».

La Renaissance seule a enlevé à la France cette hégémonie intellectuelle relative.

Il faut bien se représenter cette situation de la France, due à la royauté, et que la nation, dans l'ensemble, sait être due à la royauté, pour comprendre combien va être ressentie douloureusement l'horrible crise de la guerre de Cent Ans, et comment la nation va se serrer autour du Roi. Tout le monde sentira le changement, et tout le monde en verra la cause principale : l'Anglais — tout le monde, même le paysan encore à demi serf, le Grand Ferré, puis Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LA GUERRE DE CENT ANS (1337-1453)

I. Crécy et Poitiers. — L'Angleterre, le Roi et le Parlement (1337). — Flandre et Bretagne. — Crécy (24 août 1346), Calais. — Peste noire. — Poitiers (18 septembre 1356). — L'anarchie. — Paix de Brétigny (1360), les Compagnies.
II. Duguesclin. — Charles V, la liquidation. — La revanche.
III. La trêve (1380-1415). — Les troubles, Marmousets et princes. — Orléans et Bourgogne (1407), Armagnacs et Bourguignons. — Le grand schisme.
IV. Azincourt. — Azincourt (25 octobre 1415). — L'alliance anglo-bourguignonne. — Paix de Troyes (1420). — La France anglaise, Charles VII.
V. Jeanne d'Arc. — La Pucelle d'Orléans (1429), sa fin (1431). — La réconciliation avec le duc de Bourgogne, Paris repris. — La réorganisation du royaume. — L'expulsion des Anglais (1450, 1453).

Au sortir de la première lutte que le roi capétien avait soutenue contre le plus dangereux de ses vassaux, la France avait, pendant près d'un siècle, exercé une hégémonie réelle, dont l'éclat de la cour, sous Philippe VI de Valois (1328-1350), était le signe extérieur. Cependant il semble que la création politique des Capétiens ne soit encore qu'un édifice féodal éphémère, comme l'empire angevin ou l'empire germano-sicilien des Hohenstaufen : à voir le caractère cosmopolite de la cour, la passivité des communes dans les premiers États généraux, à bien d'autres indices, on sent que le lien immatériel qui fera, de cet assemblage de provinces acquises, une personne, n'est pas encore formé. L'âme va naître au contact d'un autre État qui, lui, est déjà une nation : l'Angleterre.

Digitized by Google

I

Crécy et Poitiers.

Une série de circonstances a donné alors à l'Angleterre une avance d'environ un siècle. La population laissée par les invasions barbares y est devenue plus tôt qu'ailleurs un peuple homogène : les Anglo-Saxons. Par le fait de la conquête normande (1066), la royauté absolue a été superposée d'un seul coup à ce peuple, et, dès le XIIe siècle, elle avait créé les institutions, judiciaires et autres, que nous ne trouvons en France qu'au temps de saint Louis et de Philippe le Bel. Au XIIIe siècle, en face de cette royauté fortement organisée, on trouve déjà en Angleterre un Parlement qui agit comme les États généraux de France ne pourront agir qu'en 1357. Ainsi, l'Angleterre est « prête » pour agir à l'extérieur (Lavisse), au temps d'Édouard Ier et d'Édouard III, comme la France le sera au temps de Charles VIII. C'est Édouard Ier qui a jeté, dans ce pays très petit alors relativement à la France (il ne faut pas oublier ce point), les bases d'un service d'infanterie, sinon universel, du moins largement étendu, qu'Édouard III (1327-1377) allait développer. Aussi l'action extérieure tente-t-elle fortement cette nation. D'abord le roi, par sa mère Isabelle, fille de Philippe le Bel, a fait valoir des prétentions au trône de France en 1328, lors de l'exclusion définitive des femmes au profit de Philippe de Valois : Édouard III, sentant qu'un mouvement national appuyait, en France, cette mesure, a reconnu, il est vrai, Philippe VI comme roi (1329, 1331). Mais la jeunesse anglaise tout entière est « frétillante » d'aller visiter les riches campagnes de France : la France va être « l'Inde » de l'Angleterre au XIVe et au XVe siècle (S. Luce).

En présence de ce besoin d'expansion du jeune roi et de ses sujets, il est presque inutile de parler des incidents qui

Digitized by Google

amenèrent la rupture : ce sont à peine des prétextes. La décision fut prise en 1337 :

« Adonc le jeune roi d'Angleterre, qui voyait la bonne volonté de ses hommes, par le bon conseil qu'il eut, fit une grande assemblée à Londres pour avoir un parlement, au palais de Westmoustier, des prélats, des nobles et des consauls des bonnes villes d'Angleterre, et pour avoir conseil sur ce à savoir qu'il en pourrait et devrait faire... » (Froissart.)

Le résultat fut qu'Édouard reprit ses prétentions à la couronne de France. Un nouveau Parlement, en septembre 1337, avisa aux moyens de les faire valoir :

« Encore fut-il dit et arrêté que pour aider le roi à avoir finance et ses guerres à permaintenir, chaque sac de laine paierait double imposition...

Encore fut-il conseillé et arrêté qu'on défendît, et sur la tête, parmi le royaume d'Angleterre, que nul ne jouât ni s'esbaniât fors que de l'arc à la main et des saiettes (flèches), et que tout ouvrier ouvrant arcs et saiettes fût franc et quitte de toutes dettes...

Encore fut-il ordonné et arrêté que tout chevalier et écuyer et compagnon servant le roi en sa guerre, aurait les soudées [soldes] du roi ; et que tout prisonnier et conquêt qu'ils pourraient faire ni prendre, ce leur demeurât à leur profit...

Encore fut-il ordonné et arrêté que tout seigneur, baron, chevalier, et honnête homme de bonnes villes missent cure et diligence d'instruire et apprendre à leurs enfants la langue française, par quoi ils en fussent plus habiles et coutumiers en leurs guerres... » (Froissart.)

Le roi d'Angleterre attaqua d'abord par la Flandre. Anglais et Flamands étaient en relations intimes : nous avons dit que les laines d'Angleterre alimentaient les métiers flamands, et que par là le roi anglais avait un moyen de pression sur les gens de Gand ou de Bruges. Il l'employa en interdisant l'exportation de laines anglaises : aussitôt les Flamands se mirent de nouveau en révolte contre leur comte. Un certain Artevelde leur montra que « sans le roi d'Angleterre ils ne pouvaient vivre, car toute Flandre est fondée sur draperie, et sans laine on ne peut draper » (*Grandes Chroniques de*

Digitized by Google

Saint-Denis). Les premiers coups furent donc portés dans ce pays, à la bataille navale de l'Ecluse (1340) : bataille de vaisseaux petits, mais nombreux, puisque les Français en avaient 400 [1]. Les Anglais y affirmèrent déjà leur supériorité sur mer.

Un autre champ d'opérations s'ouvrit en Bretagne par la mort du duc Jean III (1341) : Charles de Blois et Jean de Montfort revendiquèrent le duché, et les deux rois intervinrent, chacun pour soutenir un droit de succession précisément contraire de celui qu'ils représentaient en se disputant le trône de France. Philippe VI aida Charles de Blois, héritier par les femmes, et Édouard aida Montfort, représentant de la lignée masculine. Ce fut une guerre de « belles bacheleries et expertises d'armes », dont le paysan des marches bretonnes fit les frais : elle a trempé Duguesclin.

Le roi de France avait pris des mesures défensives dès le début de la guerre : il avait envoyé des gens d'armes, nous apprend Froissart, dans les places frontières. Plusieurs fois, les deux rois se trouvèrent en présence. Mais ce n'était pas une mince affaire que d'assembler de tous les points du royaume l'armée féodale et communale. En 1346, le roi d'Angleterre débarqua en Normandie, ravagea cette province, fit apercevoir des habitants de Paris les feux de ses incendies, et enfin passa la Somme, avant que Philippe VI eût son monde sous la main : le 24 août, « encore attendait le roi le comte de Savoie et Monseigneur Louis de Savoie, son frère, qui devaient venir à bien 1.000 lances..., car ainsi étaient-ils mandés et retenus et payés de leurs gages pour trois mois tous pleins » (Froissart). Philippe avait pourtant, dit-on, 20.000 armures de fer à cheval, et plus de 100.000 hommes de pied ; c'est avec ces forces qu'il attaqua les 25.000 Anglais à Crécy en Ponthieu. Les archers anglais montrèrent là, pour la première fois, leur écrasante

1. Les tonnages étaient de 80 à 220 t. (La Roncière, *Hist. de la mar. fr.*, I, p. 439.)

Digitized by Google

supériorité : elle assura à leur roi une victoire complète.

Le résultat durable de la bataille de Crécy fut de permettre à Édouard le siège de Calais. La ville fut prise en 1347, et on se mit à la repeupler avec des Anglais. Jusque-là, le roi d'Angleterre devait aller à Bordeaux pour trouver une base d'opération sûre : désormais, il eut un point de débarquement sous sa main — et pour deux cents ans.

Les malheurs avaient déjà commencé pour certaines provinces comme la Normandie. Un fléau naturel vint s'ajouter à la guerre, la *peste noire*, venue d'Orient par l'Italie :

« En cet an (1347-8) fut une mortalité de gens, en Provence et en Languedoc, venue des parties de Lombardie et d'outre-mer, si très grande qu'il n'y demeurât pas la sixième partie du peuple... La devant dite mortalité au royaume de France dura environ un an et demi, peu plus, peu moins, en telle manière qu'à Paris mourait bien jour par autre 800 personnes... » (*Grandes Chroniques*.)

La mort de Philippe VI (1350), mit le comble à ces maux, car Jean le Bon, qui lui succéda, était sensiblement moins intelligent que lui, de plus, entêté et brutal. D'ailleurs, il eut affaire dès le début aux intrigues de Charles de Navarre, qui avait des possessions en France (Évreux, etc.), et n'était pas sans prétentions à la couronne : Jean le fit arrêter à Rouen en 1355.

Mais l'Anglais était revenu : il fallut réunir des États pour avoir de l'argent, et établir le monopole du sel, la trop célèbre *gabelle*. Des soulèvements éclatèrent partout, fomentés par le roi de Navarre. Néanmoins, Jean put réunir plus de 50.000 hommes en 1356, lorsque le Prince Noir, fils d'Édouard III, renouvela l'attaque par Bordeaux. Le roi avait réussi à couper les Anglais, qui s'étaient aventurés jusqu'à la Loire, et réussit encore, semble-t-il, à les surprendre près de Poitiers, en plein passage du Miosson. Leur arrière-garde fut détruite,

Devant que pût être tournée
L'avant-garde et repassée,
Car jà fut outre la rivière,

Digitized by Google

chante le héraut Chandos, qui était présent [1]. Mais le prince Noir fit volte-face, et les archers anglais décidèrent encore la bataille en sa faveur. Le roi même fut pris (18 septembre 1356). C'était le début de la grande misère :

« Dans ma jeunesse, écrivait le Toscan Pétrarque (qui vint en France en 1360), les Bretons que l'on appelait Angles passaient pour les plus timides des Barbares : maintenant c'est une nation très belliqueuse. Elle a renversé l'antique gloire militaire des Francs par des victoires si nombreuses et si inespérées, que ceux qui naguère étaient inférieurs aux misérables Ecossais... ont tellement écrasé par le fer et par le feu le royaume tout entier que moi, qui le traversais dernièrement pour affaires, j'avais peine à me persuader que c'était là le pays que j'avais vu autrefois » [2].

Le désastre commun avait fait naître une mauvaise humeur générale. Mauvaise humeur contre le « dauphin » Charles (âgé de 20 ans), qui prenait le pouvoir. Mauvaise humeur contre les nobles, dont la défaillance était certaine : à Crécy il y avait eu surtout des morts, à Poitiers il y eut trop de prisonniers. Chez les bourgeois, atteints si directement par les altérations de monnaies et les aides, cette mauvaise humeur fut formulée avec une précision jusqu'alors inconnue, et qui fit la popularité historique d'un des tribuns. Les États généraux, réunis à Paris, prirent une attitude révolutionnaire (1357) : la bourgeoisie parisienne, qui les dominait par le prévôt des marchands Étienne Marcel, intrigua avec le roi de Navarre, et installa les bandes de celui-ci aux portes de la capitale. Poussés à bout par ces bandes, les paysans eux-mêmes, les *Jacques*, se révoltèrent (1358). Le dauphin Charles se montra heureusement capable de surmonter la crise : quand Marcel eut été tué par les royalistes (31 juillet 1358), il sut reconquérir la capitale par sa modération, et faire face à une nouvelle invasion d'Édouard III (1359-60).

La paix de Brétigny délivra le roi, qui la ratifia à Calais,

1. Cf. coll. B. Zeller, *Jean le Bon*, p. 146.
2. Trad. S. Luce, *Duguesclin*, p. 124.

Digitized by Google

mais lourde fut la rançon. Il fallut céder à l'ennemi les provinces limitrophes de la Guyenne et le Ponthieu, et lui promettre trois millions.

Ce n'eût pas été trop cher, si le royaume avait pu être délivré en même temps des *Compagnies* de mercenaires que la guerre y avait multipliées ; mais celles-ci, ne connaissant plus aucun chef, continuèrent à traiter la France comme leur « chambre » :

« Il n'est temps, ébattement, ni gloire en ce monde que de gens d'armes, confiait plus tard un de ces aventuriers à Froissart, de guerroyer par la manière qu'avons fait au temps de notre jeunesse folle... Ah ! il y avait parfois de durs moments... Mais, lorsque nous arrivait de faire quelque bonne prise, quelque riche capture, comme nous nagions dans l'abondance ! Pour punir les lâches qui se rançonnaient aux brigands de Bentley, nous les obligions à nous apporter à notre tour les blés, la farine, le pain tout cuit... la poulaille et la volaille... Par ma foi, cette vie était bonne et belle.»

II

Duguesclin.

Le roi Charles V, qui succéda à Jean le Bon en 1364, trouva donc une situation effrayante à liquider. Il s'occupa d'abord du roi de Navarre. Le jour même du sacre, à Reims, on lui apprit que les bandes de celui-ci avaient été battues à Cocherel. Il fallut néanmoins acheter la paix à Charles au prix de Montpellier, que Philippe de Valois avait acquis peu de temps auparavant sur la maison d'Aragon. Mais les étrennes du règne nouveau étaient d'autant plus heureuses que la bataille de Cocherel attira l'attention du roi sur Bertrand Duguesclin, à qui était dû le succès. C'était un cadet de famille bretonne, moitié gentilhomme, moitié paysan, et plus paysan que gentilhomme, assez peu soucieux du point d'honneur chevaleresque (il fut pris plus souvent que blessé), hostile aux « chaperons fourrés » des villes, mais pitoyable aux

Digitized by Google

« Jacques », et jouissant par là d'une réelle popularité : captif du Prince Noir, il avait le droit de compter sur les « fileresses » de France pour gagner sa rançon.

Charles V tira profit aussi de la fin de la guerre de succession de Bretagne. Son protégé Charles de Blois fut vaincu et tué à Auray (1364) : mais cette mort permettait au roi de reconnaître, en tout bien tout honneur, le vainqueur comme duc de Bretagne. La Bretagne fut apaisée : c'était encore une porte fermée à l'Anglais.

Enfin, Charles confia à Duguesclin le soin d'emmener les Compagnies en Espagne. Le prétexte fut la querelle de succession de Castille : Henri de Transtamare disputait le trône à Pierre le Cruel. Duguesclin vint soutenir le premier ; mais Pierre le Cruel appela à l'aide le Prince Noir, qui tenait sa cour à Bordeaux. Le prince triompha à Navarette (1367), et ce n'est qu'après son départ qu'Henri prit sa revanche à Montiel (1369). L'allié des Français resta maître de la Castille, dont la flotte allait être à la disposition du roi de France pour la guerre anglaise.

En effet, Charles, dès le début, n'avait eu en vue qu'un objectif : l'expulsion de l'Anglais. Il ne voulut pas s'engager sans avoir multiplié les précautions. Avant tout, il commença par se constituer une armée régulière, imitant, dans la mesure du possible, les dispositions qui avaient fait la force de l'ennemi (voir l'ordonnance du 16 janvier 1373). Il se pourvut aussi d'artillerie. Il employa à cette œuvre l'argent levé en vue de la rançon du roi Jean, puis l'*aide*, votée par les États de 1369, et qu'il rendit, sans mot dire, permanente : c'est de lui que datent les principaux cadres de l'administration financière, *géneralités* et *élections*. Puis il leva le masque en prenant fait et cause pour des seigneurs gascons qui s'insurgeaient contre le Prince Noir, et en « sommant » celui-ci de comparaître devant son Parlement : « J'irai, répondit le Prince, le bassinet en tête et 60.000 hommes en ma compagnie » (1369).

L'Anglais saccagea, en effet, Limoges qui l'avait trahi ; mais l'hydropisie le força bientôt à regagner sa patrie,

Digitized by Google

où il mourut en 1376. Le roi de France n'avait plus devant lui que des subalternes, et Duguesclin, devenu connétable en 1370, les battit partout : d'ailleurs, la connivence des populations facilita le succès dans les villes et dans les campagnes. Édouard III n'était plus alors que l'ombre de lui-même : il mourut en 1377. A sa mort, les Anglais ne conservaient guère que Bordeaux, Bayonne et Calais. Ils ne signèrent pas de paix, mais leur roi Richard II était mineur, une révolution le renversa en 1399, et Henri IV de Lancastre, qui l'avait détrôné, eut affaire toute sa vie à des rébellions. Les envahisseurs ne devaient reparaître qu'au bout d'une génération.

La tradition déjà établie qui portait la maison de France à s'étendre du côté des terres d'Empire, « terrains vagues » au point de vue politique, n'avait pas été interrompue même par la guerre de Cent Ans. Lorsque Philippe de Valois avait « assuré » ses frontières au début de la lutte, il avait considéré comme siennes les places fortes de Savoie, de Lorraine, de Hainaut. Il avait acheté le Dauphiné : dès 1356, le fils du roi de France s'appelait officiellement le Dauphin. Charles V chercha à profiter de ses bonnes relations avec l'empereur Charles IV, et d'une visite de celui-ci à Paris (1378), pour faire reconnaître ces empiétements sur le domaine impérial. La Provence, en outre, était depuis longtemps à la maison capétienne d'Anjou. Mais tout ce mouvement d'expansion allait être compromis par la constitution de la Bourgogne en apanage au profit du fils préféré de Jean le Bon (1364), et par la politique particulière de cette maison ducale.

III

La Trêve (1380-1415).

Il était temps que l'Anglais fût chassé, car, visiblement, Charles V, uniquement attentif à la libération du territoire,

Digitized by Google

avait froissé beaucoup de susceptibilités plus ou moins légitimes, et trop tendu les ressorts. A la fin du règne, la révolte couve partout : à Paris d'abord, puis en Bretagne où le roi veut imposer son gouvernement direct, en Flandre où le duc de Bourgogne [1] est sur le point d'hériter du vieux comte Louis, en Languedoc où gouverne le duc d'Anjou, frère du roi. Charles V perd encore son connétable [2] avant de disparaître (1380). Le nouveau roi est un enfant : ses oncles vont avoir à faire face aux insurrections provoquées par les *aides*, trop répétées, du roi défunt. La crise fut dure à surmonter ; comme toujours, c'est dans les grasses communes de Flandre qu'était le principal foyer. On les écrasa à Roosebecque (novembre 1383), et le coup frappé là retentit partout. Paris fut maté, privé d'une partie de son enceinte et de ses portes. A Rouen et dans le Languedoc, il y eut plus d'un supplice.

Le fait qui domine désormais la vie politique est l'opposition entre les vieux conseillers de Charles V, comme le connétable de Clisson, et les oncles du roi, les princes apanagés, Bourgogne, Berry, Anjou, Bourbon. Charles VI, devenu majeur, eut assez d'énergie pour conserver au pouvoir les premiers, les *Marmousets*. Mais l'opposition des grands feudataires assurait un point d'appui à tous les ennemis du gouvernement : c'est ainsi que Pierre de Craon, qui tenta d'assassiner Clisson en 1392, trouva un asile tout préparé en Bretagne. Ce fut bien pis quand Charles VI fut frappé de folie (1392). « Il n'a été empoisonné que de mauvais conseils, » déclara aussitôt avec autorité le duc de Berry, et les Marmousets ne trouvèrent pas dans la jeune reine Isabeau de Bavière l'appui nécessaire pour résister aux oncles. Le pays n'eut pas à se louer du changement de gouvernement, à en croire un fonctionnaire poète qui rimait vers 1400, Eustache Deschamps :

1. Philippe le Hardi, fils du roi Jean, devenu duc de Bourgogne en 1363.
2. Duguesclin mourut devant Châteauneuf-Randon (1380).

Digitized by Google

Lasse, lasse, chétive et égarée,

[*il s'agit de la France*]

Pauvre d'amis, défaillant de seigneurs,
Qui jadis fut partout si renommée,
Riche d'avoir, franche et digne d'honneur,
Qui aujourd'hui suis si pleine de pleurs,
Serve en tout cas et presque anéantie,
Droit me défaut, sur moi règne rigueur.
Que deviendra la dolente ébahie ?
Je dusse être comme veuve gardée,
Et chérie comme la douce fleur
De ceux de qui je suis emparentée,
Qui dussent supporter ma douleur.
Car lors voit-on et l'ami et l'amour,
Quand le besoin court sur la seigneurie.
Secourez-moi, las ! ou je ne vois tour :
Que deviendra la dolente ébahie ?
. . . . . .

Il n'y aurait eu que demi-mal, si les princes du sang se fussent entendus entre eux. Mais une haine sourde séparait le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, et l'aîné des frères du roi, Louis d'Orléans. Le respect dû à l'âge contenait encore celui-ci : mais en 1404 Philippe mourut, et son duché de Bourgogne, ainsi que les nombreux clients que le duc s'était faits en France, passèrent sous la direction de son fils Jean sans Peur. Dès lors, rien ne tempéra plus l'acharnement de la lutte entre les deux cousins : elle aboutit à l'assassinat infâme du duc d'Orléans (1407).

Il ne faut pas s'exagérer la portée des déclamations : depuis la mort d'Édouard III, et sauf les troubles de 1382, la France venait de traverser une période de calme et de prospérité au moins relatifs. C'est seulement après la mort du duc d'Orléans que recommencèrent les troubles sérieux. Le gouvernement, représenté par la reine Isabeau et un dauphin en bas âge, était trop débile pour assurer justice aux enfants d'Orléans contre le maître de la Bourgogne et de la Flandre : ils n'avaient donc à compter que sur eux-mêmes et sur les partisans que le mariage du fils de Louis d'Orléans avec la fille du comte d'Armagnac leur fit dans le

Digitized by Google

Midi. On vit reparaître des bandes, armées par l'un ou l'autre parti, aux environs de Paris, ville qui était l'enjeu principal de la lutte : en 1410 « fut défendu par le roi... que nuls nobles... n'allassent au mandement de l'une partie ni de l'autre, ni qu'à l'un ni à l'autre nul ne présume de le servir en armes, sur la confiscation de tous ses biens » [1].

Mais le gouvernement même dut prendre parti : quand Jean sans Peur l'eut inquiété en s'appuyant sur la démocratie parisienne (les *Cabochiens*, 1413), il devint franchement armagnac. Les paysans commencèrent à revoir les temps des Grandes Compagnies :

« Non pas un an ni deux, leur fait-on dire en 1422, mais il y a déjà 14 ou 15 ans que cette danse douloureuse commença. Je ne crois mie que depuis le roi Clovis... France fut aussi désolée et divisée comme elle est aujourd'hui, car oncques puis que le nom vint en France de Bourguignon et d'Armagnac, tous les maux que l'on pourrait penser ni dire ont été commis au royaume de France... [2]. »

Le retour de l'Anglais allait mettre le comble aux souffrances.

Mais, au temps de la génération qui suivit Charles V, toute la chrétienté était éprouvée. L'autorité qui, jusqu'à présent, avait été le suprême, et souvent efficace, recours, était décidément défaillante. Quand Urbain VI, le dernier pape d'Avignon, fut revenu mourir à Rome (1378), un conclave lui donna un successeur italien, mais un autre lui élut un successeur français. On vit donc deux papes : on devait bientôt en voir trois, « l'abominable trinité » ! L'Université de Paris intervint pour remettre en honneur la doctrine qui subordonnait le pape aux conciles généraux : le concile de Pise (1409) essaya de terminer le schisme,

1. D'après Monstrelet (1390-1453), le premier des grands chroniqueurs bourguignons.

2. *Journal d'un bourgeois de Paris* (1409-1445), p. 162. Ce curieux document est anonyme ; l'auteur était clerc et ami des Bourguignons.

Digitized by Google

mais les deux papes n'étaient d'accord que pour décliner son autorité. Un nouveau concile, à Constance (1415), greffa sur ce désordre une guerre redoutable en faisant brûler Jean Huss, qui prêchait à Prague une « réforme » totale de l'Église. L'Église gallicane, sans se mettre en révolte ouverte, revendiquait une série de libertés : avant tout, elle tenait à ce que les dignités ecclésiastiques fussent conférées par l'élection, avec autorisation pour les rois et les grands de « recommander » leurs candidats, mais interdiction pour la cour de Rome de tout distribuer à ses créatures; ce sont ces principes qui, admis par les conciles au temps du grand schisme, devaient être solennellement proclamés à l'assemblée de Bourges en 1438. La conviction que la France était schismatique, bruyamment affichée par les Anglais, allait aggraver les maux qu'ils apportaient au pays.

IV

Azincourt.

C'est en 1415 que les étrangers reparurent sur le sol français. Le roi Henri V (1413) avait, aussitôt après son avènement, envoyé des ambassadeurs à Charles VI pour faire revivre les prétentions à la couronne de France, sous la forme insidieuse d'un mariage avec une fille du roi :

« Quand le retour du roi [Charles VI] fut venu à la connaissance des Anglais, raconte Jouvenel des Ursins [1], ils retournèrent à Paris pour avoir réponse des offres qu'ils avaient faites d'avoir madame Catherine pour leur roi, et demandaient Guyenne et Ponthieu et en effet que le traité de Brétigny se tînt... Et à la fin toujours venait que paix ne se pouvait faire, sinon qu'elle fût dirigée et conduite par vérité et par justice. »

Henri V commença l'attaque par la Normandie, qui avait

1. Archevêque de Reims et chroniqueur (1388-1473).

Digitized by Google

laissé à ses sujets des souvenirs alléchants, et, après avoir pris Harfleur, se mit en marche vers Calais.

Le gouvernement armagnac n'avait pas manqué d'appeler tous les vassaux de France aux armes :

« et pour ce faire envoya [le roi] à tous ses baillis et sénéchaux ses mandements royaux, par lesquels il requérait bien instamment à tous ses vassaux et sujets que sans délai le voulsissent aller servir. Après lequel mandement publié à Paris, Amiens, et autres lieux du royaume, le roi envoya vers les ducs d'Orléans et de Bourgogne ses ambassadeurs eux requerre bien acertes que chacun d'eux lui voulsit envoyer 500 bassinets. Ledit duc d'Orléans fut [non] content d'envoyer, mais depuis y alla lui-même avec toute sa puissance. Et le duc de Bourgogne fit réponse que point n'y enverrait ses gens, mais irait en propre personne... servir le roi; néanmoins... n'y alla pas... »

Le connétable d'Albret eut plus de 100.000 hommes et du canon pour arrêter 25.000 Anglais à Azincourt (25 octobre 1415) ; le résultat fut un désastre, dû une fois de plus aux arcs anglais, et plus complet encore qu'à Crécy et à Poitiers.

Le gouvernement armagnac ne s'abandonna; pas mais il avait à faire face du côté des Anglais et du côté des Bourguignons. Henri V, d'une part, reparut en 1418, portant toujours son effort sur la Normandie, où il prit Rouen. Cependant, Jean sans Peur revenait sur Paris, dont les portes lui furent ouvertes par les partisans qu'il y avait conservés, et où il remit le pouvoir à la populace. Très agrandie matériellement par la construction d'une nouvelle enceinte sous Charles V, pourvue désormais d'un palais digne de ce nom (le Louvre) et d'une véritable forteresse (la Bastille), Paris, avec le prestige national que lui donnait son rang quatre fois séculaire de capitale, avec le prestige européen qu'elle devait, en ce moment même, au rôle directeur de son Université dans le schisme, avec son esprit municipal qui s'était affirmé dans toutes les éclipses du pouvoir (1357, 1382, 1413), Paris était de taille à faire

Digitized by Google

pencher la balance du côté où il se jetterait : sa défection définitive ne contribua pas peu à affoler les Armagnacs et à les porter aux résolutions extrêmes. Or, si la reine Isabeau de Bavière penchait vers les Bourguignons, eux avaient entre les mains le jeune dauphin Charles. Il eut une entrevue avec Jean sans Peur à Montereau (1419), entrevue dans laquelle le duc de Bourgogne fut assassiné avec ou sans sa connivence.

La conséquence immédiate fut de jeter Philippe le Bon, le nouveau maître de la Bourgogne et de la Flandre, dans les bras des Anglais. D'ailleurs, beaucoup d'autres sujets du roi, dans le nord de la France, avaient été indignés par le drame de Montereau, et la reine Isabeau elle-même se rapprocha des alliés, auxquels le traité de Troyes (1420) donna alors cause gagnée. Henri V devait épouser Catherine et hériter de Charles VI, et :

« considéré les horribles et énormes crimes et délits perpétrés audit royaume de France par Charles, soi-disant dauphin de Viennois, il est accordé que nous [Charles VI], notre dit fils le roi [Henri V], et aussi notre très cher fils Philippe, duc de Bourgogne, ne traiterons aucunement de paix ni de concorde avec ledit Charles... »

La ville de Paris accueillit bien le roi d'Angleterre, héritier présomptif de France, mais Henri V mourut dès 1422. Quelques semaines après, la mort du roi fou (1422) était suivie de la proclamation de Henri VI comme « roi d'Angleterre et de France », et il semblait que le but de la guerre commencée par Édouard III fût atteint.

Mais le dauphin devenu Charles VII avait toujours pour lui les provinces du centre et le Languedoc, sans compter de nombreux partisans dans les possessions anglaises et bourguignonnes, et quelques alliés au dehors. C'était un garçon de 19 ans, chétif et veule et qui, connaissant la vie scandaleuse de sa mère, eut plus d'une fois des doutes sur

Digitized by Google

sa naissance et sur son droit [1]. Il se serait peut-être abandonné s'il n'avait eu autour de lui des hommes comme Tanneguy-Duchatel et d'autres Armagnacs, en chacun desquels le patriote était doublé de l'homme de parti, l'un et l'autre compromis par un crime inexpiable. On entama la lutte, qui d'abord fut malheureuse : deux défaites en Bourgogne et en Normandie rejetèrent les lieutenants du « roi de Bourges » sur la ligne de la Loire, et il semble bien que si, avec l'offensive anglo-bourguignonne au nord, se fût combinée une attaque venant de Guyenne, il aurait pu être réduit. Mais la ligne de la Loire fut bien défendue : Montargis, qui en était le poste avancé, repoussa les Anglo-Bourguignons (1427), et Orléans se mit en devoir de faire de même (1428). Les Orléanais y réussirent grâce à une intervention vraiment surprenante, laquelle rendit décisif le courant moral qui se dessinait déjà en faveur de Charles VII.

V

Jeanne d'Arc.

En mars 1429, Charles VII résidait au château, aujourd'hui ruiné. qui domine la petite ville de Chinon et les bords de la Vienne, lorsqu'on lui amena, du village de Domrémy (sur les confins de la Champagne et de la Lorraine), une « bergerette » d'environ 18 ans, qu'on disait inspirée de Dieu. Le fait n'était pas nouveau, et devait se reproduire. Mais, cette fois, la bergère, qui s'appelait Jeanne d'Arc,

1. On trouvera des renseignements sur cette scabreuse question dans Thibault, *Isabeau de Bavière* (1903), p. 371, 376, 401, 424. Le perturbateur possible de la lignée royale serait Louis d'Orléans. Or Charles VII est né en février 1403. Mais, encore en février 1403, Louis d'Orléans donnait des marques d'hostilité à la reine : de plus, il était alors « occupé » ailleurs. En avril 1403, Isabeau fut désignée par Charles VI comme régente, et c'est en 1404 qu'elle semble s'être séparée du roi.

Digitized by Google

alla droit au prince et lui parla d'un secret qu'il ne croyait connu que de Dieu et de lui seul : une prière intérieure qu'il avait prononcée dans un de ses moments de doute sur sa naissance [1]. Le cœur de la paysanne s'était ému à la pensée de ce jeune homme auquel elle sentait irrésistiblement, avec tant de braves gens, qu'on « faisait tort » de son héritage, et de plus, avec ce tact psychologique extraordinaire qui caractérise souvent les femmes, elle avait deviné qu'en lui la faiblesse se doublait d'une angoisse profonde sur son droit, et que c'était à lui d'abord qu'il fallait rendre confiance en sa cause.

Quoi qu'il en soit, le roi fut impressionné, et, comme un certain nombre de gens d'armes allaient partir au secours d'Orléans, Jeanne fut autorisée à chevaucher avec eux. A Orléans, son arrivée acheva d'exalter le courage de la population : les Anglais furent repoussés plus rudement encore qu'à Montargis (8 mai 1429). Ce que l'incident de Chinon avait été pour le roi, la délivrance d'Orléans le fut pour tous ceux qui soutenaient sa cause : le « signe » de Dieu. Partout l'état d'esprit, assez déprimé jusque-là, fut changé en quelques semaines.

Les conseillers et les capitaines de Charles VII ne se décidèrent pas sans peine à tirer parti de l'effet moral produit sur la troupe et sur les populations par l'apparition de « la Pucelle ». Ils se laissèrent enfin entraîner au coup hardi que demandait Jeanne d'Arc : le roi se rendit jusqu'à Reims, où il fut sacré (juillet 1429). Puis, les communications rétablies ainsi avec les Armagnacs du nord de la Loire, on tâta Paris : mais, à l'attaque de la porte Saint-Honoré, la Pucelle fut blessée. Le charme était décidément rompu pour les chefs : ils laissèrent prendre Jeanne par les Bourguignons à Compiègne, et ne s'en inquiétèrent plus. On aurait probablement pu la racheter avant qu'elle passât

1. « [Le fait] repose sur un appareil de preuves si solide qu'il est impossible de le rejeter sans rejeter les fondements de l'histoire tout entière », juge Quicherat (reproduit par M. A. Lang, *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France*, 1909, *in fine*).

Digitized by Google

des Bourguignons aux Anglais : rien ne fut fait. Cette ingratitude fut cruellement ressentie par plus d'un contemporain, et la postérité a quelque peine à lui trouver une explication [1].

Les clercs dévoués à l'Angleterre firent brûler la Pucelle à Rouen (1431). Cette vengeance atroce, l'acharnement des bourreaux, la ferme douceur de la victime, l'attachement délicat qu'elle montra jusqu'au bout pour son roi, achevèrent ce qu'avaient commencé ses premiers faits d'armes. Après la victoire, Charles VII comprit qu'il ne pouvait laisser la mémoire de l'héroïque paysanne qui avait sauvé sa cause sous le coup d'une condamnation officielle comme sorcière : quand le schisme fut terminé et la paix rendue à l'Église, il obtint du pape la cassation, en bonne forme, de l'arrêt porté par des prêtres entachés de schisme (1456).

Au moment même du sacre, Charles VII pensait avant tout à arracher le duc de Bourgogne à l'alliance anglaise. Mais il n'y parvint qu'au prix de rudes concessions : désaveu éclatant des meurtriers de Jean sans Peur, cession du Mâconnais et des villes de la Somme, etc. (paix d'Arras, 1435). De plus, on convenait :

« Item et que mondit seigneur de Bourgogne ne sera tenu de faire aucune foi, ni hommage, ni service au roy des terres et seigneuries qu'il tient à présent au royaume de France, ni de celles qu'il doit avoir par ce présent traité, et pareillement de celles qui lui pourront échoir cy-après, par succession, audit royaume, mais sera et demeurera exempt, de sa personne, en tous cas, de sujétion, hommage, ressort, souveraineté et autres du roy, durant la vie de lui... »

Les Anglais furent atterrés :

« Si n'était pas fils de bonne mère [en Angleterre] qui ne disait de grands maux et villainies d'icelui duc et de ses païs. Si se mirent ensemble plusieurs du commun et allèrent en divers lieux, parmi ladite ville [Londres], pour querir aucuns Flamands... et autres des pays dudit duc qui là étaient pour faire leurs mar-

1. Cf. Hanotaux, *Revue des Deux Mondes*, 1910.

Digitized by Google

chandises... Et en cette fureur en prirent et occirent aucuns soudainement... » (Monstrelet.)

Le résultat immédiat du traité d'Arras fut la rentrée du roi dans Paris (1436) : la ville était bourguignonne, non anglaise. C'est plaisir de voir comment le bourgeois de Paris, qui a parlé de Jeanne d'Arc avec un dédain assez haineux, traite les Anglais après le revirement d'Arras. Ceux-ci s'étaient pourtant donné du mal pour plaire : mais dès ce moment les traits saillants de leur caractère, l'hypocrisie pompeuse de leurs procédés politiques, leur morgue gauche, leur brutalité à froid, tout était particulièrement antipathique au tempérament français déjà dessiné — singulièrement peut-être au tempérament parisien.

Avant d'achever la besogne nationale, Charles « le bien servi » avait à remettre un minimum d'ordre dans ses domaines et à réorganiser ses forces. Les tentatives de fronde des nobles (on dit alors la *Praguerie* [1]) furent réprimées (1440). Les mercenaires, qu'on désignait du nom sinistrement expressif d'*écorcheurs*, mais auxquels le roi, en somme, devait en grande partie son trône, avaient droit à quelques égards : le dauphin Louis les conduisit en Suisse, et leur donna ce pays à piller (bataille de Saint-Jacques, 1444). Pour se passer d'eux, Charles s'était constitué une armée régulière, cavalerie et infanterie, — régulière et régulièrement payée. Il avait surtout perfectionné l'artillerie :

« En laquelle artillerie il y avait le plus grand nombre de grosses bombardes, gros canons, serpentines, couleuvrines, crapaudeaux.. Etaient commis à l'artillerie messire Jean Bureau et son frère, qui en faisaient moult bien le devoir... » (Mémoires de J. du Clercq [2].)

Les États généraux avaient fourni l'argent sans marchander pour cette besogne urgente : de 1423 à 1425, ceux de langue

1. En souvenir des troubles de Bohême.
2. Jacques du Clercq (1420, — après 1467), chroniqueur bourguignon.

Digitized by Google

d'oïl avaient voté plus de 6.000.000 liv. tourn., ceux de langue d'oc plus de 2.000.000 liv. tourn. (la livre tournois était censée valoir environ 20 francs). Pour plus de sûreté, Charles rendit tout doucement la taille permanente.

Cependant, la discorde s'était mise au camp anglais : les troubles se multipliaient contre le débile Henri VI et sa femme Marguerite d'Anjou. Les garnisons de Normandie et de Guyenne ne recevaient plus d'argent et pillaient chez le duc de Bretagne et chez le roi de France. « Lesquelles choses les Anglais refusant de réparer, le roi délibéra par conseil de leur faire la guerre par terre et par mer » (1449). L'armée royale avait maintenant un chef digne d'elle : Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne, connétable depuis 1425, mais qui n'avait acquis toute l'influence qu'il méritait que dix ans après, et qui allait mener avec le comte de Clermont les campagnes décisives. On commença par la Normandie, et l'on y gagna la bataille de Formigny (1450) : petite action, mais d'effet moral immense, car on avait cette fois, en rase campagne, vu le dos des Anglais. Aussitôt l'on se porta sur la Guyenne, qui fut conquise à son tour : le vétéran Talbot vint la disputer une dernière foix aux Français, mais à Castillon le canon décida contre lui, et lui-même resta, comme il convenait, sur ce dernier champ de bataille de la guerre (1453). Bordeaux, ville anglaise depuis 300 ans presque sans interruption, ouvrit ses portes, — et l'Anglais ne tint plus que Calais. Il ne traita pas, et le successeur d'Henri V s'appela « roi d'Angleterre et de France » jusqu'en 1802 ; mais la France n'en poursuivit pas moins la carrière que son caractère, déjà dessiné et désormais librement développé, devait faire si importante.

Dans l'intervalle des 116 ans écoulés depuis qu'Édouard III avait commencé la lutte, en effet, un grand événement s'était accompli : une nation de plus était née en Europe. Il suffit

Digitized by Google

de rappeler, pour marquer l'importance de la période, tant de récits nés sous le talon de l'étranger, et dans lesquels s'est trempé, pendant des générations, le patriotisme français, Eustache de Saint-Pierre, Ringois, le grand Ferré, la dame de la Roche-Guyon, enfin le « mystère » de

> Jehanne, la bonne Lorraine,
> Qu'Anglais brûlèrent à Rouen (Villon [1]).

Le Roi avait maintenant, du consentement au moins tacite de tous, son armée, sa justice, son impôt permanent. On ne peut même pas dire que cette période de cruelles épreuves ait été complètement perdue pour la civilisation française : messire Jehan Froissart, de Valenciennes, avait écrit entre les deux grandes guerres anglaises (1380-1415), et un gracieux poète, Charles d'Orléans, relevé sur le champ de carnage d'Azincourt, s'était révélé dans les prisons de Henri V.

Cependant, à la faveur de la guerre étrangère, deux petites nations étaient en train de se reformer dans les flancs de la grande : la Bourgogne et la Bretagne. Il fallait les faire rentrer dans l'unité française, si l'on voulait que la personne collective, créée à si grand'peine par la royauté, pût se développer librement.

1. Voir p. 113.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

BOURGOGNE ET BRETAGNE (1453-1494) [1]

I. Bourgogne et Bretagne en 1461. — Le domaine royal en 1453 et les fiefs, Bourgogne et Bretagne — Le duc de Bourgogne, la Toison d'Or. — Le duc de Bretagne. — La fin de Charles VII (1461).
II. Louis XI et la Bourgogne (1477). — Charles VII et Louis (1461), Louis XI. — Ligue du Bien Public (1465). — Charles le Téméraire. Péronne (1468). — Mort du duc de Guyenne (1472). — Edouard IV (1475). — Le Téméraire et les Suisses. — Les comptes du roi. — La mort du Téméraire (1477), la succession de Bourgogne. — La succession du roi René. — Louis XI (1483).
III. Les Beaujeu et la Bretagne (1488). — La Bretagne isolée. — Les Etats de 1484. — Saint-Aubin-du-Cormier (1488). — Le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne (1491). — Charles VIII (1494). — Bourbon.

La monarchie avait surmonté la seconde crise comme la première, au prix de concessions qui avaient reconstitué une féodalité moins universelle qu'au XIIe siècle, mais plus concentrée : la Bourgogne, la Bretagne étaient de véritables États. Il fallait que la royauté capétienne reconquît encore une fois le terrain perdu, sous peine de mort.

I

Bourgogne et Bretagne (1461).

En 1453, le domaine royal ne comprenait encore qu'une certaine partie de l' « empire » traditionnel du roi de France : au nord, l'Ile-de-France, la Champagne et la Normandie ; —

1. Kleinclausz, *Hist. de la Bourgogne*, 1909. — Batiffol, *Le siècle de la Renaissance*, 1909.

Digitized by Google

au midi, le Poitou et le Limousin, la Guyenne et le Languedoc; — ajoutons, dans le domaine prétendu du Saint-Empire, Lyon et le Dauphiné. Hors de ces limites, les grandes institutions régularisées par Charles VII ne fonctionnaient qu'avec toutes sortes de restrictions, ou même ne fonctionnaient pas. Une partie des territoires extérieurs appartenaient, il est vrai, à des branches de la famille royale, et devaient, à ce titre, revenir tôt ou tard à la couronne : l'Orléanais, le Bourbonnais, puis le Maine et l'Anjou, unis pour lors à la Provence en la personne du « bon roi René », etc. Mais la maison de Bourgogne était sortie elle aussi (en 1363) du tronc capétien, et la carrière qu'elle avait parcourue depuis était un avertissement sérieux pour la royauté. Enfin, d'autres domaines appartenaient à des maisons indépendantes : le comté de Saint-Pol, Dunois, Nevers, Périgord, les petits fiefs gascons (Albret, Nemours, Armagnac, Foix) — enfin la Bretagne, dont la parenté avec la maison royale était à tout le moins très lointaine. Bourgogne et Bretagne méritent de nous arrêter un instant : c'est à peine si on les considérait comme françaises au dehors, à une époque où la notion de frontière n'était pas encore bien précisée.

La Bourgogne s'était développée dans des proportions inespérées pendant les « règnes » de Philippe le Hardi (1363-1404), Jean sans Peur (1404-1419), et surtout de Philippe le Bon (1419-1467). Elle comprenait maintenant, non seulement le duché et le comté de Bourgogne (Bourgogne et Franche-Comté), mais la Flandre, acquise par mariage dès 1384, plus le Brabant et la Hollande d'une part, d'autre part l'Artois et la Picardie. Entre les deux tronçons de cet État mal fait était la Lorraine, objet constant de l'ambition des ducs : en 1431, Philippe avait empêché René d'Anjou d'hériter de ce pays (bataille de Bulgnéville), préférant assurer la succession à la maison obscure des Vaudemont. Depuis le traité d'Arras en 1435, le duc de Bourgogne était vraiment souverain dans toute l'étendue des territoires énumérés plus haut.

Digitized by Google

Son armée était organisée sur le modèle de celle de la France, mais plus forte encore en artillerie. — La justice se rend au nom du duc, auquel elle aboutit non sans peine, comme le prouve de cet appel 1388 :

« Je me appelle de vous et de votre puissance (du bailli de l'abbaye de Sainte-Seine) à l'audience de M. le bailli de la Montagne, et au cas que vous différeriez et voudriez différer aucunement, je en appelle devant nos seigneurs les auditeurs des causes des appeaux du duché de Bourgogne à Beaune, et au cas que vous voudriez différer, j'en appelle au pallement Monseigneur le duc à Beaune, et au cas que vous y voulderiez différer, je en appelle au Pallement du roi notre sire à Paris [1]. »

Mais volontiers le duc abrège la procédure et siège lui-même.

Le duc de Bourgogne était peut-être le plus riche prince de la chrétienté : il montrait aux étrangers « plus de 100.000 quintaux d'or monnayé, des joyaux d'une inexprimable magnificence », raconte un voyageur bohémien. La source principale de cette richesse était la possession des industrieuses villes de la région belge, Liége, Gand, Bruges, vers lesquelles Philippe avait cherché, au temps de la « grant pitié » du royaume de France (vers 1430), à détourner le commerce méditerranéen, en évitant le passage par le Languedoc et Lyon. Cette possession était, d'autre part, une source d'embarras constants. Les leçons données aux factieux s'étaient succédé : Mons-en-Puelle, Cassel, Roosebecque, Hesdin (1408), Gavres (1453), Saint-Trond (1467), — et toujours en vain.

Au reste, Philippe le Bon préférait, malgré tout, au séjour de Dijon, celui de ces grasses villes : c'est là qu'il présidait l'ordre de chevalerie qu'il avait créé, la *Toison d'Or*. Philippe était salué dans ces cérémonies comme « Monsieur le duc de Bourgogne, de Lorraine, de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, palatin de Hollande, Zélande et de Namur, marquis

1. Kleinclausz, *op. cit.*, p. 180.

Digitized by Google

du Saint-Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines, chef et fondateur du noble ordre de la Toison d'Or ». Et le duc d'Orléans « ne lui fit point l'honneur de son degré comme à la tierce personne du royaume de France, mais comme frère et chevalier de la Toison d'Or ». En 1453, une besogne se présenta pour cette chevalerie nouvelle : Constantinople venait d'être prise par les Turcs, et le pape appelait à la croisade. En 1396, Jean sans Peur avait été combattre l'infidèle à Nicopolis : en 1453, Philippe et sa cour firent vœu de partir, mais ils restèrent. Le grand-duc féodal lui-même était maintenant absorbé, comme les rois, par la besogne nationale.

La Bretagne avait toujours mené une existence à part. Rattachée au royaume tant bien que mal au XIIIe siècle, elle avait été, sous Pierre Mauclerc (1213-1237), un foyer de résistance. Mais tout cela avait été racheté par son attitude au moment des guerres anglaises, : Duguesclin et Richemont étaient des Bretons, et le lien créé par ces souvenirs était solide. Cependant, le duc François II (1458-1489) semble avoir pris à tâche de le relâcher sans cesse : lui aussi se considérait comme souverain. Son armée était organisée à part, très forte en archers et arbalétriers, corps qui formaient encore le noyau de l'infanterie. Il avait son Parlement à Rennes. Il levait l'impôt et battait monnaie. On ne pouvait comparer sa puissance matérielle avec celle du duc de Bourgogne, mais elle avait l'avantage d'être appuyée sur un fort sentiment de particularisme local : malgré tout ce qui les portait vers la couronne de France, les Bretons ne considéraient pas comme une trahison l'alliance avec l'étranger.

Tels étaient les deux principaux appuis de la féodalité reformée. Ce n'était pas le roi Charles VII qui pouvait les briser : ses concessions au Bourguignon, son alliance avec le Breton avaient trop contribué à lui rendre possible l'expulsion des Anglais. D'une manière générale, si le roi

Digitized by Google

avait été forcé à de grands ménagements vis-à-vis de simples « écorcheurs », on comprend qu'il ne pût se montrer trop sévère pour des grands qui lui avaient rendu sa couronne ; sa situation d'ailleurs était la même à l'égard de la haute bourgeoisie, parlementaire ou commerçante. Ce n'est que dans des cas très exceptionnels que Charles VII a exercé son rôle de justicier avec une sévérité que ne tempéra pas la gratitude, et qui, dans un de ces cas, ne fut pas heureuse. Le financier Jacques Cœur avait contribué plus que qui que ce fût à la renaissance commerciale qui suivit le relèvement politique : grâce à ses relations étendues avec le Levant, il avait ramené vers l'ouest le courant d'affaires que le duc de Bourgogne cherchait à dévier. Colossalement riche, il avait rendu aux finances royales des services plus directs, et contribué, par ses avances, à rendre possible l'expulsion des Anglais. Il fut condamné à la suite d'un procès inique (1453) et mourut en exil.

Au reste, Charles VII estimait sans doute, et non sans quelque raison, qu'il avait accompli la grande tâche de sa vie. Ce fut jusqu'au bout une nature molle : c'est lui qui a révélé à nos rois ces bords de la Loire qu'avaient déjà connus les Plantagenêts, ce doux et alanguissant pays qui allait être un des centres de la civilisation au XVIe siècle.

II

Louis XI et la Bourgogne (1477

Enfin, Charles VII avait été paralysé par un fait grave : l'hostilité de son fils aîné Louis. Né lui-même en 1403, il avait eu ce fils en 1423, et, à peine parvenu à l'âge d'homme, Louis avait trempé dans la révolte des nobles et des gens de guerre (*Praguerie*, 1440). Quand les rebelles firent leur soumission, il voulut rester avec eux : « Louis, répondit Charles, les portes sont ouvertes ; et, si elles ne vous sont assez grandes, je vous ferai abattre 16 ou 20 toises de mur

Digitized by Google

pour passer où mieux vous semblera. Vous êtes mon fils et ne vous pouvez engager à quelque personne sans mon congé et consentement ; mais, s'il vous plaît en aller, si vous en allez ; car au plaisir de Dieu nous trouverons aucuns de notre sang qui nous aideront mieux à maintenir et entretenir notre honneur et seigneurie qu'encore n'avez fait jusque-ici. » Le père et le fils se réconcilièrent pourtant, et ce fut Louis qui conduisit les *écorcheurs* au dehors en 1444 : c'est alors qu'il apprit, à Saint-Jacques, à apprécier les Suisses. Chargé du gouvernement du Dauphiné, il y « subtilia » tant d' « étrangetés » que son père le menaça d'arrestation en 1456 : il dut s'enfuir à la cour de Bourgogne. Charles mourut avant d'avoir pu le déshériter (1461), et ce fut Philippe le Bon qui amena le nouveau roi à Paris. Au sacre le vassal éclipsa complètement le suzerain.

Louis XI s'empressa de multiplier les preuves de l'activité brouillonne et déconcertante qui avait été jusque-là le seul trait bien saillant de son caractère. Il parut travaillé d'un furieux besoin de « réformation ». Réformation des fonctionnaires :

« Illec désappointa les plus grands et principaux officiers du susdit royaume, comme le chancelier Jouvenel, le maréchal, l'amiral, le premier président du parlement, le prévôt de Paris, et plusieurs autres. » (Jean de Troyes [1].)

Réformation religieuse : il voulait sacrifier la Pragmatique au Pape, au risque de mécontenter fort parlements et universités : « Si les prélats et les universités de votre royaume veulent quelque chose de nous, lui écrivait Pie II satisfait, c'est à vous qu'ils devront s'adresser ; par vous seul ils pourront l'obtenir. » On voit poindre l'idée du concordat. Pour ce qui est des nobles, Louis XI s'attaqua particulièrement à leur droit de chasse.

En quatre ans, il eut mécontenté tout le monde sans effrayer personne ; les grands se réunirent de tous les

1. Chroniqueur mal connu.

Digitized by Google

points du royaume. Le frère du roi, duc de Berry, reprit vis-à-vis de lui le rôle que Louis avait joué vis-à-vis de son père. Dès qu'on sut que le Bourguignon et le Breton aideraient les rebelles, la *Ligue du Bien public* fut formée (1465). Une forte armée coupa un moment Louis de sa capitale Paris, qui comptait déjà près de 300.000 âmes, et était encore à demi bourguignon de cœur. Le roi multiplia ses avances pour soutenir sa fidélité : « il leur mandait qu'il leur enverrait la reine pour accoucher à Paris, comme à la ville du monde que plus il aimait. » Il agit plus efficacement en livrant bataille à Montlhéry. Mais l'ennemi se maintenait sur la Seine : il fallut traiter (1465-6). A Conflans, à Saint-Maur, on demanda la Normandie, les villes de la Somme, et bien d'autres choses qui montraient à quel point « le bien public était converti en bien particulier ». Louis l'avait compris depuis longtemps : chacun s'en alla avec un morceau de France. Le roi eut le temps de réfléchir.

Il avait distingué l'ennemi principal, l'objectif auquel il fallait tout subordonner : la Bourgogne. Bourgogne et France étaient désormais en présence.

« Mme la duchesse [de Savoie, sœur de Louis XI], raconte Brantôme, trouva le moyen,.. de venir trouver le roi son frère au Plessis-lez-Tours... ; ... le roi alla au-devant d'elle jusqu'à la basse-cour pour la recueillir ; et, en la saluant, la baisant et l'accolant, moitié en riant, moitié en la picotant, il lui dit : « Madame la Bourguignonne, vous soyez la très bien venue ». Elle, en lui faisant une très grande révérence, lui dit : « Monsieur, je ne suis point Bourguignonne, vous me pardon-« nerez, s'il vous plaît. Je suis fort bonne Française, et votre très « humble servante. »

A partir de 1467, la Bourgogne fut dirigée par Charles le Téméraire, le fils de Philippe le Bon, qui avait les passions ardentes des siens sans leur esprit de prudence — une nature de sanglier, que l'adversité devait rendre farouche :

« Après cela, remarque Commynes à propos de ses dernières années, fait grand bien de parler à quelques amis privés, et

Digitized by Google

hardiment devant lui plaindre ses douleurs, et n'avoir point de honte de montrer sa douleur devant l'espécial ami ; car cela allège le cœur et le réconforte.., et non point prendre le chemin que prit ledit duc de se cacher ou se tenir solitaire... [1] »

Le roi excitait contre lui ses bonnes villes de Flandre : en 1468, il alla le trouver à Péronne sans songer à « décommander » une insurrection de Liége. Ce qui devait arriver arriva : la nouvelle de la révolte parvint au duc pendant qu'il tenait le roi. Louis XI passa un mauvais moment, « et se voyait loger rasibus d'une grosse tour, où un comte de Vermandois fit mourir un sien prédécesseur roi de France [Charles le Simple] », raconte Commynes, qui lui rendit en cette occasion ses premiers services. Le duc se contenta de le déshonorer en l'obligeant à venir aider au sac de Liége.

Charles le Téméraire lui avait arraché autre chose : la cession de la Champagne à son frère, ce qui aurait mis l'influence bourguignonne aux portes de Paris. Louis XI joua des États généraux (1468, 1470), pour se faire délier de ses serments par « la nation ». Son frère avait déjà accepté la Guyenne à la place de la Champagne : là, il était loin des Bourguignons, mais il pouvait appeler les Anglais. Les députés de 1468, qui avaient encore le souvenir présent des invasions anglaises, le craignaient : « l'appointement de M. Charles avec les Anglais, déclaraient-ils, est une chose damnable, pernicieuse, et de très mauvaise conséquence, qui n'est à permettre, souffrir, ni tolérer en aucune manière ». La mauvaise santé du duc évita cette chose pernicieuse : en 1472, le frère du roi mourut. Charles le Téméraire accusa le roi d'avoir provoqué cette mort, et chercha à la venger : il s'avança jusque près de Paris, et fut arrêté devant Beauvais.

Il avait compté sur l'appui de l'Anglais. Depuis la fin de la guerre de Cent Ans, l'Angleterre avait été déchirée par

1. Commynes (1445-1509), d'abord au service de la Bourgogne, puis (après Péronne, cf. plus bas) au service du roi ; auteur de *Mémoires*.

Digitized by Google

la lutte des Lancastre et des York : resté vainqueur en 1471, Édouard IV ne demandait qu'à recommencer les entreprises de Henri V. Le duc de Bourgogne lui avait envoyé 500 bateaux ; mais le roi d'Angleterre mit plus de trois semaines à passer entre Douvres et Calais, bien qu'il n'y ait que sept lieues. La campagne continua avec la même lenteur : « les Anglais n'ont fait que danser à Saint-Omer », écrivait Louis XI en juillet 1475. Le traité de Pecquigny détourna le danger, moyennant 125.000 écus et un traité de commerce.

Cependant Charles le Téméraire commençait à regarder du côté « des Allemaignes, qui est chose si grande et si puissante qu'il est presque incroyable » (Commynes). Grande certes, mais puissante alors seulement par sa masse et son imprécision. Charles ne savait pas au juste ce qu'il avait à y revendiquer : il assiégea Neuss sur le Rhin, et pendant ce temps se mit à dos les Suisses. La main de Louis XI était, bien entendu, dans toutes ces complications: il commençait à prendre les Suisses à sa solde. La politique des diversions coûtait cher, et Louis XI devait rester pour le peuple le « mangeur de tailles ». Mais elle réussit : Charles le Téméraire se jeta sur les Suisses, fut battu à Granson, à Morat (1476).

Le roi en profitait déjà pour régler un certain nombre de comptes. Déjà, le cardinal Balue, qui le trahissait, avait goûté des prisons du roi (1469), et le comte d'Armagnac avait été mis à mort dans Lectoure (1473). En 1475, Louis XI en finit avec le connétable de Saint-Pol, qui avait trahi tout le monde, Angleterre, Bourgogne et France : il fut décapité à la satisfaction générale. Le duc de Nemours obtint plus de sympathie, d'abord en raison du bas acharnement avec lequel le roi arracha la condamnation aux juges. Deux furent destitués pour n'avoir pas voulu trouver dans son cas un crime de lèse-majesté : « Je pensais, écrivit Louis XI, que... vous ne voulussiez approuver qu'on dût faire si bon marché de ma peau » (1477). La féodalité de Gascogne était matée.

Cependant, tout était en suspens tant que le Téméraire

Digitized by Google

vivait. Mais le jeune René de Vaudemont avait profité de la guerre de Suisse pour reprendre son duché de Lorraine, conquis par le Bourguignon : Charles vint l'attaquer à Nancy, et y trouva la mort (janvier 1477). La poste, organisée par Louis XI depuis peu, servit alors presque pour la première fois :

« Mgr du Lude (raconte Commynes), qui couchait hors du Plessis [1], sut le premier l'arrivée du *chevaucheur* qui apporta les lettres de cette bataille de Nancy, dont j'ai parlé... Le roi de prime face fut tant surpris de la joie qu'il eut de cette nouvelle, qu'à grand'peine sut-il quelle contenance tenir... et nous commanda partir incontinent, et que nous ouvrissions toutes les lettres de postes et messagers, que nous rencontrerions en allant, afin que fussions avertis si ledit duc était mort ou vif... »

Il était mort, et avec lui l'État bourguignon.

Charles ne laissait qu'une fille, Marie, qu'on aurait pu fiancer au dauphin. Louis XI y pensa, mais mêla à ce projet de louches intrigues en Flandre, lesquelles aboutirent à la mort des conseillers de la jeune duchesse, Hugonet et Hymbercourt. Marie était assez âgée (17 ans) pour ressentir l'outrage : elle se confia à Frédéric III, qui était un pauvre Empereur (1440-1493), mais un archiduc d'Autriche fort avisé. Le mariage de son fils Maximilien avec l'héritière de Bourgogne était un fait des plus graves, et Louis XI le comprit, mais sans pouvoir l'empêcher. Cependant, il avait saisi la Bourgogne et l'Artois, et ne les lâcha pas au traité d'Arras (1482) : en vertu de ce traité, la fille de Maximilien et de Marie devait épouser le dauphin et apporter l'Artois et la Franche-Comté en dot. Mais la Frandre échappait à la France, probablement par la précipitation et la duplicité de Louis.

Il était plus heureux là où les obstacles étaient moindres. En 1480, le « bon roi René » mourait, laissant au roi la Provence, avec Marseille, et l'Anjou et le Maine à un

1. Le château de Plessis-lez-Tours, résidence dernière de Louis XI.

Digitized by Google

autre héritier, qui disparut sans enfants en 1481. Angers et le Mans rentrèrent alors définitivement dans l'unité française. Il ne restait plus de grands fiefs que le Bourbonnais et la Bretagne.

De tels résultats ont fait oublier les petits côtés de Louis XI, sa vulgarité foncière, son douteux courage, sa sournoise méchanceté. Il avait rendu au royaume la situation qu'il avait perdue depuis le début du XIVe siècle :

« Or donc, accompli ce mariage de Flandre que le roi avait fort désiré, et tenant les Flamans à sa porte, Bretagne, à qui il portait grande haine, en paix avec lui, mais il les tenait en grande crainte, pour le grand nombre de gens d'armes qu'il tenait logés à leurs frontières... Espagne était en repos avec lui, et ne désiraient le roi et la reine sinon son amitié ; et il les tenait en doute et dépense, à cause du pays de Roussillon, qu'il tenait de la maison d'Aragon, qui lui avait été baillé par le roi Jean d'Aragon, père du roi de Castille, en gage, et par aucunes conditions... Toutes les puissances d'Italie le voulaient bien avoir pour ami et avaient quelque confédération avec lui, et souvent y envoyaient leurs ambassadeurs. En Allemagne, avait les Suisses qui lui obéissaient comme ses sujets. Les rois d'Ecosse et de Portugal étaient ses alliés, partie de Navarre faisait ce qu'il voulait. Ses sujets tremblaient devant lui... »

Ainsi résume Commynes, en parlant de ses derniers jours (1483). Louis XI avait avant tout le goût de l'ordre matériel et de l'arrondissement territorial prochain, et par là il est resté pour beaucoup de Français le type du roi.

III

Les Beaujeu et la Bretagne (1488).

La Bretagne restait maintenant le dernier réduit de la turbulence féodale et de l'ambition étrangère, — car la maison de Bourbon se trouvait unie à la royauté par un mariage. Un cadet et héritier de Bourbon, le sire de Beaujeu, avait

Digitized by Google

épousé la fille de Louis XI, Anne, à qui précisément la jeunesse de Charles VIII allait livrer la régence : « la moins folle femme qui fût au monde, disait Louis XI, car, pour de sages, n'y en a pas. » Le vieux roi avait recommandé en mourant de se garder de toute imprudence du côté du Breton.

Mais les Beaujeu avaient un concurrent à la régence, le premier prince du sang et héritier désigné, Louis d'Orléans : par là, les mutins pouvaient retrouver un chef. Les Beaujeu recoururent aux États généraux : ils eurent assez de confiance dans la sympathie générale pour donner à cette convocation un caractère tout nouveau. Les élections se firent non pas par ordre, mais par région, tout le monde étant convoqué, sans distinction, même les paysans. Les régions furent distinguées suivant les *généralités* de finance : il y en eut donc six. La première comprenait Paris, Picardie, Champagne, Orléans, Mâcon. La deuxième comprenait la Bourgogne. La troisième était la Normandie, la quatrième l'Aquitaine ; la cinquième, le Languedoc, le Dauphiné, la Provence, le Roussillon ; la sixième, le Berry, Poitou, Anjou, Limousin, Bourbonnais, Lyon, Angoulême.

Puis, quand les États se réunirent dans la cathédrale de Tours (janvier 1484), on laissa tenir des propos qui paraissent d'abord d'une hardiesse singulière :

« Tout d'abord, déclara Philippe Pot de la Roche (un Bourguignon), je voudrais vous voir convaincus que l'État est la chose du peuple et est confiée par lui aux rois, et que ceux qui, par force ou autrement, mais sans le consentement du peuple, la détiennent, sont des tyrans et des usurpateurs. Il faut donc qu'il revienne au peuple, qui l'a donné, et qu'il le reprenne [en cas de minorité]. »

Tout cela pour prouver que les États pouvaient donner le gouvernement aux Beaujeu : ce qui était le but de cette mise en scène.

Jean Masselin, qui nous a laissé le récit de ces assises, aborda une question plus pratique et plus brûlante : « Personne ne doit être surpris, dit-il, que, ayant reçu

Digitized by Google

un mandat du peuple, nous défendions sa cause de toutes nos forces, alors surtout qu'il s'agit de la perpétuité des tailles, odieuses à la nation ». Un Normand proclama même le droit de la propriété supérieur à celui de l'État. Il était temps de renvoyer de tels députés : ce qu'on fit en suspendant le paiement de leurs indémnités. Les Beaujeu restèrent seuls.

Alors le duc d'Orléans eut recours à l'insurrection, et provoqua la guerre qu'on appela la *guerre folle* : la noblesse, en effet, s'y jeta uniquement pour occuper ce trop-plein d'activité qui allait être bientôt détourné vers l'Italie. Folle, mais dangereuse, car l'Autrichien et l'Anglais y furent appelés à l'aide. Mais, ce qui fait surtout l'intérêt de cette guerre, c'est qu'elle fut aussi la guerre de l'indépendance bretonne. La dernière bataille se donna à Saint-Aubin-du-Cormier (juillet 1488), et les Bretons succombèrent. La Trémouille, le vainqueur, refusa de traiter les Bretons en prisonniers de guerre : on ne reconnaissait plus l'indépendance du duché. Le traité de Sablé (1488) allait y mettre un terme : François II, qui n'avait que des filles, dut promettre de ne pas marier sans le consentement de son roi l'aînée, l'héritière, Anne.

Il mourut bientôt. Tout le monde avait compris qu'en stipulant cette clause, Anne de Beaujeu réservait la main d'Anne de Bretagne à son jeune frère. Mais il y avait d'autres prétendants, dont le plus dangereux était Maximilien d'Autriche, veuf de Marie de Bourgogne, et Empereur désigné. L'insatiable Autriche était d'autant plus redoutable qu'elle était appuyée par l'Anglais : la guerre civile venait de se terminer en Angleterre par la bataille de Bosworth (1485), et par le mariage d'Henri VII Tudor, héritier des Lancastre, avec Élisabeth d'York. Henri n'était pas fâché de se venger en Bretagne de certaine intervention malencontreuse d'Anne de Beaujeu en Angleterre. Mais le roi Charles VIII alla avec son armée exercer une pression salutaire sur les conseillers d'Anne de Bretagne, et son mariage avec elle fut célébré au château de Langeais (1491).

Digitized by Google

Le duché devait redevenir indépendant, s'il ne naissait pas d'héritier mâle. L'amour arrangea les choses : Louis d'Orléans aimait Anne, et, quand Charles VIII mourut sans enfants en 1499, il hérita de sa femme en même temps que de son royaume. La réunion ne fut pourtant assurée que par le mariage de leur fille unique Claude avec l'héritier de Louis XII, François Ier.

« Quelle puissante monarchie que la France ! » s'écria Ferdinand d'Aragon en apprenant cette annexion dernière. La France était prête maintenant pour l'action extérieure : on sait quel but imprévu Charles VIII allait assigner à ce besoin d'expansion. Dès 1494, il revendiquait les droits sur Naples, qu'il avait trouvés dans la succession des Angevins.

Il restait pourtant un grand fief : le Bourbonnais, où l'autorité royale était encore presque inconnue en 1480 :

« Très souvent, écrivait un magistrat en se plaignant du duc, les sujets du roi sont obligés de renoncer à leurs appellations [appels], comme unique moyen d'échapper à tant de violences... [Les officiers du roi] ont été tellement molestés que, depuis 15 ou 16 ans, à peine ose-t-on aller ès dits pays pour y exécuter commissions et mandements royaux. Ne sont-ce pas tous moyens de s'exempter de la justice souveraine ? »

Les rapports s'améliorèrent quand le pays eut passé aux Beaujeu ; mais leur héritier, le connétable de Bourbon, était encore une manière de prince souverain. Seulement, il était maintenant isolé ; quand il se révoltera, il devra passer à l'étranger. Sa révolte n'apparut que comme la désertion du plus grand propriétaire foncier de France : « Je vous plains, lui fait-on dire par Bayard, le représentant du loyalisme militaire moderne, car vous servez contre votre roi, contre *votre patrie*, et contre votre serment. » Bourbon n'avait fait que ce que faisaient tant d'autres jusque sous

Digitized by Google

Louis XI ; mais, en se tournant contre la France, il cherchait maintenant à tuer un être bien vivant.

Nous avons à voir quelle était la structure de cet être historique, à présent qu'elle est fixée, dans ses grandes lignes, pour trois siècles.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LES INSTITUTIONS DE LA MONARCHIE VERS 1494

I. Gouvernement. — Le roi. — Sa cour. — Son conseil. — Les « officiers ».
II. Grands services publics. — Armée. — Marine. — Justice. — Finances. — La taille.
III. Le roi et la nation. — Les « ordres ». — Clergé. — Le concordat de 1516. — La noblesse. — Les « communes ». — États généraux. — États provinciaux. — L'opinion.

Nous prenons la monarchie française au sortir des mains de Louis XI (1461-1483), dans l'état où elle apparut au Florentin Machiavel (1469-1527) qui la visita en 1500, 1503-4, 1510 et 1511, et la décrivit dans un court opuscule composé après son troisième voyage [1]. Plus d'un trait

1. Villari, *N. Macchiavelli*, t. II, p. 89 sqq.

Nous n'hésitons pas à reproduire les chiffres de Machiavel, afin de donner quelque idée de la place tenue par l'Etat dans la vie de la nation. Nous essayerons d'indiquer ce que représentent ces chiffres, à l'aide de quelques données empruntées à l'énorme enquête de M. d'Avenel (*Hist. écon. de la prop. etc.*, 1894).

Voici d'abord la valeur de la livre tournois (= 20 sols = 240 deniers) par rapport au marc d'argent (245 gr.) et au franc *en poids* (4 gr. 50) :

	Nombre de liv. tourn. dans 1 marc	Valeur de la liv. tourn. en fr.
XIIIe siècle.	2 liv. 10 sols à 3 liv. 8 sols	21 fr. 77 à 16 fr.
XIVe —	4 liv. à 7 liv. 4 sols	13 fr. 40 à 7 fr. 53
XVe —	7 liv. 18 sols à 11 liv. 13 sols	6 fr. 85 à 4 fr. 64
XVIe —	13 liv. 12 sols à 21 liv.	3 fr. 92 à 2 fr. 57

Voici maintenant quelques denrées estimées en liv. tourn., au XIIIe et au XVIe siècle :

Digitized by Google

sera ajouté à son organisation par François Ier (1515-1547) et depuis ; mais, dans l'ensemble, les institutions sont déjà définies pour longtemps, et, surtout, le sens dans lequel elles se modifieront légèrement est fixé.

I

Gouvernement.

Le Roi est désigné par l'hérédité. Le fils succède au père, et, depuis Charles V, il est réputé majeur à l'âge de 14 ans. En cas d'absence de fils, il est posé en principe, depuis 1328, que les femmes n'ont pas de droits *et n'en transmettent pas* : on va chercher le parent le plus proche par les mâles, un cousin issu de germain à la mort de Charles VIII (1499, Louis XII), et de même à la mort de celui-ci (1515, François Ier). D'autre part, la coutume a été jusqu'ici de doter les fils cadets du roi, et même ses plus proches parents, de fiefs dit *apanages*, soumis, il est vrai, à des clauses spéciales de réversibilité. La nation ne paraît pas favorable à cet usage et préférerait que les « seigneurs des fleurs de lys » fussent pourvus en argent :

« Et par tous ceux ici assemblés [il s'agit des États de 1468, si

	Hectol. de blé à Strasbourg	Maison (la même) en Eure-et-Loir	Journée de journalier agricole, en Normandie
XIIIe siècle	3 fr. 30	52.600 fr.	0 fr. 50
XVIe —	21 fr. 70	200.460 fr.	0 fr. 93

M. d'Avenel estime ainsi le pouvoir de l'argent au moyen âge par rapport à celui qu'il a actuellement :

XIIIe siècle. . . . . 4 1/2 à 4.
XIVe — . . . . . 3 à 4.
XVe — . . . . . 4 1/4 à 6.
XVIe — . . . . . 5 à 2 1/2.

Digitized by Google

dociles pourtant], et à grande et mûre délibération fut dit et conclu : que, au regard de la question d'entre le roi et mondit seigneur Charles [Louis XI et le duc de Berry] touchant son apanage, qu'il aurait et recevrait pour icelui apanage, et de ce se tiendrait pour bien content, 12.000 liv. tourn. en assiette de terre par an, et titre de comté et duché ; et en outre que le roi lui fournirait en pension par chacun an jusques à 60.000 liv. tourn... Et en tant que touchait le duché et pays de Normandie, Mgr Charles ne l'aurait point, disant qu'il n'était pas au pouvoir du roi de le bailler, ne démembrer sa couronne. »

Machiavel remarque que par cette double coutume : l'exclusion des femmes de la succession et le don d'apanages aux princes du sang, il se trouve que les principaux barons peuvent espérer être roi, et que cela les rend dociles à la couronne : c'est que l'Italien, habile à observer, mais prompt à conclure, songe à l'avènement de Louis XII et de François Ier, et écrit avant la trahison de Bourbon.

Le Roi a maintenant sa cour et son conseil bien distincts.

La cour varie d'aspect avec le roi même. Louis XI n'avait que des *compères* : à la fin de sa vie, emprisonné volontairement à Plessis-lez-Tours, il ne voyait plus guère que son médecin Coytier. Avec Charles VIII, avec Louis XII même, qui est pourtant un roi simple, la cour se développe. Elle comprend non seulement la famille immédiate du prince et sa domesticité, mais encore bien d'autres éléments. D'abord la maison militaire : 400 archers dont 100 Écossais (300 liv. tourn. par an), 24 gardes du corps (400 liv. tourn. par an) commandés sous Louis XII par d'Aubigny, Crussol et Gabriel de la Châtre, — et, à pied, 100 Allemands (12 liv. tourn. par mois), plus les cent Suisses.

La maison civile est moins nombreuse et mieux payée. Les 8 maîtres d'hôtel touchent jusqu'à 1.000 liv., et leur chef 11 000 ; sous Louis XII, après le fameux Georges d'Amboise, la charge a passé à La Palice, célèbre pour

Digitized by Google

d'autres causes. Les chambellans ont 6, 8 et 10.000 liv. tourn. et sont exempts de gabelles. Le grand écuyer a sous ses ordres tout un corps d'écuyers.

On devine que le déplacement de tout ce monde, fréquent alors, est difficile à régler, et Machiavel, comme ambassadeur ayant suivi la cour, est particulièrement informé à ce sujet. Il y a 32 fourriers, à 300 liv. tourn. par an. Ils sont commandés par 4 maréchaux des logis (600 liv. tourn.), qui se partagent la besogne : l'un règle les affaires dans l'endroit que la cour vient de quitter, le second dans celui où elle se trouve, le troisième prépare le gîte du lendemain, et le quatrième reconnaît les lieux plus en avant. On loge les courtisans et les hôtes du roi chez les premiers habitants, et il existe un règlement minutieux des obligations réciproques : l'étranger doit 1 sou et 2 deniers par jour, moyennant quoi l'habitant doit changer les draps tous les 8 jours, le reste du linge tous les 15 jours ; moyennant 2 deniers supplémentaires, l'habitant doit loger un cheval.

La noblesse a déjà pris l'habitude de fréquenter la cour : quand un noble a commis une désobéissance envers le roi au détriment d'un tiers, observe Machiavel, il en est quitte pour être exilé de la cour pendant 4 mois. Cette assiduité tient en partie à ce que les pensions payées par le roi pour services civils, militaires ou exceptionnels, ne sont pas encore bien fixées, et par suite sont susceptibles de réductions et aussi d'extensions très largement comprises. Sous François Ier (1515-1547), la cour deviendra la première institution de la monarchie, en même temps qu'elle formera intellectuellement la noblesse.

Quant au conseil, on sait que Louis XI se vantait de porter le sien dans sa tête. Sous Louis XII, au contraire, il acquiert de l'importance et de la fixité. Chaque conseiller d'État touche 8.000 liv. tourn. par an. Figurent en ce conseil : les évêques de Paris et de Beauvais, le bailli d'Amiens, le comte de Bussi, le chancelier, et le trésorier

Digitized by Google

Robertet, qui est secrétaire de finances ; après la disparition de Georges d'Amboise, qui occupait une situation à part, l'évêque de Paris est le membre le plus influent. Cette institution toute politique se distingue déjà nettement du *Grand Conseil*, où figurent des gens de robe et de plume. Les attributions administratives de celui-ci ne grandiront que quand la correspondance avec les agents du Roi dans les provinces se développera.

Ces agents sont toujours les baillis et sénéchaux. Leurs attributions apparaissent à Machiavel comme surtout militaires (par exemple, ils président aux levées). Cela n'allait pas sans entraîner des droits plus larges à l'époque féodale : ainsi, les sénéchaux pouvaient empêcher l'exportation du blé ou du vin d'une province dans l'autre ; de pareils faits ne se produisent plus guère, à l'époque où nous sommes, que dans les circonscriptions frontières. De temps en temps, le Roi réunit plusieurs bailliages ou sénéchaussées sous un gouverneur militaire, mais cette institution ne deviendra normale que sous Henri II (1547-1559). Nous verrons, en parlant des communes et des États provinciaux, pourquoi l'activité des officiers royaux est encore relativement limitée.

II

Grands services publics.

Le gouvernement royal satisfait maintenant régulièrement aux grandes obligations de l'État : défense extérieure, application du droit au dedans, — et il a pour cela des ressources stables.

Le Roi a, depuis Louis XI, un service d'ambassadeurs — et aussi d'espions — déjà organisé. On a relevé avec raison chez Commynes, parlant des bourgeois de Gand qui conduisirent les négociations relatives à la succession

Digitized by Google

de Bourgogne, le dédain du diplomate de carrière pour les profanes [1].

L'armée comprend d'abord la Maison du Roi, dont nous avons déjà parlé. Nous avons vu qu'elle est bien peu nombreuse : c'est que l'armée elle-même ne l'est pas. Cependant, il y a des forces permanentes : elles stationnent, sauf le cas de guerre, en Guyenne, Picardie, Bourgogne et Provence ; mais, pour ce qui est des garnisons particulières, le roi les fait changer souvent.

La force principale de cette armée est dans la cavalerie, la *gendarmerie*, organisée depuis Charles VII. En 1467, Louis XI avait achevé de régler ce qui concernait les *compagnies d'ordonnance*. Le capitaine de chaque compagnie, généralement un vidame, devait passer une *montre* (revue) tous les trois mois. La compagnie se divisait en *lances garnies*, d'abord de 6 hommes (l'effectif diminua au temps des guerres d'Italie) :

« C'est assavoir la lance : 3 chevaux pour elle, son page et son coustilier ; 2 chevaux pour les 2 archers et 1 cheval pour le varlet » (ordonnance de Louis XI).

Cette gendarmerie se recrute surtout parmi les cadets de noblesse. Elle est très régulièrement payée : les « lances » vont chaque mois recevoir l'ordonnance de paiement du surintendant et se font payer par le receveur de leur province. Dans la garde (200 hommes), on reçoit 20 écus (20 l. t.) par mois. Cette gendarmerie est la force principale de l'armée française, celle qui paraîtra en première ligne sur tous les champs de bataille d'Italie, et dont le chevalier dauphinois Bayard est resté le type populaire.

L'infanterie, au contraire, est faible. Charles VII avait cherché à organiser la milice des *francs-archers*, lesquels devaient être un par paroisse, soit 17.000 en tout. Mais cette infanterie nationale ne paraît pas avoir été prise très

1. Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 179.

Digitized by Google

au sérieux, si l'on s'en rapporte au monologue anonyme du franc-archer de Bagnolet (du temps de Louis XI) :

> Par le sang bleu ! je ne crains page
> S'il n'a point plus de 14 ans.
> . . . . . .
> Un rien, jusques au Lion d'Angers,
> Je ne craignais que les dangers,
> Moi : je n'avais peur d'autre chose.
> . . . . . .

Il semble même s'être formé sur ce sujet toute une littérature ; dans une autre chanson, le franc-archer crie alternativement : Vive France ! Vive Angleterre ! Vive Bourgogne ! et finalement, pressé de toutes parts, se résume ainsi : Vivent les plus forts !

Au temps de Louis XII, on se servait surtout de mercenaires allemands ou suisses, qu'on payait cher, mais qu'on ne gardait pas indéfiniment : d'ailleurs, l'infanterie ne deviendra « souveraine chose aux batailles » qu'avec l'arme à feu portative. En 1508-9 pourtant, une réforme ambitieuse aboutit au moins à augmenter la proportion des contingents gascons, dauphinois, etc., dans nos armées. En 1534 enfin, François Ier organisera, en 7 *légions*, 42.000 hommes, dont 30.000 armés de piques et hallebardes et 12.000 d'arquebuses.

Enfin l'artillerie, créée par les frères Bureau, a été spécialement développée par Louis XI. Sous Louis XII, on en mit dans toutes les villes fortifiées : les frais furent couverts par une taxe spéciale sur les entrées (octroi). Mais en campagne, cette artillerie était bien lourde encore, si l'on en croit un document qui nous dit qu'il fallait 50 hommes pour servir chaque grosse pièce. Au vrai, un seul peuple savait alors tirer parti du canon : les Turcs.

La marine française était née. La charge d'amiral de France était importante sous Louis XII, puisque Prégent de Bidoux, qui en était titulaire, recevait 10.000 liv. tourn. Mais l'amiral de France luttait vainement pour faire

Digitized by Google

reconnaître son autorité de ceux de Guyenne, de Provence et de Bretagne. La Méditerranée, assure Machiavel, était bien garnie de vaisseaux, parmi lesquels un certain nombre de galéasses, de 600 tonnes et 40 canons. Sur l'Océan, depuis Anne de Bretagne, les incomparables marins bretons étaient au service de la France.

La justice suprême appartient au Roi, mais il ne l'exerce plus jamais en personne. Le chancelier, qui le représente, peut aller jusqu'à faire grâce, et il authentique les actes par le sceau royal. Il reçoit 10.000 liv. tourn. par an, plus 11.000 liv. tourn. de frais de représentation, car il a toujours à sa table nombre de secrétaires, d'avocats, etc., qui vont et viennent autour de lui.

La juridiction ordinaire appartient aux Parlements, qui sont maintenant au nombre de 5 : Paris, Rouen, Toulouse, Bordeaux, Grenoble (plus Rennes pour la Bretagne). Ce sont là les cours souveraines, qui jugent sans appel, et par contre reçoivent les appels de toutes les juridictions inférieures, royales [1] et seigneuriales. Cependant, le prévôt qui accompagne la cour juge sans appel : il a avec lui 2 juges civils, et un lieutenant criminel (avec 30 archers), lequel, assure Machiavel, aussitôt qu'il a confronté le prévenu et les témoins, prononce la sentence et la fait exécuter.

La magistrature est encore à la nomination arbitraire du Roi sous Louis XI, qui cependant, chose étrange de sa part, a songé à la rendre inamovible. Elle était notée en Europe pour son indépendance : sous Louis XII, le premier président de la Vacquerie ne voulait pas souper chez le comte d'Angoulême, père de l'héritier présomptif, « car, disait-il, si le prince n'a pas de procès devant le Parlement, il pourra en avoir. » Le corps judiciaire, pourtant, commence seulement à acquérir la garantie sérieuse de son indépendance, car les charges ne seront

1. Les *présidiaux* ne seront créés que sous Henri II.

Digitized by Google

officiellement reconnues vénales que sous François Ier (1522). On sait que cette institution a été considérée uniquement comme un procédé fiscal permettant au roi de tirer argent des charges qu'il créait, puisque « chaque fois que S. M. créait un office, Dieu créait un sot pour l'acheter ». Dès le XVIe siècle, l'ambassadeur vénitien évalue à 400.000 liv. tourn. par an le revenu de ce trafic, et estime que la justice pourrait être rendue aussi bien par un personnel moitié moindre. Ces abus ne doivent pas faire oublier l'avantage sérieux de la propriété judiciaire.

Au civil, l'inconvénient capital est la complication du droit, car le droit écrit (romain) ne domine qu'exceptionnellement, et les « coutumes » varient suivant les provinces. Louis XI avait donc songé à unifier le droit :

« Aussi désirait fort qu'en ce royaume on usât d'une coutume, d'un poids et d'une mesure, et que toutes ces coutumes fussent mises en français en un beau livre, pour éviter la cautèle et la pillerie des avocats, qui est si grande en ce royaume que nulle autre n'est semblable ; et les nobles d'icelui la doivent bien connaître. » (Commynes.)

On en resta au projet, et maître Patelin continua de sévir.

Au criminel, la justice agissait d'une manière bien intermittente. L'histoire du bon poète Villon est suggestive à cet égard : né en 1431, il avait déjà, en 1455, commis un meurtre. En 1456, après un vol avec effraction, il part de Paris pour Angers, où il se trouve dans le domaine du duc d'Anjou. En 1461, l'évêque d'Orléans l'a fait enfermer à Meung, pour une affaire de meurtre ; mais Louis XI, en montant sur le trône, lui donne des « lettres de rémission ». En 1463, nouvel assassinat, qui est resté sans doute impuni..... On parle toujours de l'atrocité des supplices : elle n'était qu'une compensation de la facilité avec laquelle on se dérobait à la répression.

Une des causes du désordre était la survivance des justices seigneuriales. Toutes étaient sujettes à l'appel devant le Parlement, mais on a vu le cas qu'en faisait, vers 1480, le duc de Bourbon. En de telles conjonctures, on envoyait

Digitized by Google

une commission extraordinaire, des *Grands Jours*, que l'Auvergne avait dès lors le privilège de provoquer fréquemment.

Pour entretenir la cour, si simple, l'armée, si réduite qu'elle fût, et la justice, que le Roi payait de plus en plus cher, il fallait un budget déjà assez gros. Le roi l'établissait en août, octobre et janvier, comme au temps de Philippe-Auguste, avec l'aide du *surintendant*. Mais les variations étaient constantes, les pensions (traitements) n'ayant rien de bien fixe, et le surintendant expiait souvent le désordre qui en résultait. C'est ce qui arriva au surintendant Semblançay, pendu en 1527.

Les revenus du roi étaient :

d'abord le domaine ;

ensuite les *gabelles*, nom qui ne se restreignait pas encore au monopole du sel, mais s'étendait à tous droits sur le pain, le vin, la viande, etc. : Machiavel en évalue le produit à 1.700.000 écus (14 millions ?) ;

puis la *taille*, l'impôt direct, rendu permanent par Charles VII, quadruplé et quintuplé par Louis XI, le « mangeur de tailles », mais réduit à 2.000.000 liv. t. par Louis XII (8 millions) ? ; pour la répartition, l'opération la plus importante en matière d'impôt direct, un esprit libéral subsistait encore : en face des *élus*, fonctionnaires du roi, les États provinciaux, les corps municipaux, maintenaient avec ténacité leur droit de contrôle ;

enfin les subsides prélevés sur les bénéfices ecclésiastiques.

Le roi est déjà forcé d'avoir parfois recours à l'emprunt ; mais Machiavel, habitué aux exactions plus régulières de la ville des Médicis (où fonctionnait un sévère impôt sur le capital), est visiblement stupéfait du caractère spécial de ces « emprunts », qui se versent chez le receveur, et dont le roi sert la rente quand il peut. François Ier, le premier, usera réellement du crédit public.

Malgré tout, un grand point est gagné. Au moyen âge, le

Digitized by Google

seul revenu « ordinaire » était le domaine, et on y comprenait le droit de battre monnaie. On a vu quel parti les rois du XIVe siècle avaient tiré de ce principe désastreux : or l'impôt permanent a rendu inutile l'altération des monnaies. Les contemporains peut-être, les historiens sûrement, n'ont pas suffisamment senti l'importance de cette corrélation des deux faits.

Ajoutons que la comptabilité était vérifiée par la *Chambre des comptes*, qui contrôlait, non seulement les trésoriers de province, généraux, élus, receveurs, mais même le surintendant. Contrôle qui devait être singulièrement difficile, car les *généraux* de finances, avec leurs énormes circonscriptions, leurs opérations compliquées, les alliances qu'ils formaient entre eux, étaient arrivés à constituer une véritable oligarchie financière. Mais, en théorie tout au moins, l'arbitraire était réduit à la personne du Roi — ce qui, à vrai dire, était déjà beaucoup sous un prince comme François Ier.

On remarquera, en terminant, que les services d'État, qui se sont tellement multipliés par la suite, étaient encore réduits à peu près au nécessaire.

III

Le Roi et la Nation.

Reste à voir quels sont les rapports de la royauté avec les divers éléments sociaux dont elle a fait les trois *ordres* d'une seule nation : clergé, noblesse, communes.

Commençons par le clergé, le plus anciennement assis des trois, celui qui rattache le royaume à la République chrétienne. Il s'est toujours montré, en France, particulièrement porté vers le Roi, et disposé à le soutenir même contre le Pape. Charles VII, profitant du schisme et des décrets du concile de Bâle, avait fait voter à Bourges la *Pragmatique Sanction* de 1438 :

Digitized by Google

l'autorité du concile général est supérieure à celle du Pape, en ce qui touche la foi, l'extirpation du schisme et la réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres;

l'élection est rétablie pour les dignités ecclésiastiques ; mais le roi et les princes de son royaume pourront, sans se mettre en opposition avec les règles canoniques, donner des recommandations pour les élections faites dans les chapitres ou les monastères ;

les papes ne pourront plus se réserver la collation des bénéfices, ou conférer aucun bénéfice avant qu'il soit vacant (ils le faisaient pour percevoir le droit d'*expectative*).

Aussitôt le schisme terminé (1449) et l'autorité pontificale rétablie, le Pape avait essayé de faire revenir le roi ou l'Église gallicane sur les décisions prises en commun. Louis XI s'y prêta d'abord, mais la collation des bénéfices par Rome produisit rapidement ses effets ordinaires, et en 1478 « le roi fit faire grande assemblée de prélats... pour eux trouver moyen de ravoir la Pragmatique, et que l'argent des vacances et bénéfices ne fût plus porté à Rome, ni tiré hors de ce royaume ». D'autre part, l'élection des prélats donnait lieu à de perpétuelles interventions du roi, et Machiavel nous atteste que les choses ne se passaient pas toujours sans violences.

Cette situation aboutira au concordat de 1516, qui reconnaîtra au Pape le droit d'appel en matière canonique et le droit à certains prélèvements, mais accordera au Roi la nomination aux bénéfices ecclésiastiques. Dès lors le souverain ne se gênera plus pour taxer le clergé. Des dîmes de 400.000 liv. t. seront levées sur lui sans même le consulter : et le roi répondra aux réclamations « qu'il est bien juste qu'en cas de besoin le donateur des bénéfices reçoive du donataire quelque petit cadeau ».

Au reste, le clergé a de quoi payer. Machiavel estime qu'il possède alors les 2/5 du royaume. Il perçoit la dîme sur toutes les populations, et néanmoins est populaire : il se recrute en général dans les classes inférieures, et reste assez près du peuple. C'est contre le clergé régulier seulement

Digitized by Google

qu'il semble y avoir une certaine tradition d'anticléricalisme superficiel : les ordres religieux n'étaient pas faciles à réformer, et Louis XII eut maille à partir avec les Jacobins et les Cordeliers, qu'il voulut ramener à l'antique austérité.

Passons aux descendants des puissants propriétaires fonciers qui, jadis, formaient une hiérarchie dont le Roi souverain n'était qu'un membre éminent. On a vu que le Roi s'était peu à peu mis « hors de page », d'une part en acquérant presque tous les grands fiefs, d'autre part en faisant pénétrer son autorité dans les moindres. Mais les nobles restent au premier rang parmi les serviteurs du Roi : avant tout, ils lui fournissent son armée. Le roi soutient par sa solde et par ses pensions les nobles qui n'ont pas accès à la propriété foncière, les cadets. Par là, le fait de la naissance commence à primer le fait de la richesse : en 1567, on ouvrira les États de Bretagne à tous les gentilshommes, *avec ou sans terres*. L'aristocratie féodale achève de se muer en « noblesse de France ».

En général pourtant, le noble a des domaines fonciers encore étendus, et exerce des droits lucratifs tant sur les villes que sur le plat pays. Il perçoit des gabelles et un fouage qui peut aller à 778 sous par quartier ; pour lever des tailles ou contracter des emprunts seulement, il lui faut l'autorisation spéciale du roi. Enfin il a été déclaré par Louis XI (1469) que le noble peut se livrer au commerce de mer sans déroger : permission précieuse au moment où va commencer le grand mouvement colonial.

En 1469, le même Louis XI a créé l'ordre de Saint-Michel, comprenant 36 membres : les chevaliers sont nommés à vie, et touchent 4.000 liv. t. C'est un moyen de plus de distinguer ceux des nobles qui servent bien. Le roi s'est même attribué le droit plus étendu d'anoblir : c'est donc lui qui recrute et définit la noblesse.

Le reste de la population ne comptait, au moyen âge, que s'il s'était organisé en communes. Or, la royauté s'était de

Digitized by Google

bonne heure efforcée de rendre ces communes dociles. Les grandes villes ont pu se défendre, conserver leur maire élu, leur corps municipal. Paris est une puissance, et François Ier aura recours à son crédit pour contracter ses premiers emprunts. On voit par l'exemple de Montaigne ce qu'était encore, cent ans après Louis XI, un maire de Bordeaux. Les petites communes, en revanche, ont disparu.

Dans les villes, la bourgeoisie est généralement organisée dans ses corporations de marchands et d'artisans. Mais elle tend à se dérober aux charges municipales [1], et accuse déjà deux tendances : d'une part, elle recherche de plus en plus les offices du roi ; d'autre part, elle cherche à placer son argent en terres ou sur hypothèques. Aux États de 1506 apparaissent pour la première fois, comme représentants du troisième ordre, des délégués spéciaux des Parlements, la future « noblesse de robe ». A la même époque, Machiavel a déjà remarqué le nombre étonnant des propriétaires fonciers en France. — Grâce au système corporatif, la distinction s'est faite, jusqu'ici, plutôt entre marchands et artisans qu'entre bourgeois et ouvriers : cependant, la condition des hommes qui n'ont que leur salaire va empirer par suite de l'élévation des prix. La Réforme trouvera, dans ces milieux, un terrain particulièrement favorable.

Quant au plat pays, il retrouve peu à peu, après Louis XI, l'aspect heureux qu'il avait au début du XIVe siècle. La France est un pays agricole très riche, remarque Machiavel, et d'autre part, dans l'intérieur de la classe populaire, la propriété est assez également répartie. Le paysan a ce qu'il lui faut en pain et vin, — mais rien de plus. D'ailleurs le producteur agricole, au contraire du citadin, va profiter incontestablement de la révolution économique qui suivra la découverte de l'Amérique et abaissera la valeur de l'argent : on a vu qu'à Strasbourg, par exemple, l'hectolitre de blé valait 3 fr. 30 vers 1300, 27 fr. 10 vers 1600 ; or, au même endroit,

1. Dans les *Livres de raison* (de comptes) de bourgeois du XVe siècle, ce conseil est donné souvent.

Digitized by Google

le kilogramme de pain s'achetait pour 0 fr. 17 à la première époque, pour 0 fr. 34 à la seconde.

Tels sont les trois ordres que le roi a réunis en un corps national, et que, dans certaines circonstances solennelles, il convoque ensemble. Nous avons rencontré plusieurs fois l'institution des États généraux — la dernière fois en 1484. En 1506, Louis XII les convoque encore à Blois — mais ils n'y font guère que saluer le « Père du peuple ». Au fond, la royauté se méfie d'eux : c'est qu'il y a toujours entre le roi et les députés de la nation un procès pendant, la question de la permanence de l'impôt, escamotée en somme par Charles VII. Aussi le roi préfère-t-il convoquer seulement les *notables*. En 1468, Louis XI avait convoqué les États pour se faire délier de son serment de Péronne. En 1526, François Ier se contentera des notables pour se faire délier de son serment de Madrid.

La royauté s'est montrée moins défiante vis-à-vis des États provinciaux. Ceux-ci existaient dès l'époque féodale, mais c'est la monarchie qui leur a donné leur importance, en étendant leur valeur représentative d'une part, leurs attributions de l'autre. De 1400 à 1500, un nombre de villes de plus en plus grand obtiennent d'être représentées dans ces assemblées locales. Et, surtout, elles conservent la haute main sur la répartition de l'impôt — bien plus importante, dans la pratique, que le vote de la somme totale. Anne de Montmorency a beau parler avec dédain, au XVIe siècle, des bourgeois flagorneurs qui composent les États du Languedoc, il n'en est pas moins vrai que ces États ont joué jusqu'à la fin de la monarchie un rôle précieux : précieux surtout quand les franchises municipales se réduiront à néant.

En dehors de ces institutions régulières, l'opinion générale a plus d'une manière de s'exprimer. Louis XI, pourtant, a déjà commencé à la surveiller : même les querelles innocentes des partisans de Platon et d'Aristote, dans les universités, lui ont paru suspectes. Mais, sous le bonhomme

Digitized by Google

Louis XII, le poète Gringoire parle hardiment sous les voûtes du Palais. Cependant, l'imprimerie augmente de jour en jour la portée et le retentissement des « libelles » [1]. François Ier inaugurera la royauté policière, ayant « des yeux et des oreilles partout ». Encore ne fera-t-on jamais taire les prédicateurs : ils maintiendront la tradition de franchise souvent brutale que le catholicisme (sinon toujours la royauté) sera heureux de retrouver au moment de la Réforme.

Nous sommes préparés maintenant à voir comment la royauté a agi, au moment décisif de la Renaissance, sur la civilisation française. Mais il faut dire d'abord à quel stade cette civilisation, livrée à elle-même, était parvenue à la fin du moyen âge.

1. Voici ce qu'on faisait circuler clandestinement en France, après Pavie (cf p. 162), contre la mère du roi et son chancelier Duprat : « Voulez-vous savoir qui a causé tout le mal ? C'est Mme Ambition et son chancelier. Par leur humeur obstinée et vindicative [contre Bourbon], ils ont précipité le roi et le royaume dans ce malheur, qui s'aggravera encore, si l'on ne corrige le chancelier. »

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LA CIVILISATION MÉDIÉVALE EN FRANCE ET LA RENAISSANCE

I. Religion. — La religion au moyen âge, anticléricalisme. — Les prédicateurs de l'an 1400, l'*Imitation*, la danse macabre. — Les moines en 1501-2.
II. Science. — La science scolastique, Université de Paris (1200), Universités secondaires. — La vraie science, legs des Arabes. — Les grandes inventions.
III. Art. — L'architecture gothique, les châteaux. — La sculpture en Bourgogne. — La peinture en Flandre. — La musique. — L'Italie.
IV. Littérature. — La langue. — La littérature de la postérité et la littérature des contemporains. — Imprimerie. — Renaissance avortée. — L'Italie.

Nous avions, en commençant, essayé de définir la civilisation catholique, qui a été la première expression de l'âme européenne et a préparé la Renaissance. Nous nous sommes, depuis, attaché à suivre la formation, au sein de la catholicité, d'un être politique : la France. Chemin faisant, nous avons eu déjà l'occasion de voir quelle forme particulière la nation naissante avait su donner à la civilisation commune. Depuis, la crise effroyable de la guerre de Cent Ans avait créé un milieu bien peu favorable au développement de la culture que nous avions sommairement caractérisée [1]. Il faut cependant reprendre et compléter ce que

1. Il n'est pas de meilleur moyen de mesurer ce que fut cette crise que de résumer l'histoire de la population en France (Levasseur, *La population française*, 1889). La population de la région française (définie par les limites politiques actuelles) a atteint un premier apogée au début du XIVe siècle : 21 millions d'âmes suivant M. Levasseur, qui a plutôt tendance à coter bas. Puis vient la dépopulation du XIVe et

Digitized by Google

nous avons dit, parce qu'il est essentiel de voir exactement où en est la France au moment où elle va entrer dans le grand mouvement qui a transformé profondément le milieu européen.

I

Religion.

L'élément central de la civilisation, depuis la chute de l'Empire romain, n'avait pas cessé d'être le sentiment religieux. L'Église, qui en était la gardienne, faisait sentir son action à tous les moments importants de la vie des hommes : à la naissance par le baptême ; — à la puberté, par le mariage indissoluble ; — dans la période de pleine activité, par toutes les coutumes solennelles qui réglaient la pensée et l'action ; — à la mort, par l'absolution suprême. Vers 1200, un Pape, sur une question d'ordre strictement privé : une répudiation injustifiée, venait à bout de la résistance d'un roi puissant et victorieux, en suspendant purement et simplement la vie religieuse de ses sujets. Au XIIIe siècle encore, deux ordres nouveaux, Franciscains et

surtout du XVe siècle. Laissons Limoges détruite par le prince Noir, et qui n'a que 5 habitants en 1435. Mais, près de Rouen, 221 paroisses, qui avaient 14.992 habitants au XIIIe siècle, n'en ont que 5.976 au XVe. Avallon n'avait déjà plus que 31 feux solvables et 35 misérables en 1397 : en 1442, elle en a 5 solvables, 36 misérables, 11 mendiants. Toulouse a perdu moitié de ses habitants, Saint-Gilles est passé de 10.000 à 400 âmes. — Par la suite, la population s'était relevée sous Louis XII et François Ier, lorsque les guerres religieuses enrayèrent le mouvement : Paris serait retombé alors de 400.000 à 200.000 âmes. L'effet de la guerre de Cent Ans a été rendu ainsi tellement durable, qu'en Normandie (province, il est vrai, particulièrement éprouvée), 55 paroisses qui comptaient 4.095 habitants au XIIIe siècle, n'en avaient encore que 2.222 sous Louis XIII. La France n'a retrouvé qu'au XVIIIe siècle sa population de 1300 (19 millions d'âmes vers 1700). La comparaison générale est permise, parce que le grand développement des villes n'avait pas encore commencé : en 1787, Paris, il est vrai, renfermait déjà 6 ou 700.000 âmes, mais, en dehors de la capitale, Lyon seul avait plus de 100.000 habitants.

Digitized by Google

Dominicains, attestaient par la rapidité de leur croissance l'intensité et l'universalité des besoins moraux auxquels répondait la prédication chrétienne.

A peine, çà et là, une note discordante : ainsi chez Jean de Meung, le chantre de la Rose, et chez Rutebœuf, poète du temps de saint Louis et de Philippe le Hardi, chez lequel perce par moments l'accent du bourgeois voltairien. Mais encore ne s'attaque-t-il qu'aux moines ; il reproche à saint Louis d'avoir laissé pulluler la gent qui va par les rues, criant :

Donnez, pour Dieu, du pain aux frères.

Mais c'est du point de vue de l'Église qu'il flétrit les abus du « cléricalisme », — du moins il le prétend hautement :

Sainte Eglise se plaint, et ce n'est point merveille.
Chacun à guerroyer contre elle se prépare ;
Ses fils sont endormis, pour elle nul ne veille.
Elle est en grand péril, si Dieu ne la conseille.

Et il y a dans cette mauvaise humeur de chrétien un accent de sincérité indéniable.

L'abaissement de la papauté après Boniface VIII ne produit pas, en France, une éclipse, je ne dis pas du sentiment religieux, mais même du sentiment catholique. Nulle révolte, ni contre le dogme, ni contre la discipline, chez ceux mêmes qui flétrissent les mœurs des clercs : la prédication chrétienne n'a pas (avant Bossuet) de représentant plus illustre que Gerson :

« Grande chose était à Paris, dit Guillebert de Metz (*Description de Paris*, vers 1400), quand maître Eustache de Pavilly, maître Jean Gerson, frère Jacques le Grand, le ministre des Mathurins et tant d'autres docteurs et clercs venaient prêcher tant d'excellents sermons. »

Gerson n'était donc pas seul, mais il a dépassé les autres (1363-1429). Or, tandis que les sermons de saint Bernard étaient composés en latin, c'est-à-dire réservés aux clercs,

Digitized by Google

ceux de Gerson ont été pensés et dits en français, et s'adressent par conséquent à tous les fidèles.

Les grandes misères du xve siècle ont même provoqué une recrudescence de religiosité allant jusqu'au mysticisme dans les âmes les plus délicates.

Le fait caractéristique est l'essor, à cette époque, d'un livre qui avait été composé deux siècles auparavant, et dont le ton apaisé décèle une société où l'on connaissait encore la joie de vivre, mais dans lequel le public ne vint chercher des consolations qu'au moment de la détresse : l'*Imitation de Jésus-Christ*. Les aspirations qu'il satisfit au xve siècle sont tellement les mêmes qui l'ont fait « redécouvrir » des esprits religieux, à toutes les époques d'angoisse morale et de pessimisme, qu'il n'y a pas anachronisme à les définir par ce commentaire de Lamennais (l. I, 20) :

« Que cherchez-vous dans le monde ? le bonheur? il n'y est pas. Écoutez ce cri de détresse, cette plainte lamentable qui s'élève de tous les points de la terre, et se prolonge de siècle en siècle. C'est la voix du monde. Qu'y cherchez-vous encore ? des lumières, des secours, des consolations pour accomplir en paix votre pèlerinage ? Le monde est livré à l'esprit des ténèbres, à toutes les convoitises qu'il inspire, à tous les crimes et à tous les maux dont il est le principe ; et c'est pourquoi le prophète s'écriait : Je me suis éloigné, j'ai fui, et j'ai demeuré dans la solitude. »

L'*Imitation de Jésus-Christ* est le livre par excellence du xve siècle, et de la France en particulier. Les titres des quatre parties qui le composent sont significatifs : *Avis utiles pour entrer dans la vie intérieure ; Instructions pour avancer dans la vie intérieure ; De la vie intérieure* ; *Du sacrement de l'Eucharistie*. L'imprimerie naissante, en France, a d'abord servi, dit Michelet, à répandre ce livre — dont la quatrième partie, pourtant, paraissait à de sévères théologiens franchir presque la limite du mysticisme orthodoxe.

Dans des milieux plus rudes, l'aversion contre la matière, contre la chair, contre la vie, contre tout ce qui apparaît alors uniquement comme source de tortures, prend des formes plus

Digitized by Google

âpres. Le xve siècle est le siècle de la *danse macabre*, de ces éclats de rire convulsifs à l'aspect de la mort libératrice et niveleuse, dont la poésie et la musique ont souvent depuis cherché à retrouver l'accent trépidant.

Avec le rétablissement de l'unité pontificale (1449), avec la victoire de la royauté nationale, la religiosité reprend une allure plus calme, mais non moins fervente. La réforme des couvents est une des grandes préoccupations du Roi et de l'opinion publique, et Louis XII l'accomplit partiellement en 1501-2, non sans rudesse. Beaucoup de « pauvres frères » furent rappelés par de sévères châtiments au sérieux de leur vocation ascétique :

« et les autres, comme mats et confus, ne surent que dire, sinon que, s'ils eussent su qu'à tant étroite règle eussent été obligés, de corde nouée jà n'eussent fait ceinture » (Jean d'Authon) [1].

Des mesures de ce genre ont contribué à maintenir l'autorité du clergé en France, et à y faire avorter la Réforme.

On ne s'étonnera pas que, pendant tout ce temps, l'Église ait conservé encore la haute main sur la science comme sur l'art.

II

Science.

C'est le clergé qui, après l'effondrement de l'Empire carolingien, avait conservé dans ses écoles cathédrales le peu de connaissances qui subsistait en Occident. Ce dépôt s'est augmenté assez subitement au xiie siècle par suite de deux faits. D'une part, l'enseignement d'Abailard (1079-1143) a donné quelque vie aux discordes entre les partisans de Platon et d'Aristote — les deux seules doctrines anciennes dont on eût encore une notion assez précise. Puis, vers 1160,

1. Historiographe favori de Louis XII.

Digitized by Google

par Averroès et les musulmans d'Espagne, l'œuvre entière d'Aristote avait été rendue aux Latins — donnant ainsi à ce philosophe une autorité qu'il conserva pendant 400 ans. Aussi le petit monde d'écoliers qui avait de tout temps fréquenté la montagne Sainte-Geneviève devint si nombreux, si actif, qu'il fallut que Roi et Pape lui reconnussent des privilèges spéciaux, le constituassent en corporation, en *Université* (1200).

Nous avons déjà dit le prestige de l'Université de Paris vers 1300, son intervention au temps du grand schisme. Il faut maintenant la placer dans l'histoire de l'intelligence humaine.

Son enseignement, superficiellement réformé en 1452, ne s'adressait qu'à des jeunes gens ayant déjà franchi le cycle du *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique) et du *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie, musique). Les écoliers se groupaient en quatre *Facultés* (théologie, droit, médecine, arts [1]), et le corps enseignant se recrutait parmi eux par cooptation. Pour leur permettre de vivre pendant le très long temps que duraient les études (pour la théologie, jusqu'à 35 ans), il y eut de bonne heure des fondations de *collèges* — sans parler des couvents spéciaux qu'entretenaient les grands ordres monastiques pour fortifier leur recrutement. En 1257, Robert de Sorbon, ami de Joinville et de saint Louis, avait donné une maison « sise à Paris, rue Coupe-Gueule, devant le palais des Thermes », pour y loger « de povres maîtres étudiant en théologie ». La Sorbonne était fondée, et allait être la plus forte pépinière de théologiens jusqu'au XVIe siècle. En 1508, Érasme, énumérant les supériorités que s'attribuent les différentes nations, dit que « pour les Français, ils se vantent surtout d'être les premiers théologiens d'Europe ». La Faculté de droit n'enseigna plus bientôt que le droit canon ; les deux autres facultés étaient devenues également moins fortes que dans mainte Université d'Europe.

1. On sait que les *arts* comprenaient belles-lettres et sciences.

Digitized by Google

D'autres Universités furent fondées sur le modèle de celle de Paris : Orléans, Bourges, Poitiers, plus Tours et Angers, considérées comme inférieures. Toutes étaient appuyées par des fondations de collèges ; mais il semble que le courant de la générosité publique, découragé par les misères de la guerre [1], ne se soutînt plus : Machiavel prétend, vers 1513, que les établissements végètent. L'école de médecine de Montpellier se maintenait mieux.

On voit que la science proprement dite, la connaissance de la nature, tenait peu de place dans ce que l'Occident appelait alors de ce nom. Il y avait pourtant une production assez abondante d'ouvrages sur les phénomènes naturels, — mais sans que les recherches fussent poussées méthodiquement, ni surtout qu'on se préoccupât de les développer. En somme, on vivait sur ce qu'on avait reçu des Arabes.

Il ne faut pas oublier que ceux-ci avaient trouvé dans les pays conquis par eux, dès le VIIIe siècle, un fonds de connaissances qui ne représentait qu'une partie de la science grecque, mais qu'ils firent admirablement fructifier. Leurs savants, dès le Xe siècle, se servaient du calcul algébrique ; ils avaient calculé la longueur de l'année solaire aussi exactement peut-être que les savants de la réforme grégorienne ; ils avaient enrichi de substances précieuses la pharmacopée. Une partie de ces richesses se répandit en Europe au temps des croisades, mais n'y suscita pas aussitôt de grand mouvement scientifique. Au XIVe siècle encore, le Maure Ibn-Khaldoun, dans son tableau de la civilisation, parle avec dédain de l'état où est la science chez les Francs : « cependant, ajoute-t-il, il semble qu'elle ait fait quelque progrès chez eux depuis un certain temps. »

Les Européens se sont approprié les applications pratiques de la science arabe beaucoup plus vite, naturelle-

1. Sous Charles VII, on se plaint que les étudiants ne peuvent plus se rendre en sécurité dans les Universités.

Digitized by Google

ment, que les notions dont elles dérivaient, et surtout que la méthode qui y avait abouti. Rappelons ici les plus classiques. La poudre à canon, employée par les musulmans d'Espagne dès le XIIIe siècle, fait son apparition en France à l'époque de la guerre de Cent Ans (1337-1380). La boussole est connue des marins italiens qui font le commerce du Levant au XIIIe siècle : vers 1400, elle accompagne déjà, chez nous, le Dieppois Jean de Béthencourt dans ses courses sur les côtes de Guinée. Le papier aussi, qui se fabriquait chez les Orientaux dès l'époque des croisades, a été connu en France au XIVe siècle : il allait bientôt rendre économique, et par conséquent féconde, la découverte de l'imprimerie.

Mais la langue arabe n'était pas assez connue en Europe pour que le mouvement se propageât de Bagdad ou de Fez à Paris. C'est quand les livres grecs parviendront directement en Occident, au XVe siècle, que l'on verra de véritables savants reprendre le flambeau que les Orientaux, précisément alors, laissaient peu à peu s'éteindre.

III

Art.

L'art s'est réveillé en Occident pour relever les édifices religieux disparus dans les invasions barbares. Nous avons déjà indiqué l'infinie multiplicité de l'art dit « roman » et l'origine nettement française (au sens le plus étroit du mot) de l'architecture « gothique ». Il convient de s'arrêter un instant sur la portée artistique du changement.

Voici le problème qu'avaient à résoudre les maçons. Soit à couvrir un rectangle A B C D ; on peut le couvrir :

Digitized by Google

en *berceau* (demi-cylindre).	école poitevine. — auvergnate. — du Midi.	Ecoles romanes.
par 2 berceaux entrecroisés (voûte *d'arêtes.*)	école rhénane.	
par une *coupole*.	école du Périgord (cf. Ste-Sophie et St-Marc).	
par une *charpente* figurant un berceau en bois.	école normande.	
par une coupole soutenue par des arceaux (voûte domicale).	école d'Anjou et des domaines des Plantagenêts.	

Les « Français » du XIIe siècle élèvent (cf. fig.) :

1° Le long des murs (A B, C D), 2 arcs dits *formerets* ;

2° En travers de la nef de l'église (A D, B C), 2 arcs dits *doubleaux* ;

3° En diagonale (A C, B D), 2 arcs destinés à *augmenter* la force de la voûte et dits *augifs* (*ogifs*).

Puis ils remplissent de fragments de voûtes, partout soutenus par ces arcs, les triangles cylindriques ainsi obtenus.

Résultats :

1° La poussée de la voûte sera celle des arcs ;

2° Une fois plusieurs rectangles juxtaposés (nef), toutes ces poussées viendront porter aux points de retombée des arcs (A, B, C, D).

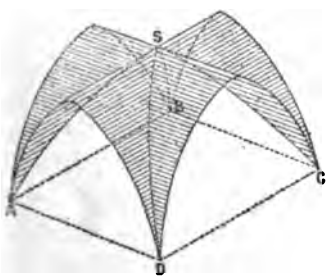

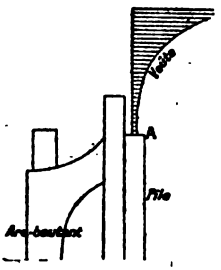

Ces poussées appliquées en un point mathématique (le haut des piliers), et dont la direction est constante (de l'in-

Digitized by Google

térieur à l'extérieur), seront annulées par des forces agissant de l'extérieur à l'intérieur, et s'insérant au même point. D'où l'invention de l'arc-boutant. Désormais la pile ne porte plus que le *poids* de la voûte, l'arc-boutant équilibre sa *poussée*. Le mur ne porte plus rien : d'où possibilité de l'élever et de multiplier les percées ornementales dans ces murs inutiles. Notre-Dame de Paris (fin du XIIIe siècle) porte sa flèche à près de 150 mètres. Les clochers de Notre-Dame de Chartres sont visibles de toute la plaine environnante. Le chef-d'œuvre de cette architecture est la Sainte-Chapelle (milieu du XIIIe siècle). Mais peu à peu les constructeurs des églises gothiques ont poussé jusqu'au paradoxe la suppression des murs (gothique flamboyant). On verra le « progrès » en comparant la nef de Saint-Ouen à Rouen (XIVe siècle) et la chapelle de Saint-Maclou (XVe siècle). L'ornementation aussi alla se surchargeant. Pourtant, le gothique finissant a produit des joyaux dans l'architecture civile : la maison de Jacques Cœur à Bourges, le Palais de Justice de Rouen (1493-9).

A côté de l'architecture sacrée, en effet, l'architecture profane avait pris de plus en plus sa place dans l'art. Le château féodal n'avait été construit longtemps qu'en vue de l'utilité militaire. Le château de Pierrefonds, construit pour Louis d'Orléans vers 1400, a déjà quelque chose d'une demeure de plaisance. Il tient le milieu entre Coucy et Blois.

La sculpture n'avait servi longtemps qu'à orner les détails des églises (école de Reims). Elle continue à jouer ce rôle au XVe siècle, mais déjà la sculpture funéraire lui fait concurrence. Celle-ci est bien représentée en Flandre dès le début du XVe siècle, et passe de là en Bourgogne, où Claus Sluter orne le tombeau de Philippe le Hardi : ce fut le dernier des « bons et agréables services » dont le duc se montre, dans ses chartes, si reconnaissant à l'artiste. Le sculpteur bourguignon qui a dessiné les pleureurs du tombeau de Jean sans Peur est pourtant encore bien moins maître de la

Digitized by Google

matière que l'auteur, presque contemporain, du Colleone.

Les arts de la couleur aussi, qui pendant si longtemps s'étaient bornés à composer les vitraux ou à enluminer les Bibles, commencent à se proposer d'autres buts. Les Van Eyck (vers 1400), encore des Flamands, ont donné à la peinture à l'huile droit de cité dans l'art : et le portrait de Philippe le Bon (mort en 1467) est un des premiers chefs-d'œuvre du genre nouveau. Ici, nous sommes moins loin des Italiens contemporains.

La musique, dès le moyen âge, avait été cultivée hors de l'Église aussi bien qu'en elle. La musique sacrée n'a peut-être jamais dépassé le *Dies iræ* de Fr. de Celano (XIIIe siècle). Quant à la musique profane, à la fin du moyen âge, la poésie, qui l'avait soutenue jusqu'alors, s'en détache, et les compositeurs essaient d'y suppléer par la richesse de l'orchestration. Mais il y a là une intention intéressante plutôt que des « acquisitions pour l'éternité » : le violon seul (qui apparaît vers 1520) permettra à la musique de se suffire vraiment à elle-même.

Le mouvement artistique de la fin du moyen âge est, dans la partie orientale de la France, original et puissant : il n'a pas laissé de se propager ailleurs [1], mais on ne peut dire qu'il soit commun à toute la nation. Le passage de l'étincelle italienne sera bien sensible en France.

IV

Littérature.

Les aspirations religieuses, scientifiques, artistiques, en tant qu'elles sont particulières et communes à un peuple, ne s'expriment pleinement que par le langage, et ici le

1. En Bretagne, tombeau du duc François II. Le bon roi René d'Anjou a été aussi un Mécène éminent.

Digitized by Google

progrès du fait national se traduit nettement, à mesure qu'on avance, par la place de plus en plus grande du français à côté du latin. Sans doute, la langue maternelle est encore loin d'être la même pour tous, et les différences dialectales seront, d'ailleurs, représentées littérairement bien plus longtemps qu'on ne le croit souvent [1]. De plus, cette langue elle-même est encore, au XVe siècle, bien loin d'être fixée. Néanmoins on peut déjà parler, sans trop abuser des mots, de littérature française — au moins par opposition aux littératures des grands pays voisins.

Nous avons déjà rencontré les principales œuvres, si souvent collectives, qui attestent l'activité littéraire de la France jusqu'au XIIIe siècle : auteurs d'épopées (Chanson de Roland), de chansons légères, de romans (Roman de la Rose, roman de Renart). Malgré les misères du XIVe siècle, cette activité se soutient : les traités de Nicolas Oresme sur la monnaie (vers 1380), les sermons de Gerson (vers 1400), et surtout les *Chroniques* de Froissart, suffisent à prouver que les ruines accumulées par la grande guerre n'ont pas tué la joie et le courage d'écrire. Au XVe siècle encore, on trouve à citer deux vrais poètes, Charles d'Orléans, le prisonnier d'Azincourt (1415), et Villon, le chantre des « neiges d'antan », puis un chroniqueur qui est déjà presque un historien, Philippe de Commynes (vers 1500).

Quant au théâtre, il produit sans relâche mystères, miracles, farces et soties. Tout cela ne suffirait pas à prouver la survivance du génie dramatique, si, dans ce fatras, la *Farce de Maître Patelin* ne nous offrait une image vilaine, mais pleine de vie, de la société française vers 1455 : « Un avocat décrié et mis au pilori s'entretenant avec Guillemette, sa digne épouse, des moyens de mettre à neuf leurs habits usés ; l'avocat leurrant de belles paroles le drapier, son voisin, pour se faire donner du drap à crédit, puis employant un grossier artifice pour ne pas le payer ; le

1. Cf. van Bever, *Les poètes du terroir*, 1908-1909. L'ouvrage n'est malheureusement pas fait dans un esprit scientifique.

Digitized by Google

drapier se félicitant d'avoir trompé Patelin en lui vendant 24 sous ce qui n'en vaut que 20 ; le berger Thibaud Agnelet volant le drapier, son patron, et trouvant Patelin prêt à plaider pour lui contre leur commun débiteur ; le berger enfin trompant l'avocat qui lui a fait gagner une mauvaise cause et tournant contre lui la ruse que l'avocat lui a enseignée contre sa partie : voilà la nouvelle littérature qui succède à celle des trouvères et des troubadours... Assurément, si Louis XI, comme il est assez vraisemblable, a assisté à ce spectacle, il a dû s'y plaire. Je crois le voir de son air moqueur applaudissant Patelin ; Agnelet surtout a dû lui paraître un héros... Tout habile qu'il était, le roi ne vit pas sans doute la portée historique du drame qui le faisait sourire : il fallait plusieurs siècles pour que la royauté apprît à ses dépens que Thibaud Agnelet est un client ingrat, et que, quand on se fait son avocat, on risque fort de ne pas toucher ses honoraires [1]. »

Ce sont là les œuvres que la postérité a consacrées ; mais il est à remarquer que, pour les contemporains, la littérature consistait en tout autre chose. Charles VIII ne lisait guère que des romans de chevalerie, et toutes les fêtes de cour, jusqu'à Louis XII inclusivement, ont fait une place, dans leurs programmes, aux auteurs de lais, virelais, ballades, rondeaux, etc., à ceux qu'on appelait *les grands rhétoriqueurs*.

L'imprimerie s'était formée peu à peu, au cours de la première moitié du xve siècle, dans la vallée du Rhin. C'est sous Louis XI (1471) qu'elle s'établit à Paris. Or, les premières presses ont été employées surtout à reproduire, avec l'*Imitation*, toutes ces œuvres que nos manuels aujourd'hui signalent à peine.

C'est que les Français avaient à apprendre ou à rapprendre deux choses pour acquérir une littérature digne de ce nom :

1° A exprimer dans la langue de leurs mères des pensées

1. Renan, *Essais de morale et de critique*, 1859, p. 303-315.

Digitized by Google

qui valussent la peine d'être écrites : ceci commence avec Commynes ;

2° A remplacer les phrases inorganiques de Froissart et de Commynes même par la phrase construite, la *période* [1]. Ceci ne pouvait guère s'apprendre qu'au contact des grands auteurs anciens. Sous Charles V (1364-1380), il avait paru un moment qu'à l'imitation de la cour papale d'Avignon, l'étude des chefs-d'œuvre antiques allait devenir la préoccupation dominante des esprits. Puis, ce goût s'était perdu, et la Renaissance française, littérairement parlant, avait avorté.

On le voit, qu'il s'agisse de religion, de science, d'art, de littérature, partout nous avons la même impression sur la France de Charles VIII et de Louis XII. La France avait, sans contredit, tenu une place éminente dans la civilisation proprement médiévale, par ses prédicateurs, par ses universités, par son architecture religieuse, par sa littérature chevaleresque. Mais, *par cela même* (et abstraction faite de ses malheurs), elle était restée attachée, plus que tout autre pays, à ces formes de civilisation. Vers 1500, on a l'impression que l'esprit humain y piétinait sur place, se répétant sans cesse, s'ingéniant à varier des détails insignifiants, et ne trouvant nulle part la voie nouvelle. Or, à la même époque, non seulement il suffisait de franchir les Alpes pour rencontrer des hommes autrement ouverts à toutes les tendances modernes, mais, à l'est de la France, Érasme de Rotterdam (1467-1536) était le premier des humanistes, Holbein peignait des portraits achevés, Kopernik allait renouveler la science humaine, et les Italiens parlaient avec rage de la rivalité des Teutons et des Slaves ! En France, ce sont incontestablement les excitations venues d'Italie qui ont lancé la nation dans le grand mouvement d'où sort, non pas la culture européenne, mais l'hégémonie qui a fait d'elle, à nos yeux, « la civilisation » par excellence.

1. Voir comment Commynes gâche une réflexion psychologique fine et profonde, p. 96-7.

Digitized by Google

LIVRE II

LA FRANCE ET L'ÉQUILIBRE (1494-1661)

CHAPITRE PREMIER

L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN (1511)

Transformation de l'Europe catholique. — Au dehors :

I. Les Turcs. — Chrétienté et Islam après les croisades. — Les Turcs Ottomans, prise de Constantinople (1453). — Barbaresques et Tartares. — Soliman (1520-1566).

II. Les découvertes. — Les épices. — Les Portugais. — Colomb (1492). — Magellan (1520). — Les colonies européennes.

III. Transformation intérieure, les États. — L'Europe féodale, les Suisses. — Les États. — Princes allemands, républiques italiennes. — Les royaumes d'Occident, les royaumes du Nord et de l'Orient. — Les guerres d'États.

IV. L'équilibre. — L'Italie a vu naître l'idée de l'équilibre. — L'équilibre italien. — Charles VIII intervient (1494). — L'armée française, Fornoue (1495). — Français et Espagnols. — Politique de Louis XII, la Sainte-Ligue (1511). — La campagne de Gaston de Foix, Ravenne (1512). — Les traités de 1514. — Les alliances de la France au Nord et à l'Est.

V. La Réforme (1517). — La Réforme et l'équilibre européen. — Équilibre européen et civilisation européenne.

Pendant les quatre cents ans qu'avait duré la formation de la France, la République chrétienne avait été transformée par une série d'événements extérieurs et intérieurs. Nous commencerons par les premiers. On sait à quel point l'idée de la Croisade a dominé les conceptions poli-

Digitized by Google

tiques du moyen âge. Les faits qui ont changé la position de l'Europe catholique dans le monde n'ont pas moins dominé les conflits de l'époque moderne : la crainte du Turc a exercé souvent une pression décisive au temps des guerres d'Italie, la possession de l'Amérique n'a pas peu contribué à la prépondérance espagnole au XVIe siècle. C'est à tort que ces faits « mondiaux » sont généralement relégués au second plan par les historiens de l'équilibre.

I

Les Turcs [1].

A l'orient, en face de l'Europe catholique, était le monde musulman, sorti de la conquête arabe, et rajeuni, dès le temps des croisades, par un afflux de peuples nouveaux : Turks Seldjoukides, Berbères à l'ouest, Mongols à l'est. La Croisade, malgré les déboires qu'elle apporta, avait eu pour effet d'enrayer l'offensive turque ; sur les deux ailes de la grande armée chrétienne, elle avait reconquis l'Espagne, limité l'invasion mongole à la plaine russe. Aussitôt que l'élan religieux qui avait, pendant deux siècles, soulevé le monde chrétien fut tombé, l'attaque reprit, au centre cette fois, et menaçant le cœur même de l'Europe, avec les Turcs ottomans.

C'est vers 1326 que le chef d'une tribu turque établie en Asie-Mineure commença de constituer l'État ottoman. En 1356, un de ses descendants prenait pied en Europe. Dès lors, l'empire de Constantinople et ses voisins des Balkhans et du Danube furent constamment menacés. En 1389, Amurath battait les chrétiens à Kossowo. En 1396, une armée venue d'Occident au secours des Grecs, et dans laquelle figurait Jean sans Peur, était anéantie à

1. Cf. Jorga, *Gesch. des Osman. Reiches* (j. 1538), 2 vol., 1908-9.

Digitized by Google

Nicopolis. Les Turcs, il est vrai, furent un moment pris à revers par les Mongols de Tamerlan : en 1402 le sultan Bajazet était vaincu et pris à Ancyre. L'empire grec dut à cette diversion quelques années de tranquillité, et une dernière floraison sous Manuel Paléologue. C'était l'époque des grands conciles d'Occident : une réconciliation des deux Églises fut tentée et, à cette occasion, des suggestions nouvelles et fécondes apportées à l'Italie civilisée. Mais le Turc reparut : il fut vainqueur des croisés grecs et latins à Varna en 1444, à Kossowo en 1448. Enfin, le 29 mai 1453, Mahomet II entrait à Constantinople.

Les Turcs devaient ces succès à la concentration énergique de leur gouvernement, d'abord, et surtout à la supériorité de leur organisation militaire. La discipline excellente de leurs armées était rendue immédiatement sensible par le silence dans lequel s'effectuaient leurs mouvements : « cent hommes d'armes des chrestiens feront plus de bruit à un partement de logis que ne feront 10.000 Turcs », dit un « Franc ». La cavalerie était composée des *spahis* ou possesseurs de fiefs, dont une hiérarchie rigoureuse assurait la réunion rapide autour du Sultan. Le noyau de l'infanterie était le corps des *janissaires*, recruté au moyen d'enfants chrétiens enlevés à leurs familles, et qui ne connaissaient plus d'autre milieu que leur camp. De plus, les Turcs, à partir de Mahomet II, surent manier le canon mieux que n'importe quel autre peuple. Ajoutons qu'ils avaient le seul service d'approvisionnement qui fût régulièrement organisé.

Mahomet II avait débuté en prenant Constantinople : il acheva de réduire les petits États d'Asie-Mineure et des Balkhans. Mais sa mort (1481) fut suivie d'un temps d'arrêt. Bajazet II fut paralysé par la rivalité de son frère Djem, qui s'enfuit en Italie, et il ne réussit même pas à enlever aux Vénitiens leurs possessions de l'Archipel. La marche en avant reprit avec Sélim le Féroce (1512-1520), que les lauriers d'Alexandre et de César empêchaient de dormir ; — mais elle reprit surtout contre des musulmans : les Persans

Digitized by Google

furent battus, la Syrie conquise, les Mamelouks d'Égypte devinrent vassaux.

Cependant des changements graves étaient intervenus aux deux extrémités du monde musulman ; les deux cornes du croissant étaient ébréchées. En Espagne, le seul royaume musulman subsistant, après les conquêtes des chrétiens au XIIIe siècle, était le royaume maure de Grenade : or, Grenade fut prise en 1492 par les souverains d'Aragon et de Castille, Ferdinand et Isabelle, et les Espagnols songèrent bientôt à passer en Afrique. Mais là s'établirent de hardis aventuriers, les frères Barberousse ; ils firent des ports barbaresques des repaires de pirates redoutables, et redoutés jusqu'au XIXe siècle.

A l'orient, la Russie s'était agitée de bonne heure sous le joug tartare. Dès 1389 fut gagnée par un prince de Moscou la bataille de Koulikovo. Mais c'est surtout l'attaque de Tamerlan contre les Tartares de la Volga qui affaiblit cette horde dissidente, connue sous le nom de Horde d'Or. Enfin le grand-duc de Moscou Ivan III arriva en 1487 à secouer la suzeraineté des Khans. Les Tartares ne tenaient plus que Kazan, Astrakhan et la Crimée.

Aussi, Barbaresques et Tartares se mirent-ils sous la protection du sultan des Turcs, qui avait saisi en Égypte, entre les mains du dernier khalife, l'étendard du Prophète, devenant ainsi le chef religieux de l'Islam orthodoxe. Le chérif de la Mecque s'était soumis au nouveau commandeur des croyants, et avait reçu de ses mains le précieux voile de soie destiné à la mosquée du Prophète. Ainsi se prépara la concentration des forces musulmanes qui allait rendre si redoutable Soliman le Magnifique (1520-1566) : avec celui-ci, l'attaque contre les chrétiens recommença.

Digitized by Google

II

Les découvertes.

Du côté opposé, la situation de l'Europe dans le monde changeait également.

Au temps des croisades, ce n'était pas seulement l'élan religieux et militaire des Francs qui était dirigé vers le Levant. Des mobiles beaucoup plus positifs les portaient aussi de ce côté. La supériorité du monde arabe se faisait sentir au point de vue économique comme au point de vue intellectuel. En outre, l'Extrême-Orient, sensiblement rapproché par l'effet des conquêtes mongoles du XIIIe siècle, ne livrait ses produits, ses *épices*, qu'à travers les ports musulmans. C'est sur ce fait que reposait l'importance du rôle de Venise, dont la puissance méditerranéenne avait survécu à la chute de l'empire latin de Constantinople en 1261. Les récits du Vénitien Marco-Polo (XIIIe siècle) ont répandu dans toute l'Europe le renom des « Indes ».

Mais, peu à peu, on se prit à regarder vers l'Occident, on eut l'idée de tourner le monde islamique, de chercher sur ses derrières les produits merveilleux des pays qu'on entrevoyait au loin. Dès l'an 1400, les Dieppois commerçaient en Guinée, et on parlait des hommes sauvages à la cour de Charles VI.

Ce sont les Portugais qui, entourés à partir du XIIIe siècle de royaumes chrétiens, et ne pouvant plus s'étendre dans la péninsule, ont commencé à avancer méthodiquement vers le Sud. Leurs vues dépassèrent bientôt le Maroc. En 1484, le cap de Bonne-Espérance fut franchi par Barthélemy Diaz. Il ne devait pas tarder à mériter son surnom : en 1499, Vasco de Gama parvint dans l'Inde par mer.

Enfin, ces voyages suggérèrent l'idée d'atteindre par l'Ouest les pays que les Portugais cherchaient sur la route du Sud. Christophe Colomb, un Génois soutenu par les

Digitized by Google

souverains espagnols, fut le premier à voir la terre de ce côté (14 octobre 1492). Il mourut sans se douter qu'il avait touché un continent nouveau : ce fut le Florentin Améric Vespuce qui constata le fait. L'Amérique continua, dans le langage courant, de s'appeler les « Indes Occidentales », et ses habitants les « Indiens ».

Au reste, les résultats de ces découvertes n'apparurent clairement aux yeux dans leur ensemble que par l'exploit d'un Portugais passé au service de l'Espagne, et que le Camoëns regarde comme un traître : Magellan. Parti dans la direction de l'Ouest, celui-ci doubla le détroit qui prit son nom, et, quand il eut péri dans les Philippines, son lieutenant del Cano ramena son escadre par l'Est (1519-1521).

Ainsi, non seulement le monde de l'Islam était tourné, mais déjà s'édifiaient sur ses derrières des empires européens. Les premiers furent ceux des Portugais et des Espagnols, entre lesquels le Pape crut pouvoir partager le monde (1524). Bientôt la France, la Hollande, l'Angleterre devaient s'inscrire en faux contre cet « article du testament d'Adam » (mot de François Ier).

III

Transformation intérieure, les États.

Il faut se rappeler maintenant la transformation intérieure qui, parallèlement à ces faits, peuplait l'Europe d'États. Elle n'avait pas laissé de réagir sur la situation extérieure. Les Turcs n'auraient pas avancé si vite, si les noblesses européennes n'eussent déjà été absorbées par les guerres royales. Les grandes découvertes n'auraient pas eu de si importantes conséquences, si déjà de puissantes monarchies n'avaient été là pour tirer parti des exploits de quelques navigateurs.

La théocratie s'était établie en Europe grâce à l'éclipse de

Digitized by Google

l'idée d'État depuis la chute de l'Empire romain : elle s'était établie sur une hiérarchie de propriétaires fonciers, individus ou collectivités, dont elle prétendait régler les rapports. De cette Europe féodale il ne restait plus guère qu'un témoin au xve siècle : la Suisse, le seul pays où des circonstances géographiques spéciales eussent permis à des « communes » de paysans de prospérer. Les Suisses s'étaient délivrés des Autrichiens au xive siècle, ils venaient de repousser les Bourguignons. Les cantons helvétiques apparaissaient déjà aux puissances voisines comme le grand réservoir de mercenaires, parce que, presque partout ailleurs, les forces des soldats, sinon des chefs, étaient de plus en plus accaparées par la politique d'État [1].

Nous avons dit, en effet, que la renaissance de l'idée d'État, à partir du xiie siècle, avait transformé le caractère des souverainetés féodales, en agissant dans des conditions différentes suivant les milieux. Il ne faut pas craindre de revenir sur ce point, pour montrer à quel état de choses avait abouti cette évolution à la fin du xve siècle.

D'abord en Allemagne et en Italie, c'est-à-dire dans les pays soumis directement, sinon très réellement, à l'héritier de Charlemagne. Frédéric Barberousse (1152-1190) avait lutté énergiquement pour rendre son autorité effective dans ce domaine géographique. Mais les Césars allemands avaient été paralysés par le caractère œcuménique de leur pouvoir, qui les mettait en conflit immédiat avec le Pape. On sait que ce conflit aboutit à l'écrasement du pouvoir temporel après la mort de Frédéric II (1250). Dès lors, ce sont les pouvoirs régionaux qui restent seuls forts dans l'Europe centrale.

En Allemagne, les principaux vassaux sont complètement indépendants pendant le grand interrègne (1250-1273), et plusieurs dynasties se reconstituent, principalement les dynasties électorales, dont la Bulle d'Or (1356) a limité le

1. Cf. l'incident des mercenaires allemands de Louis XII, rappelés par l'Empereur en 1512.

Digitized by Google

nombre à 4 (4 électeurs laïques, plus 3 ecclésiastiques). En Bohême, la dynastie de Luxembourg crée un État prospère, qui sombre dans la guerre religieuse des Hussites, au temps du grand schisme[1]. En Autriche, la dynastie de Habsbourg travaille à constituer une domination territoriale qui reste sa préoccupation dominante, même quand la dignité impériale, à partir de 1439, devient en fait héréditaire pour elle : on sait comment elle a profité de la ruine de l'État bourguignon. En Saxe, même spectacle ; le même aussi en Brandebourg, quand, après 1413, la dynastie de Hohenzollern a pris en main les destinées de cette marche germanique. Ce sont là des États à peu près souverains, et on pourrait en dire autant de la *Hanse*, la confédération des grandes villes de l'Allemagne du Nord.

En Italie, la chute de l'Empire a profité d'abord aux grandes communes, constituées dès le XIIe siècle, et affranchies par leurs luttes contre les Hohenstaufen, Frédéric Barberousse et Frédéric II. Au XIVe siècle, l'Italie renferme un monde de républiques, Venise, Florence, etc. : seuls, l'État pontifical et le royaume de Naples restent monarchiques. Il est vrai qu'au XVe siècle les républiques se sont transformées en principautés au profit de *condottieri* ou de « partisans » heureux, les Médicis à Florence (1434), les Visconti, puis les Sforza, à Milan : à ce moment, au contraire, Venise seule, grâce à son oligarchie, reste républicaine. Mais en Italie aussi, tous les petits États ne reconnaissent plus la suzeraineté de l'Empereur que pour la forme, et sont maîtres de leurs destinées.

Ailleurs c'est, dans la règle, au profit du premier des pouvoirs féodaux, au profit de la royauté, que s'est reconstitué l'État, embrassant de grandes régions à peu près définies géographiquement, et dont il fera des nations.

Nous avons eu l'occasion de constater le fait pour l'Angleterre. La royauté y est fortement constituée dès le lendemain de la conquête normande (1066), organisée sous

1. La Bohême fut, par la suite, réunie à la Hongrie.

Digitized by Google

Henri II (1154-1189). Au XIIe siècle, naît en face d'elle un organe de contrôle efficace, le Parlement. Mais la guerre des Deux Roses (1455-1485), en décimant l'aristocratie qui dirigeait l'exercice de ce contrôle, va permettre une concentration plus énergique du pouvoir sous Henri VII Tudor (1485-1509) et ses descendants.

Nous avons étudié spécialement le phénomène en France, nous avons appris là à connaître de plus près une des créations politiques dont nous parlons.

En Espagne, il a subsisté plusieurs royaumes jusqu'à la fin du XVe siècle. C'est seulement en 1479 que le mariage de Ferdinand et d'Isabelle unit l'Aragon et la Castille, et en 1492 que la conquête de Grenade achève la constitution de la monarchie espagnole. Mais l'évolution était si bien préparée qu'en quelques années les « rois catholiques » ont doté le jeune royaume de ses organes essentiels.

La transformation a été analogue dans l'ensemble pour les États de l'Orient, moins étroitement rattachés pourtant à la civilisation européenne.

Des royaumes existaient en Danemark, en Suède, en Norvège, dès le temps des invasions normandes. L'union de Calmar, au XIVe siècle, fit de ces trois royaumes une seule monarchie, qui se disloquait déjà au siècle suivant. Le pouvoir royal ne devait se constituer fortement, en Suède comme en Danemark, qu'après la Réforme.

La Pologne formait une monarchie beaucoup plus mal définie géographiquement. L'union avec l'État à demi barbare de Lithuanie, sous la dynastie des Jagellons (1386), la victoire de Tannenberg sur l'ordre allemand qui avait colonisé les rives de la Baltique (1413), agrandirent démesurément cet État, qui resta, malheureusement pour lui, avec sa couronne élective, constitué d'une manière très lâche.

En Hongrie, la royauté avait aussi devant elle des pouvoirs locaux très vigoureux. Mais les exigences de la lutte contre les Turcs ont permis à Jean Hunyade, puis à Mathias Corvin (XVe siècle), de créer une armée permanente

Digitized by Google

(*la garde noire*), une justice respectée, bref un gouvernement effectif.

Un mot enfin de la Russie, à laquelle sa conversion par des Grecs avait préparé des destinées spéciales. Les grands-ducs de Moscou avaient commencé à fonder leur pouvoir à l'ombre de l'autorité tartare, avant de s'attacher avec Ivan le Grand (1464-1505), puis Ivan le Terrible (1533-1584), à « rassembler la terre russe ».

Si ce phénomène presque général nous apparaît, par rapport à la République catholique, comme un démembrement, il a été, par rapport aux pouvoirs féodaux ou communaux, une concentration. Elle a rendu les guerres intérieures de l'Europe plus rares, mais plus sérieuses : la guerre de Cent Ans en est un exemple (1337-1453). Subsidiairement, elle a fait que ces guerres locales ont eu des répercussions plus lointaines : le congrès d'Arras (1435), où le duc de Bourgogne se détache de l'Angleterre pour revenir à la France, a déjà l'aspect d'un congrès européen. Le nombre des conflits possibles se restreignant et l'enjeu en devenant plus gros, la tendance naturelle des faibles à s'unir pour arrêter une puissance écrasante étendra les combinaisons politiques, fera naître l'idée de l'*équilibre* — de plus en plus nécessaire à mesure que l'arbitrage du Pape deviendra illusoire, et que le Pape lui-même, à dater du XVe siècle, se trouvera engagé fort avant dans les conflits internationaux. C'est en Italie que cette évolution se prépare, puis s'opère rapidement et gagne toute l'Europe.

IV

L'équilibre européen (1511).

C'est en effet l'Italie, avant-garde de l'Europe du côté de l'Orient byzantin, terre de la Renaissance, qui est arrivée le plus vite à dégager l'État des conceptions théocratiques

Digitized by Google

et féodales, à lui donner le caractère absolument souverain qui a rendu possibles les combinaisons diplomatique illimitées. Le Prince, capable de faire entrer les pays même éloignés dans les calculs raisonnés de sa politique, l'Ambassadeur, capable d'observer et de réfléchir, agent permanent du Prince, l'Historien, capable de discerner les moments décisifs de la lutte politique, ont apparu en Italie.

Au XIVe siècle encore, les guerres entre les républiques italiennes ont un caractère d'intérêt local. Cela change avec l'apparition des « tyrannies », quand le Pape, à la fin du grand schisme, est rentré à Rome (1449), quand le roi aragonais de Naples s'est solidement installé, quand les Médicis règnent à Florence et les Sforza à Milan : le sénat de Venise s'isole en apparence, mais il a des agents partout. En 1454, sous la menace du Turc, un congrès de toutes les puissances italiennes se tient à Lodi; mais les discussions renaissent aussitôt, et même la prise d'Otrante par les Ottomans (1480) ne les fera pas cesser : le secrétaire de Florence, Machiavel (1469-1527), nous montre, du point de vue florentin (*Istorie fiorentine*), comment ces discussions, nées sur un point, se répercutent immédiatement d'un bout à l'autre de la péninsule.

En 1476, deux ligues divisaient l'Italie : le Pape et le roi de Naples contre Venise, Milan et Florence. En 1478, les Pazzi assassinent un des Médicis régnants, et le Pape et le roi de Naples s'ébranlent contre l'autre, Laurent. Avec les armées de *condottieri*, « un cheval qui tournait la tête ou la croupe suffisait pour faire gagner ou perdre une bataille » : les Florentins sont battus grâce à un incident de ce genre (1479). Mais Laurent se rend alors à Naples, où des goûts communs d'humanistes le rapprochent tout de suite du roi Ferdinand. Le Pape et Venise sont maintenant contre Florence, Naples et Milan. Enfin le pape Sixte IV se décide à traiter, mais il en meurt de dépit (1484). Florence est maintenant tranquille jusqu'à la mort de Laurent (1492). Et l'historien Guichardin (1483-1540), plus tard, se rappelait avec mélancolie cette époque : « L'Italie était heureuse et

Digitized by Google

tranquille... Depuis mille ans que l'empire romain était tombé, jamais elle n'avait été si florissante que vers 1490... Elle avait l'estime et l'admiration des étrangers... » Car Laurent « comprit avec les Florentins qu'il fallait s'opposer à l'agrandissement des principales puissances d'Italie et conserver entre elles un juste équilibre. » Et dès qu'il fut mort, répète l'historien, finit « cette entente qui avait tenu les affaires d'Italie dans un juste équilibre... » Comme on voit, le principe qui allait être étendu à l'Europe était trouvé.

Quelques années auparavant, Ludovic Sforza avait usurpé le trône de Milan sur son jeune neveu. Après la mort de Laurent, dit Machiavel, « personne ne put plus refréner Louis Sforza, et alors commencèrent ces troubles qui causèrent bientôt et causent encore la ruine de l'Italie ». En effet, Ferdinand de Naples en voulait à ce Ludovic (dit le More), mais il craignait ses propres sujets, se souvenant du mal qu'il avait eu à vaincre le parti angevin : « le passé lui rappelait l'affection de ses sujets pour la domination française » (Guichardin). Mais Pierre, le successeur de Laurent, lia partie étroitement avec lui, et conclut cette alliance qui fut « l'époque et la source des maux de l'Italie ». Ludovic inquiet s'adressa à Charles VIII, qui se considérait comme héritier légitime des droits de René d'Anjou sur Naples, et invoqua son aide contre l'Aragonais.

« La France n'avait peut-être jamais été si florissante depuis Charlemagne... Les frontières du royaume venaient d'être reculées bien au delà des limites des trois parties de l'ancienne Gaule... Les favoris de Charles lui répétaient sans cesse qu'il renverserait sans peine l'empire ottoman dès qu'il serait maître du royaume de Naples. » (Guichardin.) Louis XI avait été l'ami du duc Sforza, mais il n'avait jamais voulu d'annexions italiennes : Charles VIII conclut sans hésiter le traité proposé par Ludovic le More (1493).

Le jeune roi, en effet, avait été hanté de tout temps par l'idée des aventures à chercher en Italie, à Naples, dans le Levant. Il avait rendu le Roussillon aux Espagnols, l'Artois à l'archiduc Philippe d'Autriche, fils de Maximilien, pour

Digitized by Google

avoir les mains libres ; il avait acheté encore la paix à l'Angleterre. Il négociait avec Florence par l'intermédiaire des riches banquiers établis à Lyon. Il n'était retardé que par le manque d'argent, « car l'impôt n'était pas encore levé aussi régulièrement que maintenant », remarque Guichardin, qui est contemporain de François Ier. Enfin, le roi de France s'engagea dans les Alpes en septembre 1494.

Les Italiens virent tout de suite, à l'aspect de son armée, que ce n'était pas là une de ces « chevauchées » sans importance auxquelles les avaient habitués les Empereurs ou les aventuriers féodaux. Outre 200 gentilshommes de la garde et les Suisses d'avant-garde, elle comprenait 1.600 hommes d'armes dont chacun avait sous lui deux archers, de sorte que chaque lance menait 6 chevaux — plus 6.000 Suisses, 6.000 autres fantassins dont la moitié Gascons, — et surtout des canons sensiblement plus légers, plus maniables, que tous ceux que l'Italie avait vus jusqu'alors. La gendarmerie française, composée de gentilshommes bien payés et ayant des vues d'avancement régulier, était excellente : quant à l'infanterie, la différence entre elle et les mercenaires italiens était beaucoup moins considérable. L'expédition avait été préparée avec soin : le roi avait fait faire par son agent à Ferrare une carte sur laquelle les villes étaient dessinées luxueusement. Il est vrai que lorsqu'il voulut savoir si l'on pouvait aller de Sarzana à Pise en passant par Lucques, il ne put la lire [1].

Charles VIII pénétra presque sans obstacle jusqu'à Naples (1495). Mais une coalition des princes italiens se forma derrière lui ; le roi d'Aragon, parent du roi de Naples détrôné, y figura, ainsi que l'empereur Maximilien, — tous deux très platoniquement d'ailleurs ; mais le précédent n'en était pas moins menaçant. Charles VIII dut se frayer la route du retour par ce que Guichardin appelle le « fait d'armes du Taro » (Fornoue, 1495).

Ferdinand rentra à Naples, et il sembla qu'il ne dût pas

Revue des Deux Mondes, août 1909, p. 695 (M. Maumené).

Digitized by Google

rester trace de l'expédition de Charles VIII. Le moine Savonarole, qui avait salué l'irruption des Barbares comme le juste châtiment des crimes de l'Italie, et qui fut brûlé par les Florentins en 1498, n'avait pourtant pas tort de voir dans cette expédition le prélude d'une longue expiation.

L'avènement de Louis XII au trône de France (1498) compliqua encore la question italienne : le nouveau roi, outre ses « droits » sur Naples, avait encore, comme descendant des Visconti [1], des prétentions sur Milan. En se liguant avec les Vénitiens, il vint à bout de Ludovic le More (1500), qui alla finir ses jours dans la tour de Loches.

Quant à Naples, Louis XII crut faire un coup de maître en s'associant à Ferdinand le Catholique, héritier des prétentions aragonaises, pour renverser le roi Frédéric, qui avait succédé à Ferdinand II [2], et partager le royaume. Naturellement, un conflit s'éleva bientôt entre les copartageants. A Terranova, à Séminara, à Cérignole (1503), les Français apprirent à connaître une race trempée par sept siècles de croisade, et l'infanterie que Gonzalve de Cordoue venait d'organiser à l'imitation des grands condottieri italiens. Naples resta aux Espagnols.

En même temps qu'il avait à régler la question italienne avec Ferdinand, Louis avait à régler l'éternelle question bourguignonne avec l'archiduc Philippe le Beau, qui ne pouvait renoncer à l'espoir de recouvrer tout l'héritage du Téméraire : et les deux questions se mêlaient par suite du mariage de Jeanne la Folle, fille de Ferdinand, avec l'archiduc, auquel elle avait donné un fils, Charles, né en 1500. Il s'ensuivit un jeu de négociations extraordinairement compliqué, qui aboutit aux traités de Blois (1505-6). Le fonds en était très simple : c'était le rapprochement de

1. Louis d'Orléans, assassiné en 1407, avait pour femme une Visconti.
2. Rois de Naples : Ferdinand Ier (1458-1494), Alphonse Ier (1494-5), Ferdinand II (1495-6), Frédéric III (1496-1501).

Digitized by Google

l'Autriche et de l'Espagne qui se préparait, et l'inquiétude très légitime qu'en éprouvait le roi de France.

Louis XII choisit ce moment pour s'engager dans une nouvelle aventure italienne : il s'allia au Pape Jules II et à l'Empereur Maximilien pour dépouiller les Vénitiens. Il les battit sur la Ghiara d'Adda (Agnadel, 1509). Mais Jules II n'avait contre les Vénitiens que des griefs légers : il avait au contraire une haine tenace contre Georges d'Amboise, cardinal de Rouen et favori de Louis XII, qui lui avait disputé la tiare. A peine Venise humiliée, il se tourna contre les « Barbares ». Le roi de France eut la maladresse de riposter en convoquant un concile pour déposer le pontife. Ce fut l'origine de la Sainte-Ligue (5 octobre 1511) : elle était conclue entre le Pape, les Vénitiens, les Suisses, les Espagnols, et on invitait l'Empereur et le roi d'Angleterre à y accéder.

L'objectif immédiat des coalisés était de reprendre le Milanais aux Français. Mais la défense en avait été confiée au jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII. La campagne qu'il fit mérite de nous arrêter. Jusqu'alors, on n'avait su que marcher et combattre : pour la première fois, on vit une armée manœuvrer.

Gaston était à Milan, et commandait à une vingtaine de milliers d'hommes dispersés sur les rives du Pô. Il allait être menacé de trois côtés : au nord par les Suisses, à l'est par les Vénitiens, au sud-est par les Pontificaux et les Espagnols de Naples ; heureusement, la bienveillance des Florentins le couvrait au sud-ouest. Les Suisses parurent les premiers à l'automne de 1511, descendant en nombre imposant de leurs montagnes. Gaston les attendit, bien retranché dans Milan, dédaignant d'opérer une concentration de ses forces éparses, dédaignant même d'acheter leur retraite. En effet, ils renoncèrent d'eux-mêmes à attaquer Milan et repartirent. Cependant, les Pontificaux et les Espagnols, commandés par le vice-roi Raimon de Cardona, serraient de près Bologne, qui s'était donnée aux Français : cette fois, Gaston appela à lui toutes ses garnisons, et vint

Digitized by Google

camper près de la ville. Il s'y glissa à la faveur d'une tourmente de neige, le dernier jour de l'année 1511, sans que les ennemis le vissent. C'est seulement quand un prisonnier leur eut dit « qu'il était venu avec l'armée » qu'ils soupçonnèrent la présence de Gaston : ils levèrent le siège. Les Vénitiens avaient profité du mouvement des Français vers le Sud pour rentrer dans Brescia : ils virent arriver Gaston sur le Mincio avant de savoir qu'il avait quitté Bologne. Leurs troupes furent culbutées, Brescia emportée d'assaut (février 1512). Et déjà Gaston était retourné sous Bologne, cherchant l'armée de Cardona pour la bataille décisive dont le roi avait besoin : il s'agissait de parer l'accession imminente de Maximilien et de Henri VIII d'Angleterre à la Sainte-Ligue. Pour obtenir la bataille, les Français assaillirent la ville pontificale de Ravenne : ils furent repoussés, mais l'armée ennemie s'était avancée jusqu'à quelques kilomètres de la ville, séparée des Français seulement par le Montone et le Ronco. Elle ne pouvait plus reculer : la première bataille moderne s'engagea.

Le 11 avril 1512, jour de Pâques, de grand matin, Gaston passa les deux rivières : le Montone vient de l'ouest, le Ronco du sud, et tous deux se réunissent au sud-est de Ravenne pour se jeter dans la mer ; l'ennemi était à trois kilomètres plus haut, sur le Ronco. Aussitôt le passage effectué, le général français disposa son armée perpendiculairement à la rivière : il n'avait laissé que 1.000 hommes devant Ravenne et 400 sur la rive gauche du Ronco. A la gauche, étaient les 700 lances françaises, puis les lansquenets, puis 8.000 Picards et Gascons, puis 5.000 Italiens, enfin 3.000 archers et chevau-légers ; l'artillerie (une vingtaine de pièces) devant les lances, 600 lances en réserve. On marcha ainsi le long du fleuve jusqu'à 200 pas de la position des alliés. Ceux-ci s'étaient tassés derrière un fort retranchement, en trois lignes : devant, 800 gens d'armes sur le bord du Ronco, et 6.000 arquebusiers espagnols sous Pedro Navarro, couverts par de l'artillerie et des chariots ; derrière, 600 hommes d'armes et 4.000 Italiens ;

Digitized by Google

derrière encore, 400 hommes d'armes et 4.000 fantassins espagnols, avec le vice-roi ; sur la droite, les chevau-légers. Le duel d'artillerie s'annonçait à l'avantage des Espagnols : alors le duc de Ferrare, lieutenant de Gaston, fit passer du canon de la droite à la gauche, où la ligne française, repliée en croissant vers l'ouest, débordait fortement la ligne ennemie et permettait de la prendre d'en-

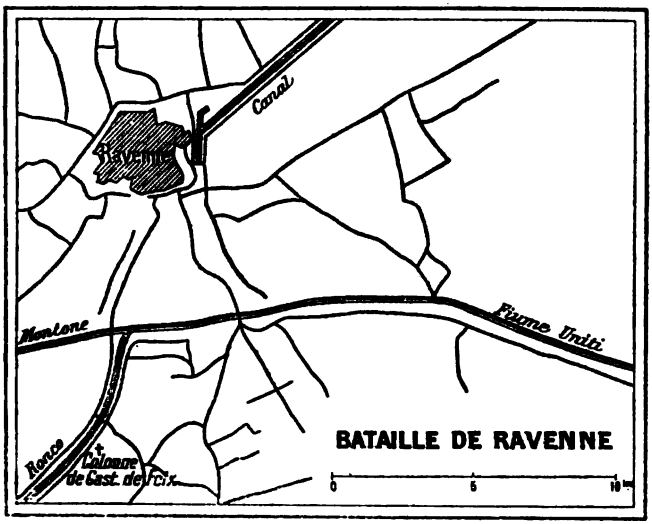

N. B. — Il faut supposer le pont sur le Ronco, en 1512, plus près de la réunion avec le Montone.

filade. Navarro fit coucher ses fantassins, mais les cavaliers souffraient horriblement : ils n'y tinrent plus, sortirent des retranchements, et foncèrent. Gaston les reçut rudement. En même temps, les Gascons et les Picards s'attaquaient aux fantassins espagnols, mais ils étaient ramenés : il fallut que les lansquenets s'avançassent et, pesant de tout leur poids sur les piques espagnoles, leur fissent enfin baisser le nez. La ligne ennemie fléchissait ; la Palice fit amener la réserve et même les troupes laissées de l'autre côté du Ronco : vigoureusement, elles achevèrent la déroute de la cavalerie d'Espagne et vinrent ensuite donner un coup

Digitized by Google

d'épaule décisif aux gens de pied. La journée était gagnée, mais, de l'infanterie espagnole, une partie se retirait en bon ordre le long du fleuve : Gaston se jeta sur elle avec une poignée de gens d'armes, et tomba frappé de quatorze coups de pique...

Il n'avait que 23 ans, et ne put donc même pas cueillir sa gloire. Mais les Français n'oublièrent pas le « gentil duc de Nemours » qui, d'instinct, s'était trouvé grand capitaine presque avant d'être soldat. Et il se rencontra en Italie des connaisseurs capables d'apprécier sa campagne de sept mois aussi bien qu'une toile de Raphaël ou un plan de Bramante.

La mort de Gaston de Foix détruisit l'effet de la victoire de Ravenne : les Suisses rentrèrent dans le Milanais, et leur victoire de Novare acheva de rejeter les Français au delà des Alpes (1513). En même temps, les Anglais rentraient en scène, et l'allié de Louis XII, Jacques d'Écosse, était vaincu et tué à Flodden. C'était une coalition générale : Louis XII dut la désarmer avec de l'argent et en renonçant à toutes ses acquisitions (1514).

Ainsi les querelles des États italiens s'étaient étendues à toute l'Europe occidentale. Déjà même, Louis XII, se sentant menacé à l'Est, avait, d'instinct, recherché l'alliance des Scandinaves, de la Bohême, de la Hongrie. En juillet 1498, il avait stipulé avec Jean Ier de Danemark une alliance perpétuelle, doublée d'un traité de commerce. En juillet 1500, il avait traité aussi avec Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, et Jean-Albert de Pologne, — en exceptant, il est vrai, de l'alliance offensive l'Empereur et le Pape. Le temps approche où les Turcs entreront à leur tour dans les combinaisons de « l'équilibre européen ».

Digitized by Google

V

Réforme (1517).

C'est dans ces conjonctures qu'éclata la « querelle de moines » qui aboutit à la première insurrection qui eût réussi contre le pouvoir pontifical. En 1517, le moine saxon Luther s'élevait contre letrafic des « indulgences ». La dispute s'échauffa, et, en 1520, Luther brûla solennellement une bulle du Pape. L'imprimerie a[illegible]nt, le mouvement s'étendit en quelques mois à l'Allemagne, en quelques années à l'Europe.

Le pape Léon X (1513-1521) n'en avait pas mesuré la gravité. Il fallut le sac de Rome par des bandes de soldats, en partie luthériens, en 1527 (cf. chap. II), pour amener la curie romaine à se ressaisir. L'Église catholique mit du temps à réorganiser ses forces, mais avant le milieu du siècle la lutte générale contre le « protestantisme » était engagée. Nous avons vu que, déjà, la politique d'États dominait la vie de l'Europe : elle dut tenir compte de plus en plus des déchirements religieux. Le principe d'équilibre protégea, dans l'ensemble, le mouvement de la Réforme, en empêchant une réunion des souverains catholiques contre l'hérésie. Inversement, la révolte de Luther avait brisé le lien qui, malgré tout, unissait encore les Européens ; par le fait des passions religieuses, la politique de certains souverains fut appuyée par des nations entières gagnées aux idées nouvelles. Finalement, les deux mouvements se trouvèrent avoir travaillé dans le même sens à la dislocation de l'unité européenne.

Quel a été le résultat de ces faits, pour qui se place au point de vue de la civilisation générale?

Dans l'Europe du moyen âge, il y avait un pouvoir central, l'Église romaine, pouvoir presque universellement reconnu et accepté, mais lointain, et dont les organes

Digitized by Google

multiples, beaucoup plus souples alors qu'ils ne le furent depuis le concile de Trente, se prêtaient bien à l'adaptation régionale. Sous ce pouvoir, un grand nombre de pouvoirs locaux, qui pouvaient être oppresseurs et l'étaient souvent, mais dont la multiplicité et les conflits constituaient des garanties sérieuses de liberté. Il en résultait que l'individu, enserré si étroitement, en apparence, et dans tant de liens, trouvait, quand il était énergique, bien des moyens de conquérir une liberté d'activité et d'allures très réelle. Pour la masse, dont les aspirations étaient et sont toujours morales, sentimentales, religieuses, on s'en aperçoit à la diversité des manifestations mystiques (saint François d'Assise, Catherine de Sienne). Pour l'élite intellectuelle, le même ait ressort, quoique à un degré moindre, du nombre des productions artistiques et de leur variété (même quand la formule gothique se fut imposée) ; il ressort même de l'intensité de la recherche scientifique, si mal dirigée qu'elle fût (astrologie, alchimie). Si, dans ces conditions, l'Europe avait eu de la peine à produire une civilisation achevée, cela tient à l'horrible situation matérielle créée par six cents ans d'invasions et de migrations, et à la prostration intellectuelle qui en était résultée : il avait fallu le contact prolongé de l'Orient, alors bien plus favorisé, pour qu'il se retrouvât de nouveau, en Europe, des esprits capables de faire à l'autorité sa part. Mais, au bout de quatre cents ans, au temps de Jules II et de Léon X, on arrivait au but.

Quelle pouvait être, pour la civilisation ressuscitée, la conséquence de la grande révolution politique ? L'État était un maître moins entier, moins jaloux que l'Église, mais plus proche, de force plus réelle, et qui pouvait décupler la puissance de l'autorité spirituelle en lui prêtant ses services. C'était un maître plus lointain que les pouvoirs locaux et corporatifs, mais dont l'action, plus étendue, était servie par des juristes qui substituaient la notion absolue du droit à la notion contingente du contrat, — par des soldats dont la fidélité devenait peu à peu une foi : le patriotisme. L'individu était exposé à subir, du fait de

Digitized by Google

l'État, une contrainte singulièrement plus pénétrante que celle des autorités chrétiennes ou féodales du moyen âge, — et cela au moment où sa personnalité prenait une valeur plus grande. Elle prenait une valeur plus grande dans la masse par le renforcement du sentiment religieux, qui, pour le protestant, transformait la liberté de conscience en besoin impérieux, et qui, chez le catholique, faisait désormais de la soumission un état d'esprit plus volontaire, plus réfléchi, intransigeant jusqu'à la gageure chez le Jésuite. Elle prenait une valeur plus grande pour l'élite intellectuelle du fait du renouvellement de l'art au contact de l'antiquité classique, comme du fait de l'intérêt considérable des recherches scientifiques mieux dirigées. Enfin, pour les groupes infimes qui constituaient, si l'on peut dire, l'élite de l'élite, la liberté de penser était la vie même.

Heureusement, en Europe, l'État ne fut pas un : la force nationale rencontra d'autres forces semblables par qui elle fut contenue et limitée. C'est ce qui fait l'intérêt passionnant du jeu d'équilibre inauguré au XVe siècle [1]. Et c'est de ce point de vue que nous sommes portés à apprécier la Réforme. A première vue, les conséquences de ce fait sont désastreuses. Désastreuses directement, parce que, dans les pays entraînés par le mouvement, la vie artistique a été souvent gênée par l'austérité protestante, et que la recherche scientifique même n'a pas laissé d'être entravée par l'orthodoxie intransigeante de la première heure. Désastreuses indirectement par la transformation imposée au catholicisme de la Renaissance : ici c'est surtout dans le domaine scientifique que le mal a été rendu manifeste par plusieurs exemples restés fameux. Les libres esprits ont dû compter longtemps avec les deux fanatismes réveillés par Luther. — Mais, nous l'avons dit, ce grand mouvement de réaction chrétienne a brisé le lien qui unissait encore les

1. Proudhon a senti juste, quand il dit, dans sa langue barbare : « cet équilibre, dont le perfectionnement est une des données les plus authentiques de l'histoire... » (*Révol. sociale*, p. 175.)

Digitized by Google

nations européennes et pouvait toujours redevenir un lien politique; il a doublé la vigueur de certaines résistances nationales; il a fait de l'équilibre la base nécessaire de la vie de l'Europe. Et, le replaçant au milieu des contingences historiques qui l'environnent, nous sommes amenés à juger plus favorablement ses conséquences lointaines. Au sortir de la crise religieuse, l'Europe fut plus irréductiblement divisée qu'auparavant, et les hommes pour qui, depuis la Renaissance, la pensée humaine avait pris une valeur nouvelle, trouvèrent là une sérieuse sauvegarde. Or, cette liberté d'allures intellectuelle semble bien être le secret de l'hégémonie incontestée que l'humanité européenne a exercée déjà depuis plus de quatre cents ans, et qui lui assure, quel que doive-être son avenir, une place de premier ordre dans l'œuvre de la civilisation générale.

Voilà des déductions à longue portée, et sur lesquelles on peut discuter à perte de vue. Répétons seulement, en terminant, qu'il nous paraît impossible de séparer du morcellement politique de l'Europe, garanti par le principe d'équilibre, la libre activité des esprits qui a abouti au rayonnement intense de la civilisation européenne. Et voyons quelle a été l'action de l'État créé par les Capétiens dans le milieu nouveau dont nous avons essayé de définir le caractère.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

LA FRANCE DÉFENSEUR DE L'ÉQUILIBRE (1515-1547)

Il semble d'abord que la France doive être l'ennemie de l'équilibre. — François Ier à Marignan (1515). — Sa puissance.

I. L'Élection a l'Empire (1519). — Charles-Quint élu empereur en 1519. — La campagne électorale de François Ier. — Il cherche des alliés, Henri VIII (1509-1547). — François Ier, menacé sur toutes ses frontières, s'attache pourtant à l'Italie.

II. Pavie (1525). — Défection de Bourbon (1523). — Campagne de 1524, Pavie (1525). — Les conditions de Charles-Quint, traité de Madrid (1526). — Bourbon à Rome (1527).

III. François Ier et l'équilibre. — La guerre en Italie, paix de Cambrai (1529). — François Ier et la France, légions provinciales (1534). — François Ier et ses alliances, les Turcs. — La diplomatie.

IV. L'utilisation de l'équilibre. — Guerre de 1536 à 1538. — Cérisoles (1544), guerre maritime (1545). — François Ier a mis la France à la tête de l'équilibre.

Au premier moment, il semble que la force d'expansion de la France soit telle, que le système d'équilibre italien, devenu européen, doive se former contre elle. Contre elle se noue la ligue italienne de 1495. Contre elle la première coalition européenne (1511-1514). Et les débuts de François Ier (devenu roi le 1er janvier 1515) ne sont pas de nature à atténuer la défiance qu'elle a soulevée.

Le nouveau roi était monté sur le trône dans les circonstances les plus favorables au dedans ; le *Père du Peuple* avait fait aimer de tous la royauté, et le jeune souverain avait les qualités et les défauts qui plaisaient aux Français : bonne humeur, facilité à parler de tout avec tous, valeur militaire, générosité, galanterie. Il fut mieux obéi que n'importe lequel de ses prédécesseurs : on a vu que les institutions monar-

Digitized by Google

chiques décrites plus haut n'ont vraiment fonctionné avec régularité que sous son règne. Cela lui donnait une grande supériorité sur la plupart des rois d'Europe, surtout au point de vue financier : il ne devait pas se faire faute d'en abuser.

Au dehors, au contraire, la situation était difficile. Les dernières négociations de Louis XII avaient seulement délivré la France de l'étreinte qu'elle subissait : tout au plus restait-il quelques arrangements pécuniaires à liquider avec les Anglais. Mais le Milanais était perdu; les Suisses avaient ramené un Sforza à Milan, et gardaient pour lui les passages des Alpes. François Ier franchit pourtant les montagnes, avec une brillante armée qui fit ses preuves à Marignan (13-14 septembre 1515).

La victoire, bien gagnée et bien racontée par le roi, eut des conséquences étendues. Le Milanais était reconquis, et protégé, à l'est par la réconciliation avec Venise (dont les troupes avaient combattu aux côtés du roi à Marignan), au sud par la bonne entente maintenue avec Florence. Le pape Léon X s'inclina devant le fait accompli (Bologne, 1516) : on a vu ailleurs comment fut réglée alors la situation de l'Église de France. Avec les Suisses, une paix perpétuelle fut signée, dans laquelle le roi chercha à accaparer à son profit le recrutement helvétique : en effet, le recrutement allemand devenait de plus en plus difficile, et l'on ne pouvait oublier qu'à la veille de Ravenne l'empereur Maximilien avait rappelé — inutilement il est vrai — les lansquenets qui servaient sous Gaston de Foix. Enfin, Marignan exerça une pression opportune sur l'archiduc Charles d'Autriche, qui continuait à revendiquer l'héritage bourguignon : il renonça à la Bourgogne, moyennant quoi François Ier le laissa hériter tranquillement de Ferdinand d'Espagne (traité de Noyon, 1516). L'empereur Maximilien, resté seul, ne pouvait qu'accéder à la réconciliation générale. François Ier apparaissait vraiment comme l'arbitre de l'Europe, et songeait presque sérieusement à organiser une croisade contre le Turc. Mais on devine qu'à cette situation brillante de la

Digitized by Google

France répondait, presque partout, une hostilité sourde qui ne se dissipera que lentement.

Et pourtant, la France allait devenir le principal soutien de l'équilibre européen pendant 150 ans, et fonder en cette qualité sa situation dans le monde. Il vaut la peine d'examiner comment s'est faite cette évolution.

I

L'élection de 1519.

Le point de départ en fut la mort de l'empereur Maximilien : elle remettait en question la succession à l'Empire, resté électif malgré le privilège de fait des Habsbourg (1519). Deux prétendants se mettaient sur les rangs. L'un était François Ier de France. L'autre était ce Charles d'Autriche sur la tête duquel s'accumulaient déjà les couronnes. Il était né à Gand en 1500, de Philippe le Beau, fils de Maximilien, et de Jeanne la Folle, fille des rois catholiques. De son père, mort dès 1504, il avait hérité, l'Autriche d'abord, et aussi la Franche-Comté et les Pays-Bas, morceaux de Bourgogne que les rois de France avaient abandonnés pour avoir les mains libres en Italie. Par sa mère, et en passant outre aux droits qu'elle avait, il était devenu roi d'Espagne en 1516, recueillant aussi les droits sur Naples et sur le Nouveau-Monde. Si les sept électeurs d'Allemagne avaient été préoccupés avant tout de maintenir les usurpations qui avaient fait d'eux des princes souverains et qu'ils appelaient les « libertés germaniques », ils auraient redouté peut-être plus encore le Habsbourg que le roi de France. Mais ils furent sensibles avant tout à des promesses de l'ordre le plus immédiat et le plus palpable. Il est juste d'ajouter que l'Autrichien, par la position de sa capitale Vienne, leur parut le plus intéressé à faire face au péril turc. Charles fut élu (28 juin 1519).

Digitized by Google

François Ier avait fait cependant une campagne ardente auprès des électeurs :

« Content de ce qu'il a plu à Dieu de lui donner, déclarait-il, le Roi Très Chrétien, qui n'est mû par aucun motif d'intérêt ni d'ambition, n'aurait point visé à l'Empire qu'il sait lui devoir plus coûter et peser que profiter, s'il n'y avait pas été invité par ceux qui demandent à être défendus, et si son grand désir d'être utile à la chrétienté ne l'y avait point décidé. Il est jeune et à la fleur de son âge, libéral, magnanime, aimant les armes, expérimenté et habile à la guerre, ayant de bons capitaines, nu gros royaume, plusieurs pays, terres et seigneuries riches et puissants, où il est aimé et obéi tellement qu'il en tire ce qu'il veut : là un grand nombre de gens d'armes qu'il tient continuellement à sa solde, et qui sont aussi vaillants que nuls autres de la chrétienté, beaucoup d'artillerie montée et d'aussi bons canonniers qu'on puisse trouver, des ports et havres en son royaume et dans ses autres pays, tant sur la mer Méditerranée que sur l'Océan, avec navires, galères, caraques, etc., équipés et armés. Il a bonne paix et amitié avec tous ses voisins, en sorte qu'il pourra employer au service de Dieu et de la foi sa personne et tout son avoir, sans que nul ne le détourne et que rien ne l'en empêche. »

Le Roi Catholique, au contraire,

« était en bas âge... maladif... il gouvernait par des serviteurs qui bien souvent s'occupaient plus de leur intérêt que de la chose publique ; ses royaumes étaient éloignés de l'Allemagne et il lui serait impossible de la secourir dans ses dangers et de l'aider dans ses affaires ; les mœurs des Espagnols étaient tout à fait contraires à celles des Allemands, comme on l'avait vu lorsqu'ils avaient fait la guerre ensemble ; enfin, le Roi Catholique était roi de Naples, et aucun roi de Naples, par suite même du serment qu'il prêtait lors de son investiture, ne devait aspirer à l'Empire, et, s'il y parvenait, ce serait entre lui et le Pape un commencement de guerre qui remettrait la division dans la chrétienté maintenant paisible. »

François Ier avait été certainement inspiré, dans cette campagne acharnée, moins par l'ambition que par l'instinct de conservation. Aussitôt Charles d'Espagne devenu Charles-Quint, il se sentit cerné de toutes parts, et commença à chercher des appuis au dehors.

Digitized by Google

Celui qui s'offrait le plus naturellement était celui de l'Angleterre. Les souvenirs de la guerre de Cent Ans, si vivants encore au temps de Charles VIII [1], commençaient à s'estomper. Et d'autre part, même dans leur île, les Anglais ne pouvaient pas ne pas s'alarmer d'une puissance qui commençait à s'étendre partout. François Ier essaya tout de suite de gagner le roi Henri VIII à l'entrevue du Camp du Drap d'or, près de Boulogne (1520). Mais l'Empereur avait détruit d'avance l'œuvre de séduction tentée par le roi de France, et il recueillit le fruit de sa diplomatie à Gravelines. Pendant la guerre qui éclata dès 1521 entre les deux concurrents à l'Empire, Henri VIII prit même les armes pour Charles-Quint. Il est vrai que l'armée anglaise avait déchu depuis Azincourt : l'invasion de 1522 finit piteusement.

Dès cette première attaque, la France avait été menacée sur toutes ses frontières. Le péril fut grand surtout au nord-est : Mézières, attaquée par ceux que nos chroniqueurs appellent encore « les Bourguignons » et qu'on appellera par la suite les Impériaux, ne dut son salut qu'à la vigoureuse défense du chevalier Bayard. Les Français purent prendre l'offensive à leur tour : « Les Allemands firent en Picardie beaucoup de mal par le feu, mais les Français ne furent point ingrats et le leur rendirent au double en Hainaut », raconte le biographe de Bayard (le Loyal Serviteur).

Le Français apparaissait encore à la plupart des petits États italiens comme l'ennemi le plus dangereux. Le pape Léon X se déclara contre le roi. Les Français furent vaincus à la Bicoque (1522) et ne tardèrent pas à perdre le Milanais.

En Navarre, la guerre n'aboutit à aucun résultat marquant, et les combats livrés sur cette frontière ne mériteraient pas mention, si Ignace de Loyola, le futur créateur de l'ordre des Jésuites, n'y avait été blessé, et amené ainsi à changer l'épée pour la robe de prêtre.

1. Se rappeler la tapisserie représentant la bataille de Formigny, qu ornait l'appartement d'Anne de Bretagne à Blois.

Digitized by Google

II

Pavie (1525).

C'est à ce moment que François Ier aggrava la situation en entrant en conflit avec le dernier grand seigneur féodal de France, lequel était en même temps son connétable : Bourbon.

La mère du roi, Louise de Savoie, toute-puissante sur l'esprit de son fils, disputa à ce prince du sang son héritage. Sous l'action du chancelier Duprat, le procès, instruit devant le Parlement de Paris, prenait mauvaise tournure pour Bourbon. En même temps, un favori du roi, l'amiral Bonivet, l'humiliait comme connétable. Il s'enfuit auprès de Charles-Quint (1523).

Louise de Savoie n'était pas sans grave responsabilité en cette affaire. Les complices de Bourbon furent pardonnés par le roi, malgré leur faute évidente. « Par les choses prédites [ces grâces], on peut facilement reconnaître la grande humanité de roy », déclare du Bellay [1]. On peut surtout reconnaître qu'il n'était pas sans quelque remords : l'opinion, en France, ne condamna pas Bourbon sans réserves.

En tout cas, il fut mis aussitôt à la tête des armées impériales, et la guerre fut poussée vigoureusement en 1524. Au nord, Paris trembla un instant.

Mais le roi était tout entier à ce qui se passait à la frontière du sud-est. Le Milanais avait été entièrement perdu par la journée de Rebecco, et Bourbon avait poussé jusqu'en Provence. Il avait avec lui le marquis de Pescaire, 15.000 hommes de pied, 2.000 chevaux et 18 pièces d'artillerie. Il se persuadait « qu'étant arrivé en ce royaume, la plupart de la noblesse se retirerait à lui ; de laquelle espérance il fut

1. Martin du Bellay († 1550), diplomate sous François Ier, et auteur de *Mémoires*. Montaigne l'accuse d'être un panégyriste plutôt qu'un historien.

Digitized by Google

frustré, car le naturel du Français est de n'abandonner jamais son prince ». (Du Bellay.) Non seulement l'invasion recula, mais François Ier put reprendre l'offensive en Italie.

Il assiégea donc Pavie, qui tint bon sous la conduite d'Antonio de Leyva, et donna aux Impériaux le temps d'arriver. Bourbon et Pescaire, qui les commandaient, commencèrent par débaucher les Suisses de l'armée royale. Puis les généraux de Charles-Quint s'avancèrent jusque sous les murs de Pavie, sous le feu de l'artillerie française. François Ier fut généralement accusé de s'être jeté trop vite avec sa cavalerie devant ses canons : il vint se briser contre les arquebusiers espagnols et allemands. Lui-même fut pris (24 février 1525), et son armée détruite. C'est de Pizzighettone qu'il écrivit le soir même, à sa mère, la lettre fameuse : « Madame, pour vous faire savoir comment se porte le reste de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur, et la vie, qui est sauve. »

Charles-Quint voulut tirer de sa capture le maximum de conséquences qu'elle comportait. La liste de ses propositions, annotée de la main de François Ier, donnera une idée des prétentions réciproques :

« Le fait de la reddition de Bourgogne et vicomté d'Auxonne et ressort de Saint-Laurent. *Impossible.*

Souveraineté de Flandre et Artois, en quittant tous droits de régale et cas royaux. *Impossible, quant à la ratification des États et cours de Parlement ; mais le roi en baillera lettres à part, telles que sera avisé.*

Le mariage du roi et de Madame Éléonore, reine de Portugal, qui se fait sans dot, par effet. *Ledit mariage facile, et, quant à la dot, accordé comme ci-dessous sera dit...*

Restitution de Hesdin, quittance de Tournai, Arras, et autres... *Quant à Hesdin, facile ; et quant aux autres, difficile, comme choses qui s'aliènent de la couronne.*

Ratification de tous les États de France, vérification des Parlements et Chambres des comptes. *Étant le traité tel qu'il est, et sans être modéré, il est impossible...*

M. de Bourbon et ses complices condamnés pour rébellion retournent en leurs biens confisqués. *Facile, vuidant les autres points.*

Digitized by Google

Bourbon demeure exempt du service et devoirs de sa personne, lui vivant, et peut demeurer au service de l'Empereur, et ses complices, encore que le roi ne puisse retirer nul sujet dudit empereur sans son congé et vouloir. *Facile, mais qu'on ne le voie jamais...*

Outre la quittance de Naples, Milan, Gênes, Ast, souveraineté de Flandre et Artois, Tournai,... et le droit de la cité d'Arras, semble que l'Empereur se devrait contenter si le roi lui baillait 2 millions d'écus [17 millions?]... »

Les négociations n'aboutirent que quand François eut été transféré à Madrid (traité du 14 janvier 1526). Le roi abandonnait la Bourgogne, l'Artois, la Flandre, — tout l'héritage du Téméraire, — Milan et Naples; il épousait Éléonore de Portugal, sœur de l'Empereur, et livrait en otages François et Henri, ses deux fils.

Il avait signé non sans restriction mentale en ce qui concerne la Bourgogne. Les députés de la province se chargèrent de rassurer sa conscience :

« Sire, déclarèrent-ils, ce serment est nul, parce qu'il est contraire à celui que vous avez prêté à votre couronnement, et aux lois fondamentales de la monarchie. D'ailleurs, il a été arraché par la violence à un roi prisonnier. Si toutefois vous persistez à rejeter des sujets fidèles, si les États du royaume nous retranchent de leur association, alors c'est à nous-mêmes de disposer de nous ; rendez-nous à notre ancienne liberté, et nous adopterons telle forme de gouvernement qui nous plaira ; nous déclarons d'avance que nous n'obéirons jamais à des maîtres qui ne seront pas de notre choix [1]. »

La Bourgogne resta française, et la paix se trouva rompue.

L'armée victorieuse à Pavie était devenue un sérieux embarras pour Charles-Quint, dont les finances étaient loin d'être aussi solidement assises que celles de son adversaire le (Pérou ne lui fut acquis que vers 1535) : « Le dit vice-roi (Lannoy, vice-roi de Naples) m'a laissé ici sans argent et sans moyen de recouvrer des Allemands pour faire l'entreprise de France (pour envahir la France) », écrivait

1. Trad. Kleinclausz, *Histoire de Bourgogne*, p. 225.

Digitized by Google

Bourbon à l'Empereur dans une lettre qui fut interceptée. Charles-Quint le laissa livré à lui-même, ou plutôt à ses soldats : ses bandes, parmi lesquelles figuraient déjà de nombreux luthériens venus d'Allemagne, l'entraînèrent au sac de Rome. Il fut tué à l'assaut (1527). On sait qu'un Bonaparte qui vivait au XVIe siècle, Jacques, a raconté cette fin de damné : « En ce moment, il reçut dans le flanc une balle d'arquebuse qui le traversa de part en part ; il tomba à terre, mortellement blessé... » Ses hommes le vengèrent en saccageant horriblement la ville pontificale.

La victoire écrasante de Pavie avait déjà donné aux différents États une claire notion de la supériorité de Charles-Quint et du danger que faisait courir à leur indépendance la maison d'Autriche. Le sac de Rome par les bandes de Bourbon ajouta aux suggestions de l'instinct de conservation une révolte sentimentale, qui fut encore assez généralement ressentie.

III

François Ier et l'équilibre (1527-1536).

Aussi François Ier nous apparaît-il, dès le lendemain du traité caduc de Madrid, à la tête d'une ligue de défense européenne. La Bourgogne avait à peine formulé sa protestation, que les ambassadeurs de Charles-Quint à Cognac avaient entendu publier en leur présence une convention faite entre le pape Clément VII, le roi de France, le roi d'Angleterre, les Vénitiens, les Suisses, les Florentins, pour la « délivrance » de l'Italie (1526). Après la mort de Bourbon, Lautrec fut envoyé pour chasser les Impériaux de Milan et de Naples. Il parvint jusque sous les murs de cette dernière ville, mais eut la maladresse de s'aliéner le fameux André Doria, qui commandait la flotte auxiliaire fournie par Gênes : Doria l'abandonna. Cette perte d'une

Digitized by Google

marine que le roi de France ne pouvait encore remplacer fit avorter l'expédition. Mais, à ce moment, Charles-Quint était menacé dans Vienne par les Turcs. Il traita donc à Cambrai (1529), renonçant à la Bourgogne, mais gardant l'Italie.

C'est à partir de ce moment que François Ier, mûri par ses malheurs, travaille à organiser méthodiquement l'équilibre européen. Il ne négligeait d'ailleurs pas la défense intérieure du royaume même, puisque c'est en 1534 qu'il organisa les légions provinciales. Il décida de lever, « à l'exemple des Romains », dans chaque province du royaume, une légion de 6.000 hommes de pied. Un capitaine et deux lieutenants devaient commander chaque groupe de deux enseignes (1.000 hommes). Officiers et soldats eurent des privilèges en matière d'impôt. Dès le mois de mai 1535, le roi put passer en revue les légions de Normandie et de Picardie, puis de Champagne. Mais il fallait encore du temps pour que cette infanterie nationale pût s'opposer aux *tercios* (régiments) espagnols.

C'est donc surtout sur la diplomatie que comptait le roi de France. En Allemagne, un certain nombre de princes avaient déjà suivi le mouvement de schisme déchaîné par Luther, et s'étaient emparés des biens ecclésiastiques. Ils avaient formé une ligue à Smalkalde pour se prémunir contre l'Empereur : François Ier s'aboucha avec eux. En Italie, Charles-Quint avait achevé, par la prise de Florence, de mater les résistances : François ne pouvait plus guère espérer, dans la péninsule, que de conserver l'alliance du pape, à la nièce duquel il fiançait son fils. Catherine de Médicis épousa le futur Henri II.

C'était le moment où Henri VIII se séparait du Saint-Siège pour pouvoir répudier Catherine d'Aragon, tante de l'Empereur, et épouser Anne de Boleyn (1531). Il paraissait donc difficile de se joindre à la fois au pape et au roi d'Angleterre. Brantôme [1] prétend qu'un moment François Ier

1. Brantôme (1527-1614), le plus fécond et le plus amusant de nos anecdotiers.

Digitized by Google

fut tenté de faire comme son voisin. Mais François Ier était, en somme, satisfait du concordat de 1516, et commençait à s'inquiéter du caractère que prenait, en France, l'opposition à l'Église romaine (cf. ch. III). Il n'y eut donc pas besoin, comme le dit Brantôme, du mariage de Catherine et d'Henri pour « rhabiller tout », et le roi resta l'ami d'Henri VIII sans devenir son imitateur.

Enfin François Ier reprit avec plus de suite l'idée qu'avait eue déjà Louis XII, de chercher des alliés sur les derrières de l'adversaire, dans l'Europe orientale : il noua des relations plus étroites avec les États scandinaves, et, chose plus hardie, avec le Turc. Soliman le Magnifique avait pris Rhodes (1522), conquis la Hongrie à la journée de Mohacz (1526), où périt le dernier des Jagellons : l'archiduc Ferdinand, frère de Charles-Quint, et déjà son lieutenant en Autriche, prétendait hériter du mort en Hongrie et en Bohême. Ainsi s'ouvrit la lutte entre les Ottomans et l'Autriche : en 1529, Soliman menaçait Vienne ; en 1532, il était dans les Alpes. François signa avec lui des conventions commerciales qui masquaient des stipulations politiques :

« Ce que lui redonda à reproche, dit Brantôme, d'appeler un chien pour défaire le chrétien (disait-on lors)... Si ne saurait-on tant blâmer le roi que l'alliance avec le Turc ait fait de grands maux à la chrétienté, mais du bien ; car quand il n'y en aurait d'autre que d'avoir conservé le saint Sépulcre et l'église latine de Jérusalem, que le grand sultan voulut faire une fois du tout abattre,... ce que le roi empêcha par ses prières, sollicitations et ambassades. »

Et voici qui est plus certain :

« Que l'on s'informe un peu aux consuls et marchands qui traitent et sont pour le roi en Constantinoble, Alexandrie, au Caire, en Damas, Alep, à Tripoli de Syrie, et en Alger, combien de plaisirs et courtoisies reçoivent les chrétiens une fois l'an, sous le nom français et cestui du roi de France... »

Les relations de François Ier avec le Grand Seigneur, si scabreuses qu'elles fussent au point de vue de la religion

Digitized by Google

et de la civilisation européennes, satisfaisaient, au point de vue français, un besoin ancien et profond. Dès le temps des croisades, nos ports du Languedoc et de la Provence prenaient une part non méprisable au commerce méditerranéen, le seul qui fût alors d'importance mondiale. Après l'interruption de la guerre de Cent Ans, Jacques Cœur avait renoué avec éclat la tradition, et, dès la seconde moitié du xve siècle, les commerçants de Marseille constituaient une force assez respectable pour faire échouer les projets ultra-protectionnistes du roi Louis XI. On a vu que, dans leurs entreprises en Italie, nos rois n'avaient jamais perdu de vue le Levant, et, si chimériques que fussent les projets politiques qui se mêlaient à ces préoccupations, ils avaient une base économique et pratique. Au temps du grand Soliman, il fallait reconnaître qu'il était vain de vouloir sauvegarder par la force les intérêts français dans le Levant. Les capitulations signées par François Ier ont réglé d'une manière durable la situation de notre commerce méditerranéen, qui devait rester longtemps encore le plus important.

Déjà, il est vrai, les Français se risquaient dans l'autre domaine maritime ouvert par la nature à leur activité : l'Océan. On a vu que le roi Louis XII n'avait pas négligé les intérêts engagés dans les mers du Nord. Au temps de François Ier, de hardis commerçants, dont le plus connu fut Ango, se lançaient dans la voie plus large ouverte par les découvertes des « Portugalais » et des Espagnols. On s'occupait même de trouver des points du globe où l'on pût éviter la concurrence de ces peuples. Rabelais, qui écrit vers 1535, est très au courant des tentatives faites pour effectuer le tour du monde par le nord de l'Amérique : il « vint apprendre de... Cartier les termes de la marine et du pilotage à Saint-Malo pour en chamarrer ses bouffonesques Lucianismes et impies épicuréismes », assure un opuscule du siècle suivant [1]. Et l'autorité invoquée par l'écrivain

1. Ab. Lefranc, *Les navigations de Pantagruel* (1905), p. 60.

Digitized by Google

n'était pas mal choisie, puisque J. Cartier jetait alors les bases de notre empire futur sur les rives du Saint-Laurent. François Ier n'a pas laissé de s'intéresser à ces tentatives : la fondation du Havre l'atteste. Mais, embrassant l'ensemble de la situation, il devait tenir compte, dans ses alliances avec le Portugal, dans ses traités avec l'Espagne, de l'hostilité irréductible des deux peuples contre tout empiétement sur le domaine où ils avaient pris une si énorme avance ; il devait tenir compte aussi de l'infériorité de sa marine de guerre. Bref, en subordonnant le commerce océanique au commerce méditerranéen, il reconnaissait un état de fait qui était destiné à subsister longtemps après lui.

Seulement, les traités conclus avec le Turc ne furent pas exclusivement commerciaux, et la chrétienté s'indigna non sans raison, alors que Charles-Quint allait à Tunis (1535) délivrer 20.000 esclaves chrétiens, de voir les flottes ottomanes opérer de concert avec celles de la France, et vendre librement leurs captifs dans les ports de Provence.

Toutes ces négociations se faisaient par des agents qui n'avaient pas encore tous un caractère officiel : il en résultait que l'ambassadeur était parfois difficile à distinguer de l'espion. C'est ainsi que Merveilles, envoyé par le roi de France au duc de Savoie en 1534, fut assassiné en route : « Et n'y avait homme de ceux qui avaient accoutumé de voyager et aller en ambassade pour le roi, qui n'estimât lui en pendre autant à l'œil » (Du Bellay). Le fait se renouvellera en effet en 1541, pour des ambassadeurs envoyés par le roi au Sultan.

IV

L'utilisation de l'équilibre.

Charles-Quint ne voulut pas laisser se fermer le cercle d'alliances dont il était entouré : en 1536, il reprit les

Digitized by Google

armes, et entra en France par le sud. Il était très confiant : pendant huit jours qu'il passa sur le Var, en attendant que la concentration de ses troupes s'achevât, il s'occupa de distribuer d'avance les « états, offices, capitaineries, gouvernements, villes, châteaux », etc. Mais le connétable de Montmorency fit le désert devant lui, et il fut repoussé. La même tactique réussit aussi en Picardie. En 1538, la trêve de Nice laissa les belligérants sur leurs positions, et il y eut même, l'année suivante, quand l'Empereur passa à Fontainebleau en allant châtier les Gantois, une tentative d'« entente cordiale ».

Mais, en 1541, deux envoyés du roi de France au Sultan, Rincon et Frigose, furent assassinés en Italie par les lieutenants de l'Empereur, qui voulaient s'emparer de leurs dépêches. La guerre recommença : cette fois, le roi d'Angleterre était retourné du côté de Charles-Quint. Les Français, pour assurer la frontière des Alpes, avaient mis la main sur la Savoie et le Piémont, dont le duc, malgré ses attaches avec la famille royale, s'était rendu suspect : ils remportèrent la victoire de Cérisoles (1544). Mais, dit Montluc [1], qui eût voulu voir pousser cette offensive, « nous ne saurons jamais faire valoir nos victoires : il est vrai que le roi était occupé à garder son royaume de deux si puissants ennemis. » En effet, Charles-Quint était en Champagne et Henri VIII en Picardie. L'Empereur, heureusement, signa la paix de Crépy (1544) pour avoir les mains libres contre les princes protestants d'Allemagne. Avec Henri VIII, la guerre continua quelque temps, et fut portée sur mer.

La marine de guerre de la France, à l'avènement de François Ier (1520), était encore très modeste : il n'y avait de galions (navires de 600 tonneaux au moins) que sur la Méditerranée, et, sur la mer du « Ponant », seulement 26 vaisseaux portant 10.000 hommes. Si l'on ajoute que, dans la lutte contre l'Espagne, la réunion des deux parties de la

1. Montluc (1501-1577) était à Cérisoles. Auteur de *Commentaires*.

Digitized by Google

force navale française était rendue presque impossible, on s'expliquera l'importance de la défection des Gênois devant Naples, et l'appui demandé à la marine ottomane. A la fin du règne, pour rendre aux Anglais le mal que nous faisaient leurs incursions dans le nord de la France, on fut amené à augmenter la marine du Ponant : en 1545, le Havre vit sortir un vaisseau amiral jaugeant 800 tonnes, et 150 vaisseaux de ligne, 60 flouins (bâtiments de 50 tonneaux), 25 galères. La mauvaise organisation du commandement empêcha de tirer parti de l'instrument, qui commençait à être formidable. Les Anglais évitèrent un débarquement, mais ils traitèrent en 1546 [1].

François Ier était alors arrivé au terme d'un règne dans lequel il avait tracé la ligne de conduite de la France pour un siècle et demi. Mais il avait vu commencer aussi la crise intérieure qui allait rendre difficile, pour ses successeurs, de suivre avec fermeté la politique tracée par lui. Il est temps de revenir aux origines de cette crise.

1. Cf. La Roncière, *Hist. de la mar. fr.*, t. III.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LA CRISE RELIGIEUSE (1515-1563)[1].

Simultanéité de l'évolution extérieure et de l'évolution intérieure.

I. La Renaissance. — Le contact de l'Italie. — L'art, les châteaux de la Loire. — L'humanisme, le Collège de France, science. — Paganisme de la littérature. — Les humanistes et la Réforme.

II. La Réforme. — Luther. — L'entrée des idées nouvelles en France. — Leur imprécision, les humanistes, la nation. — Calvin. — François Ier, massacre des Vaudois (1545).

III. Henri II (1547-59). — Politique extérieure, Metz. — Abdication de Charles-Quint (1556). — Saint-Quentin et Calais. — Paix de Cateau-Cambrésis (1559). — Les progrès du calvinisme, le concile.

IV. Commencement des guerres religieuses. — François II, conjuration d'Amboise (1560). — Le parti huguenot. — La guerre civile (1562), édit de Catherine de Médicis.

Au moment même où la France était amenée à prendre, sous la direction de François Ier, le rôle de champion de l'équilibre européen, elle subissait, elle aussi, la crise intellectuelle et morale qui secouait tous les pays enropéens. Avant même le milieu du XVIe siècle, la question de l'équilibre et celle de la Réforme ne peuvent plus se séparer que par un artifice d'exposition.

1. Duron, *Les chroniques de Fontainebleau*. — Bournon, *Blois et les châteaux du Blésois* (illustrations). — Ab. Lefranc, *Hist. du Collège de France*. — Brunetière, *Hist. de la Littér. class.* — Imbart de la Tour, *Les origines de la France moderne*, I et II, *la Réforme*. — Hauser, *Etudes sur la Réf. fr.* — Batiffol, *Le Siècle de la Renaissance*.

Digitized by Google

I

Renaissance.

Il faut dire d'abord quel aspect nouveau avait pris la haute société française depuis 1494.

Le point de départ de la transformation fut le contact prolongé avec l'Italie. On n'a pas manqué de relever les faits qui attestent ce contact même avant l'expédition de Charles VIII. On a montré aussi que les relations, devenues plus actives à la suite de cette expédition, avaient mis du temps à produire leur effet. Prenons, par exemple, Commynes, une des têtes les plus réfléchies, pourtant, de la France du xve siècle. Ambassadeur de Charles VIII à Venise, il n'a pas manqué de noter qu'il y a vu : « des navires de 400 tonneaux, ou plus, près des maisons » ; que « les maisons sont fort grandes et hautes, et de bonne pierre, et les anciennes toutes peintes ; les autres, faites depuis cent ans, ont le devant de marbre blanc, qui leur vient d'Istrie, à cent milles de là » ; que c'est « la plus triomphante cité qu'il ait jamais vue, et qui fait plus d'honneur à ambassadeurs et à étrangers ». Voilà de l'observation bien superficielle.

Même sous Louis XII, la France est bien encore la France du moyen âge ; par exemple, les pièces qui s'y jouent sont des *mystères* et des *soties*, sans aucun rapport avec les pièces de théâtre à l'antique qu'écoutent déjà les Italiens. Et le spectacle est encore le même, sur bien des points, dans les premières années du règne suivant : le luxe tant soit peu barbare du Camp du Drap d'or rappelle de tous points les fêtes médiévales.

En somme, les hommes qui avaient été jeunes au temps de Louis XI ont été rebelles au prestige italien. Mais avec le jeune roi et la génération nouvelle qui entre en scène vers 1515, tout change rapidement. Et, si la cour de François Ier ressemble si peu à celle de Louis XI, on ne saurait raison-

Digitized by Google

nablement se refuser à en chercher la raison principale dans les guerres d'Italie. Dans le détail, il va de soi qu'il ne faut pas négliger les nuances.

Le vestige le plus précieux laissé sur notre sol par l'art de la Renaissance, ce sont les châteaux.

Celui où apparaît le mieux la transition du donjon médiéval à la maison de plaisance moderne est Fontainebleau. La forêt de Fontainebleau, qui fut toujours une des plus belles de France, avait attiré de bonne heure les regards des rois : Louis VII y avait un donjon, saint Louis ajouta une chapelle, Charles V y mit ses livres, et Charles VII y fit peindre ses victoires. François Ier en fit sa résidence de choix : les travaux commencèrent en 1527, et quand Charles-Quint y vint en 1539, déjà la cour ovale était entourée de bâtiments nouveaux, et la galerie de François Ier, la cour de la Fontaine, les pavillons de la façade, étaient prêts à recevoir l'Empereur. Le nationalisme légitime des Français a donc pu exclure de Fontainebleau l'architecte bolonais Serlio (venu en France en 1541). Mais, ce qui fut tout italien, ce fut la décoration de l'édifice : les vestiges du Primatice, du Rosso, de Benvenuto Cellini, associés à ceux de François Ier et de son fils, se retrouvent à chaque pas. Il faut seulement les chercher sous les souvenirs plus récents ; car Fontainebleau, c'est toute l'histoire de France.

Plus particuliers à la Renaissance sont les châteaux qui se groupent sur le cours moyen de la Loire. Blois, œuvre de Louis XII et de François Ier ; Chambord, qui n'appartient qu'au dernier ; Chaumont, élevé par le cardinal d'Amboise (mort en 1510) ; Amboise, œuvre de Charles VIII ; Chenonceau, qui rappelle le souvenir de la maîtresse et de la femme de Henri II ; Langeais, qui vit le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.

Langeais et Chaumont sont des œuvres toutes françaises. A Amboise, des mains étrangères ont déjà travaillé, mais il est besoin que Commynes nous le dise :

Digitized by Google

« (Charles VIII) avait amené de Naples plusieurs maîtres excellents en plusieurs ouvrages, comme tailleurs et peintres, et semblait bien que ce qu'il entreprenait était entreprise de roi jeune, et qui ne pensait point à la mort, mais espérait longue vie, car il joignit ensemble toutes les belles choses dont on lui faisait fête, en quelque pays qu'elles eussent été vues, fût France, Italie ou Flandre. »

Blois est intéressant par les périodes successives qui s'y reflètent. La façade Louis XII se rattache à notre « gothique » finissant. Dans la cour, l'escalier de François Ier est dû à Dominique de Cortone. A Chambord, c'est F. de Pontbriant qui, en 1519, a été chargé du travail ; mais le même Dominique de Cortone a passé par là, et, le 14 août 1529, le roi donne « à Pierre Cassé, de Novare, ingénieur, la somme de 41 livres pour sa dépense, peine et salaire d'estre venu... du lieu de Chambord à la Fère en Picardie, pour illec faire entendre... la manière qu'il était besoin et nécessaire tenir pour faire passer et conduire partie de la rivière de Loyre par ledit lieu de Chambord ».

Enfin, c'est par un voyage en Italie que les artistes nés à l'aube du règne de François Ier, Goujon et Delorme, les architectes du Louvre et des Tuileries, ont commencé leur vie artistique.

L'Italie a donc été l'initiatrice en beaucoup de cas, au moins comme intermédiaire vers l'antiquité classique. Ce qui reste bien national, par exemple, c'est l'inspiration d'ensemble d'où sont sortis tous ces édifices, le goût du Français, encore rural et déjà civilisé, pour l'habitation à la fois confortable, accueillante et harmonieuse.

Dans la pensée, l'évolution s'est faite non moins lentement que dans le goût. Encore en 1509, quand Érasme passe en revue les titres de gloire des principales nations (*Éloge de la Folie*), la France lui apparaît comme la nation des théologiens : pour lui, c'est tout dire. Elle compte pourtant déjà de bons humanistes, comme Guillaume Budé, qui a prouvé, dans son traité *de Asse* (1514), qu'une œuvre d'éru-

Digitized by Google

dition pouvait être une œuvre scientifique, et en même temps une œuvre d'art. Mais les vieilles Universités ne pouvaient décidément servir de centre de ralliement à ces hommes : ce fut seulement François Ier qui leur donna leur maison.

Dès le XIIIe siècle on avait songé en France à enseigner les langues du Levant ; puis un « collège de Constantinople » a végété au XIVe siècle. Mais les malheurs de la guerre de Cent Ans avaient coupé court à ces premiers essais de Renaissance : l'Université implorait en vain du roi Henri V, vers 1420, la création d'une chaire d'hébreu. Peu à peu commencent à arriver en France des Italiens sachant le grec, puis des Grecs mêmes. Vers 1476, enseignait le Grec Hermonyme, dont Budé se souvenait bien : « Pour mon malheur, j'ai rencontré, il y a 26 ans, un certain Grec, déjà agé... » C'était, paraît-il, une pauvre connaissance : « Et pourtant, j'entendais dire qu'il n'y avait pas en France d'autre Grec que lui... » Un autre Levantin, Jean Lascaris, amené en France en 1495, y reçut d'emblée 400 livres tournois à l'Université : et des citations grecques se rencontrent sur les registres à partir de 1498. En 1508, nous trouvons, à la tête du corps, Aléandro, qui s'occupe de répandre en France les éditions classiques du Vénitien Alde Manuce ; car, écrit-il à celui-ci, « la librairie Jean-Pierre vend ici vos livres au prix d'un œil d'homme, de sorte qu'ils ne s'écoulent pas facilement... »

François Ier apparaît tout de suite en relations avec les rares hommes qui ont profité de ces premières leçons, avant tout avec Guillaume Budé, dont nous parlions tout à l'heure. Dès 1517, le roi songe à réunir ces hommes en une Société destinée à la culture des « humanités ». Ce qui précisa ses projets, ce fut la vue, pendant sa captivité à Madrid (1526,) du collège d'Alcala, création du fameux régent d'Espagne Ximénès, avec ses 42 chaires : 6 de théologie, 6 de droit canon, 5 de médecine, 1 d'anatomie, 1 de chirurgie, 8 de philosophie, 1 de morale, 1 de mathématiques, 1 de grec et d'hébreu, 4 de rhétorique, 6 de grammaire. Dès son retour

Digitized by Google

les pourparlers s'engagent ; en 1529, les « lecteurs royaux » sont rassemblés, établis ; en 1532, le *Collège de France* existe — comme institution, car le bâtiment ne date que de Henri IV. Les premiers maîtres sont Danès, Toussaint, Guidacérius, Vatable, Oronce Finé, Paradis.

Finé représentait les mathématiques. On voit ici comment la science s'introduit, pour ainsi dire, à l'ombre des études grecques. A la fin du siècle, le mathématicien Viète cherchera encore un établissement où poursuivre ses études à l'abri du besoin.

Au fond, la cour et tout ce qui s'y rattache, l'élite intellectuelle, toute la haute société française, étaient en train de redevenir plus qu'à moitié païennes. Ce n'est plus à l'église, mais au château, que travaillait l'artiste. Ce n'est plus la théologie, mais la philosophie antique, qui formait le penseur. La littérature s'imprégnait de réminiscences classiques, et les idées venaient à la suite des mots. A la vérité, ce paganisme est plus superficiel qu'on ne le dit souvent dans Rabelais (*Pantagruel*, 1533 ; *Gargantua*, 1535 et suiv.), chez qui le culte de la nature a jailli spontanément de la verve du paysan tourangeau. Il sera autrement profond chez Michel de Montaigne (*Essais*, 1580, 1588 et suiv.), qui, en associant toute sa vie intérieure aux réflexions inspirées déjà à ses prédécesseurs par la lecture des moralistes antiques, a donné le maître livre du XVIe siècle.

Mais la masse de la nation continuait à prendre terriblement au sérieux le christianisme, l'Église, et sa « réformation ». La cour ne pourra pas s'isoler dans la crise qui va venir. Les humanistes, eux, y assisteront assez indifférents, rattachés souvent à la vieille Église (parce que c'est avec les bénéfices ecclésiastiques qu'on paie volontiers poètes et savants), mais pouvant suivre sans remords les suggestions de l'intérêt matériel, parce que les deux fanatismes en présence leur seront étrangers. Malgré la crise, le travail ne s'interrompra plus.

Digitized by Google

II

Réforme.

La Réforme était apparue tout de suite comme un mouvement de réaction chrétienne contre le paganisme romain, et un homme comme Érasme ne s'y trompa pas longtemps. C'est un voyage à Rome qui avait déterminé dans l'esprit de Luther la révolte décisive contre les Italiens, « les plus impies de tous les hommes, qui disent : Allons à la messe pour ne pas scandaliser le vulgaire. » C'est aux dépens de la Renaissance païenne qu'en Italie le catholicisme devait bientôt se reconstituer pour la résistance.

En France, le mouvement fut, dans l'ensemble, analogue. Il est inutile d'insister sur l'humaniste Lefèvre d'Étaples (1512), et sur telles facéties traditionnelles contre la paillardise des moines, pour trouver à la Réforme des précurseurs nationaux. Le fait est que les manifestations de rébellion contre l'Église romaine apparaissent d'abord dans l'Est, dans l'ancienne Lotharingie, en Lorraine, où se propage le dernier flot de l'insurrection des paysans souabes, à Lyon où vivaient encore des Vaudois, etc. Mais on ne suit pas servilement, dans les premiers prêches français, l'initiateur de la Réforme : « Où Luther a bien dit, disait à Meaux un prédicateur, homme n'a mieux dit ; où il a mal dit, homme n'a pis dit. »

D'ailleurs, ce premier mouvement de révolte des années qui suivent 1520 est encore tout à fait imprécis. On reconnaît l'agitation des esprits au nombre sans cesse croissant de « libelles » qui, par le personnel clérical ou scolaire subalterne, se répandent dans tous les milieux. Le ton en est toujours mystique, mais, dans le même opuscule, souvent une assertion hétérodoxe, par exemple sur l'Eucharistie, se trouve à côté d'invocations franchement catholiques à la Vierge et aux Saints. Dans toute cette géné-

Digitized by Google

ration, beaucoup d'hommes n'ont pas su s'ils étaient ou non détachés de l'Église : témoin Cl. Marot. Ce poète, qui, après avoir été un représentant attardé de l'école des grands rhétoriqueurs, avait annoncé dignement, dans certaines de ses œuvres, la littérature classique (par exemple, dans le sonnet sur Semblançay, 1527) — ce poète a vivement protesté contre les accusations d'hérésie, et nul n'aurait songé peut-être à le ranger parmi les premiers protestants, si sa traduction des *Psaumes*, adoptée par Calvin, n'avait soutenu ensuite dans leurs épreuves les premiers martyrs de la foi nouvelle.

Aussi, la cour et les humanistes furent-ils longtemps en coquetterie réglée avec les novateurs. François Ier les protégea plus d'une fois contre le zèle des autorités subalternes. Sa sœur, Marguerite d'Alençon, reine de Navarre, a été plus loin : dès 1531-2, la religion l'a écartée même de la Renaissance, alors qu'elle renonce aux futilités du siècle, et jure « d'aimer la mort comme la vie ». Quant aux humanistes, après la sympathie de la première heure, ils se reculèrent dès qu'eut parlé Calvin.

Mais, loin du centre où brillaient dans tout leur éclat l'art et les idées nouvelles, c'est au mouvement religieux que sembla un instant être l'avenir. Le bas clergé, la noblesse de province, fournirent les premières recrues. La haute bourgeoisie des villes assista, ennuyée par les troubles, mais cherchant à en pallier le caractère hérétique pour éviter l'immixtion du pouvoir dans les affaires municipales, et l'exode des ouvriers. C'est, en effet, dans cette dernière classe, surtout dans la partie qui échappait à l'organisation corporative, et qui souffrait tant alors (parce que la hausse des salaires n'avait pas suivi la baisse de la valeur de l'argent), c'est là que semble s'être propagé le plus aisément l'« hérésie germanique ». En revanche, la masse de la population rurale, pour laquelle la première moitié du XVIe siècle a été une époque d'intense prospérité, était mal préparée à recevoir des idées révolutionnaires : dans cette classe, les conversions ne se produisirent guère que par l'influence des

Digitized by Google

hobereaux protestants. C'est dans les villes qu'éclatèrent les premiers incidents graves, jusqu'au moment où des placards hétérodoxes furent affichés jusque sur les murs des châteaux qu'habitait le Roi Très Chrétien (Amboise, 1534).

Jusqu'à ce moment, la Réforme française avait été presque inconsciente d'elle-même, souvent difficile à saisir pour l'autorité ; elle reçut sa formule de Calvin (né à Noyon en Picardie en 1509). Son livre de l'*Institution chrétienne* (1535, 1541) fut un des premiers livres où la prose française s'attaqua aux idées abstraites. Mais c'est à Genève seulement qu'il trouva le milieu favorable pour faire l'expérience d'une République conforme de tous points au christianisme tel qu'il le concevait. Son action eut un triple effet :

1° Séparer nettement le mouvement religieux et moral du mouvement intellectuel : « A quoi peut bien vous servir de philosopher uniquement pour être savant et en avoir la gloire?... Faites d'abord que vos études tendent à imprimer une bonne direction à votre conduite, ensuite à vous rendre capable d'aider les autres... » Il n'en faut pas plus pour expliquer les invectives d'un Rabelais contre les « démoniacles Calvins ».

2° Une fois éliminé ainsi l'élément aristocratique intellectuel, assurer la propagande dans toutes les classes de la nation. Là où le terrain avait été préparé par l'agitation antérieure, les églises calvinistes s'organisèrent très rapidement.

3° Rassurer l'autorité temporelle sur le caractère de la révolution religieuse, en profitant du moment où l'ultramontanisme revivifié pouvait inquiéter les pouvoirs séculiers. (Cf. la lettre de Calvin à des Adrets, après les troubles de Lyon en 1562.)

Mais sur ce point, le calvinisme avait déjà cause perdue en France. On a vu que François Ier avait été un moment assez hésitant. Mais, à partir de l'affaire des placards, son siège fut fait, et désormais les tribunaux ecclésiastiques et

Digitized by Google

séculiers se sentirent stimulés par le pouvoir, au lieu d'être modérés. Le roi s'était évidemment rallié à l'opinion que Brantôme fait exprimer par son allié Soliman :

« Le grand sultan Soliman en disait de même [de la Réforme] : laquelle, combien qu'elle renversait force points de la religion chrétienne et du Pape, il ne la pouvait aimer, d'autant, ce disait-il, que les religieux d'icelle n'étaient que brouillons séditieux, et ne se tenaient jamais en repos qu'ils ne se remuassent toujours. »

Les « brûlements » d'hérétiques se multiplièrent, surtout à partir de 1543. Visiblement, François Ier tenait à effacer, par ces rigueurs, la mauvaise impression qu'avaient laissée aux catholiques ses alliances avec les protestants d'Allemagne ou de Scandinavie, le roi schismatique d'Angleterre et l'Infidèle. Le plus atroce de ces *autodafés* fut l'extermination des Vaudois des vallées alpines, — population inoffensive, et dont l'hétérodoxie remontait au moyen âge (1545).

III

Henri II.

C'est à ce moment que disparut le roi François Ier (1547) : il avait eu à prendre parti dans deux graves questions, et avait adopté une ligne de conduite contradictoire en apparence, et hardiment originale. Henri II, son fils, suivit d'abord exactement la politique tracée par lui : alliance avec les infidèles du dehors contre la maison d'Autriche, répression de l'hérésie au dedans.

Son premier choc fut avec l'Angleterre, mais c'était là une guerre qui ne pouvait plus avoir de très graves conséquences : notons seulement que la marine de guerre française acheva de s'y former. Plus sérieuse était la lutte contre Charles-Quint, contre lequel les années de dure captivité passées en Espagne, alors que Henri était otage pour

Digitized by Google

son père, avaient laissé dans l'âme du roi une rancune tenace.

L'Empereur avait profité de la paix conclue avec François Ier pour abattre les princes protestants d'Allemagne (bataille de Mühlberg, 1547) : il avait transféré l'électorat de Saxe de la branche hérétique au prince Maurice, sur lequel il croyait pouvoir compter. Alors les autres princes de l'Empire, se sentant menacés, proclamèrent Henri II « protecteur des libertés germaniques ». Le protecteur commença par se payer de l'appui qu'il allait donner aux Allemands luthériens. Il occupa Metz, Toul et Verdun, et tâta même Strasbourg (1552). Metz était un des boulevards de l'Allemagne : Charles-Quint mit tout en œuvre pour le reprendre (1552-3). Il se trouva devant Metz avec 14 régiments de 143 enseignes de lansquenets, 27 enseignes d'Espagnols, 16 d'Italiens, et 21.000 chevaux, 114 pièces d'artillerie, 7.000 pionniers. Mais la défense était confiée à l'aîné d'une des principales familles lorraines, le duc François de Guise. Vigoureusement conduite, elle aboutit à la levée du siège, non sans causer aux assaillants des pertes inouïes. Quand les Français purent visiter les plateaux qui entourent la ville, ils trouvèrent

« des soldats par grands troupeaux, de diverses nations, malades à la mort, qui étaient renversés sur la boue ; d'autres assis sur grosses pierres, ayant les jambes dans les fanges gelées, jusqu'aux genoux qu'ils ne pouvaient ravoir, criant miséricorde et nous priant de les achever de tuer. En quoi M. de Guise exerça grandement la charité ; car il en fit porter plus de soixante à l'hopital pour les faire traiter et guérir ; et à son exemple, les princes et seigneurs firent le semblable ; si bien qu'il en fut tiré près de trois cents de cette horrible misère. Mais, à la plupart, il fallait couper les jambes, car elles étaient mortes et gelées ». (Vieilleville[1].)

En même temps, Henri II avait repris la lutte en Italie. Montluc était là, qui n'a « jamais eu plus grand regret que

1. Vieilleville (1509-71), maréchal, a laissé des *Mémoires* précieux, mais inachevés dans la forme.

Digitized by Google

de n'avoir vu ce siège [de Metz]; mais on ne peut être en tant de lieux ». Le roi avait fait révolter la ville de Sienne, « qui est une très belle ville et importante en la Toscane », contre les Espagnols : mais ceux-ci revinrent sur elle, et, malgré la belle défense de Montluc lui-même, ils y furent plus heureux qu'à Metz (1555).

Battu au dehors, Charles-Quint se voyait trahi par Maurice de Saxe, forcé de signer la paix avec les protestants allemands. Il jugea le moment venu de prendre un repos que la ruine de sa santé rendait nécessaire, et il abdiqua toutes ses couronnes en 1556. L'Empire passait à son frère Ferdinand; l'Espagne, avec ses annexes énormes, à son fils Philippe II. Les deux branches de la maison d'Autriche se trouvaient séparées : en revanche, Philippe II était l'époux de Marie Tudor, reine d'Angleterre. — Henri II avait signé avec l'Empereur, avant l'abdication, la trêve de Vaucelles, qui devint définitive avec l'Empire (en 1559) : il resta en face de Philippe, au Nord et en Italie.

En Italie, François de Guise contraria la fortune d'un des plus renommés capitaines espagnols, le duc d'Albe. Mais, au nord, un grand désastre frappa les Français en 1557. Les Espagnols assiégeaient Saint-Quentin, bien défendu par l'amiral de Coligny. Le connétable Anne de Montmorency voulut secourir la place : il fut défait et pris. « Mon fils est-il à Paris ? » s'écria Charles-Quint à cette nouvelle (il ne devait mourir qu'en 1558). Mais le duc dépossédé de Savoie, Philibert-Emmanuel, qui avait remporté la victoire, n'en sut pas tirer parti.

On rappela Guise de l'Italie, qui restait décidément livrée aux Espagnols ; il allait prendre au nord la revanche éclatante des derniers revers. Au mois de janvier 1558, par un raid audacieux, il enlevait aux Anglais Calais, le dernier reste des conquêtes de la guerre de Cent Ans. En même temps, le mariage du dauphin avec la jeune reine Marie Stuart confirmait l'alliance traditionnelle de l'Écosse. Marie Tudor mourut peu après, laissant le trône à sa

Digitized by Google

demi-sœur Élisabeth. L'Angleterre se retirait de la lutte.

Henri II et Philippe II traitèrent à Cateau-Cambrésis (1559). Le traité fit pousser des cris de douleur aux militaires, parce qu'on abandonnait l'Italie. Mais l'essentiel, Metz et Calais, nous restait : « Il faut faire une seconde loi salique, écrivait notre ambassadeur à Constantinople, que le premier conseiller qui parlera d'entreprendre plus la guerre en Italie et de jamais rendre ni changer les villes de Metz et de Calais, soit brûlé comme un hérétique ». Henri II s'était très heureusement servi du sacrifice des vaines prétentions italiennes pour assurer l'essentiel : et notre situation méditerranéenne restait mieux sauvegardée par l'alliance turque qu'elle ne l'eût été par la conquête de Naples.

La paix avait été certainement hâtée par l'inquiétude grandissante que causait au roi l'état religieux de la France. La Réforme gagnait du terrain dans les régions les plus diverses. En Auvergne, par exemple, les chanoines de Clermont nous montrent les disciples de Calvin se multipliant tous les jours dans la ville, « où ils s'insinuaient... en s'introduisant finement dans les maisons des particuliers, afin de répandre en secret le venin de leur doctrine... » On ne s'apercevait guère du fait à Paris, et c'était une chose importante que la capitale, qui tenait à tant de points de vue une place énorme dans le royaume, restât catholique.

Mais, même là, la rigueur de la répression ne suffit plus à la longue à arrêter la contagion. Et déjà, l'intrépidité des « huguenots » qu'on brûlait avait produit sur l'esprit de certains de leurs juges l'impression qu'on pouvait attendre : il fallut instituer la *mercuriale*, sermon hebdomadaire par lequel on s'efforçait de confirmer la foi vacillante des magistrats du Parlement. Un d'eux, Dubourg, déclara en face au roi que c'était lui qui « troublait Israël » (1559) : il fut envoyé au bûcher.

Telle était la situation dont le roi avait tenu compte en se rapprochant de l'Espagne : il ne fallait pas que la catho-

Digitized by Google

licité fût troublée, au moment où le concile de Trente allait travailler, pensait-on, à « assoupir les hérésies ».

IV

Commencement des guerres religieuses.

Pour opérer avec l'énergie et la prudence voulues ce changement de politique, il fallait à tout le moins une main virile. Henri II en était-il capable ? il avait un sens de la tradition royale qui pouvait suppléer à l'intelligence, et une obstination qui pouvait avoir les mêmes effets que l'énergie. Mais il fut tué dans le tournoi qui suivit la conclusion de la paix (1559). Le trône revenait au jeune François II, encore adolescent, et le gouvernement effectif au duc de Guise, très populaire dans l'armée, et dont le frère, le cardinal de Lorraine, était le chef naturel des catholiques.

Les protestants se sentirent tout de suite à la fois menacés et encouragés par ce régime, et commencèrent à s'organiser pour la lutte armée ; ils avaient des intelligences à la cour, avant tout le prince de Condé et Antoine de Bourbon, roi de Navarre, puis l'amiral de France, Coligny. Quelques-uns de leurs chefs subalternes tentèrent un coup hardi : enlever le jeune roi à son entourage, pour le mettre entre les mains de leurs hauts protecteurs. Mais ils furent trahis, et les principaux conjurés pendus aux créneaux du château d'Amboise (1560). Condé, taxé de haute trahison, n'échappa à un procès que par la mort prématurée de François II.

L'avènement de Charles IX, qui n'avait que onze ans, donnait le gouvernement à Catherine de Médicis, la veuve de Henri II, négligée toujours par son mari, et dont on connaissait mal les intentions. Elle était résolue à essayer une politique d'apaisement, et y fut aidée par le chancelier Michel de l'Hopital, réputé comme juriste et humaniste, et

Digitized by Google

qu'on savait acquis aux idées de tolérance. L'édit de février 1561 fit cesser les poursuites pour fait de religion, et aussitôt se révéla la force et l'audace croissantes des huguenots.

Voici, par exemple, les faits que signale très simplement, pour la ville de Castres, le journal d'un chaussetier protestant. 1560 a été une année de persécution, tant de la part des magistrats que de la part du peuple : les prêches se tenaient la nuit. Arrive l'édit (février 1561) : les prisonniers sont élargis ; le ministre, M. de Lostau, prêche dans les maisons, puis publiquement, le 18 avril, devant 5.600 personnes ; les magistrats lui enjoignent de sortir : il refuse ; on n'insiste pas. Des ministres de Genève arrivent les 26 et 28 avril. Le 31 août, premier enterrement huguenot ; « nul ne s'est ému. » Le 1er septembre, on élit un corps municipal tout protestant. En octobre, on abat toutes les « idoles », « sans aucune contradiction ». Le protestantisme est maître de la ville.

On saisit là sur le vif l'état d'esprit d'hommes trempés par une longue persécution héroïquement soutenue, et qui voient tout à coup la compression se détendre, qui se découvrent des chefs « jusque sur les marches du trône », et qui, en présence de cette amélioration subite, s'abandonnent à toutes les espérances, cependant que les catholiques, habitués à se reposer sur l'autorité du soin de la répression, restent inorganisés et inertes.

La paix publique était donc rompue sur plus d'un point, lorsqu'un incident acheva de déchaîner les passions. A Vassy (1562), des huguenots furent massacrés par les gens du duc de Guise. Les violences se déchaînèrent de proche en proche. En Guyenne, Montluc « branchait » les protestants. En Dauphiné, des Adrets les vengeait sur les catholiques par des cruautés que Calvin jugea compromettantes.

Les catholiques avaient pour eux le pouvoir royal (pourtant hésitant), la capitale, et la majeure partie de l'armée, très diminuée d'ailleurs depuis la conclusion de la paix. Ils rencontrèrent les protestants français et allemands de Condé

Digitized by Google

à Dreux : « Lors chacun, dit La Noue [1], repensait en soi-même que les hommes qu'il voyait venir à lui n'étaient ni Anglais ni Espagnols, mais Français, voire des plus braves, entre lesquels il y en avait qui étaient ses parents et amis, et que dans une heure il faudrait se tuer les uns les autres, ce qui donnait quelque horreur du fait, sans ôter néanmoins le courage ». Les catholiques l'emportèrent, mais peu après, leur grand chef, François de Guise, était assassiné devant Orléans (1563). Antoine de Bourbon ayant été tué et Condé pris au cours de la guerre, Coligny restait le chef des huguenots : il eut le tort de rendre publique la satisfaction que lui causait la mort du « Guisard », provoquant ainsi chez le fils et les amis de la victime un ressentiment qui ne devait pas être la moindre cause de la Saint-Barthélemy.

La reine mère, libre de ses mouvements, accorda la liberté de culte privé aux « barons, châtelains, hauts justiciers et seigneurs tenant pleins fiefs de haubert » (Amboise, 1563), — en somme, la liberté de conscience aux nobles et à leur clientèle (les roturiers ne l'eurent que dans une ville par bailliage).

Le coup était digne de Machiavel : en donnant satisfaction aux grands de la secte sur la question de conscience, elle voulait les porter, sinon à « vendre le peuple de Dieu », comme dirent les fanatiques, au moins à se désintéresser de l'œuvre de recrutement et de propagande. La reine mère n'en avait pas moins rencontré, dans ces premières années, la solution qui, généralisée, eût été la bonne. Mais il était évident qu'alors, en pleine lutte, cette solution ne pouvait être acceptée : il faudra un demi-siècle pour qu'elle prévale.

1. Capitaine huguenot, et auteur de *Mémoires* (1531-91).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LA RÉACTION CATHOLIQUE (1559-1598)[1]

La guerre ouverte : Bourbons et huguenots, la royauté et les catholiques. — Elisabeth et Philippe II. — La France passive.

I. La Saint-Barthélemy (1572). — Surprise de Monceau (1567). — Henri de Navarre. — Catherine de Médicis et Coligny. — La Saint-Barthélemy (24 août 1572).

II. La Ligue (1576-1584). — Henri III (1574). — La Ligue (1576). — Henri de Navarre chef de parti et héritier présomptif (1584). — Contras (1587). — Henri III et Henri de Guise (1588).

III. Henri IV (1593). — Henri III et Henri IV (1589). — Intervention espagnole. — L'abjuration du roi (1593). — La liquidation des guerres religieuses (1598). — Satire Ménippée.

L'essor qu'avait pris la France, à tous points de vue, sous François Ier et Henri II, se trouvait arrêté brusquement, et les passions et les énergies de la nation se concentraient désormais sur la question intérieure : la France deviendrait-elle protestante, ou resterait-elle catholique ?

Il n'est pas inutile de rappeler comment Davila[2] résume l'origine de ces guerres civiles :

Depuis douze cents ans, le royaume des Francs était gouverné par des rois se succédant suivant les principes de la *loi salique*, les princes du sang étant intéressés à la stabilité du trône par l'espoir d'y arriver un jour en l'absence d'héritiers mâles. Or, de Louis IX étaient issues deux branches ; l'aînée était celle des Valois, la cadette celle des Bourbon,

1. Batiffol, *le Siècle de la Renaissance*. — *Lettres de Catherine de Médicis*, édit. Laferrière et Baguenault de Puchesse.

2. Davila (1576-1631), historien italien des guerres de religion françaises, très lu au XVIIe siècle : « Davila est admirable », déclarait Mme de Sévigné.

Digitized by Google

en disgrâce depuis le fameux connétable. Les Montmorency et les Guise avaient remplacé ces princes du sang dans la faveur des rois François Ier et Henri II. Mais les Bourbon, Antoine, roi de Navarre et de Béarn [1], et le prince de Condé, ne se résignaient pas à leur éloignement. C'est alors que l'amiral de Coligny (dans un discours que Davila reproduit avec sérénité, à la façon des historiens antiques) leur conseilla de s'attacher les huguenots. Ceux-ci étaient exaspérés par les persécutions de François Ier et de Henri II : ils s'offrirent tout de suite comme vengeurs. De là la conjuration d'Amboise, le massacre de Vassy, et les guerres religieuses.

L'Italien exagère beaucoup – cela va sans dire — le côté politique du mouvement, et, si nous rappelons son point de vue, c'est qu'il fut celui de Catherine de Médicis, dans l'entourage de laquelle Davila avait été élevé. Nous avons vu qu'il faut renverser les termes, et voir la cause principale dans le nombre [2] et l'exaltation croissants des huguenots, — l'occasion seulement dans le fait qu'ils trouvèrent des chefs haut placés. On le vit au moment de la paix d'Amboise (1563) : Calvin et d'autres reprochèrent durement à Condé de n'avoir stipulé que pour les gentilshommes ; mais les masses protestantes ne furent ni ébranlées dans leur constance, ni même détachées de leurs chefs militaires. Beaucoup de huguenots espéraient, à ce moment, que la révolution religieuse irait jusqu'au bout: jusqu'à la conquête de la France.

Les catholiques avaient prouvé qu'ils pouvaient s'organiser en dehors du pouvoir royal ; ils avaient trouvé pour les conduire le plus renommé des généraux français, et déjà une seconde génération de chefs s'annonçait dans la famille des Guise. Le gouvernement cherchait, pour le moment, à maintenir l'équilibre : mais, représenté par un

1. Roi par son mariage avec Jeanne d'Albret.
2. Un protestant contre huit catholiques à la fin du XVIe siècle, dit Boehmer, *les Jésuites* (trad. Monod, p. 89).

Digitized by Google

enfant, une étrangère, un vieux magistrat [1], il ne sut ou ne put faire prévaloir le point de vue « politique » avec décision. Or, la France n'était pas un pays comme l'Allemagne, où, grâce à la constitution très lâche de l'Empire, aux prérogatives de la foule des princes, au morcellement territorial qui en résultait, catholiques, luthériens et calvinistes allaient vivre côte à côte pendant soixante ans sans trop de heurts, déversant leurs partisans les plus ardents sur nos champs de bataille. Il était évident que, dans un pays déjà fortement centralisé, le roi, suivant qu'il pencherait sans réserve dans l'un ou l'autre sens, ou se prononcerait pour la tolérance, exercerait une action décisive. Et d'autre part, l'attitude finale de la France devait être d'une importance capitale en Europe ; de là l'attention passionnée avec laquelle l'étranger, dès le début, suivit la lutte engagée, et ses interventions dans nos querelles.

En Europe, la Réforme était née en Allemagne, mais elle avait trouvé son point d'appui principal en Angleterre, parce que là elle était devenue très vite nationale. Henri VIII avait été schismatique, non hérétique. Après lui, Marie Tudor, femme de Philippe II, avait essayé de restaurer le catholicisme. Élisabeth, à son avènement, hésita un moment, puis elle se sépara résolument de Rome (1562). Dès lors elle allait apparaître, durant son long règne, comme le principal champion de la cause protestante. En France, les huguenots avaient tourné les regards vers elle dès la première guerre : ils avaient livré aux Anglais le Havre. Aussitôt la paix conclue (1563), les deux partis scellèrent la réconciliation en allant reprendre ce port. Les Anglais durent renoncer au dédommagement qu'ils avaient espéré trouver là pour la perte de Calais.

D'autre part, le catholicisme, surpris d'abord par la

1. C'est l'époque des réformes de l'Hopital, dont quelques-unes ont eu des effets durables : ordonnance de Moulins (1566), création de tribunaux de commerce, etc.

Digitized by Google

Réforme, s'était, à partir de la rude alerte du sac de Rome (1527), ressaisi lentement. En 1534, Ignace de Loyola achevait de fonder l'ordre des Jésuites. De 1545 à 1563, le concile de Trente rendait plus précis le dogme, et plus sévère la discipline. Enfin et surtout, le nouveau roi d'Espagne met au service de la cause catholique sa puissance, les trésors de l'Amérique, et la force des *tercios* qui se vantaient de tenir « les quatre parties du monde sous la terreur de leurs mousquets ». Or, Philippe II suivait avec intérêt les troubles de la France. En 1565, son général, le duc d'Albe, le futur gouverneur des Pays-Bas, vit Catherine de Médicis à Bayonne. D'après Davila, il lui aurait suggéré qu'il fallait exterminer les hérétiques en commençant par « les têtes de saumon, lesquelles valent mieux que les têtes de grenouilles » :

« Mais, écrivait le régent des Pays-Bas, Granvelle, à propos de Catherine, je la crois si fortement entichée de cette idée qu'en ménageant les deux partis elle a trouvé le secret de consolider son autorité, qu'elle s'obstinera dans ce système, d'où naîtra infailliblement la ruine de la religion et du trône de son fils. »

La France allait être le champ clos des deux religions — Henri IV dira : la « salle de danse ».

I

La Saint-Barthélemy (1572).

Des incidents tels que les pourparlers de Bayonne alarmèrent les chefs huguenots, et en 1567 ils rouvrirent les hostilités en tentant d'enlever la cour à Monceau, pour mettre le jeune roi entre leurs mains. Le vieux Montmorency les arrêta à Saint-Denis, près de Paris, au prix de sa vie. Le gouvernement royal commença alors à incliner résolument du côté des catholiques ardents. L'armée du duc d'Anjou, frère du roi, que conseillait Tavannes, alla

Digitized by Google

chercher le prince de Condé dans le Midi, et l'atteignit à Jarnac avant qu'il pût se joindre aux auxiliaires que les protestants d'Allemagne lui envoyaient par la Bourgogne (1569) : Condé fut tué.

C'était une perte grave pour les huguenots, car le fils du roi de Navarre, devenu maintenant le chef officiel du parti, était un enfant (né en 1553). On disait grand bien de ce jeune héritier ; un magistrat de Béarn écrivait quelque temps auparavant :

« Nous avons ici le jeune prince de Béarn ; il faut avouer que c'est une jolie créature. A l'âge de 13 ans, il a toutes les qualités d'une personne de 18 ou de 19. Il est agréable, il est civil, il est obligeant. Un autre dirait qu'il ne connaît pas encore ce qu'il est. Mais pour moi, qui l'étudie fort souvent, je puis vous assurer qu'il le connaît parfaitement bien. Il vit avec tout le monde d'un air si aisé, qu'on fait toujours la presse où il est ; il agit si noblement en toutes choses qu'on voit bien qu'il est un grand prince. Il entre dans la conversation comme un fort honnête homme. Il parle toujours à propos, et, quand il arrive qu'on parle de la cour, on remarque aussi bien qu'il est fort instruit, et qu'il ne dit mais rien que ce qu'il faut dire à la place où il est. Je haïrai toute ma vie la nouvelle religion de nous avoir enlevé un si digne sujet. Sans ce péché d'origine, il serait le premier auprès du Roi. »

Mais le jeune Henri n'avait que seize ans : le vrai chef des huguenots fut Coligny. Il subit une nouvelle défaite à Moncontour (1569) ; « mais, dit Montluc, ce que l'épée nous donnait, on le reperdait toujours avec ces diablesses d'écritoires ». En effet, la reine mère accorda aux protestants la liberté de conscience avec des « places de sûreté » (paix de Saint-Germain, 1570).

Elle se débattait contre des difficultés financières et militaires qui lui faisaient comprendre l'impossibilité de réduire les protestants par la force ouverte. Or, ces discordes civiles l'excédaient. Elle n'était pas insensible au désir de gloire extérieure : les entreprises maritimes la séduisaient facilement. Et surtout, elle aspirait passionnément au moment où elle pourrait se livrer à ses goûts de Florentine pour les jouissances de l'esprit : c'est le moment où elle

Digitized by Google

s'occupe le plus des Tuileries. Il est impossible de relever, dans sa correspondance de cette époque, aucune arrière-pensée machiavélique, aucun piège tendu aux huguenots.

La paix permit à Coligny de venir à Paris, mais c'est le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois qui y attira surtout les chefs (1572). Coligny, ainsi entouré, essayait d'entraîner le jeune Charles IX dans une guerre contre l'Espagne : comme amiral de France, il avait déjà encouragé les tentatives des corsaires de La Rochelle contre les colonies espagnoles. Maintenant des bandes huguenotes traversaient Paris, se rendant dans les Pays-Bas, qui commençaient à se soulever contre l'Espagne. En outre, au cours des conversations de l'amiral avec le roi, des mots imprudents révélèrent à Catherine de Médicis la forte organisation que s'étaient donnée les protestants, les 10.000 hommes dont Coligny se vantait de disposer (alors que l'armée régulière, même sous Henri II, ne comptait guère plus de 100.000 hommes), les 24 églises calvinistes, et les 800.000 livres qu'elles pouvaient percevoir, la rapidité de la mobilisation possible...

La crainte d'une guerre extérieure mal préparée, la crainte de la guerre civile si la guerre espagnole était refusée à Coligny, décidèrent-elles la reine mère à se prêter formellement aux projets de vengeance des Guise ? Le fait est que, le 22 août 1572, Coligny était l'objet d'un attentat particulier qui exaspéra les gentilshommes huguenots réunis à Paris. Catherine de Médicis, le duc d'Anjou, enfin Charles IX, furent entraînés à parer le coup dont ils se croyaient menacés [1]. Il n'y eut, pour l'exécution, qu'à

1. Agrippa d'Aubigné, poète protestant (1552-1630), grand-père de Mme de Maintenon, a, comme on sait, accusé le roi d'avoir tué lui-même (des fenêtres du Louvre, en 1572 !) :

...Notre Sardanapale
Ridé, hideux, changeant, tantôt feu, tantôt pâle,
Ce roi, non juste roi, mais juste arquebusier,
Giboyait aux passants trop tardifs à noyer.

Digitized by Google

s'en remettre à la population catholique de Paris. Coligny et ses coreligionnaires furent massacrés, et les égorgements s'étendirent à plusieurs villes de province.

La guerre espagnole se trouva écartée. Le pape fit célébrer la Saint-Barthélemy à l'égal de la bataille de Lépante, dans laquelle, l'année précédente (1571), don Juan d'Autriche avait brisé l'offensive ottomane. Dans l'Europe catholique et en France même, on eut l'impression que le gouvernement royal, jusque-là hésitant et souvent suspect, s'était pour la première fois engagé à fond.

II

La Ligue (1576, 1584).

Charles IX mourut prématurément en 1574, laissant les protestants sans chefs, mais en armes, et, dans la majorité catholique, les uns inclinant à la modération, les autres à l'intransigeance. C'est dans ces circonstances difficiles que le duc d'Anjou, qui avait été élu roi de Pologne peu auparavant, revint « de chez les Sarmates » pour devenir le roi Henri III. Le nouveau prince était le plus cultivé des Valois, élève d'Amyot (le traducteur de Plutarque), admirateur de Ronsard [1], et qui conçut le premier l'idée de l'Académie française. Mais, avec cela, il déconcerta ses sujets par des raffinements d'Italien, des vices étranges et dégradants, une propension constante, en matière d'administration, à se noyer dans le détail, enfin et surtout par ses complaisances pour les brasseurs d'affaires transalpins.

Il n'avait pas d'enfants. Le duc d'Alençon, son frère (qui devint duc d'Anjou après l'avènement de Henri III), déjà impopulaire par ses sympathies pour les huguenots, était aussi sans postérité. De sorte que Henri de Navarre, leur

1. En 1549 avait paru *la Défense et l'Illustration de la langue française*, manifeste de la Pléiade : Ronsard était le chef de cette école poétique.

Digitized by Google

cousin, se trouvait singulièrement rapproché du trône. On commença à envisager avec trouble l'éventualité d'un roi protestant.

Depuis longtemps déjà, çà et là, les catholiques avaient pris l'habitude de s'organiser en dehors du pouvoir royal. Dès 1567, Tavannes[1] nous raconte que son père « fit une confrérie du Saint-Esprit, où il fit liguer les ecclésiastiques, la noblesse de Bourgogne et les riches habitants des villes, qui volontairement jurent servir pour la religion catholique contre les huguenots de leurs personnes et biens, joints au service du roi; sans contrainte met bon ordre pour l'enrôlement des gens de guerre et levées de deniers; crée surveillants, espions et messagers, à l'exemple des huguenots, pour découvrir leurs menées... » Mais l'attitude du gouvernement ne laissait pas d'arrêter certains catholiques. Cependant, à partir de la Saint-Barthélemy, le parti pris par la couronne ne sembla plus douteux. Lorsqu'en 1576 les Picards conclurent une *Ligue* contre le gouverneur huguenot qu'on leur destinait, le mouvement se propagea rapidement. Après que Henri III, jugeant habile d'en enlever la direction à Henri de Guise, se fut déclaré chef de la Ligue dans toutes les parties du territoire, il se trouva nombre d'hommes pour prêter le serment qui y rattachait :

« Je jure Dieu le créateur, touchant cette Evangile et sur peine d'anathématisation et damnation éternelle, que j'ai entré en cette sainte association catholique, selon la forme du traité qui m'y a été lu présentement, justement, loyalement et sincèrement, soit pour y commander et obéir, et servir ; et promets sur ma vie et mon honneur de m'y conserver jusqu'à la dernière goutte de mon sang, sans y contrevenir ou m'en retirer pour quelque mandement, prétexte, excuse ni occasion que ce soit. »

On a remarqué qu'il y avait eu une espèce d'entente pour diminuer le caractère national de la Réforme française : « Les historiens catholiques répugnent à reconnaître dans

1. Le maréchal de Tavannes avait pris part à toutes les guerres d'Italie et de religion, et conseillé la Saint-Barthélemy. C'est son fils que nous citons ici (1563-1596).

Digitized by Google

la Réforme française un mouvement populaire, parce que ce serait... avouer qu'elle eut des racines profondes dans le sol national...; les protestants sont en cela d'accord avec les catholiques, parce qu'une sorte de pudeur les empêche d'avouer que la Réforme fut une révolution sociale...[1]. » Nous avons dit dans quelle mesure il fallait corriger ces appréciations. Or, il s'est passé quelque chose d'analogue pour la réaction catholique. Les historiens protestants tendent à y faire trop grande la part de certains groupes, comme « la maison de Guise », ou l'ordre des Jésuites, qui, dès son entrée en France, avait été très mal accueilli par l'Université et le Parlement, et qui, dans le mouvement de la Ligue, ne s'est distingué en rien des autres ordres religieux. Les historiens catholiques, surtout après la victoire de Henri IV, ont tenu aussi à atténuer le rôle de certains éléments démagogiques, comme les Seize (le fameux comité de vigilance de la Ligue à Paris). En réalité, on trouve côte à côte, dans la Ligue naissante, comme dans le protestantisme, des gentilshommes, des bourgeois importants, des artisans et des paysans. Les deux mouvements ont été vraiment nationaux, en ce sens qu'ils ont déchiré la nation du haut en bas, sans distinction de classes, et l'on peut dire famille par famille. Il est d'ailleurs évident que la majorité, comme dans toutes les crises, a été retenue par le poids des intérêts, l'amour de la tranquillité, ou (rarement) une indifférence raisonnée, dans une attitude plus modérée, et c'est elle enfin qui, en se portant du côté catholique, a fait pencher la balance vers les vaillants d'un des deux partis.

Les États convoqués par le roi à Blois en 1576-7, et où les protestants s'étaient abstenus en masse de paraître, se montrèrent animés de l'esprit « ligueur ». L'assemblée conclut à la rupture de la dernière paix religieuse[2].

1. Hauser, *loc. cit.*
2. On compte huit guerres religieuses : 1562, 1566, 1569, 1573, 1575, 1576, 1579, 1587. En réalité, les conflits armés ne cessèrent pas sous le règne de Henri III.

Digitized by Google

Mais, comme les députés refusèrent l'argent nécessaire pour soutenir cette politique par les armes, le roi put laisser les huguenots en paix. Il y eut seulement une échauffourée en 1580, dans laquelle le roi de Navarre fit ses premières armes comme chef du parti. Mais déjà, prévoyant la mort du duc d'Anjou, l'habile homme parlait en prétendant au trône : « Nous sommes tous Français et concitoyens d'une même patrie ; partant, il nous faut accorder par raison et par douceur, et non par la rigueur et cruauté, qui ne servent qu'à irriter les hommes » (1580).

En 1584, le duc d'Anjou mourut, au retour d'une équipée dans laquelle il avait tenté de se créer un royaume dans les Pays-Bas. Cette fois, Henri de Béarn était le roi désigné. C'est alors que la Ligue devint réellement agissante. Son chef effectif, Henri de Guise, conclut un traité formel avec Philippe II. Le pape Grégoire XIII avait été longtemps méfiant vis-à-vis des ligueurs ; peu de jours avant de mourir, il déclarait encore au cardinal d'Este qu'ils n'auraient « ni bulle, ni bref, ni lettres de lui », avant qu'il vît clair dans leurs « brouilleries ». Sixte-Quint, qui lui succéda en 1585, fut plus résolu : il déclara inapte à succéder Henri de Navarre, en raison de sa qualité d'hérétique. Le mouvement était si étendu et si fort que le roi dut suivre : il évita seulement de reconnaître formellement comme héritier le roi choisi par la Ligue, un Bourbon catholique et cardinal. L'autre Bourbon, sûr des subsides de la reine Élisabeth et des secours de l'Allemagne protestante, se prépara à soutenir ses droits par les armes.

C'était le moment où la lutte entre Élisabeth et Philippe II approchait de la crise décisive. En 1587, Élisabeth faisait décapiter Marie Stuart, jetant cette tête en défi à tous les catholiques d'Europe. L'an d'après, l'Invincible Armada du roi d'Espagne se dirigeait contre les côtes de l'Angleterre au milieu de l'anxiété générale des réformés. Le roi de France était alors trop hésitant et trop débile pour qu'aucun des deux grands souverains chefs de parti prît la

Digitized by Google

peine de le gagner : mais, de part et d'autre, on s'occupa passionnément de le paralyser par la guerre civile.

Entre les deux autres Henri, le roi de France disparaissait complètement : tandis que Joyeuse marchait contre le Béarnais, et Henri de Guise contre les Allemands qui venaient au secours de nos huguenots, lui restait incertain, espérant que Joyeuse triompherait et que Guise succomberait. Ce fut le contraire qui arriva.

Joyeuse et Henri de Navarre se trouvèrent en présence à Coutras (20 octobre 1587). Le duel d'artillerie s'annonçait mal. Joyeuse essaya alors de décider l'affaire par une attaque de cavalerie ; mais les pistolets, qu'on commençait à employer couramment, firent merveille entre les mains des cavaliers huguenots : le duc fut repoussé et tué. « Cette victoire, qui fut la première cause et l'origine de la grandeur du roi de Navarre, et d'autant plus glorieuse pour lui que c'était la première que les huguenots eussent remportée dans tout le cours des guerres civiles, ne causa pas beaucoup de chagrin au roi de France. » (Davila.) Henri III pleura Joyeuse et ne vit pas sans anxiété le Béarnais maître du Midi, mais il commençait à craindre bien davantage le duc de Guise.

Celui-ci revenait, de son côté, vainqueur des Allemands. Il était devenu l'idole de Paris. Une tentative du roi pour l'en chasser n'aboutit qu'à une insurrection (journée des Barricades, 1588). Alors le roi essaya de nouveau des États généraux, qu'il réunit à Blois. Il eût voulu détourner les esprits vers une guerre contre le duc de Savoie, qui avait profité des troubles pour prendre certaines places frontières. Mais les députés ligueurs étaient unanimes : « Il faût premièrement pourvoir, disaient-ils, aux entrailles du royaume et ôter l'hérésie qui les travaille. Puis on chassera bien les étrangers qui auront entrepris sur les frontières » (L'Estoile [1]). Henri III se décida alors à faire assassiner

1. L'Estoile (1546-1611), esprit modéré, auteur d'un *Journal de Henri III*.

Digitized by Google

le duc de Guise et son frère le cardinal (1588). La vue du château de Blois rend encore très présente cette tragédie, racontée par le médecin du roi avec tous les détails, — jusques et y compris le billet si opportunément trouvé sur le cadavre du duc et dont le narrateur donne le texte sans hésiter : « Pour entretenir la guerre en France, il faut 700.000 livres par mois ! »

Henri III n'était arrivé qu'à s'aliéner définitivement sa capitale. L'anarchie était maintenant au comble : les gouverneurs de province, les grandes villes devenaient réellement indépendants.

III

Henri IV (1593).

Ainsi, après un premier moment de flottement, la réaction catholique s'était produite avec violence, dans le gouvernement d'abord, puis dans les entrailles mêmes de la nation. L'héritier légitime du trône allait avoir de la peine à reconstituer l'autorité nationale au milieu des factions déchaînées.

Après la révolte de Paris, il ne restait plus à Henri III, poursuivi jusque sur les bords de la Loire par le nouveau chef de la Ligue, le duc de Mayenne, frère de Guise, qu'à se jeter dans les bras du Béarnais : ce qu'il fit à Tours.

« Monsieur du Plessis, écrivait Henri de Navarre à Duplessis-Mornay (le futur « pape des huguenots »), Monsieur du Plessis, la glace a été rompue, non sans encombre d'avertissements que, si j'y allais, j'étais mort. J'ai passé l'eau [la Loire] en me recommandant à Dieu, lequel par sa bonté ne m'a pas seulement préservé, mais fait paraître au visage du roi une joie extrême, au peuple un applaudissement non pareil, même criant : «Vivent les rois ! » de quoi j'étais bien marri... Le duc de Mayenne avait assiégé Châteaurenault ; sachant ma venue, il a levé le siège, sans sonner rien que la sourdine, et s'en est allé à Montoire et Lavardin... Du faubourg de Tours... le 30 avril 1589. »

Digitized by Google

Les deux rois s'avancèrent jusque sous Paris, mais, à Saint-Cloud, Henri III tomba assassiné par le moine Jacques Clément (1589). « La justice, dit-il à son cousin en mourant, veut que vous succédiez après moi à ce royaume, dans lequel vous aurez beaucoup de traverses, si vous ne vous résolvez à changer de religion. Je vous y exhorte autant pour le salut de votre âme que pour l'avantage du bien que je vous souhaite. » Henri de Béarn, devenu Henri IV, devait faire son profit de ces paroles.

Le roi, ne se sentant pas assez fort pour attaquer Paris, se tint d'abord sur la défensive contre Mayenne (Arques, 1589). La victoire d'Ivry (1590) permit de commencer le blocus de la capitale. Cette fois, Philippe II intervint militairement : battu sur mer par les Anglais en 1588, repoussé de Hollande, mais ne renonçant pas encore à ressaisir la fortune, il ne voulait pas sentir la France hostile derrière lui. Le duc de Parme amena ses régiments de Flandre sur Paris. « Leur infanterie, écrivait Henri IV, est bonne et brave, et, pour ne vous en mentir point, je la crains. Mais je me fie en Dieu et en ma noblesse et cavalerie française, que les plus grands diables même craindront d'affronter. » Le duc de Parme « déboucla » Paris, mais il fut moins heureux devant Rouen : il repartit mortellement blessé.

A cet échec militaire s'ajouta une maladresse diplomatique. Le duc de Mayenne avait convoqué à Paris les États de la Ligue, pour désigner un roi catholique en remplacement du cardinal de Bourbon, mort en 1590. Certains ligueurs n'eussent pas hésité à faire passer la couronne à la maison de Guise. L'ambassadeur de Philippe II, lui, proposa la fille de son maître, mais il eut le tort d'avouer qu'il lui destinait pour mari un prince autrichien. A cette déclaration, l'assemblée se cabra (1593). On commença à comprendre presque partout que la seule solution nationale était de reconnaître le Bourbon.

Celui-ci jugea le moment venu de lever la grosse difficulté, en se convertissant. Ce fut l'archevêque de Bourges qui reçut son abjuration à Saint-Denis (25 juillet 1593) : « Je

Digitized by Google

proteste et jure, déclara Henri IV, devant la face de Dieu tout-puissant, de vivre et mourir en la religion catholique et romaine, de la protéger et défendre envers tous au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes hérésies contraires à cette Église... » Le roi avait trouvé que « Paris valait bien une messe » : la capitale le remercia en ouvrant ses portes (1594). Les Espagnols sortirent, « le tambour battant, les drapeaux au vent, les armes sur l'épaule et la mèche éteinte. » Ils avaient laissé, paraît-il, beaucoup d'écrouelles : mais le roi avait, maintenant, le droit de les guérir.

Les guerres de religion, en réalité, étaient finies. Mais il y avait trois questions importantes à régler :

1° Avec les seigneurs ligueurs. Il fallut acheter leur soumission au prix de graves concessions : c'est à ce moment que les gouverneurs de province devinrent de véritables vice-rois.

2° Avec l'Espagnol. La guerre se prolongea quelque temps sur les frontières de Flandre et de Franche-Comté, mais l'étranger ne pouvait plus espérer sérieusement imposer un roi aux Français, surtout depuis que le Pape avait absous Henri IV. Philippe II, tenu en échec partout, à demi ruiné, mourant, signa le traité de Vervins (1598) : on revenait aux stipulations de Cateau-Cambrésis. Philippe laissait le duc de Savoie s'arranger avec la France, Henri abandonnait ses alliés d'Angleterre et de Hollande.

3° Avec les protestants, qui restaient organisés, armés, défiants. Ce fut l'objet de l'édit de Nantes (1598). Le roi accordait aux calvinistes, non seulement la pleine liberté de conscience, mais des garanties comme les « chambres mi-partie » (composées de juges des deux religions), un certain nombre de « places de sûreté » — garanties explicables si l'on songe aux terribles persécutions qu'avaient subies les huguenots, excessives pourtant sur bien des points, et qui devaient être revisées. Pour le moment, la résistance opposée par la magistrature fut vaine :

Digitized by Google

« Je vous prie de vérifier l'édit, dit Henri aux parlementaires ; ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix. Je l'ai faite au dehors, je la veux faire au dedans de mon royaume... J'ai sauté sur des murailles de villes, je sauterai bien sur des barricades. Ne m'alléguez pas la religion catholique, je l'aime plus que vous ; je suis plus catholique que vous ; je suis fils aîné de l'Église, nul de vous ne l'est ni ne le peut être. Vous vous abusez si vous pensez être bien avec le Pape ; j'y suis mieux que vous. Quand je l'entreprendrai, je vous ferai déclarer tous hérétiques pour ne me vouloir obéir. »

Pour comprendre combien le ralliement de la nation, après la conversion du Roi, fut général et sincère, il suffit de lire la *Satire Ménippée* (1594). Ce pamphlet n'a pas dû sa fortune exceptionnelle au mérite littéraire, qui est médiocre, même dans la fameuse harangue de d'Aubray : bien des libelles ligueurs sont autrement nerveux et éloquents. Mais la *Satire Ménippée* traduisait aussi exactement que possible l'état d'âme de la masse, attachée à la religion traditionnelle, mais défiante à l'égard de tout ce qui représentait une ingérence étrangère [1], bref, comme on disait alors, avant tout « politique ». C'est ce que Henri IV était éminemment.

1. Un incident caractéristique à cet égard est l'expulsion des Jésuites. Peu après l'entrée dans Paris (1594), un attentat fut commis contre Henri IV par un nommé Châtel, et le Parlement en profita pour bannir l'ordre, qui représentait à ses yeux l'ultramontanisme. Il est curieux de voir comment, en cette circonstance, la passion de la population parisienne, si indulgente naguère même aux excès des Seize, se retourna contre les moines.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LA MORT DE HENRI IV (1594-1626)

I. La France de Henri IV (1589-1610). — La France en 1598. — Henri IV et les notables. — Administration. — Armée. — Justice. — Sully et les finances. — Biron (1602). — Le grand dessein, la guerre imminente (1610).
II. Les conséquences du 14 mai 1610. — Ravaillac (14 mai 1610). — Au dedans, Marie de Médicis. — États de 1614-5, les trois ordres et la cour. — Mariages espagnols. — De Luynes (1617). — Au dehors, la maison d'Autriche après 1610, la guerre de Trente Ans (1618).
III. L'imbroglio. — Marie de Médicis dans l'opposition. — Les huguenots (1622). — L'évêque de Luçon au conseil (1624). — Le mariage anglais. — La Valteline. — Danemark, Angleterre et France. — La France ne peut lutter en même temps contre les huguenots et l'Espagne [1].

Aussitôt que la nation française eut retrouvé un roi, elle rentra dans la voie ouverte par François Ier. Mais une catastrophe imprévue devait retarder le moment où elle joua enfin le rôle décisif qui lui était dévolu.

I

La France sous Henri IV (1589-1610).

Le pays avait été rudement éprouvé par les guerres de religion. Toute sa face portait les traces du zèle iconoclaste des huguenots : aujourd'hui, dans nombre de nos églises,

1. Fagniez, *L'Econ. soc. sous Henri IV.* — Batiffol, *Le siècle de la Renaissance.* — Batiffol, *Au temps de Louis XIII.* — Hanotaux, *Hist. de Richelieu.*

Digitized by Google

il faut rechercher les vestiges du moyen âge sous les constructions du XVIIe siècle. Les châteaux s'étaient fortifiés de nouveau dans presque toutes les régions. Mais la vitalité du pays était loin d'être épuisée : les étrangers s'en apercevaient bien.

Le sol est toujours le même, abondant en « blés, vins, huiles, fruits, légumes, pastels, outre grandes et foisonneuses nourritures de bétail et haras » (Palma-Cayet[1]). La population y est ce qu'elle doit être, dense, sans excès (16 millions d'habitants environ) : « l'affluence du peuple y est si grande, les villes et les champs si bien peuplés, que la terre ne reste pas d'être bien cultivée et tous métiers et arts mécaniques bien fournis ; » — voilà tout. En somme, en temps normal, on vit bien : l'étranger constate « la bonne nourriture au manger et au boire dont le menu peuple use plus que parmi nulle autre nation ». Et le moral s'en ressent. Le besoin de vie intérieure est faible. On l'a déjà vu à l'échec final du protestantisme. Une fois l'ardeur ligueuse tombée, les mouvements de rénovation catholique, si intéressants qu'ils soient (saint François de Sales, Bérulle, le jansénisme même), sont restés confinés dans des milieux restreints : seuls, les Jésuites, rentrés en 1603, ont su acquérir rapidement une influence étendue sur la jeunesse cultivée et sur le monde de la cour.

Ce qui domine, c'est l'appétit de vie sociale, la sociabilité. Parmi les qualités des hommes, l'étranger est surtout frappé de la bonne humeur qui résiste à tout, de l'amour du plaisir sain et, chose à noter, du *sport* : « Les Français sont nés une raquette à la main », dit un Anglais qui voit partout jouer à la paume. Pour les femmes, il est plus sûr de consulter les témoignages italiens que la chronique scandaleuse de l'inépuisable Brantôme : les Italiens ne relèvent guère chez les Françaises qu'un peu d'avarice, et

1. Palma-Cayet (1525-1610), protestant converti, a raconté dans sa *Chronologie novennaire* (continuée par la *Chronologie septennaire*), la plus grande partie du règne de Henri IV.

Digitized by Google

ce n'est pas un mauvais signe. La vie intellectuelle n'est pas restée bien intense, une fois la première fièvre de la Renaissance tombée : parmi les productions nationales, ce sont des romans de chevalerie ou de bergerie, les *Quatre fils Aymon*, *Mélusine*, *l'Astrée*, qui ont décidément la faveur du public lisant. Pourtant le goût se forme peu à peu, et le ronronnement majestueux, quoique un peu monotone, de notre alexandrin a commencé avec Bertaut (1552-1611). Il ne manque à cette nation qu'un gouvernement qui mette de l'ordre et n'en veuille pas mettre trop : on le voit sous Henri IV.

Celui-ci s'est mis à l'œuvre dès le lendemain de sa conversion pour donner ce qu'on attendait de lui. Il n'osa pas convoquer des États : les souvenirs de la Ligue étaient encore trop récents. Mais il appela autour de lui, à Rouen, les notables (1596). Et voici ce qu'il leur dit :

« Si je voulais acquérir le titre d'orateur, j'aurais appris quelque belle et longue harangue, et la vous prononcerais avec assez de gravité ; mais, Messieurs, mon désir me pousse à deux plus glorieux titres, qui sont de m'appeler libérateur et restaurateur de cet État ; pour à quoi parvenir, je vous ai assemblés. Vous savez à vos dépens, comme moi aux miens, que, lorsque Dieu m'a appelé à cette couronne, j'ai trouvé la France non seulement quasi ruinée, mais presque toute perdue pour les Français. Par la grâce divine, par les prières et bons conseils de mes serviteurs qui ne font profession des armes, par l'épée de ma brave et généreuse noblesse, de laquelle je ne distingue pas les princes, pour être notre plus beau titre, foi de gentilhomme ! par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de la perte... Je ne vous ai point appelés comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver leurs volontés, je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, et aux victorieux... »

La rondeur du roi cachait un tempérament fort autoritaire. La centralisation administrative ne faisait que poindre alors. La vie municipale était encore active : L'Hopital avait entrepris sur les prérogatives judiciaires des maires,

Digitized by Google

échevins, etc., mais, au cours des guerres civiles, ils étaient devenus de puissants personnages politiques. Henri IV, partout où il le put, « retrancha » sur les usurpations et même sur les droits traditionnels des municipalités. Mais il avait d'abord à remettre en état les vrais services publics, les services du Roi.

Pour l'armée, il la réduisit à l'effectif strictement nécessaire. François Ier avait créé 34 légions provinciales ; Henri IV, outre la garde, ne conserva, après la paix de Vervins (1598), que quatre régiments : Piémont, Picardie, Champagne et Navarre. La marine était réduite à néant : pour recevoir Marie de Médicis (qu'il épousa en 1600), le roi dut emprunter des vaisseaux à Malte et au Pape. Ce n'est qu'à la fin du règne qu'on put commencer quelque chose de ce côté.

La magistrature aida vigoureusement le roi dans la tâche ardue du rétablissement de la sécurité publique. Mais elle aussi était devenue singulièrement puissante. Le roi pouvait être tenté de briser l'indépendance de ces Parlements qu'il avait rencontrés devant lui plus d'une fois, par exemple lors de la publication de l'édit de Nantes. Mais, loin de toucher à l'institution qui garantissait cette indépendance : la vénalité des charges, il ne songea qu'à en développer l'exploitation fiscale. Les droits prélevés sur les offices, devenus une des ressources importantes du Trésor, furent affermés tout d'abord à un financier nommé Paulet, d'où le nom de *Paulette* qui leur resta (1604).

C'est qu'avant tout il fallait songer aux finances. Ici le roi fut bien secondé par un de ses compagnons de la première heure, un huguenot de fâcheux caractère, mais de dévouement entier et sûr, Rosny, fait duc de Sully (1560-1641). La dette était énorme (300 millions de livres ?), le désordre universel. Sully, sans réformes profondes, mais par la régularité qu'il exigea et obtint, arriva à des résultats remarquables. A la fin du règne, il y avait un trésor de réserve de 12 ou 13 millions de livres à l'Arsenal. On peut croire Sully, quand il parle de l'agréable surprise que cette

Digitized by Google

constatation causa au roi, sans toutefois prendre au sérieux les chiffres qu'il nous donne :

« Mais encore, dit le roi, sans vous interrompre, combien ai-je bien d'argent ? car je ne l'ai jamais bien su. — Or, devinez, Sire, lui dîtes-vous[1], que pensez-vous bien avoir ? — Ai-je bien 12 millions comptant ? vous dit-il. — Un peu davantage, lui répondîtes-vous. — Combien ? 14 ? » Et ainsi de 2 millions en 2 millions, il allait en augmentant, à mesure que vous disiez un peu davantage ; et, comme vous vîntes à 30, il vous alla embrasser, disant : « Oh ! je ne vous en demande plus. — Or, Sire, répondîtes-vous, j'ai dressé un état pour vous faire voir un nouveau fonds assuré de 40 millions d'extraordinaire en trois ans... »

Henri IV n'avait pas encore les moyens d'exercer, dans l'intérêt. du fisc, une trop grande pression sur la vie économique du pays. Son action fut généralement bien dirigée, surtout en ce qui concerne le rétablissement des voies de communication. Sully professait que l'agriculture était la source de richesse la plus solide, et qu'il fallait avant tout la laisser tranquille. L'industrie se trouvait protégée par le régime douanier que Henri III surtout avait établi : les représailles de l'étranger forcèrent le gouvernement royal à le modérer.

Henri IV ne put pas non plus s'intéresser de trop près au commerce lointain, que commençait à développer l'initiative de hardis pionniers. Sully était sceptique sur « la conservation et possession de telles conquêtes, comme trop éloignées de nous et par conséquent disproportionnées au naturel et à la cervelle des Français, que je reconnais, à mon grand regret, n'avoir ni la persévérance ni la prévoyance requises pour telles choses, et qui ne portent ordinairement leur vigueur, leur esprit et leur courage qu'à la conservation de ce qui leur touche de proche en proche...,

1. On sait que Sully, dans ses Mémoires bizarrement intitulés *Économies royales*, emploie cette tournure plus bizarre encore.

Digitized by Google

tellement que les choses qui demeurent séparées de notre corps par des terres ou des mers étrangères ne nous seront jamais qu'à grand'charge et à peu d'utilité ». La France avait des droits sur le Canada depuis François Ier et Jacques Cartier; en 1608, Champlain y fonda Québec, et une carte superbe du pays fut apportée au petit dauphin.

La monnaie fut irréprochable jusqu'au temps des armements de la dernière année. Et l'ensemble du pays, grâce au lent rétablissement de la tranquillité, bénéficia des circonstances favorables créées par le développement du commerce général européen au XVIe siècle.

Tout entier à sa besogne d'administrateur, Henri IV cherche surtout, au dedans, à panser les plaies, à ménager les oppositions. De temps en temps, une crise vient le déranger dans son travail, rappeler combien la paix intérieure est encore fragile. La plus notable est le complot de Biron : il fallut se décider à faire un exemple, et Biron, ancien compagnon d'armes pourtant, fut décapité en 1602.

De même, quand la paix de Vervins eut été signée (1598), quand la querelle pendante avec le duc de Savoie eut été liquidée par l'acquisition de Gex et du Bugey (traité de Lyon 1601), Henri IV s'appliqua uniquement à éviter tout conflit au dehors. Il n'indiquait guère ses préférences que par les relations amicales toujours maintenues avec l'Angleterre. Il avait été jusqu'à comparer à sa Gabrielle [1] la vieille Élisabeth : quand elle fut morte (1603), il traita en soldat son successeur Jacques Ier, « maître Jacques » ! Pour le reste, il déconcerta plus d'une fois ses alliés naturels, par peur de compromettre la France convalescente.

Il n'était donc pas facile pour les contemporains de dégager de ses actes les idées profondes dont l'imagination de Sully a tiré plus tard le *grand dessein*. Dans ces projets de

1. Gabrielle d'Estrées, maîtresse du roi, morte en 1599.

Digitized by Google

réorganisation de l'Europe, une seule idée précise appartient à Henri IV : la crainte de la maison d'Autriche, et la volonté persistante de la combattre. Mais il mit du temps à accentuer sa politique hostile à l'Espagne et à l'Autriche. Il ne s'engagea formellement que lorsque, en 1609, la succession de Clèves mit en présence les princes catholiques et protestants d'Allemagne, les derniers comptant formellement sur l'appui de la France. En 1610, Henri IV écrivait en termes menaçants à l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas :

« Mon frère, comme j'ai toujours par vrais et signalés effets favorisé la paix publique, j'ay encore la même volonté... Vous en avez tiré une preuve digne de mémoire l'année dernière, laquelle est plus que suffisante pour vous donner cette créance de moi ; toutes fois, j'ai voulu encore ajouter ceste-ci à l'autre sur l'occasion du secours que j'ai promis et suis tenu de donner aux héritiers des duchés de Clèves, Juliers, Berg et d'autres pays... Partant, ayant pour ce faire à passer par quelques endroits et villages des pays de votre obéissance, je désire savoir si je ne puis pas le faire comme roy qui ne veut commencer aucun acte d'hostilité. »

L'armée qui devait soutenir ces paroles, quoique tout récemment renforcée, était encore bien faible pour se mesurer avec les Espagnols, et l'initiative du roi était si imprudente, qu'il faut bien croire qu'une crise passionnelle avait précipité sa décision. Il avait conçu un amour sénile pour la belle Charlotte de Montmorency, que son mari, le prince de Condé, mit en sûreté à Bruxelles : le refus des Espagnols de livrer les fugitifs avait fait voir à Henri IV sous un jour tout nouveau la question assez anodine entre les héritiers de Clèves et l'Empereur autrichien. Quoi qu'il en soit, l'armée française était en Champagne et le roi allait quitter Paris pour se lancer en pleine aventure...

Digitized by Google

II

Les conséquences du 14 mai 1610

C'est à ce moment même que le coup dont il était menacé depuis si longtemps l'atteignit : le 14 mai 1610, en allant dire adieu à Sully, il fut assassiné dans la rue de la Ferronnerie. Le peuple soupçonna immédiatement les complicités les plus diverses ; mais l'assassin, un nommé Ravaillac, semble bien n'avoir été qu'un fanatique renfermé et mégalomane. Le récit de l'ambassadeur florentin est catégorique :

« Le scélérat qui a tué le roi se trouvait au Palais où on l'avait conduit pour le torturer ; on le laissa voire parler à beaucoup de gens ; on paraissait même désirer qu'il parlât. Je reçus la visite de M. de Beaumont, fils du premier président, qui a été ambassadeur en Angleterre, et il me dit que, si je voulais voir ce monstre, il me le ferait voir et lui parler. J'acceptai volontiers l'invitation... Je lui demandai [à Ravaillac] si, n'ayant pas tué le roi, il recommencerait. Et il me répondit que, si c'était la volonté de Dieu qu'il le fît, il le ferait encore, les mêmes causes subsistant. Puis il laissa clairement entendre quelles étaient ces causes : le roi voulait aller contre le Saint-Père et contre les catholiques et il voulait protéger les hérétiques ; il s'en était, disait-il, parfaitement éclairci auprès de maints soldats des gardes, qui l'avaient confirmé dans son opinion... Puis il a été torturé, et il n'a cessé de maintenir ses affirmations, en disant qu'il n'avait été ni poussé ni conseillé par personne. »

Torturé, tenaillé, écartelé, Ravaillac ne dénonça aucun complice. Son acte devait avoir des conséquences graves au dedans et au dehors.

Au dedans, c'était le roi mineur (il avait neuf ans), le gouvernement livré de nouveau à une femme étrangère, Marie de Médicis, moitié italienne, moitié autrichienne, ayant un entourage tout florentin et des sympathies marquées pour les Habsbourg. Les « barbons » qui entouraient

Digitized by Google

Henri IV furent bientôt écartés, et la bride lâchée aux gouverneurs de province comme au parti huguenot. En même temps, les deux fils de Henri IV, le petit Louis XIII et son frère cadet Gaston d'Orléans, furent fiancés aux filles du roi d'Espagne Philippe III. En quatre ans, l'œuvre de Henri IV était défaite, le prince de Condé et d'autres grands en armes, les finances en désordre : on réclama de tous côtés les États généraux. Marie de Médicis fit proclamer la majorité du roi pour ne pas paraître découverte devant les États (octobre 1614), et réunit aussitôt les députés à Paris (décembre 1614).

Ils étaient 464, 140 pour le clergé, 132 pour la noblesse, 192 pour le tiers-état. La répartition des députés du tiers permet de mesurer les progrès qu'avait faits dans la bourgeoisie le fonctionnarisme : 156 officiers de justice et de finances, pas plus de 15 ou 16 maires et échevins, — et très peu de ces bourgeois se qualifient de marchands. Le trait caractéristique de la session fut l'hostilité réciproque des ordres.

Entre la noblesse et le tiers ce furent des querelles irritantes sur des questions d'argent. La noblesse voulait faire supprimer la vénalité des charges. Le tiers ripostait en se plaignant des pensions. Entre le clergé et le tiers, le débat fut, malgré tout, un peu plus grandiose. Le tiers avait demandé, en rédigeant son cahier, que :

« Soit inviolable et notoire à tous que, comme le roi est reconnu souverain dans son royaume, ne tenant sa couronne que de Dieu seul, il n'y a puissance en terre quelle qu'elle soit, spirituelle ni temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume pour en priver les personnes sacrées de nos rois, ni dispenser ou absoudre leurs sujets de la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent. Tous les précepteurs, régents, docteurs et prédicateurs du royaume seront tenus de l'enseigner et publier [cette loi] ».

Ceci était une réponse aux excommunications lancées par les papes contre Henri IV, aux apologies du tyrannicide par les Jésuites, aux progrès des collèges fondés par cet ordre. Mais le clergé distingua : il réprouva le tyrannicide

Digitized by Google

et même reconnut la souveraineté temporelle des rois ; mais, sur ce point « qu'en aucun cas les sujets ne peuvent être déliés du serment de fidélité qu'ils doivent à leur prince », il fit ses réserves. La reine ne voulait pas mécontenter le Saint-Siège, qu'après tout Henri IV avait été heureux d'avoir pour auxiliaire contre les intransigeances de la démocratie ligueuse : elle se servit d'un artifice de procédure. Il fut inscrit au procès-verbal que : « Le premier article extrait du procès-verbal de la Chambre du tiers-état a été présenté au roi par avance du... cahier [du tiers], le 15 janvier 1615, par le commandement de S. M., qui a promis d'y faire favorable réponse. »

Le résultat le plus net de ces discordes était de rendre l'assemblée impuissante vis-à-vis de la cour : la question des finances de l'État passait au second plan. Marie de Médicis, ayant en somme paré le coup, se hâta de conclure : le 23 février 1615 eut lieu la séance de clôture de ces États, qui justifièrent le discrédit où l'institution allait tomber pour deux siècles. L'orateur du tiers fit un dernier appel au roi pour faire cesser les troubles : « Il est à craindre que le désespoir ne fasse connaître au pauvre peuple que le soldat n'est pas autre chose que le paysan portant les armes, que le vigneron, quand il aura pris l'arquebuse, d'enclume qu'il est ne devienne marteau. » L'ordre ! voilà d'abord ce qu'on attendait, et on l'attendait du Roi.

Il devait encore se faire attendre. Quand la cour se transporta au Sud-Ouest pour conclure les mariages espagnols, elle dut se frayer passage au milieu des hommes d'armes levés par Condé, par les gouverneurs rebelles, par les huguenots. Le prétexte était la faveur inouïe dont jouissaient la femme de chambre de Marie de Médicis, Léonora Galigaï, et son mari Concini. Concini était résolu à se défendre contre les sujets, et il fit arrêter Condé ; mais il avait un adversaire particulièrement dangereux : le roi. Un complot fut préparé dans l'entourage immédiat du prince contre le valet étranger, et en 1617 Concini (devenu

Digitized by Google

maréchal d'Ancre) fut tué, en entrant au Louvre, par le capitaine des gardes.

« Maintenant je suis roi ! » s'écria Louis XIII. Il n'était guère capable de l'être. Il était à la fois autoritaire [1] et timide, jaloux de son pouvoir et ne sachant comment l'exercer, cherchant déjà un ministre qui se chargeât de le faire obéir. Son premier favori, Luynes, n'y réussit guère. Il voulut faire quelque chose pour répondre aux espérances qu'avait suscitées son avènement au pouvoir, et convoqua les notables (1617) : 13 prélats, 16 nobles et 25 membres des cours souveraines. L'aigreur qui avivait les ordres l'un contre l'autre fut la même qu'aux États.

La noblesse se plaignit des inconvénients du fonctionnarisme, et de l'un des maux qu'il entraînait déjà, la multiplication des charges, la formation d'un prolétariat intellectuel (l'Université de Paris comptait 15.000 étudiants !) :

« V. M. est suppliée de retrancher le nombre excessif des collèges, lesquels, au dommage de l'État, soustraient au public une infinité de gens, qui abandonnent les arts [métiers], le commerce, le labourage et la guerre, tournent à charge au public, et qui, pour avoir passé leur jeunesse dans l'oisiveté des lettres, deviennent pour la plupart incapables de servir. »

Inversement, le tiers demandait la disparition de cette noblesse de cour parasitaire dont l'existence ne se traduisait que par les pensions qu'elle absorbait : il calculait qu'on pouvait réaliser de ce chef une économie de trois millions de livres. Tous ces maux étaient plus faciles à signaler qu'à supprimer, et les grands, les protestants, créaient pour le moment au gouvernement des besognes plus pressantes.

1. De curieux détails nous montrent qu'il le fut de très bonne heure. Enfant, il menaçait souvent ses compagnons de jeu « de leur faire couper le cou », etc.

Le dernier livre de M. Batiffol (*Louis XIII à vingt ans*) tendrait à faire regarder la personnalité du roi comme plus agissante qu'on ne le croyait jusque-là. Louis s'est toujours efficacement intéressé aux questions militaires. Mais l'impression de gaucherie politique subsiste : Richelieu reste Richelieu.

Digitized by Google

Au dehors, la mort de Henri IV avait été le signal d'une reprise d'offensive de la part de la maison d'Autriche, qu'une guerre avec la France aurait, sinon inquiétée sérieusement, au moins embarrassée. A Madrid, le confesseur du roi n'avait pas hésité à voir dans la catastrophe du 14 mai 1610 la récompense du Ciel pour l'expulsion définitive des Maures, prononcée l'année précédente : les « mariages espagnols » des fils de Henri IV avaient justifié cette allégresse. A Vienne, l'empereur Rodolphe fut remplacé par Mathias en 1611, et la réaction catholique s'accentua en Allemagne. Mathias n'avait pas d'enfants, et le droit de succession était douteux : Philippe III d'Espagne pouvait élever des prétentions, et songeait à réunir les deux moitiés de l'empire de Charles-Quint. Mais Mathias préféra désigner son cousin, Ferdinand de Styrie, un élève des Jésuites : et, comme ce prince offrait aux électeurs catholiques les mêmes garanties que le roi espagnol, sans paraître aussi dangereux pour leur indépendance, l'affaire s'arrangea sans difficulté.

En revanche, les protestants d'Allemagne, qui venaient de jouir de 60 ans de paix, s'inquiétaient de plus en plus. Ce fut dans les États héréditaires d'Autriche, où les réformés se sentaient plus directement menacés, qu'eut lieu l'explosion (défénestration de Prague, 1618). On opposa à Ferdinand l'électeur protestant du Palatinat, Frédéric. Le roi d'Angleterre et le stathouder de Hollande étaient portés à le soutenir ; mais, s'ils étaient en mesure de résister à l'Espagne et de la harceler sur mer, ils ne pouvaient porter à la maison d Autriche des coups décisifs : tout dépendait de l'attitude de la France.

Au cours des négociations qui avaient eu lieu entre les deux branches des Habsbourg, le roi d'Espagne avait cherché à obtenir, comme dédommagement du trône impérial, l'Alsace, qui eût réuni ses possessions du Sud et du Nord, et, l'entente avec les princes lorrains aidant, rétabli l'investissement de la France. Mais le gouvernement de Luynes ne s'inquiéta pas du danger extérieur, ni ne chercha à pro-

Digitized by Google

fiter d'abord de l'explosion de la « guerre de Trente Ans ». Les succès militaires de la maison d'Autriche allaient se poursuivre longtemps avant de changer cet état d'esprit.

III

L'imbroglio.

Le nouveau gouvernement français avait eu tout de suite à compter avec la rancune de la reine mère, brutalement dépossédée du pouvoir. La cour de Marie de Médicis, à Blois, devint le centre des intrigues des grands récalcitrants, l'espoir des huguenots de plus en plus méfiants. Le roi Louis XIII finit par aller en personne couper court à cette agitation : la petite armée des rebelles fut dispersée aux Ponts-de-Cé (1619). Marie de Médicis, heureusement pour elle, avait auprès d'elle un jeune prélat de 35 ans, l'évêque de Luçon, qui ménagea la réconciliation entre la mère et le fils.

Avec les huguenots, la querelle était plus grave : il s'agissait des biens ecclésiastiques du Béarn. Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, les avait sécularisés ; Henri IV avait accordé une indemnité pécuniaire à l'Église catholique. Aux États de 1614, le clergé avait demandé la restitution de ces domaines, offrant en échange de l'argent aux réformés : « Que la somme de 10.000 livres soit prise par an, du fonds qui sera imposé sur le clergé, pour être employée au paiement desdites charges, jusqu'à ce que Sa Majesté puisse avoir retranché lesdites charges, et durant les dix années suivantes. » Luynes accorda cette demande, mais il fallut la faire exécuter par les armes.

Le Béarn fut véritablement conquis ; le français resta la seule langue employée dans les tribunaux. Mais ce commencement de restitution des biens ecclésiastiques était

Digitized by Google

de nature à alarmer les huguenots sur toutes les concessions qu'ils avaient obtenues.

Ils élargirent le débat (1620). A l'assemblée de la Rochelle, ils divisèrent le Midi de la France en sept provinces, cherchant à se donner une organisation fédérative imitée des Hollandais. Ils oubliaient que, même là où la population protestante était le plus dense en France, elle ne formait qu'une minorité : à Rouen, le gouverneur fit simplement réunir la milice bourgeoise, et, quand les réformés eurent pris place dans leurs compagnies, les capitaines les désarmèrent et les renvoyèrent. Dans le Midi, l'opération était plus délicate, car il y avait au moins quelques villes purement protestantes. Il fallut, par exemple, que l'armée royale assiégeât Montauban (1622), qui essuya plus de 20.000 coups de canon sans se rendre. A la paix de Montpellier (1622), les protestants perdirent le droit de tenir ces assemblées générales qui étaient de véritables conseils de guerre : c'était une première brèche à l'édit de Nantes — insuffisante encore pour le repos du pays. Louis XIII, dès ce moment, avait nettement indiqué son intention : respecter la liberté de conscience, mais mettre le parti huguenot hors d'état de nuire.

Luynes venait de mourir, laissant le gouvernement à des comparses, Sillery, la Vieuville. Marie de Médicis réussit alors à glisser dans le conseil son homme de confiance, l'évêque de Luçon, et celui-ci « se poussait » peu à peu : à partir d'août 1624, il dirigea les affaires [1].

A ce moment même, le roi, pour essayer d'ôter aux huguenots le principal appui sur lequel ils comptaient, concluait une alliance de famille avec la dynastie d'Angleterre. Charles Ier, qui allait succéder à Jacques Ier en 1625, épousa la sœur de Louis XIII, Henriette de France. Et, comme l'Angleterre entraînait généralement la Hollande, Louis allait avoir, non seulement des vaisseaux anglais, mais encore

1. C'est à partir de cette époque que les *secrétaires d'État*, simples scribes au XVIe siècle, deviennent peu à peu de véritables ministres.

Digitized by Google

des vaisseaux hollandais, pour combattre les protestants de la Rochelle, de nouveau rebelles (1625). Il est vrai que ceux-ci, maintenant, intriguaient avec le Roi Catholique !

La guerre qui avait éclaté en Allemagne avait tourné à l'avantage de l'Autriche. L'électeur palatin, battu à la Montagne-Blanche (1620), avait été dépouillé de ses États malgré les timides protestations du roi anglais. Les Autrichiens et les Bavarois faisaient la loi en Allemagne, les Espagnols reprenaient l'offensive contre la Hollande. Enfin, pour maintenir les communications toujours ouvertes entre les possessions espagnoles d'Italie et les États héréditaires d'Autriche, on songeait, à Madrid et à Vienne, à mettre la main sur la Valteline, en l'affranchissant du canton protestant des Grisons. Le nouveau secrétaire d'État de Louis XIII sentait si bien la gravité de cette combinaison, qu'il envoya des troupes en Valteline ; mais il déconseillait hautement d'entreprendre une guerre générale pour la faire échouer.

Les protestants d'Allemagne étaient réduits aux secours du roi Christian IV de Danemark. L'Empereur dut envoyer contre celui-ci son meilleur général, Wallenstein (1625). On sentait que le petit roi du Nord était encouragé sous main par la France et l'Angleterre ; mais la première des deux puissances n'osait pas se compromettre ouvertement.

Les deux rois, en effet, s'étaient déjà séparés de nouveau. On connaît l'anecdote qui a « illustré » cette rupture : Charles Ier renvoyant les domestiques français de Henriette, et, comme elle les regarde partir en pleurant, l'arrachant de la fenêtre si brusquement que ses ongles en saignent. Le roi d'Angleterre se rapprochait des huguenots de France, sous la pression d'un sentiment national grandissant, et qui devait aboutir à la Révolution. Et la France semblait s'écarter de jour en jour de la politique antiespagnole.

Au fond, tout cela se résumait d'un mot : le roi de France ne pouvait en même temps réduire ses sujets rebelles et se lancer dans une guerre contre la maison d'Autriche. Mais

Digitized by Google

il ne faut pas chercher à rendre trop claire une situation très confuse : l'imbroglio apparaît, à ce moment, complet en France et en Europe. Heureusement, l'homme qui est capable de le dénouer méthodiquement au profit de la monarchie française a déjà pris place aux conseils du gouvernement : l'évêque de Luçon, que Marie de Médicis a donné à Louis XIII, s'appelle Richelieu.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

RICHELIEU (1624-1648)

Richelieu.

I. Les huguenots (1629). — Richelieu et la cour. — Les notables (1626-7). — La Rochelle (1627-8). — L'édit de grâce (1629). — Édit de restitution (1629), la question de Mantoue (1630) et Gustave-Adolphe (1631-2). — La maison d'Autriche toujours victorieuse.

II. La maison d'Autriche (1635-1648). — Journée des Dupes (1630), Montmorency (1632). — Les intendants. — Les Lorrains. — Préparatifs de guerre. — La guerre (19 mai 1635). — Corbie (1636). — L'offensive. — Les derniers complots (1642). — Changement de gouvernement (1642-3). — Rocroy (19 mai 1643). — Condé et Turenne.

III. — Paix de Westphalie (1648). — La paix avec l'Empire (24 octobre 1648). — L'Allemagne impuissante. — Cession de l'Alsace.

Il était donc prouvé que, tant que les forces rebelles créées par les guerres de religion resteraient organisées, la France ne pourrait agir avec vigueur pour faire prévaloir ce principe d'équilibre auquel la puissance de la maison d'Autriche avait attaché sa fortune. Mais la condition première comme le but dernier étaient également présents à l'esprit de l'homme qui venait d'arriver au pouvoir. Il avait 40 ans : on connaissait son ambition depuis longtemps, et on soupçonnait sa supériorité politique, puisque l'ambassadeur vénitien, en le voyant entrer au ministère (1624), avait écrit : « autant qu'il est possible de prévoir humainement l'avenir, le nouvel édifice ne s'écroulera pas aussi facilement que les autres ». Cependant, les débuts du cardinal de Richelieu risquaient de décevoir ses admirateurs. Au dedans, malgré les secours des Anglais et des Hollandais, il avait fallu traiter encore avec les huguenots (1625-6). Au dehors, l'affaire de la Valteline, mal engagée par les prédécesseurs, avait

Digitized by Google

abouti à une demi-reculade : au traité de Monçon (mars 1626), le roi de France obtint que les passages des Alpes lui restassent ouverts, mais les Valtelins demeurèrent indépendants des Grisons. Toutefois les deux questions étaient seulement ajournées.

I

Les huguenots (1629).

Il ne faudrait pas croire que Richelieu ait été d'emblée maître des « dix pieds carrés de cabinet » dont dépendait sa situation. Il se trouva un certain nombre de mécontents ou d'écervelés pour exploiter ses débuts malheureux. L'occasion fut le mariage qu'il voulait faire contracter au frère du roi et héritier présomptif, Gaston d'Orléans, avec Mlle de Montpensier : le mariage était considéré comme anticatholique par les dévots de la cour et de la haute société. Richelieu intervint avec vigueur contre le « parti de l'aversion » : d'Ornano fut embastillé, Chalais décapité (1626). Le ministre avait revendiqué hautement la responsabilité de ces mesures : il fut désormais le point de mire des mécontents, derrière lesquels étaient presque toujours les hommes d'État espagnols [1].

C'est pourquoi Richelieu se préoccupa de se montrer appuyé sur la nation : il se méfiait des États généraux, et ne réunit que les notables (1626-7), 12 prélats, 10 nobles, 22 membres des cours souveraines, le prévôt des marchands et un trésorier des finances. Il leur tint un langage significatif : « Les malades mourant aussi bien quelquefois pour être surchargés de remèdes que pour en être entièrement privés, j'estime que pour rétablir cet État en sa première splendeur, il n'est pas besoin de beaucoup d'ordonnances,

1. Le roi d'Espagne était alors Philippe IV (1621-1665), pour lequel gouvernait le duc d'Olivarès.

Digitized by Google

mais bien de *réelles exécutions.* » Les notables se chargèrent des ordonnances, et Richelieu tint compte de leurs avis. Il en sortit un code rédigé par le chancelier Michel de Marillac (*Code Michau*), et passablement incohérent : code que le Parlement refusa d'ailleurs d'enregistrer. Une partie mérite pourtant d'être signalée : les articles 430-461, relatifs à la marine. La flotte française date de là.

« J'ai le cœur tout serré, écrivait un marin en 1626, quand je viens à considérer les discours que font tous les jours les étrangers, quand ils parlent de la France. Et me disaient : Quelle puissance a votre roy, vu qu'en toutes ses forces, il n'a pu vaincre un gentilhomme de ses sujets (Rohan, le chef du parti huguenot) sans l'assistance d'Angleterre, de Hollande et de Malte : à plus forte raison, s'il avait guerre contre le roi d'Angleterre. » Richelieu commença par abolir la charge d'amiral de France, et s'intitula grand maître de la navigation : les trois autres amiraux (Guyenne, Bretagne, Levant) disparurent ensuite, et toute l'administration de la marine se trouva concentrée en une seule main. Dès 1627, l'effectif normal de la flotte fut fixé à 45 vaisseaux de ligne. Le cardinal était résolu à continuer l'œuvre : il avait toujours présent le souvenir d'un affront fait à Sully, « ces trois coups de canon qui, perçant son navire, percèrent en même temps le cœur de tout bon Français [1]. »

Cependant, il veillait aux « réelles exécutions ». Il commençait à balayer ceux des châteaux qui étaient à l'épreuve du canon. Il s'attaquait même aux personnes : un duelliste intraitable, Boutteville, paya de sa vie sa désobéissance aux édits (1627). La passion des duels résista à cet exemple : ce qui corrigea les « chevaux de sang devenus vicieux à l'écurie » (d'Avenel), ce furent les guerres sanglantes qui allaient se succéder pendant 75 ans. Au reste, Richelieu n'avait aucun parti pris contre la noblesse : il la voulait seulement dans la main du Roi.

1. La Roncière, *Hist. de la mar. fr.*, t. IV.

Digitized by Google

Maintenant, il pouvait se donner tout entier aux deux besognes capitales : guerre contre les huguenots, derrière lesquels serait l'Angleterre, — lutte diplomatique contre la maison d'Autriche. Sa grande habileté fut de séparer les deux luttes.

Contre les huguenots, la guerre reprit autour de la Rochelle (1627). Le roi avait fait bâtir un fort en face de la ville, le fort Louis, et l'altière cité protestante ne pouvait se résigner à voir ainsi brider ses commerçants et ses flibustiers : « Il faut que le fort prenne la ville, ou que la ville prenne le fort, » disait-on. Le roi se mit en marche de sa personne :

Donc, un nouveau labeur à tes armes s'apprête.
Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion
Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion,

chanta Malherbe [1]. Mais le labeur fut rude, car la ville avait derrière elle la mer libre, et la flotte anglaise. Richelieu jeta une digue pour barrer l'entrée du port. Cet entassement de pierres, dans une mer rebelle, fut fort admiré, et méritait de l'être :

Et là suait Euryte à détacher les roches
Qu'Encelade jetait.

Les Anglais pouvaient maintenant être reçus à coups de canon. Mais la ville, sous la direction du fameux maire Guiton, résista jusqu'au bout aux horreurs de la faim (1628). Quand Louis XIII y entra, ce fut au milieu des tas de cadavres « qui achevaient de se dessécher plutôt qu'ils ne pourrissaient » (Richelieu) :

Enfin, mon roi les a mis bas,
Ces murs qui de tant de combats
Furent les tragiques matières.
La Rochelle est en poudre, et ses champs désertés
N'ont face que de cimetières.
Où gisent les Titans qui les ont habités.

1. Malherbe (1555-1628). Je profite de cette occasion pour citer celui qui « réduisit la muse aux règles du devoir ».

Digitized by Google

Restait l'autre forteresse des huguenots : les Cévennes. Richelieu y accompagna le roi, et c'est à Alais que fut signé le pacte qui mettait fin à la lutte (1629). Pacte, cette fois, est impropre ; Louis XIII dit : l'*édit de grâce*.

Richelieu, quoique très préoccupé des intérêts de la propagande catholique, n'avait jamais songé à anéantir violemment la religion réformée. Dès 1617-8, évêque de Luçon et écrivant pour ses ouailles et pour son roi (*Les principaux points de la foi*), il disait :

« En ce débat j'userai de la plus grande modération .. et traiterai mes adversaires avec tant de douceur que, *s'ils se dépouillent de passion*, ils auront sujet d'en être contents. Par là, ils connaîtront que mon dessein est de leur faire du bien et non du mal, de les guérir et non de les blesser, qu'au lieu d'être haïs de nous, comme ils disent, nous les aimons véritablement... Et afin qu'ils ne pensent pas que, parlant de leur conversion, je veuille inciter Votre Majesté à les y porter par force, je lui dirai que les voies les plus douces sont celles que j'estime les plus convenables pour retirer les âmes de l'erreur : l'expérience nous faisant connaître que souvent, aux maladies d'esprit, les remèdes violents ne servent qu'à les aigrir davantage..... Par ce moyen Votre Majesté, correspondant au glorieux titre de Très Chrétien que la piété de ses prédécesseurs lui a acquis, se rendra le plus signalé roi du monde et affermira, de plus en plus, le repos et la paix dans son État. »

Louis XIII était acquis à ces idées, et l'édit de grâce fut rédigé en ce sens. La partie de l'édit de Nantes qui faisait des protestants de France une puissance militaire, en leur donnant des places de sûreté, devint définitivement caduque. Mais la liberté de conscience leur resta entière, et Richelieu, résistant aux sollicitations des hommes très agissants qui avaient pris en main la direction du catholicisme, s'appliqua, dans toutes les questions de personnes, à prouver sa loyauté. Les pasteurs furent exempts de la taille. Guiton servit sur la flotte royale. La solution moderne de la question religieuse était trouvée.

L'Angleterre s'était compromise peu honorablement et inutilement. Richelieu ne devait pas l'oublier : quand commenceront les troubles d'Écosse (1638), il aura la main

Digitized by Google

dans cette rébellion, destinée à aboutir à la chute de Charles Ier.

Pendant que le roi de France avait les mains liées, les successeurs de Charles-Quint avaient poussé leurs avantages. Depuis la fin de la guerre de Bohême et du Palatinat, le nord de l'Allemagne avait été livré aux bandes impériales, et, aux Pays-Bas, Spinola, par ses succès contre les Hollandais, avait fourni de beaux sujets au pinceau de Velasquez (*les Lances*). Le roi de Danemark fut rudement puni de son intervention par Tilly et Wallenstein. Enfin, l'empereur Ferdinand II crut pouvoir faire le dernier pas : l'année même de l'édit de grâce (1629), il signa l'*édit de restitution*, qui obligeait les princes protestants à rendre à l'Église les biens sécularisés depuis 1555.

Richelieu ne pouvait encore qu'essayer de rompre le cercle espagnol, sans s'engager à fond : une occasion s'offrit quand le hasard d'une succession mit Mantoue et le Montferrat en des mains françaises. Le point à surveiller était la Savoie-Piémont, dont le malheureux duc déployait des trésors de finesse dauphinoise ou italienne pour louvoyer entre les Français, établis au pied des Alpes, et les Espagnols, maîtres de Naples et de Milan : cette fois, il aidait les Espagnols à reprendre le Montferrat à Charles de Nevers. Louis XIII et Richelieu allèrent forcer le pas de Suze (1629), et une garnison française resta dans Casal. La paix conclue sous les murs de cette place par l'intermédiaire du Pape laissa à la France Pignerol, qui nous ouvrait la porte de l'Italie pour le jour où éclaterait la guerre prévue.

Contre l'Autriche, Richelieu n'agissait qu'indirectement, mais sa main se retrouvait partout. En 1630, Ferdinand voulait faire désigner d'avance son fils comme empereur : le confident de Richelieu, le P. Joseph, parvint à alarmer même les électeurs catholiques, et le projet échoua. Bien plus, les princes de l'Empire exigèrent le renvoi du redoutable Wallenstein, et Ferdinand se trouva sans général, au

Digitized by Google

moment où se levait l'ennemi le plus dangereux qu'il eût encore rencontré. Gustave-Adolphe était roi de Suède depuis 1611, et, depuis lors, guerroyait contre ses voisins polonais ou autres : il s'était constitué dans ces guerres une armée solide. Ce fut Richelieu qui s'entremit pour opérer les réconciliations nécesaires, et qui versa les subsides indispensables pour amener cette armée en Allemagne. Ainsi Gustave-Adolphe put venir au secours des protestants en 1631. Tilly fut vaincu et tué : Wallenstein lui-même, rappelé, ne put arracher aux Suédois le champ de bataille de Lützen (1632). Il est vrai que Gustave-Adolphe succomba dans cette action, et qu'après sa mort les Suédois furent vaincus à Nordlingen (1634).

Le seul échec sérieux pour la maison d'Autriche résultait donc des succès maritimes constants des Hollandais : sur ce point au moins, le colosse espagnol, manifestement, était touché.

II

La maison d'Autriche (1635-48).

Les huguenots domptés, Richelieu n'avait pas encore retrouvé sa liberté d'action au dedans. Marie de Médicis ne pouvait pardonner à celui qu'elle considérait comme sa créature, ni l'ascendant qu'il avait pris, ni la politique qu'il suivait. Autour d'elle se ralliaient tous ceux que le rétablissement de l'autorité royale inquiétait, des hommes comme ce Bassompierre qui avait dit : « Vous verrez que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle ! » En 1630, un grand assaut fut donné au roi, et un instant on crut la partie gagnée : les courtisans s'entassaient au Luxembourg, le palais qu'avait fait construire Marie. Mais déjà Louis XIII avait fait rassurer le cardinal par son écuyer Saint-Simon : ce fut la *journée des Dupes*. La reine mère fit bonne contenance quelque temps encore, puis finit par aller

Digitized by Google

cacher son dépit à Bruxelles. Le maréchal de Marillac, qui avait représenté l'armée dans le complot, fut arrêté et décapité en 1632.

Restait Gaston d'Orléans, le frère et l'héritier présomptif du roi, l'espoir de tous les rebelles, — triste prince, heureusement, et « qui avait, *à l'exception du courage*, toutes les qualités de l'honnête homme », dira cruellement Retz. Mais il pouvait servir de drapeau, et un gouverneur de province se trouva prêt à le soutenir : Montmorency, adoré dans son Languedoc, où l'autonomie régionale était encore si forte. En 1632, la révolte éclata : il fallut un maréchal de France, Schomberg, et une bataille en règle, près de Castelnaudary, pour réduire Montmorency. Il périt sur l'échafaud de Toulouse en 1632.

Depuis longtemps, Richelieu s'occupait de limiter le pouvoir des gouverneurs de province, qui existaient avant le XVIe siècle, mais s'étaient rendus presque inamovibles et tout-puissants au temps des guerres religieuses. Il avait proposé de les déplacer tous les trois ans. C'est évidemment contre eux qu'il développa l'institution des *intendants*, simples maîtres des requêtes détachés du Conseil et investis d'attributions vagues de *justice, police et finances*. Ceux-ci n'étaient que les successeurs des enquêteurs que nous rencontrons presque à toutes les époques de la monarchie : mais c'est certainement à cette époque que leurs fonctions deviennent permanentes. L'institution n'a jamais perdu son caractère militant : elle devait, non seulement annuler les gouverneurs, mais frapper bien des libertés qui faisaient la vie du pays et ne nuisaient pas à son essentielle unité. Ce n'est pas par hasard que la mauvaise administration des communes, leur endettement progressif, s'accusent à partir du règne de Louis XIII.

La « féodalité » n'avait plus de représentants qu'aux frontières, dans ces terres lorraines qui d'ailleurs n'étaient pas encore rattachées au royaume : le duc de Lorraine, le duc de Bouillon, maître de Sedan, étaient en relations constantes avec l'Espagne. La Lorraine fut occupée, aban-

Digitized by Google

donnée, réoccupée. Les derniers coups tentés contre Richelieu à l'intérieur partiront de là.

Cependant, au milieu de tant de traverses, le cardinal administrait, développait les moyens d'action de la France. Henri IV se félicitait de pouvoir envahir l'Allemagne avec 30.000 hommes, Gustave-Adolphe n'en avait pas eu davantage : Richelieu porta peu à peu les effectifs à 155.000 hommes. A la vérité, c'était là un chiffre sur le papier, et, dans un temps où colonels et capitaines étaient encore propriétaires de leur corps, les nombres réels différaient souvent étrangement des nombres déclarés. En 1630, Richelieu croyait avoir 3 ou 4.000 hommes à Casal : il y en avait 1.700. — La marine fut réellement créée par le cardinal, qui en avait assumé la direction spéciale : le budget, qui était de 929.000 liv. à son arrivée au pouvoir, fut de 4.327.000 liv. à sa mort. — Le tout n'allait pas sans une augmentation énorme d'impôts, et pourtant on a calculé que le Français ne payait alors, *en temps de guerre*, que la moitié (?) de ce qu'il paie aujourd'hui en temps de paix. Mais la perception était dure, et des révoltes éclatèrent en Normandie, en Provence. M. d'Avenel a cherché à prouver que Richelieu eût pu obtenir les mêmes résultats dans la politique générale en ménageant mieux les ressources du pays, et il semble l'avoir convaincu d'avoir été un déplorable ministre des finances.

C'est que, de plus en plus, le ministre était absorbé uniquement par l'approche de la guerre d'Espagne. Depuis la mort de Gustave-Adolphe, et malgré la présence toujours menaçante de l'armée suédoise en Saxe, la position de la maison de Habsbourg paraissait aussi solide que jamais. La main de l'Espagnol s'était retrouvée dans tous les complots destinés à paralyser l'État français, évidente, à peine dissimulée. Le 19 mai 1635, un héraut français, vêtu à l'ancienne mode, vint à Bruxelles, au grand Sablon, porter le défi de Louis XIII au Cardinal-Infant, gouverneur des Pays-Bas, et, comme personne ne releva son parche-

Digitized by Google

min, il s'en alla. A Madrid, Olivarès répondit que, puisque les deux couronnes ne pouvaient vivre en paix, mieux valait en venir franchement aux armes. D'ailleurs, plusieurs fois déjà, opérant contre la Lorraine, des colonnes françaises avaient violé le territoire impérial.

Richelieu ne songeait pas à moins qu'à une triple offensive, aux Pays-Bas, en Franche-Comté, en Italie. Mais les Espagnols lui prouvèrent qu'ils n'étaient pas encore réduits à se défendre : en 1636, ce fut la France qui fut envahie sur deux points. Au nord, l'ennemi assiégea Corbie sur la Somme. Il y eut un moment de panique à Paris. Mais la ville assiégée tint bon, et le Cardinal vint la délivrer lui-même. En Bourgogne, Saint-Jean-de-Losne avait non moins bien résisté, soutenue par un élan remarquable de toute la province.

Et la chance, bien aidée, tourna. Elle tourna en Flandre, où les Français rentrèrent à Arras, la ville qu'on avait laissé échapper depuis Louis XI. Elle tourna en Alsace, où les troupes françaises visaient Brisach, « le plus important point de toute l'Europe », parce que c'était le pont du Rhin. Elle tourna en Allemagne, où Richelieu acheta au chancelier de Suède Oxenstiern l'armée de Gustave-Adolphe, après la mort de Bernard de Saxe-Weimar (1639). Elle tourna en Italie, où le Piémont dut, bon gré mal gré, livrer passage aux Français. Elle tourna enfin sur mer, et ceci permit d'attaquer l'adversaire jusque chez lui. En 1640, la Catalogne se révolta, et Louis XIII s'empressa de traiter avec les Barcelonais. En même temps, le Portugal, la conquête de Philippe II, retrouvait une dynastie nationale avec les Bragance, et ce fait entraînait pour l'Espagne la perte des colonies portugaises : Louis XIII négocia la paix du Portugal avec les Hollandais.

On conçoit que l'homme qui avait ainsi réuni en un faisceau toutes les forces hostiles à la maison d'Autriche, fût l'objet de bien des haines. Contre lui se concentraient les menées des ministres espagnols, les intrigues des factieux, voire les poignards des assassins. En 1638,

Digitized by Google

Louis XIII avait eu enfin d'Anne d'Autriche un fils, qui devait être Louis XIV : Gaston d'Orléans cessait d'être héritier pésomptif, mais ne cessa pas de pactiser avec les Lorrains. En 1641, le comte de Soissons faisait une tentative du côté des Ardennes : il y périt au bois de la Marfée. En 1642, Bouillon trouva encore des complices dans l'entourage immédiat du roi. Un jeune étourdi, Cinq-Mars, parce que Louis XIII l'appelait « bon ami », crut pouvoir intriguer avec les Espagnols sous les murs mêmes de Perpignan, alors assiégée par l'armée française. Richelieu, averti à temps, fit arrêter les coupables : Bouillon se racheta en livrant Sedan. Cinq-Mars n'avait rien à donner en échange de sa tête : il fut décapité. Son ami de Thou fut condamné à mort pour non-révélation [1]. Leur jeunesse, leur amitié, leur bonne grâce, leur avaient conquis bien des sympathies, et « il n'y eut personne qui, en détestant le crime, ne plaignît les criminels ».

A ce moment, Richelieu était mourant. Il avait perdu le P. Joseph au moment même où les Français entraient à Brisach. Lui-même vit conquérir l'Artois et le Roussillon. Puis le mal qui lui déchirait la poitrine l'emporta en son Palais-Cardinal (Palais-Royal) le 5 décembre 1642. Quand le prêtre lui demanda s'il pardonnait à ses ennemis : « Mes ennemis ? dit-il, je n'en ai connu d'autres que ceux de l'État ». Mots importants pour l'historien curieux de la psychologie de cet homme : il pensait très certainement, en les prononçant, comparaître quelques instants plus tard devant un Juge infaillible.

Louis XIII dit simplement : « Voici mort un grand politique ! » Lui-même ne survécut que cinq mois au ministre qu'il avait toujours soutenu sans l'aimer. La régence fut remise à Anne d'Autriche, le gouvernement à un prélat que les négociations de Casal avaient attaché à la maison de France : Mazarin.

1. C'était le fils d'Aug. de Thou (1553-1617), jurisconsulte et auteur d'une *Histoire de mon temps*.

Digitized by Google

Les Espagnols n'avaient pas négligé de profiter du changement de régime en France pour tenter de ressaisir la victoire. Au printemps de 1643, ils se présentèrent à la trouée de la Meuse, et assiégèrent « la triste Rocroy », pour s'ouvrir la route de l'Oise et de Paris. L'armée de secours était commandée par un débutant, Enghien, fils du vieux prince de Condé, bien conseillé par des capitaines expérimentés. Après quelques jours de canonnade, il attaqua pour prévenir l'arrivée des Allemands qui venaient par le Luxembourg. L'aile gauche française fut enfoncée, mise en grand péril. Mais Enghien, vainqueur à la droite, se rabattit derrière la ligne de bataille, et vint mettre les vainqueurs d'un moment entre deux feux. « Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. » Cavalerie, infanterie, artillerie, se concentrèrent sur ces régiments d'élite : enfin leurs chefs tombèrent, ils cédèrent. Les Allemands arrivèrent le soir même (19 mai 1643), mais, voyant tout perdu, ils repartirent.

Il y avait cent cinquante ans que les Espagnols avaient pris Grenade et vaincu à Cérignola : depuis, ils étaient reconnus comme les premiers soldats du monde. Le tour de l'infanterie française était venu — pour deux siècles. Quand se produira pour elle le tragique revirement des choses humaines, ce sera à quelques lieues de Rocroy, à Sedan.

Dès lors, l'offensive était aux Français. En Allemagne, un autre jeune général, le vicomte de Turenne, de la maison de Bouillon, avait commencé à s'avancer sur le Danube : les Bavarois furent battus à Fribourg (1644), à Nordlingen (1645). Cependant le chef des Suédois, le paralytique Torstenson, triomphait à Jankowitz (1645). Turenne et les Suédois allaient se donner la main sous les murs de Vienne, quand la paix intervint. Enghien, devenu prince de Condé, eut encore le temps de disperser les Espagnols à Lens (1648).

Digitized by Google

III

Paix de Westphalie (1648).

Dès le lendemain de la mort de Richelieu, des négociations étaient ouvertes dans deux villes de Westphalie : Münster et Osnabrück. Il s'agissait de tirer les conséquences de la réforme protestante et de la réaction catholique ; pour la première fois, des puissances que le Pape, le roi d'Espagne et le souverain autrichien, n'avaient jamais voulu reconnaître comme régulières, allaient être admises à traiter solennellement. Les questions de droit public n'étaient donc pas moins difficiles à trancher que les questions de possession territoriale, et chaque diplomate devait être doublé d'un jurisconsulte : la France était représentée par Servien et d'Avaux.

La paix ne fut signée qu'en 1648, et les dernières ratifications traînèrent même jusqu'en 1650. Le Saint-Empire, auquel un Charles-Quint avait encore pu rendre quelque consistance, était dissous cette fois. Les princes devenaient vraiment souverains. Pour la religion, d'abord on étendait aux calvinistes les droits reconnus aux luthériens depuis 1555 ; ensuite, on appliquait le principe *cujus regio, hujus religio* : telle patrie, telle religion. En Allemagne, où il y avait maintenant 350 patries, le principe équivalait à peu près, en fait, à la tolérance. Mais l'Allemagne, dans son ensemble, était réduite à l'impuissance.

Les Allemands n'en saluèrent pas moins la paix avec enthousiasme. Jusque dans les derniers villages, des fêtes, des gravures, des allégories, popularisèrent les repas gargantuesques qu'avaient dévorés, avant de se séparer, les diplomates de Westphalie. C'est que le pays avait payé cher l'honneur d'avoir donné naissance à des mouvements historiques aussi importants que la Réforme et la contre-

Digitized by Google

réforme [1]. Alors que, vers 1618, la prospérité y était générale et réelle, vers 1650, la détresse s'y voyait en tous lieux. Des villages, pris dans les régions les plus opposées, y étaient passés de 6.500 âmes à 850, de 1.774 familles à 316, etc. L'Allemagne mettra deux siècles à se relever : ce qui permet d'apprécier, par comparaison, la chance qu'avait eue la France de trouver, au sortir de la crise religieuse, un gouvernement comme celui de Henri IV et de Louis XIII.

Plus d'Empereur et plus de Pape : car le Pape a réprouvé les traités de Westphalie, qui mettaient fin définitivement à son pouvoir d'arbitrage si longtemps reconnu. Pour l'Europe, l'unité n'est plus attestée que par un expédient : l'équilibre.

L'équilibre était garanti par « les libertés germaniques », et les libertés germaniques étaient garanties par la France et la Suède : il va de soi que la France et la Suède ne les garantissaient pas gratuitement. La France se faisait d'abord céder définitivement les Trois-Évêchés lorrains, Metz, Toul, Verdun, qu'elle occupait en fait depuis un siècle. En outre, elle obtenait l'Alsace, que ses armées venaient de conquérir. L'Empereur disait (art. 75) :

Imperator pro se totâque Serenissimâ Domo Austriacâ, itemque Imperium, cedunt omnibus juribus, proprietatibus, dominiis, possessionibus ac jurisdictionibus, quæ hactenus sibi, Imperio et familiæ Austriacæ competebant in oppidum Brisacum, Landgraviatum superioris et inferioris Alsatiæ, Suntgoviam, præfecturamque provincialem decem civitatum imperialium in Alsatiâ sitarum... omnesque pagos et alia quæcunque jura, quæ a dictâ præfecturâ dependent, eaque omnia et singula in Regem Christianissimum Regnumque Galliarum transferunt.

Il semble, à lire tant de mots latins, que la cession soit complète. Et pourtant on ajoute (art. 89) :

Teneatur Rex Christianissimus non solum Episcopos Argentinen-

1. Canisius, l'auteur du catéchisme catholique, était un jésuite bavarois.

Digitized by Google

sem et Basileensem [Strasbourg et Bâle], cum civitate Argentinensi, sed etiam reliquos per utramque Alsatiam Romano Imperio immediate subjectos Ordines,... totiusque inferioris Alsatiæ nobilitatem, itemque prædictas Decem Civitates Imperiales.... in eâ libertate et possessione immedietatis erga Imperium romanum quâ hactenus gavisæ sunt, relinquere, ita ut nullam ulterius in eos regiam superioritatem prætendere possit, sed iis juribus contentus maneat, quæcunque ad Domum Austriacam spectabant, et per hunc pacificationis tractatum coronæ Galliæ ceduntur.

Cela voulait dire simplement que le roi de France serait tenu à plus de ménagements envers les seigneurs possessionnés en Alsace qu'envers les nobles d'Ile-de-France ou d'Auvergne. Il faudra encore 150 ans de centralisation progressive, couronnés par la Révolution, pour que l'article 89 du traité de Westphalie apparaisse singulier, inquiétant, monstrueux : il sera, sinon la cause, au moins l'occasion, des guerres révolutionnaires. Mais en 1648, on vit seulement que le roi de France pouvait désormais confier à ses soldats « la garde sur le Rhin ».

La Suède obtenait les bouches de la Weser, de l'Elbe, de l'Oder : cela lésait l'électeur de Brandebourg et le mettait en mauvais rapports avec les « sauveurs » de sa religion — ce qui n'était pas pour déplaire aux Français. Au reste, bien des questions restaient en suspens : l'Espagne n'avait rien signé.

Mais, dès à présent, la France a fait prévaloir le point de vue qu'elle maintient depuis plus d'un siècle. On a vu quels avantages palpables elle en a déjà retirés. Il faut maintenant rentrer à l'intérieur, où cet effort prolongé avait eu des conséquences graves.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LA FRANCE APRÈS RICHELIEU (1643-1661)

L'œuvre de Richelieu.

I. La Fronde (1648-1653). — Le gouvernement nouveau et l'opposition en 1643. — La Fronde : 1° Fronde parlementaire (1648-9) ; 2° Fronde des princes et princesses (1649-50) ; 3° Union des deux Frondes (1650-51), majorité du roi (sept. 1651), rupture des deux Frondes (1651-2). — La soumission (1653-1655). — Le roi maître absolu.

II. La paix des Pyrénées (1659). — La guerre espagnole et l'alliance anglaise. — Paix des Pyrénées (7 nov. 1659). — L'Europe vers 1660. au dehors et au dedans ; le passé ; le présent ; l'avenir. — La France arbitre de la situation.

III. Mazarin (1602-1661). — Caractère de l'œuvre, jugement sur la personne.

Richelieu avait fait rentrer avec éclat la monarchie française dans le rôle de défenseur de l'équilibre européen : pour cela, il avait, au dedans, tendu à l'extrême tous les ressorts du gouvernement, — au dehors, engagé la lutte contre la puissance austro-espagnole, sur tous les points à la fois, et par toutes les armes. Mais il était mort prématurément, et son œuvre pouvait péricliter comme avait périclité celle de Henri IV : il n'en fut rien.

I

La Fronde (1648-53).

Au moment où était mort Richelieu, Louis XIII était également mourant ; mais il avait eu le temps d'assurer la succession du « grand politique » à un homme désigné par

Digitized by Google

le cardinal lui-même, l'Italien Mazarin. Celui-ci, né à Rome en 1602, s'était signalé à l'attention des Français lors des négociations relatives à l'affaire de Mantoue en 1630. Cardinal, représentant du Pape en France, il s'attacha peu à peu à sa patrie d'adoption. Richelieu le fit secrétaire d'État, Louis XIII le choisit comme parrain du dauphin (1638). Lorsque le roi mourut le 14 mai 1643, la régence pour le jeune Louis XIV (âgé seulement de 5 ans) était dévolue à la reine Anne d'Autriche : celle-ci n'éprouvait aucune répugnance pour le premier ministre qui lui était désigné. Bientôt on vit que Mazarin était décidé à suivre de tous points la voie ouverte par son prédécesseur, surtout au dehors : « La guerre d'Allemagne n'est point guerre de religion, mais seulement guerre pour réprimer la grande ambition de la maison d'Autriche », écrivait-il en 1644. Les succès de Condé et de Turenne inauguraient brillamment le nouveau règne.

Mais au dedans, il va de soi que le changement de régime avait fait rentrer en scène tout ce qui avait été comprimé par le grand ministre ; beaucoup crurent revenu l'âge d'or des intrigues de cour. Anne d'Autriche était disposée à se laisser faire : « il n'y avait plus que cinq petits mots dans la langue française : la reine est si bonne. » Mais Mazarin, sous des dehors rassurants, n'était pas moins décidé que son prédécesseur à arrêter les « Importants ». Beaufort, le chef de l'intrigue, fut embastillé (2-3 septembre 1643), avec une vivacité qui rallia au ministre étranger l'opinion de la capitale.

Plus grave était le mécontentement que causait l'augmentation des impôts, rendue nécessaire par la guerre. Des révoltes avaient éclaté dans diverses provinces sous Richelieu : elles se renouvelèrent contre Mazarin. D'autant que celui-ci avait placé à la tête des finances un sien compatriote, Particelli d'Emery, qui se trouva en présence d'une situation financière terrible : l'intérêt de la dette avait passé de 2 millions à 5 millions. Particelli se signala par certaines de ces inventions ingénieuses qui ravissent les hommes du

Digitized by Google

métier, et blessent à vif le contribuable : tel l'édit du *toisé*, sur les maisons (1645), l'édit du *tarif*, sur les achats de charges (1647). Par là, il s'aliéna peu à peu toute la bourgeoisie de Paris, et Paris jouait dès lors en France, avec ses 400.000 habitants, un rôle qu'aucune capitale, sauf Londres, ne pouvait prétendre dans un autre État européen. Les Parisiens avaient déjà trouvé leur idole : c'était le coadjuteur de l'archevêque, Paul de Gondi, le futur cardinal de Retz [1].

Ainsi se préparait la *Fronde*, dont Ranke a apprécié (avec une bienveillance d'étranger) le côté sérieux, respectable — et redoutable :

« La Fronde fut tissue d'intrigues, mais ne fut pas une intrigue. Ce mouvement a une signification historique. Ce sont les vieilles institutions nationales qui se soulèvent contre l'oppression du gouvernement absolu, ce sont les Parlements qui réclament la part qu'ils avaient eue aux affaires publiques, que le pouvoir leur refuse, et dont ils prennent possession ; c'est le clergé qui ne veut plus que le pouvoir empiète sur ses droits et lui prenne ses biens ; enfin, c'est la noblesse qui rappelle au pouvoir ses privilèges héréditaires. »

Heureusement pour l'État, tous ces gens ne s'entendaient guère. Nous voyons deux Frondes éclater successivement, tenter de s'unir, se séparer très vite, et finalement tout le monde, lassé, revenir au Roi.

Le premier corps qui se leva fut le Parlement de Paris. De tous temps il avait eu la prétention, assez naturelle, de ne pas enregistrer sans *remontrances* les lois qu'il avait la charge d'appliquer. François Ier et Henri IV s'étaient élevés contre cette prétention, mais nul plus durement que Louis XIII n'avait rappelé aux gens du Roi qu'ils étaient là seulement pour juger les questions de mur mitoyen « entre maître Pierre et maître Paul ». Joignez à cela l'abus — réel-

1. Retz (1613-1679). Nous aurons toujours ses *Mémoires* présents à l'esprit dans le récit qui va suivre : non qu'ils soient très véridiques, mais ils s'imposent par la verve et par le trait.

Digitized by Google

lement scandaleux — qu'avait fait Richelieu des commissions extraordinaires présidées par les Laubardemont et les Laffemas, pour atteindre ses ennemis. Enfin les « combinazione » financières de Mazarin et d'Emery avaient comblé la mesure. Déjà il avait fallu un lit de justice (janvier 1648) pour faire enregistrer l'édit du *tarif*. Peu après, le Parlement de Paris, cherchant à se solidariser avec tous les magistrats de France, rendait l'*arrêt d'union* des cours souveraines (mai 1648). Dans ces conjonctures arriva la nouvelle de la victoire de Lens (10 août 1648). La cour se sentit plus forte et fit arrêter un des représentants les plus obstinés — et d'ailleurs les plus bornés — de l'opposition parlementaire : Broussel. On vit alors que le Parlement avait derrière lui un appui plus efficace que celui de ses collègues de province : celui de la ville même. Les barricades se relevèrent comme au temps du duc de Guise (28 août 1648). La cour céda, sacrifia d'Emery. Excité, le Parlement, par la déclaration du 22 octobre, se chargea tout simplement de la réforme générale du royaume.

C'est que les mécontents regardaient au dehors. Le congrès de Westphalie, ouvert depuis 1643, approchait de sa fin. L'Allemagne crucifiée ne demandait que la paix, mais l'Espagne ne se sentait pas encore au bout de ses ressources. En 1647, elle s'était décidée à traiter avec les rebelles de Hollande plutôt que de céder aux Français :

« Les ministres d'Espagne n'ayant jamais eu d'autre but dans l'Assemblée [de Westphalie] que de tirer toujours en longueur la négociation avec la France, pour finir cependant un accommodement séparé avec MM. les Etats [la Hollande], afin qu'étant délivrés de cette guerre-là, ils la pussent continuer plus fortement contre cette couronne, ce qui pourtant n'aurait pas empêché qu'ils n'eussent été contraints à la finir,... *si le commencement de nos désordres ne leur eût enflé le courage...* » (Mazarin en 1651.)

Il ne faut pas oublier que le « glorieux » traité de Westphalie, signé le 24 octobre 1648, deux jours par conséquent après la déclaration du Parlement, était mal accueilli par une grande partie de l'opinion française :

Digitized by Google

« Quiconque lira à l'avenir, disait un curé de Saint-Roch, le traité fait en faveur des Suédois et des protestants de l'Allemagne sous l'appui de la France..., ne se pourra jamais persuader qu'il soit d'autre conseil ni d'autre esprit que celui d'un Turc ou d'un Sarrazin déguisé sous le manteau d'un cardinal. »

et Gondi :

« Je fis une assemblée fameuse de curés, de chanoines, de docteurs, de religieux, et, sans avoir seulement prononcé le nom du cardinal dans toutes ces conférences..., je le fis passer en huit jours pour le Juif le plus convaincu de l'Europe. »

Pour le parti dévot et tous ceux qui s'y rattachaient, l'alliance normale, au fond, était l'alliance espagnole : dès que la cour, en quittant Paris, eut donné le signal de la lutte ouverte, le Parlement même négocia à Bruxelles.

Anne d'Autriche et Mazarin, en effet, n'avaient pu pardonner à la capitale les barricades et le sacrifice d'Emery : « Quand le roi d'Angleterre, disait Mazarin, signa la mort du chancelier d'Irlande [Strafford], il crut d'avoir donné bonne fin à tout, et ce ne fut que le commencement pour abolir la royauté... » L'exemple de la révolution d'Angleterre était présent à tous les esprits, rappelé quotidiennement par la présence de la reine Henriette fugitive. Le 6 janvier 1649, « jour des Rois », la cour abandonna la capitale — avec l'intention de la reconquérir par les armes.

Les armées étaient-elles sûres ? Condé aux Pays-Bas se montrait encore fidèle, mais Turenne en Allemagne était hostile : il était frère de Bouillon, et son armée se composait en grande partie des Suédois et des Allemands hérités de Bernard de Saxe-Weimar. Un banquier, Hervart, alla porter les ordres du roi aux officiers, de l'argent à la troupe : « Vous aurez su à présent, écrit Lionne (secrétaire aux affaires étrangères) dès le 6 mars 1649, comme M. de Turenne a été abandonné par toute l'armée et qu'il s'est retiré à Heilbronn avec la seule compagnie de ses gardes. » Dès que l'armée était fidèle, la révolte de Paris n'était plus très redoutable. Le 1er avril 1649, le Parlement traita à Rueil.

Digitized by Google

« Aussitôt que Paris se fut déclaré, écrit Retz dans ses *Mémoires*, tout le royaume branla. Le Parlement d'Aix, qui arrêta le comte d'Alais, gouverneur de Provence, s'unit à celui de Paris. Celui de Rouen, où M. de Longueville était allé vers le 20 de janvier [1649], fit la même chose. Celui de Toulouse fut sur le penchant et ne fut retenu que par la nouvelle de la conférence de Rueil... Et Bordeaux n'attendait pour se déclarer que les lettres que le Parlement de Paris avait écrites à toutes les compagnies souveraines et à toutes les villes du royaume pour les exhorter à s'unir avec lui contre l'ennemi commun... »

Il faut en rabattre : les troubles furent limités à quelques régions, et, dans les provinces du Nord-Est, où pénétrèrent les Espagnols, rien ne bougea. La cour rentra à Paris le 18 août 1649, et la « vieille Fronde » parut terminée.

La jeune commençait. La vieille noblesse (même Gaston d'Orléans) avait été assagie par Richelieu, mais les « petits-maîtres » s'agitaient : ils avaient autour d'eux beaucoup de femmes qui n'aimaient pas les « jeux innocents », et pour chef le vainqueur de Rocroy et de Lens, Enghien, prince de Condé depuis 1646. Celui-ci détestait Anne d'Autriche et surtout Mazarin, « l'illustrissimo signor facchino ». Si Mazarin ne s'inquiétait guère des nasardes, les complots le gênaient : brusquement, le 18 janvier 1650, Condé fut arrêté par Miossens, le capitaine des gardes. Le coup le prit au dépourvu. Il dit seulement, en passant devant Miossens, à mi-voix : « Miossens, si tu voulais ! — Je suis serviteur du roi, » répondit l'autre. — Et Condé vivement, à haute voix : « Je ne vous prie de rien » (c'est Priolo, le confident de Condé, qui raconte la scène).

Mais l'outrage fait au héros servit de prétexte à une série de mouvements, à Paris, en province, partout. Le plus dangereux était celui de Turenne, qu'avait entraîné, dit-on, Mme de Longueville : il avait derrière lui les Lorrains, et marchait maintenant à la tête des Espagnols. On le déclara « perturbateur du repos public, rebelle, ennemi de l'État, et criminel de lèse-majesté au premier chef ». Cela ne l'em-

Digitized by Google

pêcha pas de prendre Rethel, à 40 lieues de Paris à peine. Mazarin alla en personne l'y combattre, avec le maréchal du Plessis-Praslin (15 décembre 1650). Les Lorrains et les Espagnols, que commandait Turenne, ne tinrent pas devant cette infanterie française qu'il avait contribué lui-même à former. Mazarin, devenu héros, rentra à Paris le dernier jour de l'an 1650.

Le danger était que les deux Frondes ne se réunissent, et Mazarin le sentait bien. Comme il avait essayé de gagner Condé lors de la Fronde parlementaire, il avait cherché à s'assurer du Parlement contre les nobles. Il avait donné les sceaux, le 2 mars 1650, à Châteauneuf : « l'homme le plus fin de France, et ennemi de Condé », écrivait l'ambassadeur vénitien. Ce magistrat avait 70 ans, mais, dit Retz, « sa santé forte et vigoureuse, sa dépense splendide, son désintéressement parfait en tout ce qui ne passait pas le médiocre, son humeur brusque et féroce, qui paraissait franche, suppléaient à son âge. » Il y avait bien des préventions, d'ailleurs, chez les bourgeois de la magistrature contre les grands, chez les amis de Condé contre « les diables de bonnets carrés ». Mais Gondi, qui, dans la crise précédente, avait servi la reine, à l'en croire, « avec une application incroyable, et — la vérité me force à le dire — avec une sincérité qui a peu d'exemples », se chargea de réconcilier tout le monde contre l'Italien qui lui refusait le chapeau de cardinal. Mazarin se décida à s'effacer (février 1651). Il alla délivrer Condé et ses amis, détenus au Havre, et quitta le royaume. Il eut le mérite de repousser les sollicitations espagnoles, et établit à Rühl, près de Cologne, son quartier général. Anne d'Autriche restait seule. Retz assure qu'elle « avait, plus que personne que j'aie jamais vue, de cette sorte d'esprit qui lui était nécessaire pour ne pas paraître sotte à ceux qui ne la connaissaient pas » Le fait est qu'elle eut l'instinct de séparer les deux Frondes, mais ne sut pendant longtemps à laquelle des deux il convenait de faire les avances.

Digitized by Google

Heureusement, la majorité du roi approchait (6-7 septembre 1651). Le nouveau souverain n'était pas homme à tolérer longtemps sa situation dépendante. Au moment où avaient commencé les troubles, il avait dix ans et un mètre de haut, et, à la nouvelle de la bataille de Lens, on avait recueilli de lui ce cri du cœur : « Le Parlement sera bien fâché ! » Ce qu'il avait vu depuis ne l'avait pas rendu plus bienveillant vis-à-vis des frondeurs et des frondeuses : mais il était encore forcé de se contenir.

Il s'adressa à la Fronde parlementaire, la moins dangereuse : Gondi devint cardinal de Retz. Condé, se trouvant alors isolé, partit de Paris pour le Sud et commença la guerre civile (1652). Mais le roi avait reconquis Turenne : « Je vous prie de rappeler souvent à Sa Majesté, avait écrit Mazarin à un confident, qu'il est très important de conserver l'affection de ces deux personnages [Bouillon et Turenne]. » Turenne fut chargé d'arrêter la marche de Condé sur Paris. Pourtant « M. le Prince » arriva jusqu'à la porte Saint-Antoine (2 juillet 1652) ; il y fut arrêté, mais sa cousine, *la Grande Mademoiselle*, fit pointer le canon de la Bastille sur l'armée royale et ménagea au rebelle l'entrée de la capitale. Le duc de Lorraine, en même temps, lâchait ses bandes sur la Champagne. Par bonheur, le vice-roi des Pays-Bas, Fuensaldaña, manqua de décision.

Condé allait se charger de ruiner lui-même sa cause. Sentant les autorités parisiennes mal disposées, il lança contre elles la populace (massacre de l'Hôtel de Ville, 4 juillet 1652). Dès lors, la rupture des deux Frondes était irrémédiable : Condé s'enfuit à Bruxelles (octobre 1652), pendant que le roi rentrait dans sa capitale. Le dernier foyer de la résistance fut Bordeaux, où la démagogie avait également pris le dessus : les troupes royales n'y rentrèrent que le 3 août 1653.

Peu à peu, tout le monde revenait à l'obéissance. Dès le début de 1653, Mazarin était rentré à Paris en triomphe. Une de ses premières mesures fut de rétablir les intendants que le Parlement avait supprimés : c'était la consé-

Digitized by Google

cration définitive de l'institution. Les magistrats pourtant n'étaient pas tout à fait domptés : en 1655, on parlait encore, à la Chambre des Enquêtes, de refuser l'enregistrement de nouveaux impôts. Louis XIV était à la chasse : il vint tout droit au Palais de Justice en justaucorps rouge et chapeau gris (la légende a ajouté les bottes et le fouet de piqueur), et il dit :

« Chacun sait combien vos assemblées ont excité de trouble dans mon État, et combien de dangereux effets elles y ont produits. J'ai appris que vous prétendiez encore les continuer sous prétexte de délibérer sur des édits qui naguère ont été lus et publiés en ma présence. Je suis venu ici tout exprès pour en défendre la continuation, ainsi que je le fais absolument, et à vous, Monsieur le Premier Président, de les souffrir et de les accorder, quelque instance qu'en puissent faire les Enquêtes. »

Malgré ces paroles historiques, tant que dura la guerre espagnole, « de chaque campagne les mécontents attendaient une révolution ».

Mais ils étaient de plus en plus isolés dans la nation. A tous ceux qui assuraient par leur travail la base matérielle de la civilisation française, laboureurs, artisans, marchands, le rétablissement de l'autorité royale avait rendu presque immédiatement une tranquillité dont ils avaient grand besoin, et le bien-être, la « poule au pot », presque inconnue depuis Henri IV, reparaissait. Paris était en 1657 « une continuelle foire », dit l'ambassadeur vénitien. Le surintendant des finances, Fouquet, avait protégé la marine nationale en frappant les étrangers d'un droit de 50 sous par tonneau, et un Hollandais assurait que le commerce d'exportation français s'élevait déjà à 40 millions. Aucune expérience mieux que la Fronde ne pouvait faire apprécier aux Français les bons côtés de la monarchie absolue Louis XIV allait pouvoir être sûr de ses sujets.

Digitized by Google

II

La paix des Pyrénées (1659).

Restait à régler avec l'Espagne. Et le règlement menaçait de se prolonger, puisque c'était Condé qui commandait l'armée des Flandres : dès 1653 on le vit prendre Rocroy aux Français ! L'Espagne était épuisée, mais Mazarin aussi se débattait au milieu des difficultés ; il fallut recourir à l'alliance anglaise. Depuis la révolution qui avait détrôné Charles Ier, l'Angleterre avait passé du gouvernement du Parlement à la dictature de Cromwell. Il en coûta à Louis XIV de mettre sa main dans celle du bourreau de son oncle, d'autant qu'il fallait promettre à « M. le Protecteur » Dunkerque. Mais l'Angleterre paraissait alors ne pouvoir guère devenir dangereuse : et c'est seulement à ce prix que les célèbres « Côtes de fer » de Cromwell furent mis à la disposition de Turenne, qui commandait l'armée des Pays-Bas. Celui-ci ne trouva l'occasion d'une bataille décisive qu'aux Dunes (14 juin 1658). Condé était découragé : « Votre Altesse n'a jamais vu une bataille ? demanda-t-il à l'archiduc. — Non. — Eh bien ! dans une heure, vous allez voir comment on en perd une ». L'arrêt de Rocroy et de Lens fut en effet confirmé pour les Espagnols — cette fois sans appel. Dunkerque fut pris et remis aux Anglais.

Philippe IV céda ; il rencontra son jeune rival sur la Bidassoa, et la paix des Pyrénées fut signée le 7 novembre 1659. L'Espagne cédait l'Artois, le Roussillon, plusieurs places au Luxembourg. Elle abandonnait le Lorrain, dont le duché, pris entre les Trois-Évêchés et l'Alsace, allait rester sous le séquestre français jusqu'en 1697. On lui demandait même d'abandonner les transfuges. Mais le vieux *pundonor* castillan, du moins, sortait intact de tant de défaites : les Espagnols firent une condition *sine quâ non* de l'amnistie entière pour Condé. Les diplomates trouvèrent une formule qui

Digitized by Google

ménageait la souveraineté du roi de France, la bonne grâce du jeune Louis XIV fit le reste. Lorsque l'homme qui venait de servir six ans contre son pays, mais à qui était due l'aînée des victoires françaises, reparut au Louvre, tout se passa très convenablement. Cette lutte de 24 ans finissait par un mariage : Louis XIV épousait l'infante Marie-Thérèse.

Arrêtons-nous au lendemain de ce traité, et jetons un coup d'œil sur l'état de cette Europe qui, principalement sous l'action de la France, s'était si radicalement transformée depuis 150 ans.

Et d'abord, la situation de l'Europe dans le monde s'était fortifiée — et la France devait bénéficier aussi de ce grand fait. Les Turcs, depuis Lépante (1571), avaient décliné lentement. Juste à ce moment, les Köprigli les galvanisaient pour quelque temps : en 1683, Vienne verra encore une armée ottomane sous ses murs, mais l'Europe n'en sera pas ébranlée. — D'un autre côté, la puissance maritime des États européens s'était développée prodigieusement, sauf peut-être en pays jaune : et la France, sous Richelieu, avait commencé à prendre part à cette expansion (Canada, Madagascar).

Mais c'est à l'intérieur surtout que la transformation est visible. La papauté a définitivement cessé de compter parmi ses fidèles tous les États civilisés. Ses représentants au XVIIe siècle sont d'ailleurs, en général, des médiocres, comme cet Innocent X à qui Velasquez a rendu le mauvais service d'immortaliser ses traits. A la place de l'unité, on a mis l'*équilibre*. Mais l'équilibre est plus instable que l'unité n'était précaire. Au moment où nous sommes, au sortir d'une telle lutte, il y a des vaincus qui achèvent de descendre, des vainqueurs qui continuent de monter. Passons en revue le passé, le présent, l'avenir.

Le passé, c'est la maison d'Autriche, qui a associé son destin à celui de l'unité catholique, et succombe avec elle. La branche espagnole fait encore belle figure. La Cata-

Digitized by Google

logne est rentrée dans le devoir, si le Portugal est en train d'échapper. L'Espagne n'aura plus que l'Amérique : l'Inde suit le Portugal. Mais le Roi Catholique conserve Naples et Milan. Il conserve la Franche-Comté et la Flandre. Si les forces, les richesses, la population de l'Espagne, ne décroissaient pas, on ne la croirait pas touchée à fond.

La branche autrichienne a toujours Vienne, la Bohême, la moitié de la Hongrie (les Turcs sont encore à Buda-Pesth) ; surtout, la couronne impériale lui reste. Mais l'autorité de cette couronne devient complètement illusoire, puisque les princes de l'Empire ont maintenant le droit reconnu de traiter avec l'étranger. En 1658, beaucoup d'entre eux ont noué la « ligue du Rhin » avec le roi de France. Et c'est dans la maison de Bourbon qu'ils cherchent à marier leurs filles.

Le présent, c'est d'abord la France. C'est elle qui a triomphé de la puissance des Habsbourg, et créé, au cours de cette lutte, son armée et sa marine. A l'intérieur, un seul point délicat : les protestants. Mais ils n'ont pas remué pendant la Fronde. Il ne dépend que du roi de ne pas laisser perdre cette partie des forces nationales.

La France a élevé avec elle ses alliés ; d'abord la Suède. Celle-ci est apparue comme sauveur du protestantisme avec Gustave-Adolphe, puis avec le chancelier Oxenstiern. Le règne fantaisiste de Christine a failli faire péricliter la monarchie, mais Charles X remet la Suède en bonne situation. Il triomphe de ses voisins coalisés, Danemark, Pologne, Moscovie, et, aux traités de Copenhague, d'Oliva (1660), de Kardis, fait de la Baltique « un lac suédois ». La Moscovie, d'ailleurs, est encore toute tournée vers l'Orient, vers les Tartares, jadis ses maîtres, qu'elle refoule maintenant jusqu'aux frontières de Chine.

Une autre puissance est sortie singulièrement glorieuse de la crise : la Hollande. Elle a fondé sa puissance maritime sur les ruines de l'empire portugais-espagnol : elle a presque accaparé le commerce de commission. Aussi les Hollandais ont-ils été les premiers à s'alarmer des progrès de la France.

Digitized by Google

L'avenir, c'est l'Angleterre. Mais elle vient de traverser une terrible crise politico-religieuse (révolution de 1648). Après la dictature de Cromwell, elle rappelle Charles II (1660). Il faudra encore bien du temps avant qu'elle trouve l'assiette intérieure qu'elle cherche. Et, sur mer, elle est tout entière absorbée par sa lutte contre la Hollande, que les Français ne peuvent voir qu'avec satisfaction. On ne peut donc encore prévoir son immense avenir.

On le voit, tout semble se disposer, à ce moment, pour la plus grande commodité de la France. Elle peut se développer presque librement à l'Est, ou, si elle le préfère, se donner à la mer. L'homme qui va disposer d'elle disposera en même temps du sort de l'Europe, et déjà, par conséquent, du monde.

III

Mazarin (1602-1661).

Dans cette œuvre, il est entendu que la part de Richelieu est prépondérante. Mais, en comparant ce qui s'est passé après le 14 mai 1610 et après le 14 mai 1643, on appréciera l'action personnelle de Mazarin. La Rochefoucauld (1613-1680), qui a si bien tiré partide cette merveilleuse école qu'ont été les scènes de la Fronde pour les psychologues du grand siècle, a dit du second cardinal « qu'il avait plus de hardiesse dans le cœur que dans l'esprit, au contraire de Richelieu, qui avait l'esprit hardi et le cœur timide ». Richelieu s'était voué tout entier à une idée : briser l'étreinte de la maison d'Autriche. C'est pour cela qu'il avait écrasé toutes les résistances au dedans, lancé la France dans un duel sans merci au dehors. Il n'est pas sûr qu'il ait voulu réellement la monarchie absolue ni la prépondérance mondiale. Mazarin, avec ses dehors hésitants, les « petites vues qu'il apportait même dans ses plus grands projets », a certainement visé plus haut

Digitized by Google

que lui. Au dedans, il a inauguré le despotisme administratif, commencé à organiser, avec son protégé Colbert, l'absolutisme économique. Au dehors, quand il faisait décider le mariage avec Marie-Thérèse, il songeait sans aucun doute à l'héritage espagnol, à la « monarchie universelle »... Quand il mourut (9 mars 1661), il avait ouvert à Louis XIV les voies dangereuses.

Mais il est juste de considérer avant tout, en le quittant, le présent splendide. Personne alors n'avait le droit de protester quand il disait que, « si sa langue n'était française, son cœur l'était ». Il en donna, à la veille de sa mort, une dernière preuve. Probablement, il n'eût tenu qu'à lui de couronner son extraordinaire fortune en faisant de sa nièce, Marie Mancini, une reine de France : Louis XIV avait 20 ans, il était roi, et il aimait. Cette fois-là, le chef de famille si attentif, si impérieux, qui avait « placé » si avantageusement ses parents même éloignés, se tut en Mazarin devant le chef d'État ; il fit épouser au jeune roi l'héritière d'Espagne. Il ne voulut pas laisser compromettre par une fantaisie l'avenir de la puissance à laquelle il avait attaché tout son amour-propre de virtuose politique.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

FORMATION DE LA CIVILISATION NATIONALE (1592-1661) [1]

I. Religion. — Le paganisme du XVIe siècle. — Mouvement protestant. — Mouvement catholique, les jésuites, etc. — Port-Royal, la question de la grâce, condamnation de Jansénius et d'Arnauld, les *Provinciales* (1656), le formulaire (1660).
II. Philosophie. — Philosophie dérivée de l'antiquité, Gassendi. — Le *Discours de la Méthode* (1637). — Les *Pensées* de Pascal (1662).
III. Littérature, art et science. — La langue et les influences étrangères. — Malherbe. — Le théâtre. — La prose classique, Académie française (1635-1637). — Commencement de l'influence au dehors.

Nous avons tenu à mener jusqu'à son terme le mouvement politique qui a porté la France au premier rang des États européens. Il faut maintenant marquer l'action exercée par la grande crise intellectuelle et morale du XVIe siècle sur l'âme française. Il faut montrer comment celle-ci y a réagi dans son sens propre et vraiment national. Il faut dire enfin où elle en était au moment où la supériorité politique de la France allait imposer au dehors la forme particulière qu'elle avait su donner à la civilisation générale.

I

Religion.

Au milieu du XVIe siècle, l'esprit français était sous l'influence récente et déjà puissante de l'antiquité, retrouvée à

1. Hallays, *Le pèlerinage de Port-Royal*. — Brunetière, *Histoire de la littérature franç.* — N. Aymès, *La France de Louis XIII*.

Digitized by Google

travers les Italiens. Cette découverte de l'antiquité n'avait pas été sans un retour accentué au naturalisme païen : l'idée est sensible chez la plupart des grands auteurs du XVIIe siècle, si divers que soient leurs tempéraments. L'état d'esprit de la Renaissance, peut-être parce qu'il avait été retardé en France, s'est trouvé de suite réduit à une petite minorité ; mais cette minorité comprenait encore, au XVIe siècle, un homme comme Malherbe, auquel il fallut, à son lit de mort, rappeler la nécessité d'une confession qu'il avait complètement oubliée. Qu'on se rappelle les dates où écrivent les principaux écrivains de la Renaissance, Rabelais, Ronsard, Montaigne, Malherbe (1548, 1572, 1588, 1628), on verra que les grandes passions sont alors ailleurs.

Le mouvement protestant avait été dans une large mesure une réaction contre le paganisme, et les invectives de Rabelais contre « les démoniacles Calvins » indiquent que les hommes de la Renaissance, si peu « papelars » qu'ils fussent, le sentaient fort bien. La Réforme fut d'abord un élan vraiment national en France : nous avons vu que le livre de Calvin qui l'inaugure (*Institution chrétienne*, 1535-1541) avait marqué aussi une date dans notre histoire littéraire. Dans la petite noblesse, la religion nouvelle avait trouvé maint représentant éloquent. Nous avons déjà rencontré le poète d'Aubigné (*Tragiques*, 1594), qui a trouvé, pour peindre les violences catholiques, des accents aussi frémissants que Ronsard pour peindre les excès des huguenots :

> Ce qu'ils n'ont eu horreur de faire,
> On a horreur de le faire voir...

Un autre poète qui a eu son heure de réputation, du Bartas, n'est guère connu aujourd'hui que par l'admiration de Gœthe, qui nous paraît si bizarre. Ce protestant (tué en 1590) avait eu l'idée de mettre en vers la cosmogonie de l'Ancien Testament (1579). Il était malheureusement doublé d'un Gascon verbeux, qui a appliqué au sujet austère de la création du monde des procédés dignes de Cyrano de Bergerac :

Digitized by Google

Ce premier monde était une forme sans forme,
Une pile confuse, un mélange difforme
D'abîmes sur abîmes, un corps mal composé,
Un chaos de chaos, un tas mal entassé,
Où tous les éléments se logeaient pêle-mêle,
Où le liquide avait avec le sec querelle.
. . . . . .
Bref, durant cette guerre,
La terre était au ciel et le ciel sur la terre.
La terre, l'air, le feu se tenaient dans la mer,
La mer, le feu, la terre étaient logés dans l'air,
L'air, la mer et le feu dans la terre, et la terre
Chez l'air, le feu, la mer...

Le sujet de Milton n'était décidément pas un sujet français.

Après le premier mouvement, la réaction catholique était venue, et à la fin du XVIe siècle elle était en somme victorieuse. La France ne pouvait oublier qu'elle avait été le principal foyer de la théologie catholique au moyen âge : elle avait la Sorbonne, les plus éloquents des prédicateurs dominicains, etc. En revanche, l'ordre espagnol des jésuites se heurta à une forte opposition, surtout dans les milieux parlementaires. Peu à peu, cependant, ils s'implantèrent. Un des leurs, Canisius, avait donné en Bavière (1583) le catéchisme qui fut adopté et est encore enseigné dans toutes les paroisses. A dater de leur rentrée en 1603, ils s'emparèrent de l'éducation des hautes classes. Leurs collèges se multiplièrent, et Henri IV se refusa à défendre contre leur concurrence les établissements d'Université : « On leur est ennemi parce qu'ils enseignent mieux et ont plus de disciples que les autres, » déclarait-il, et il confia à des jésuites son établissement de la Flèche, créé pour les fils de soldats.

Les jésuites tendirent à accaparer aussi la direction des consciences, au prix de concessions dont la morale ne laissa pas de souffrir. On avait reproché au catholicisme, au XVIe siècle, sa tendance à restreindre la réalisation de l'idéal chrétien à une élite sacerdotale fortement hiérarchisée, en laissant le laïque qui s'en écartait acheter son pardon par sa soumission au sacerdoce, par des pratiques comme la con-

Digitized by Google

fession, etc. Les casuistes jésuites rendaient la soumission un peu trop facile aux spadassins, aux traitants et aux entremetteuses, et Pascal va le leur reprocher avec l'éclat que l'on sait.

Les progrès des jésuites sont le trait le plus marqué de l'actif travail de propagande fait par la vieille Église au début du XVIIe siècle : les sanctuaires construits après les guerres religieuses l'ont été dans le *style jésuite* (église de la Sorbonne, sous Richelieu). Mais il s'en faut que les Pères aient été les seuls ouvriers de cette propagande, dont nous avons retrouvé les traces dans l'ordre politique. Il nous est impossible d'énumérer le multiple et fécond travail dont les séminaires, récemment créés (Bourdoise, 1620), et les diverses maisons religieuses ont été le siège avant et pendant le ministère de Richelieu : mais on ne peut se dispenser de citer le nom de celui que les contemporains appelèrent le Père Vincent de la Mission, et la postérité saint Vincent de Paul (1576-1660).

Au reste, on retrouve, non pas tout ce qu'il y a de sérieux, mais tout ce qu'il y a de particulièrement national dans ce mouvement de restauration religieuse, en parlant de Port-Royal : et c'est pourquoi nous ne craindrons pas de nous arrêter à cette histoire.

Port-Royal-des-Champs, monastère situé dans une vallée voisine de Paris, avait été fondé en 1204. Au début du XVIIe siècle, il était fortement atteint par le relâchement qui se manifestait dans les anciennes maisons religieuses. En 1602, on lui avait donné une abbesse de seize ans, Marie-Angélique Arnauld. Elle était fille d'un magistrat dont le père, magistrat lui-même, avait abjuré le calvinisme. Elle était sœur d'un docteur en théologie, qui fut le grand Arnauld. Enfin, elle était amie de saint François de Sales, auteur de l'*Introduction à la vie dévote*, et de Mme de Chantal, qui avait exercé tant d'influence sur l'âme de cet illustre évêque. A partir de 1608, elle entreprit la réforme de la maison qui lui était confiée, avec un tel succès qu'on l'appela pour réfor-

Digitized by Google

mer également la maison mère, Port-Royal de Paris, et l'abbaye de Maubuisson.

L'institut versa bientôt dans le mysticisme : un petit écrit sur le Saint-Sacrement provoqua la censure de la Sorbonne (vers 1625). « Les docteurs, jugeant à la rigueur certaines expressions abstraites et relevées, *telles que sont à peu près celles des mystiques*, le condamnèrent », avoue Racine (*Abrégé de l'histoire de Port-Royal*). Cette affaire fit faire à Port-Royal une connaissance dangereuse, celle de Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qui avait défendu le livre. Les religieuses apprécièrent fort ses mérites de directeur de conscience ; mais le P. Joseph et Richelieu apprécièrent moins ses opinions théologiques et son caractère indépendant : Saint-Cyran fut mis à Vincennes en 1638. Jean de Verth, officier bavarois alors prisonnier en France, y fit sa connaissance, et, invité ensuite à une fête donnée par le cardinal et par les évêques de son entourage, déclara que ce qui l'avait le plus surpris en France, « c'était de voir les saints en prison et les évêques à la comédie ». Saint-Cyran était en effet un homme européen : il fit faire à Port-Royal une connaissance encore plus dangereuse que la sienne, celle de Jansénius, évêque d'Ypres.

La querelle qui allait s'engager portait sur l'éternelle question de la grâce : l'homme a-t-il besoin de la grâce, don insondable de Dieu, pour faire son salut, ou peut-il le faire par son seul mérite ? Telle était la question qui avait divisé l'Église dès le temps de saint Augustin. L'Église, au moyen âge, s'était arrêtée à une opinion qui, venant de ce docteur, proclamait au fond la grâce nécessaire. Mais, Luther et surtout Calvin ayant été jusqu'au bout dans cette voie, les jésuites avaient été amenés à exagérer en sens contraire. La Sorbonne et les dominicains, gardiens de la tradition de saint Thomas, s'étaient, à diverses reprises, prononcés contre eux, lorsque la nécessité de la grâce fut fortement accentuée dans deux ouvrages écrits presque simultanément : celui de Jansénius, l'évêque d'Ypres, intitulé *Augustinus*, et celui d'Arnauld, la *Fréquente Communion* (1638). Seule-

Digitized by Google

ment, Arnauld se bornait à protester contre les absolutions données trop facilement aux pécheurs, alors que l'ouvrage de Jansénius contenait des propositions qu'on pouvait traduire ainsi :

« Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes, lors même qu'ils veulent et qu'ils s'efforcent selon les forces qu'ils ont dans l'état où ils se trouvent, si la grâce qui les doit rendre possibles leur manque... », etc.

Les jésuites étaient depuis longtemps animés contre Port-Royal. Ils se souvenaient que le premier Arnauld, au XVIe siècle, avait requis contre eux au Parlement. Puis, Port-Royal était devenu le refuge d'une pléiade d'hommes comme Arnauld, son frère Arnauld d'Andilly, Nicole, etc., dont les ouvrages menaçaient leur autorité d'éducateurs [1]. Ils ne purent faire censurer la *Fréquente Communion*, mais un ancien membre de la Société, Cornet, devenu syndic de la Sorbonne, fit condamner par elle la proposition que j'ai reproduite et quatre autres (1650). Cet arrêt fut confirmé par le Pape le 31 mai 1653.

Arnauld fut amené peu après à écrire une lettre où il disait :

« qu'ayant lu exactement le livre de cet évêque [Jansénius], il n'y avait point trouvé les cinq propositions, étant prêt d'ailleurs à les condamner partout où elles seraient, et dans le livre même de Jansénius, si elles s'y trouvaient. L'autre [proposition contenue dans la lettre], qui regardait le dogme, était une proposition composée des propres termes de saint Chrysostome et de saint Augustin, et portait que les Pères nous montrent en la personne de saint Pierre un juste à qui la grâce, sans laquelle on ne peut rien, avait manqué. » (Racine, *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, éd. Gazier, p. 74-5.)

Arnauld fut censuré par la Sorbonne en février 1656.

Mais, depuis quelque temps, Port-Royal était entré en

1. Le trait le plus intéressant de la pédagogie de Port-Royal était la place maintenue au grec, alors que les professeurs jésuites cédaient au courant qui portait vers l'étude exclusive de l'antiquité latine.

Digitized by Google

contact avec la famille Pascal : Mlle Pascal, Mlle Périer sa nièce, s'y étaient retirées. Le frère de l'une, l'oncle de l'autre était Blaise Pascal, déjà connu comme mathématicien. Il publia aussitôt, pour défendre Arnauld, une série de *Lettres à un provincial* [1], anonymes, dont les trois premières (23 janvier, 29 janvier, 9 février 1656) eurent un retentissement universel.

Dans la première, Pascal racontait qu'il avait été demander à un théologien de la Sorbonne, dominicain, en quoi Arnauld était hérétique : « C'est, me répondit-il, en ce qu'il ne reconnaît pas que les justes aient le pouvoir d'accomplir les commandements de Dieu en la manière que nous l'entendons. » Les dominicains étaient embarrassés, ayant défendu naguère contre les jésuites la doctrine de saint Augustin, bien voisine au fond de celle qu'on reprochait à Jansénius : ils s'en étaient tirés en déclarant que le juste avait le *pouvoir prochain* de faire son salut, mais qu'il lui fallait encore la grâce : « Je chargeai ma mémoire de ce terme, continuait Pascal, car mon intelligence n'y avait aucune part. » Et il va chez un jésuite : « S'il appelle ce pouvoir prochain, déclare celui-ci, il sera thomiste [dominicain], et partant catholique ; sinon, il sera janséniste, et partant hérétique. »

Dans la seconde lettre, Pascal tirait encore meilleur parti de l'embarras des dominicains, qui au fond étaient jansénistes, mais avaient accordé aux jésuites que le juste avait une *grâce suffisante* — distincte cependant de la *grâce efficace* : « Eh bien, mon Père, faisait dire Pascal au dominicain, ce n'est pas assez que les hommes aient un *pouvoir prochain*, par lequel pourtant ils n'agissent en effet jamais ; il faut qu'ils aient encore une *grâce suffisante*, avec laquelle ils agissent aussi peu. » Et Pascal concluait par une menace aux dominicains : prenez garde d'être remplacés dans la défense de la doctrine orthodoxe par les jansénistes !

1. On sait que le *provincial* est un membre de la hiérarchie dans la Société de Jésus.

Digitized by Google

Enfin, dans la troisième lettre, intervenait un « neutre », qui avait fini par s'apercevoir qu'au fond la doctrine représentée par Arnauld était la doctrine traditionnelle, jadis soutenue par la Sorbonne. Mais, disait-il en parlant des jésuites, « il leur est bien plus aisé de trouver des moines que des raisons ». Et, parlant du public qu'il était censé représenter : « Ils croient assez que ceux qui ne sont pas dupes considèrent pour le moins autant le jugement de 70 docteurs qui n'avaient rien à gagner en défendant M. Arnauld, que celui d'une centaine d'autres qui n'avaient rien à perdre en le condamnant. »

Les trois premières *Provinciales* n'étaient que la préface d'une série d'autres (18 en tout), dans lesquelles Pascal passa à l'offensive contre les casuistes jésuites, Molina, Escobar, etc. Ceux-ci étaient tombés dans les exagérations qui caractérisent les casuistes, qu'ils soient stoïciens, puritains ou jésuites (voir l'introduction de l'édition Molinier). Ils examinaient, par exemple, le cas de l'homme qui tue un voleur, et soutenaient, au fond, cette doctrine, que la colère qui s'emporte jusqu'au meurtre est plus légitime contre le voleur qui nous a ruinés que contre celui qui nous a dérobé un objet minime. Rien de plus sensé, sinon de plus chrétien, mais les casuistes s'étaient demandé à partir de quelle somme le meurtre est excusable : Molina, « la gloire de la Société », disait 6 ou 7 ducats ; mais Escobar, jésuite de Valladolid, et contemporain, descendait jusqu'à 1 écu. On voit le parti qu'un homme comme Pascal pouvait tirer de ces puérilités. Au reste, les citations étaient bien choisies, car le pape Alexandre VII, éclairé, fut forcé de condamner solennellement les casuistes.

Mais les jésuites se vengèrent en faisant dresser un *formulaire* dans lequel le Pape condamnait les cinq propositions *comme étant dans Jansénius*, et l'assemblée du clergé de France de 1660 rendit le formulaire obligatoire non seulement pour les religieux, mais même pour « les régents et les maîtres d'école, chose jusqu'alors inouïe dans l'Église catholique, et qui n'avait été pratiquée que par les protes-

Digitized by Google

tants d'Allemagne ». (Racine, *l. c.*, p. 117.) Or, Arnauld et les jansénistes étaient prêts à désavouer les propositions, mais refusaient de reconnaître qu'elles fussent dans Jansénius. L'affaire était dangereuse pour eux, à cause des bonnes relations qu'ils se trouvaient avoir avec Retz, le trop célèbre coadjuteur, puis archevêque de Paris, et avec d'autres héros ou héroïnes de la Fronde. A partir de l'avènement de Louis XIV (1661), les vexations se succédèrent contre les religieuses de Port-Royal, « pures comme des anges, mais orgueilleuses comme des démons. »

Malgré le grand nombre d'hommes remarquables par l'intelligence ou le caractère dont le nom était associé à celui de Port-Royal, la majorité de l'opinion catholique en France, quelque jalouse qu'elle fût de son indépendance vis-à-vis du Pape, a ratifié au XVIIe siècle le mot injuste dit sur les jansénistes — injuste seulement par grossière exagération : « Un protestantisme sans courage, et un catholicisme sans soumission. » Mais on voit par cette histoire quelle forme profondément religieuse ont revêtue encore au XVIIe siècle les grands débats philosophiques et moraux qui ont agité l'esprit et le cœur de l'élite de la nation.

II

Philosophie.

On voit plus nettement encore la place que continuait à tenir la religion, si, du domaine de la théologie, on passe à celui de la philosophie. Le moyen âge ne connaissait sous ce nom qu'une gymnastique intellectuelle, d'ailleurs empruntée à Aristote. Même au temps de la Renaissance, la pensée philosophique ne s'est montrée que sous la forme d'exégèse de penseurs anciens, surtout de Platon. Combien d'ailleurs on pouvait aller loin sous ce masque (quand on évitait les fautes qui perdirent Vanini en 1619), l'exemple de Gassendi le montre.

Digitized by Google

L'abbé Pierre Gassend dit Gassendi était né près de Digne en 1592, et fut ordonné prêtre en 1617. Professeur de philosophie à Aix, il quitta la ville quand les jésuites y établirent leur collège en 1622. En 1645, il professa les mathématiques au Collège de France, et mourut en 1655. Il s'était posé dès 1624 en adversaire des méthodes d'Aristote, mais, parmi les anciens, au lieu de suivre Platon, il alla droit à Épicure. Il commenta avec amour la morale du plaisir, comprise à la manière élevée du philosophe grec, — et il est visible, par son *Syntagma philosophicum* (posthume, 1658), qu'il y adhère pleinement, avec quelques réserves : il ajuste l'épicurisme, dit-il, « au niveau du christianisme aussi bien que de la raison ». L'adaptation au christianisme ne laisse pas d'être laborieuse : l'adaptation à la raison (c'est-à-dire aux progrès des sciences physiques) est beaucoup plus aisée.

Un autre Français, Descartes, a le premier conçu un système de philosophie original, — car les réflexions de Bacon ne méritent guère ce titre. Né en 1595, c'est en 1637 seulement que Descartes a publié son *Discours de la Méthode*. Il contient six parties, comprenant quelques pages seulement chacune.

« Le bon sens, commence Descartes, est la chose du monde la mieux partagée, car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils n'en ont. »

Descartes va donc simplement nous exposer l'histoire de son « bon sens » personnel. Nourri aux lettres « en l'une des plus célèbres écoles de l'Europe » (au collège de la Flèche, 1604-1612), il a vu que les sciences, telles qu'on les conçoit alors, ne satisfont point sa curiosité la plus essentielle. Il a donc voyagé, et « le grand livre du monde » ne lui a pas non plus appris ce qu'il voulait savoir. Il est alors rentré en lui-même. Et, dans la seconde partie, il nous expose comment il a refait son éducation, d'après quatre principes :

« Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle »;

Digitized by Google

Le second consiste à analyser jusqu'au bout les difficultés qu'il rencontre ;

Le troisième, à procéder toujours du simple au complexe ;

Le quatrième, à faire des revues complètes.

Mais d'abord (3e partie) il faut un abri provisoire pour l'esprit ; donc :

1° « Obéir aux coutumes, retenant constamment la religion en laquelle Dieu m'a fait la grâce d'être instruit dès mon enfance... » ;

2° Être constant dans la voie choisie ;

3° Se vaincre plutôt que de vaincre les obstacles, « n'étant maîtres que de nos pensées » ;

4° Cultiver avant tout sa raison.

Alors a commencé l'examen général (4e partie), jusqu'au moment où un seul fait apparaît certain : *Je pense, donc je suis.* Puis : « je doute et j'ai l'idée de la vérité ; donc cette idée ne peut venir que de Dieu ». Bref, Dieu et l'âme sont plus certains que ce qu'apprennent les sens. Maintenant (5e partie) on peut essayer de soumettre aux lois de cet esprit, reconnu réel et en un sens infaillible, toute la Nature — jusqu'à l'âme humaine exclusivement, qui a été reconnue absolument distincte de la matière (dans la matière, Descartes comprend les bêtes). Et en terminant (6e partie), Descartes annonce suivant quel plan se poursuivront ses recherches scientifiques.

Le livre eut un succès immédiat et énorme. On y trouvait évidemment trois besoins satisfaits :

1° Il donnait un fondement philosophique à la foi, la faisant ainsi rentrer dans un système complet de pensée ;

2° En même temps, par la séparation absolue établie entre Dieu et l'âme d'une part, la matière de l'autre, il posait entre les vérités révélées et les vérités scientifiques une « cloison étanche » d'apparence inébranlable ;

3° Enfin, il ouvrait aux recherches sur la matière une perspective sinon illimitée, au moins très large.

Il y eut, à la vérité, des protestations. Des croyants trouvèrent un peu bien impertinent qu'on fît une place à la

Digitized by Google

religion dans un système fondé sur le seul raisonnement. Quand Pascal monrut en 1662, il avait ébauché un grand ouvrage sur le christianisme (ce qu'on a publié sous le nom de *Pensées*) ; or, l'irritation contre Descartes y perce à chaque instant : art. VII, 2 *bis*, « sur l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse », — art. XXIV, 5 : « voilà ce que c'est que la foi ; Dieu sensible au cœur, non à la raison », — art. XXIV, 100 : « écrire contre ceux qui approfondissent trop les sciences : Descartes », etc. Un peu plus tard, La Fontaine le poète des animaux, protestait — sans s'en douter — au nom de l'unité de la nature vivante (l. X, fable 1).

Mais, dans l'ensemble, le XVIIe siècle a trouvé dans le cartésianisme le système d'ensemble qui satisfaisait à la fois son besoin de croyance, encore profond, et son besoin de recherche scientifique, déjà intense.

III

Littérature, art et science.

Cependant, l'esprit français, si actif dans cette période, trouvait enfin l'instrument de vulgarisation qui allait décupler sa puissance : la langue. Les œuvres du XVIe siècle exigent encore, par moments, des lexiques pour être comprises. Les influences du dehors s'y exercent d'ailleurs si librement que la langue en est parfois défigurée. Influence de l'antiquité d'abord, chez Rabelais, chez Ronsard. Influence de l'Italie dans tous les genres venus de ce pays, sonnet, comédie, etc. Influence de l'Espagne enfin, prépondérante au début du XVIIe siècle. Dans la langue des premiers « salons » qu'ait connus Paris (ceux des *Précieuses*, vers 1630), les scories italiennes et espagnoles abondaient.

> Enfin Malherbe vint, qui, le premier en France,
> Fit sentir dans les vers une juste cadence...

Digitized by Google

Les stances citées plus haut permettront d'apprécier le chemin parcouru depuis du Bartas. Et le temps fut donné à Malherbe d'exercer une influence durable sur la langue poétique (1590-1628) :

> Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore
> Non loin de mon berceau commencèrent leur cours.
> Je les possédai jeune, et les possède encore
> Sur la fin de mes jours.

Peu après, parut la première de nos grandes tragédies, *le Cid*, de Pierre Corneille (1636). Une série d'autres du même auteur, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, se succédèrent avant 1648. La comédie attend un peu plus longtemps pour être élevée au rang de grand genre littéraire : l'auteur de « farces » perce encore chez Molière (*Médecin malgré lui*, etc.) ; mais *Amphitryon* (1668) prouve avec quelle maîtrise il savait, quoi qu'on en ait dit, manier le vers français.

La prose a été fixée un peu plus tard. Le *Discours de la Méthode* est encore pensé en latin, et cela se sent. Le premier chef-d'œuvre de notre prose classique, ce sont les *Provinciales* (1656) ; c'est pour cela que nous y avons tant insisté. La période française est trouvée, logique, claire, impérieuse — avec, déjà, quelques-unes de ses susceptibilités gênantes, comme la crainte anxieuse des répétitions[1]. Dans quelques années, une femme d'intelligence très moyenne pourtant, Mme de Sévigné, la maniera magistralement.

Richelieu a compris l'importance du fait qui se passait sous ses yeux. Il a réuni quelques hommes de lettres pour les charger de fixer ce qui pouvait s'écrire — et le contraire. L'*Académie française* était créée (1635-1637). Dès 1656, l'autorité de ce corps est reconnue comme un fait (cf. Pascal, à la fin de la 1re *Provinciale*). Sa fortune unique annonce que, dans aucune société, le fait de « bien écrire » ne jouera un rôle aussi grand que dans la société française.

1. Cf. dans la 2e lettre les deux phrases consécutives dont l'une commence par *le malade*, l'autre par *le blessé* (p. 25 de l'édit. Havet, en bas).

Digitized by Google

L'art et la science sont certainement moins brillants. Au commencement du XVIIe siècle, l'Espagne et la Belgique ont les grands peintres, Velasquez, Rembrandt, — Rubens, à qui Marie de Médicis confie la décoration du Luxembourg. L'Italie et l'Angleterre ont les grands savants, Galilée, Harvey.

Cependant, au XVIe siècle, les bords de la Loire avaient vu s'élever une pléiade de chefs-d'œuvre d'architecture dus, comme le palais de nos rois, en grande partie à des mains françaises. C'est dans l'ornementation de Fontainebleau qu'on observe le mieux le passage de la période d'imitation et d'italianisme à la période vraiment nationale. Au commencement du siècle suivant, les environs de la capitale sont parés à leur tour (château de Dampierre, de Vaux-le-Vicomte, enfin Versailles). Dans les arts du dessin, un grand artiste original, le Lorrain Callot, dont les gravures illustrent, de manière si dramatique, les tristes côtés de la guerre de Trente Ans, Claude Gelée, autre Lorrain, et bon élève des Italiens, enfin Ph. de Champaigne, dont un portrait fameux a associé le nom à celui de Richelieu. Poussin appartient aussi à cette période (1593-1665), et cependant nul ne songerait, devant ses tableaux, à le détacher du siècle de Louis XIV proprement dit, et à ne pas le mettre à côté de Bossuet.

Au point de vue scientifique, la France se distingue déjà dans les mathématiques : Viète (vers 1600) a développé l'algèbre, Fermat (vers 1630) l'arithmétique. Descartes se place ici au premier rang par un chef-d'œuvre de trente pages, le *Traité de Géométrie* (analytique), qui lui-même renferme une merveille : la règle des signes, un des efforts les plus élégants et les plus vigoureux de la pensée mathématique [1]. Pascal a appliqué avec éclat le calcul à la physique. Mais la médecine française méritera trop souvent les sarcasmes de Molière. Et la chimie n'est pas encore soupçonnée à la fin du siècle.

1. *La Géom. de Descartes*, édit. 1886, p. 57.

Digitized by Google

Louis XIV sera bien souvent forcé d'appeler des étrangers autour de lui. Son grand musicien sera un Italien, Lulli. Dans son *Académie des Sciences* naissante (1666) entreront un Hollandais, Huyghens, un Italien, Cassini. Jamais la France ne sera par l'art ni même par la science ce qu'elle a été par sa littérature.

Mais on voit comment sa civilisation, vers 1661, s'est affranchie, se complète, et, dans l'ensemble, se suffit à elle-même. Et déjà, le prestige politique aidant, elle commence à s'imposer au dehors. Voici ce que dit Macaulay, à propos de l'Angleterre de Charles II (1660-1685) :

« La France possédait à cette époque la supériorité dans tous les genres : sa gloire militaire était à l'apogée... le fier Castillan avait dû reconnaître sa prééminence... Son autorité était souveraine en matière de bon goût et de modes, depuis le duel jusqu'au menuet ; elle décidait de la coupe de l'habit d'un gentilhomme, de la longueur de sa perruque, de la hauteur de ses talons, de la largeur des galons de son chapeau. En littérature, elle faisait la loi au monde entier, et la renommée de ses écrivains emplissait l'Europe... La gloire littéraire de l'Italie et de l'Espagne n'était plus, celle de l'Allemagne n'était pas encore : aussi le génie des hommes éminents qui faisaient l'ornement de Paris brillait-il avec une splendeur qu'augmentait encore le contraste. La France avait de fait, à cette époque, un empire sur le monde que la république romaine elle-même n'atteignit jamais ; car lorsque Rome dominait par sa politique, la Grèce était sa maîtresse dans les arts et les lettres. *La France au contraire exerçait à la fois sur les pays voisins, et la supériorité que Rome avait sur la Grèce, et celle que la Grèce avait sur Rome.* La langue française devenait donc rapidement la langue universelle, la langue des sociétés élégantes et de la diplomatie. Dans certaines cours, les princes et la noblesse parlaient le français plus correctement et plus élégamment que leur propre langue. »

Notons que ces réflexions, un peu prolixes, de Macaulay, seraient prématurées si on les appliquait à la date de 1661, et le sont même, appliquées à la date de 1685 : l'influence française a été particulièrement grande en Angleterre sous Charles II, et ce, pour des raisons spéciales. Elle n'était pas

Digitized by Google

encore si sensible que le dit l'historien anglais dans les autres pays. C'est le long règne de Louis XIV qui va établir pour un siècle au moins la prépondérance française en Europe.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE III

LOUIS XIV (1661-1715)

CHAPITRE PREMIER

LE ROI LOUIS XIV (1661-1672)

Importance exceptionnelle de la personnalité de Louis XIV.
I. L'entrée en scène du grand Roi. — Louis XIV en 1661, ses premières démarches. — Au dedans, le roi et ses ministres, chute de Fouquet (1661-4), les Grands Jours d'Auvergne (1665-6). — Au dehors, les Turcs, le Pape, l'Espagnol et l'Anglais ; la succession d'Espagne, guerre de dévolution (1667-8).
II. Colbert et Louvois. — Colbert, finances, agriculture, industrie, commerce, marine de guerre ; Colbert et le travail national. — Louvois, transformation de l'armée ; Vauban.
L'avenir dépend de Louis XIV et de la Hollande.

L'année 1661 est une de celles où l'historien de la France peut s'arrêter sans encourir le soupçon de rhétorique. Jusque-là, l'État français avait soutenu deux luttes pour l'existence contre l'Angleterre, puis une lutte pour l'indépendance contre la maison d'Autriche : on pourrait dire que son histoire avait été presque constamment passive. Mais les dernières générations d'hommes d'État avaient manœuvré de telle sorte que la France restait, non seulement la plus forte, mais presque la seule forte. Son initiative était aussi libre que peut l'être celle d'une nation qui n'est pas seule au monde. De là l'intérêt exceptionnel que présente le jeu po-

Digitized by Google

litique et militaire dans la période qui s'ouvre devant nous.

Car il était évident que cette liberté d'initiative serait mise à profit pour l'action. Et cela, non seulement parce que le roi était jeune, parce qu'une grande partie de la noblesse était remuante : les causes étaient plus générales. La France était le pays le plus peuplé de l'Europe, celui où la population était le plus dense. Rien ne prouve qu'elle fût surpeuplée par rapport aux conditions économiques générales, car bien des famines, bien des misères, pouvaient être évitées, et le seront sous Colbert, par une gestion plus intelligente et plus juste des finances publiques. Mais il est certain que le dérivatif de l'expansion extérieure était indiqué, sinon imposé. Puis, la race était encore rude, naturellement stoïque, du haut en bas, peu disposée à marchander sa souffrance ou celle des autres [1]. Elle était peu portée (pas assez peut-être) à tout subordonner à l'effort économique, à l'augmentation du bien-être matériel. En revanche, elle était particulièrement sensible aux souffrances comme aux satisfactions de l'amour-propre individuel ou collectif. Toutes circonstances dont un gouvernement, si fort qu'il fût, était obligé de tenir compte pour la direction à imprimer à l'activité générale.

Fort, le gouvernement l'était. Nous avons vu la nation, au cours des luttes passées, se serrer de plus en plus autour du pouvoir central. La dernière tentative de résistance

1. Les anecdotes abondent qui prouvent combien cette endurance s'est conservée, même à la cour, après un demi-siècle de discipline monarchique et de vie plus civilisée : prenons-en une au hasard (1714). Le duc de Berry, petit-fils de Louis XIV, avait eu déjà de sérieux accidents de chasse, lorsqu'un jour son cheval s'abattit, et il reçut le pommeau de la selle dans l'estomac si violemment que, le soir, il vomit le sang. Il commanda aux valets de n'en rien dire, et l'affaire se découvrit par un paysan qui, deux jours plus tard, demanda des nouvelles du prince : « Il chasse le loup, lui répondit-on. — Il faut donc que les princes soient bâtis autrement que nous, dit l'homme, car je l'ai vu recevoir un coup dont seraient crevés trois paysans. » Le duc de Berry mourut quelques semaines après. — On est loin, au XVIIe siècle, de la manière larmoyante dont sera racontée plus tard l'histoire de Louis XIV, et qui commence à poindre avec Fénelon.

Digitized by Google

n'avait pas seulement échoué, elle était apparue ridicule. Et l'expérience avait été complète : les classes les plus diverses, noblesse, bourgeoisie parlementaire, démagogie urbaine, avaient semblé s'attacher à l'envi à prouver qu'il n'y avait, en France, que le Roi. Ainsi, les coups de barre qu'allait donner le jeune homme qui prenait le pouvoir, adroits ou faux, devaient avoir une importance décisive.

Il est donc essentiel, même dans le récit le plus rapide, de s'arrêter un instant sur la psychologie du roi Louis XIV.

I

L'entrée en scène du roi (1661-8).

Le roi Louis XIV était né en 1638, d'un père qui était « un gentilhomme français, maigre et svelte » (Lavisse), mais d'une mère née espagnole, et chez laquelle l'atavisme germanique était bien marqué. Arrivé au trône en 1643, il ne s'était jamais connu que roi. Il était parvenu à la majorité légale (1653) au milieu de difficultés qui avaient laissé en lui une impression profonde : « Mes sujets rebelles, dit-il dans ses *Mémoires*, lorsqu'ils ont pris les armes contre moi, m'ont donné peut-être moins d'indignation que ceux qui en même temps se tenaient auprès de ma personne et me rendaient plus de devoirs et d'assiduités que tous les autres, pendant que j'étais bien informé qu'ils me trahissaient ». Il saura dissimuler, et toujours sera étonnamment maître de lui-même.

Enfin, il avait accepté librement, jusqu'en 1661, la tutelle de son parrain Mazarin, du ministre italien qui lui avait donné une éducation toute politique et diplomatique. Il ne manquait pas de curiosité intellectuelle, mais on n'y avait fourni aucun aliment : « *non e cultivato di alcuna scienza* », dit un ambassadeur vénitien, et, pour pouvoir comprendre les documents émanés de la chancellerie pontificale, il dut

Digitized by Google

rapprendre le latin. Vigoureux, sanguin, il avait le goût de la vie militaire : sur ce point, Mazarin n'avait pas cru devoir contrarier ses aspirations. Malgré l'intérêt très vif qu'il portera toute sa vie aux choses militaires, Louis aura assez de jugement pour ne jamais se croire grand stratège, mais il saura toujours, dans l'occasion, se montrer soldat. L'impression qu'il produit à son entrée définitive sur la scène politique, à 23 ans, est grande : « *Le sobra ser re y* » (il est roi par-dessus le marché), a dit un Espagnol, et un ambassadeur de Venise : « Il semble que la nature ait eu l'intention de faire en Louis XIV un homme destiné, par ses avantages personnels, non moins que par les lois du royaume, à être le roi de cette nation. » Mot intéressant, puisqu'il a été prononcé au moment de l'avènement, avant la « gloire » officielle, et par un étranger, confidentiellement.

Le seul écueil, pour son intelligence et sa volonté, semble être alors son penchant pour les femmes. Marié en 1659 à Marie-Thérèse d'Espagne, dès 1662 il montre un goût excessif pour les filles d'honneur de la reine : Anne d'Autriche l'en reprend, et il déclare « qu'il avait fait ce qu'il avait pu pour se retenir d'offenser Dieu, et pour ne pas s'abandonner à ses passions, mais qu'elles étaient devenues plus fortes que sa raison ». Mais d'abord, nourri des romans « précieux » et familier avec la « carte du Tendre », il engagera toujours un peu de son cœur, même dans ses fantaisies les plus passagères, et se défendra ainsi contre la luxure vulgaire. Et surtout, « il dit un jour à ses ministres que, s'ils remarquaient qu'une femme acquît sur lui une influence dont les affaires eussent à souffrir, il était de leur devoir de l'en avertir, qu'il leur promettait que, dans les vingt-quatre heures, il se débarrasserait de liens préjudiciables au bien général ». Il se rappelait le rôle joué par tant de belles intrigantes sous Richelieu et Mazarin, et qui avait abouti au feu d'artifice de la Fronde : ce n'est que quand le roi « se rangera » que la femme deviendra dangereuse pour l'État.

Bref, dès son début, tout le monde le regarde, mais per-

Digitized by Google

sonne ne prévoit nettement ce qu'il donnera : on l'attend à ses premières démarches, au dedans et au dehors.

Au dedans, Louis XIV avait annoncé, le lendemain même de la mort de son parrain (10 mars 1661), qu'il entendait maintenant gouverner :

« Je vous ai convoqués, déclara-t-il à ses ministres, pour vous dire qu'il m'a plu, jusqu'à présent, de laisser diriger mes affaires par le défunt cardinal ; à l'avenir, je serai moi-même mon premier ministre. Je veux qu'aucun décret ne soit scellé que par mon ordre, et j'ordonne aux secrétaires d'État et au surintendant des finances de ne rien signer sans mon exprès commandement. »

Les trois ministres qui l'entouraient alors étaient Nicolas Fouquet aux finances, Le Tellier à la guerre, Lionne aux affaires étrangères — ce qu'on appelait le « Conseil étroit ». Le Tellier et Lionne avaient pris déjà les allures modestes de serviteurs. Mais Nicolas Fouquet était d'une autre humeur. Il y avait des années qu'il dirigeait les finances de la France, et il avait rendu de précieux services : c'est Fouquet qui établit un droit de 50 sous par tonneau sur les navires étrangers faisant le commerce en France. Mais il avait laissé s'introduire ou tout au moins développé sans vergogne les pratiques les plus périlleuses, avant tout celle de garantir les emprunts d'État en engageant les revenus publics, taille, aides, etc. Entraîné par les facilités qu'il trouvait ainsi à contracter des dettes, il en était arrivé à ne plus distinguer aucunement le crédit de l'État du sien. Si l'on voulait remettre de l'ordre dans le chaos des finances, il était certainement indispensable de sacrifier d'abord le surintendant. Mazarin, qui était trop « tenu » par lui pour rien oser, avait, avant de mourir, signalé au roi son protégé : deux mois après sa mort (mai 1661), la perte de Fouquet était résolue. La réception du roi au château de Vaux près Melun, la colère que lui inspira ce faste insolent de parvenu, le mot à la reine : « Ah ! Madame, quand ferons-nous rendre gorge à ces gens-là ? »

Digitized by Google

tout cela ne fut que comédie. Le roi, depuis quelque temps déjà, « conspirait contre son ministre » (Lavisse).

On fit vendre à Fouquet sa charge de procureur général au Parlement, qui aurait pu faire de sa chute un nouvel incident Broussel. On le saisit au moment où il sortait du conseil, à Nantes (sept. 1661). On mit la main sur son château de Belle-Isle avant que le bruit de sa disgrâce y fût parvenu. Ce complot royal, les intrigues de Colbert (l'intendant de Mazarin), qui l'avait dirigé, tout cela n'avait rien de majestueux : « La bonne foi et l'humanité ne se trouve pas grande en tout ce procédé », gémit plus tard le pauvre diable. La suite fut pire encore. Bien que jugé par commissaires, Fouquet n'avait été condamné qu'au bannissement (1664) : le roi, renversant le droit de grâce, commua la peine en emprisonnement à Pignerol. Fouquet n'a même pu être consolé par l'écho des plaidoyers éloquents de quelques amis qu'il avait reçus au temps de sa splendeur et qui l'ont défendu devant la postérité, par les lettres de Mme de Sévigné, par l'appel au roi du bon poète Jean de la Fontaine :

Et c'est être innocent que d'être malheureux.

Mais l'opinion applaudit. La noblesse n'aimait pas le maroufle enrichi, le peuple voyait en Fouquet le père des traitants (fermiers des impôts), qui eurent en effet à pâtir de sa chute. Surtout, c'était le « ministériat » qui disparaissait définitivement. Or, le premier ministre, qui depuis si longtemps gouvernait en fait, tandis que le roi gouvernait en principe, était toujours apparu aux Français comme un « tyran » : leur esprit logique voulait que le Roi fût roi. Il l'était maintenant : Colbert, qui remplaça Fouquet, eut toujours l'air, avec son sac sous le bras, d'un « petit commis de l'Épargne ». Le roi mit, au début, de l'ostentation à recevoir tout le monde auprès de lui : « Le roi a pris une nouvelle décision en vertu de laquelle il donnerait, tous les mardis, des audiences publiques, écouterait les plaintes et les supplications, et ferait justice, afin de montrer de cette façon à

Digitized by Google

tout le monde que lui seul gouvernait le royaume » (*Diarium Europæum*, gazette allemande). A si peu de distance de la Fronde, cette décision n'était pas sans mérite : un jour, un Auvergnat irascible dit à Louis « qne la race des Ravaillac n'était pas encore éteinte ».

Louis XIV voulait même prouver qu'il rendait justice de loin comme de près. Parmi toutes les provinces, la rocheuse Auvergne était celle où les mœurs du moyen âge s'étaient le mieux maintenues. En 1665-6, on y envoya des « Grands Jours », un président, seize conseillers, et un substitut du Parlement de Paris. Le vicomte de la Mothe-Canillac fut décapité, d'autres « bandits féodaux » condamnés. Il faut voir dans Fléchier (*Mémoire sur les Grands Jours de Clermont*, publiés en 1844) les détails de l'opération, les sergents de justice pénétrant dans les châteaux, les paysans enfonçant leur chapeau sur la tête et réclamant des propriétés que leurs aïeux avaient vendues trois ou quatre générations auparavant. Le président Novion arrêta cette manifestation démocratique.

Ceci pour « le théâtre », comme avait dit Louis en une autre circonstance. Cependant, le roi vaquait à des besognes plus sérieuses : c'est l'époque où il siégeait dix heures en son Conseil. Mais les effets de ce travail ne furent sensibles qu'au bout de plusieurs années.

Au dehors, l'entrée en scène de Louis XIV fut plus prestigieuse encore qu'au dedans. « Tout était tranquille en tous lieux », dit-il lui-même en parlant de l'époque de son avènement. On croyait généralement qu'après les traités de 1648, qui avaient défini en principe l'équilibre européen, après ceux de 1659 et de 1660 qui avaient fixé les « récompenses » de la France et de la Suède, rien ne pouvait troubler gravement la paix de la chrétienté. Dans ce calme de l'Europe, les moindres incidents diplomatiques devaient faire sensation : Louis XIV les machina avec art.

Le seul point noir se montrait du côté des Turcs. Une famille de vizirs intelligents et hardis, les Köprigli, avaient

Digitized by Google

galvanisé les forces du Grand Seigneur. Les Turcs s'étaient attaqués aux possessions vénitiennes du Levant : ils assiégeaient Candie. Ils menaçaient de nouveau l'Autriche. C'était une belle occasion pour le roi de France de se montrer comme protecteur de l'Allemagne : n'était-il pas le chef reconnu de la *ligue du Rhin* ? Au Pape, qui le pressait de se faire croisé, il fit bien valoir qu'il risquait de compromettre les antiques « capitulations », le commerce français du Levant, les intérêts des chrétiens d'Orient. Mais, au dernier moment, le désir de la « gloire » l'emporta : 4.000 Français traversèrent l'Allemagne pour soutenir les Impériaux à Saint-Gottard en Hongrie (1664). Le roi ne craignit pas d'aider aussi les Vénitiens : Beaufort et « la fleur de la noblesse française », nous assure-t-on, se rendirent à Candie, ce qu'un historien musulman exprime en disant que « des pourceaux malintentionnés » débarquèrent dans l'île (Candie succomba d'ailleurs en 1669).

Ce qui dégageait le roi de tous scrupules, c'est que la piraterie barbaresque ne cessait de se développer, et ne respectait même pas les côtes de France : des démonstrations furent faites contre Alger. Un jeune Allemand, qui allait devenir le grand Leibniz, proposait même à Louis XIV de profiter de la décadence turque pour mettre la main sur l'Égypte : on lui répondit que « les projets de croisade avaient cessé d'être à la mode depuis saint Louis ». L'idée valait pourtant la peine d'être prise plus au sérieux.

Le Roi Très Chrétien, en même temps qu'il protégeait ainsi l'Empereur, était amené à braver le Pape. Mazarin, comme cardinal et comme Italien, avait été fort engagé dans les petites querelles de la noblesse romaine : lorsque son parent Créqui vint représenter le roi à Rome, l'entourage d'Alexandre VII lui témoigna vite de l'hostilité. La *garde corse* du Pape se crut autorisée à insulter l'ambassadeur français. Louis XIV s'emporta, fit effacer les armes du Pape sur tous les monuments d'Avignon (1664). Il fallut que le Pape s'humiliât et perpétuât par une pyramide le souvenir de son humiliation.

Digitized by Google

On juge qu'un tel souverain tenait avant tout à apparaître comme le premier des rois. L'occasion de le montrer se présenta lorsque l'ambassadeur d'Espagne à Londres, Watteville, disputa la préséance à l'ambassadeur français, d'Estrades ; celui-ci protesta, fut insulté par le *mob* (1661). Louis XIV n'hésita pas à menacer de la guerre, et le pauvre Philippe IV dut déclarer que, « étant le plus vieux, il devait être aussi le plus sage » : les ambassadeurs d'Espagne furent invités à s'abstenir prudemment de disputer le pas aux représentants de la France.

A fortiori, Louis XIV n'était-il pas d'humeur à s'incliner devant le roi d'Angleterre. Il avait vu avec joie la restauration des Stuarts en 1660 : Charles II allait être dominé par l'idée de ne pas demander d'argent à son Parlement, et, comme il en avait grand besoin, il s'adressa au roi de France. Louis en profita tout de suite pour reprendre Dunkerque, dont la cession à Cromwell avait été si douloureusement ressentie. Cela coûta 5.000.000 de livres (1662) : « Je n'y aurais eu nul regret, écrivait le roi, quand j'aurais payé le double de ce qu'il me coûte. » L'Angleterre commençait à songer à l'hégémonie sur mer : elle prétendait déjà faire saluer partout son pavillon. Louis XIV déclara qu'on ne le connaissait pas si on le croyait capable de céder à la crainte, et les Anglais renoncèrent à leur prétention dans la mer située « au delà du cap Finisterre ». L'alliance anglaise ne parut pas compromise par ce nuage : lorsque la guerre éclata de nouveau entre cette puissance et la Hollande en 1665, Louis XIV se trouva dans la situation singulière d'être allié des deux belligérants.

Par de tels actes, Louis XIV marquait la situation nouvelle de la France, mais aussi il avertissait ses rivaux possibles. Si l'on réfléchit à l'état des communications dans l'Europe du XVIIe siècle, on trouvera stupéfiante la rapidité avec laquelle le sentiment de l'équilibre, la veille encore incarné par les Français, s'est retourné contre eux. Les premières démarches de Louis XIV expliquent pourquoi les Hollandais ont été si vite crus, quand ils ont déclaré

Digitized by Google

dès 1663 que le péril français avait remplacé le péril espagnol : le roi avait donné l'éveil partout, quand il passa, pour la première fois, à l'action effective.

Dès le début, en effet, la pensée de Louis XIV était obsédée par l'idée de la succession espagnole. En l'épousant (1659), Marie-Thérèse avait bien déclaré solennellement qu'elle renonçait à tous ses droits éventuels sur la succession de son père. Mais la renonciation était subordonnée au paiement de la dot, et il devenait évident que la dot ne serait jamais payée. Au reste, le roi visait, dans la succession totale, deux points précis : la Flandre et la Franche-Comté, la Flandre qui était si proche de Paris, la Franche-Comté qui séparait presque le royaume de sa nouvelle province d'Alsace. Entre les deux, on avait déjà occupé la Lorraine, que le duc Charles IV réclamait énergiquement en 1659 : « Don Luis [de Haro], racontait Mazarin (parlant du plénipotentiaire espagnol aux Pyrénées), me fit un grand récit des persécutions que le duc de Lorraine lui faisait, qu'il ne lui avait pas laissé un quart d'heure de repos. » Pour lui montrer combien on songeait peu à lui rendre son duché, on occupa Marsal, sa dernière place forte, en 1663.

Louis XIV prépara ses conquêtes en invoquant le « droit de dévolution ». On lisait dans la coutume de Brabant : « un des époux étant mort, l'autre reste usufruitier des biens, mais leur propriété est dévolue immédiatement aux enfants aînés ou aux héritiers naturels » ; or, la reine de France était sœur aînée de l'héritier d'Espagne. Le cas se présenta à la mort de Philippe IV (1665) : Louis XIV fit lancer aussitôt le *Manifeste des droits de la reine*. Il était rédigé par le secrétaire de Turenne — ce qui indiquait le caractère, beaucoup plus militaire que juridique, du factum.

Pendant ce temps, Lionne travaillait à isoler l'Espagne. L'Empereur était tenu par les alliances multiples du roi en Allemagne ; on le lui rappelait à chaque occasion : les Français tantôt allaient rétablir l'évêque de Münster sur son

Digitized by Google

siège épiscopal, tantôt intervenaient à Erfurt, etc. La Hollande et l'Angleterre étaient, croyait-on, liées, l'une par un traité formel, l'autre par l'appui que la France lui prêtait dans l'affaire de Portugal : dans ce pays, en effet, Louis XIV et Charles II, sans entrer en guerre ouverte avec l'Espagne, soutenaient sous main les révoltés. D'ailleurs, Anglais et Hollandais se livraient en 1666 de furieuses batailles navales, et Louis XIV les jugeait paralysés.

Alors il attaqua (1667). La conquête de la Flandre fut presque une partie de plaisir : la cour s'y rendit tout entière, dans les carrosses qu'a peints Lebrun. Mais les puissances maritimes ne se souciaient pas de voir la France se substituer à l'Espagne aux Pays-Bas : elles se réconcilièrent à la paix de Bréda (1667) et s'adjoignirent la Suède, qui occupait alors (il ne faut pas l'oublier) les bouches de la Weser, et prétendait toujours au protectorat des protestants en Allemagne. On vit donc les trois puissances protestantes intervenir au profit du descendant de Charles-Quint ! Louis XIV avait répondu en conquérant la Franche-Comté en plein hiver (1667-8). Il consentit à la rendre contre la cession de la Flandre (paix d'Aix-la-Chapelle, 1668). Lille, dont les tapisseries des Gobelins allaient illustrer la prise, resta à la France.

Cette fois, l'Angleterre et la Hollande avaient vu, en un éclair, les Français aux bouches de l'Escaut. Toute l'Europe avait eu la vision de l'Espagne réunie à la France sous un seul sceptre. Louis XIV avait montré, par sa modération un peu tardive, qu'il sentait l'équilibre européen retourné contre nous.

II

Colbert et Louvois.

Cependant, sûr de son autorité à l'intérieur, de sa force au dehors, Louis XIV s'occupait de développer toutes les

Digitized by Google

ressources de son royaume. Ou plutôt, deux hommes y travaillaient sous sa surveillance, deux hommes dont l'action, souvent exagérée depuis par les historiens, a été pourtant multiple et pénétrante : Colbert et Louvois.

Nous connaissons déjà Colbert (né en 1619) : il était entré au Conseil du roi en 1661 par suite de la chute de Fouquet. Depuis, sous le titre de *contrôleur général* (celui de surintendant ayant été supprimé), il dirigeait les finances du royaume.

Il avait commencé par un travail de liquidation, dans lequel il employa des moyens dont tous ne furent pas louables, à beaucoup près. Je ne parle pas seulement du dur traitement infligé à son prédécesseur à son instigation, des châtiments arbitraires qui frappèrent tant de financiers, mais encore de la suppression d'une partie des rentes des créanciers de l'État. Il est fort possible qu'une partie de ces gens eussent profité et abusé de la détresse du Trésor public sous Mazarin, mais l'opération de Colbert n'en était pas moins une banqueroute partielle. On constate, en lisant Boileau [1], qu'elle fut prise par l'opinion beaucoup plus légèrement qu'elle ne le serait aujourd'hui. Mais elle explique la situation précaire du crédit public pendant toute la durée du règne. — Il n'est pas besoin de dire qu'elle facilita singulièrement la besogne de réorganisation entreprise par Colbert. Celui-ci s'occupa avant tout de remettre en honneur les habitudes de prévision régulière oubliées depuis Sully, de rendre plus facile la perception des revenus, domaine, taille, aides, gabelles, de supprimer les dépenses inutiles, enfin de liquider l'arriéré des dettes. Le roi a enregistré dans ses *Carnets* les résultats de cette administration sous une forme saisissante [2] :

1. Boileau (1636-1711). Je fais allusion à la Satire III :

Et ce visage encor plus pâle qu'un rentier
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.

2. Les chiffres en livres. La livre est la livre tournois, qui alors, *en poids*, est un peu plus faible que notre franc.

Ces renseignements sont probablement plus exacts que les propos

Digitized by Google

	1661	1669	1680
Recettes . . .	84.222.096	76.468.967	61.448.568
Dépenses. . . .	93.427.839	76.283.149	96.318.016
Excédent. . . .	—9.205.734	+185.818	—34.869.448
Arriéré. . . .	50.533.674	0	12.670.644

La comparaison des deux premières années donne le résultat du travail de Colbert ; la comparaison des deux dernières indique la rapidité avec laquelle il devait être réduit à néant.

Mais Colbert, comme contrôleur des finances (ou à d'autres titres qu'il est inutile d'énumérer), s'est occupé de tout ce qui touchait à la richesse du pays.

Il a protégé efficacement les cultivateurs, par les adoucissements apportés à la perception de la taille : « Par les grands soulagements que le roi a donnés à ses peuples, écrit-il en 1670, en mesnageant la crainte de la saisie, on pourra les porter à payer sans en venir à cette extrémité. » Il ne voulait pas publier trop ouvertement ses principes de modération fiscale, pour ne pas inciter le contribuable à ne pas payer, mais ils étaient réels.

Il s'est préoccupé d'importer en France des industries qui n'y étaient pas représentées, celle des glaces par exemple. Il n'est arrivé à les acclimater qu'en les surveillant de près, et en rendant pour elles le système corporatif plus étroit encore : telle ordonnance sur la fabrication des dentelles contient 300 articles, et certaines contraventions sont punies des galères. Mais nulle part les résultats ne sont plus appréciables : personne ne peut affirmer que la France, sans Colbert, serait devenue une grande nation industrielle.

Pour que l'industrie se rendît utile et se fît connaître, il fallait d'abord faciliter la circulation intérieure. Colbert a réuni l'Ile-de-France, la Picardie, la Normandie, la Touraine,

tenus par le roi devant un ambassadeur de Savoie au moment de la guerre de Dévolution (nov. 1667) : « J'ai 92 millions de revenu, dont 35 ou 36 pour les dépenses ordinaires, et 56 épargnés pour la guerre. » (Cf. *Revue de Paris*, 15 sept. 1910, lettres de Saint-Maurice.)

Digitized by Google

le Poitou, l'Auvergne, la Champagne, en une union douanière : les provinces frontières, en général, préféraient se fermer vers l'intérieur et s'ouvrir vers les pays étrangers limitrophes.

Ensuite, il fallait tirer parti des deux mers qui baignaient nos côtes. Colbert a d'abord, plus que personne, contribué à obtenir qu'elles fussent jointes par un canal : le canal du Midi. Il a travaillé constamment à protéger le commerce méditerranéen — le principal alors, — contre les Barbaresques, en créant une marine de guerre. Il a enfin tout fait pour donner au commerce de l'Atlantique des débouchés coloniaux, en créant les Compagnies des *Indes orientales* et *occidentales*. C'est là qu'il a rencontré peut-être le plus de résistances : des commerçants, invités à prendre des actions dans la première de ces compagnies, répondent, en loyaux sujets, qu'ils en prendront parce qu'il s'agit de la gloire du Roi, mais ils appellent cela « l'impôt des Indes ». Toute notre histoire coloniale est dans ce mot.

Cette industrie, ce commerce naissants furent d'abord protégés pacifiquement par les tarifs rigoureux de 1667, qui devaient provoquer de la part des rivaux de la France tant de cris de colère et tant de représailles. Mais Colbert savait qu'il fallait faire sentir derrière ces tarifs une protection plus efficace : c'est pourquoi il reconstituait la marine de guerre.

Richelieu l'avait créée, mais Mazarin la laissa dépérir : en 1661, le roi avait en tout 30 vaisseaux, dont 3 à 60 canons. Or, en 1671, Brest, Rochefort, Toulon étaient construits : 196 vaisseaux étaient fournis par leurs chantiers, et le recrutement assuré par l'institution de l'inscription maritime. Cette activité se maintint longtemps encore :

« Quand je fus fait prisonnier, écrit un officier anglais vers 1690, et conduit ici, je passai d'abord quatre mois à l'hôpital de Brest, pour guérir mes blessures. Là, je fus étonné de la rapidité qu'ils mettaient à armer et à gréer leurs navires. Jusqu'alors j'avais pensé que nulle part ces opérations ne se faisaient plus vite qu'en Angleterre, où nous avons dix fois plus de navires et de marins

Digitized by Google

qu'ils n'en ont en France. Mais, à Brest, je vis armer, en 20 jours, 20 vaisseaux de ligne, chacun d'environ 60 canons; ils étaient désarmés et leurs équipages dissous, lorsque, sur un ordre de Paris, ils furent abattus en carène, radoubés, gréés, approvisionnés, armés, et prirent la mer dans le temps que j'ai dit, avec la plus grande facilité. Je vis aussi un vaisseau de 100 canons qui débarqua toutes ses pièces en quatre ou cinq heures, avec plus de facilité et moins de risques qu'en Angleterre, où la même opération n'a jamais, que je sache, été faite en moins de 24 heures. Voilà ce que je vis de la fenêtre de mon hôpital. »

Colbert a eu surtout à lutter contre l'esprit du tiers état, déjà trop porté vers les besognes sédentaires. Nous avons vu sa désinvolture vis-à-vis des rentiers. Il a désiré restreindre le fonctionnarisme, supprimer la vente des offices : on retrouve ces idées, sa tendance à diminuer les frais de justice et le nombre de ceux qui vivaient des procès, dans les *Codes de procédure civile*, *de procédure criminelle*, etc. Il partageait aussi l'aversion de la noblesse de 1627 pour le prolétariat intellectuel ; et, comme ce prolétariat trouvait alors abri surtout à l'ombre de l'Église, il a eu des mots singulièrement âpres à l'endroit des couvents.

Mais il a montré qu'il savait apprécier ceux pour qui la culture intellectuelle n'était pas uniquement un moyen d'échapper au travail manuel : c'est à son instigation que le roi a appelé des savants étrangers, a fait travailler des artistes[1], a pensionné enfin les littérateurs dont la gloire commençait à se répandre en Europe. Louis XIV, d'ailleurs, n'avait pas besoin d'être stimulé pour chercher à grouper jalousement autour du trône les richesses intellectuelles de la nation et même de l'étranger.

Colbert, lui, rêvait d'une France capable non seulement de se suffire à elle-même, mais de rendre le monde tributaire de son travail.

Louvois entra au Conseil plus tard que Colbert, puisqu'il

1. Colbert défendit longtemps le Louvre contre Versailles, qui, à partir de 1668, commença à l'inquiéter.

Digitized by Google

dut attendre la démission de son père jusqu'en 1667, mais depuis plusieurs années déjà il s'était consacré à l'organisation de l'armée.

Celle-ci était au milieu du XVIIe siècle moins « royale » peut-être que sous Charles VII. Le connétable, puis le colonel général de l'infanterie, avaient disparu, mais les maréchaux étaient presque souverains dans leurs armées. Les capitaines achetaient leurs grades comme les magistrats leurs charges, et recrutaient leurs compagnies à forfait, se faisant ensuite rembourser par le Trésor. Ce régime devait laisser dans la noblesse des regrets dont l'écho se retrouve jusque chez A. de Vigny (*Grandeur et servitude militaire*) :

« Dans le moyen âge et au delà, jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, l'armée tenait à la nation, sinon par tous ses soldats, du moins par tous leurs chefs... Le régiment appartenait au colonel, la compagnie au capitaine, et l'un et l'autre savaient fort bien emmener leurs hommes, quand leur conscience comme citoyens n'était pas d'accord avec les ordres qu'ils recevaient comme hommes de guerre. Cette indépendance de l'armée dura en France jusqu'à M. de Louvois, qui, le premier, la soumit aux bureaux et la remit, pieds et poings liés, dans la main du Pouvoir souverain. Il n'y éprouva pas peu de résistance, et les derniers défenseurs de la liberté généreuse des gens de guerre furent ces rudes et francs gentilshommes, qui ne voulaient amener leur famille de soldats à l'armée que pour aller en guerre... *Ils haïssaient particulièrement l'uniforme qui donne à tous le même aspect, et soumet les esprits à l'habit et non à l'homme*... Et j'aime à rappeler, sur la foi de Mirabeau, ce vieux marquis de Coëtquen, qui, plutôt que de paraître en uniforme à la revue du roi, se fit casser par lui à la tête de son régiment : « Heureusement, Sire, que les morceaux me restent », dit-il après. C'était quelque chose que de répondre ainsi à Louis XIV. » (Edit. Lahure, 1885, p. 16-17.)

Louvois mit fin à ce régime. Il subordonna les principaux chefs à l'autorité centrale. Il ne put supprimer l'achat des grades, mais il exigea des officiers des garanties de capacité. Il exigea surtout que les effectifs qu'ils présentaient au contrôle fussent réels.

Vers 1661, ces effectifs auraient été de 25.000 hommes d'infanterie, de 1.700 hommes de cavalerie, de 7.000 hommes

Digitized by Google

d'artillerie. Dès septembre 1667, Louvois estimait pouvoir compter sur 80.000 fantassins, 28 ou 30.000 cavaliers, sans compter les corps spéciaux [1]. Vingt ans après, le roi disposera de 170.000 hommes. Comme on voit, la masse principale est désormais l'infanterie : naguère elle se divisait également en piquiers et mousquetaires, maintenant le mousquetaire, grâce au perfectionnement de la pierre à feu (*fucile*, d'où fusil) [2], est devenu le personnage essentiel, en attendant que la baïonnette complète son armement (vers 1693).

Cette force militaire formidable semblait être conçue surtout comme défensive. Vauban travaillait à l'appuyer de solides forteresses, répandues sur toutes les frontières, et dans lesquelles l'enceinte à fossés remplaçait les anciens murs : Lille, fortifiée après la conquête (1668), est restée le type le plus achevé de ces travaux de défense.

Mais qui a une pareille armée est tenté d'en abuser. Paris est trop près de la frontière : si l'on reprend la métaphore qui en fait le cœur de la France, on dira que ce cœur bat à fleur de poitrine. Le besoin de mettre la capitale à l'abri se mue déjà en « principe des frontières naturelles ». La France est ainsi faite par la nature que la distinction entre guerres défensives et guerres offensives, subtile toujours, est, en ce qui la concerne, presque entièrement chimérique.

Boileau faisait donc bien de se hâter de « dire les exploits de ce règne paisible » [3]. Le soldat, « dans la paix, sage et laborieux, » en réclamait d'autres. Et nos voisins

> Frustrés de ces tributs serviles
> Que payait à leur art le luxe de nos villes,

n'étaient pas d'humeur à accepter ce changement sans y être contraints par l'*ultima ratio regum*.

Rien ne serait plus facile que de construire un schéma comme le suivant :

1. Cf. *Revue de Paris*, 15 sept. 1910, lettres de Saint-Maurice.
2. Perfectionnement qu'on eut de la peine à faire adopter.
3. *Epître I* (1668-72). Tout le morceau est à lire.

Digitized by Google

En 1661, pour la première fois, l'État français était libre absolument de s'engager dans la voie qu'il choisirait : soit dans la voie des annexions continentales, soit dans la voie des entreprises maritimes, commerciales, mondiales. Louis XIV a tout de suite choisi la première. Entre les deux ministres dont chacun représentait une des deux politiques, il a dédaigné l'homme du commerce et écouté le terrien.

L'obligation d'examiner les premiers faits du règne dans l'ordre chronologique et avec quelque détail (et c'est pour cela qu'ils valent la peine d'être examinés) nous met en garde contre ces idées simples. D'abord, ni Louis XIV ni aucun Français d'alors n'aurait conçu semblable alternative : la France leur paraissait assez forte, assez supérieure à tous, pour pouvoir grandir dans toutes les directions que Dieu ou la nature ouvrait devant elle. Il est très vrai que le roi avait une secrète préférence pour la conquête continentale, et en cela d'ailleurs son instinct conspirait avec celui de presque toute la nation. Il n'en est pas moins vrai qu'il a laissé la plus entière latitude au ministre de la mer. Lui et Colbert se sont intéressés sans cesse au Levant, où la situation de la France remontait plus haut qu'ailleurs, où il était plus facile de reprendre le terrain que des circonstances accidentelles avaient laissé gagner aux Hollandais ou aux Anglais [1]. Et ce n'est pas un mince mérite de la part du roi, tel qu'il était fait, d'avoir résisté à toutes les tentations de croisade, par raison d'intérêt. Quant aux autres mers, Colbert a fait ce qu'il était humainement possible de faire pour tirer de la France autre chose que des explorateurs, des missionnaires, des corsaires et des flibustiers. Et si, au point de vue de la « peuplade », ses procédés d'interventionnisme à outrance n'ont pas mieux réussi, en général, que le système du laissez-faire qui avait prévalu

1. Par exemple, Louis XIV envoya, en 1670, pour renouveler les capitulations, le marquis de Nointel, qui eut la chance de voir — et la bonne idée de faire reproduire — les marbres du Parthénon.

Digitized by Google

depuis Henri II, sur un point au moins, au Canada, il a obtenu des résultats appréciables... Mais le moment n'est pas encore venu de résumer sur ce point.

D'ailleurs, si exceptionnellement libre que fût alors l'initiative du roi de France, il n'en rencontrait pas moins des obstacles, et sa politique devait dépendre aussi du degré et de la direction de la résistance. Elle a dépendu dans une très large mesure de l'adversaire auquel il se heurta bientôt sur toutes les routes de terre comme de mer : la Hollande.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LA HOLLANDE (1672-1685)

I. La Hollande. — Le pays hollandais, la République hollandaise. — La marine hollandaise, le commerce hollandais. — La civilisation hollandaise, la presse.
II. Guerre de Hollande (1672-8). — Louis XIV isole la Hollande et se prépare à l'attaquer. — L'invasion (1672). — Guillaume d'Orange. — L'inondation. — La coalition (1673). — La France en défense, Senef (1674), Turenne (1674-5). — Duquesne et Ruyter (1676). — Paix de Nimègue (1678).
III. Les réunions. — Louis XIV et le continent, les réunions, Strasbourg (1681). — Les Turcs à Vienne (1683), trêve de Ratisbonne (1684), Luxembourg.

La Hollande se sentait gênée par la politique de Fouquet, puis de Colbert, — par le droit de 50 sous par tonneau que le premier, sous l'empire des mêmes idées que les républicains anglais, avait imposé sur tous les navires étrangers, — et par le tarif de 1667, si dur, que le second avait fixé aux droits sur les marchandises étrangères. Elle se sentait menacée par la lente poussée de la frontière française aux Pays-Bas. Et elle faisait sentir son irritation de toutes manières. Tout le monde, en France, commençait à s'unir contre elle. L'ambassadeur vénitien pouvait écrire :

« Le roi, animé contre les États de Hollande par la liberté de langage de ce peuple, de ses gazettes et de ses ministres, contre sa personne et sa gloire, a volontiers ouvert l'oreille aux propositions de Colbert et du sieur de Louvois *qui ne s'entendent que sur ce point ;* on a décidé de porter les forces royales contre cette puissance, dans l'espoir de la réduire. Les esprits sont absorbés par la recherche des

Digitized by Google

moyens de dépouiller le Roi Catholique et les États de Hollande de toutes les provinces des Pays-Bas. »

Il importe de s'arrêter un instant sur cette nation qui va jouer dans notre histoire un rôle à beaucoup d'égards décisif.

I

La Hollande.

La Hollande est située aux bouches du Rhin et aux alentours du lac Zuydersée, lequel avait été mis en communication avec la mer par des cataclysmes naturels au XIIIe siècle : c'est dire que le pays n'existait que par la volonté humaine, qui en avait conquis une grande partie sur l'Océan, et défendait sa conquête à force de digues et de canaux.

Quant à l'État hollandais, il était né d'une réaction contre la puissance de la maison d'Autriche, héritière des Bourguignons. Au XVIe siècle, les Hollandais, pour garder leur foi calviniste, s'étaient révoltés, et avaient proclamé leur indépendance. Longtemps attaqués par terre et par mer, ils n'avaient été reconnus indépendants par l'Espagne qu'en 1648.

Dans cette longue lutte, ils avaient eu pour chefs les princes de la maison de Nassau, maîtres d'Orange depuis le XVIe siècle : Guillaume le Taciturne, puis son fils Maurice. La dignité de *stathouder* (gouverneur militaire) des provinces révoltées était restée, en fait, héréditaire dans cette famille. Mais il avait existé de tout temps contre eux une opposition républicaine, qui devint plus forte quand le péril national fut écarté. En 1650, le pouvoir réel avait été transféré à l'avocat pensionnaire de Hollande (*Grand Pensionnaire*), secrétaire influent des États généraux des provinces confédérées (ce qu'on appelait en style diplomatique les *Hautes Puissances*) : c'était, à l'avènement de Louis XIV, Jean de Witt qui exerçait la charge.

Digitized by Google

L'armée avait été négligée depuis la fin de la guerre espagnole, mais la marine de guerre, créée au cours de la lutte, avait été maintenue sur un pied qui permît de lutter contre l'Angleterre : depuis que celle-ci, par l'acte de navigation (1651), avait chassé de ses ports les navires étrangers, elle était l'ennemie nationale, et deux guerres acharnées avaient été soutenues contre elle (1652-1654, 1665-7). C'est au cours de ces combats que s'étaient formés les grands hommes de mer hollandais, avant tous Ruyter (1607-1676). Nos officiers, autorisés à servir en Hollande pendant la dernière guerre, avaient appris à connaître et à admirer ce dernier :

« Je ne le vis jamais pendant ces trois derniers jours, raconte le comte de Guichen en parlant du combat naval des Quatre-Jours (1666), autrement que d'humeur égale ; et, quand la victoire fut assurée, il disait toujours que nous la devions au bon Dieu. Dans le désordre des escadres et les pertes qu'on lui signalait, il semblait sentir seulement le malheur qui en résulterait pour son pays, et restait soumis à la volonté de Dieu. Enfin, je pourrais ajouter qu'il avait quelque chose de la franchise et de la rudesse des manières de nos patriarches ; et, pour conclure ce que j'ai à dire de lui, je signalerai que, le lendemain de sa victoire, je le trouvai occupé à balayer sa chambre et à donner à manger à ses poulets. »

Ajoutons que la marine hollandaise, à la différence de la nôtre, était née spontanément, et avait derrière elle une marine de commerce dont Colbert évaluait l'effectif à 16.000 bateaux.

La Hollande n'était pas un pays particulièrement favorisé. Son sol, formé en grande partie de *polders*, était gras, mais la population y était dense. L'industrie avait bénéficié de la décadence des Pays-Bas espagnols : les fines toiles de Flandre s'appelaient maintenant des *hollandes*. Mais le seul article d'exportation sérieux venait des produits de la pêche : « Amsterdam, disait-on, est bâtie sur des carcasses de harengs. » Les Hollandais n'avaient pu créer leur grandeur commerciale qu'en se faisant les commissionnaires des peuples, les « rouliers

Digitized by Google

des mers ». Ils n'avaient de domaine colonial étendu que dans le Pacifique, aux îles de la Sonde.

Ce commerce de commission avait suffi pour accumuler dans le pays, en un demi-siècle, des capitaux énormes. Le crédit des Hollandais était alors le plus facile, et aussi le plus sûr, d'Europe : on y prêtait à 2 0/0. Ce sera leur seule supériorité en face du grand roi, qui, pour les combattre, finira par emprunter à 7,5 0/0 : fait trop naturel, si l'on se rappelle avec quelle désinvolture il avait traité, au début de son règne, l'argent qu'il « laissait dans le commerce de ses peuples ».

Les Hollandais savaient d'ailleurs faire bon usage de leurs richesses. L'esprit de la bourgeoisie y était, à la vérité, fortement puritain, et, dans cette simplicité de mœurs, la littérature psychologique ne trouvait pas un terrain aussi favorable qu'en France à la même époque : le grand écrivain du pays, Cats (1577-1660), paraît bien anodin à qui le compare à notre Molière. Mais la Hollande du XVIIe siècle prenait sa revanche dans l'art et dans la science. Elle avait recueilli toute une pléiade d'artistes émigrés des provinces belges, elle avait vu naître Paul Potter (1625-1654). Elle était en état de fournir à notre Académie des sciences naissante un astronome comme Huyghens (1629-1695). Elle donnait l'hospitalité à un Juif qui fut un des plus intelligents assimilateurs de Descartes, Spinoza.

Surtout, par la liberté absolue de la parole, elle pesait d'un grand poids dans l'opinion européenne : la *Gazette d'Amsterdam*, qui n'avait rien de commun avec l'officielle *Gazette de France*, venue au monde sur l'ordre de Richelieu, était lue en tous pays. Les gazettes, les libelles, émanés des presses hollandaises, colportaient partout des nouvelles qui n'étaient pas de nature à plaire aux rois de l'Europe, et, moins qu'à personne, à Louis XIV. Ils faisaient même sa part à la caricature : après la Triple-Alliance (1668), on vit l'ambassadeur hollandais Van Beuninghen représenté en Josué, devant Louis XIV en Soleil : *in conspectu meo stetit Sol*. Les gamineries de ce genre émanaient seulement

Digitized by Google

de gazetiers imprudents, mais elles n'étaient pas faites pour faciliter les bonnes relations entre le jeune dieu de la France et le gouvernement qui les tolérait.

II

Guerre de Hollande.

Louis XIV, en réalité, fut décidé à se venger de la Hollande du jour où il connut l'alliance de 1667. Il essaya bien encore de sonder les hommes qui dirigeaient la République, pour savoir s'il pouvait attendre d'eux une attitude bienveillante dans la question de la succession espagnole. Mais, dans le même temps, il travaillait à isoler l'adversaire.

Les difficultés avec les Turcs n'étaient même pas un embarras. Avec l'Empereur, le roi s'était entendu pour le partage de la succession d'Espagne par une négociation si secrète que la plupart de ses représentants au dehors l'ignoraient (elle n'a été révélée que par Mignet). Charles II d'Espagne ne pouvait donc avoir aucun soupçon de ce qu'avaient arrangé, au sujet de ses États, son cousin et son beau-frère. Enfin, les subsides français avaient ramené à nous deux des membres de la Triple-Alliance : la Suède et l'Angleterre. Avec l'Angleterre, on conclut même un traité d'alliance offensive (traité de Douvres, 1670) : Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II Stuart, et première femme de « Monsieur » (Philippe d'Orléans, frère du roi), avait été le gracieux intermédiaire de cette négociation, qui ne précéda que de peu la « nuit effroyable » immortalisée par Bossuet [1].

Les préparatifs militaires se poursuivaient maintenant ouvertement. Pour atteindre la Hollande par terre, il fallait se servir du couloir de la Meuse et du Rhin. Ici furent uti-

1. Philippe d'Orléans se remaria bientôt avec la fille de l'électeur palatin, la seconde « Madame ».

Digitized by Google

lisées les alliances du roi avec les princes allemands de la ligue du Rhin, les évêques de Trèves, Cologne et Münster. Neuss était, dès 1671, un centre d'approvisionnements français. De leur côté, les Hollandais multipliaient les défenses de leurs places fortes, de Maëstricht, et aussi des places des Pays-Bas : « Les Hollandais, dit Turenne dans son *Mémoire*, avaient mis une grande garnison dans Maëstricht et envoyé un grand corps de troupes dans beaucoup de places des Espagnols. » On voit quel cas on faisait, de part et d'autre, des droits des neutres ou soi-disant tels. Parallèlement se poursuivrait l'attaque par mer combinée entre les flottes française et anglaise : le commandement devait appartenir au duc d'York, frère de Charles II, que les officiers français soutinrent mollement.

L'attaque eut lieu au printemps de 1672. Louis XIV s'ébranla avec trois armées, et, tournant Maëstricht, alla passer le Rhin au Tolhuys (mai 1672). Un paysan, probablement catholique (car les catholiques n'étaient pas heureux en Hollande, et bien des sympathies religieuses allaient au-devant des Français), indiqua un gué où la noblesse s'élança à la suite de Condé. L'opération fut vivement enlevée, et le roi se trouva en Hollande. On vit alors combien était fragile par lui-même l'Etat néerlandais : tout s'écroula. Les Français arrivèrent sans coup férir à Muyden, clef des canaux de la Hollande, qu'ils commirent la faute de ne pas occuper solidement. De Witt envoya proposer le paiement des frais de la guerre, la cession des provinces au sud du Rhin, etc. Louis XIV voulait plus : la soumission sans conditions des Provinces-Unies ; il refusa. Un moment les républicains agitèrent le projet de se réfugier sur la flotte de Ruyter, qui tenait encore la mer, et d'aller à Batavia chercher une patrie nouvelle.

Mais alors la plèbe des grandes villes, que le sac des fermes et des maisons de campagne ne pouvait démoraliser à ce point, s'ameuta. Il y avait toujours un stathouder de Zélande : il était tenu en étroite surveillance et n'avait que 17 ans ; mais il s'appelait Guillaume d'Orange.

Digitized by Google

Toutes les provinces le réclamèrent pour chef. Cornélis de Witt, frère de Jean, puis Jean lui-même, furent arrêtés, incarcérés, finalement massacrés par une populace que Spinoza traita, à cette occasion, d'*ultimi Barbarorum*. La valeur morale des deux frères ne saurait faire oublier qu'ils avaient longtemps négligé les intérêts de l'Etat par crainte de la dictature militaire : elle s'établit sur leurs cadavres (juillet 1672). Guillaume d'Orange allait se montrer digne du poste désespéré qui lui était confié.

Il fallait d'abord mettre à l'abri ce qui restait du pays. On rompit les digues, on ouvrit les écluses de Muyden, et en quelques semaines la Hollande fut sous l'eau. Les Français espéraient que la gelée leur livrerait l'accès des villes principales, Amsterdam et la Haye : un dégel subit leur barra la route. Ruyter cependant continuait à garder la côte contre la flotte franco-anglaise, et une marée extraordinaire empêcha le débarquement de l'ennemi : « il fut affirmé par des gens ayant l'expérience de la mer et des vaisseaux que les eaux n'avaient pas eu leur flux et leur reflux ordinaires ». Comme on voit, l'imagination des Hollandais, exaltée par le péril, leur faisait voir la Nature combattant pour eux. Elle leur fit au moins gagner du temps, et leur nouveau chef le mit à profit pour faire lever partout la moisson de défiances semée par Louis XIV.

Les premiers qui se décidèrent à intervenir furent les Espagnols : la rancune de tant d'humiliations, le souvenir du service rendu par la Hollande en 1667, les décidèrent à affronter une lutte dont ils étaient pourtant destinés à supporter le poids principal. L'Empereur fut entraîné par les princes protestants, surtout par l'électeur de Brandebourg. Enfin, l'Angleterre dénonça son traité d'alliance avec la France et rentra dans la neutralité (début de 1674). Elle avait été mécontente de la mollesse des Français, qui manifestement désiraient voir les deux marines rivales s'entre-détruire. Les Anglais allaient jouer le même jeu vis-à-vis de la France et de la Hollande, mais avec plus de bonheur. Bref,

Digitized by Google

Louis XIV n'avait plus avec lui que la Suède : celle-ci pouvait au moins immobiliser le Brandebourg.

Il fallut reculer, abandonner la Hollande : avant de partir, Luxembourg y « grilla » un certain nombre de villages occupés par ses troupes — avec les habitants qu'ils contenaient. Les Français rentrèrent lentement par la vallée de la Meuse. Ils garnirent la Lorraine, que le duc Charles V ne renonçait pas à reconquérir. Turenne alla pousser une pointe dévastatrice dans le Palatinat, pour chercher à intimider l'adversaire. Ainsi assuré au centre, le roi chercha à se garder sur les ailes en réoccupant la Flandre et la Franche-Comté. Dans la première de ces provinces, on prit les places qui couvraient Lille, et Vauban leur fit aussitôt leur ceinture. La Franche-Comté fut enlevée aux Espagnols aussi facilement qu'en 1667-8, et nous est restée. De ce côté, d'ailleurs, la France était gardée par l'alliance des Suisses.

L'attaque des coalisés porta sur le Nord et sur l'Est. Au Nord, ils espéraient atteindre la France par la vallée de l'Escaut. Mais il fallait passer devant Condé, qui les arrêta à Senef (août 1674) ; — ce fut la plus grande tuerie du siècle : 20.000 morts. L'action passa pour indécise, mais l'ennemi dut renoncer à ses projets d'invasion. Senef fut le dernier grand exploit de M. le Prince : depuis 1676, il ne quitta plus guère Chantilly.

A l'Est, les Allemands et les Lorrains essayèrent de nous enlever l'Alsace. Turenne était chargé de la défendre, et dut d'abord reculer derrière les Vosges (1674). Mais il profita de l'hiver pour surprendre l'ennemi dans ses quartiers, et balaya la province par une campagne qu'on considéra comme son chef-d'œuvre (début de 1675). Il obtenait beaucoup du soldat, auquel il ne demandait rien en vain : son armée garda longtemps le souvenir des campagnes faites en commun. Par malheur, le grand homme de guerre fut emporté par un boulet à Salzbach, dès 1675.

Créqui n'était pas de taille à le remplacer. Il laissa le duc de Lorraine rentrer dans son duché, et se fit battre par lui à Consarbrück.

Digitized by Google

Pendant ce temps, l'occasion s'était présentée de tenter par mer une diversion qui pouvait être précieuse. Messine, inquiétée par le gouvernement espagnol dans ses privilèges presque républicains, appela la flotte française : le vieux Duquesne la commandait [1]. En passant devant Stromboli, il rencontra Ruyter avec les Hollandais, et remporta un premier succès. Quelques jours après, une nouvelle action s'engagea en vue d'Agosta, dans laquelle le héros hollandais fut tué (1676). Mais la perspective de voir les Français régner sans rivaux sur la Méditerranée acheva d'exaspérer les Anglais, déjà inquiets pour les Pays-Bas : en 1677, le Parlement força Charles II d'accéder à la coalition.

Louis XIV se résigna à traiter. Il alla droit à l'adversaire principal, la Hollande, et lui offrit de sacrifier le tarif de Colbert. Un ambassadeur, Beverningk, vint trouver le roi en Flandre, où la guerre se poursuivait dans les règles, les Français avançant méthodiquement (prise de Valenciennes, victoire de Cassel 1677, etc.). L'entrevue eut lieu près de Gand (10 juin 1678). Le Hollandais semblait hésiter : « Craignez-vous vos alliés ? lui demanda Louis ; je vous soutiendrai contre eux. » La paix fut signée à Nimègue (août 1678), malgré Guillaume d'Orange, qui tenta de la faire rompre en se jetant sur Luxembourg à Saint-Denis près Mons : il ne put que tuer encore quelques Français. Sans la Hollande, les autres puissances ne pouvaient continuer la lutte ; elles payèrent pour elle : l'Espagne perdit la Franche-Comté, l'Espagne et l'Empire diverses places dans la région des Ardennes. Le plus récalcitrant fut l'électeur de Brandebourg, qui avait battu les Suédois à Fehrbellin (1675) : Louis XIV le força pourtant à rendre ses conquêtes en Poméranie (traité de Saint-Germain, 1679). On jugea généralement que le Roi avait dicté sa loi à l'Europe : et bientôt il disposa, dans Paris, les monuments de la place des Victoires.

1. Abraham Duquesne, né en 1610 à Dieppe, fils d'un corsaire protestant, et déjà fameux au temps de la guerre de Trente Ans.

Digitized by Google

III

Les réunions.

Il est visible qu'à ce moment Louis XIV, moitié de gré, moitié de force, s'engage de plus en plus dans l'une des deux voies qui s'ouvraient devant lui dix ans plus tôt. Par le sacrifice du tarif, il fait une concession importante au point de vue de la concurrence commerciale. En revanche, il a conquis sur la frontière du Nord-Est une série de positions nouvelles, en Flandre, en Franche-Comté ; il ne veut pas rendre la Lorraine, et il ne songe qu'à pousser encore plus loin vers le Rhin.

En effet, le roi va inaugurer la paix conquérante. Dans les cours de justice qui désormais relèvent de lui, à Besançon, à Douai, à Brisach, à Metz, il installe des *chambres de réunion*, ayant pour mission de commenter juridiquement les textes des traités récents, et de découvrir aux pays cédés des annexes imprévues. Louvois se charge de tirer les conséquences.

La plus importante des réunions fut Strasbourg. C'était une des plus vieilles et des plus authentiques villes libres de l'Empire, et rien ne la rattachait aux bailliages d'Alsace cédés en 1648. Mais elle avait soutenu les Impériaux dans les campagnes précédentes, et c'était une tête de pont de première importance. On lui fit savoir dès 1680 « que l'on attend que ladite ville se détache d'elle-même de la dépendance qu'elle a avec l'Empire, pour vivre d'ailleurs libre et avec ses privilèges sous la protection de la France ». En 1681, Louvois vient lui-même hâter l'opération :

« On sut que M. de Louvois avait porté avec lui la capitulation qu'il devait faire insinuer à la ville de Strasbourg... qu'il y avait même lieu de croire qu'on aurait bon marché du *magistrat* (municipalité). » (Relation de Spanheim, représentant du Brandebourg en France.)

Digitized by Google

En effet, quand les intentions de Louvois devinrent trop claires et que la population s'ameuta, ledit « magistrat » fit cacher les vieux canons qui auraient rendu possible quelque coup de tête. 35.000 hommes avaient été massés, sous divers prétextes, aux abords de la ville (septembre 1681) : Strasbourg devint français.

Il n'en fut pas autrement de Casal, ville située en pleine Italie, mais que Richelieu avait jadis occupée dans la querelle de Mantoue, et qu'on considéra apparemment comme une « annexe » de Pignerol. De même aussi de Luxembourg, qu'on voulait occuper sous prétexte qu'on avait besoin de garantir Longwy et Thionville. Sur quoi le gouverneur espagnol des Pays-Bas remarqua : « Mais alors, qui nous garantira contre Thionville et Longwy ? »

Le rapprochement des deux branches de la maison de Habsbourg, qui s'étaient éloignées l'une de l'autre depuis la paix de Westphalie, allait se faire en présence de ces empiétements.

Mais, auparavant, l'Autriche eut à soutenir une autre lutte. Les Ottomans, qui l'avaient laissée en paix depuis Saint-Gottard, parurent devant Vienne en 1683. Etaient-ils encouragés par Louis XIV ? C'est peu probable, car le roi était en conflit constant avec les pirates musulmans vassaux de la Porte. En 1681, Duquesne était même venu bombarder Chio — Duquesne, que les Turcs croyaient « l'amant de la mer en fureur ». Le roi vit toutefois sans déplaisir Vienne menacée. Il était en bons termes avec le roi de Pologne Sobieski, mari d'une Française ; il lui avait écrit en 1677 : « J'accepte volontiers la proposition que vous me faites, que, dans les choses où nous aurons besoin l'un de l'autre, nous nous en ouvrirons réciproquement. » Or, il essaya de le détourner de secourir Vienne. Le Polonais n'en vint pas moins délivrer la capitale autrichienne (1683). Louis XIV ne prit aucune part à la croisade qui suivit cet événement : le désir de ne pas compromettre le commerce levantin de la France lui inspira jusqu'au bout une grande prudence.

Digitized by Google

L'Autriche et l'Espagne s'étaient concertées sur la conduite à tenir en présence des dernières réunions de Louis XIV. Celui-ci en profita pour enlever encore Luxembourg et deux ou trois places flamandes à Charles II. Quant à la lourde Allemagne, elle ne pouvait se mettre en mouvement : à la diète de Ratisbonne (1683-4), tout le monde renonça à se reconnaître dans les questions juridiques soulevées en Alsace et ailleurs, et on finit par signer une trêve de vingt ans, sans se prononcer sur les droits de l'Empire et du royaume. L'Espagne, restée seule, se résigna.

Il ne pouvait venir de résistance efficace que du côté des puissances maritimes. Mais là, justement, de graves événements se préparaient.

Il est intéressant de voir comment le philosophe allemand Leibniz jugeait la situation. C'était lui qui, bien des années auparavant, avait montré au roi de France le Levant à conquérir (cf. page 272). Maintenant, il publiait un pamphlet, le *Mars christianissimus* (1684), pour déplorer que Louis XIV eût préféré s'engager sans réserves dans la voie des conquêtes européennes. Il blâmait les procédés :

« Dès l'année 1672, il a été résolu en France que le roi n'aurait plus besoin à l'avenir de rendre raison au monde de ses entreprises, comme ses ancêtres ou les autres potentats avaient toujours tenté de faire, en publiant des manifestes superflus... »

Il blâmait les résultats :

« Il ne faut pas s'étonner si ceux qui sont dépouillés tout fraîchement... nous montrent les champs inondés de sang chrétien pour satisfaire à l'ambition d'une nation seule perturbatrice du repos public, s'ils font voir des milliers d'hommes immolés par le fer, par la faim et par les misères, afin seulement qu'on ait de quoi mettre sur les murs de Paris le nom de Louis le Grand en lettres d'or. »

Il est possible que le patriotisme allemand, qui pourtant était peu exigeant chez Leibniz, ait influé sur lui quand il

Digitized by Google

prononçait ces paroles. En tout cas, l'on ne peut accepter son jugement tel quel. Dès que Louis XIV avait entrepris de faire de la France une puissance « commerciale », il allait au-devant de luttes inévitables. Il n'avait pas tenu à lui que ses adversaires du continent le laissassent séparer la politique maritime des ambitions de terrien qu'il avait au fond du cœur. Tout au plus peut-on dire que, par son arrogance soutenue [1], par la brutalité de ses procédés, il fit ce qui dépendait de lui pour leur rendre, après la défaite, la résignation difficile.

1. Une preuve fameuse de cette arrogance fut donnée, en 1685, à la république de Gênes. Les financiers gênois avaient servi de banquiers à l'Espagne pendant un siècle, et leur opulence restait proverbiale Louis XIV saisit le premier prétexte pour humilier la république : il exigeait que les Gênois fournissent de sel la garnison de Casal, etc., etc. Sur leur refus, Duquesne écrasa de ses bombes la ville superbe, et, comme la constitution défendait au doge de quitter Gênes, le roi se fit un plaisir de le forcer à venir s'humilier à Versailles.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LA RÉVOCATION (1685) [1]

I. Louis XIV a Versailles. — Versailles. — Mme de Maintenon. — La Cour. — Les ministres. — Les intendants. — Les oppositions religieuses
II. Gallicanisme. — Jésuites et jansénistes. — La Régale (1673). — Déclaration de 1682, Bossuet.
III. Protestantisme. — Les huguenots et le roi au début. — Revirement la menace (1682). — Les dragonnades. — La Révocation de l'Edit de Nantes (octobre 1685). — Les réfugiés. — L'opinion.
IV. Jansénisme. — Les jansénistes après la paix de l'Eglise. — Fin de Port-Royal (1709). — Le jansénisme subsiste.
Les libertins.

Nous venons de voir combien, depuis 1668, la politique de Louis XIV au dehors s'est précisée, combien de haines elle a déjà soulevées. Il faut maintenant rentrer à l'intérieur du royaume, où la bonne volonté, l'entrain général du début ont, d'autre part, fait place à un état d'âme plus sombre.

I

Louis XIV à Versailles.

Louis XIV s'était signalé d'abord par une grande mobilité : toujours prêt, non seulement à paraître à l'armée, mais

1. Cazes, *Le château, de Versailles*, Versailles, 1910. — Arv. Barine, *Madame, Mère du Régent*, 1909. — Boehmer, *les Jésuites* (trad. Monod), 1910. — J. Lemaître, *Fénelon*, 1910.

Digitized by Google

encore à sortir de Paris pour se transporter dans l'une ou l'autre des résidences royales. Encore en 1681, il était à Chambord lorsque l'approche de la chute de Strasbourg le décida à partir pour l'Alsace.

Mais peu à peu une résidence nouvelle avait absorbé son attention. Versailles n'était encore, en 1661, qu'un pavillon de chasse installé par le roi Louis XIII. En 1664, on y voyait seulement, sur une butte faisant face à Paris, un petit château en briques rouges, entouré de quelques maisons (aujourd'hui le bâtiment central). Le roi prit vite goût à cette demeure, et la fit embellir par les anciens serviteurs de Fouquet, l'architecte Le Vau et le jardinier Le Nôtre. Dès 1668, le château se prolongeait, du côté de Paris, par deux ailes, entourant une cour fermée par une ample grille de fer. En 1673, le derrière était rebâti, tranchant par sa blancheur sur la brique du reste du bâtiment, et faisant face au grand Canal, qui s'achevait : Hardouin-Mansart compléta cette seconde façade par la galerie des Glaces. Vers 1682, les jardins étaient aménagés, et l'on creusait, pour les pourvoir d'eau, la machine de Marly. L'ensemble parut enfin digne de devenir la résidence permanente du Grand Roi et de sa cour : c'est à Versailles qu'en 1685 le doge de Gênes « se vit » avec étonnement dans la posture de vassal.

Le roi avait été jusqu'alors aussi prompt aux fantaisies amoureuses qu'aux déplacements. La reine n'avait jamais tenu une grande place dans ses pensées ; quand la pauvre Marie-Thérèse mourut en 1683, il dit simplement : « C'est le premier chagrin qu'elle me cause. » Le cœur de Louis XIV avait appartenu d'abord à la douce La Vallière, puis à l'altière Montespan. Les bâtards qu'il eut de cette dernière furent confiés à la veuve du poète burlesque Scarron, dont l'origine noble (elle était petite-fille du poète gentilhomme Agrippa d'Aubigné) parut compenser le passé équivoque. Le roi apprécia tout de suite la gouvernante, et petit à petit prit goût à la femme. Elle n'était plus belle déjà, à supposer qu'elle l'ait jamais été vraiment : sur le portrait de Mignard, l'épaisseur de ses traits est encore accentuée par

Digitized by Google

le contraste avec ceux de l'enfant de Mme de Montespan, appuyée à ses genoux. Mais elle avait du jugement, de la tenue : le roi fit d'elle la marquise de Maintenon et, bientôt après la mort de la reine, contracta avec elle une union secrète. Dès 1685, elle avait à Versailles son logement spécial, donnant sur la cour de Marbre.

La famille royale était nombreuse, et, le grand Dauphin ayant plusieurs fils, la succession paraissait assurée. Louis XIV, d'ailleurs, n'eut jamais à craindre de son frère l'opposition constante que Louis XIII avait rencontrée de la part de Gaston d'Orléans : Philippe d'Orléans était une nature molle, qui se retrouvait au feu (il l'avait prouvé à Cassel en 1677), mais à qui le roi épargna jalousement les occasions de se viriliser. Marié en premières noces à la séduisante Henriette d'Angleterre, il avait épousé ensuite la princesse palatine, Allemande robuste et franche, mais qui n'était pas faite pour affiner le frère du roi. Elle faillit un moment être rebutée par les goûts ignobles du prince ; mais Louis XIV, qui appréciait fort ses qualités solides, intervint pour la retenir : « Eh bien, Madame, lui déclara-t-il, puisque je vois que c'est véritablement votre intention d'aller au couvent de Maubuisson, je veux vous parler franchement. Otez cela de votre tête : car, tant que je vivrai, je n'y consentirai point et m'y opposerai hautement et de force. Vous êtes « Madame » et obligée de tenir ce poste ; vous êtes ma belle-sœur, et l'amitié que j'ai pour vous ne me permet pas de vous laisser aller me quitter pour jamais ; vous êtes la femme de mon frère : ainsi je ne souffrirai pas que vous lui fassiez tel éclat, qui tournerait fort mal pour lui dans le monde. » Le roi devait reporter un peu de l'amitié qui l'unissait à sa belle-sœur sur le fils de celle-ci, qui sera le Régent (né en 1675).

Nous avons déjà dit que la cour était un monde à part, que le roi surveillait de près et tenait absolument en dehors des affaires. Celles-ci revenaient aux ministres, ou plus exactement aux deux grandes dynasties ministérielles des Colbert

Digitized by Google

et des Letellier. Le grand Colbert déclinait peu à peu : les dépenses formidables de la guerre de Hollande avaient démoli son échafaudage financier, si laborieusement élevé. Le goût au travail s'en allait, et la joie de vivre, et la santé : il mourut en 1683, tué à la peine, plein de rancœur contre le prince qu'il accusait d'ingratitude, au milieu des malédictions populaires inséparables des fonctions qu'il avait remplies [1]. Son fils, Colbert de Croissy, sut se maintenir aux affaires étrangères, et le cadet, Seignelay, continua l'œuvre paternelle à la marine.

Letellier avait été assez avisé pour passer de bonne heure (1667) le secrétariat de la guerre à son fils Louvois, guettant la place de chancelier qu'il eut en 1677. C'est Louvois qui avait hérité de la faveur de Colbert, grâce aux services éminents qu'il avait rendus dans la guerre de Hollande, faisant mouvoir des masses qu'on n'avait encore jamais vues réunies dans les guerres entre Européens, assurant partout leur approvisionnement, entrant dans tous les détails, s'occupant même des vieux soldats (les Invalides datent de 1674). En matière de politique extérieure, ses vues n'étaient que trop conformes à celles du roi : de l'esprit militaire, il n'avait guère acquis que les mauvais côtés, la tendance à ne voir que les moyens et à oublier le but, l'incapacité à mesurer et à prévoir les réactions produites par l'emploi de la force brutale. Il ne devait jamais être, ni un véritable homme d'Etat, ni un soldat.

Dans l'administration locale, l'institution des intendants commençait à porter ses fruits. Il y avait déjà, répandu dans les provinces [2], un personnel d'agents uniquement attentifs aux gestes du pouvoir central, exercés à devancer les désirs, à aggraver au besoin les instructions données dans le sens qui ne peut déplaire, — gens dont Foucault allait

1. On afficha à la porte du mort : « Ceux qui vont écrire en enfer n'ont qu'à faire promptement leurs dépêches et à les apporter : le courrier va partir. »

2. A Paris, le même office était rempli à peu près par le lieutenant de police.

Digitized by Google

être le type dans l'affaire des huguenots. Intendant dans le Midi, il vint à Versailles montrer au roi une statistique des temples protestants du Béarn, lui représentant qu'il y en avait trop, qu'on pourrait n'en garder que cinq. Louis XIV accepte, non sans recommander qu'on agrandisse les temples conservés. Mais Foucault sait déjà que ces temples se sont mis par ailleurs dans le cas d'être fermés : aussitôt les autres supprimés, il procède à l'opération, et il peut écrire à Paris qu'il n'y a plus de huguenots parmi ses administrés.

Le roi, si bien servi, n'était plus disposé à souffrir la moindre résistance intérieure. Or, à cette époque, la « diversité », la « variation », tant redoutée, ne pouvait guère se produire qu'en matière religieuse. C'est là que Louis XIV a rencontré toutes ses difficultés, dont il a d'ailleurs créé lui-même, dans son orgueil croissant, les principales : voyons comment il les trancha.

II

Gallicanisme.

La France était restée catholique, et le catholicisme consiste d'abord à être soumis au Pape. Mais il y a bien des degrés dans la soumission, bien des manières, étroites ou larges, de la comprendre. Quelques catholiques, et à leur tête, en général, les Jésuites, tenaient pour la manière étroite, allant déjà jusqu'à réclamer pour le Pape l'infaillibilité : c'est ce qu'un fougueux avocat au Parlement appelait en 1662 « l'hérésie des Jésuites ». Mais, dans l'ensemble, la France catholique, même le clergé, tenaient pour la manière large : c'est ce qu'on appelait depuis quelque temps déjà le *Gallicanisme*.

En outre, à l'avènement de Louis XIV, le monde pieux était divisé, nous l'avons vu, par la question du jansénisme : l'archevêque de Paris arriverait-il à faire reconnaître, par les

Digitized by Google

religieuses de Port-Royal, que les cinq propositions condamnées par la Sorbonne et par Rome figuraient dans le livre de Jansénius ? Le jeune roi n'aimait pas les jansénistes, en raison de leurs relations avec les frondeurs et de leur rigorisme moral. On a supposé, non sans vraisemblance, qu'il pensait surtout à eux, lorsqu'il permit, malgré bien des oppositions, de jouer le *Tartufe* de Molière (1667) ; on sait par quel éloge il en fut récompensé :

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude, etc.

Mais, d'autre part, les jansénistes pouvaient être un utile contrepoids contre les ultramontains. Dans ces conditions, on ne s'étonne pas que le roi se soit entremis pour faire signer la paix de l'Église (1668). On trouva une formule que les jansénistes pussent signer : ils ne promettaient leur « foi divine » qu'à la doctrine romaine et leur « foi humaine » seulement au fait que les cinq propositions figurassent dans Jansénius. Le grand Arnauld reparut à la cour après la conversion de Turenne au catholicisme, conversion qui lui était due : « Arnauld, écrivait l'ambassadeur de Savoie le 26 octobre 1668, Arnauld, l'exilé et le persécuté, est maintenant ici sur le théâtre, bien vu du roi, du nonce, de tous les prélats, et rentrera en Sorbonne ; c'est assurément un grand homme. L'on dit que le roi le regarde comme un homme capable d'unir les Eglises d'Orient et d'Occident. » (*Revue de Paris*, 1er oct. 1910.)[1].

Bientôt après, la querelle entre la France et le Saint-Siège éclatait à propos de la *Régale* (1673). Il s'agissait de savoir si le Roi disposait des revenus des « bénéfices » ecclésiastiques vacants. Le Pape laissait en général exercer ce droit dans les vieilles provinces capétiennes, mais il protesta quand on voulut l'étendre aux provinces du Midi. Ici, les rôles se renversaient. Tout ce qui était de tendances jansénistes trouvait déjà les évêques trop « officiers du Roi »

1. C'est seulement en 1670 que le roi confia à son confesseur jésuite la « feuille des bénéfices ».

Digitized by Google

depuis le concordat de 1516 — nous dirions trop fonctionnaires [1]. Dans ces milieux, on tenait pour le Pape, qui faisait contrepoids à l'administration de la « feuille des bénéfices », et on contestait aux évêques de France le droit de se lever contre lui, « à ces hommes issus de la Régale le droit de prononcer sur la Régale ». Ceci amena — chose inouïe — les Jésuites à se prononcer, au moins officieusement, pour le Roi. On peut dire que leur faveur à la cour date de ces années ; mais ce fut aussi le début de la grande déviation qui devait aboutir à la suppression de l'ordre par le Pape, un siècle plus tard.

Finalement, Louis XIV se décida à transformer l'assemblée du clergé en une sorte de concile national (assemblée de Paris, 1681-2). Les *quatre propositions* chères aux gallicans y furent proclamées à nouveau :

1° Le Roi, en son temporel, ne relève que de Dieu ;

2° Les conciles généraux sont supérieurs au Pape ;

3° Le Pape n'est infaillible sur les questions de dogme que s'il a pour lui ces conciles ;

4° L'exercice de l'autorité pontificale en France est subordonné à l'observation des lois du royaume.

Il va de soi que le pape Innocent XI repoussa énergiquement ces prétentions, appuyé sur les clergés d'Espagne et d'Autriche. Les incidents se multiplièrent entre Rome et le roi, jusqu'à ce que les évêques acceptassent de signer, en 1693, une formule de regret.

L'homme qui avait mis sa plume magistrale au service de la cause gallicane en 1682 était l'évêque de Meaux, Bossuet. Né en Bourgogne en 1623, il s'était fait connaître comme prédicateur dès le début du règne, et Louis XIV lui avait confié en 1670 l'éducation du grand Dauphin. Il avait le degré de souplesse et le degré de fermeté qui pouvait plaire au roi

1. La prédication catholique est restée pourtant singulièrement rude sous le règne de Louis XIV, même dans les sermons des prêtres les moins jansénistes (cf. M. Lange, *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales*, 1909).

Digitized by Google

dans le représentant d'un corps aussi nécessairement indépendant que le clergé. Après 1682, beaucoup le considérèrent comme une sorte de patriarche des Gaules. Mais sa résistance au Saint-Siège fut toujours pour lui un secret remords : on le sent à l'ardeur indiscrète avec laquelle il saisit l'occasion de servir l'autorité romaine, quand se présenta l'affaire du *Quiétisme* (1697-9). Les doctrines mystiques avaient toujours trouvé des représentants en Espagne : elles y avaient inspiré sainte Thérèse au XVIe siècle; au XVIIe elles y furent accentuées par Molinos. Bossuet fit jeter à la Bastille la dame Guyon, qui voulait les introduire en France, et s'acharna contre un jeune prélat qui sympathisait avec cette dame, Fénelon [1], avec un zèle qui ne s'explique que par un secret remords. Il fut certainement heureux de se montrer en cette affaire, au déclin de sa vie, plus orthodoxe presque que le Pape.

III

Protestantisme.

L'assemblée de 1682 n'avait pas gêné seulement Bossuet, mais toute la France catholique. En ce même temps, le Roi Très-Chrétien se tenait à l'écart de la grande croisade contre le Turc. Il avait donc plus d'un méfait à expier au moment même où était survenue la secousse morale de l'affaire des

1. « Molinos fait consister la perfection de l'homme en cette vie dans un acte continuel de contemplation et d'amour, qui dispense l'âme de tous les actes des vertus distinctes et la réduit à un état d'inaction absolue.

« Mme Guyon admet le principe fondamental de Molinos, c'est-à-dire l'acte continuel de contemplation et d'amour, qui renferme à lui seul tous les actes des vertus distinctes, mais elle rejette avec horreur les affreuses conséquences que Molinos tire de ce faux principe contre la résistance positive aux tentations.

« Enfin le livre des *Maximes* (de Fénelon) condamne expressément l'acte continu des faux mystiques : mais il fait consister la perfection dans un état habituel de pur amour, où le désir des récompenses et la crainte des châtiments n'ont plus de part. » (Théologien cité par J. Lemaître, *Fénelon*.)

Digitized by Google

poisons dans laquelle tant de personnes qui lui étaient attachées furent compromises, au moment aussi où l'âge et les infirmités (une fistule nécessita une opération douloureuse) commençaient à lui rendre réellement présent le souci de son salut. Un *autodafé* était nécessaire pour montrer qu'il restait malgré tout le fils aîné de l'Eglise : les huguenots allaient en faire les frais.

Ils vivaient en France sous un statut spécial, qui était l'Edit de Nantes signé par Henri IV, — ou plus exactement l'Edit de Nantes revisé par Richelieu, en 1629, de manière à leur retirer les privilèges qui faisaient d'eux une force indépendante (places de sûreté), sans toucher aux garanties privées. Parmi celles-ci, une surtout excitait l'irritation des gens du Roi : les *chambres mi-partie*, instituées pour juger les procès entre catholiques et protestants — marque de défiance assez justifiée vis-à-vis de la magistrature.

Mais le roi, au début, protégea les huguenots : ils s'étaient montrés fidèles pendant la Fronde, et c'était une chose qu'il oubliait difficilement. En 1666, on avait voulu lui donner des soupçons contre les protestants du Havre; il répondit qu'il ne fallait pas faire retomber sur tous la faute commise par un d'eux : « Ne m'étant pas moins fidèles que mes autres sujets, il ne faut pas les traiter avec moins d'égards et de bonté. » Il avait dans ses armées deux protestants, Turenne, qui ne se convertit qu'en 1668, et Duquesne, « qui était huguenot, mais dont les services étaient catholiques ». Les coreligionnaires du plus grand homme de guerre et du plus grand homme de mer du règne semblaient avoir quelque droit à la protection royale.

Ce fut la guerre de Hollande qui changea la situation des protestants, à deux points de vue. D'abord, dans cette lutte difficile, le clergé catholique se montra plein de patriotisme, prodiguant sans compter l'argent de ses dons gratuits au service du roi, mais demandant en échange, comme première faveur, « l'extirpation de l'hérésie. » Et, d'autre part, les suspicions se réveillèrent contre les protestants : « La

Digitized by Google

France, a dit Michelet, sentait une autre Hollande dans son sein, qui se réjouissait des succès de l'autre. » Je ne vois aucun fait catégorique qui justifie cette vue, mais il n'est pas douteux que la pensée de Michelet dut venir aux contemporains, dont beaucoup avaient vécu le siège de la Rochelle.

Bref, les huguenots reçurent de plus en plus les marques de la défaveur royale, chose grave dans un pays déjà très centralisé. On les exclut systématiquement des charges, de la ferme des impôts. On se mit à faire porter sur eux, autant que possible, le principal fardeau des impôts, des réquisitions, des logements militaires : ce fut un intendant du Poitou qui inventa ce dernier procédé, destiné à une si brillante fortune.

Alors survint l'assemblée de 1682 qui, nous l'avons déjà dit, fut la cause prochaine de la grande persécution. Les évêques y parlèrent aux huguenots en hommes qui sont déjà sûrs du bras séculier. On leur adressait une dernière exhortation à se réunir, pensant peut-être que l'attitude semi-schismatique du clergé français leur en facilitait le moyen [1] (Bossuet seul, parmi ces évêques, connaissait exactement le véritable esprit du protestantisme). Et l'on concluait, en parlant de la résistance éventuelle :

« Et parce que cette dernière erreur sera plus criminelle en vous que toutes les autres, vous devez vous attendre à des malheurs incomparablement plus épouvantables et plus funestes que tous ceux que vous ont attirés jusqu'à présent votre révolte et votre schisme. »

Aussitôt on passa à l'exécution. On commença à s'occuper de « la liberté naissante de l'enfant » : on déclara que les jeunes huguenots pourraient se convertir à partir de 7 ans — pour un jouet refusé ! Les subalternes aggravèrent de beaucoup, comme on pense, les ordres venus de Paris.

1. Il est intéressant de voir cette pensée retournée par le Pape : « Peu importe, disait-il après la Révocation, qu'on détruise les temples d'hérétiques dans un royaume où les évêques sont en train de devenir schismatiques. »

Digitized by Google

Enfin, Louvois se chargea d'y « mêler du militaire ». On réserva les logis des huguenots pour le corps nouveau d'infanterie montée désigné sous le nom de dragons : les rigueurs de la discipline militaire furent levées pour ceux-ci en l'honneur de la grande mission qui leur incombait. Le succès des « missionnaires bottés » fut prodigieux parmi des populations déshabituées des armes depuis cinquante ans : Nîmes vit 60.000 conversions en trois jours ; la Rochelle, la ville de Guiton, se fit catholique en vingt-quatre heures.

Et alors, Louis XIV et son entourage tinrent le raisonnement habituel en pareil cas : que, pour une poignée d'obstinés qui restait encore, il serait ridicule de conserver un statut solennel comme l'Edit de Nantes :

« Il y a quelques jours, écrivait le représentant du Brandebourg en octobre 1685 [1], que la résolution fut enfin prise à Fontainebleau, où le procureur général du Parlement avait été appelé pour en venir à la suppression ouverte de l'Edit de Nantes, sur le fondement de ces grandes et générales conversions, comme on les appelle, arrivées dans le royaume, et ainsi de la cause comme cessante qui avait donné lieu audit édit et à ce qui en résulte. »

Par la révocation de l'Edit de Nantes, les protestants ne perdaient pas absolument le droit d'exercer leur religion : l'exercice *public* seulement leur était formellement interdit. Voici un exemple du régime sous lequel ils allaient vivre normalement : la scène se passe à Orange, ville sur laquelle la suzeraineté du stathouder Guillaume avait attiré l'attention. Le comte de Tessé déclara aux habitants que le roi ne violenterait pas leur conscience (*sic*), mais que :

« dès qu'un se catholiciserait, les soldats qui seraient chez lui (chez le protestant) se délogeraient pour être logés chez ceux de la R. P. R., et que dès ce jour les nouveaux convertis seraient exempts de contribuer aux frais de la subsistance des troupes, ce qui serait toujours ainsi continué, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus aucune personne de la R. P. R., en sorte que s'il en restait un seul, toutes les troupes seraient mises sur lui et payées sur lui seul. »

1. Spanheim, dont la correspondance a été publiée : nous respectons le style étrange qu'il emploie.

Digitized by Google

On cessa assez vite d'exiger l'assistance à la messe : les évêques ne voyaient pas sans dégoût des communions, des mariages, des confessions sacrilèges.

Depuis quelque temps déjà, les huguenots avaient commencé à fuir. Mais les Français, en aucun temps, pas plus à l'époque de la Révocation qu'à celle de la Révolution, n'ont été gens à se contenter d'autre chose que de l'adhésion intellectuelle absolue. On s'emporta contre l'évasion de gens auxquels on rendait le pays inhabitable. On menaça de mort les fugitifs, les capitaines de navire qui les assisteraient ! L'exode eut lieu néanmoins, et dans de grandes proportions.

L'Etat français en souffrit. Exclus des emplois publics où commençait à s'immobiliser une si notable partie de la bourgeoisie, les huguenots s'étaient portés vers l'industrie, vers le commerce. Des manufactures furent ruinées par leur départ, à Montpellier, à Tours, en Normandie. Dans l'ordre intellectuel, le mal avait été fait plus tôt, parce que l'élite de la secte avait été plus tôt sensible à l'intolérance : des érudits comme Saumaise (1588-1663) avaient vécu en Hollande. Mais la Révocation multiplia le nombre de ces « réfugiés ». Dans ces milieux s'élaboreront des livres comme celui de Bayle (*Dictionnaire*, 1695-7), où les attaques visaient déjà, en religion, plus haut que le Pape, en politique, plus haut que le despote, — et là se fera la transition mystérieuse entre l'opposition protestante du XVIIe siècle et l'opposition libertine du XVIIIe. Nous y reviendrons.

Il ne resta en France que quelques groupes compacts de protestants, surtout dans les milieux ruraux qui étaient venus les derniers à la Réforme, et lui restèrent les derniers fidèles, dans les âpres Cévennes. On s'aperçut bientôt de leur présence : au fort de la lutte contre l'Europe, il faudra envoyer contre eux une armée et le meilleur général de la France.

L'approbation fut rare en Europe, le blâme violent égale-

Digitized by Google

ment, car Louis XIV était, selon les idées du temps, dans son droit. « Madame », si bavarde, si aigrie à ce moment, et qui redoutait si peu le « Cabinet noir », ne parle presque pas de la Révocation. Cependant, de nouveaux ferments de haine furent semés par la Révocation dans les pays protestants. Mais Louis XIV ne voulut entendre que la voix de la France, où ces violences à froid rencontrèrent une approbation presque unanime. Le peuple n'était pas « aussi déchaîné que les chefs contre ceux de la religion », assure un Allemand en 1680, mais il ne vit pas sans plaisir traiter en parias des riches orgueilleux. L'élite du pays fut dithyrambique [1]. Il n'y a guère que Saint-Simon, que la haine de Louis XIV a, cette fois, heureusement inspiré, dans la page classique sur le spectacle « prodigieux » de ce peuple entier « proscrit, fugitif, nu, errant, sans crime ».

IV

Jansénisme.

On juge qu'un pouvoir qui en était arrivé à rompre un pacte solennel, ayant presque un caractère international (car le roi d'Angleterre avait garanti l'édit de 1629), ne devait pas s'arrêter devant l'opposition janséniste. Mais là, l'adversaire était plus difficile à saisir, parce qu'il niait obstinément l'hérésie, et flétrissait même les hérétiques. Arnauld a écrit pour l'Europe l'*Apologie pour les catholiques*, « et l'on sait qu'une partie de ce livre est employée à justifier la conduite du roi à l'égard des huguenots, *et à justifier les Jésuites même* » (Racine).

1. L'acte de violence du roi n'a pas pourtant imposé silence à toutes les sympathies. A la bataille de Neerwinden (1693), un réfugié, Ruvigny, tomba blessé dans la mêlée. S'il avait été relevé par les Français, il était perdu : il ne se trouva pas un homme dans la Maison du Roi, ni officier ni soldat, pour le reconnaître.

Digitized by Google

Au moment de la pacification de 1669, on n'avait pu faire reconnaître explicitement des jansénistes que les propositions fussent dans l'*Augustinus* : on avait respecté leur « cas de conscience ». Il y avait là de quoi entretenir le dépit de leurs ennemis, et raviver la persécution à l'occasion. L'attaque recommença en 1679, quand la puissance des Jésuites fut établie à la cour. Le confesseur du roi était depuis 1675 le P. La Chaize († 1709), qu'on disait pourtant modéré. Les tracasseries durèrent jusqu'en 1694 : Arnauld était exilé en Hollande quand il faisait l'apologie de la persécution contre les huguenots ! Le produit caractéristique de cette période est l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, écrit par Racine dans ses dernières années. Racine, né en Champagne en 1634, avait été élevé à Port-Royal. Plus tard, entraîné par le tourbillon de la jeune cour, par ses succès de dramaturge, continus jusqu'à la « cabale » de *Phèdre* en 1677, il avait renié ses maîtres. Il en conçut d'amers regrets, qui s'exprimèrent par l'ouvrage consacré à Port-Royal. Mais le timide poète mourut en 1699 sans avoir publié son abrégé, « un des plus parfaits morceaux d'histoire qui existent en notre langue » (Boileau) ; ce livre ne devait voir le jour qu'au XVIIIe siècle.

En 1703 seulement, un demi-siècle après les *Provinciales*, trente-quatre ans après la « paix de l'Eglise », l'affaire janséniste fut reprise, d'accord entre le pape et le roi, et avec la volonté d'en finir. La maison mère de Port-Royal à Paris avait été depuis longtemps purgée de jansénistes, et n'avait jamais cessé de revendiquer Port-Royal-des-Champs. En 1709, la justice royale lui donna gain de cause, et le lieutenant de police d'Argenson alla expulser les religieuses restantes :

« Le 29 octobre, qui était un mercredi, M. d'Argenson arrive à Port-Royal avec des carrosses et environ 300 hommes, pour enlever et disperser une vingtaine de pauvres filles, qui n'avaient pas plus de défense qu'en auraient eu vingt brebis contre trois cents loups..... Les ennemis de cette sainte maison n'étant pas encore satisfaits, ils sollicitent et obtiennent, la même année, un autre arrêt du Conseil [d'Etat] pour exhumer tous les corps, ce qu'ils

Digitized by Google

exécutent avec une barbarie qui n'a point d'exemple, si ce n'est dans le royaume du Maroc. Enfin l'église même ne fut pas épargnée... »

La bulle *Unigenitus* (1713) acheva de ranger le jansénisme parmi les hérésies.

Mais il avait jeté des racines assez profondes, sinon étendues. Il avait enrayé le progrès de la morale des confesseurs jésuites, qui pardonnait facilement une vie déréglée, sinon pour quelques pratiques, au moins pour quelques bonnes actions et un mouvement de repentir sincère. Par l'importance donnée à la *grâce*, il avait rappelé qu'un bon état de santé morale reste la chose essentielle. L'esprit janséniste devait survivre, par exemple, dans les meilleures parties de la magistrature. Et il se trouva toujours, parmi les Français respectueux du passé de la France, des pèlerins pour la vallée solitaire de Port-Royal.

Mais tant de discordes religieuses, tant de persécutions finirent par inspirer à une grande partie de la société française le dégoût général des questions théologiques, des cas de conscience, etc. Dès 1688, La Bruyère, qui rarement gaspille son encre, consacre aux « esprits forts » un chapitre qui est peut-être le plus serré de ses *Caractères*, et où sa phrase incisive et brève déborde par instants en périodes métaphysiques. Louis XIV, avant de mourir, verra, ou tout au moins sentira, le « libertinage » installé tout autour de lui.

Revenons au contre-coup de ces événements dans les relations de la France avec l'Europe. Louis XIV avait mécontenté le pape et toutes les puissances catholiques. Il souleva, par la Révocation, une violente indignation dans beaucoup de cœurs protestants : en Hollande, le parti républicain et Guillaume d'Orange ne se réconcilièrent que sous cette impression. Et, quand Guillaume d Orange va se rendre en Angleterre, tel sera le succès général de la politique religieuse de Louis XIV, que le pape aura un mot de sympathie pour « le vaillant et habile hérétique ».

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE (1685-1700)

I. La situation en 1688. — La guerre turque. — La question de Cologne (1688). — L'armée en Allemagne.
II. Révolution d'Angleterre (1689). — Charles II et Jacques II. — La chute de Jacques II (1688) et l'avènement de Guillaume III (1689). — Louis XIV et Jacques II, l'Irlande. — La Hougue (1692).
III. Guerre de la ligue d'Augsbourg (1689-1697). — L'incendie du Palatinat (1689), mort de Louvois (1691). — Luxembourg en Flandre, Neerwinden (1693). — Catinat en Piémont, la Marsaille (1693). — Barcelone. — Traités de Turin (1696) et de Ryswick (1697). — L'Orient.
IV. La fatigue de la France. — L'effort de la France, ses résultats. — Fénelon. — Boisguillebert et Vauban.

L'aspect intérieur du royaume s'était donc assombri depuis le début radieux du règne. Or, pendant ce temps, une nouvelle coalition se préparait, et l'évènement que toute la politique de Louis XIV avait tendu à conjurer s'accomplissait. Les velléités de restauration absolutiste et catholique en Angleterre, menaçantes depuis la restauration des Stuarts, le devenaient bien plus encore par l'avènement de Jacques II (1685) ; l'Angleterre s'exaspérait et appelait de ses vœux Guillaume d'Orange, gendre du Stuart ; les provocations de Jacques et une fausse manœuvre de Louis XIV achevaient de la joindre à la coalition.

I

La situation en 1688.

On se rappelle qu'au moment où la Révocation écartait décidément de Louis XIV toutes les sympathies protes-

Digitized by Google

tantes, c'est surtout avec le monde catholique qu'il tenait querelle ouverte.

L'affaire qui occupait le plus les esprits, dans cette partie de l'Europe, était sans contredit la guerre des Turcs : le pape Innocent XI et l'empereur Léopold en avaient pris la direction, Venise fournissait la flotte, l'Allemagne les armées, la Pologne et même les lointains Moscovites s'étaient ébranlés. Les succès des coalisés excitaient un vif enthousiasme dans la jeune noblesse : Villars fit ses premières armes à Mohacz en Hongrie (1687). On en voulait au roi, même en France, de ne pas s'associer à cette guerre sainte autrement que par quelques « bombarderies » contre les pirates barbaresques. Louis XIV n'osait pas trop négocier avec le Grand Seigneur : il eût certainement préféré, comme allié oriental, la catholique Pologne, où il comptait donner à Sobieski un successeur français. Mais la logique de la situation l'emportait : toute attaque à l'Orient contre l'Allemagne contribuait à dégager la France, à favoriser ses empiétements. On savait que, du côté de l'Autriche, la fin de la guerre turque serait le signal de la reprise de la guerre française :

« M. le marquis de Louvois, dit l'envoyé du Brandebourg, Spanheim, combattit dans l'esprit de Sa Majesté la répugnance qu'elle avait à en venir à la reprise des armes ; lui en fit valoir d'un côté la prétendue nécessité pour relever et soutenir la gloire du roi et la réputation de la France, prévenir les desseins et les facilités qu'on avait autrement à l'attaquer ; d'ailleurs, pour intimider le pape [1], d'autre part les facilités qu'il y trouvait et la gloire de donner encore une fois la loi à ses ennemis, de profiter de la conjoncture et forcer la conversion de la trêve [de Ratisbonne] en paix avant la guerre du Turc finie, à quoi on se détermina d'autant plus vite dès qu'on sçut la prise de Belgrade, et qu'on jugea par là l'affaire de Hongrie comme finie et l'Empereur en état de donner la loi au Turc, pour ensuite la venir donner, comme on disait, à la France, et en prendre sujet ou prétexte de toutes les prétendues contraventions faites à la trêve. »

1. Avec lequel une nouvelle querelle avait surgi, à propos des *franchises* des ambassadeurs (droit d'asile), qui faisaient de Rome un coupe-gorge.

Digitized by Google

En effet, il n'existait entre l'Empire et la France qu'une trêve, et les Allemands avaient évité de se prononcer sur les *gravamina* dont ils avaient à se plaindre : mais plusieurs de leurs princes avaient conclu la ligue d'Augsbourg (1686), qui cherchait de tous côtés des adhérents étrangers. Or, Louis XIV restait établi en fait, sinon en droit, sur le Rhin moyen (où il revendiquait en ce moment même, au nom de « Madame », le Palatinat) : une occasion se présenta alors de s'établir, au moins par intermédiaire, sur le Rhin inférieur. L'évêque de Cologne avait toujours figuré parmi les auxiliaires les plus dévoués de la politique française, mais il vieillissait, et Louis patronnait, pour lui succéder, un homme à lui, le cardinal de Fürstemberg. Dès 1687, « les frontières étaient pleines de soldats français, prêts à prévenir les empêchements qui auraient pu venir des puissances voisines » à l'élection de Fürstemberg. Le chapitre de Cologne l'élut (1688). Mais le pape devait confirmer, et il était hostile au candidat de la France : l'Empereur promettait de mettre les forces de l'Empire au service du candidat adverse. Chose plus grave, celui-ci était un frère de l'électeur de Bavière, et l'affaire refroidissait envers nous ce dernier, sympathique jusqu'alors, et même allié à la maison de Bourbon (le dauphin avait épousé sa fille). Louis s'entêta à soutenir l'élu du chapitre. La Lorraine était toujours occupée par ses troupes : les forces françaises s'amassèrent dans la vallée de la Moselle, et le grand Dauphin vint prendre le commandement (septembre 1688).

Cette armée pouvait servir à deux fins, car le roi ne perdait pas de vue la Hollande. Depuis la Révocation, il avait négligé tous ménagements envers les Etats, rétabli le tarif de 1667. Il tenait Luxembourg : il commençait à s'occuper d'arrêter, par une intervention armée, les projets de plus en plus manifestes du stathouder sur l'Angleterre. Et Louis XIV ne désespérait pas de regagner l'Autriche par des concessions sur la succession imminente du roi d'Espagne, pour accabler à loisir la République détestée. On s'est demandé pourquoi il laissa, au moment décisif, se

Digitized by Google

desserrer l'étreinte qui retenait Guillaume d'Orange : ce fut Jacques II lui-même qui déclina ses offres de secours, craignant que l'aide avouée du Roi Très Chrétien ne précipitât la révolution qui le menaçait. Bref, l'armée se tourna vers le Palatinat : puis, le 6 octobre 1688, Vauban prenait Philippsbourg. Le 11 novembre, Guillaume d'Orange s'embarqua pour l'Angleterre.

II

Révolution d'Angleterre.

Revenons un instant sur les événements de Londres, qui vont aboutir à un changement décisif dans la situation de l'Europe : c'est devant l'alliance des deux « puissances maritimes » que reculera finalement Louis XIV.

Le roi Charles II avait été, pendant 25 ans, un pensionné de la France, parce qu'il avait besoin de ces subsides pour éviter de tomber dans la dépendance complète du Parlement, qu'il redoutait. Mais, au point de vue de la politique extérieure, il n'avait pu sacrifier grand'chose à l'alliance française : les guerres de 1665 et de 1672 contre la Hollande, de 1677 contre la France, avaient été conformes à l'intérêt anglais. De plus, malgré ses penchants catholiques, il ne se convertit qu'à son lit de mort, n'osant pas braver ouvertement les croyances de ses sujets. Enfin, le roi de France pensionnait aussi ses adversaires ; il ne tenait pas à trop fortifier les Stuarts :

« L'intérêt du roi, dictait-il un jour, s'accordera toujours avec celui de la nation anglaise en ce qu'il ne conviendra jamais à Sa Majesté qu'un roi d'Angleterre soit trop absolu. »

Il crut pouvoir compter davantage sur Jacques II, qui succéda à son père en 1685, et qui était catholique déclaré — jésuite même, disait-on. Mais celui-ci, franc, borné, opiniâtre, était un dangereux auxiliaire : en trois ans, il eut

Digitized by Google

tout le monde contre lui. Même son armée fredonnait le *Lillibullero*, chant des *whigs* (adversaires de l'absolutisme). En 1688, la naissance tardive d'un prince de Galles acheva d'exaspérer les Anglais : ils étaient prêts à supporter un Jacques II, mais ils avaient toujours compté être gouvernés ensuite par sa fille Marie, la femme de Guillaume d'Orange. De tous côtés, on appela Guillaume : le 15 novembre 1688, il débarquait à Torbay, avec quelques milliers de Hollandais, quelques Anglais, et des réfugiés français (dont Schomberg). Le ralliement s'étendit rapidement à Londres et dans la vieille Angleterre. Jacques II aurait pu se jeter soit en Ecosse, — où la dynastie des Stuarts était, malgré tout, regardée comme la dynastie nationale, — soit dans la catholique Irlande. Il préféra se réfugier chez le souverain dont il avait méconnu les conseils, et, au dernier moment, repoussé les offres : « Voilà un bonhomme qui a perdu trois royaumes pour une messe », dit un abbé bien parisien.

Les Communes déclarèrent le trône vacant. Mais, parmi les lords, les *torys* (partisans de la légitimité et de la « prérogative » royale) étaient en majorité ; ils voulaient seulement reconnaître pour reine Marie, et pour régent son époux. Guillaume III tint à être vraiment roi d'Angleterre (février 1689). Or, en reconnaissant pour souverain l'homme dont la seule passion avait toujours été la haine du nom français, l'Angleterre entrait décidément dans la coalition contre Louis XIV: elle s'unit étroitement à l'Empire, à la Hollande, puis à l'Espagne (mai 1689). Elle apportait dans la lutte l'ardeur d'une passion nationale, et des ressources ménagées par une longue paix.

Louis XIV releva le défi. Il accueillit Jacques II comme un roi et l'installa au château de Saint-Germain. Mais il ne comptait pas l'y laisser s'endormir. Dès 1689, il lui donna une flotte et un corps de troupes, et l'envoya en Irlande. Jacques n'y parut que pour paralyser par son incapacité la bravoure de ses alliés et le dévouement des Irlandais. Guillaume III vint le combattre en personne, et l'action déci-

Digitized by Google

sive eut lieu sur la Boyne (1690). Jacques II s'enfuit dès le début, abandonnant l'Irlande à son effroyable sort. Il y eut peine de mort contre tout prêtre qui marierait un catholique et une protestante. Un catholique ne put être tuteur de ses propres enfants. Du jour où le fils aîné d'un catholique se ferait protestant, il entrerait en possession de l'héritage, les parents ne gardant que l'usufruit..... A la paix, le roi Louis XIV ne fit rien pour ces malheureux, voulant conserver le droit de répondre à ceux qui intercédaient pour les réfugiés : « Je ne me mêle pas de la conduite des autres rois quant à la religion, je n'entends pas qu'on se mêle de la mienne. »

La campagne d'Irlande avait été vigoureusement soutenue sur mer. Une flotte française parut en 1690 sur les côtes d'Angleterre, et Tourville, qui la commandait, remporta la victoire de Beachy-Head. L'an d'après, il tint en échec, dans la Manche, les forces très supérieures des Anglo-Hollandais. En 1692, il devait attendre la flotte de Toulon pour passer à l'offensive : cette flotte n'arriva pas à temps. Les alliés avaient 99 vaisseaux contre 50 : mais Tourville, piqué de ce que le ministre avait semblé incriminer sa timidité après Beachy-Head, attaqua, ayant le vent pour lui, en vue de la Hougue. Il semble que Louis XIV se fît des illusions sur les sentiments des hauts officiers anglais : pourtant, l'amiral Russell avait fait prévenir que, s'il apercevait Jacques II sur le pont du vaisseau amiral, il n'hésiterait pas à faire tirer sur lui. Les Français luttèrent toute la journée, sans subir d'avaries majeures : « Ce résultat extraordinaire, estime l'historien américain Mahan, est bien la plus forte preuve d'esprit militaire et de valeur qui ait pu être donnée par une marine. Dû en grande partie à l'habileté tactique et professionnelle de Tourville, il ne fait pas, nous devons le confesser, grand honneur aux alliés. » La flotte française serait restée intacte si la rade de Cherbourg eût déjà existé : surprise par un changement de vent, elle fut jetée à la côte, où les alliés brûlèrent 12 vaisseaux. L'effet moral fut disproportionné, et immense : on consi-

Digitized by Google

déra que la France, après avoir saisi « le sceptre des mers », venait de le perdre.

De fait, il n'y eut plus, à partir de 1692, de tentative de débarquement en Angleterre. Tourville remporta encore un brillant succès à Lagos (1693), mais ensuite les Français se bornèrent de plus en plus à faire une guerre de course, où certains marins hardis, comme Jean Bart, se créèrent une grande popularité, mais qui attestait simplement qu'on n'osait plus aborder l'ennemi en bataille rangée.

III

Guerre de la ligue d'Augsbourg.

Sur terre, la France gardait l'avantage, parce que l'adversaire principal, la molle mais populeuse Allemagne était prise à revers par le Turc.

Nous avons laissé le grand Dauphin installé dans le Palatinat : il y attendait l'attaque centrale. Mais, lorsque se noua la coalition générale, Louis XIV et Louvois estimèrent qu'on ne pourrait soutenir la guerre à la fois au centre et sur les deux ailes, en Allemagne, en Flandre, et aux Alpes où le duc de Savoie se prononçait contre nous. L'ordre fut donné de rendre le Palatinat inhabitable aux armées impériales. D'antiques villes, de vieux châteaux, que Turenne avait respectés, furent cette fois livrés aux flammes. La femme de « Monsieur » s'était d'abord réjouie de voir son pays natal, sur lequel elle avait apporté des droits à la maison de France, aux mains de nos troupes ; quand elle apprit ce qui s'y passait, elle éclata en sanglots inutiles :

« Quand il devrait m'en coûter la vie, écrivait-elle à sa tante, l'électrice de Hanovre, le 20 mars 1689, je ne cesserai de regretter et de déplorer d'être pour ainsi dire la ruine de ma patrie, et surtout de voir perdre d'un seul coup les soins et les peines de feu l'électeur, mon père et seigneur. »

Digitized by Google

L'indignation fut générale en Europe, impérissable en Allemagne. Et de fait, quand on cherche sur le sol de l'Europe les vestiges du grand règne restés encore visibles, on ne peut s'empêcher de placer, à côté de Versailles et des Invalides, Port-Royal et les châteaux historiques du Rhin.

Militairement parlant, d'ailleurs, l'opération réussit pleinement. La Lorraine, que cherchait toujours à reprendre le duc Charles V, et l'Alsace, furent couvertes pour toute la durée de la guerre.

Ce fut le dernier exploit de Louvois. Les « scènes » du roi contre lui se renouvelaient, mortelles pour cet homme sanguin, déjà accablé par un terrible labeur. Le 16 juillet 1691, il fut foudroyé par l'apoplexie:

« Voilà donc M. de Louvois mort, écrivit Mme de Sévigné, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole [1], était si étendu, qui était le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! « Ah ! mon Dieu ! donnez-moi un peu de temps : je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. — Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. »

Les politiques prirent l'événement plus au sérieux que l'aimable femme, et le même mot courut partout : « Il eût fallu, ou que Louvois ne fût jamais né, ou qu'il ne fût pas mort en ce moment. » Un chansonnier dit :

Ici gît sous qui tout pliait
Et qui de tout avait connaissance parfaite,
Louvois, que personne n'aimait,
Et que tout le monde regrette !

Lui seul, en effet, était capable d'embrasser d'un coup d'œil le grand échiquier sur lequel se mouvaient les armées qu'il avait ébranlées. Les opérations se poursuivirent désor-

1. Nicole, moraliste de Port-Royal.

Digitized by Google

mais sans idée d'ensemble : heureusement, il en était de même du côté de l'adversaire.

En Flandre, l'armée française était confiée à Luxembourg, nain bossu, personnage équivoque sur lequel avaient couru de fâcheux bruits à propos de l'affaire des poisons, — mais chef émérite. Il dut pourtant se borner à défendre la ligne de la Sambre contre les Anglo-Hollandais. Il fut vainqueur à Fleurus en 1690, à Steinkerque en 1692. C'est dans cette guerre, au siège de Namur (pris par le roi en 1692), que Saint-Simon, le futur historien de Louis XIV, a fait ses premières armes, et recueilli les éléments de ses premières médisances. En 1693, Guillaume III vint en personne livrer la bataille de Landen ou Neerwinden, sur un des rares points où quelques vallonnements interrompent l'uniformité de la plaine belge. Les alliés attendaient l'ennemi avec 70 pièces de canon en une seule batterie : c'était la première fois qu'on employait l'artillerie par si grandes masses. Mais l'infanterie française venait d'être pourvue de la baïonnette, et les lourdes pièces de l'époque étaient perdues quand le fantassin pouvait les aborder de près. Guillaume fut battu : la maladie le débarrassa peu après de son redoutable adversaire. Le roi essaya bien de remplacer Luxembourg, mais il n'osait jamais livrer bataille : « il n'avait pas peur de se battre, mais d'être battu ». Namur fut repris par les alliés en 1695, et depuis on s'observa.

A l'autre extrémité de l'énorme ligne de bataille, nous avons dit que le duc de Savoie, offensé à plusieurs reprises par les brutalités de Louvois, s'était uni aux alliés : il avait à reprendre Casal et Pignerol. Mais il rencontra un adversaire dangereux : le maréchal de Catinat. Le duc fut battu à Staffarde en 1690, et à la Marsaille en 1693. Ce qui nous servit le plus de ce côté, ce fut l'impossibilité où se trouva Victor-Amédée de donner la main aux protestants des Cévennes. Il avait à peu près perdu son duché quand il entra en négociations.

Les Espagnols n'étaient entrés en ligne que pour mémoire. On finit par leur prendre Barcelone, dont le siège

Digitized by Google

montra que cette nation déchue savait encore se défendre sur son sol : « Les Anglais et les Hollandais, dit Ralph[1], auraient pu sauver la place, s'ils eussent voulu : *but they rather declined.* »

Depuis quelque temps déjà, le roi était arrivé à une appréciation plus modeste des forces de la nation. Et son sentiment était partagé par tous :

« Le sentiment très vif existe dans la nation, écrit l'ambassadeur vénitien dès l'hiver 1694-5, que, cette année, on a été contraint par l'inégalité des forces à renoncer à la gloire des précédentes actions pour passer à la défensive. »

Louis XIV se tourna d'abord vers le duc de Savoie (traité de Turin, 1696). Il lui rendait Pignerol, et lui demandait sa fille pour un fils du grand Dauphin, le duc de Bourgogne. Les concessions étaient graves par lesquelles on achetait une amitié bien douteuse : ce fut sous de tristes auspices que se conclut le mariage de la vive et gracieuse princesse qui allait donner Louis XV à la France.

Quant aux autres coalisés, on ne put entamer avec eux de pourparlers sérieux que quand le roi de Suède Charles XI, allié traditionnel de la France, mais que ses sympathies protestantes avaient tenu à l'écart de la lutte, fit accepter sa médiation. Le lieu désigné fut le château de Ryswick, situé non loin de la Haye au milieu des campagnes les plus fleuries de la Hollande, et où le père de Guillaume d'Orange avait réuni les chefs-d'œuvre de l'art flamand et italien. Les questions d'étiquette furent difficiles à régler entre les représentants de l'Empereur et du grand Roi : les Français déclaraient que si, en entrant dans la salle, ils ne voyaient pas les plénipotentiaires impériaux entrer en même temps par l'autre porte, ils se retireraient. Les questions de fond furent plus longues encore à résoudre.

Enfin, Louis XIV s'adressa directement à son principal

1. Historien anglais de Guillaume III.

Digitized by Google

adversaire. Aux avant-postes de Flandre se rencontrèrent le maréchal de Boufflers et Bentinck, le confident de Guillaume. C'était une pénible nécessité pour Louis XIV de reconnaître Guillaume III, d'autant que la reine Marie était morte en 1695, et que la reconnaissance ne pouvait se dissimuler sous son nom. Il refusa du moins formellement de chasser le roi d'Angleterre détrôné, et s'engagea seulement à empêcher tous complots ourdis en sa faveur sur le sol français.

Cette affaire réglée, les autres puissances ne pouvaient plus maintenir la prétention qu'elles avaient émise de ramener la France à sa situation de 1661. Les Hollandais obtinrent le retour au tarif de 1678, l'abolition (en ce qui les concernait) du droit de 50 sous par tonneau. Les Espagnols, contre toute attente, recouvrèrent Luxembourg, mais les Allemands durent renoncer définitivement à l'Alsace — y compris Strasbourg. La formule employée fut : les Français restitueront tout ce qu'ils ont pris hors de l'Alsace (ce qui englobait la Lorraine). Le traité de Ryswick (1697) achevait ce qui avait été commencé à Nimègue : la France reculait devant les puissances maritimes pour s'attacher seulement à ses principales conquêtes continentales. Il est à remarquer pourtant qu'aux colonies, les Français maintenaient leurs positions (cf. chap. VII).

Le roi avait senti l'avantage des alliances contractées sur les derrières de l'Empire. En 1697, il tenta de donner à la Pologne un souverain français, et fit conduire le prince de Conti à Dantzick par Jean Bart : mais les Polonais élurent l'électeur de Saxe. Les Français avaient également essayé de faire comprendre les Turcs dans la paix : le Grand Seigneur s'obstina, et mal lui en prit. A Carlowitz (1699), il perdit définitivement la Hongrie, et dut pour la première fois renoncer au tutoiement vis-à-vis des princes chrétiens.

Digitized by Google

IV

Fatigue de la France.

Cette guerre avait été la plus dangereuse que la France eût encore soutenue, puisqu'elle avait eu contre elle toute l'Europe occidentale, sans trouver un allié formel. Au début, elle avait mis sur pied 150.000 hommes ; à la fin, elle en eut 440.000 — sur le papier, il est vrai ; mais beaucoup de corps, en dehors de l'armée régulière, rendirent d'importants services : Staffarde et la Marsaille furent des victoires de milices provinciales. La flotte française était de 259 vaisseaux lorsque commença la guerre — respectable encore, au moins par le nombre, lorsqu'elle finit.

Il est inutile de dire de quel poids de telles dépenses pesaient sur la richesse du pays. Tous les moyens ordinairement employés pour trouver de l'argent l'avaient été sur une échelle inconnue jusqu'alors. Le roi avait donné l'exemple, en envoyant à la Monnaie les magnifiques ornements de la galerie des Glaces. La fiscalité avait pénétré partout. En 1695, il avait fallu recourir à un impôt direct et général sur les revenus de tous, la *capitation*. Le Parlement, si docile depuis la Fronde, ne l'enregistra que pour la durée de la guerre. Le clergé, qui pourtant avait été relativement ménagé de toutes façons, fut récalcitrant. La capitation, d'ailleurs, ne fit supprimer aucune des taxes antérieures : ce fut seulement un instrument de pression de plus entre les mains des autorités subalternes [1]. — Depuis

1. Le grand obstacle à vaincre était la répugnance invincible du contribuable contre l'inquisition détaillée. Pour la taille, l'autorité s'était toujours basée sur les signes extérieurs de la richesse, et avait évité les perquisitions. Celles-ci, disait le Parlement en 1664, « constituent une violation du secret des familles... et sont contre la liberté publique des Français... A la vérité, tous les hommes doivent être taxés selon leurs biens et facultés, mais il n'y a pas d'autre moyen pour en juger que la commune renommée. » Pour la capitation, on essaya d'éviter l'inquisi-

Digitized by Google

Colbert, le commerce et l'industrie avaient pris une place de plus en plus grande dans la vie de la nation. Or, les effets de la Révocation se faisaient déjà nettement sentir, quand la guerre générale vint multiplier les charges et les entraves. Par exemple, les prohibitions portées par l'Espagne contre nos produits firent fermer bien des manufactures à Tours, à Lyon et ailleurs.

Aucune des guerres de Louis XIV n'a paru moins justifiée au pays : jamais le parti pris de respect, qui se fortifiait à mesure que vieillissait le roi, le loyalisme des masses, l'esprit militaire de la noblesse [1], n'ont été mis à une si rude épreuve. On le voit bien au nombre des hommes qui ont alors élevé la voix, jusque dans les milieux les plus enclins, par profession, à tout accepter du pouvoir :

« Vos peuples, disait une lettre que le roi reçut vers la fin de la lutte, vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et la campagne se dépeuplent, tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Par conséquent vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre Etat, pour faire et pour défendre de *vaines* conquêtes au dehors [on voit qu'il y aurait de fortes réserves à faire]... La France entière n'est plus qu'un grand hopital désolé et sans provision. Les magistrats sont avilis et épuisés. La noblesse, dont tout le bien est en décret [c'est-à-dire sous le coup de la saisie], ne vit que de lettres d'Etat [garantie écrite du roi]... Les magistrats sont contraints de tolérer l'insolence des mutins, et de faire couler sous main quelque monnaie pour les apaiser : ainsi on paie ceux qu'il faudrait punir... »

On reconnut dans cette lettre anonyme la main du prélat « bel esprit et chimérique », que le roi avait placé auprès

tion, mais on livrait alors le contribuable à l'arbitraire des intendants et de leurs sous-ordres. Voir les amusantes scènes auxquelles il donnait lieu, dans un article de M. de Lasteyrie, *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1910 (p. 696). Dans l'ensemble, le sujet français a toujours mieux aimé courir le risque de l'arbitraire que d'être exposé à l'indiscrétion du fisc.

1. L'ordre de Saint-Louis fut créé en 1693.

Digitized by Google

du duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin : Fénelon, archevêque de Cambrai, qui en 1699 donna, pour tout le monde cette fois, le *Télémaque*.

On ne se bornait pas à des plaintes vagues. Sous le coup de ces misères, les têtes travaillaient, on cherchait des remèdes politiques et économiques. Beaucoup de Français voyaient d'un œil hostile le grand commerce, l'industrie, qui leur apparaissaient inséparables du cortège de monopoles, de vexations, d'abus, multipliés par la fiscalité royale : ils préconisaient le retour à la terre, qui suffirait largement au Roi et aux particuliers, si seulement on rendait l'impôt plus équitable, si on libérait le commerce des grains, etc. C'est là le fond des idées de Boisguillebert (1697), de Vauban (*Dîme royale*, 1707). La France était toujours riche : il s'agissait seulement de rassembler les éléments de prospérité intérieure que les atteintes portées à sa situation mondiale, en vue d'avantages continentaux, rendaient plus indispensables. Mais, pour cela, il était grand temps de lui laisser du repos.

Et justement, parmi les avantages continentaux, celui qui, depuis le début du règne, attirait plus que tout autre la pensée de Louis XIV, allait se présenter de lui-même à son ambition : le roi Charles II d'Espagne, décidément, se mourait.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LA SUCCESSION D'ESPAGNE (1700-1715) [1]

. La succession et la coalition. — La succession espagnole, les prétendants. — Les traités de partage, le testament de Charles II (1700-1). — La prise de possession. — Eugène. — Mort de Guillaume III (1702). — Marlborough — Les Camisards.
II. La guerre de 1701 a 1707. — Hochstaedt (1704). — Ramillies et Turin (1706). — La mer. - Altranstadt (1707).
III. La guerre de 1707 a 1713. — Audedarde (1708). — Malplaquet (1709). — Les négociations de 1709 et 1710. — Villaviciosa (1710). — Défection de l'Angleterre (1711). — Denain (1712). — Les traités d'Utrecht (1713) et de Rastadt (1714). — Dunkerque.
IV. La fin de Louis XIV. — La cour et la nation. — Le duc de Bourgogne (1712). — Mort de Louis XIV (1er septembre 1715).

Nous avons vu, dès le début de son règne, Louis XIV occupé de tirer les conséquences de son mariage avec Marie-Thérèse. La lutte contre les puissances maritimes, l'intervention de l'Empire, lui avaient imposé depuis d'autres soucis. Mais on peut dire qu'il avait poursuivi ces guerres les yeux fixés sur l'Espagne. Le moment arrivait où la succession tragique allait s'ouvrir.

I

La succession et la coalition.

Cette succession restait immense, malgré tant de pertes subies. L'Espagne d'abord, même sous Charles II (1665-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XXII paru en 1910.

Digitized by Google

1700), même à demi ruinée et dépeuplée par les conséquences de la politique grandiose poursuivie pendant 150 ans, se souvenait qu'elle avait été la grande nation : la ténacité malheureuse avec laquelle elle avait cherché la « revanche » contre Louis XIV l'attestait. L'or de l'Amérique du Sud continuait à y affluer, y maintenant une richesse factice mais réelle. Le Portugal, il est vrai, était séparé depuis 1668, mais ses colonies dispersées étaient déjà fortement entamées par les Hollandais et les Anglais lorsque la séparation s'était effectuée, de sorte que la perte n'avait pas été grave. Les Pays-Bas, Milan et les Deux-Siciles étaient toujours sous l'autorité de vice-rois espagnols. Tout le monde pensait qu'un gouvernement moins débile que celui du moribond en qui allait s'éteindre la descendance de Charles-Quint pouvait tirer de tout cela un parti formidable.

Or, les mariages contractés au XVIIe siècle par les princesses espagnoles rendaient singulièrement difficile de prévoir à qui reviendrait cette mission [1]. D'une part, les liens existant entre les deux branches de la maison de Habsbourg avaient été resserrés par le mariage de l'empereur Ferdinand III avec Marie-Anne, sœur de Philippe IV ; l'empereur Léopold (1658-1705) était né de cette

1. Tableau généalogique :

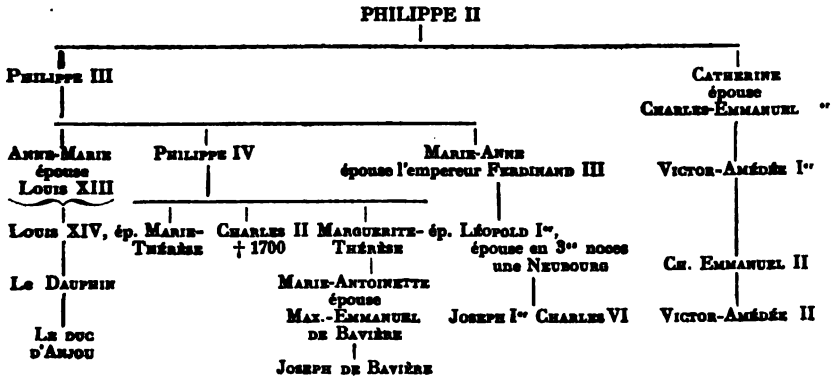

Digitized by Google

union, et, si les renonciations des autres prétendants étaient valables, il pouvait transmettre ses droits à l'archiduc Charles, son second fils. D'autre part, le Dauphin, fils de Marie-Thérèse, avait bien renoncé pour lui et ses enfants à ses droits; mais cette renonciation, subordonnée au paiement d'une dot mort-née, pouvait toujours être remise en question. Enfin, une fille de Léopold et de Marguerite-Thérèse, fille elle-même de Philippe IV, avait apporté à son mari, l'électeur de Bavière, représenté par son fils, des prétentions qui primaient celles de l'archiduc, — sauf la renonciation obtenue par Léopold. Au reste, chacun sentait que la question de droit serait subordonnée à des considérations d'équilibre.

Or, les puissances maritimes ne pouvaient voir sans s'alarmer un rejeton de Louis XIV recueillir tout l'héritage, et, comme leur opposition était la seule redoutable, Louis XIV, dès le lendemain du traité de Ryswick, s'adressa directement à Guillaume III. Dans un premier traité de partage (1698), on convint que la Castille et les Indes iraient au Bavarois que personne ne craignait, — les maisons de Bourbon et d'Autriche se dédommageant sur les annexes. Or, le Bavarois mourut, et il fallut élaborer un deuxième traité (1700). Cette fois, la maison de France devait recevoir la Castille et les Indes [occidentales = l'Amérique du Sud], moyennant de fortes concessions commerciales aux Anglo-Hollandais, et l'Autriche obtenait le reste : mais l'Empereur, dès le principe, refusa d'adhérer à ce projet.

Pendant ce temps, l'infortuné Charles II sentait, avec une amertume facile à concevoir chez un homme qui n'avait pas 40 ans, sa succession anticipée par des souverains qui tous lui déplaisaient pour des motifs divers. La reine Marie de Neubourg, qui le dominait complètement, était plus animée encore : quand elle apprit le second traité de partage, « elle a tout cassé de rage dans sa chambre, » écrivit le chargé d'affaires français. L'opinion des Castillans, sinon de tous les Espagnols, était absolument conforme à celle de la cour : une idée les dominait, celle que

Digitized by Google

leur empire passât intact au successeur du roi, quel qu'il fût. Charles II rédigea immédiatement un testament qui donnait tout au Bourbon, supposé seul capable de maintenir l'intégrité de la monarchie de Philippe II. Il était temps : en novembre 1700, il mourait.

Louis XIV hésita un instant. Le rêve de sa vie était là, réalisé s'il faisait un geste d'adhésion. Mais la pensée du traité solennel qu'il venait de conclure, la pensée de la guerre terrible qu'il allait préparer, retinrent un instant sa main au moment de faire le geste. Puis il se décida, et permit à son petit-fils, le duc d'Anjou, d'accepter la succession (novembre 1700). Le grand Dauphin avait cédé ses droits à ce fils ; il lui suffisait, déclara-t-il, de pouvoir dire toujours : « le roi mon père, le roi mon fils. » Et Philippe d'Anjou, en devenant Philippe V, déclarait solennellement, à la face de l'Europe, renoncer à tous droits éventuels à la couronne de France. Malheureusement, Louis XIV commit l'imprudence de chicaner sur cette renonciation.

Aussitôt, on se mit en possession. Philippe V se rendit à Madrid, où il fut accueilli avec sympathie. Aux Pays-Bas, les troupes françaises facilitèrent le changement de régime : il fallut seulement mettre la main sur les garnisons hollandaises, auxquelles les Espagnols, dans la dernière guerre, avaient confié la défense des places de *barrière*. A Milan et à Naples, le nouveau roi fut salué avec soumission. On voyait derrière lui les forces de son grand-père, les plus formidables que le monde civilisé eût connues depuis Rome. Chamillart [1], le successeur des Louvois, venait d'augmenter de 10 hommes chaque compagnie d'infanterie : cela faisait 219 bataillons à 13 compagnies de 125 hommes — sans parler des 57 bataillons de milices. On comptait 29.500 hommes de cavalerie légère, plus 9.540 dragons. En tout, 205.300 hommes, ce qui représenterait le 1/ 50e de la population du royaume, s'il ne fallait tenir compte des étrangers.

1. Chamillart, né en 1652, contrôleur général en 1699, secrétaire d'Etat à la guerre en 1701, démissionnaire en 1708-1709.

Digitized by Google

Le point noir était la flotte, qui avait périclité. Les finances avaient été placées, comme les forces militaires, sous le contrôle de Chamillart, bon joueur de billard et honnête homme, mais qui n'était pas de taille à porter le double fardeau de Colbert et de Louvois.

L'Autriche pourtant crut pouvoir d'emblée affronter la lutte. Elle n'était pas sûre d'avoir toute l'Allemagne avec elle, mais au moins rien ne la menaçait, pour le moment, à l'Orient. Et surtout, elle avait trouvé un général dont la valeur compensait la différence de forces. Parmi les neveux que Mazarin avait « placés » en France, se trouvait Eugène de Savoie-Carignan [1]. Louvois lui enleva une survivance sur laquelle il comptait, pour la donner à un bâtard du roi, et le « petit abbé de Savoie » passa aussitôt chez l'Empereur. Il venait de donner sa mesure en écrasant les Turcs à Zentha (1697). Léopold le chargea de conquérir le Milanais, le premier morceau de la succession espagnole qu'il revendiquât, comme terre impériale. Dès 1701, Eugène descendit en Italie, faisant rouler ses canons par les gorges du Tyrol. Catinat ne sut pas garder les passages, et Villeroy, qui lui succéda, se fit prendre à Crémone ; la ville, il est vrai, échappa aux Impériaux. On chanta à Paris :

Français, rendez grâces à Bellone :
Votre bonheur est sans égal !
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

Vendôme, un descendant illégitime de Henri IV, paresseux mais génial, remplaça avantageusement Villeroy — le seul homme que Louis XIV ait appelé son favori.

Mais l'essentiel était de savoir quel parti prendraient les puissances maritimes. Guillaume III avait reçu la nouvelle de l'acceptation du testament du même geste que la reine

1. Fils de Maurice de Savoie-Carignan, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini.

Digitized by Google

d'Espagne celle du traité de partage : il avait tout cassé. Mais, quelle que fût l'amitié qui le liait au Pensionnaire Heinsius [1], il ne dirigeait pas absolument à sa guise les Hautes Puissances. En Angleterre, il était obligé de compter avec le Parlement. Il avait fallu l'incident des places de la Barrière pour décider les bourgeois d'Amsterdam à se réunir à l'Autriche : il fallut une autre provocation de Louis XIV pour entraîner le Parlement d'Angleterre. Guillaume III en effet était moribond, et les Anglais ne voulaient comme souverain, après lui, que le représentant de la branche protestante des Stuarts, Anne — et après elle son cousin l'électeur de Hanovre. Or, quand Jacques II mourut à Saint-Germain (1701), Louis n'hésita pas à saluer son fils Jacques comme roi d'Angleterre : Guillaume III ne survécut que peu de temps à cette insulte, qui rendit la guerre nationale en Angleterre. Il mourut en 1702 ; mais le même esprit anima les conseils de la reine Anne. Le duc de Marlborough, mari de la favorite Abigaïl Masham, vint aussitôt mettre ses talents, déjà remarqués par Turenne, au service des alliés du continent.

La Grande-Alliance avait un auxiliaire tout trouvé au cœur de la France. On a vu que les Cévennes recélaient encore des protestants. En 1702, ces malheureux furent saisis d'un accès de rage trop explicable. Les milices du Languedoc ne suffirent pas contre les *Camisards* (ainsi nommés des chemises blanches qui leur servaient de signe de ralliement). Finalement, il fallut envoyer contre eux un maréchal de France, Villars, dont on venait d'apprécier les services sur le Rhin. Son cœur de soldat fut moins dur à ces exaltés que celui des intendants : « Ils sont Français, écrivait-il, très braves et très forts — trois qualités qui sont bien à considérer. » Il finit par obtenir leur soumission : « Les Camisards, écrivait Madame le 20 mai 1704, se rendent au roi, demandant tous leur grâce : 400 se sont livrés en otage,

1. Heinsius, né en 1640, Pensionnaire de Hollande de 1689 à 1720.

Digitized by Google

500 demandent à quitter le pays avec leurs biens. » Les alliés n'avaient pas su tirer parti de cette diversion.

II

La guerre de 1701 à 1707.

Louis XIV avait commencé la lutte par une offensive d'abord générale, mais qui se concentra bientôt sur l'Allemagne. Il trouvait là une aide inappréciable de la part de l'électeur de Bavière, qui ne voulait à aucun prix laisser la succession d'Espagne à l'Autriche. La haute vallée du Danube revit donc les troupes françaises, comme au temps de la guerre de Trente Ans : un instant on parla de marcher sur Vienne. Mais les alliés avaient compris cette fois quelle imprudence il y avait à disperser l'attaque sur tous les points à la fois, comme dans la guerre précédente : Marlborough remonta le Rhin, puis le Main pour venir se joindre à Eugène, revenu d'Italie sur le Rhin. Ces deux chefs s'étaient compris au premier coup d'œil : « Mylord Marlborough, écrivait Eugène, c'est un homme qui a beaucoup d'esprit, de la bravoure, fort bien intentionné et grande envie de faire quelque chose, d'autant plus qu'il serait perdu en Angleterre s'il retourne sans avoir rien fait. » L'armée française fut assaillie à Hochstaedt, au moment où elle passait le Danube : une partie échappa, mais 10.000 hommes, à Blenheim, mirent bas les armes (août 1704). C'était la première défaillance grave : elle allait se répéter.

Non seulement c'en était fait de l'offensive en Allemagne, mais l'électeur de Bavière fut dépouillé de ses Etats, mis au ban de l'Empire. Peu après, l'Alsace revit les Allemands, que le duc de Lorraine heureusement n'appuya pas : ils furent d'ailleurs arrêtés par les retranchements élevés sur la Lauter. Les forces principales restèrent engagées aux ailes.

Digitized by Google

Marlborough était retourné aux Pays-Bas, où Villeroy était déjà réduit à défendre la ligne de la Sambre. Le choc se produisit à Ramillies (mai 1706) : on vit là de nouveau, comme à Neerwinden, une artillerie supérieure attaquée à la baïonnette par l'infanterie, mais cette fois l'expérience fut faite aux dépens des Français. C'était la perte des provinces belges. Les Etats de Brabant reconnurent le prétendant autrichien sous le nom de Charles III, à la condition qu'ils garderaient leurs privilèges. C'est à ce moment que la Belgique, par un entraînement très réel, est devenue autrichienne pour un siècle : on vit là combien la fidélité traditionnelle aux Habsbourg avait laissé de traces dans les âmes. Il était superflu de maintenir la fiction de l'autorité espagnole : Louis XIV mit des Français dans les dernières places qui tenaient encore.

Eugène, cependant, avait repris le commandement en Italie, dans des conditions bien meilleures qu'en 1702. En effet, le duc de Savoie trahissait depuis longtemps déjà les deux couronnes. Vendôme reçut l'ordre secret de désarmer les contingents savoyards et piémontais. Il convoqua son armée pour une revue, noya le contingent de Victor-Amédée dans ses régiments, et le désarma avec rapidité et bonheur. Le duc exaspéré proclama aussitôt sa défection (1703). On vint l'assiéger dans Turin ; mais Vendôme avait été remplacé par Philippe d'Orléans, neveu du roi, et Marsin, le vaincu d'Hochstaedt. Ils laissèrent Eugène filer le long du Pô, et furent assaillis dans leurs retranchements (1706) : Marsin fut tué, et l'armée du duc d'Orléans repassa les Alpes en désordre. Le Milanais était perdu, et Naples par contre-coup ; en Italie comme en Flandre, le rejeton des Habsbourg fut mieux reçu que n'avait été le Bourbon. La frontière française du Sud-Est était ouverte.

Et déjà l'on ressentait les effets de la décadence de la marine. Nos corsaires nuisaient considérablement au commerce anglais et hollandais, mais les flottes des deux puissances cernaient la péninsule espagnole : une seule bataille leur fut livrée, à Malaga (1704), et elle fut malheureuse. Les

Digitized by Google

Anglais s'installaient à Gibraltar, à Port-Mahon. Sous cette pression, le Portugal s'était ouvert à eux (traité de Méthuen, 1703), et depuis ils en restèrent les protecteurs impérieux. La Catalogne s'insurgea, et Charles III fut salué roi à Barcelone. Mais les Castillans voyaient dans Philippe V leur roi national : quand les alliés voulurent aborder le massif plateau, Berwick, un réfugié Irlandais devenu général français, les arrêta à Almanza (1707). En même temps, l'action de la flotte anglaise contre Toulon, combinée avec une attaque d'Eugène, échouait.

Nombreux et graves étaient les échecs déjà subis en 1707. Précisément alors, une diversion importante s'annonça à l'Est. Le roi de Suède Charles XII, attaqué, au commencement de son règne, par une coalition du Danemark, de la Pologne et du tzar de Russie, Pierre Ier, avait bousculé Danois et Russes, et, conquérant la Pologne, en avait traqué le roi jusque dans son électorat de Saxe. Il était à Altranstadt, sur l'Elbe, et les Français espérèrent un moment lui voir reprendre le rôle de Gustave-Adolphe : mais les sympathies protestantes du Suédois l'écartaient maintenant de la France, et d'ailleurs il n'avait pas de querelle avec l'Empire. Il se retourna contre la Russie, dont personne encore ne soupçonnait la force naissante : ce fut lui qui l'éprouva (bataille de Poltava, 1709).

III

La guerre de 1707 à 1713.

Dès les premiers désastres, Louis XIV avait tenté d'ouvrir des négociations avec les Hollandais, qu'il supposait particulièrement fatigués par la guerre. Les pourparlers devinrent plus sérieux lorsque l'hypothèse d'une diversion suédoise fut définitivement écartée. Le roi espérait

Digitized by Google

certainement gagner la Hollande par la cession des Pays-Bas : les Hollandais ne tenaient pas à voir les terres d'Empire les entourer complètement, et ils commençaient à se sentir devenir, vis-à-vis de l'Angleterre, « une chaloupe dans le sillage d'un vaisseau de haut bord. » Mais ils ne pouvaient traiter seuls : le Pensionnaire Heinsius, héritier de Guillaume d'Orange, « triumvir » avec Eugène et Marlborough, les rivait à la coalition.

En 1708, les Français eurent un moment l'espoir de reprendre la Belgique. Les alliés avaient eu l'imprudence de confier la garde du pays aux Hollandais et non aux Impériaux : Gand, Bruges, d'autres villes, en ressentirent un profond dépit, et préférèrent rappeler nos troupes. « Les États, écrivait Marlborough inquiet, en ont usé si mal avec ce pays-ci, que je crains que toutes les villes ne nous jouent le même tour que Gand. » Le duc de Bourgogne, qui commandait l'armée, aurait pu profiter de la situation ; mais un dissentiment entre lui et Vendôme, qui l'accompagnait, se traduisit par des lenteurs dont Marlborough profita. Les Français furent battus sur l'Escaut, à Audenarde (1708), et reculèrent sur la frontière. Lille même, une des plus glorieuses conquêtes du règne, le chef-d'œuvre de Vauban, fut assiégée. Les Français s'efforcèrent de couper les alliés de leurs communications : pendant un mois, ceux-ci ne reçurent pas une lettre. Mais on n'osait plus livrer bataille, et Boufflers, qui commandait la place, dut capituler. La ceinture de Vauban était rompue en un point.

Pour comble, l'hiver fut terrible (janvier-février 1709). Madame écrivait en Hanovre : « On peut à peine boire. Le vin et l'eau gèlent près du feu : tout ce qu'on veut manger est gelé ; de ma vie je n'ai vu un hiver aussi rude. » L'ambassadeur vénitien estimait à deux millions d'âmes la diminution de population depuis 10 ans. Louis XIV, cette fois, ouvrit des négociations générales, et offrit de sérieuses concessions : mais les alliés, pour accorder seulement un armistice, exigeaient que Philippe V cédât toute la monarchie espagnole ! Tout fut rompu.

Digitized by Google

Eugène et Marlborough s'avancèrent sur nous après la rupture des préliminaires, passant entre l'Escaut et la Sambre : ils se heurtèrent à Villars et à Boufflers à Malplaquet (septembre 1709), où se livra la plus sanglante bataille du siècle. Mais les alliés perdirent 21.000 hommes, les Français seulement 9.000. Quoique le champ de bataille eût été cédé, on vit tout de suite que le moral des troupes et de la nation était relevé.

Louis XIV en profita pour renouveler les négociations à Gertruydemberg (1710). Il se heurta à des prétentions plus exorbitantes encore que précédemment, aggravées de procédés qui attirèrent aux Hollandais cette réponse d'un plénipotentiaire français : « Parbleu ! Messieurs, on voit que vous n'êtes pas accoutumés à vaincre ! » On voulait que le roi de France mît ses troupes au service des alliés pour renverser son petit-fils. Le roi avait fait lire l'ultimatum de 1709 dans toutes les paroisses ; cette fois il conclut par cette phrase lapidaire : « Puisqu'il faut la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. »

Il avait touché le fond de ses humiliations. Philippe V s'était jusqu'à présent maintenu tant bien que mal en Castille. Après la rupture des conférences, Stanhope et Stahremberg, qui avaient 20.000 hommes, firent un effort décisif contre lui. Mais il était bien conseillé par Vendôme, et parvint à couper en deux les ennemis ; Stanhope mit bas les armes à Brihuega, et Stahremberg, resté seul, fut vigoureusement attaqué à Villaviciosa : Saint-Simon attribue aux Espagnols de Valdecañas et de Mahony le succès de la journée (décembre 1710). Philippe rentra dans Madrid.

Déjà, un événement bien plus grave se préparait. L'Angleterre s'était jetée dans la guerre avec une ardeur qu'expliquait la crainte d'une restauration des Stuarts, et elle en avait retiré de grands avantages, tels que l'occupation de Gibraltar et de Port-Mahon, celle de nombreuses colonies françaises, etc. Elle était satisfaite, et en 1711 prit l'initiative de pourparlers séparés avec Louis XIV. Le prétendant

Digitized by Google

Charles d'Autriche venait de monter sur le trône impérial par la mort prématurée de son frère Joseph (1711), et les Anglais ne tenaient nullement à voir l'Espagne et l'Empire unis de nouveau dans une même main. Un ministère tory remplaça le ministère whig, Marlborough fut disgracié, et Bolingbroke, le nouveau ministre de la reine Anne, rappela aussitôt les contingents anglais qui servaient aux Pays-Bas (ces contingents d'ailleurs étaient seulement soldés par l'Angleterre ; ils étaient de nationalité allemande, et Eugène parvint à les retenir en partie.) — Les Anglais demandaient, comme prix de leur défection, l'expulsion du prétendant Stuart de la France, des concessions commerciales importantes de la part des « deux couronnes », et surtout l'assurance formelle que le duc d'Anjou renoncerait à tous ses droits en France. Pour s'assurer que la renonciation serait effective, Bolingbroke, très habilement, fit substituer d'une manière précise, aux droits de Philippe V, ceux de la maison d'Orléans, intéressée ainsi à l'observation de la clause (dès ce moment, des deuils répétés avaient rapproché Philippe d'Orléans du trône). Pour le surplus, l'Angleterre demandait simplement des places de sûreté pour la Hollande aux Pays-Bas (ce qu'on appelait la *Barrière*), — et le Milanais pour l'Autriche, « aux frais de laquelle la paix sera faite, comme la guerre l'a été aux nôtres, » dit joliment Bolingbroke.

On comprend que la Hollande et l'Autriche répugnassent à une telle paix. Leur armée, sous Eugène, était maintenant établie aux sources de la Sambre et de la Scarpe, prête à pousser dans la vallée de l'Oise. Mais Villars sut en voir le point faible : les lignes qui reliaient le corps principal aux magasins ; il le força à Denain (juillet 1712). On revit des drapeaux ennemis à Notre-Dame.

Cette fois, les Hollandais s'humanisèrent. Les conférences définitives s'étaient ouvertes à Utrecht, où fut signé le traité en 1713. Louis XIV gardait ses conquêtes continentales, Strasbourg, Lille, et faisait seulement aux colonies des concessions sur lesquelles nous reviendrons. Philippe V gardait

Digitized by Google

l'Espagne et les Indes, moyennant certaines tolérances commerciales, comme le *vaisseau de permission*[1]. Les Anglais et les Hollandais profitaient de toutes ces concessions; en outre, on reconnaissait au duc de Savoie, proclamé roi, les Deux-Siciles. L'Autriche recevait seulement la Belgique et le Milanais.

Elle n'était pas encore résignée, et Eugène se retrouva en présence de Villars sur les Vosges. Mais la moitié des cercles de l'Empire n'avaient plus envoyé de troupes : et surtout, le meilleur soutien de l'Empereur, le Brandebourgeois (reconnu roi de Prusse depuis 1701), était occupé à partager avec les Danois et les Russes les dépouilles de Charles XII, détenu chez les Turcs. L'Allemagne ne pouvait rien par elle-même : à Rastadt, puis à Bade (1714), elle contresigna le traité d'Utrecht. L'électeur de Bavière recouvra ses Etats.

La France arrivait au but haletante, mais elle arrivait. Un Bourbon était sur le trône d'Espagne ; on espérait que cette nation allait être amie pour toujours, et qu'elle ne tarderait pas à se relever. Nous examinerons tout à l'heure les conséquences de la situation nouvelle au point de vue maritime. Une seule des concessions faites dans ce domaine blessa cruellement la nation : la démolition des fortifications de Dunkerque, exigée par les Anglais. L'ambassadeur d'Angleterre voulait même, au nom de son gouvernement, y ajouter la défense de creuser un canal à Mardyk : « Monsieur l'ambassadeur, lui dit le roi, j'ai été le maître, toujours chez moi, souvent chez les autres, quelquefois chez vous : ne m'en faites pas souvenir. » Il serait fâcheux que le mot ne fût pas historique : il termine bien le grand règne.

1. On sait que les colonies espagnoles étaient fermées en principe au commerce étranger. On permit aux Anglais d'y envoyer un vaisseau par an.

Digitized by Google

IV

La fin de Louis XIV.

Rentrons à Versailles, où les nouvelles de cette longue guerre apportaient des tristesses répétées, supportées avec une constance qui prenait de plus en plus un caractère religieux. Ceci était surtout une conséquence de l'influence de Mme de Maintenon, qui en était venue à demander des miracles à la lointaine patronne de Paris. On sait déjà que cet état d'esprit de la cour se traduisit par des rigueurs nouvelles contre les jansénistes.

Quant au pays, les charges militaires n'atteignaient pas encore l'ensemble de la population, et c'est surtout par ses conséquences financières que la guerre se faisait sentir : en 1706, le budget des dépenses fut de 196 millions, dont 100 millions pour l'extraordinaire des guerres (12 millions pour le pain des soldats). Louis XIV eut recours au moyen préconisé par les réformateurs économistes, la taxe directe ; mais au lieu de faire du dixième un impôt de remplacement, il l'ajouta purement et simplement aux charges terribles qui pesaient déjà sur le pays.

Il expiait toujours davantage l'incapacité, où l'avait réduit l'improbité constante de son gouvernement, d'établir un crédit d'État sérieux. Il lui fallait acheter à grands frais le crédit de banquiers, même huguenots, même étrangers. Ici se place la scène fameuse avec l'un d'eux, Samuel Bernard. En 1708, le contrôleur général Desmarets ne pouvait plus obtenir de celui-ci la moindre avance. Alors il l'invita chez lui, et, comme par hasard, le roi passa. Il engagea la conversation, et brusquement dit à Bernard : « Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly [1] ; venez le voir à

1. Château élevé au nord de Versailles en 1684 et pour lequel le roi, à la fin de son règne, montrait une préférence marquée.

Digitized by Google

ma promenade, je vous rendrai après à M. Desmarets. » La promenade satisfit Bernard, « car d'abordée il lui dit [à Desmarets] qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui venait de le combler et dont il se mit à faire des éloges avec enthousiasme. » C'est surtout le mal financier qui a inspiré les idées de réforme politique dont on verra l'éclosion au lendemain même de la disparition du roi.

Les deux traits que nous rencontrons à la cour et dans le pays, la dévotion de plus en plus étroite et les rêveries réformatrices, se mêlaient chez le prince que la vieillesse du roi et l'âge avancé du Dauphin pouvaient appeler au trône de France : le duc de Bourgogne. Lorsque le Dauphin fut enlevé par la petite vérole en 1711, on crut un moment que l'élève de Fénelon serait roi. On prévoyait un règne pacifique, avec des réformes libérales et aristocratiques. Mais la duchesse de Bourgogne succomba à son tour à la terrible maladie en 1712, et le duc lui survécut peu. Ils avaient perdu deux enfants, le troisième résista au mal et aux médecins — malheureusement, car ce sera Louis XV.

Le vieux roi se préoccupa de lui constituer un conseil de régence. Il ne pouvait en confier la présidence qu'à son neveu, Philippe d'Orléans, que la voix publique accusa, un moment, d'avoir multiplié les deuils dans la famille royale. Louis XIV ne laissait pas de craindre ce prince « libertin » dans tous les sens du mot. Il avait depuis longtemps fait une place éminente, scandaleuse au jugement de beaucoup, à ses bâtards, les « légitimés », duc du Maine, comte de Toulouse, etc. Surtout il comptait encore pouvoir guider lui-même les premiers pas du futur roi. On répandait à tort le bruit que sa pensée faiblissait :

« Ce sont d'abominables mensonges, écrit Madame ; notre roi n'est pas du tout en enfance ; il a encore, Dieu soit loué, sa bonne tête. Je radote plus que Sa Majesté, car je perds complètement la mémoire. »

Digitized by Google

A la fin d'août 1715, pourtant, l'apoplexie lui donna un premier avertissement : il se prépara avec calme, et partit le 1er septembre 1715, — le dernier de son « siècle », quarante ans après Turenne, trente ans après Condé, dix ans après Bossuet, sept ans après Hardouin-Mansart.

L'intérêt dramatique du long règne de cet homme, dont le nom est si intimement associé à l'apogée du pays, l'éclat du début, la majesté douloureuse de la fin, ont toujours captivé l'attention des historiens. Il occupe une place unique, parce que la destinée de la France a vraiment, un moment, dépendu de lui autant qu'une destinée de peuple peut dépendre d'un homme. Il faut pourtant le replacer avant tout dans la série nationale à laquelle il appartient, et, se rappelant toujours en quel état il avait pris la France, examiner en quelle situation il la laissait.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LA FRANCE EN 1715[1]

I. La vieille France. — L'unité française. — La cour. — L'Église. — La noblesse. — Les « officiers ». — Le peuple. — Les intendants.
II. Le continent. — Les frontières de l'Est, l'Alsace. — Les alliances. — La France première puissance militaire.
III. La mer. — Colbert, la Hollande décline. — La France, pays agricole, et le commerce. — Le Levant, Marseille. — Le commerce du Nord, des Indes orientales, des Antilles, du Canada, de l'Amérique du Sud ; Nantes. — Industrie.
Le déclin de la marine de guerre.

En 1661, la France nous était apparue identifiée à un homme comme elle ne l'avait jamais été, et en mesure de s'engager à fond dans la voie qu'il ouvrirait à son expansion nécessaire. 54 ans avaient été donnés à Louis XIV pour choisir cette voie, s'y tenir ou en dévier : si nous avons suivi les faits pas à pas, c'est avec l'intention de faire, dans la direction adoptée, la part de l'homme et celle des circonstances. Il reste à voir quel fut le résultat, et quelle place la France occupait, à tous égards, dans le monde du XVIIIe siècle.

I

La vieille France.

Un premier trait est frappant : le progrès de la cohésion nationale à travers toutes les vicissitudes de ce long

1. Heinrich, *La Louisiane ; Prévost historien de la Louisiane.*

Digitized by Google

règne. Rien n'a impressionné les étrangers, contemporains ou postérité, comme l'unité française. Tandis que les princes allemands suivaient chacun leur politique personnelle, tandis que les membres de l'aristocratie anglaise, jusqu'à Marlborough, acceptaient l'argent de la France, jamais l'idée ne vint de corrompre un plénipotentiaire, ni de débaucher un corps de troupes français. On sait à quelles odieuses persécutions a résisté, presque jusqu'au bout, la fidélité des huguenots eux-mêmes. Quand vinrent les désastres, au jour sombre de Malplaquet (1709), les généraux alliés entendaient avec émotion sortir de toutes les poitrines ce cri de : Vive le roi ! « que les Français poussent toujours dans le danger, comme s'ils appelaient leur prince à leur secours ».

Il faut indiquer par quelle ligne de conduite, par quelles concessions aussi, Louis XIV s'est assuré cette saisissante obéissance.

Nous passerons rapidement sur la cour, ayant déjà dit l'essentiel. C'est là que le Grand Roi nous a été rendu familier par les récits de Mme de Sévigné et de Saint-Simon, à Versailles, au milieu de cette société toujours en mouvement qui déjà constitue un peu trop pour lui la nation, maître de maison avant d'être souverain :

« Jamais on ne vit d'homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le sexe, le rang. depuis les réponses, dès qu'elles dépassaient le : Je verrai, jusqu'au sourire. »

C'est un bon signe qu'il ait été aimé davantage par ceux qui l'approchaient de plus près [1].

Nous avons suffisamment parlé aussi des rapports avec le clergé. Louis XIV l'avait trouvé docile, et l'eut toujours avec lui contre le Pape : à la fin seulement, des signes de résistance se montrèrent. Mais il lui avait fait d'ex-

1. Exception faite pour Mme de Maintenon, qui ne l'aima pas : « de ses deux maris, ce fut Scarron qui fut le plus regretté » (Arvède Barine). Elle lui survécut quatre ans.

Digitized by Google

trêmes concessions : la Révocation, la persécution des jansénistes. Elles ne lui pesèrent pas : la foi chez lui alla toujours se fortifiant, depuis l'époque où il autorisait *Tartufe* jusqu'à celle de la bulle *Unigenitus* ; à la fin, il n'eut pas de peine à imiter le bigotisme de plus en plus étroit de Mme de Maintenon, qui souleva dans son entourage immédiat de naturelles mais excessives réactions.

Quoiqu'il ait toujours éloigné des services centraux les grands seigneurs (il ne fit d'exception que pour le duc de Beauvilliers, précepteur du duc de Bourgogne), il vit toujours dans la noblesse la principale force de sa monarchie. Il lui a réservé le service qui lui convenait : celui des armes. Il eut même recours à la vieille institution de « l'arrière-ban » en 1674 : mais cette expérience montra combien les hobereaux étaient peu propres à la guerre moderne. Il tint rigoureusement la main à l'exécution des édits sur le duel, et arrêta enfin la manie qui avait coûté tant de vies précieuses dans la période précédente (1.000 gentilshommes sous Mazarin, prétend-on). D'ailleurs, les guerres continuelles suffirent largement à occuper la fougue et à répandre le sang de la noblesse : à Malplaquet, 22 des premières familles françaises furent mises en deuil. Ces tueries ont commencé à épuiser un ordre qui ne se renouvelait plus, ni assez largement, ni surtout par la sélection naturelle : la sélection militaire. « On donna la permission à trop de jeunes gens, dit Voltaire en parlant du ministère de Chamillart (*Siècle de Louis XIV*, édition de 1851, p. 187), d'acheter des régiments presque au sortir de l'enfance, tandis que chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de service. » L'oisiveté de Versailles continua la décadence ; la littérature sentimentale et démagogique de Jean-Jacques devait faire le reste.

Louis XIV conserva toujours une antipathie assez vive contre les parlementaires : depuis la fameuse journée qui clôtura la Fronde, il ne reparut devant le Parlement de Paris qu'en 1714, pour faire enregistrer son testament. Mais il ne toucha pas aux privilèges traditionnels de la

Digitized by Google

magistrature ni de l'ordre des « officiers » en général, bien que les abus de la vénalité des charges lui aient été plus d'une fois signalés [1]. Il n'a pas cherché à rendre la vie à ces organes qui s'atrophiaient, à utiliser l'énorme économie de forces que représente l'hérédité. Il se borna à substituer aux titulaires des charges, dans toutes leurs attributions, des fonctionnaires de l'ordre administratif. Il en résulta cette situation particulière que l'ambassadeur vénitien signale quand il dit qu'en France « personne n'exerce la charge dont il est pourvu » : les généraux de finances, par exemple, sont réputés « agents voyers », mais ce sont les subdélégués, les hommes de confiance des intendants, qui font les routes.

Louis XIV a toujours conservé une certaine méfiance contre la population frondeuse et chansonnière de Paris, défiance qui s'est traduite par l'abandon du Louvre pour Versailles : le lieutenant de police fut institué sous son règne. Dans ses négociations avec l'étranger, quand, par exemple, Guillaume III lui demanda des garanties contre les complots jacobites qui pouvaient se tramer sur territoire français, il n'admit jamais qu'on révoquât en doute l'obéissance de ses sujets. Pourtant, il se refusa toujours à consulter des États généraux ou même des notables : il ne connut « l'esprit des populations » que par les rapports des intendants, consultés avec méthode à partir de la fin du XVIIe siècle.

1. Rappelons que ces abus ont crée parfois des loisirs précieux. La Fontaine (1621-1695) fut maître des eaux et forêts, et, si les forêts confiées à ses soins furent mal entretenues, elles lui ont inspiré des rêveries compensatrices. Le littérateur Furetière le déclarait incapable de distinguer le bois de grume de celui de marmenteau, à quoi, Furetière ayant été rossé par M. de Guilleragues pour quelque propos diffamatoire, La Fontaine répondit :

Toi qui crois tout savoir, merveilleux Furetière,
Qui décides toujours, et sur toute matière,
Quand de tes chicanes outré,
Guilleragues t'eut rencontré,
Et, frappant sur ton dos comme sur une enclume,
Eut à coups de bâton secoué ton manteau,
Ce bâton, dis-le-nous, était-ce bois de grume,
Ou bien du bois de marmenteau ?

Digitized by Google

Un des traits les plus caractéristiques du règne fut en effet l'achèvement de cette institution. Nous avons vu le rôle décisif et caractéristique joué par ces maîtres des requêtes, émanés du Conseil d'État et révocables à volonté, dans l'affaire des huguenots : les évêques, dès 1698, en vinrent à se plaindre de leur zèle, et Bossuet rédigea des instructions pour que la « police religieuse » leur fût retirée. Leurs pouvoirs étonnaient les étrangers : « Jamais, dira Law, je n'aurais cru ce que j'ai vu ici. Sachez qu'il n'y a en ce pays ni ordres, ni parlements, ni droits. Ce royaume de France est gouverné par trente intendants : ce sont trente maîtres des requêtes, commis aux provinces, de qui dépendent le malheur ou le bonheur de ces provinces. » Plus d'un intendant s'est montré administrateur remarquable. Mais, dans l'ensemble, ce corps de fonctionnaires, dans lequel la servitude n'était pas relevée par la grandeur militaire, manifestait déjà des tendances dangereuses pour l'initiative des Français et la vitalité du pays, tendances qui, depuis Louis XIV, en passant par Napoléon, et jusqu'à nos jours, ne devaient pas cesser de s'accentuer.

II

Le continent.

Nous avons tâché de montrer comment Louis XIV a été amené peu à peu, au dehors, à faire dominer les préoccupations continentales. Il est remarquable que ce souverain, que les historiens étrangers comparent volontiers à Attila ou à Napoléon, s'est toujours regardé, en âme et conscience, comme placé dans une position défensive. Bossuet était certainement d'accord avec la conception du roi de France, quand il le peignait comme le commandant chargé de la défense d'une place forte.

Cette place forte, Louis l'a rendue plus forte encore. Il avait trouvé l'Alsace conquise, mais il assura la conquête

Digitized by Google

par la prise de Strasbourg, et la laissa consolidée. L'assimilation de ce pays, préparée par l'éclipse du patriotisme germanique, était chose faite à sa mort :

« Il est notoire, écrit un Allemand à Eugène et à Marlborough en 1709, que les habitants de l'Alsace sont plus français que les Parisiens, et que le roi de France est si sûr de leur affection à son service et à sa gloire qu'il leur ordonne de se fournir de fusils, de pistolets, de hallebardes, d'épées, de poudre et de plomb, toutes les fois que le bruit court que les Allemands ont dessein de passer le Rhin, et qu'ils courent en foule sur les bords de ce fleuve pour en empêcher ou du moins en disputer le passage à la nation germanique, au péril évident de leurs propres vies, comme s'ils allaient au triomphe. »

On a reproché au roi d'avoir rendu la Lorraine, occupée pendant 60 ans par nos troupes, à son duc héréditaire ; mais il est juste d'ajouter que, du côté du Rhin moyen, la poursuite de la « frontière naturelle » était alors beaucoup moins imposée qu'elle ne nous le paraît, puisqu'à cette époque des vassaux impériaux comme l'évêque de Cologne étaient alliés ou stipendiés de la France.

Sur les deux ailes, Louis XIV avait, d'une part, assujetti la Franche-Comté (derrière laquelle la Suisse restait amie), d'autre part pris un tiers de la Flandre, où, même au delà de la frontière, des sympathies françaises subsistèrent au moins dans quelques villes.

Enfin, les frontières conquises avaient été hérissées par Vauban de forteresses modernes, qui, dans la guerre de la Succession, puis à la fin du XVIIIe siècle, arrêtèrent ici, et là filtrèrent, l'invasion menaçante.

Aux Alpes, Louis XIV avait dû laisser la Savoie à son roi national. En revanche, « il n'y avait plus de Pyrénées », et la France avait ainsi ses derrières assurés en cas de guerre nouvelle.

On a vu que Louis XIV avait tenté d'introduire une modification dans la politique traditionnelle de nos rois à l'Orient : à la Turquie et à la Suède, il aurait voulu substituer, comme alliée, la Pologne. On s'obstinera, après lui,

Digitized by Google

à s'appuyer sur ce roseau fléchissant : lui n'avait pu encore deviner la Russie.

En somme, la France, en 1715, restait, haut la main, la première puissance militaire d'Europe. Après les désastres de la guerre de Succession, Malplaquet, plus encore que Villaviciosa et Denain, avait sauvé l'honneur :

« La suite des malheurs arrivés depuis quelque temps aux armes de Votre Majesté, écrivait Boufflers après cette bataille, avait tellement humilié la nation française, qu'on n'osait quasi plus s'avouer Français; j'ose vous assurer, Sire, que le nom français n'a jamais été tant en estime, et peut-être plus craint qu'il l'est présentement dans toute l'armée des alliés... Il nous en coûte beaucoup, et on ne peut s'empêcher de regretter la perte de tant d'honnêtes gens; mais c'est un sang bien utilement répandu, et il faut compter pour une grande victoire d'avoir regagné et rétabli l'honneur et la réputation de toute une nation. »

Trois coalitions regardées en face avaient valu à notre armée la même réputation dont avait joui, cent ans auparavant, l'infanterie espagnole, et la France n'avait cédé — à moitié — que devant les puissances maritimes.

III

La mer.

Sur ce point même, il convient d'apporter de fortes atténuations.

La situation mondiale de la France n'existait pas encore au XVIe siècle : un Français, Jacques Cartier, avait navigué sur le Saint-Laurent au temps de François Ier ; un autre, Champlain, avait fondé Québec sous Henri IV, mais la colonisation du Canada, pourtant la première de nos possessions lointaines, ne faisait que commencer. C'est Richelieu qui avait créé une marine de guerre, condition indispensable à l'acquisition et à la conservation de postes coloniaux. Fouquet, en instituant le droit de 50 sous par tonneau, avait

Digitized by Google

rendu possible la naissance d'une marine marchande. Mais, dans l'ensemble, Colbert avait trouvé tout à faire ou à refaire : il a déployé dans ce domaine plus d'activité encore qu'ailleurs, stimulé par sa passion de dépasser la Hollande. La marine française avait connu auparavant des hauts et des bas, mais elle n'avait jamais compté parmi les premières du monde : la seconde partie du XVIIe siècle a été, là comme partout, un moment, non seulement d'apogée relative, mais d'apogée absolue, qu'on ne devait plus revoir même au temps de Choiseul et de Suffren.

Louis XIV s'est intéressé à ces efforts par naturelle politesse, par conscience de son devoir, par confiance en son ministre, mais a mis du temps à en comprendre la grandeur :

« Je n'ai jamais vu, écrivait-il naïvement en 1680 après une visite à Dunkerque, d'hommes si bien faits que les soldats et les matelots, et, si je vois jamais beaucoup de mes vaisseaux ensemble, ils me feront grand plaisir. Les travaux de la marine sont surprenants, et je n'imaginais pas les choses comme elles sont.... »

Deux fois, nous l'avons vu sacrifier les tarifs protecteurs au désir de la paix avec la Hollande (1678, 1697). Il montra plus de désinvolture encore en 1713, en cédant Terre-Neuve et les bouches du Saint-Laurent aux Anglais, pour garder Strasbourg.

Dans l'ensemble pourtant, il est certain que, le principal adversaire du développement maritime français étant, en 1661, la Hollande, les tarifs protecteurs avaient été en vigueur assez longtemps pour soulever le poids sous lequel elle menaçait d'étouffer notre industrie et notre marine marchande naissantes. Au reste, à la fin du règne, la Hollande elle-même avait reculé comme puissance maritime de premier plan, écrasée par la lutte disproportionnée qu'elle venait de soutenir, et qui l'avait jetée dans les bras de l'Angleterre.

Mais, avant d'aller plus loin, il faut préciser ce qu'on

Digitized by Google

entend en parlant du développement maritime de la France.

A la fin du XVIIe siècle, la société française est encore éminemment « terrienne », au sens le plus propre du mot. Tout d'abord, l'immense majorité de la population se compose de paysans, qu'il ne faudrait pas tous se représenter d'après le portrait trop classique de La Bruyère. En réalité, le paysan français est libre dans la règle, et, dans bien des contrées, le paysan propriétaire n'est pas une espèce inconnue : on n'en pourrait dire autant pour beaucoup de pays de l'Europe.

Les seuls revenus solides de la bourgeoisie, et surtout de la noblesse et du clergé (en dehors des profits des charges et des pensions du roi), viennent des biens-fonds : c'est surtout par la diminution de ces revenus qu'on se sent atteint à la fin du règne. Bien plus, l'économie « en essence » (ou, comme nous dirions, en nature) a encore une grande extension : la *dîme*, par exemple, que prélève le clergé, se prélève sous cette forme, et Boisguillebert discute contre Vauban (1707) si l'impôt ne devrait pas se lever de même.

Le commerce, naturellement, est déjà développé. Mais que d'entraves il supporte encore ! En ce qui concerne le blé, d'abord, les provinces, vivant dans une crainte permanente de la disette, l'empêchent de sortir autant qu'elles peuvent. Les villes tirent, bien entendu, leur nourriture de leur banlieue, mais elles n'ont pas encore besoin d'un grand rayon d'approvisionnement : Paris seul compte déjà par centaines de mille habitants. Les marchands, en général, vendent ce qu'ils fabriquent eux-mêmes pour les besoins de la consommation locale.

On ne voit pas, dans ces conditions, ce qui nécessiterait un commerce extérieur actif et étendu : la France a rarement besoin de blé, elle n'exporte encore que peu de vins. Ce qu'on demande surtout au commerce extérieur, c'est de faire entrer dans le pays *de l'argent*, et c'est le Roi surtout qui ne peut se passer d'argent : pour payer sa chambre, ses troupes, ses artistes, ses maçons, etc., il faut des espèces immédiatement disponibles. Voilà pourquoi, en France, le

Digitized by Google

commerce lointain, le commerce maritime, apparaît comme une affaire essentiellement politique : de là la création répétée de compagnies à monopoles qui sont des institutions d'État, le protectionnisme à outrance, etc.

Voyons rapidement dans quelles directions se meut le commerce.

Il y en a deux possibles, la Méditerranée et l'Atlantique, et la première avait été, jusque-là, de beaucoup la plus importante.

Ce n'est pas qu'elle fût très sûre, tant s'en faut. On a vu les efforts répétés faits contre les pirates barbaresques, dont une « galère » au moins a été immortalisée par Molière. Il faut ajouter que les corsaires français n'étaient pas en reste avec les Turcs. Un certain Paul Lucas nous raconte entre autres l'histoire suivante :

« Le 4 juin 1708, je m'embarquai sur un petit vaisseau anglais qui allait à Livourne, et je le fis d'autant plus volontiers que par là je n'avais presque rien à craindre des ennemis de l'État. Je me persuadais que, portant sur moi les ordres du roi, si le vaisseau anglais était attaqué par quelque Français, je serais également en sûreté, et que des gens de Sa Majesté ou même des gens de ma patrie n'auraient garde de me maltraiter... »

Hélas ! un corsaire français met la main sur le vaisseau ; Lucas exhibe ses papiers au capitaine Brémond :

« Mais il me dit tout net que mes ordres du roi étaient une chanson... que j'étais son prisonnier, que c'était à lui tout ce que j'avais, et que chez lui, Français ou autre, c'était la même chose... Que dire à un corsaire qui ne respire que le pillage et le sang, et le maître absolu dans son vaisseau !... »

Ce commerce était dangereux, mais profitable :

« Milo, raconte le célèbre voyageur Tournefort (1656-1708), abondait en toutes sortes de biens dans le temps que les corsaires francs tenaient la mer. Ils amenaient leurs prises en cette île, comme à la grande foire de l'Archipel ; les marchandises s'y donnaient à bon marché ; les bourgeois les revendaient à profit, et les

Digitized by Google

équipages consommaient les denrées du pays. Les dames y trouvaient leurs avantages ; elles ne sont pas moins coquettes que celles de l'Argentière... »

Ces voyages étaient longs, par la faute des vents capricieux de ces parages : Tournefort mit 40 jours pour aller de Constantinople à Trébizonde. Un voyageur, Chardin, pénétra pourtant jusqu'en Perse, et en rapporta un récit de voyage aussi animé que celui de Tournefort.

Après les « bombarderies » de Duquesne, après la guerre de la Succession, le commerce du Levant trouva un peu plus de calme : la concurrence hollandaise recula. Marseille jouissait d'un monopole qui fut attaqué assez vivement dans une assemblée de commerçants réunie vers 1710 : elle prit un essor que la grande peste de 1720 ne devait interrompre qu'un moment.

Le commerce par l'Atlantique fut plus spécialement une création de Colbert. Il se portait jusqu'alors principalement vers le Nord : c'était des forêts scandinaves que venait en grande partie le bois pour la marine. Le ministre s'efforça de rendre les chantiers tributaires de nos forêts. Mais il fut question un moment de créer un grand entrepôt franco-anglais à Gothland, au milieu de la Baltique. Le Havre était en communications assez réglées avec Dantzick.

Mais l'essentiel, du côté de l'Ouest, était d'établir des relations avec les pays lointains d'où les Portugais, les Espagnols, les Hollandais, avaient tiré jusque-là les épices et l'or.

Sur la route de l'Inde, les Français avaient été des précurseurs jadis, mais c'est au XVIIe siècle seulement que des vaisseaux du Havre, de Nantes, de Bordeaux, reprirent cette route. Fort-Dauphin à Madagascar fut à nous dès le temps de Richelieu, et Gorée en 1677 ; 35 vieux canons, précipités aujourd'hui du haut des rochers où s'élève le fort, y rappellent encore le temps de notre splendeur. L'administrateur Brue jeta des comptoirs au Sénégal. On arrivait dans

Digitized by Google

l'Inde même, ouverte par l'alliance du Portugal. François Martin y fonda Pondichéry, plusieurs fois perdue et reprise dans les luttes contre la Hollande : à la fin du règne, elle comptait 40.000 habitants. Mais l'Inde fut jusqu'en 1707 sous le gouvernement d'Aureng-Zeyb, qui n'eût pas toléré d'établissements européens trop envahissants : c'est le démembrement de son empire qui a permis à Dumas (1735), puis à Dupleix, de poursuivre leurs rêves de conquête.

Dans les « Indes occidentales », nous avions pris pied dès le temps de Richelieu aux Antilles (Martinique, Guadeloupe, Saint-Domingue, etc.) ; mais des flibustiers hardis s'étaient fait de ces îles des propriétés, et la compagnie fondée par Colbert dut commencer par les leur racheter. Ces petites possessions nous sont restées, sauf Saint-Christophe, au traité d'Utrecht (1713). On en rapportait du sucre, et on y portait des nègres.

Au Nord, nous avons parlé de l'œuvre commencée par Cartier et Champlain. Elle fut le point de départ d'explorations brillantes au temps de Colbert. Le P. Marquette explora la région des Lacs, et atteignit le Mississipi : il célébra la messe dans les Prairies, et fit acclamer le grand chef français dans tous les pays où se parlait le dialecte canadien. Cavelier de la Salle acheva la reconnaissance du Mississipi, qu'il descendit jusqu'à son embouchure. Il fut assassiné en 1687, mais tout le pays qu'il avait découvert et appelé *Louisiane* était considéré comme nous appartenant. On a vu que le traité d'Utrecht livra aux Anglais « les portes du Canada », mais ils durent laisser leurs colonies des bords de l'Atlantique cernées par les possessions françaises, qui s'étendaient des bouches du Saint-Laurent à celles du Mississipi :

« Si la France, avait écrit l'administrateur d'Iberville vers 1699, ne se saisit de cette partie de l'Amérique, qui est la plus belle, pour avoir une colonie assez forte pour résister à celle de l'Angleterre, la colonie anglaise, qui devient très considérable, s'augmentera de manière que, dans moins de cent années, elle

Digitized by Google

sera assez forte pour se saisir de l'Amérique, et en chasser toutes les autres nations. »

Là comme ailleurs, la France était destinée à fournir les pionniers, non les colons. Colbert avait mis en bonne voie le peuplement du Canada ; mais, pour peupler la Louisiane, il fallut employer les procédés que le roman de l'abbé Prévost a rendus célèbres (*Manon Lescaut*, 1733).

L'Espagne, toujours en guerre contre nous, nous avait fermé hermétiquement l'Amérique du Sud. Nos marchandises n'y parvenaient que par l'intermédiaire de la métropole, mais en 1686 il y en avait pour 30 ou 40 millions engagés dans ce domaine. Le grand résultat de l'acceptation de la succession espagnole devait être de nous ouvrir ce continent. Une flotte qui ramenait les galions du Pérou en Europe subit un désastre fameux dans la baie de Vigo (1702), mais bien d'autres arrivèrent à bon port. Les Anglais estiment que les sommes ainsi parvenues en France ont seules permis de soutenir la guerre de la Succession : il est de fait que, en 1708, 200 millions entrèrent d'un coup à Bordeaux, et rétablirent le crédit toujours chancelant du grand roi. Mais la France ne put s'assurer d'une manière durable la participation au commerce que les Espagnols se réservaient si jalousement : à la paix d'Utrecht, il fallut même céder la part la meilleure aux Anglais, qui s'arrogèrent en particulier le droit à la traite des nègres (*asiento*).

Malgré tout, l'élan donné par ces deux faits (découverte de l'Amérique du Nord, ouverture au moins partielle de l'Amérique du Sud) à nos ports du Havre, de Nantes, de Bordeaux, se maintint.

Encore une fois, le but de ce commerce colonial était avant tout de faire entrer en France, outre quelques produits lointains, de l'argent. En échange, on donna les produits des industries créées par Colbert. Mais il ne faudrait pas se représenter l'industrie française, au début du

Digitized by Google

XVIIIe siècle, comme produisant en grand pour le marché universel ; le fait seul qu'elle ait supporté pendant un siècle encore le régime des corporations à monopoles suffit à montrer avec quels petits capitaux elle travaillait.

La nation, dans son ensemble, a vu l'immense effort de Colbert du même œil que le roi Louis XIV : toutes ces entreprises « mondiales » n'intéresseront guère que les habitants de la périphérie, même quand les routes d'Orry en auront rapproché ceux du centre. Ce qui a d'ailleurs contribué à empêcher ce mouvement colonial de porter tous ses fruits, c'est la similitude excessive des institutions dans la métropole et au delà des mers. La colonisation européenne avait été surtout stimulée par la présence, dans les divers États, d'hommes qui ne s'accommodaient pas du régime religieux, politique, social, de la mère patrie, sans vouloir pourtant rompre tous liens avec elle. Dans l'empire français, le colon éventuel retrouvait partout le même despotisme administratif, la même législation, les mêmes persécutions : c'est ainsi que le Canada, dès le temps de Richelieu, fut fermé aux huguenots. Les mêmes circonstances ont, au reste, pesé sur la colonisation française du XIXe siècle.

Là comme ailleurs, on peut dire qu'en 1715 rien n'était sérieusement compromis. Il est même notoire que les vingt-cinq ans qui ont suivi la guerre de la Succession ont été l'apogée de la prospérité commerciale et coloniale de la France, comparée au développement général des États européens. Or, ce mouvement partait, dans l'ensemble, de Colbert et de Louis XIV : la longue paix qui suivit la mort du roi l'a favorisé et soutenu, Law l'a accéléré, mais ne l'a pas créé.

Le côté dangereux de la situation était l'infériorité de la marine de guerre. Les successeurs de Colbert l'avaient laissé dépérir depuis la bataille de la Hougue, mais la guerre de la Succession aggrava beaucoup le mal :

« Le but national poursuivi par l'Angleterre dans cette guerre

Digitized by Google

fut en grande partie atteint, dit un historien anglais du XVIIIe siècle, Campbell. J'entends la destruction de la puissance maritime des Français ; car, après la bataille de Malaga [1704], il n'est plus question de leurs escadres ; et, bien qu'ainsi le nombre de leurs corsaires fût beaucoup augmenté [les navires que l'Etat renonçait à employer étaient cédés à des capitaines au long cours comme Duguay-Trouin et autres], les pertes de nos marchands furent cependant beaucoup moindres sous ce règne [Anne] que sous le précédent [Guillaume III]... Les escadres [que l'Angleterre envoya sur les côtes de France pendant toute la guerre] étaient nécessaires ; elles protégeaient notre pavillon et celui de nos amis, ainsi attachés à notre alliance ; et, chose importante entre toutes, elles établissaient la réputation de nos forces navales assez efficacement pour nous faire sentir encore aujourd'hui [1746] les heureux effets de cette renommée. »

Louis XIV avait pour excuse la terrible lutte engagée sur le continent, mais le gouvernement suivant, en pleine paix, n'enrayera pas suffisamment la décadence de notre marine : en 1727, au lieu des 260 vaisseaux de 1689, nous n'avions que 45 vaisseaux de ligne et 67 frégates. Et toute notre situation mondiale était par là à la merci de l'ennemi.

Mais le roi Louis XIV a pu goûter jusqu'au bout la fierté légitime d'appartenir à la première nation du monde, et cette satisfaction appréciable, dont il avait enivré ses sujets, ils en ont joui encore après lui. Nous allons voir qu'il en fut de même dans l'ordre intellectuel.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LE GRAND SIÈCLE : CIVILISATION FRANÇAISE ET CIVILISATION GÉNÉRALE[1]

La civilisation française achevée et prépondérante.
I. La Littérature. — Corneille et Racine, Molière. — Poésie. — Prose. — L'histoire. — L'influence de la littérature française. — La « clarté ».
II. L'Art. — Art français. — Versailles. — La décoration du bâtiment. — Musique. — Littérature d'art.
III. La Science. — Philosophie et science. — Académie des sciences (1666, 1699), Fontenelle. — 1° Sciences exactes, Newton. — 2° Médecine, Buffon. — La chimie et la conception de la science.
La « philosophie » du XVIIIe siècle.

L'année 1661 est une date au point de vue intellectuel comme au point de vue politique. La France avait été un foyer brillant, peut-être le plus brillant, de la civilisation médiévale ; mais cette civilisation n'avait rien de national. Puis, jusqu'au début du XVIIe siècle, on avait subi de façon, non pas servile, mais du moins assez docile, l'influence de l'Italie et même de l'Espagne. Nous avons assisté à l'affranchissement décisif du génie français au temps de Richelieu et de Mazarin : quand Louis XIV commença de régner par lui-même, il existait enfin une civilisation française exempte de toute autre imitation que de celle des anciens.

Et déjà la France commençait à donner l'exemple et le ton au dehors. En citant les constatations d'un historien anglais, nous avions prévenu qu'elles étaient quelque peu prématurées. A la fin de la période conquérante et brillante

1. J. Lemaître, *Racine*, 1909. — E. Cazes, *Le Château de Versailles*, 1910.

Digitized by Google

du règne de Louis XIV, elles deviennent rigoureusement exactes, et exactes pour toute l'Europe. Voici, par exemple, ce que dit Leibniz (1646-1716), parlant de l'Allemagne de 1700 :

« Auparavant, l'Allemagne conservait l'équilibre entre les Italiens, les Impériaux, les Français, comme le parti suédois. *Mais après les traités de Münster et des Pyrénées, la puissance française aussi bien que la langue a prévalu chez nous.* On a érigé les Français en modèles de toutes les délicatesses, et nos jeunes gens, et jusqu'à nos jeunes seigneurs, ont tout admiré chez les Français... Les Francophiles ont gouverné l'Allemagne pendant des années, de sorte que, s'ils ne l'ont pas soumise aux souverains français (et il ne s'en faut pas de beaucoup), ils l'ont soumise à la mode et à la langue française [1]. Je veux cependant être juste pour chacun, et reconnaître que cette manie française et étrangère a introduit chez nous beaucoup de bonnes choses. De même que nous avons appris des Italiens les meilleurs remèdes contre le développement des maladies, de même nous avons pris aux Français une meilleure organisation militaire, grâce à laquelle un grand roi, régnant librement, pourrait le mieux prendre le pas sur les autres. On a modéré la gravité allemande par un peu de gaieté dans les manières, et surtout introduit un peu d'élégance, de bien-être et d'agrément dans la façon de vivre de chacun... »

On ne s'étonnera pas que nous ne nous croyions pas tenus, ici, de nous arrêter à la date 1715. On considère communément que « le Grand Siècle » est le XVIIe. Michelet répliquait : « Le Grand Siècle... je veux dire le XVIIIe. » Pour nous, le Grand Siècle sera la période limitée à peu près par les dates 1630 et 1760. C'est l'époque où la civilisation française est doublement intéressante, comme fait national presque pur d'alliage, et comme fait universel. C'est donc le moment propice pour la définir, et, quelque peine que nous ayons, même aujourd'hui, à porter un jugement sur sa valeur absolue, nous ne pouvons pourtant nous dérober à cet effort.

1. L'électeur palatin, père de « Madame », écrivait en français avant 1670.

Digitized by Google

I

Littérature.

Le premier trait qui frappe dans cette civilisation, c'est la place qu'y occupe la littérature. Qui parle du « siècle de Léon X » songe surtout aux grands peintres ; qui parle du « siècle de Louis XIV » pense d'abord à de grands écrivains.

Commençons par le théâtre, puisqu'il a été au premier rang dans les préoccupations intellectuelles des hommes de ce temps. Les Français sont arrivés, en effet, à donner une forme originale aux genres consacrés de la tragédie et de la comédie.

Pierre Corneille appartient à la période précédente. C'est en 1651 qu'il avait donné la dernière de ses grandes tragédies, celle où il a peut-être le mieux retrouvé l'âme antique : *Nicomède*. Puis, vers 1661, un jeune rival a commencé à lui disputer la faveur de la cour et du public, un rival moins vigoureux que lui, mais plus subtil analyste et plus maître du « métier », plus agréable par là à une société qui se modérait et s'affinait de jour en jour : Racine. Les deux dramaturges se sont rencontrés en 1670 dans le sujet de *Bérénice*. Corneille essayait de mêler dans son œuvre un drame politique et une comédie galante à la mode des « Précieuses ». Racine se souvint surtout de Louis XIV, de Marie Mancini, d'Henriette d'Angleterre : il acheva de conquérir la faveur de la cour à un moment où la cour entraînait la ville, et, depuis, il la garda jusqu'à la chute de *Phèdre* en 1677.

Sur la scène comique, Molière régnait sans rival. Sa comédie est très italienne d'aspect extérieur, et parfois il se souvient trop des facéties napolitaines. Mais il a mis dans ses personnages tant de réalisme français et de verve française, qu'il a mérité de faire de sa « troupe » la scène

Digitized by Google

nationale par excellence (elle ne le devint qu'après sa mort en 1673).

On est quelquefois tenté de regretter que la domination de l'alexandrin dramatique ait étouffé la poésie variée et souple dont les ancêtres avaient laissé quelques modèles achevés. Il y avait pourtant un grand poète dans Racine, et le christianisme le réveilla. On le voit dans les pièces d'arrière-saison que Mme de Maintenon obtint de lui pour ses jeunes protégées de Saint-Cyr, *Esther* (1689) et surtout *Athalie* (1691), — la dernière de nos grandes tragédies classiques, la première où le défilé des alexandrins ait été coupé de chœurs à la grecque. On le voit encore mieux dans ses *Cantiques* (1694) :

Quel charme vainqueur du monde
Vers Dieu m'élève aujourd'hui ?
Malheureux l'homme qui fonde
Sur les hommes son appui !
Leur gloire fuit, et s'efface
En moins de temps que la trace
Du vaisseau qui fend les mers,
Ou de la flèche rapide
Qui, loin de l'œil qui la guide,
Cherche l'oiseau dans les airs.

Un autre sentiment éminemment générateur de poésie, le sentiment de la nature, a inspiré un poète qui vécut loin de la cour et de l'Académie, Jean de La Fontaine (*Fables*, (1679 sqq.) :

A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumière
Précipite ses traits dans l'humide séjour,
Soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière,
Et que, n étant plus nuit, il n'est pas encor jour,
Au bord de quelque bois, sur un arbre je grimpe,
Et, nouveau Jupiter, du haut de cet Olympe,
Je foudroie à discrétion
Un lapin qui n'y pensait guère.....

Quant à la prose, nous avons vu que Pascal l'avait mise en pleine possession de la période. Bossuet (1627-1704) mania celle-ci avec une ampleur de souffle qu'elle ne

Digitized by Google

retrouvera, par Rousseau et Chateaubriand, qu'au prix de la déclamation. Dans La Bruyère (*Caractères*, 1688), et par moments, malgré l'onction épiscopale, dans Fénelon (*Télémaque*, 1699), s'annonce déjà la petite phrase courte, tranchante, du XVIIIe siècle.

Un des signes de l'importance énorme du « bien écrire » dans cette civilisation, c'est la façon dont est conçue l'histoire.

L'âge précédent, en Italie et en France, avait connu les grands érudits, Estienne, Scaliger, Casaubon, Saumaise. Ces personnages existent toujours, mais passent au second plan. On ne cultive plus l'antiquité entière comme au temps de la Renaissance : le grec est négligé, sauf à Port-Royal. On conçoit d'ailleurs cette époque comme un tout homogène, sous l'aspect d'un certain nombre de héros (les hommes de Plutarque), et d'un certain nombre de chefs-d'œuvre réputés *classiques :* Racine, qui connaissait exceptionnellement les Grecs, et en particulier Sophocle et Euripide, s'est inspiré des deux poètes, sans soupçonner ce que leur association a de singulier. C'est avec cette unité majestueuse que l'antiquité se présente à l'esprit de ceux qui, dans la *Querelle des Anciens et des Modernes* (vers 1700), la défendent passionnément. L'étude totale et sérieuse de toutes les manifestations de la vie antique est certainement négligée dans la France de Louis XIV ; c'est parmi les « réfugiés » français que se rencontrera le seul homme capable de retrouver, sous les phrases de Tite-Live, quelques faits vrais de l'histoire romaine : Beaufort.

Quant au moyen âge, au moment même où les ordres religieux en rassemblent de toutes parts les vestiges, il semble que le public cultivé en ait complètement perdu le sens et le goût. Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle* (1681,) s'arrête à Charlemagne, et, dans la conclusion, saute de celui-ci à Louis XIV.

L'histoire nationale n'est connue quelque peu des honnêtes gens que grâce au frondeur Mézeray. Mme de

Digitized by Google

Sévigné apprend l'histoire de nos guerres de religion dans un Italien, Davila.

A cette époque, l'érudition et la littérature ne s'unissent guère que dans le titre de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, fondée par Colbert (1673). Ceux qui étudient les matériaux de l'histoire, et ceux qui l'écrivent, vivent à part. Pour Fénelon, il va de soi que l'histoire n'est qu'un genre littéraire, et ne peut fournir que des « sujets » à l'homme éloquent (*Lettre à l'Académie*, 1714 : s'il lui fait une place à part, c'est à cause de sa portée politique). Et, au XVIIIe siècle, Vertot trouvera tout naturel d'écrire l'histoire des « Révolutions de Rome » sans connaître à fond Appien ! L'Allemagne, au XIXe siècle, aura à rappeler que le but de l'histoire est d'abord de reconstituer, dans son infinie complexité, « ce qui s'est passé ».

Or, toutes ces manières de voir ont passé les frontières. La chose nationale par excellence, la langue française, était devenue européenne. A plus forte raison, les formes d'art de notre littérature.

Combien le roi de Prusse, par exemple, vers 1730-1735, était au courant de la vie littéraire de la France ! Frédéric, le prince héritier, veut avoir auprès de lui l'abbé Gresset. Or, son père apprend tout de suite, par les gazettes, que cet écrivain, pourtant de troisième ordre, a quitté Paris : c'est un fait européen. Frédéric joue lui-même dans les pièces de Racine. Il a « lu et dévoré » l'histoire romaine du bon Rollin [1], qui cependant ne peut passer pour un des chefs-d'œuvre de notre littérature historique. Il veut écrire autre chose que du « français réfugié ». Il lit la *Métaphysique* de Wolf [2] dans la traduction française, et c'est sur le conseil de Voltaire qu'il a la « curiosité » de se reporter à l'original allemand (Lavisse).

L'Italie du XVIIIe siècle ne s'est connue (si elle s'est

1. Rollin (1661-1741), pédagogue français ; *Histoire romaine*, 1738.
2. Wolf (1679-1754), philosophe allemand.

Digitized by Google

connue) que dans les récits du président de Brosses ; l'Espagne a presque considéré comme sien le *Gil Blas* de Lesage (1731). Je ne vois guère alors que l'Angleterre qui ait trouvé, surtout dans le roman, une manière vraiment originale.

La France a eu la première (après l'Italie) un nombre de « chefs-d'œuvre classiques » suffisant pour pouvoir en ajouter l'étude à celle des chefs-d'œuvre antiques, dans l'éducation des classes cultivées. Fénelon a caractérisé en termes exemplaires les principes dont l'application instinctive a fait des contemporains de Louis XIV les maîtres de tout ce qui a parlé français (*Lettre à l'Académie*, V) :

« En fait de langue, on ne vient à bout de rien sans l'aveu des hommes pour lesquels on parle. *On ne doit jamais faire deux pas à la fois;* et il faut s'arrêter dès qu'on ne se voit pas suivi de la multitude. La singularité est dangereuse en tout ; elle ne peut être excusée dans les choses qui ne dépendent que de l'usage ».

En Voltaire, l'homme de lettres l'emportera sur le précurseur de la Révolution, quand il fera du « Siècle de Louis XIV » le fondement de la culture moderne.

Grâce à la langue française, ou pourra construire la vérité avec des « Essays » anglais ou la dégager du fatras allemand, pour la rendre accessible même aux dames de la cour. Boileau, le législateur un peu indigne de cette littérature, avait écrit (*Art poétique*, 1674) :

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,

et il resta entendu en France qu'une chose n'était « bien conçue » que quand elle était clairement (et agréablement) énoncée. C'est une idée bien française que l'art et la science ont besoin de la littérature pour « se penser » (Ch. Maurras) : il est sûr, en tout cas, que la France a souvent « pensé » ainsi l'art et la science des autres nations. Elle a pourtant apporté, dans l'art et dans la science, sa contribution, qui n'est pas méprisable.

Digitized by Google

II

Art.

Dans l'art, l'Italie de la Renaissance avait fourni des modèles que l'on imitait toujours en France au milieu du XVIIe siècle : Colbert envoya chaque année de jeunes artistes français étudier à Rome, avec les antiques, les maîtres italiens. En revanche, les grands artistes espagnols, Velasquez, Murillo, ne semblent pas avoir été très connus : on appréciait davantage les Flamands et les Hollandais. Mais Louis XIV a voulu avoir autour de lui des artistes du pays : Hardouin-Mansart, Le Nôtre, Lebrun, qui ont construit ou paré Versailles, étaient Français.

Nous avons dit l'essentiel sur la construction de Versailles. Dans la seconde partie du règne, le palais était tel, dans l'ensemble, que nous le voyons aujourd'hui ; un seul élément important manque à présent : l'escalier des Ambassadeurs (sur le côté nord de la cour), qui faisait communiquer les deux étages, et qui disparut en 1752. Le palais était constitué essentiellement par une ligne brisée de salons, longue et étroite, où la circulation intérieure était aisée, et à travers laquelle le visiteur, arrivant de Paris dans la cour de marbre, entrevoyait les magnificences des jardins qui s'étendaient au couchant. L'uniformité, naturelle et majestueuse à la fois, de la ligne, n'était guère interrompue que par la chapelle, qui fut avec les Invalides le chef-d'œuvre de H. Mansart.

Versailles n'est pas la plus belle chose du monde, mais c'est une chose unique, parce qu'aucune demeure n'a été marquée si fortement par la personnalité de celui pour lequel elle fut élevée. Il a réalisé une idée toute différente de celle de nos précieux châteaux de la Renaissance : le seul précédent qu'on ait pu avoir devant les yeux est l'Escurial. Mais la forme est tout autre : au lieu du sombre

Digitized by Google

corps de bâtiment, fermé comme un couvent, la demeure de Louis XIV s'ouvrait de toutes parts, du côté de Paris et du côté du parc, isolée mais accueillante [1].

Déjà le type architectural ainsi créé avait été reproduit. Reproduit d'abord en France : on a été jusqu'à enlaidir Chambord, issu d'une conception si différente, pour le rapprocher du type nouveau. A Meudon, à Saint-Cloud, et en province, le grand Dauphin, Monsieur, les principaux seigneurs ont fait des imitations partielles. Pour l'étranger, Versailles est devenu le type de l'art français : à Potsdam, à Dresde, on voulut avoir des palais à l'instar de celui du roi de France.

Ce n'est pas seulement par l'ensemble du logement, mais encore plus par les détails, que l'art français est apparu original et a suscité des imitateurs. Les tapisseries des Gobelins [2] ont toujours attiré l'attention particulière du grand roi : il s'est fait représenter, dans ses appartements, visitant les ateliers. Les détails de l'ameublement, riches mais quelque peu lourds au temps du « grand goût », se sont affinés au XVIIIe siècle. Dans les arts, ce sont les genres qui ornent les demeures : le buste, le portrait, finalement le pastel, — qui se sont surtout développés. Pour tout ce qui relève du simple goût, la France a été imitée très généralement.

Voici une lacune de la civilisation française : la musique (cf., à ce sujet, les observations de Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, éd. de 1851, p. 599). C'est un Florentin, Lulli, qui a « gouverné » l'art de l'oreille, passionnément apprécié

1. Sur la facilité d'accès du palais, les témoignages abondent. Au temps de la guerre de la Succession, Louis XIV eut de la peine à faire évacuer les vestibules par les mendiants de la ville naissante. Voici une anecdote du règne suivant :

« Un homme habillé de noir toucha Mme Adélaïde dans la galerie, lorsqu'elle allait à la chapelle. On dit même qu'il la prit par l'épaule. Ce même homme, le soir, au grand couvert, s'approcha fort près de Mme Victoire et lui tendit la main, en lui demandant l'aumône ; on l'arrêta... C'est un fol. »

2. Gobelin vivait au temps de François Ier ; mais sa manufacture est devenue « royale » en 1667.

Digitized by Google

de Louis XIV : en réservant à la voix humaine sa place éminente, il a su en élargir et en amplifier l'effet par l'emploi en grand des instruments. C'est vers 1700 seulement que l'opéra de Quinault (mort en 1688) commence à devenir un genre fâcheusement national.

La France a été la créatrice de la littérature d'art. L'Italie avait trouvé dans Vasari un biographe de ses grands peintres. Mais l'idée de faire de l'art une matière littéraire ne pouvait guère venir qu'en France : quand les « salons » de peinture et de sculpture, inaugurés par H. Mansart, se développeront au milieu du XVIIIe siècle, Diderot donnera le modèle de ce genre. Et il ne faut pas oublier que Rameau (1683-1764) a écrit autant d'ouvrages sur la musique qu'il a composé d'opéras.

Mais il faut bien reconnaître que, en dehors de Versailles, l'art puissant, saisissant, de l'antiquité et de la Renaissance n'a pas trouvé ici son terrain. Toute cette culture a été plus harmonieuse, puis plus « jolie », que vraiment belle. Entre les grands peintres et sculpteurs de l'Italie, et les grands musiciens de l'Allemagne (dont la série commence avec Bach [1]), tout en restant gracieux, cet art paraît grêle.

III

Science.

Dans la science, les Européens avaient, dès le temps de Kopernik, dépassé les Grecs et les Arabes : la situation exacte de la terre par rapport au soleil était trouvée. Puis la grande crise religieuse avait enrayé le mouvement : Galilée avait eu maille à partir avec l'Inquisition (1632), Descartes même avait dû se montrer singulièrement prudent sur certains points. Il y eut au moins une compen-

1. Bach (1685-1750).

Digitized by Google

sation. Le cartésianisme, déjà très répandu dans l'enseignement au milieu du XVIIe siècle, pouvait devenir aussi dangereux que le dogmatisme aristotélicien : il pouvait détourner l'intérêt du calcul infinitésimal, engager dans une voie fausse les recherches biologiques. Le pouvoir royal, dont l'action devint, avec Louis XIV, très puissante sur les sommités intellectuelles, et par là pénétra jusqu'aux pédagogues ordinaires encore indépendants de l'État, — le pouvoir royal aurait pu faire une besogne dangereuse en donnant à un cartésien comme Malebranche le « gouvernement » de la science, comme il avait donné à un Lebrun ou à un Lulli le « gouvernement » de l'art. C'est parce que la synthèse métaphysique fut suspecte que les sciences particulières purent se développer librement.

Depuis la Renaissance, elles n'avançaient plus par les Universités, obstinément attachées aux encyclopédies antiques ; les jésuites n'enseignaient que les mathématiques, et ce, à titre de gymnastique intellectuelle. C'est par des corps savants nés spontanément, par la correspondance et les défis qu'échangeaient leurs membres d'un pays à l'autre, que s'opérait le travail scientifique. A Londres, la *Société Royale* (1645), à Florence, l'*Académie del Cimento* (1657), avaient déjà reçu un caractère officiel. Colbert fit créer en 1666 l'*Académie des Sciences*, qui dut comprendre d'abord 20 membres : on fut obligé au début d'appeler un certain nombre d'étrangers. Après la mort du fondateur, Louvois pensa un moment faire dévier l'institution en lui imposant des recherches « utiles et non curieuses » :

« Mais, dit Condorcet en rappelant cette tentative, c'est précisément parce que les recherches difficiles, les découvertes qui agrandissent la sphère de l'esprit humain, peuvent rester longtemps inapplicables aux usages de la vie, qu'il est bon que des compagnies savantes en maintiennent le goût, rassemblent les hommes qui s'en occupent, leur offrent des récompenses, les encouragent enfin en fixant sur eux les regards, en leur assurant l'estime de ceux qui ne sont pas en état de les juger. »

Digitized by Google

L'Académie des Sciences fut réorganisée en 1699, et depuis se chargea de la centralisation et de la vulgarisation du travail scientifique, tandis que le Collège de France restait l'asile de la spéculation pure.

On avait établi en commençant la coutume des *Éloges* de savants, qui offrait un moyen pratique de faire parvenir les résultats de leurs travaux à la connaissance du public. Fontenelle, le second secrétaire perpétuel (1657-1757), a donné tout de suite les modèles du genre (*Histoire de l'Académie*, à partir de 1697).

Les recherches sur la matière se poursuivaient alors en deux séries, si l'on peut dire, absolument distinctes.

D'une part, on travaillait à perfectionner l'instrument de toute recherche précise, la mathématique, on étudiait les phénomènes les plus immédiatement analysables par ce moyen : mouvement des astres, pesanteur, etc. On savait depuis le moyen âge généraliser les démonstrations arithmétiques en se servant de lettres (algèbre), et on avait eu, au commencement du XVIIe siècle, l'idée d'étudier par le calcul algébrique les courbes géométriques (géométrie analytique). On chercha alors à préciser la notion des infiniment petits, en partant des propriétés du mouvement. On sait que le mouvement consiste en une modification parallèle de l'espace et du temps, de telle nature qu'à chaque élément de temps ajouté correspond un élément d'espace. Si on prend l'élément de temps de plus en plus petit, tendant vers zéro, l'élément d'espace tend aussi vers zéro ; mais le rapport de l'un à l'autre se rapproche de plus en plus d'une valeur limite qui définit le mouvement. L'étude de ces limites a été ouverte simultanément [1] par l'Anglais Newton et l'Allemand Leibniz, vers 1700.

On avait déjà appliqué les propositions relatives au mouvement aux révolutions des astres. Et, d'autre part, Torri-

1. Ce qui provoqua une querelle de priorité fameuse entre les deux savants.

Digitized by Google

celli, Pascal, Boyle, Mariotte, avaient étudié la chute des corps terrestres. Newton eut l'idée que les forces qui déterminent le mouvement des astres dans le ciel et celles qui déterminent la chute des corps vers la terre sont au fond les mêmes (1687, *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*). Newton était associé étranger de notre Académie, mais la théorie de l'attraction universelle n'a été répandue en France que par la traduction de Mme du Châtelet, après 1715.

D'un autre côté, on étudiait les êtres vivants — ou plus exactement l'être vivant dont l'étude a été imposée de tous temps par la nécessité : l'homme. La médecine du temps nous est surtout connue par les sarcasmes de Molière sur ses saignées et ses clystères. Il semble qu'elle les méritât pleinement. Voici, par exemple, comment fut soignée Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. En 1683, on s'aperçut qu'elle avait une tumeur au sein. On la saigna donc au pied, puis, l'effet étant nul, on lui administra un émétique énergique. Elle mourut quelques jours après.

La zoologie n'était encore qu'une distraction d'amateurs : à Versailles, par exemple, au bout de l'aile sud du grand canal, fut placée une ménagerie royale. Quant aux études sur les plantes, elles ne venaient pour ainsi dire qu'en appendice. Écoutons Fontenelle parlant du voyageur Tournefort (1656-1708), qui fit paraître en 1694 des *Éléments de botanique*, ou *Méthode pour connaître les plantes* :

[Ce livre] « est fait pour mettre de l'ordre dans ce nombre prodigieux de plantes ..... Cet ordre si nécessaire n'a pas été établi par la nature (*sic*)... Celui que Tournefort a préféré, après une longue et savante discussion, consiste à régler les genres des plantes par les fleurs et par les fruits pris ensemble, c'est-à-dire que toutes les plantes semblables par ces deux parties seront du même genre ; après quoi, les différences, ou de la racine, ou de la tige, ou des feuilles, feront leurs différentes espèces..... *La botanique ne serait qu'une simple curiosité de l'esprit, si elle ne se rapportait à la médecine*... Dans son *Histoire des plantes*

Digitized by Google

des environs de Paris, Tournefort rassemble... les analyses chimiques que l'Académie en avait faites, et leurs vertus les mieux prouvées. Ce livre seul répondrait suffisamment aux reproches que l'on fait quelquefois aux médecins de n'aimer pas les remèdes tirés des simples, parce qu'ils sont trop faciles et d'un effet trop prompt.... »

Le *Jardin des Plantes*, créé par Guy de la Brosse (1635), allait donner à Buffon (1739) les loisirs nécessaires pour constituer sa synthèse, un peu anticipée, de l'étude des êtres vivants.

Mais on voit que l'étude de la nature se poursuivait sans qu'on en conçût l'unité ; aucun lien ne rattachait les sciences du calcul et « l'histoire naturelle » : d'Alembert ne saura encore (1748) comment classifier les sciences. C'est que la chimie n'existait pas. On ne connaissait guère sous ce nom que les recherches suspectes relatives, soit à la production de l'or, soit aux poisons [1]. Priestley, le premier, devait traiter méthodiquement la décomposition des corps naturels par le feu (milieu du XVIIIe siècle), et Lavoisier, en disant : « la respiration est une combustion », montrera le lien qui rattache les études sur la Matière et la Force aux études sur la Vie. Je ne crois pas que la notion de « la science » (et non plus : les sciences) ait été formulée clairement avant les positivistes du XIXe siècle.

Mais tout cela nous entraîne bien loin : nous voulions surtout faire ressortir ici ce qui a toujours été le rôle spécial de notre pays. Les Français sauront toujours dégager, dans la compilation méritoire des travaux humains, le point intéressant, et, bien qu'il semble y avoir là une qualité naturelle de leur esprit, l'éducation littéraire du siècle de Louis XIV ne sera pas étrangère à son application.

La prééminence de la culture française, fruit des succès du temps de Richelieu et de Louis XIV, de l'entrain géné-

1. L'affaire des poisons est, à ce titre, particulièrement intéressante (1679). Cf. Lemoult, *La Chimie et le crime au XVIIe siècle*.

Digitized by Google

ral, de la confiance en soi qu'ils avaient suscités, s'est prolongée jusqu'au milieu du XVIIIe siècle et même au delà. Nous avons essayé d'en montrer les résultats précis, solides, positifs. Il y en aura d'autres.

Dès la fin du règne de Louis XIV, toute cette culture semble être empoisonnée par un souffle de révolte : il apparaît surtout dans la littérature, parce que les productions inférieures de la presse, pamphlets, libelles, gazettes, restent étroitement surveillées (exception faite pour les chansons). Signalons seulement, parmi mille indices de « l'esprit nouveau », la tendance à substituer à l'analyse des mœurs celle des institutions. Molière avait peint l'avare, le misanthrope ; Lesage présente le traitant, auquel la détresse de la guerre de Succession avait donné un si fâcheux relief (*Turcaret*, 1709). Le drame purement psychologique trouvera encore des représentants, dont quelques-uns exquis (Marivaux, *Jeux de l'Amour et du Hasard*, 1730) ; mais souvent le théâtre va devenir une tribune.

De cet esprit de révolte, le gouvernement était en partie responsable, surtout par sa politique religieuse. Une alliance de plus en plus étroite s'était conclue entre le catholicisme et la royauté. L'Église enseignait l'obéissance au pouvoir absolu du roi, le roi mettait la police au service de l'Église. Ce fut l'origine d'une animosité que la tolérance souvent extrême des deux pouvoirs, après 1715, ne désarmera pas.

Cette littérature, à laquelle l'éclat du grand siècle avait donné droit de cité partout, allait donc colporter surtout des paroles de dénigrement systématique. Mais elle ne s'en tiendra pas longtemps à la négation : elle cherchera des principes à substituer aux traditionnelles conceptions sur lesquelles s'appuyait la monarchie française.

Or, nous avons dit que le principal résultat de l'équilibre européen avait été d'assurer une exceptionnelle liberté à la vie intellectuelle de l'Europe. Au XVIIe siècle, les mécontents avaient eu devant les yeux la petite Hollande ; au XVIIIe, ils trouveront presque une seconde patrie dans la puissante

Digitized by Google

Angleterre. Là surtout s'élaboreront les idées que la prose française va recouvrir de son éclat encore intense [1] :

« Ce qu'on appelle les idées modernes, s'écrie le fougueux Nietzsche, ou les idées du XVIIIe siècle, ou encore les idées françaises, tout ce contre quoi l'esprit allemand s'est levé avec un profond dégoût, tout cela est incontestablement d'origine anglaise. Les Français ne furent que les singes et les acteurs de ces idées [nous dirons : les vulgarisateurs], comme ils en furent les meilleurs soldats, et malheureusement aussi les premières et les plus complètes victimes..... »

1. On a eu tort, je crois, de dire que « tout le XVIIIe siècle est dans Fontenelle, et Fontenelle n'a rien d'Anglais « (Lanson). Précisément en lisant Fontenelle, on voit combien il est loin d'avoir devant les yeux et « derrière la tête » quelque chose à proposer, au lieu et place de l'ordre dont il plaisante les points faibles.

Digitized by Google

SYNCHRONISMES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

de 1624 à 1789

1624. — Richelieu.
1628. — *Stances* de Malherbe sur le siège de la Rochelle.
1635. — Guerre de Trente Ans. — Académie française.
1636. — Querelle du Cid.
1640-1643. — *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *le Menteur*, de Corneille.
1648. — Paix de Westphalie.
La Fronde.
Retz.
1656. — *Provinciales*, de Pascal.
1659. — Paix des Pyrénées.
1662. — *L'École des femmes*, de Molière.
1664. — Procès de Fouquet.
Lettres de Mme de Sévigné.
1665. — *Maximes* de La Rochefoucauld.
1665-1666. — *Grands Jours d'Auvergne*, de Fléchier.
1666. — *Le Misanthrope*, de Molière.
1667-1668. — Guerre de Dévolution.
Fables de La Fontaine (6 livres).
1668. — *Amphitrgon*, *l'Avare*, de Molière.
Les Plaideurs, de Racine.
1669. — *Britannicus*, de Racine.
Tartufe, de Molière.
1670. — *Bérénice*, de Racine.
Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, de Bossuet.
1672. — Guerre de Hollande.
Femmes savantes, de Molière.
1673. — *Le Malade imaginaire*, mort de Molière.
1674. — *Art poétique*, de Boileau.
Iphigénie, de Racine.
1675. — Mort de Turenne.

Digitized by Google

1677. — *Phèdre*, de Racine.
1678. — Paix de Nimègue.
Princesse de Clèves, de Mme de Lafayette.
1678. — *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, de Bossuet.
1679. — *Fables*, de La Fontaine.
1681. — *Discours sur l'Histoire universelle*, de Bossuet.
Réunion de Strasbourg.
1682. — Déclaration des 4 articles.
1683. — Les Turcs devant Vienne.
1684. — La Cour à Versailles.
1685. — Révocation de l'Edit de Nantes.
1687. — *Oraison funèbre de Condé*, de Bossuet.
Newton publie la loi de gravitation.
1688. — *Histoire des Variations des Eglises protestantes*, de Bossuet.
Caractères de La Bruyère.
1689. — Révolution d'Angleterre.
Esther, de Racine.
1691. — *Athalie*, de Racine.
1692. — Bataille de la Hougue.
1694. — *Dictionnaire de l'Académie*.
Cantiques de Racine.
1695. — Fénelon archevêque de Cambrai.
Première campagne de Saint-Simon.
1697. — Traité de Ryswick.
Dictionnaire, de Bayle.
1699. — *Télémaque*, de Fénelon.
1701. — Acceptation de la succession d'Espagne.
1704. — Mort de Bossuet.
Hochstaedt.
1707. — Fontenelle, *Éloges des Académiciens*.
1709. — Malplaquet.
Turcaret, de Lesage.
1713. — Paix d'Utrecht.
1714. — Fénelon, *Lettre à l'Académie*.
1715. — Mort de Louis XIV.
Massillon.
La Régence.
1721. — *Lettres persanes*, de Montesquieu.
1725. — Mariage de Louis XV avec Marie Leczinska.
1730. — *Jeu de l'Amour et du Hasard*, de Marivaux.
1731. — *Gil Blas*, de Lesage.
1733. — *Manon Lescaut*, de Prévost.
1734. — *Lettres philosophiques*, de Voltaire.
1738. — Paix de Vienne.

Digitized by Google

1740. — Frédéric II et Marie-Thérèse.
1743. — *Mérope*, de Voltaire.
1745. — Fontenoy.
1748. — Paix d'Aix-la-Chapelle.
Esprit des Lois, de Montesquieu.
1749. — Buffon, *Histoire naturelle*.
1750. — *Discours* de J.-J. Rousseau *sur les lettres*, etc.
1751. — Commencement de l'*Encyclopédie*, d'Alembert et Diderot.
Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.
1754. — Condillac, *Traité des Sensations*.
1756. — Voltaire, *Essai sur les mœurs*.
1757. — Rosbach.
Guerre dans l'Inde et au Canada.
1758. — *Candide*, de Voltaire.
1761. — *Nouvelle Héloïse*, de J.-J. Rousseau.
1762. — *Contrat social*, de J.-J. Rousseau.
1763. — Paix de Paris.
Lettre de Voltaire sur les « arpents de neige ».
Dictionnaire philosophique, de Voltaire.
1770. — Chute de Choiseul.
1773. — *Mémoire*, de Beaumarchais, contre la magistrature de Maupeou.
1774. — Louis XVI.
1775. — *Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
1778. — Mort de Voltaire et de Rousseau.
1780. — Neutralité armée.
1783. — Paix de Versailles.
1784. — *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785. — André Chénier.
1789. — La Révolution.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE IV

TRAFALGAR
(1715-1815)

CHAPITRE PREMIER

L'ANGLETERRE

L'Angleterre au XVIIIe siècle.

I. Formation de la politique britannique. — L'Angleterre et la guerre de Cent Ans, fin des ambitions continentales. — L'Angleterre et les révolutions, politique nationale. — Les deux principes de la politique anglaise. — L'empire maritime. — Comment la nation est associée à sa construction : 1° la dette ; 2° la marine.

II. Formation géographique de l'Empire anglais. — L'Inde (1757). — Le Cap. — L'Égypte. — La traite. — Amérique du Nord. — Australie. — Le chant des villes.

III. Angleterre et Europe. — La troisième guerre de Cent Ans (1689-1815).

La période 1650-1750 est le moment où la nation française a occupé la première place dans cette société européenne qui elle-même, depuis deux siècles, était la plus civilisée de la terre. Mais, à partir de 1713, la France sentira peser sur elle de plus en plus la rivalité et l'influence d'un État plus qualifié qu'elle peut-être, par la nature du pays, pour dominer le milieu européen tel qu'il s'était constitué : l'Angleterre.

Digitized by Google

I

Formation de la politique britannique.

Nous avons déjà vu l'Angleterre, à peine née, faire éprouver directement à sa voisine sa force d'expansion, au point que la France avait pensé en être étouffée. Les Anglais avaient tenu longtemps une porte ouverte sur notre sol, puisque Calais ne leur fut enlevé qu'en 1558. Mais, à cette époque, ils avaient déjà renoncé à tout rêve de domination continentale. La liaison dynastique avec le Hanovre, au XVIIIe siècle, fut établie trop tard pour faire rentrer l'Angleterre dans la voie des conquêtes en Europe.

A partir du milieu du XVe siècle, l'Angleterre, aujourd'hui si calme, avait traversé une série deux fois séculaire de terribles crises intérieures. Ce fut d'abord la guerre des Deux Roses, qui détruisit presque la haute aristocratie. Ce fut ensuite la Réforme, qui tua le haut clergé, considéré comme corps indépendant. Le Parlement qui, dès le moyen âge, avait exercé sur le pouvoir royal un contrôle inconnu dans les autres pays d'Europe, fut transformé par cette ruine des grands seigneurs laïques et ecclésiastiques ; l'élément dirigeant y fut désormais, non la Chambre des Lords, mais celle des Communes. Entre la royauté et les Communes se livra le grand combat qui remplit le XVIIe siècle, combat dont le Parlement sortit vainqueur en 1689. Lorsque l'électeur de Hanovre devint roi d'Angleterre en 1714, le Parlement, soutenu par la presse, était déjà assez fort pour empêcher « qu'un grand royaume fût traîné à la remorque d'un misérable électorat », ou, comme nous dirions, pour faire prévaloir la politique nationale sur la politique dynastique. L'Angleterre était dès ce moment débarrassée des révolutions politiques, — sinon des résistances particularistes : quoiqu'elle eût été unie officiellement à l'Écosse en 1707, et qu'elle eût forcé depuis longtemps l'union de

Digitized by Google

l'Irlande, elle devait éprouver encore que le patriotisme régional n'était pas mort dans ces deux pays.

Et alors, l'Angleterre s'aperçut qu'elle était une île. Au moyen âge, sa situation insulaire avait plutôt contrarié son expansion sur le continent. Mais la mer l'avait sauvée de l'Espagne en 1588, de la Hollande en 1653, de la France en 1692. Puis, la nation avait pris part au mouvement colonial dès le temps de Henri VII, ensuite sous Élisabeth, sous Cromwell, sous Guillaume III En 1713, à la paix d'Utrecht, elle se faisait concéder par les « deux couronnes » (Espagne et France) d'importants privilèges commerciaux, des territoires profitables. Dès lors, les principes directeurs de sa politique sont posés.

Elle s'interdira toute conquête continentale, et s'érigera au contraire en défenseur de l'équilibre européen. Vis-à-vis des puissances continentales, toutes plus ou moins condamnées à être ou à paraître, à un moment donné, menaçantes pour cet équilibre, un tel rôle lui assure un avantage considérable. Il lui permet, en outre, de réserver presque toutes ses forces pour l'effort maritime.

Secondement, elle fera prédominer toujours les intérêts du « commerce », comme on disait alors, c'est-à-dire de l'exploitation des pays extra-européens. Vis-à-vis de races alors inférieures de tous points aux Européens, cette concentration de forces la rend plus formidable que n'importe quelle autre nation civilisée.

C'est en se conformant à ces principes que les hommes d'État du XVIIIe siècle ont jeté les bases du plus vaste édifice politique que le monde ait encore vu.

Mais cette œuvre n'a pas été accomplie seulement par quelques chefs : toute la nation y a été activement associée, les riches par la dette, les pauvres par la marine.

Depuis longtemps les États avaient eu l'idée de faire face à leurs dépenses au moyen d'emprunts, mais l'Angleterre la première, à partir de 1689, rendit ce moyen absolu-

Digitized by Google

ment régulier. Sa dette s'accrut à partir de ce moment, par l'effet des grandes guerres qu'elle soutint ; mais, dans les intervalles de tranquillité, ses hommes d'État ne perdirent pas de vue un instant l'obligation qui leur incombait de l'amortir — et de l'amortir correctement : la probité scrupuleuse de leur gestion forma le plus saisissant contraste avec l'impossibilité où se trouva la monarchie française d'asseoir solidement son crédit. Par la dette consolidée, tous les capitalistes d'Angleterre, grands, moyens et petits, se trouvèrent solidarisés doublement avec l'État, créancier par l'impôt, et débiteur par la rente [1].

Une grande partie de la nation était restée en dehors de l'organisation parlementaire que le moyen âge avait léguée à l'Angleterre moderne : on peut dire que, dans l'ensemble, tout ce qui n'était pas propriétaire n'était pas représenté. L'État n'avait donné, à ce prolétariat grandissant, qu'une législation sur le paupérisme assez perfectionnée. Or, à partir du XVIIe siècle, la mer absorbe les éléments les plus vigoureux de cette masse. Ces hommes peuplent les vaisseaux qui vont au loin, très souvent s'installent hors d'Europe, et, en cas de guerre, ce sont eux qui défendent les routes ouvertes et les établissements fondés : l'Angleterre a pu se passer de l'inscription maritime, inaugurée en France par Colbert, et, pendant tout le XVIIIe siècle, a recruté sa marine de guerre au moyen de l'enrôlement volontaire (complétée au besoin par la *presse* exercée sur les populations des ports et des côtes). Ainsi est employée au dehors une foule que l'apparition seule de la grande industrie, à la fin du siècle, ramènera en partie au dedans.

On voit quelle est la vigueur du mouvement d'expansion

1. La dette anglaise, qui était de 53.000.000 £ en 1713, s'éleva à 122.000.000 £ en 1764, à 238.000.000 £ en 1783 ; elle dépassera 800 000.000 £ en 1815. Mais il faut examiner la variété des combinaisons employées pour les émissions d emprunts, se rappeler que dans certains cas on admit des participations de 100 £ seulement ou même de 50 ou 40 £, si on veut se faire une idée du nombre des particuliers qui furent ainsi intéressés au crédit de l'État. (Cf. un article de M. R.-G. Lévy, *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1898.)

Digitized by Google

dont nous avons maintenant à indiquer les directions principales.

II

Formation géographique de l'Empire.

L'Angleterre entrait en ligne après toute une série de peuples colonisateurs, sur les brisées desquels elle marcha tout d'abord. C'est ainsi qu'au traité d'Utrecht (1713) elle avait forcé les colonies espagnoles d'Amérique, si hermétiquement closes, à s'ouvrir au moins à un de ses vaisseaux (*vaisseau de permission*), lequel se transforma bientôt en entrepôt. Mais elle ne s'était pas contentée de glaner : un coin de l'Amérique du Nord était déjà une terre anglaise. Au XVIIIe siècle, se multiplièrent les domaines ouverts par elle à la colonisation européenne.

Un concours heureux de circonstances a indiqué aux Anglais celui de ces domaines dont ils devaient tirer le plus brillant parti : l'Inde.

L'Inde, après avoir connu bien des dominations étrangères, était tombée finalement aux mains des Grands Mogols, descendants de Tamerlan (XVIe siècle). L'un d'eux, Aureng-Zeyb, réunit un moment presque toute la péninsule. Mais il mourut en 1707, et presque aussitôt cette monarchie se décomposa. En 1738, la prise de Delhi, capitale des Grands Mogols, par le Persan Nadir-Shah achevait d'ébranler la péninsule [1]. Déjà les gouverneurs de la Compagnie des Indes françaises, Dumas, puis Dupleix, songeaient à profiter de la situation. Mais l'Angleterre aussi était représentée dans le pays, depuis 1708, par une Compagnie des Indes orientales, dont le comptoir principal

1. C'était le commencement d'un mouvement d'expansion afghane (bataille de Panipat, 1761), qui se poursuivit parallèlement à la conquête européenne.

Digitized by Google

était à Calcutta. Un des gouverneurs de la Compagnie, Clive, se lança à la conquête du Bengale, et fut vainqueur à Plassey (1757). Depuis ce moment, la domination anglaise fit de tels progrès que la situation de la Compagnie vis-à-vis de la couronne était devenue, à la fin du siècle, une question politique de premier ordre: elle fut réglée en 1784 (*Regulating Act*). La conservation de l'Inde fut désormais la préoccupation dominante des Anglais, d'abord dans la lutte contre la France, puis dans la lutte contre la Russie.

Au XVIIIe siècle, la route de l'Inde, depuis Vasco de Gama, passait par le Cap. Les Hollandais en avaient occupé la position centrale, le Cap même, au XVIIe siècle. Les Anglais étaient établis aux alentours, par exemple à Sainte-Hélène. Ils commencèrent, à partir de 1750, à convoiter la possession du Cap.

En revanche, la route de l'isthme de Suez, si active au moyen âge, était désertée. La France, qui tenait un rang éminent dans le commerce méditerranéen, avait été sollicitée à s'en emparer au temps de Colbert, mais ses hommes d'État n'avaient pas cru devoir troubler par des tentatives de conquête les relations d'affaires avec le Levant. Les Anglais étaient à Gibraltar depuis 1704, disposant par là de l'entrée de la grande mer intérieure : depuis la conquête de l'Inde, ils eurent l'œil constamment fixé sur Alexandrie et sur Constantinople.

Quant au centre de l'Afrique, il ne les intéressait encore qu'en raison de la part qu'ils prenaient à la traite Leur intérêt dans ce trafic devait d'ailleurs diminuer sensiblement après la perte de leurs colonies d'Amérique : à la fin du XVIIIe siècle, des Anglais prendront une part active à la campagne contre l'esclavage.

A l'Ouest, l'Angleterre était intervenue une des premières dans la colonisation de l'Amérique du Nord. Sans remonter jusqu'aux Cabot (vers 1500), on peut rappeler que W. Ralisgh avait inauguré l'occupation de la côte des Alleghanys (vers 1600). Les persécutions religieuses du XVIIe siècle donnèrent la plus vive impulsion à l'émigration qui se por-

Digitized by Google

tait de ce côté. Au début du XVIIIe siècle, 13 colonies s'échelonnaient sur l'Atlantique. Mais les possessions françaises les étreignaient de toutes parts : d'où la nécessité de la lutte qui donnera le Canada à l'Angleterre. Nous verrons par quel étrange contre-coup cette lutte même entraînera la séparation des colonies anciennes : mais l'Angleterre gardera toujours ses possessions des Antilles (Jamaïque, etc.).

A l'Est, les Anglais avaient été attirés vers le Pacifique par leurs guerres contre la Hollande, qui dominait en Océanie au XVIIe siècle. Mais ils n'apprirent à connaître les ressources de ce domaine que par les voyages de Cook (après 1750). En 1788 commencera la colonisation de l'Australie.

L'expansion anglaise s'est distinguée de celle des autres peuples, non seulement par son caractère plus spontané que partout ailleurs (sauf en Hollande), mais surtout par son universalité. Et l'on comprend l'enthousiasme d'un enfant de l'Angleterre, le poète Rudyard Kypling, devant l'œuvre achevée :

LE CHANT DES VILLES

Bombay. — Royale et royalement dotée, moi la reine, j'élève en face de ta mer la plus riche, mes mains plus riches encore ; un millier de manufactures, où je rassemble toutes les races de tous les pays, rugissent en moi.

Calcutta. — Moi, les capitaines de marine m'aimèrent, le fleuve me bâtit, la fortune me courtisa, et des rois risquèrent leur vie pour me garder. Salut, Angleterre ! Je suis l'Asie, un pouvoir sur le sable, j'ai la mort dans mes mains — mais l'or aussi.

Madras. — Clive me baisa sur la bouche, sur les yeux, sur le front — de merveilleux baisers ! Aussi fus-je couronnée au-dessus des reines ; maintenant me voici, vieille femme flétrie, méditant sur ma gloire ancienne.

Rangoon. — Salut, mère ! On dit que mon commerce est riche ? Peu m'importe ; mais j'écoute le chant du prêtre tondu, et je veille sur mes amoureux vêtus de soie, le jeune homme à côté de la jeune fille, en riant près de mon Dagon.

Singapore. — Salut, mère ! L'Orient et l'Occident doivent invoquer mon aide avant de risquer, dans les ports lointains, les mar-

Digitized by Google

chandises achetées. C'est moi qui peux ouvrir ou fermer la seconde porte du commerce dans le vaste monde.

Hong-Kong. — Salut, mère! Tiens-moi ferme. Ma Praya dort aujourd'hui sous d'innombrables carènes. Prends garde cependant (et du côté des terres), ou demain pourrait balayer de la baie tes vaisseaux de guerre.

Halifax. — Dans le brouillard pointent mes proues tutélaires; derrière le brouillard s'étendent mes remparts vierges ; gardienne de l'honneur du Nord, je suis voilée et sans sommeil.

Québec et Montréal. — La paix est notre lot. Cependant un murmure s'est élevé, stupide et sans cause, moitié sérieux, moitié haineux. A présent nous nous réveillons, et, nous rappelant des coups valeureux, nous attendons, sans crainte d'aucun homme.

Victoria. — De l'Orient à l'Occident, un mot circulaire a passé, jusqu'à ce que l'Occident soit devenu l'Orient, à côté de notre Océan bleu emprisonné dans les terres. De l'Orient à l'Occident, la chaîne éprouvée est solide, l'anneau bien forgé résonne fidèle.

Capetown. — Salut ! Souvent arrachée et troquée de main en main, parmi les roches, la brousse, les pins, je rêve mon rêve d'empire vers le Nord. Ah! un seul pays de la Tête du Lion à l'Equateur.

Melbourne. — Salut ! Ni la crainte ni la faveur ne nous valurent la place ; nous y fûmes poussés par la soif de l'or et l'effroi du besoin, bruyants et insoumis comme le sauvage afflux des flots qui fouettent l'entrée de notre port.

Sidney. — Salut ! J'ai changé en bien ma tache de naissance, obligé à l'honnêteté de fortes volontés perverses ; la première ardeur des tropiques est dans mon sang, le succès est à mes pieds.

Brisbane. — Race du Nord sous un ciel du Sud, je construis une nation pour les besoins d'un empire ; je patiente et souffre un peu, et ma terre s'élèvera, reine au-dessus des autres, en vérité !

Hobart. — L'amour de l'homme me découvrit d'abord. La haine de l'homme fit de moi un enfer. Pour le bien de mes enfants je me suis purifiée de ces infamies. Avec la permission de vivre et de bien travailler, Dieu me jeta la paix et l'aisance.

Auckland. — La dernière, la plus solitaire, la plus aimable, je suis à part, exquise ; — à nous, à nous la saison inaltérablement sourit, à nous qui nous demandons parmi nos fougères pourquoi des hommes partent à la recherche des îles heureuses !

Et l'Angleterre répond :

« En vérité, vous êtes de notre sang, plus lents à bénir qu'à maudire, peu accoutumés à ramper sur l'ordre d'aucun homme...

Digitized by Google

Mes fils, j'ai enfanté beaucoup de fils, mais mon sens n'est pas tari...

« Soyez à votre ouvrage et soyez sages, sûrs de votre épée et de votre plume, vous qui n'êtes ni des enfants ni des dieux, mais des hommes dans un monde d'hommes. »

Mais l'Angleterre n'aurait pas jeté, au XVIIIe siècle, les bases de l'empire si magnifiquement célébré ici, si elle n'était pas intervenue dans la politique européenne avec la préoccupation constante de paralyser celles des puissances qui pouvaient encore lui disputer la mer.

III

Angleterre et Europe.

En effet, à partir de la guerre de la succession d'Espagne, l'Angleterre commence à peser d'un poids toujours croissant sur la politique européenne. Chose curieuse, la grandeur de son action semble n'avoir été mesurée, au XVIIIe siècle, ni par les États qui la combattent, ni par ceux qui sont ses alliés, ni par les politiques, ni par les philosophes. Frédéric II remarque que les grands armements maritimes ont toujours causé la ruine des peuples qui les ont entrepris. Rousseau déclare, avant même la guerre d'Amérique, que d'ici peu « l'Angleterre aura perdu sa puissance, et, de plus, la liberté ». Pour tous, on dirait qu'elle ne vaut que par ses subsides, par la bonne gestion de ses finances, qui lui permet de soutenir ses alliés. La vérité est « qu'ils n'y comprennent rien ». Ils ne voient pas « quelle grande chose, quelle chose nationale, c'est en Angleterre que le commerce » (Sorel). Ils ne voient pas quelle force est par elle-même la marine anglaise, dont le second Pitt dira : « Si la marine s'affaisse, c'en est fait de l'esprit public dans ce pays. » Ils n'ont commencé à comprendre tout cela qu'après la lutte plus que séculaire, au terme de laquelle l'Angleterre terrassa la France révolutionnaire.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LA TRÊVE DE VINGT-CINQ ANS (1715-1740)

L'entente cordiale.

I. Law et Dubois (1715-1723). — L'oraison funèbre de Louis XIV. — Le Régent. — 1° Au dedans, la détresse financière. — Law. — Le lit de justice du 26 août 1718. — Ruine du système. — 2° Au dehors, Dubois et Albéroni.—Puissance de Dubois (1722).—Les *Lettres Persanes* (1721).

II. La majorité de Louis XV. — Le duc de Bourbon (1723-1726), au dedans et au dehors, mariage du roi. — Louis XV en 1726.

III. Fleury (1726-1743). — Fleury au dedans, les routes. — Opposition religieuse. — Opposition philosophique, Voltaire.

IV. Traité de Vienne (1738). — Espagne et Autriche. — La succession de Pologne (1734). — Traité de Vienne (1738), la Lorraine française. — La marine.

Au lendemain de la paix d'Utrecht, le besoin dominant de la France était le besoin de repos. Pour le satisfaire, il fallait que le gouvernement montrât, au dedans, une grande modération, surtout dans les querelles religieuses, — au dehors, un désir sincère d'apaiser les rancunes que les dernières guerres avaient soulevées. L'ennemi éventuel le plus dangereux étant l'Angleterre, la condition *sine quâ non* de la tranquillité était une entente avec cette puissance. Restait à savoir si le maintien de cette entente n'exigerait pas des sacrifices exorbitants, dangereux pour l'avenir de notre situation mondiale. Telle est la difficulté principale que les gouvernements qui succédèrent à Louis XIV eurent à résoudre.

Digitized by Google

I

Law et Dubois.

Louis XIV était mort le 1er septembre 1715. L'impression du moment fut celle du soulagement. Même le prédicateur chargé de l'oraison funèbre du roi, Massillon, fut entraîné à la manifester :

[Il venait de parler de la gloire militaire du règne]

« Mais, hélas ! continua-t-il, triste souvenir de nos victoires, que nous rappelez-vous ?... Un siècle entier d'horreur et de carnage, l'élite de la noblesse française précipitée dans le tombeau ; tant de maisons anciennes éteintes ; tant de mères point consolées, qui pleurent encore sur leurs enfants ; nos campagnes désertes, et, au lieu des trésors qu'elles renferment dans leur sein, n'offrant plus que des ronces au petit nombre des laboureurs forcés de les négliger ; nos villes désolées ; nos peuples épuisés ; les arts à la fin sans émulation ; le commerce languissant... Grands événements qui nous attiraient la jalousie bien plus que l'admiration de l'Europe ! Et des événements qui font tant de jaloux peuvent bien embellir l'histoire d'un règne, mais ils n'assurent jamais le bonheur d'un État. »

Massillon était un prédicateur distingué, qui se fit surtout connaître depuis par son *Petit Carême* de 1718 ; la sensibilité larmoyante qui se manifeste dans ces lignes lui valut d'être mis par les « philosophes » du XVIIIe siècle presque au rang de Bossuet, et fit considérer par Voltaire telle prosopopée sur les élus et les réprouvés comme « un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes ».

Louis XIV avait organisé, par son testament, le conseil de régence qui devait gouverner pour Louis XV, âgé de 5 ans : il divisait le pouvoir entre le duc d'Orléans, son neveu, le duc du Maine, son bâtard, le maréchal de Ville-

Digitized by Google

roy, précepteur de l'enfant royal, etc. Mais Philippe d'Orléans n'était pas disposé à partager le gouvernement : distingué par son courage dans la guerre de Succession, séduisant de toutes manières, il avait de nombreux amis dans la noblesse (par exemple le duc de Saint-Simon, le futur historien). Il fit casser le testament du roi par le Parlement (1715) et fut seul « Régent ».

Au dedans, il réagit à divers points de vue contre « le long règne de roture et de vile bourgeoisie » de Louis XIV. Il n'aimait ni les secrétaires d'État ni les intendants, et chercha un instant à se passer au moins des premiers, en organisant des *Conseils* composés mi-partie de nobles et de robins. Il écarta les jésuites, et témoigna de la faveur aux jansénistes, sinon aux huguenots. Mais la question grave entre toutes était la question financière.

Louis XIV avait légué à la France une dette de 2 milliards, les revenus de la couronne n'étant que de 69 millions environ ! Le duc de Noailles fit des efforts de toutes sortes pour réduire ces obligations. Beaucoup de financiers, tout en aidant l'État, avaient exploité sa détresse : Samuel Bernard avait fini par prêter à 400 0/0. L'opinion était fort excitée contre les Turcarets. Une chambre de justice fit rendre gorge à quelques princes de la finance, mit au pilori quelques « larronneaux ». Mais Noailles eut recours à des opérations plus contestables. La revision des créances frustra très réellement des rentiers qui n'avaient d'autre tort que d'être sans défense. Enfin, on vit recommencer les altérations de monnaies. Tout cela faisait du mal et ne menait pas loin. Le Régent finit par se jeter dans les bras de Law.

John Law était né en Écosse (1671) ; il avait mené une vie errante, se soutenant partout par sa chance au jeu. Il avait conçu, au cours de ses voyages, particulièrement en Hollande, une idée juste, mais exagérée, de la puissance du crédit. Louis XIV n'avait pas voulu se prêter à l'application de cette idée aux affaires publiques : Philippe d'Orléans autorisa la banque créée par Law à se charger de la

Digitized by Google

dette royale. Law pensait, comme presque tous ses contemporains, qu'il s'agissait uniquement de procurer à l'État du numéraire : mais, en outre, il jugeait possible de multiplier indéfiniment sa richesse, en émettant du papier-monnaie. Ses idées avaient été exposées surtout dans un mémoire publié en 1705 (*Considérations sur le numéraire et le commerce*). Après y avoir rappelé l'origine de la monnaie métallique, il insistait sur les inconvénients de l'emploi de l'argent, et disait :

« Ce que je propose, c'est de faire une monnaie territoriale, égale tout ensemble à la valeur de la terre et à la valeur de l'argent-monnaie, sans être sujette à tomber de valeur quand l'argent perd de la sienne. »

Et plus loin :

« Ce papier-monnaie ne baissera pas de valeur, comme l'argent-monnaie a baissé, ou peut baisser encore : les marchandises ou les espèces peuvent diminuer de valeur, s'ils augmentent en quantité, ou si la demande diminue. Mais la commission délivrant toutes les sommes demandées, et reprenant toutes les sommes rapportées, ce papier-monnaie conservera sa valeur, et nous aurons toujours autant de numéraire qu'il nous en faudra, ou que nous pourrons en employer, mais jamais au delà..... *Le papier-monnaie n'est sujet à aucun changement de sa valeur, parce que la quantité et la demande augmentent ou diminuent toutes les deux ensemble* » [1].

Law racheta successivement les créances de l'État et ses sources de revenus, désintéressant les créanciers par des actions qui n'étaient garanties que par le produit des impôts ou des monopoles ! Il est certain qu'il donna un grand essor aux Compagnies privilégiées qui végétaient, Compagnies des Indes occidentales (Louisiane) et des Indes orientales (Sénégal, Seychelles, Inde). Lorient, qui n'était qu'une bourgade sous Colbert, eut bientôt 30.000 habitants. Et cet essor a survécu à la ruine du système : l'effectif de la marine mar-

1. Voir aussi (*Coll. des économistes*, p. 503-4) la métaphore très curieuse de l'île.

Digitized by Google

chande quadrupla, dit-on, dans le courant de la première moitié du siècle, multipliant les relations avec les pays d'outre-mer, et facilitant la colonisation.

Mais le système de Law inspirait une inquiétude instinctive dans beaucoup de milieux, avant tout chez les parlementaires. Il fallut forcer l'enregistrement des édits relatifs aux monnaies dans le lit de justice du 26 août 1718, où Saint-Simon oublia un moment sa défiance des financiers pour jouir pleinement de l'humiliation des gens de robe. La haine qui perce dans son récit montre bien à quelles difficultés se heurtait la collaboration de la noblesse et des juristes, essayée par le Régent.

Ce n'en était pas moins le Parlement qui, au fond, avait raison. Quand les principaux actionnaires de Law commencèrent à échanger leur papier contre du métal, le péril du système apparut. Law finit par s'enfuir, en n'emportant que quelques louis (décembre 1720). L'État dut se tirer d'affaire en imposant un concordat à ses créanciers spoliés : le crédit public avait reçu cette fois le dernier coup, et pendant un siècle le gouvernement français ne pourra rien demander qu'à l'impôt. Il ne faut pas oublier, enfin, le profond trouble moral qu'avait causé tout cet agiotage.

Au dehors, le Régent s'était trouvé en présence de la situation créée par la liquidation incomplète de la succession espagnole. La France et l'Espagne semblaient unies étroitement par la parenté de leurs rois, et l'on espérait à Madrid donner aux Bourbon une partie des trônes italiens. L'Angleterre d'une part, et d'autre part la Hollande, avaient reconnu cet état de choses, mais l'Autriche faisait des réserves et ne paraissait pas vouloir se contenter, en Italie, du Milanais. Il est vrai que l'empereur Charles VI, par ses tentatives pour relever les Pays-Bas devenus autrichiens (fondation de la compagnie d'Ostende), alarmait ses alliées de la veille, et, par ses efforts pour assurer l'hérédité de l'Empire à l'époux futur de sa fille Marie-Thérèse (Pragmatique Sanction), mécontentait les princes alle-

Digitized by Google

mands. Enfin la situation de l'Europe orientale venait de se modifier par l'entrée en scène foudroyante de la Russie.

Le Régent craignait que Philippe V d'Espagne ne voulût pas renoncer sincèrement à la succession éventuelle de l'enfant chétif qu'était Louis XV, — succession qui, autrement, devait échoir à la maison d'Orléans. Il se rapprocha très vite, par l'entremise de son précepteur l'abbé Dubois, de Georges Ier d'Angleterre et de son ministre Stanhope (1716). Il commença même à soutenir l'Autriche contre l'Espagne. Aussi dédaignait-il l'alliance que Pierre le Grand venait lui proposer dans un voyage à Paris (1717).

Un aventurier italien, devenu premier ministre en Espagne, Albéroni, espéra profiter de cette situation compliquée pour rendre à l'Espagne toutes les anciennes possessions des Habsbourg Il voulait paralyser le Régent par une conspiration avec le duc du Maine, évincé en 1715 ; mais l'ambassadeur espagnol Cellamare fut expulsé (1718), et le complot dont il était le centre, déjoué. Albéroni espérait aussi armer contre Georges Ier le roi de Suède Charles XII, mécontent des annexions que Georges, comme électeur de Hanovre, avait faites aux bords de la Baltique aux dépens de la Suède : mais Charles fut tué au siège de Frédérikshall en Norvège (1718), et la Suède épuisée s'empressa de traiter avec tous ses ennemis. Enfin, les Turcs avaient été entraînés à reprendre les armes contre l'Autriche : mais le prince Eugène les battit partout, et le traité de Passarowitz (1718) ne fut onéreux que pour Venise, alliée malheureuse de l'Empereur. Albéroni se décida à quitter la place, pour rendre possible la pacification de l'Europe (1719).

Au cours de la crise, la France s'était alliée plus étroitement encore avec l'Angleterre et ses amis. Ce fut le triomphe de Dubois, et l'apogée de sa fortune (1720-1722) ; on connaît son portrait par Saint-Simon :

« C'était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui était en plein ce qu'un mauvais français appelle un *sacre*, mais qui ne se peut guère expliquer autrement. Tous les vices combattaient en

Digitized by Google

lui à qui en demeurerait le maître. Ils y faisaient un bruit et un combat continuel entre eux..... Il aurait parlé avec grâce et facilité, si, dans le dessein de pénétrer les autres en parlant, la crainte de s'avancer plus qu'il ne voulait ne l'avait accoutumé à un bégayement factice qui le déparait, et qui, redoublé quand il fut arrivé à se mêler de choses importantes, devint insupportable, et quelquefois inintelligible... Il avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer, mais tout cela gâté par une fumée de fausseté qui sortait malgré lui de tous ses pores et jusque de sa gaîté qui attristait par là... »

Le drôle devint pourtant archevêque de Cambrai, comme Fénelon, et, quand approcha la majorité du roi, premier ministre (1722). Il mourut presque aussitôt des suites de ses débauches, et le Régent ne dédaigna pas de prendre sa succession : il ne la garda que quelques mois (mort en 1723).

On comprend, en voyant des fortunes comme celle de Law et de Dubois, que l'opposition contre la monarchie ait grandi alors, même dans les milieux sains de la haute société. Avec le siècle de Louis XIV, la littérature était devenue une puissance à Paris : les hommes qui « écrivaient bien » se risquaient de plus en plus sur le terrain politique. En 1721 parurent les *Lettres Persanes*, prétendues appréciations d'un Persan sur la société française : les jugements sur le corps des laquais, qui est le premier de l'État, sur les querelles des jésuites et des jansénistes, etc., furent bientôt dans toutes les bouches. La critique était pourtant superficielle ; mais l'arme avec laquelle l'ancien régime devait se faire tant de mal était trouvée : l'*impertinence*, mot qui au XVIIe siècle signifiait sottise étourdie, qui depuis a signifié insolence légère, et qui désigna tout cela à la fois au XVIIIe siècle. Le Persan en question, Montesquieu (1689-1755), devait faire depuis des ouvrages plus dignes de sa gravité de magistrat : *Grandeur et Décadence des Romains* (1734), *Esprit des Lois* (1748). Mais ce fut surtout l'exemple des *Lettres Persanes* qui piqua d'émulation les beaux-esprits.

Digitized by Google

II

Louis XV.

Louis XV avait été déclaré majeur, conformément à la loi, en 1723. Mais le gouvernement échut à un prince du sang, le duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé, et un de ceux qui avaient le plus gagné à l'agiotage du temps de Law, celui-là même à qui avait été dit le joli mot à propos des « actions » qu'il réalisait : « Monseigneur, une seule des actions de votre aïeul valait mieux que toutes celles-là. » Il était lui-même gouverné par Mme de Prie.

Au dedans, il revint dans une certaine mesure à la politique des dernières années de Louis XIV, favorisant les jésuites, et cherchant à renouveler contre les jansénistes l'inépuisable querelle de la bulle *Unigenitus*. L'opinion était lasse de ce genre de débats, et la popularité du jeune roi fut un instant compromise :

> Et ton règne s'affermira,
> Cher Unigenitus, par l'Unigenita,

chanta-t-on à Paris au moment du mariage de Louis XV.

Le duc de Bourbon avait gravement offensé l'Espagne en renvoyant l'infante qui devait devenir reine de France en vertu des arrangements de 1719 : il ne se rapprocha pas pour cela de l'Autriche. L'attention des Français était toujours attirée, par l'hostilité de la maison de Habsbourg, vers les alliés d'Orient : mais Bourbon arrêta son choix sur le plus faible d'entre eux, la Pologne. Encore rechercha-t-il le roi détrôné Stanislas Leczinski, la créature de Charles XII, de préférence au roi régnant Auguste II, que soutenaient Autrichiens et Russes. Louis XV fut marié à Marie Leczinska (1725), princesse bornée et vertueuse, qui a traversé la vie dans l'attitude résignée et rêveuse qu'a fixée Mignard.

Digitized by Google

Cependant, à mesure que Louis XV réfléchissait, il se rangeait de plus en plus aux vues de son précepteur, le vieux cardinal de Fleury, évêque de Fréjus, l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*. Bourbon et Mme de Prie essayèrent d'écarter le prélat : ce fut eux que le roi renvoya (1726). Marie Leczinska s'était montrée opposée à l'avènement du nouveau ministre : « Je vous prie, Madame, lui dit le roi, et au besoin je vous ordonne, de recevoir les avis de M. de Fréjus comme les miens propres. »

Louis XV aurait pu dès ce moment s'essayer au gouvernement personnel : il n'y songea pas. Non qu'il faille se le représenter dès l'adolescence comme gagné par la débauche. Au contraire, il n'avait rien du tempérament de Louis XIV : la nature l'avait fait plutôt semblable à Louis XIII, Louis le Chaste. Il fut pendant des années fidèle à la reine, en eut un fils et plusieurs filles. Il garda toujours le goût de la vie de famille, conserva toutes ses filles (sauf une) à Versailles, prenant le chocolat avec elles. Ce ne fut guère que vers 1735 que le duc de Richelieu parvint à le « dégourdir », d'abord par les demoiselles de Nesle, auxquelles succédera, au bout de dix ans, la Pompadour. C'est à partir de ce moment seulement que Louis XV se dédommagea des années de vertu, par des excès où devait sombrer très vite sa volonté et finalement son intelligence, qui était grande. Mais, dès le début, il n'avait manifesté qu'un goût médiocre pour son métier de roi.

Le cardinal de Fleury resta donc le maître de la France. Il aurait pris volontiers la même devise que son ami Walpole, le « Premier » d'Angleterre : *Quieta non movere*. Les circonstances ne lui permirent pas de réaliser complètement ce vœu.

Digitized by Google

III

Fleury.

A l'intérieur, Fleury n'a pas touché à la machine instituée au XVIIe siècle : il s'est contenté de la faire fonctionner avec ménagement, surtout au point de vue financier. Il n'y a à signaler, dans l'administration du contrôleur général Orry (1730-1745), que le développement du réseau de nos grandes routes.

Ce réseau de routes avait pour centre Paris, depuis que la centralisation à outrance avait prévalu dans le pays. Une route allait de Paris à la vallée de la Somme et de là à Calais et Dunkerque. Une autre joignait Paris au Havre. Une autre, par Alençon et Rennes, allait à Brest. Autre route, par Chartres, le Mans, Angers, à Nantes. Autre encore, par Orléans, Tours, Poitiers, à Bordeaux et en Espagne. Entre les routes de Brest, Nantes, Bordeaux, une route allait d'Alençon à Tours. Route de Paris à Moulins, allant jusqu'au fond du massif central, et continuant de là jusqu'à Nîmes. Route de Paris, par Dijon, à Lyon et à Marseille. De Bordeaux, par Toulouse, une route suivait la voie déjà empruntée par le canal du Midi, et rejoignait Marseille : la route Paris-Orléans-Limoges-Toulouse s'embranchait à Toulouse sur celle-là. Venaient ensuit les routes de la frontière nord-est : route Paris-Douai-Lille ; route qui, par la vallée de l'Oise, rejoignait celle de la Sambre (la route de Cologne et de l'Allemagne) ; route de Paris, par Metz, à Strasbourg ; enfin route de Paris, par la vallée de la Seine, à Langres et Bâle. Entre les deux dernières routes, un réseau de voies secondaires, ouvertes à nos troupes en vertu des derniers traités [1], préparait l'annexion de la

1. Les « quatre routes » de Nancy vers la Champagne, vers Metz, vers l'Alsace et vers la Saône.

Digitized by Google

Lorraine. L'exécution de ce travail fut due au service des ponts et chaussées, organisé sous la Régence, et aux intendants : elle fut d'ailleurs singulièrement facilitée par l'emploi intensif de la corvée royale. Ces belles routes auraient dû assurer une base solide au commerce de nos grands ports, qui alors atteignait son apogée : mais on ne voit pas que l'intérieur du pays ait pris grande part à ce mouvement commercial et colonial.

La sage administration de Fleury n'a pas désarmé les critiques de plus en plus nombreux. Une première opposition, très superficielle, venait des milieux jansénistes. Fleury, quelles que fussent ses défiances contre les jésuites, ne put éviter, comme prince de l'Église, de prendre parti contre certains excès du jansénisme, par exemple les convulsions du cloître Saint-Médard (1732). Quand la police ferma le cimetière, on afficha sur les murs :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Ce qui donnait quelque consistance à cette opposition janséniste, c'était la partialité que montrait pour elle la majorité des magistrats : mais tout cela ne pouvait aller très loin.

Plus profonde déjà était l'opposition qu'on commençait à appeler « philosophique ». Nous avons vu s'accentuer les tendances frondeuses des gens de lettres : déjà même une tentative d'organisation régulière de la propagande antireligieuse et antimonarchique avait été ébauchée par le *Club de l'Entresol*, que Fleury fit fermer en 1731. Voltaire allait faire à lui seul la besogne de toute une école. Né en 1694, ce jeune écrivain avait été très vite bien accueilli dans les milieux dirigeants de la Régence. Mais il s'était permis une impertinence vis-à-vis d'un grand seigneur, Rohan-Chabot, qui le fit corriger par ses laquais. Il avait égratigné le duc de Bourbon, qui lui fit faire connaissance avec la Bastille. Tout cela altéra son humeur naturellement conservatrice.

Digitized by Google

Il alla en Angleterre, et en rapporta ses *Lettres philosophiques* (1734), où il ne cachait pas son admiration pour le tempérament « républicain » des Anglais. Il rapporta surtout d'outre-Manche une haine plus âpre contre le catholicisme, haine qu'il traduisit, à la mode de l'époque, dans une série de tragédies. Le pouvoir royal montrait dès ce moment une singulière indulgence pour cette littérature, pourtant dangereuse, parce qu'elle tuait le loyalisme et endormait l'instinct de conservation dans les hautes classes.

Le travail de propagande et de révolte n'était pas encore avancé dans la bourgeoisie moyenne et basse. Quant au peuple, il eut à souffrir cruellement à diverses reprises, en 1725, en 1738-1740 : on n'est pourtant pas forcé de croire d'Argenson [1], quand il assure que la disette tua autant d'hommes dans ces deux dernières années que toutes les guerres de Louis XIV. La population augmentait [2], et nous avons dit que les profits du commerce restaient limités à la périphérie du pays : l'industrie aussi ne se développait que lentement. Enfin, les exigences croissantes du fisc royal s'ajoutaient à ces causes de malaise : mais l'attachement à la royauté restait encore profond dans les masses. On espérait beaucoup du gouvernement personnel du roi de vingt-cinq ans qu'on ne connaissait guère encore.

1. Le marquis d'Argenson (1694-1757), fils d'un lieutenant de police de Louis XIV, ministre des affaires étrangères de 1744 à 1747, esprit ouvert, mais chagrin.

2. La population française, qui atteignait déjà le chiffre de 20 millions à la fin du XVIIe siècle, avait été notablement diminuée par les dernières guerres de Louis XIV. Elle ne retrouva que vers 1730 le chiffre de 1685 ; mais à partir de ce moment elle augmenta peut-être plus rapidement qu'au XIXe siècle. Il semble qu'au XVIIIe siècle la France se peuplât plus vite que les pays du Midi (Italie, Espagne), et moins vite que ceux du Nord (Angleterre, Allemagne) : mais l'Angleterre fournissait à une colonisation intense, et l'Allemagne avait, depuis la guerre de Trente Ans, un énorme arriéré à regagner. La France était certainement celui des pays européens qui était le plus près d'être « surpeuplé », eu égard aux conditions économiques générales.

Digitized by Google

IV

Traité de Vienne.

A l'extérieur, Fleury avait trouvé la France en mauvais termes à la fois avec l'Espagne et l'Autriche, que cette irritation commune réconcilia. La pomme de discorde entre les deux puissances avait été la question italienne. Philippe V et sa femme Élisabeth Farnèse comptaient trouver en Italie des royaumes pour les infants, à Naples, à Parme : ils y réussirent. L'Autrichien, comme compensation à ces progrès de la maison de Bourbon, voulait au moins la Toscane pour son gendre François, duc de Lorraine. C'est au cours de ces arrangements que le roi de Savoie troqua la Sicile contre la Sardaigne.

La France continuait à entretenir, sur les derrières de l'Autriche, des relations avec la Pologne. C'était un faible État pourtant que la Pologne, sans frontières, sans gouvernement. Mais la France était liée à elle par le mariage de Louis XV, et en 1733, à la mort d'Auguste II, parvint à faire élire roi Stanislas Leczinski. Mais Auguste III de Saxe, fils d'Auguste II, trouvait naturel de succéder à son père : les Autrichiens et les Russes étaient prêts à l'imposer. D'où la guerre de succession de Pologne.

Fleury eût bien voulu faire le minimum : la démonstration de La Pérouse en faveur de Stanislas fut ridicule. Mais notre ambassadeur à Copenhague, Plélo, qui tint à sauver l'honneur, se fit tuer à Dantzick : la France se trouva engagée contre l'Autriche. Au moins la guerre fut-elle menée avec quelque éclat sur les deux théâtres accoutumés : Allemagne et Italie. Les vieux héros de la lutte entre Louis XIV et l'Europe, Berwick, Villars, Eugène, y parurent. En Allemagne, les Français prirent Philippsbourg. En Italie, ils furent également vainqueurs. Fleury jugea que cela suffisait, et engagea les négociations qui aboutirent au traité de

Digitized by Google

Vienne (1735-8). Il disgracia Chauvelin, le principal artisan de la guerre, quoiqu'il eût conduit avec succès les négociations : « Vous avez manqué au roi, au peuple, à vous-même, » lui écrivait-il.

Injustement, car le traité de Vienne nous était avantageux. Il donnait satisfaction à la maison de Bourbon en Italie, où elle acquérait définitivement, dans la personne des infants, Naples et Parme. Il forçait l'Autrichien à se contenter de la Toscane pour François, qui troquait contre ce pays sa Lorraine. Celle-ci fut attribuée à Stanislas, ce qui réglait honorablement l'affaire de Pologne. Et, à la mort de Stanislas, la Lorraine devait revenir à la France : l'acquisition de Nancy était cette fois assurée. Enfin, Fleury apparaissait comme le pacificateur du continent : personne ne prévoyait encore que la courte guerre qui venait de finir, en révélant la faiblesse de l'Autriche, avait allumé des convoitises menaçantes pour la paix.

Au reste, jamais les négociations et les guerres n'avaient été aussi indifférentes, même à ceux qui en étaient les acteurs : l'institution de la milice, renouvelée en 1725, apparut comme particulièrement anachronique et pesante. En somme, la période de vingt-cinq ans qui s'achevait avait été une période de paix sans précédent, que la civilisationeuropéenne avait bien mise à profit.

C'est surtout au point de vue extra-européen que l'élan de la France se soutenait. Dans la Méditerranée, la France était traitée toujours comme la nation la plus favorisée : en 1739, c'est sur son intervention que la Porte signa le traité de Belgrade avec les Autrichiens et les Russes. Du côté de l'Océan, l'essor imprimé par Law avait accéléré le mouvement commencé au XVIIe siècle. Dans l'Inde, Dumas (1735) apprenait à profiter de la chute des Grands-Mogols : son exemple ne sera perdu, ni pour Dupleix, ni malheureusement pour les Anglais. En Amérique, la Louisiane ne laissait pas de se peupler, quoique par des voies moins

Digitized by Google

pures que celles qui avaient fait du Canada une terre française (cf. p. 354).

Mais, si ce commerce maritime enrichissait notablement les grands ports, il ne rendait pas le service qu'on était en droit d'en attendre, au point de vue du soulagement du pays. Le Canada ne reçut que 3.000 immigrants dans la première moitié du XVIIIe siècle ; il ne comptait que 70.000 colons vers 1750, tandis que les colonies anglaises avaient 2 millions d'habitants. Quand le comte d'Argenson, ministre de la guerre (de 1743 à 1757), voulut faire ramasser les mendiants et vagabonds de Paris pour les embarquer (vers 1753), ces malheureux et leurs semblables revendiquèrent avec une énergie désespérée le droit de mourir de faim sur le pavé de Paris, plutôt que de partir outre-mer. Quant à la plèbe des campagnes, le gouvernement ne semble même pas y avoir songé.

Mais Fleury ne se rappelait pas assez que, de son temps (comme d'ailleurs à toutes les époques), tout développement colonial devait être appuyé par une forte marine de guerre. Non que Maurepas, son ministre de la marine, n'eût fait quelques efforts pour relever l'état du matériel et du personnel. Mais tout avait été paralysé par la crainte de provoquer la rupture de l'entente cordiale avec l'Angleterre. Or, à ce moment même, la brutale déclaration de guerre des Anglais à l'Espagne (1739) révélait combien l'ambition restait éveillée et agissante outre-Manche, combien les jalousies y étaient âpres, bref, de quel œil on y pouvait voir la prospérité commerciale de la France. La grande trêve touchait à sa fin.

Digitized by Google

CHAPITRE III

L'AVORTEMENT DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS (1740-1763) [1]

Les guerres continentales.

I. Succession d'Autriche (1740-1748). — La succession d'Autriche. — Intervention anglaise (1744). — Charles-Edouard (1745-6). — Inde et Canada. — Paix d'Aix-la-Chapelle (1748). — La lutte continue aux colonies.

II. L'opposition gagne (1748-1757). — La Pompadour. — 1° Opposition littéraire, Voltaire. — Le début de Rousseau. — 2° Opposition dans la bourgeoisie. — 3° Le peuple, Mandrin.

III. Guerre de Sept Ans (1756-1763). — Le renversement des alliances (1755-7). — Minorque (1756) et Rosbach (1757). — Frédéric II et Pitt. — Inde. — Canada. — M. de Conflans. — Pacte de famille. — Paix de Paris (1763).

L'humiliation nationale.

La prospérité du commerce français et l'infériorité de la marine de guerre française étaient une double raison pour les Anglais de ne pas laisser se prolonger indéfiniment la période de paix. Une lutte de vingt ans va suivre, continue malgré les apparences. Mais il fallait, pour assurer l'avantage à l'adversaire, que la France se laissât impliquer, sans raison valable, dans les querelles continentales soulevées, d'abord par l'affaiblissement de la monarchie autrichienne, puis par l'essor de la monarchie prussienne.

1. J. Lemaître, *J.-J. Rousseau*, 1908. — L. Paul-Dubois, *Frédéric le Grand*.

Digitized by Google

I

Guerre de la succession d'Autriche.

En 1740 montaient sur le trône, à quelques mois de distance, Marie-Thérèse d'Autriche et Frédéric II de Prusse. Marie-Thérèse était jeune, mariée à un prince incapable, et semblait hors d'état d'empêcher le démembrement de la monarchie des Habsbourg. Frédéric II était ambitieux, avait reçu de son père une armée solide, et convoitait la Silésie. Une coalition se noua entre lui et d'autres princes allemands pour donner le trône à l'électeur Charles de Bavière. L'armée prussienne débuta par la victoire de Mollwitz (1741).

Il semblait que la France n'eût pas de raison de se mêler à la lutte. Mais les vieilles traditions qui faisaient voir dans la maison de Charles-Quint l'ennemie héréditaire trouvèrent un représentant écouté dans le maréchal de Belle-Isle. Fleury se laissa faire. La France devint l'âme — et la bourse — de la coalition contre l'Autriche.

La guerre commença bien, militairement parlant. Une armée s'avança jusqu'en Bohême, escalada les murs de Prague. Vienne sembla menacée. Marie-Thérèse fut sauvée d'abord par le loyalisme des Hongrois, qui jurèrent de mourir « pour leur roi ». Ensuite, l'armée française se trouva subitement isolée par la défection de Frédéric II, et dut faire une retraite désastreuse (1742). La France y perdit un officier et y gagna un écrivain : Vauvenargues, devenu infirme pendant cette retraite, se mit à écrire ses *Réflexions*.

Cependant Georges II était intervenu, comme électeur de Hanovre, en faveur de l'Impératrice. Les Anglais étaient prêts à le suivre, dès qu'il s'agissait d'affaiblir la France. Une armée anglo-allemande chercha à couper à nos troupes le retour sur le Rhin : la bataille de Dettingen sur le Mein

Digitized by Google

(1743) fut indécise, mais l'offensive en Allemagne devenait impossible.

On revint à la guerre traditionnelle, défensive sur le Rhin, offensive aux Pays-Bas et en Italie. Un instant, Charles de Lorraine, qui commandait l'armée autrichienne, inonda l'Alsace, menaça Nancy : le bon roi Stanislas avait fui. Louis XV, au contraire, vint jusqu'à Metz, où il tomba dangereusement malade : l'invasion n'en fut pas moins repoussée et, grâce à l'intervention armée de Frédéric II (1744).

L'offensive réussit mieux. Aux Pays-Bas commandait le maréchal de Saxe, fils naturel d'Auguste II de Pologne, passé au service de la France. Il rencontra les Anglais, Allemands et Hollandais du duc de Cumberland à Fontenoy près de Tournai (mai 1745). Les Français faillirent payer cher la courtoisie qui leur faisait laisser à l'ennemi l'honneur du premier feu. Mais, au dernier moment, une charge heureuse nous rendit, tant bien que mal, la victoire, que le roi put savourer en personne. Bruxelles fut prise. En Italie, malgré la défection du roi de Sardaigne, le succès fut pareil.

Sur mer, la supériorité des Anglais ne s'était pas encore affirmée de manière définitive. La France avait donc encore le moyen de frapper au cœur l'ennemi principal. Le prétendant Stuart vivait toujours à Rome, et son fils Charles-Édouard obtint du gouvernement français les moyens de débarquer en Écosse, où la dynastie déchue gardait, après 50 ans, grâce au loyalisme féodal encore intact dans ces montagnes, de solides sympathies. De fait, Charles-Édouard pénétra jusqu'à 30 lieues de Londres (1745). Il fallut rappeler du continent le duc de Cumberland, qui trouva déjà le prétendant en retraite : l'équipée s'acheva à Culloden près d'Inverness (1746).

Charles-Édouard manqua à Arizaig, au nord de l'Écosse, deux armateurs de Nantes qui lui apportaient des renforts ; deux frégates françaises furent plus heureuses et le recueil-

Digitized by Google

lirent le 29 septembre 1746. Mais elles trouvèrent le port de Brest bloqué par une escadre anglaise, ainsi que la côte aux environs de Morlaix : Charles-Édouard ne fut débarqué que le 10 octobre 1746, à Saint-Pol-de-Léon. A la paix, le roi de France accorda son expulsion, et le fit arrêter à l'Opéra : le dernier espoir des Stuarts s'évanouit ainsi.

L'Angleterre, encore menacée chez elle, avait dû laisser ses colons, dans l'Inde et dans l'Amérique du Nord, se défendre seuls.

Dans l'Inde, nous avons dit que Caron, Martin, Dumas, avaient jeté les bases de la grandeur française : mais Dupleix, gouverneur en 1741, avait des idées plus ambitieuses encore. Il lui fallut toutefois se défendre d'abord, dans Pondichéry même, contre la Compagnie anglaise. Mais La Bourdonnais, de l'île de France [1], accourut à son secours : Madras, le plus important des comptoirs britanniques, fut pris en 1746. Malheureusement, un conflit éclata entre Dupleix et La Bourdonnais : ce dernier fut rappelé en France, jeté à la Bastille. De deux bons serviteurs du pays, l'un fut sacrifié : Dupleix resta seul.

Dans l'Amérique du Nord, on se rappelle que les possessions françaises, au début du XVIIIe siècle, enserraient déjà de toutes parts les 13 colonies anglaises : depuis la perte de l'Acadie et de Terre-Neuve en 1713, les Français avaient fait de Louisbourg la citadelle du Canada. Les colons anglais commencèrent la lutte avec âpreté en 1744 : Louisbourg succomba.

Ce qui était plus grave, c'était la supériorité croissante des Anglais sur mer. La France éprouvait de grandes difficultés à réunir ses escadres de Toulon et de Brest, malgré la bienveillance des Espagnols. En 1744, Matthews arrêtait l'Estanduère devant Toulon. Anson battit une autre flotte à Belle-Isle en 1747.

C'est sur terre qu'il fallut conquérir la paix. Maurice de

1. L'île de France n'était occupée que depuis 1721, mais elle s'était développée très rapidement grâce à La Bourdonnais.

Digitized by Google

Saxe tenait la Belgique, menaçait la Hollande. Il remporta deux victoires à Raucoux (1746) et à Lawfeldt (1747). Frédéric II cependant avait vaincu les Autrichiens et leurs alliés saxons à Hohenfriedberg et à Soor... Marie-Thérèse fit encore un effort, appela les Russes de la tzarine Élisabeth sur le Rhin : puis il fallut traiter.

Louis XV avait déclaré qu'il voulait faire la paix « en roi, et non pas en marchand » (Aix-la-Chapelle, 1748). Voici ce qui se cachait sous ces paroles pompeuses :

La France reconnaissait l'époux de Marie-Thérèse comme Empereur ;

Elle ne gardait rien en Belgique, rien en Italie ;

Elle rendait Madras contre Louisbourg.

Les sacrifices énormes qu'elle avait faits restaient vains : on avait combattu « pour le roi de Prusse », qui, lui, gardait la Silésie. De plus, les conflits coloniaux n'étaient nullement réglés.

Dans l'Inde, Dupleix continua à agrandir le domaine, ou, comme nous dirions, la zone d'influence française. Il fit du souverain du Dekhan son vassal, des Mahrattes même, voisins de l'Indus, ses alliés. Il acquit entièrement la côte Est du Dekhan (Carnatic). Il avait montré, à San Thomé, ce que pouvait une troupe d'Européens contre les hordes asiatiques et leurs éléphants. Mais ces conquêtes le mettaient en conflit permanent avec la Compagnie anglaise. Le gouvernement se décida à sacrifier Dupleix (1753) :

« Vous pouvez déclarer, écrivait le ministre Machault à notre ambassadeur à Londres, que l'on ne projette ici, ni d'avoir dans l'Inde des possessions plus vastes que l'Angleterre, ni de s'y faire 9 millions de rente, ni de se conserver la faculté exclusive du commerce de Golconde, encore moins celui de toute la côte du Coromandel. Nous envisageons nous-même ces projets comme des chimères et des visions. »

Godeheu, envoyé pour remplacer Dupleix, d'un trait de plume, rendit tout (1754). Dupleix ne trouva en France que des embarras pécuniaires qui hâtèrent sa fin (1763) :

Digitized by Google

« J'ai sacrifié, écrivait-il dans sa dernière lettre, ma jeunesse, ma fortune, ma vie, pour enrichir ma nation en Asie... Mes services sont traités de fables ; ma demande est dénoncée comme ridicule ; je suis traité comme l'être le plus vil du genre humain. »

Dans l'Amérique du Nord, les frontières étaient restées mal délimitées : les Français s'avançaient dans la vallée de l'Ohio, voulant toujours rattacher le Canada à la Louisiane ; les Américains, de plus en plus inquiets, couvraient de forts les pentes des Alleghanys. Finalement, un détachement commandé par Jumonville fut surpris et massacré par G. Washington (1754).

Machault d'Arnouville, le ministre de la marine, ne s'aveuglait pas sur le danger de la situation, mais il se contentait d'encourager la marine de commerce en rétablissant le droit de 50 sous par tonneau sur les navires étrangers. Il travaillait mollement à refaire le matériel de guerre. A la colonisation même il ne s'intéressait guère, et la nation non plus. Si l'on songe au temps qu'a mis la race française, même au XIXe siècle, pour coloniser l'Algérie, on mesurera le temps et le loisir qui eussent été nécessaires pour que la France se décidât à tirer parti des domaines que quelques enfants perdus lui ouvraient. Ce temps et ce loisir, les Anglais étaient décidés à ne pas les lui laisser.

II

L'opposition gagne.

En 1748, Louis XV était débarrassé depuis cinq ans déjà de la tutelle de Fleury. Il avait eu des velléités de faire son métier de roi au cours de la dernière guerre, et la douleur générale qui s'était manifestée au moment de sa maladie de Metz attestait qu'il était vraiment encore « le bien-aimé ». Bientôt pourtant, une nouvelle favorite, la marquise de Pompadour, prit sur lui une influence exorbi-

Digitized by Google

tante : la France devi : le royaume de « Cotillon II ».

La « bonne machine » fonctionnait encore passablement. D'utiles réformes de détail étaient introduites dans l'armée par le comte d'Argenson. Le commerce extérieur restait en progrès.

Pourtant, l'opposition se faisait plus âpre, excitée d'abord par les querelles religieuses incessantes. Jésuites et jansénistes continuaient leur lutte énervante, et souvent le clergé d'un côté, la magistrature de l'autre, étaient entraînés à prendre parti. Par moments, le pouvoir royal lui-même se découvrait dans ces conflits troubles, mais acharnés : en 1757, un fanatique, Damiens, tenta d'assassiner Louis XV. L'attentat, pour un moment, réconcilia les factions, dont l'agitation n'était qu'un symptôme superficiel d'un mal plus profond.

L'esprit de révolte, en effet, gagnait les différents étages de la société française.

En haut, la société polie était rongée de plus en plus par la littérature d'opposition que, non seulement elle tolérait, mais encore encourageait. Voltaire a publié dans cette période (1740-1763) les principaux de ses innombrables ouvrages. Lui du moins était retenu, dans une certaine mesure, par ses goûts d'aristocrate. Mais, à côté de lui, et non sans son concours, paraissait l'*Encyclopédie* (1751 etc.) : les promoteurs de l'entreprise, d'Alembert et Diderot, partageaient le fanatisme antireligieux de Voltaire, et Diderot même joignait déjà, dans ses haines incohérentes, les « rois » aux « prêtres ». Il était même dépassé. En 1750, l'Académie de Dijon mettait au concours la question de savoir si les lettres, les arts et les sciences étaient nuisibles ou utiles au genre humain. Un jeune écrivain répondit en jetant l'anathème sur toute la civilisation : avec une hardiesse et une profondeur qui depuis n'a été égalée par aucun autre, il dénonçait l'antinomie radicale qui existait entre la civilisation et l'idée de justice, pour laquelle il prit parti décidément dans cet écrit et dans un autre (*Discours sur le fondement de l'inégalité parmi les hommes*, 1755).

Digitized by Google

Ainsi commença la vogue de J.-J. Rousseau (1712-1778), que le style lyrique, l'appel constant à la sensibilité, soutinrent à travers une série d'ouvrages (*Nouvelle Héloïse*, *Émile*, *Contrat social*, 1762).

La société civilisée, en France, se ruait sur tous les paradoxes, à condition qu'ils fussent assaisonnés de larmes ou de propos grivois, et les patronnait auprès du public inférieur. Un Allemand naturalisé, le baron d'Holbach, s'était constitué l'organisateur de la propagande.

La connivence des hautes classes rendait de plus en plus dangereux l'esprit révolutionnaire des hommes de demi-culture : procureurs, avocats, médecins, petits commerçants de province. C'est sur ce point qu'a porté l'action des loges maçonniques, où de grands seigneurs, par sottise ou par curiosité, coudoyaient des apothicaires et des limonadiers. C'est aussi dans ces milieux que sera lu avec avidité le *Contrat social* de J.-J. Rousseau.

Quant au peuple, nous avons déjà indiqué combien peu l'expansion coloniale était soutenue par une population pourtant régulièrement croissante. Le malaise matériel paraît réellement avoir fait des progrès dans cette période : en tout cas, il fut plus malaisément supporté. Des faits significatifs se produisaient : un contrebandier, Mandrin, fut pendant plusieurs années le héros idéal des populations méridionales (roué en 1757).

Mais, pour rendre tous ces craquements réellement dangereux à la monarchie, en démoralisant complètement la France patriote et militaire, il fallut les désastres, les hontes, les ridicules de la guerre de Sept Ans.

III

Guerre de Sept Ans.

Louis XV était représenté au dehors par l'abbé de Bernis, homme droit et clairvoyant, mais qui n'avait pas l'enver-

Digitized by Google

gure d'un homme d'État : « représenté « est presque une figure de rhétorique, puisque le souverain ne craignait pas d'avoir une diplomatie secrète qu'il cachait à ses ministres, le « secret du roi ».

Personne ne pouvait se méprendre sur la nécessité primordiale d'une lutte plus ou moins prochaine avec l'Angleterre, mais encore une fois on allait se laisser engluer dans une guerre continentale plus oiseuse encore que l'autre, par une haine irraisonnée contre le roi de Prusse : le rapprochement avec l'Autriche était amorcé.

L'Angleterre, elle, n'avait jamais considéré la lutte contre la France comme vraiment suspendue. Elle finit par faire enlever, sans déclaration de guerre, 300 vaisseaux de commerce et 8.000 hommes par l'amiral Boscawen (1755). Louis XV protesta avec éloquence, mais eut de la peine, même alors, à se décider à combattre. Déjà le secret du rapprochement de la France et de l'Autriche était éventé par les ministres de Georges II ; aussi l'Angleterre conclut-elle (janvier 1756) un traité de subsides avec Frédéric II, que menaçait ce rapprochement. Ceci précipita la conclusion ouverte de l'alliance franco-autrichienne (traité de Versailles, 1756), alliance à laquelle accédèrent la tzarine Élisabeth, et la Suède, qui voulait recouvrer sa situation sur la Baltique. La jeune Prusse allait être enserrée par une coalition formidable, et les Français se lançaient avec légèreté dans une guerre qui, à la vérité, devait rester éloignée du territoire national.

La France était toujours la première puissance d'Europe par le total des forces qu'elle pouvait armer : elle disposait encore de plus de 100.000 soldats, de 45 bâtiments de ligne. Le début fut brillant : le duc de Richelieu enleva Port-Mahon, qu'occupait une garnison anglaise (1756), et une autre armée, qui avait envahi le Hanovre, fit capituler Cumberland à Closterseven (1757). La défense de l'Inde fut confiée à Lally-Tollendal, un Irlandais qui s'était signalé à Fontenoy. Celle du Canada incomba au marquis de Montcalm, qui débuta par des victoires.

Digitized by Google

Cependant Frédéric II avait prévenu ses adversaires en envahissant la Saxe (1756) : il força les Saxons à capituler à Pirna et les incorpora dans son armée. Mais l'Autrichien Daun le battit à Kollin (1757). En même temps, Soubise, avec l'armée française et celle de l'Empire, s'avançait sur la Saale : Frédéric l'arrêta à Rosbach (5 novembre 1757). La défaillance des soldats n'avait pas été moins marquée que celle du chef : « Les Français ont fait semblant de m'attaquer le 5 de ce mois, » écrivait Frédéric. Il couronna sa campagne en écrasant les Autrichiens entre Leuthen et Lissa (déc. 1757).

Il était inquiété par les discussions du Parlement d'Angleterre, qui menaçaient de paralyser le gouvernement anglais :

« Est-ce à présent, écrit-il, le temps de discuter des bagatelles, lorsqu'il est question de savoir si l'Europe restera libre ? si l'Angleterre conservera les possessions qui jusqu'à présent l'ont enrichie ? si l'Allemagne et la cause protestante se soutiendront ? si enfin le roi d'Angleterre conservera son électorat, ses alliés, leurs États, et le genre humain, la liberté de penser ? »

L'avènement de Pitt (1708-1778) au ministère donna satisfaction au roi de Prusse (juin 1757). Désormais, la guerre contre la France allait être poursuivie à outrance par les Anglais.

Dans l'Inde, on envoya le colonel Eyre Coote, qui profita de l'ascendant assuré aux officiers européens sur les contingents indiens par les lieutenants de Dupleix : bien des années après sa mort, un cipaye indou, appelé chez le gouverneur et y voyant le buste de Coote, rectifiait encore la position. Lally fut vaincu à Vandavachy, forcé de capituler dans Pondichéry (1760). L'Inde était perdue pour nous.

Au Canada, c'est sur Wolf que Pitt avait jeté les yeux pour coordonner les milices américaines. Les Français avaient jusqu'alors tenu l'offensive, grâce aux prodiges d'ingéniosité et d'énergie réalisés par Montcalm. Une double

Digitized by Google

attaque sur Québec les força à se replier, et à risquer une affaire décisive dans la plaine d'Abraham (1759). Montcalm et Wolf furent tués tous deux : mais Québec succomba, et peu après Montréal (1760). Les colons français du Canada passèrent sous le gouvernement anglais, en gardant leur religion : les colonies anglo-saxonnes étaient définitivement dégagées à l'ouest.

Les ministres français n'avaient pas systématiquement négligé les colonies ; mais l'infériorité de la marine les paralysait. Finalement, M. de Conflans n'osa plus aborder un amiral anglais à forces égales (1758) : l'honneur même était compromis. Les Anglais se montraient sur toutes nos côtes.

Au dernier moment, Louis XV appela au pouvoir le duc de Choiseul, qui acheva de réaliser autour de la France l'union depuis longtemps préparée des Bourbons d'Espagne, de Naples et de Parme (*Pacte de famille*, 1761). Il ne pouvait plus pour le moment qu'entraîner l'Espagne dans notre ruine.

Sur le continent, le spectacle était plus humiliant encore, parce que les Français avaient la supériorité numérique. Richelieu pilla consciencieusement le Hanovre. Mais ses collègues se faisaient battre à Crefeld, à Minden. Le roi de Prusse ne daignait plus employer contre les Français que ses lieutenants.

Il avait, en effet, une plus rude partie à jouer contre les Autrichiens et les Russes. Daun et Landon le battaient à Hochkirch en 1758. Les Russes l'écrasèrent à Kunersdorf en 1759 : il faillit à ce moment désespérer. Ses ennemis ne surent pas tirer parti de la victoire : en 1760, il put prendre une revanche sur les Autrichiens à Torgau. Et peu à peu ses adversaires se lassaient. La Suède se retira par le traité de Hambourg. La Russie abandonna la partie quand Pierre III eut succédé à Élisabeth (1762). L'Autriche finit par laisser à la Prusse la Silésie, contente d'obtenir le rétablissement de l'électeur de Saxe (traité de Hubertsbourg, 1763). Frédéric II était sauvé.

Digitized by Google

L'Angleterre avait prévu depuis quelque temps déjà la défection de son allié, et les ministres du nouveau roi Georges III inclinaient à la paix. Elle fut signée à Paris (février 1763). La France perdait l'Inde et le Canada. De plus, elle cédait la Louisiane à l'Espagne, pour la dédommager de la perte de la Floride, conquise par les Anglais. Et Pitt, qui avait renoncé au pouvoir pour ne pas signer cette paix, n'était pas satisfait : « Vous laissez à la France de quoi rétablir sa marine ! » déclarait-il.

Le spectacle de l'impuissance de la France, au cours de cette guerre, avait été plus grave encore que la perte d'un empire colonial, très fragile sous des dehors brillants. Le ministre Bernis, étant encore au pouvoir, ne cessait de regretter le grand roi et de se lamenter sur l'état de l'esprit public :

« Nous n'avons, écrivait-il, ni généraux, ni ministres. Je trouve cette phrase si bonne et si juste, que je veux bien qu'on me comprenne dans la catégorie, si l'on veut...

Ayez des ministres et des généraux qui dirigent la guerre avec la supériorité de M. de Louvois, en un mot, avec le talent qui seul est capable d'arranger les grandes choses !...

Si nous avions des Colbert, des Desmarets, ou des fous ingénieux comme Law, nous pourrions trouver bien des expédients; le public n'a point de confiance, tout est tourné en fronde et en plainte...

Pour moi, qui ne calcule que d'après les faits et la connaissance des ressources des uns et des autres, des généraux, de la ruine du crédit et de la mauvaise volonté générale de notre nation, je vois que... il serait plus sage de remettre la partie...

Où est Colbert pour trouver les moyens ? Où est Louis XIV pour inspirer cette âme qui est la première de toutes les ressources d'un État ?

Les progrès du mal ont énervé les forces intérieures de l'État. Le désordre des finances, occasionné par le désordre des parties prenantes, a affaibli les reins de cette monarchie. L'autorité éparpillée partout n'est réunie nulle part. *L'esprit de citoyen a disparu.* On ne récompense plus personne qu'avec de l'argent. Le zèle n'existe plus. Il n'y a guère d'honneur ni de vrai courage... »

Digitized by Google

Après la paix, le même Bernis déclarait que notre rôle avait été « extravagant et honteux ».

L'opinion générale ne semblait plus se préoccuper de tant de revers. On cite toujours le mot dont Voltaire salua la paix : « Nous avons perdu quelques arpents de neige au Canada. » Et il est bien vrai que son cynisme, en matière de patriotisme, était exceptionnel ; mais c'était la même note un peu partout. Cette indifférence était plus inquiétante que tout le reste : elle permettait de prévoir le grand déchirement. Dans vingt-cinq ans, le mot « patriote » désignera, en France, un parti.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

REVANCHE PARTIELLE (1763 1789)[1]

I. Choiseul (1759-1770). — Les Jésuites (1764). — La Lorraine (1766). — La mer. — La Corse (1768). — Chute de Choiseul (1770).
II. Changement de règne (1774). — La Dubarry. — Le Parlement Maupeou (1771). — L'abbé Terray et d'Aiguillon. — Louis XVI (1774). — Turgot, Malesherbes, Saint-Germain, Necker. — Fin de Voltaire et de Rousseau (1778).
III. Guerre d'Amérique (1778-1783). — La guerre (1778). — L'Angleterre isolée (neutralité armée, 1780) et attaquée sur mer. — Ouessant (1778). — Yorktown (1781). — Les Saintes (1782). — Suffren (1782-3). — Paix de Versailles (1783). — Le Levant.
IV. La ruine approche. — Compte rendu de Necker (1781). — L'opposition : 1° en haut, *Mariage de Figaro* (1784) ; 2° au milieu ; 3° en bas. — La convocation des États généraux (1788). — L'armée.

La France avait donc perdu son empire colonial naissant, et son prestige avait reçu des atteintes sérieuses. Mais dans son gouvernement subsistait la bonne volonté de réparer le mal, la clairvoyance nécessaire pour profiter des leçons reçues. Il fallut l'indifférence croissante de toutes les classes pour l'intérêt national, l'âpreté grandissante des discordes intestines, pour paralyser peu à peu les efforts qui furent faits.

I

Choiseul.

C'était Choiseul qui, arrivé au pouvoir en 1758, avait signé le traité de Paris. Il avait le sentiment très vif de

1. Stryenski, *Le dix-huitième siècle*, 1909. — Ségur, *Au couchant de la Monarchie*, 1910. — Calmon-Maison, *L'amiral d'Estaing*, 1910.

Digitized by Google

l'humiliation qu'il avait subie sans en être responsable, et, dans son gouvernement, subordonna la politique intérieure à la politique extérieure, et le tout à la pensée de la revanche à prendre sur l'Angleterre.

Mais il était, comme beaucoup d'autres, exaspéré des querelles religieuses sans cesse renaissantes. Il crut trouver le remède dans la proscription des Jésuites. Un procès de la Compagnie contre les financiers Pâris-Duverney fournit l'occasion d'examiner ses statuts. On les proclama une fois de plus contraires à l'ordre public, comme engageant à obéir au Pape, même contre le Roi, comme excusant le régicide, etc. La réponse du « général » Ricci : *Sint ut sunt, aut non sint*, est controuvée, mais traduit bien l'état d'esprit de l'Ordre. Celui-ci fut supprimé en France (1764). Choiseul usa de son influence pour le faire supprimer aussi dans les monarchies bourboniennes : le pape Clément XIV ne se laissa persuader qu'en 1773 de dissoudre partout la Compagnie. Ce fut Frédéric II qui en recueillit les restes.

Un coup sensible fut porté par cette mesure à l'enseignement que nous appellerions secondaire : les collèges de Jésuites en seront réellement remplacés que par les lycées de Napoléon.

Au dehors, le ministère de Choiseul fut marqué par une annexion qui ne lui est pas due, puisqu'elle résultait du traité de Vienne (1738). Le règne de Stanislas Leczinski avait été pour la Lorraine une transition graduelle de l'indépendance à l'absorption dans l'unité française. Un intendant français administrait le pays. Stanislas ne s'était réservé que les dépenses philanthropiques. Le bon roi affectait d'allumer son feu lui-même : il finit par allumer ses vêtements, et, comme il avait 89 ans, il mourut de ses brûlures (1766). Nancy entra définitivement dans la monarchie.

Choiseul était, par son passé (il avait été ambassadeur à Vienne), engagé dans le système de l'alliance autrichienne. Il prépara même une union qui devait la resserrer. Le Dau-

Digitized by Google

phin était mort en 1765, laissant trois fils, dont l'aîné, Louis, devenait l'héritier du trône. Choiseul négocia son mariage avec une fille de Marie-Thérèse, l'archiduchesse Marie-Antoinette. Il n'aimait pas Frédéric II et ne voyait pas sans dépit se préparer le partage de la Pologne. Mais le mot de Louis XV en 1772 : « Si Choiseul était encore là, cela [le partage] ne serait pas arrivé, » controuvé, est de plus mal imaginé. Choiseul était hostile à toute guerre continentale : Marie-Thérèse déclara seulement qu'il aurait cherché à obtenir des compensations aux Pays-Bas.

C'est que toutes les pensées du ministre étaient tendues vers le relèvement maritime. Il n'a pas laissé d'introduire dans l'armée d'utiles modifications de détail : c'est en 1765 que Gribeauval dota la France de l'artillerie allégée qui devait gagner les batailles de Napoléon. Mais c'est surtout la marine qu'il eut le mérite de refaire. A son départ, la France avait, outre 82 vaisseaux de premier rang, soixante-dix frégates, et huit mille canons. Ce qui valait mieux, elle avait soixante-sept mille inscrits maritimes, dont vingt mille canonniers bien dressés. La marine de commerce se sentit de nouveau protégée.

Le premier point à surveiller était la Méditerranée, où la France tenait toujours le premier rang. Une occasion s'offrit d'y fortifier sa situation. La Corse appartenait depuis longtemps à Gênes, mais, au XVIIIe siècle, une série d'insurrections y avait éclaté contre la République. Les Gênois finirent par la vendre à la France : il fallut une campagne pour la réduire (1768). Le principal représentant de l'indépendance, Paoli, trouva un refuge en Angleterre. Le Roi essaya de se concilier la jeune noblesse de l'île en lui ouvrant les rangs de notre armée : parmi les « cadets » ainsi accueillis se trouva plus tard Napoléon Bonaparte.

Choiseul a pensé aussi à annexer la Tunisie pour contenir les pirateries barbaresques ; mais il recula devant la crainte de compromettre l'alliance ottomane.

Du côté de l'Océan, il convenait d'être plus prudent, tant que l'on n'était pas prêt à reprendre la lutte ouverte. Choi-

Digitized by Google

seul se borna à maintenir son œuvre : le pacte de famille, à rester en contact étroit avec les Bourbons d'Espagne. Quand une querelle éclata entre l'Angleterre et l'Espagne au sujet des îles Malouines (1770), il tenta de pousser le roi Charles III à une rupture.

Les Anglais, chez lesquels il n'avait pas craint d'encourager l'agitateur Wilkes, cherchaient depuis longtemps à le faire tomber. En outre, la proscription des Jésuites avait laissé subsister bien des haines, qui se traduisaient par des incidents comme la querelle du duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, et du Parlement de Rennes [1]. Choiseul, qui naguère avait bravé le fils de Louis XV, grand ami de « l'ordre » dissous, prit parti encore contre d'Aiguillon. Mais il avait contre lui, dans cette affaire, la nouvelle favorite, la Dubarry. Louis XV se décida à le renvoyer (1770) : « J'ordonne à mon cousin, le duc de Choiseul, écrivit-il, de remettre la démission de sa charge de secrétaire d'État et de surintendant des postes entre les mains du duc de la Vrillière, et de se retirer à Chanteloup jusqu'à nouvel ordre de ma part ». Choiseul se retira à Chanteloup (près de Tours), et beaucoup de gens allèrent « s'y purifier de l'air de Versailles ».

II

Le changement de règne (1774).

Louis XV n'avait plus aucune envie de recommencer un gouvernement personnel : de plus en plus, il considérait les affaires de son royaume en amateur blasé et ironique. L'État tomba des mains de la Pompadour (morte en 1764) dans celles de la Dubarry et du « triumvirat » qu'elle

1. Le duc d'Aiguillon avait fait arrêter le procureur général La Chalotais, ennemi des Jésuites. Le Parlement de Rennes se mit en grève, et il fallut traduire le duc devant la Cour des Pairs. Le roi le couvrit, mais sans pouvoir imposer silence au Parlement de Paris.

Digitized by Google

patronnait : le chancelier Maupeou, le contrôleur général abbé Terray, et le duc d'Aiguillon.

Maupeou chercha à terminer, comme Choiseul, les éternelles querelles qui se rattachaient au jansénisme. Mais il frappa de l'autre côté. Le Parlement, poursuivant l'affaire de Bretagne, continuait à faire au pouvoir une opposition tracassière ; le roi le somma d'y mettre un terme, et, à cette occasion, résuma avec une netteté encore inconnue la théorie du pouvoir absolu :

« Quand le législateur veut manifester ses volontés, vous êtes son organe, et sa bonté permet que vous soyez son conseil. Il vous invite à l'éclairer de vos lumières, et vous ordonne de lui montrer la vérité. Là finit votre ministère. Le roi pèse vos observations dans sa sagesse ; il les balance avec les motifs qui le déterminent ; et, de ce coup d'œil qui embrasse l'étendue de la monarchie, il juge les avantages et les inconvénients de la loi. S'il commande, alors vous lui devez la plus parfaite soumission. »

Le Parlement ne s'inclina pas et fut cassé (1771). On le remplaça par six conseils supérieurs, composés de magistrats fraîchement promus. Voltaire, qui était l'ennemi de la vieille magistrature depuis qu'il avait lutté contre elle pour Calas et Labarre [1], applaudit : mais en général les nouveaux juges furent considérés comme des « polissons ». Un des premiers procès qui leur furent soumis mettait aux prises un comte de la Blache et un auteur comique nommé Beaumarchais. Beaumarchais avait avancé 15 louis à la femme du conseiller Goëzman : sur quoi Goëzman conclut contre lui, sans rendre les 15 louis. D'où quatre « Mémoires », dont la publication commença la réputation d'écrivain de Beaumarchais. Ce fut le premier succès de journaliste ; pour la première fois, un ouvrage dut son succès, non au mérite littéraire, qui était, dans l'espèce, d'aloi assez douteux, mais simplement à son caractère irrespectueux et sarcastique. Louis XV aurait dit lui-même : « Qui disait que mon nou-

1. Calas, protestant condamné à Toulouse pour homicide. Labarre, condamné à Abbeville pour sacrilège.

Digitized by Google

veau Parlement ne prendrait pas ? Il prend bien, il prend de toutes mains. »

L'abbé Terray, pendant ce temps, avait à lutter contre le mal financier. Il y remédia par le moyen classique de la banqueroute. Il avait assez bien vu qu'une des grosses difficultés venait de la nécessité de satisfaire une cour dévorante : il chercha à décharger le budget en intéressant les courtisans dans les spéculations auxquelles donnait lieu le commerce des grains, alors si lent dans l'intérieur de la monarchie. Le roi même fut soupçonné de se faire accapareur.

Quant à d'Aiguillon, il se désintéressait de la Pologne qu'on partageait, il se désintéressait de l'Amérique qui commençait à se soulever contre les Anglais, il se désintéressait de tout.

Il était temps que le règne finît. Louis fut enlevé par la petite vérole comme ses parents, — mais soixante ans après eux, malheureusement pour la monarchie française (mai 1774). Le trône passait à son petit-fils Louis XVI, âgé de 20 ans. On connaissait ses vertus privées, on connaissait plus mal son apathie foncière. Sa femme, Marie-Antoinette, au fond irréprochable, était malheureusement d'une frivolité incurable, qu'on devait exploiter cruellement (affaire du collier, 1785).

Le ministre dirigeant fut Maurepas, vieillard trop spirituel pour être homme d'État, mais qui sut se choisir des collaborateurs de mérite : Malesherbes, Turgot, Saint-Germain, Vergennes, enfin Necker.

Turgot s'était signalé à l'attention par une carrière administrative laborieuse, surtout par son intendance du Limousin. Il était profondément imbu des doctrines « économiques » sur les mérites intrinsèques et absolus de la liberté, et résolu à appliquer ses idées malgré toutes les oppositions. Il supprima les contraintes qui entravaient le commerce des grains. Il abolit les corporations qui enserraient toujours une industrie où le capitalisme commençait à tenir

Digitized by Google

sa place. Il voulait même diminuer largement les droits de douane. Enfin transportant ses doctrines sur le terrain politique, il songeait à instituer tout un système d'assemblées locales, couronné par une « municipalité nationale » qui eût été un Parlement. Louis XVI le sacrifia aux multiples intérêts lésés par ses réformes (1776).

Malesherbes était un « libéral » comme Turgot, mais un légiste. Il voulait unifier la jurisprudence, adoucir le code pénal Il tomba, même avant Turgot (1776). Mais quelques-unes de ses idées triomphèrent après sa chute : la torture fut supprimée dans l'instruction criminelle.

Le comte de Saint-Germain s'était fait connaître comme organisateur de l'armée danoise. Il fut un ministre de la guerre appliqué, refondit les Écoles militaires qu'avait créées d'Argenson pour assurer le recrutement du corps d'officiers. Quant à la marine, à laquelle le roi s'intéressait spécialement, elle connut une série de bons ministres, Sartine, Castries, Montmorin : nous aurons à revenir sur les résultats de leurs efforts.

Necker était Génevois et protestant : on l'appela pourtant aux affaires, après le départ de Turgot, pour profiter de son crédit et de son expérience de banquier. De fait, il sut au moins procurer à l'État le moyen de faire face à la guerre d'Amérique.

Mais cette bonne volonté générale et souvent effective ne désarmait pas l'opposition, qui s'était exaspérée à la fin du dernier règne. La royauté exercée par les gens de lettres sur la société apparut dans tout son éclat en 1778. Quand le « patriarche » Voltaire revint de son asile de Ferney à Paris, on lui fit un véritable triomphe, auquel il survécut peu. La vogue de Rousseau était plus significative encore : la société la plus polie d'Europe dévora les monstrueuses *Confessions* qui parurent après la mort de l'auteur (il disparut en 1778). Et lui-même n'était déjà plus, à ce moment, le plus « avancé » des écrivains qui se disputaient la faveur du public cultivé !

Digitized by Google

Dans les milieux inférieurs, parmi les hommes à peine sortis du peuple, la propagande des loges maçonniques s'est organisée surtout depuis la création d'une loge centrale en 1772.

Cette sourde agitation descendait jusqu'aux masses. En 1775, les édits de Turgot sur le commerce des grains provoquèrent une émeute presque générale, qui fut comme un premier essai de révolution. Les contemporains furent étonnés de ce soulèvement :

« La marche des brigands semble être combinée, disait le garde des sceaux au Parlement (rétabli dès 1774) ; leurs approches sont annoncées ; des bruits publics indiquent le jour, l'heure, les lieux où ils doivent commettre leurs violences. Il semblerait qu'il y eût un plan formé pour désoler les campagnes, pour intercepter la navigation, pour empêcher le transport des blés sur les grands chemins, afin de parvenir à affamer les grandes villes, et surtout la ville de Paris. »

La justice ne frappa que quelques émeutiers, et ne put trouver les instigateurs de cette « guerre des farines », instigateurs que pourtant elle soupçonnait. On avait vu cette fois combien étaient nombreux et remuants les taons qui piquaient le taureau populaire.

III

La guerre d'Amérique.

Sur ces entrefaites, l'occasion offerte au cabinet de Versailles de prendre enfin la revanche préparée par Choiseul avait mûri.

La guerre de Sept Ans avait considérablement augmenté la dette anglaise. Les ministres torys du roi Georges III résolurent de faire porter aux colons d'Amérique leur juste part du poids de cette dette, contractée en partie pour leur défense. Les colons refusèrent, invoquant le droit de tout Anglo-Saxon de n'être taxé que par ses représentants, — alors qu'eux n'étaient pas représentés à Westminster (1774).

Digitized by Google

Les armes partirent d'elles-mêmes, et le congrès de Philadelphie proclama l'indépendance des treize Etats-Unis (4 juillet 1776). La capitulation d'un général anglais à Saratoga (1777) apprit aux ennemis de l'Angleterre que le point d'appui offert par les « insurgents » était sérieux. Déjà la jeune noblesse française était partie en foule. Louis XVI se décida à suivre cet élan (1778).

La guerre avait été, cette fois, magistralement préparée par le ministre Vergennes. L'Angleterre espéra voir la France s'enferrer encore en Allemagne, lorsqu'éclata la querelle de la succession de Bavière. Mais la France, malgré les liens qui l'unissaient à l'Autriche, se prononça pour Frédéric II, et décida ainsi le maintien de la paix continentale (traité de Teschen, 1779). D'un autre côté, grâce au pacte de famille, elle eut avec elle, dès le début, l'Espagne, inquiète pourtant de l'exemple donné à ses colonies d'Amérique. Ensuite, des deux petits États inféodés à l'Angleterre depuis la guerre de la succession d'Espagne, l'un, le Portugal, resta neutre, l'autre, la Hollande, mise par les Anglais en demeure de se prononcer, finit par se joindre à nous. Enfin, la France recueillit le fruit de son abstention dans la question de Pologne : la bienveillance de Catherine II. Les trois puissances du Nord, Danemark, Suède et Russie, se réunirent pour faire respecter par les maîtres de la mer les principes de la *neutralité armée* (1780) :

1° Les vaisseaux neutres ont le droit de se rendre d'un port à l'autre d'une puissance belligérante ;

2° La propriété des belligérants est en sûreté à bord d'un vaisseau neutre ;

3° Rien n'est contrebande de guerre que les armes et les munitions ;

4° Les blocus, pour être respectés, doivent être effectifs.

La marine de la France se montra à la hauteur de sa diplomatie [1]. Dès le commencement, le vieux d'Orvilliers,

1. C'est au cours de cette guerre que naquit le port de Cherbourg.

Digitized by Google

qui avait débuté sous Duguay-Trouin, aborda près d'Ouessant les Anglais, et, malgré la conduite étrange du duc de Chartres, le futur Philippe-Egalité, les tint en échec (1778). Les Anglais furent si stupéfaits, qu'ils traduisirent en conseil de guerre leur amiral Keppel. Ils n'étaient qu'au début des surprises fâcheuses.

Un plan de descente était ourdi contre eux : il échoua par la mésintelligence entre amiraux français et espagnols. Du reste, la flotte anglaise, concentrée dans la Manche, était assez forte pour parer le coup. « Mais, dit un Anglais, si l'ennemi avait débarqué, nous aurions combattu, mais nous aurions succombé ».

C'est naturellement dans les eaux d'Amérique que nos escadres portèrent les plus rudes coups. Un accès de chevalerie faillit compromettre leurs succès. Un officier anglais, Rodney, était retenu à Paris pour dettes, et ne se gênait pas pour dire que, libre, il battrait les Français : « Partez, Monsieur, dit le maréchal de Biron : nous ne saurions nous prévaloir d'un tel avantage, » — et il régla les dettes. Rodney faillit justifier ses forfanteries, par ses victoires aux Antilles.

Mais l'assistance prêtée par notre flotte aux Américains était décisive :

« Vous m'avez exprimé le désir, écrivait le chef américain Washington en 1780, de connaître mon sentiment au sujet des opérations de la prochaine campagne. Sans faire parade d'ennuyeux raisonnements, je vous dirai en un seul mot que son issue dépendra absolument des forces navales employées dans nos mers, et de l'époque où elles arriveront. Aucune armée de terre ne pourra agir d'une manière décisive, si son action n'est accompagnée de la supériorité sur mer... »

En 1781, la flotte débarqua un corps de 6.000 hommes, qui, joint aux Américains, força lord Cornwallis à capituler dans York-Town. « Mon Dieu ! tout est perdu ! » s'écria le ministre anglais, lord North, en apprenant l'événement. Il chercha en vain à détacher les États-Unis de la coalition en reconnaissant leur indépendance : il fallait conquérir la paix sur la maison de Bourbon.

Digitized by Google

L'Angleterre avait été attaquée tout de suite à Gibraltar. On essaya là les batteries flottantes, aïeules des torpilleurs, que le comte d'Artois estimait moins que sa « batterie de cuisine », et qui en effet furent détruites par les boulets rouges de lord Elliott (1782). En même temps, Rodney battait de Grasse aux Saintes, dans les Antilles (1782) [1]. Dans les mers de l'Inde, les succès des Français furent à la fois plus brillants et moins fructueux qu'en Amérique.

Au début de la guerre, la situation de l'Angleterre dans l'Inde était déjà extrêmement forte. Cependant le roi du Mysore, Hayder-Ali, lui tenait encore tête. Ce n'est qu'en 1781 que Louis XVI se décida à le soutenir : l'escadre fut confiée au bailli de Suffren, né en 1717, et qui n'avait pu encore donner sa mesure, mais dont la rapide et élégante campagne allait être, dans la guerre navale, une révélation.

A peine parti, il rencontra dans les îles du Cap-Vert, à Porto-Praya, l'escadre de Johnston, qui allait au secours d'Hughes, chargé de conduire les vaisseaux anglais au secours de l'Inde. Il se jeta sur lui sans hésiter :

« L'anéantissement de l'escadre anglaise, écrivait Suffren, aurait coupé dans leur racine tous les plans et projets de cette expédition, nous aurait assuré pour longtemps la supériorité dans l'Inde, supériorité d'où serait peut-être résulté une paix glorieuse. Il aurait

1. De Grasse se plaignit de l'indiscipline de ses commandants de vaisseau, et Louis XVI jugea les plaintes mal fondées. Nous citons la lettre du comte de Castries, pour montrer comment un ministre savait alors blâmer un bon serviteur de l'État qui s'était mis dans son tort :

« La perte de la bataille ne saurait être attribuée à quelques officiers en particulier. Il résulte de l'enquête que vous vous êtes permis de nuire, par des accusations mal fondées, à la réputation de plusieurs officiers, dans le but de vous décharger aux yeux du public de la responsabilité d'un événement malheureux... Sa Majesté veut bien croire que vous avez fait votre possible pour prévenir le désastre de ce jour, mais Elle ne saurait être également indulgente pour les accusations injustes portées contre des officiers de sa marine, reconnus ensuite innocents. Sa Majesté, mécontente de votre conduite à cet égard, vous défend de vous présenter à Elle. Je transmets ses ordres avec regret, et j'y ajoute mon propre avis que, dans ces circonstances, vous devez vous retirer dans votre province. »

Digitized by Google

en même temps (et ce but, le principal de ma mission, a été atteint) empêché les Anglais d'arriver au Cap avant moi. »

Suffren put mettre en état de défense le Cap, alors colonie de nos alliés les Hollandais. Il se renforça en passant à l'île de France et arriva ainsi dans les mers de l'Inde supérieur en forces à Hughes, auquel il allait livrer quatre batailles en sept mois (1782).

Le résultat incomplet de la première est attribué par Suffren aux fautes de ses subordonnés :

« Mon cœur est brisé par la défection de tous ceux qui m'entourent. Je viens de perdre l'occasion de détruire l'escadre anglaise... Quelques-uns d'entre eux se sont bravement conduits dans d'autres combats. Je ne puis attribuer leur répugnance qu'au désir de terminer la campagne, à la mauvaise volonté ou à l'ignorance : car je n'ose suspecter rien de pire... Je dois vous dire, Monseigneur, que les officiers qui ont séjourné longtemps à l'île de France n'ont rien du marin ni du militaire. Ils ne sont pas marins, n'étant pas allés à la mer, et leur caractère mercantile, indépendant, insubordonné, est absolument le contraire de l'esprit militaire. »

Le second combat ouvrit la route de Ceylan, colonie hollandaise, où l'escadre put s'approvisionner pour six mois. Suffren vainquit une troisième fois, puis une quatrième ; il sauva Trinkomalé, mais il éprouva plus de difficultés pour débloquer Cuddalore, où tenait Bussy, l'ancien compagnon de Dupleix (1783). Malgré ces succès, la paix laissa l'Inde aux Anglais.

Il paraît certain que, dans la marine française, le sentiment de l'égalité entre gentilshommes nuisait à la hiérarchie militaire : on dit que Suffren, rentré en France, fut tué en duel par l'oncle d'un des officiers qu'il avait dû punir dans l'Inde (1788). Il avait pu savourer le plaisir particulier que cause l'estime de l'adversaire :

« Ces bons Hollandais, écrivait-il du Cap à son retour, m'ont reçu comme leur sauveur ; mais, parmi les hommages qui m'ont le plus flatté, aucun ne m'a fait autant de plaisir que l'estime et la considération qui m'ont été témoignées par les Anglais. »

Digitized by Google

La paix de Versailles (1783) ne répondit qu'insuffisamment à de tels succès. Les États-Unis étaient reconnus indépendants, et c'était un coup réel porté à l'Empire britannique. Mais la France ne recouvrait que le Sénégal et quelques colonies secondaires. Le petit empire qu'elle conservait ne consistait guère qu'en colonies d'exploitation : aux Antilles, il n'y avait que 75.000 colons blancs contre 500.000 nègres. Rien ne compensait la perte du Canada au point de vue de la « peuplade » : aucun exutoire possible n'était fourni à la population souffrante. — L'Espagne reprenait la Floride, la Hollande se faisait restituer ses colonies perdues au cours de la guerre.

Le gouvernement de Louis XVI n'avait pas mesuré la profondeur du coup porté au prestige britannique : il était dominé par l'idée d'un rapprochement, idée qui fut rendue publique lors de la conclusion d'un traité de commerce (1786). Ce traité était un premier pas dans la voie du libre échange, déjà préconisé par toute une école au XVIIIe siècle. Mais l'industrie française, qui vivait toujours sous le régime des corporations (rétablies après Turgot), n'était pas encore en état de soutenir la concurrence de celle de l'Angleterre : là, grâce à l'apparition des machines, l'exploitation intensive du travail humain par les capitaux accumulés avait déjà commencé. En France, les nouveaux débouchés offerts par l'industrie aux misérables des campagnes se restreignirent encore après ce traité : les villes renfermèrent une dangereuse armée de « sans-travail ».

L'Angleterre était certainement blessée : le second Pitt (ministre en 1783) allait avoir fort à faire pour rétablir ses finances. En outre, elle était inquiétée par le rapprochement de la France et de la Russie. La France dominait encore dans la Méditerranée. La Russie commençait à apparaître aux Anglais dangereuse pour l'Inde. Or, l'ancienne et la nouvelle ennemie avaient fait un pas l'une vers l'autre. Ajoutons à cela que l'entente avec l'empereur Joseph II et avec la Hollande assurait aux Français d'incontestables avantages aux Pays-Bas. On comprend que les Anglais

Digitized by Google

aient salué avec joie et même fomenté sur certains points nos premiers troubles intérieurs : on ne saura jamais très exactement quelle part ils y prirent.

IV

La ruine approche.

Le gouvernement de Versailles avait peut-être été contraint de se contenter d'une paix modeste simplement par l'état de plus en plus inquiétant du Trésor. Necker avait déposé en 1781 un *Compte rendu* général, ce qu'on appela un livre bleu (il était relié en bleu). La situation de l'État y était fortement palliée : « Avez-vous lu le conte bleu ? » demandait Maurepas. Et néanmoins, la détresse y apparaissait trop clairement. On voyait combien les dépenses de cour ajoutaient aux dépenses nécessaires. On voyait combien les bénéfices des fermiers et les privilèges d'impôts diminuaient les recettes. Tous les maux étaient décuplés par le néant du crédit public : le roi ruina le dernier espoir qu'il y eût de le rétablir, en renvoyant l'adroit Necker. Calonne, le nouveau ministre, était très imbu de la maxime « qu'on ne prête qu'à ceux qui paraissent riches » : bien qu'elle eût déjà détruit sa fortune, il l'appliqua à l'État. Peu à peu, le mal financier acculait le roi à faire endosser sa banqueroute par les représentants de la nation, oubliés depuis deux siècles.

Or, l'état du pays ne laissait pas prévoir que la consultation s'opérerait dans le calme, ni au milieu d'une bonne volonté générale. Plusieurs faits, dans les années qui suivirent la guerre d'Amérique, attestèrent que la triple infection révolutionnaire qui se répandait depuis cinquante ans arrivait à son paroxysme.

Un fait littéraire montra que le régime, qui aurait eu besoin d'une énergie si farouche pour se défendre, n'avait pas à compter sur ceux même qu'il traitait le mieux. Nous avons appris à connaître Beaumarchais : en 1784, il fit

Digitized by Google

La paix de Versailles (1783) ne répondit qu'insuffisamment à de tels succès. Les États-Unis étaient reconnus indépendants, et c'était un coup réel porté à l'Empire britannique. Mais la France ne recouvrait que le Sénégal et quelques colonies secondaires. Le petit empire qu'elle conservait ne consistait guère qu'en colonies d'exploitation : aux Antilles, il n'y avait que 75.000 colons blancs contre 500.000 nègres. Rien ne compensait la perte du Canada au point de vue de la « peuplade » : aucun exutoire possible n'était fourni à la population souffrante. — L'Espagne reprenait la Floride, la Hollande se faisait restituer ses colonies perdues au cours de la guerre.

Le gouvernement de Louis XVI n'avait pas mesuré la profondeur du coup porté au prestige britannique : il était dominé par l'idée d'un rapprochement, idée qui fut rendue publique lors de la conclusion d'un traité de commerce (1786). Ce traité était un premier pas dans la voie du libre échange, déjà préconisé par toute une école au XVIIIe siècle. Mais l'industrie française, qui vivait toujours sous le régime des corporations (rétablies après Turgot), n'était pas encore en état de soutenir la concurrence de celle de l'Angleterre : là, grâce à l'apparition des machines, l'exploitation intensive du travail humain par les capitaux accumulés avait déjà commencé. En France, les nouveaux débouchés offerts par l'industrie aux misérables des campagnes se restreignirent encore après ce traité : les villes renfermèrent une dangereuse armée de « sans-travail ».

L'Angleterre était certainement blessée : le second Pitt (ministre en 1783) allait avoir fort à faire pour rétablir ses finances. En outre, elle était inquiétée par le rapprochement de la France et de la Russie. La France dominait encore dans la Méditerranée. La Russie comm[illegible] raître aux Anglais dangereuse pour l'Inde [illegible] la nouvelle ennemie avaient fait un [illegible] Ajoutons à cela que l'entente avec [illegible] avec la Hollande assurait aux [illegible] avantages aux Pays-Bas. On [illegible]

Digitized by Google

aient salué avec joie et même fomenté sur certains points nos premiers troubles intérieurs : on ne saura jamais très exactement quelle part ils y prirent.

IV

La ruine approche.

Le gouvernement de Versailles avait peut-être été contraint de se contenter d'une paix modeste simplement par l'état de plus en plus inquiétant du Trésor. Necker avait déposé en 1781 un *Compte rendu* général, ce qu'on appela un livre bleu (il était relié en bleu). La situation de l'État y était fortement palliée : « Avez-vous lu le conte bleu ? » demandait Maurepas. Et néanmoins, la détresse y apparaissait trop clairement. On voyait combien les dépenses de cour ajoutaient aux dépenses nécessaires. On voyait combien les bénéfices des fermiers et les privilèges d'impôts diminuaient les recettes. Tous les maux étaient décuplés par le néant du crédit public : le roi ruina le dernier espoir qu'il y eût de le rétablir, en renvoyant l'adroit Necker. Calonne, le nouveau ministre, était très imbu de la maxime « qu'on ne prête qu'à ceux qui paraissent riches » : bien qu'elle eût déjà détruit sa fortune, il l'appliqua à l'État. Peu à peu, le mal financier acculait le roi à faire endosser sa banqueroute par les représentants de la nation, oubliés depuis deux siècles.

Or, l'état du pays ne laissait pas prévoir que la consultation s'opérerait dans le calme, ni au milieu d'une bonne volonté générale. Plusieurs faits, dans les années qui suivirent la guerre d'Amérique, attestèrent que la triple infection [illegible] répandait depuis cinquante ans [illegible]

[illegible] que le régime, qui aurait eu [illegible]che pour se défendre, n'avait [illegible] qu'il traitait le mieux. Nous [illegible]aumarchais : en 1784, il fit

Digitized by Google

jouer son *Mariage de Figaro*. Le roi, plus clairvoyant que bien d'autres, sentait le danger de pareilles drôleries : « Si l'on joue cela, disait-il, il ne reste plus qu'à démolir la Bastille. » Mais la noblesse pardonna toutes les insolences en faveur des lazzi et des polissonneries ; la pièce fut jouée soixante-huit fois, chiffre énorme pour l'époque.

Pendant que l'inconscience devenait complète aux étages supérieurs, au premier étage, dans les études, les cabinets de consultation, les boutiques des villes de province, l'infatuation et l'aigreur montaient aux cerveaux. Là s'élaboraient déjà les *Cahiers* que les philosophes de villages allaient rédiger pour « le Peuple ».

Calonne avait fini par convoquer les *notables* (1787), qui renversèrent le ministre, et ne relevèrent pas le crédit. Loménie de Brienne essaya de la violence : les Parlements, qui résistaient aux expédients qu'il proposait, furent frappés une fois de plus (1788). Cette fois il y eut, à Vizille en Dauphiné par exemple, des troubles sanglants. Louis XVI rappela Necker (septembre 1788), mais celui-ci ne revint qu'à la condition qu'on convoquerait des États généraux. L'agitation était portée ainsi dans toutes les parties du territoire et dans toutes les classes de la population. Qu'il vînt maintenant un mauvais hiver, une mauvaise récolte, et l'on pouvait prévoir l'émeute universelle.

L'*ultima ratio* n'était pas prête. Tout d'abord, le général en chef, le roi, allait dévoiler complètement son immense faiblesse. Puis, la noblesse, depuis quelque temps déjà, s'était montrée de plus en plus exclusive, se réservait toujours plus âprement les grades d'officiers — en d'autres termes, se fermait de plus en plus au mérite militaire. Le ministre Ségur, en 1781, avait exigé quatre quartiers de noblesse authentique pour parvenir aux grades supérieurs : un grand mécontentement en était résulté chez beaucoup d'officiers de noblesse récente ou d'origine bourgeoise. Les subalternes étaient rendus par là accessibles à la propagande mystérieuse, mais certaine, des loges, que l'autorité

Digitized by Google

tolérait, et où se perdait le sentiment de la hiérarchie. Le lien était donc relâché entre les chefs et les soldats, alors que la contrainte s'était faite plus rude pour ceux-ci avec le comte de Saint-Germain. Le seul fait remarquable est que l'armée ne se soit pas dérobée plus complètement : elle se déroba suffisamment pour laisser passer la Révolution.

Digitized by Google

APPENDICE

LA FRANC-MAÇONNERIE

Il faut dire quelques mots d'une association dont les origines et les attaches anglaises sont si frappantes qu'on s'est laissé aller parfois à y voir un instrument du gouvernement britannique [1] : la *Franc-Maçonnerie*.

Inutile de remonter aux origines médiévales des associations de maçons nomades : ce n'est là que le moule antique où s'insinua un esprit tout nouveau au temps de la Révolution d'Angleterre et de la révocation de l'Edit de Nantes. L'origine de la Franc-Maçonnerie moderne est la création de la Grande Loge d'Angleterre en 1717 : elle eut pour grand maître le réfugié français Désaguliers. Puis la Franc-Maçonnerie apparaît en Hollande en 1725, en Suisse en 1737, en Espagne en 1726, en Portugal en 1727, en Italie en 1739, en Autriche en 1737, en Suède en 1736, en Russie en 1731, en Danemark vers 1745, en Turquie en 1748, en Allemagne en 1733.

Sur l'état d'esprit qui régnait dans ces conventicules, les documents essentiels sont les *Écrits originaux* saisis chez Weishaupt, le fondateur de la secte des Illuminés de Bavière (1776-1785) : la collusion entre toutes ces sociétés secrètes, en effet, ne paraît pas niable. Les traits saillants de cet état d'esprit sont les suivants :

1° La conviction que les autorités sociales traditionnelles, religions, gouvernements, etc., sont essentiellement pervertissantes :

« La sûreté et l'instruction suffisent pour se passer de prince et de gouvernement.

« Non, non, l'homme n'est pas si méchant que le fait une morale arbitraire ; il est méchant parce que les religions et l'État le pervertissent... Faisons enfin de la Raison la religion des hommes, et le problème est résolu. »

1. Cf. [M. Doumic], *Le Secret de la Franc-Maçonnerie*, 1905.

Digitized by Google

2° L'appel à la rancœur et à l'envie érigé en système de recrutement et, si l'on peut dire, en discipline morale :

« [Ceux qui ont été malheureux], non par de simples accidents, mais par quelque injustice, ceux qu'on peut le plus certainement compter parmi les mécontents, sont ceux qu'il faut appeler dans le sein de l'Illuminisme comme dans leur asile.

« Je veux en faire les espions les uns des autres et de tous. »

3° La confiance dans les sociétés secrètes pour redresser les abus :

« Trouveriez-vous blâmable une société..... dont la puissance invisible empêcherait les gouvernements d'abuser de leurs forces ? Serait-il impossible..... que les chefs des États fussent gouvernés eux-mêmes invisiblement par cette société ? »

Et, comme des doutes viennent sur l'efficacité du moyen trouvé pour remédier au « despotisme » et à « l'imposture » : « En supposant... le despotisme, serait-il dangereux dans des hommes qui... ne nous prêchent qu'instruction, liberté, vertu ? »

4° La tendance à considérer la société humaine comme un champ d'expérience pour les rêveurs de justice absolue :

« Quand même cette espèce de gouvernement moral universel serait une chimère, ne vaudrait-il pas au moins la peine d'en faire l'essai ? »

En France, la première loge à Paris date de 1725, et il y en eut bientôt dans beaucoup de grandes villes. Mais ces loges apparaissent comme plus ridicules que dangereuses jusqu'en 1772-4, date où un centre leur fut donné par la création du « Grand-Orient » : la propagande s'est faite certainement plus agissante à partir de cette date. Depuis lors, les « convents » de francs-maçons se succédèrent, par exemple celui de 1785, où quelques-uns des changements qu'allait apporter la Révolution furent nettement annoncés. Ces réunions agirent, d'abord par la promiscuité établie entre les différentes classes sociales qui, comme il arrive toujours, commencèrent par y échanger leurs défauts et leurs vices : elles contribuèrent surtout à dissoudre l'armée. Enfin, elles ont certainement propagé, dans la classe intermédiaire entre la haute société et la masse populaire, les idées des « philosophes ».

Seulement, il ne faudrait pas renverser le rapport réel, et faire apparaître les grands écrivains du XVIIIe siècle, sous le titre quelque peu mystérieux de « latomisés », comme les agents inconscients d'une société secrète. Toute hypothèse de ce genre se heurtera toujours au fait du rôle évidemment indépendant, et non moins évidemment prépondérant, qu'a joué J.-J. Rousseau. Il faut dire seulement que la propagande des sociétés secrètes a été, à côté des

Digitized by Google

écrits des philosophes, à côté des souffrances matérielles de la masse privée d'expansion au dehors, un des facteurs de la Révolution.

Mais le fait essentiel est que l'événement a dépassé de beaucoup, en grandeur et en portée, les visées de tous ceux qui avaient travaillé à le préparer, quels qu'ils fussent. Personne n'avait cherché, ou tout au moins prévu, la destruction complète de la puissance française et la régression démocratique générale qui a marqué le XIXe siècle. Seulement, les suggestions venues de côté et d'autre ont été saisies par le génie passionnément logique de la nation française et poussées par lui jusqu'à leurs conséquences extrêmes — conséquences que pas un peut-être des hommes du XVIIIe siècle (j'entends de ceux même qui avaient aidé à la catastrophe) n'aurait jugées réalisables. Il ne faut pas se laisser abuser par les efforts des vaniteux, après le fait accompli, pour dissimuler leur effarement, leurs déceptions et leur dépit.

Digitized by Google

CHAPITRE V

ABOUKIR (1789-1798)[1]

Le mysticisme révolutionnaire. *Déclaration des droits de l'homme.*
I. La Constituante (1789-1791). — L'anarchie (1789-1790). — Les nobles, les prêtres, le roi. — Les institutions de la Constituante.
II. La guerre (1792-1793). — Les rois d'Europe. — La guerre avec les Allemands (1792). — Valmy (20 septembre). — La politique de la Montagne. — Burke et Pitt. — Mort de Louis XVI (21 janvier 1793). L'Angleterre à la tête de la coalition (1793-1815). — La Vendée.
III. La victoire sur terre (1793-1797). — La victoire de la Montagne (2 juin 1793). — L'armée nouvelle. — La résistance victorieuse de la France (1793). — La Terreur (1793-1794). — L'offensive (1794). — Paix de Bâle (1795). — Les royalistes repoussés (1795). — Bonaparte en Italie (1796). — La paix, sauf avec l'Angleterre (1797).
IV. Aboukir (1798). — En Égypte (1798). — Ruine de la marine française. — La marine anglaise, Nelson. — Aboukir (1er août 1798). — Le reflux.

Les événements qui suivent ont stupéfait assez généralement les contemporains, quelque attitude extérieure qu'ils aient adoptée. L'Europe du XVIIIe siècle avait fini par oublier que les sociétés dites « civilisées » ne sont jamais telles qu'à la surface, qu'elles reposent nécessairement sur une épaisse masse barbare toujours prête à faire craquer le vernis qui s'est formé au-dessus d'elle. En France, la minorité civilisée, précisément parce qu'elle marchait en tête et donnait le ton, était plus désarmée intellectuellement et moralement que les autres élites Intellectuellement par son optimisme béat, par la supériorité impertinente avec

1. Marion, *La vente des biens nationaux.* — La Gorce, *Histoire religieuse de la Révolution française.* — Clémanceau, *Histoire de la Guerre de Vendée.* — Dry, *Soldats ambassadeurs sous le Directoire.* — Mahan, *Life of Nelson.*

Digitized by Google

laquelle elle affectait de traiter ses droits et ses devoirs : elle devait retrouver sous le choc la croyance au droit divin de l'Église, de la royauté, voire de la propriété ; mais il est remarquable qu'elle n'ait pas affirmé celui de la civilisation. Moralement, elle avait goûté plus pleinement que d'autres la « douceur de vivre », et y avait trop sacrifié la volonté de vivre. Les élites étrangères, qui suivaient encore la nôtre de plus ou moins loin, furent atterrées de voir avec quelle rapidité et quelle facilité elle s'effondra ; mais les étrangers se mirent plus vite en défense, et y restèrent : l'État français allait jouer, dans une certaine mesure, le rôle « d'ilote ivre » de l'humanité supérieure.

D'autre part, beaucoup d'hommes, en France, au lieu de voir dans la Révolution le plus formidable assaut livré jusque-là par l'idée de justice à une grande culture humaine, ont cru sincèrement que, par elle, la civilisation, perdant son caractère de précieux parasite, allait s'étendre à toute la nation, puis à toutes les nations. Ainsi, le fait s'est trouvé entouré, par le mysticisme matérialiste d'une génération, d'une sorte d'auréole qui n'est pas encore dissipée pour tous [1].

Il est donc très difficile à l'historien, même après un siècle écoulé, de considérer l'événement dans sa réalité, et de le replacer dans la suite de l'histoire de France. Cependant Taine a préparé la première besogne, Sorel la seconde : mais il a fallu l'essor éclatant de l'impérialisme britannique pour faire saisir la vraie portée du fait. Elle avait été indiquée pourtant par Proudhon dans cette phrase de la *Révolution sociale* :

« Toute cette série de batailles, qui nous a valu tant de trophées,

1. On sait que le document principal sur cet état d'esprit est la *Déclaration des droits de l'homme*, rédigée dès 1789. Elle débutait ainsi : « Les hommes naissent (*sic*) et demeurent libres (!) et égaux (!) en droits (?) ». Le reste est à l'avenant : « La loi est l'expression de la volonté *générale*... La garantie des droits de l'homme... nécessite une force publique... Pour l'entretien de la force publique, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre

Digitized by Google

qui nous a coûté tant de trésors et de sang, se réduit à une trilogie militaire, dont le premier acte s'appelle Aboukir, le deuxième Trafalgar, le dernier Waterloo [1]. »

I

La Constituante (1789-1791).

Il s'était passé, dans tout le cours du XVIIIe siècle, des faits analogues à ceux qui se produisirent au début de 1789, et ils s'étaient même déjà, en 1775, étendus à une grande partie du territoire. Mais ce furent les mesures du pouvoir, la convocation des États généraux en 1788, les élections, la rédaction des cahiers de réclamations remis aux élus, qui les généralisèrent. Dès le printemps de 1789, l'insurrection contre la propriété et l'autorité, stimulée encore par un dur hiver et une récolte manquée, fut universelle dans les campagnes et dans les villes.

Les événements du centre la rendirent durable. Le 5 mai 1789, les États généraux se réunissaient à Versailles. Le Tiers-État s'y montra animé de l'esprit qu'a traduit la célèbre brochure de Siéyès : « Qu'est-ce que le Tiers-État ? — Rien. — Que devrait-il être ? — Tout. — Que demande-t-il ? — A être quelque chose. » Les États se proclamèrent Assemblée constituante dès la fin de juin, et se transportèrent à Paris. Ils se sentirent appuyés par cette ville, qui avait déjà grandi au point d'avoir 6 à 700.000 habitants, dont une proportion considérable de population flottante. Le gouvernement rassembla des troupes aux portes de la capitale : la population des quartiers de l'est se porta alors contre la Bastille, regardée comme la citadelle du pouvoir militaire et le symbole de l'arbitraire (14 juillet 1789). La

tous les citoyens en raison (?) de leurs facultés. » — Plus tard, un « législateur » proposera, comme en-tête de Constitution : « Tous les Français seront heureux. Tous les Français seront vertueux. »

1. P. 221.

Digitized by Google

forteresse, rendue par la pusillanimité du gouverneur de Launay, fut détruite.

L'effet fut énorme. En vain, les privilégiés de l'Assemblée vinrent-ils déclarer qu'ils renonçaient aux *droits féodaux*, qui constituaient le plus clair des revenus de la noblesse, en mettant à part les parasites de cour (nuit du 4 août). Cet acte de faiblesse ne fit qu'encourager la jacquerie.

Le roi avait encore des velléités de résistance, et un assez grand nombre de fidèles se groupaient autour de lui et surtout de la reine. Les 5 et 6 octobre 1789, la populace parisienne vint forcer le palais de Versailles, et Louis XVI fut prisonnier. L'Assemblée constituante était dès lors la seule autorité réelle qui représentât le gouvernement.

Elle était composée en majeure partie d'aristocrates déclassés ou de légistes bourgeois dont les haines contre les nobles, les prêtres, le roi, se traduisirent librement en lois. Contre les nobles, on multiplia les décrets attestant l'anéantissement de l'ordre. Les frères du roi, le comte de Provence et le comte d'Artois, avaient donné le signal de l'émigration dès le lendemain du 14 juillet, et ils avaient été suivis par beaucoup d'autres, qui étaient formellement menacés de mort. On en profita pour imposer à tous les gentilshommes des charges spéciales, contradictoires d'ailleurs avec l'égalité qu'on prétendait nécessaire. En second lieu, l'Assemblée voyait avec envie les grands biens de l'Église, qui auraient si bien comblé, croyait-on, le déficit encore accru par l'anarchie ; elle les déclara *biens nationaux*, et se mit à émettre un papier-monnaie garanti par ce gage : les *assignats*, dont l'émission devint bientôt insensée. Puis elle voulut imposer au clergé une hiérarchie nouvelle, la *Constitution civile*, qui fut désapprouvée par le pape Pie VI. Dès lors, les prêtres *réfractaires* au serment qu'on exigeait furent menacés d'internement ou de bannissement. Enfin, toute la constitution qu'on préparait, et qui ne fut achevée qu'en 1791, était conçue pour annihiler le roi, auquel on enlevait tout moyen d'action sur les autorités locales.

Digitized by Google

Les appels venus du centre avaient été compris. Les *municipalités* s'étaient constituées partout en pouvoirs indépendants, et, par leur *fédération*, formaient une sorte de pouvoir exécutif qui tenait en échec l'autorité centrale. D'autre part, les habitants des villes avaient reçu une organisation militaire sommaire, sous le nom de *gardes nationales*. Municipalités et gardes nationales étaient elles-mêmes poussées par des sociétés de délation de plus en plus hardies. La chasse à l'homme fut ouverte. Les nobles traqués commencèrent à partir en masse :

« Ce ne sont point nos privilèges, disent certains d'entre eux, ce n'est point notre noblesse que nous regrettons ; mais comment supporter l'oppression à laquelle nous sommes abandonnés? Plus de sûreté pour nous, pour nos biens, pour nos familles ; chaque jour, des scélérats, nos débiteurs, de petits fermiers qui volent nos revenus, nous menacent de la torche ou de la lanterne. Pas un jour de tranquillité, pas une nuit qui nous laisse la certitude de l'achever sans trouble. Nos personnes sont livrées aux outrages les plus atroces, nos maisons à l'inquisition d'une foule de tyrans armés ; impunément nos rentes foncières sont volées, nos propriétés attaquées ouvertement. Seuls à payer les impositions, on nous taxe avec iniquité ; en divers lieux, nos revenus entiers ne suffiraient pas à la cote qui nous écrase. Nous ne pouvons nous plaindre sans courir le risque d'être massacrés. Les administrations, les tribunaux, instruments de la multitude, nous sacrifient journellement à ses attentats. Le gouvernement lui-même semble craindre de se compromettre en réclamant pour nous la protection des lois. Il suffit d'être désigné comme aristocrate pour n'avoir plus de sûreté. Si nos paysans, en général, ont conservé plus de probité, d'égards et d'attachement pour nous, chaque bourgeois important, des clubistes effrénés, les plus vils des hommes qui souillent l'uniforme, s'arrogent le privilège de nous insulter ; ces misérables sont impunis, protégés. Notre religion même n'est pas libre, et l'un de nous a vu sa maison saccagée pour avoir donné l'hospitalité à un curé octogénaire de sa paroisse, qui a refusé de prêter le serment. Voilà notre destinée : *nous ne serons pas assez infâmes pour la supporter*. C'est de la loi naturelle et non des décrets de l'Assemblée nationale que nous tenons le droit de résister à l'oppresssion Nous partons, nous mourrons, s'il le faut. Mais vivre sous une anarchie aussi atroce ! Si elle n'est pas détruite, nous ne remettrons jamais les pieds en France. »

Digitized by Google

La situation des prêtres réfractaires, soit de la moitié au moins du clergé français, était pire encore.

Quant au roi, il était captif. Il essaya de gagner un des orateurs les plus importants de l'Assemblée, Mirabeau [1], qu'une vie privée constamment scandaleuse rendait accessible à la corruption.. Celui-ci lui conseillait en secret de rejoindre les populations de l'Ouest, mécontentées par la persécution religieuse, ou les régiments de l'Est, qu'on regardait comme généralement loyaux. « Commencez la guerre civile ! disait-il. Nous nous noyons dans la boue. » Mais Mirabeau disparut le 2 avril 1791. Et Louis XVI était obsédé par l'idée de ne pas imiter Charles Ier : ce qui l'acculait à implorer l'intervention étrangère. Il chercha enfin à fuir (juin 1791). Mais il fut arrêté à Varennes, ramené à Paris, gardé à vue, forcé de jurer la Constitution (septembre). On avait commencé à parler de République (pétition du Champ-de-Mars, 17 juillet).

L'Assemblée constituante avait tenté de remplacer les autorités abolies par d'autres, et certaines de ses institutions ont subsisté. D'abord les cadres territoriaux qu'elle avait donnés à l'administration : 86 *départements*, découpés intentionnellement d'une manière arbitraire, divisés en *districts* (plus tard *arrondissements*), en *cantons*, en *communes* (sans distinction de villes et de campagnes). Pour la justice civile, des *tribunaux* élus (sans appel autre que de l'un à l'autre) ; pour la justice criminelle, le *jury* ; en haut, le *tribunal de cassation*, pour veiller au respect des formes ; en bas, le *juge de paix*, pour tenter d'abord la conciliation des parties (cette dernière institution jouit d'abord d'une grande popularité). Au point de vue financier, elle ne voulait que l'impôt direct : elle avait proclamé la liberté du commerce des grains, celle de l'industrie, la suppression des douanes intérieures.

1. Mirabeau, fils d'un gentilhomme amateur d'économie politique, né en 1749, célèbre comme agitateur dès 1789, puis comme orateur à l'Assemblée.

Digitized by Google

Elle avait proclamé que la France renonçait désormais à toute guerre de conquête. Mais elle ne pouvait faire que ses réformes n'affectassent pas le droit public européen. Les difficultés avaient déjà surgi avec l'étranger.

II

La guerre (1792-1793).

Les rois d'Europe, au moment où éclata la Révolution française, furent partagés entre deux sentiments. D'une part, ceux qui se piquaient de machiavélisme politique affectèrent de considérer l'événement en diplomates, de se réjouir de l'affaiblissement de la France, devenue « une seconde Pologne ». D'un autre côté, ils ne tardèrent pas à s'inquiéter du caractère cosmopolite des déclarations françaises, et songèrent à « se préserver de la gangrène ».

Avec l'Empire, d'ailleurs, des conflits plus précis naquirent. D'une part, l'abolition des droits féodaux avait atteint les princes allemands *possessionnés* en Alsace ; ils déclarèrent que ce changement rendait caduc le traité de Westphalie (cf. p. 233), et la Diète commença à revendiquer l'Alsace. L'Assemblée offrait une indemnité en argent. — D'un autre côté, les émigrés s'étaient rendus en Allemagne, à Coblentz et dans les villes du Rhin. Leurs rassemblements armés soulevaient les protestations de la France. L'Empereur offrait de les dissoudre, mais refusait de chasser les émigrés. — Après la fuite de Louis XVI, Léopold, alors empereur, eut avec le roi de Prusse des conférences plus menaçantes à Pillnitz (août 1791). Il est vrai qu'il était pacifique, et il estima que l'acceptation de la Constitution par Louis XVI « terminait tout ». Mais sa mort prématurée donna le trône à François II (début de 1792), plus jeune, plus ardent à secourir sa tante Marie-Antoinette.

Cependant, en France, on essayait d'appliquer la Consti-

Digitized by Google

tution léguée par la Constituante. Mais l'Assemblée législative, élue déjà sous la terreur des factieux, se composait en majorité de « Girondins », dont les aigreurs démocratiques étaient aggravées par les intempérances d'un langage pseudo-classique. Ils frappèrent à coups redoublés les émigrés et les prêtres réfractaires, et finirent par sommer l'Empereur de cesser les armements qu'il faisait en Belgique, où il craignait des troubles. La guerre fut déclarée par un ministère girondin « au roi de Hongrie et de Bohême » (20 avril 1792). Dumouriez [1], le Machiavel du parti, s'était flatté d'isoler l'Empereur de l'Allemagne, et en particulier d'obtenir la neutralité de la Prusse. Mais Frédéric-Guillaume II (roi depuis 1786) n'hésita pas à envoyer l'armée du grand Frédéric au secours de son suzerain. Son général, le duc de Brunswick, au moment d'entrer en France (juillet 1792), se fit précéder d'un manifeste étrangement provocant, où il menaçait la ville de Paris « d'une subversion totale ».

Les Girondins avaient déclaré la guerre sans avoir d'armée. Les faiblesses de la Constituante avaient achevé ce que la désertion générale avait commencé. Lorsqu'elle avait retiré de la formule du serment militaire le serment « au Roi », quantité d'officiers nobles avaient quitté le service. Ceux qui restaient, trop souvent des déclassés ou des ambitieux, dont quelques prétentions intellectuelles avaient fait la proie des « sociétés de pensée », excitaient des deux côtés la défiance et un certain mépris. Quant aux soldats, c'est seulement en 1791 qu'on avait commencé à combler les vides avec des « volontaires » pris dans les gardes nationales. Les premières rencontres montrèrent la nouvelle armée sous un jour inquiétant : au contact avec les Autrichiens qui débouchaient des Pays-Bas, les troupes se débandèrent. Un premier mouvement s'était produit à Paris

1. Dumouriez, né en 1739, officier, avait été entraîné par son tempérament d'aventurier à combattre en Pologne (1772). Il s'était signalé comme révolutionnaire dès 1789.

Digitized by Google

le 20 juin 1792[1] : la nouvelle du manifeste de Brunswick acheva de mettre la population dans les mains des meneurs républicains. Le 10 août 1792, le palais des Tuileries fut envahi, les Suisses qui défendaient le roi massacrés. L'Assemblée le déclara déchu, et convoqua une « Convention nationale ». Pendant ce temps, Dumouriez s'était porté à la rencontre des Prussiens, avec une armée renforcée par un nouveau ban de « volontaires » ; la canonnade qui s'engagea à Valmy (20 septembre 1792) fut insignifiante, mais des négociations restées obscures amenèrent la retraite de Brunswick. Lille en même temps repoussait les Autrichiens (octobre 1792). Le nouveau gouvernement eut l'impression que l'armée existait encore.

Une série de massacres, à Paris (2, 3, 4, 5 septembre 1792) et en province, avaient terrorisé les opposants. Un seul exemple suffira à montrer dans quelles conditions de liberté, de sincérité ou d'intelligence s'étaient faites les élections : la Vendée, qui allait se soulever, ne fut guère représentée à la Convention que par des hommes qui se donnèrent comme républicains, et ses administrateurs élus acclamèrent la République ! Quoi qu'il en soit, le nouveau pouvoir se montra tout de suite rempli d'une excessive confiance par les premiers succès. L'offensive fut prise partout. Aux Alpes, où le roi de Piémont[2] avait déclaré la guerre, on annexa la Savoie. Sur le Rhin, Custine s'avança jusqu'à Mayence. Aux Pays-Bas, Dumouriez triompha à Jemmapes, entra à Bruxelles (novembre 1792) : la Convention proclama aussitôt la liberté de la navigation de l'Escaut. En même temps, un nouveau groupe d'hommes prenait le dessus dans la Convention : le parti *montagnard*. Par le décret de décembre 1792, il déclara « guerre aux châteaux, paix aux

1. C'est à cette occasion que le marquis de Lafayette, déjà connu par sa campagne en Amérique et qui s'était montré révolutionnaire dès 1789, essaya d'intervenir en faveur du roi : il dut s'enfuir chez les Autrichiens, qui l'enfermèrent à Olmütz.

2. La maison de Savoie était alliée aux Bourbons par les mariages des frères du roi.

Digitized by Google

chaumières » : on avouait donc la guerre de propagande. Toutes ces mesures finirent par émouvoir l'Angleterre.

En Angleterre, la plupart des « leaders » avaient d'abord considéré avec faveur la Révolution, les uns par idéalisme politique, les autres par satisfaction patriotique. Mais bien vite on s'alarma : c'est d'Angleterre que partit la première protestation violente contre les tendances de la Révolution : le livre de Burke, *Réflexions sur la Révolution française*. Il parut « admirable » à beaucoup (par exemple à Catherine II), en raison de sa verve opportune, mais il ne faisait que paraphraser bien des idées que nos psychologues du temps de la Fronde avaient frappées au coin de leur brève éloquence, alors que la démocratie n'était pas encore « d'actualité [1] ».

Le ministre Pitt partageait les sentiments de Burke, mais il ne pouvait intervenir que par raison d'État : l'ouverture de l'Escaut, le décret de décembre, lui fournirent l'occasion des premières menaces.

L'approche du nouveau péril surexcita la rage des Montagnards. Ils avaient commencé le procès de Louis XVI, s'attribuant le droit de juger ses négociations avec les puissances étrangères. Il fut guillotiné le 21 janvier 1793. Dès que la nouvelle parvint à Londres, le représentant de la France y fut insulté. La déclaration de guerre suivit de près (1er février).

Cette fois, l'ennemi capital s'était déclaré : pour la première fois, la France révolutionnaire avait une nation devant elle. « Tout ce qui avait un habit sur le dos et un toit sur la tête », en Angleterre, était derrière Pitt. La Convention avait parlé d'y envoyer une proclamation : le bon sens fut, dans l'occasion, représenté par Marat [2]. « Par qui ferez-vous porter votre proclamation ? dit-il, par les saltimbanques ? La vérité est que nous n'avons pour nous en

1. Se rappeler les passages bien connus de Pascal (*Pensées*, art. XXIII, 7, 9 ; art. XXIV, etc.).

2. Marat, médecin génevois, célèbre depuis 1789 par ses fureurs de journaliste, député de Paris.

Digitized by Google

Angleterre que les philosophes, et cette partie de la nation n'est pas la plus nombreuse », concluait le fou furieux avec mélancolie.

Pitt avait eu le temps de remettre les finances anglaises dans une situation florissante, et de raffermir le crédit public. Des traités de subsides furent conclus, en février-mars 1793, avec toutes les puissances coalisées, Autriche, Prusse, Hollande, Espagne. Catherine II ne déclara pas la guerre, prétendant avoir assez à faire avec les « Jacobins de Varsovie [1] ». Mais la France n'eut plus de relation régulière avec aucun État civilisé.

Presque aussitôt éclata une guerre civile que depuis longtemps on pouvait prévoir. La Vendée était, sous l'ancien régime, une des provinces réputées les plus récalcitrantes à la centralisation : le gouvernement des avocats de Paris ne pouvait lui plaire plus que celui des intendants. Elle vit avec une colère grandissante persécuter ses nobles qu'elle ne haïssait pas, ses curés qu'elle aimait ; elle apprit avec stupeur la mort du roi. Il ne lui manquait pour se soulever qu'un motif : une mesure atteignant directement le paysan, — et une occasion de se concerter, chose difficile dans ces campagnes encore privées de routes. La Convention lui fournit le motif et l'occasion en décrétant une *levée de 300.000 hommes* pour renforcer les volontaires insuffisants (mars 1793). Par là, la République, que les Vendéens considéraient déjà comme satanique, réclamait, plus rigoureuse que le Roi, leurs gars pour la défendre. Et ces jeunes gens étaient convoqués dans les villes, où ils allaient prendre conscience et de leur nombre et de leur commune irritation. Les Vendéens comprirent aussitôt la philosophie du régime moderne : « en leur mettant en main un bulletin d'électeur, on leur mettait sur le dos un sac de soldat » (Taine) ; aux cris de « Pas de milice », les autorités chargées du recrutement

1. Le club installé dans l'ancienne maison des moines Jacobins avait de bonne heure représenté pour les étrangers la Révolution française. — Le second partage de la Pologne allait s'accomplir en 1793.

Digitized by Google

furent culbutées, et les Vendéens, se sentant compromis après ce coup, allèrent chercher dans leurs châteaux les nobles et leurs garde-chasse pour les mettre à leur tête. Ils eurent des chefs plus modestes, comme ce Gaston, tué tout de suite au combat de Challans, mais dont le nom, par une étrange fortune, personnifia d'abord la Vendée pour les coalisés. Pitt, malheureusement pour les insurgés, ne jugea pas important de les soutenir [1].

Mais Napoléon de son coup d'œil de soldat, a mieux jugé la guerre qui commençait : une « guerre de géants ».

Au printemps de 1793, on crut assez généralement que le « formidable ressort d'État » créé par Richelieu et Louis XIV était brisé. Mais le colosse allait disputer pendant un quart de siècle la victoire.

III

Victoire sur terre (1793-7).

Il subsistait en France, même chez les hommes qui s'en croyaient le plus dégagés, un puissant esprit gouvernemental, autocratique même. Or, la Convention était divisée

1. Voici ce que répondait d'Elbée, chef vendéen fait prisonnier, à la commission militaire de Noirmoutier, le 9 janvier 1794 :

« D. Avez-vous connaissance que les chefs ou autres agents des rebelles aient entretenu des correspondances avec l'Angleterre, en avez-vous obtenu des secours ? — R. Au mois d'avril 1793, j'ai signé une commission à un nommé Guerry... avec plein pouvoir pour aller demander de la poudre en Espagne ou à Londres... Depuis ce temps, moi et les autres chefs de l'armée catholique nous avons répondu aux questions qui nous ont été faites de la part du ministère anglais à trois reprises différentes. Il nous demandait quelles étaient nos forces,... et quels secours on pouvait nous donner. Cependant, il nous faisait dire par ses agents que nous ne devions pas compter sur des secours en hommes. Nous avons demandé seulement de la poudre et la rentrée des émigrés ; nous demandions aussi du numéraire en échange d'assignats. Nous n'avons jamais rien obtenu, nous n'avons pas même eu de réponse. »

Digitized by Google

en deux partis, Girondins et Montagnards, — chose très normale dans une Assemblée, mais qui parut intolérable dans ce moment. La plèbe de Paris soutenait la Montagne de tous ses efforts. Précisément à ce moment, Dumouriez, le conquérant de la Belgique, était battu à Neerwinden et se sentait menacé à Paris : il tenta de soulever ses troupes, fut repoussé, et forcé de recourir « au temps de galop vers les Autrichiens » (avril 1793). Sa tentative permit aux Montagnards d'incriminer leurs adversaires, et de leur porter le coup décisif (31 mai et 2 juin 1793). Soixante-dix députés furent exclus de la Convention. Les grandes villes, Caen, Bordeaux, Lyon, Marseille, Toulon, naïvement stupéfaites de cet attentat contre « la Liberté », s'insurgèrent. Une jeune Girondine, Charlotte Corday, vint assassiner Marat, l'un des chefs les plus exécrés de la Montagne (13 juillet 1793). Mais cette mort allégea plutôt le parti : au *Comité de salut public*, réorganisé le 27 juillet, n'entrèrent que des hommes qui avaient encore le sentiment de l'État, par exemple Carnot.

Ils étaient en présence d'une situation redoutable. Au Nord, les Autrichiens s'avançaient jusque sur l'Oise. A l'Est, les Prussiens avaient repris Mayence. Aux Alpes et aux Pyrénées, on luttait péniblement contre les Piémontais et les Espagnols. Une énorme colonne vendéenne avait franchi la Loire. Toulon fut livré aux Anglais (août 1793). Il n'est pas douteux que les Montagnards aient fait preuve d'énergie à ce moment. Ils ne pouvaient prévoir l'incroyable négligence, et ne connaissaient pas les divisions, des coalisés. Ils avaient fait « un pacte avec la mort ».

Surtout, ils eurent pour eux l'armée, dont tout dépendait. Nous avons dit en quel état celle-ci était réduite en 1792. Carnot, qui trouva ici dans certains représentants en mission de précieux auxiliaires, a fait des efforts énormes pour recréer le personnel et le matériel. Il a appelé des armées cinq fois supérieures à celles des alliés réunies. Il a écrasé le pays de réquisitions disproportionnées. Le trait principal du gouvernement démocratique, le gaspillage des

Digitized by Google

forces, s'est affirmé dès cette entrée en scène. Mais les résultats ont été réels. On a trouvé parmi les officiers restés au service, parmi les bas officiers, des cadres solides, que stimulèrent des avancements prodigieux, et parmi lesquels se rencontrèrent deux ou trois stratèges. Une brochure parue à cette époque, le *Souper de Beaucaire*, indiqua que le nouveau corps d'officiers était disposé à soutenir la Convention. On y encourageait les révoltés des villes à céder : « Laissez les pays pauvres..... se battre jusqu'à la dernière extrémité ; mais vous, perdez une bataille, et le fruit de mille ans de fatigues, de peines, d'économie et de bonheur devient la proie du soldat. » Ceci était du lieutenant Bonaparte. Quant aux soldats, quatre ans d'anarchie n'avaient pu disperser les trésors d'abnégation déposés dans l'âme populaire par tant de siècles de patriotisme instinctif et de discipline naturelle, — et maintenant s'ajoutait l'illusion de la « liberté ». Il restait un nombre suffisant d'anciens pour former les nouveaux venus, et ajouter l'expérience à leur bonne volonté (les éléments anciens et nouveaux ne furent pourtant complètement *amalgamés* qu'en 1794). Enfin, la lenteur des chefs ennemis, Cobourg, Würmser, Brunswick, Yorck, a compensé l'incontestable supériorité qu'avaient, au début, leurs hommes.

Aussi le relèvement fut-il rapide. Dès septembre 1793, la bataille d'Hondschoote délivrait Dunkerque ; en octobre, celle de Wattignies délivrait Maubeuge : la vallée de l'Oise était fermée. Sur les Vosges, Hoche arrêtait l'ennemi à Wissembourg (décembre). Les troupes de Mayence, qui avaient promis de ne plus servir contre les coalisés, furent transportées en poste dans l'ouest, où elles écrasèrent les Vendéens au Mans, à Savenay (décembre 1793) : la guerre civile devint la *chouannerie*. Les grandes villes étaient reprises, même Toulon.

Il faut dire quelques mots des « valets de bourreaux »[1] qui suivaient nos armées, puisque leurs exploits n'ont pas

1. Le mot est de Gœthe.

Digitized by Google

peu contribué à détruire en Europe l'effet produit par nos victoires. Dès le mois d'octobre 1793, la Terreur était organisée à Paris. En province, elle sévit surtout au début de 1794 : Lebon à Arras, Carrier à Nantes, Fouché à Lyon, ont acquis alors une célébrité que la plume virulente de Taine a rajeunie. Il y eut des protestations venant du parti vainqueur lui-même ; la plus connue est celle du journaliste Camille Desmoulins : « Parmi vos adversaires, les braves et les forts sont depuis longtemps à l'étranger, ils ont péri à Lyon, en Vendée. Le reste ne mérite pas votre colère. » Mais Robespierre avait fini par éliminer tous ses rivaux, et par exercer une dictature voilée : c'est à ce moment que furent portés quelques-uns des coups les plus irréparables. André Chénier, le poète qui avait renouvelé l'inspiration antique en remontant au moins des Latins aux Alexandrins, couronna sa carrière par une vigoureuse campagne contre la canaille souveraine, et fut mis à mort en juillet 1794. Lavoisier, le créateur de la chimie, avait péri comme fermier général.

Cependant le pays, si éprouvé par cinq ans d'anarchie, puis par des mesures socialistes comme le *maximum* fixé pour le prix de toutes les denrées, ne pouvait plus nourrir les immenses forces qu'on avait levées. Carnot prescrivit, pour 1794, une offensive générale. Jourdan entra en Belgique, triompha à Fleurus (juin 1794). A l'est, c'est seulement en octobre 1794 que les Français atteignirent le Rhin, dont on commençait à parler comme de la « limite naturelle ». Au milieu de ces succès sur terre, on ne fit guère attention à l'écrasement de l'escadre de Brest par les Anglais, d'autant que son sacrifice avait rendu possible l'arrivée d'un énorme convoi de blé d'Amérique.

Pendant ce temps, la faction dirigeante avait changé à Paris. Quelques conventionnels, que l'instinct de conservation rendait courageux, avaient renversé Robespierre au 9 thermidor (27 juillet 1794). Peu importe que le *parti thermidorien* fût aussi fanatique presque, et plus dépravé

Digitized by Google

peut-être dans l'ensemble, que ses prédécesseurs : il était forcé de s'appuyer sur les éléments conservateurs, qui l'aidaient à réprimer les émeutes de la plèbe parisienne (début de 1795).

Jusqu'alors, les gouvernements étrangers avaient pu répondre à ceux qui proposaient d'entrer en pourparlers avec la France ce que Pitt disait dans le Parlement anglais : « Avec qui traiter, d'ailleurs ? Aujourd'hui avec Marat, demain avec Robespierre, puis avec quelque scélérat plus hideux encore. » L'argument tombait, à mesure que le gouvernement paraissait plus stable. La Hollande avait été déjà forcée par Pichegru de se retirer de la coalition (janvier 1795). La Prusse, absorbée par le troisième partage de la Pologne, se retira aussi à la paix de Bâle (avril 1795), promettant son assentiment à la cession de la rive gauche du Rhin. L'Espagne vaincue se préparait à faire de même.

C'est alors seulement que Pitt songea à profiter des symptômes de réaction royaliste qui se manifestaient en France, pour frapper l'ennemi au cœur ; une flotte anglaise débarqua à Quiberon un corps d'émigrés qui devait entraîner l'Ouest (juin 1795). Le général Hoche fit échouer la tentative. Les royalistes de Paris furent domptés de même par le général de l'intérieur Bonaparte, au 13 vendémiaire (octobre 1795). Enfin Pichegru, qui commandait sur le Rhin, négocia vainement l'entente de son armée avec les Autrichiens, pour rétablir le Roi. La Convention put céder la place à un gouvernement républicain, dirigé par un *Directoire* de cinq membres. Mais le système censitaire qu'elle avait institué par la Constitution de l'an III[1] devait bientôt donner la majorité aux royalistes plus ou moins avoués, dans les Conseils des *Anciens* et des *Cinq-Cents*.

Le nouveau gouvernement restait en présence de l'Autriche. Carnot prévoyait, pour 1796, la double campagne

1. On sait que les révolutionnaires avaient établi un nouveau calendrier commençant le 22 septembre 1792. Noms des mois : *vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventôse, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor, fructidor.*

Digitized by Google

classique, en Allemagne et en Italie. En Allemagne, l'offensive fut repoussée par l'archiduc Charles. Mais, en Italie, un général de 27 ans, Bonaparte, conduisit la campagne avec un éclat inconnu jusqu'alors. Le Piémont dut traiter, la Lombardie fut conquise, Venise s'humilia ; et, ne se laissant pas arrêter par l'hiver, l'armée française fut, au début de 1797, à 20 lieues de Vienne.

L'Autriche signa les préliminaires de Léoben (avril 1797). L'Angleterre même ouvrit les conférences de Lille, mais sans bonne foi. Ses plénipotentiaires déclaraient que, si l'on acceptait le « sauvage » projet des Français de prendre le Rhin pour limite, Lille serait le tombeau de la grandeur britannique. Les hommes d'État anglais étaient dès lors décidés à n'accorder comme conditions définitives que les limites de 1791 : mais, au moment où nous sommes, ils croyaient pouvoir espérer le retour des Bourbons. Les anciens Jacobins du Directoire étaient trop gravement compromis pour envisager sans effroi une telle éventualité : ils réclamèrent l'envoi de quelques troupes d'Italie, et « purgèrent » les Conseils au 18 fructidor (septembre 1797). On retombait dans la République. Les Autrichiens, épuisés, n'en traitèrent pas moins à Campo-Formio, promettant à leur tour leur assentiment à la cession de la rive gauche du Rhin, et échangeant Milan contre Venise (octobre 1797). Mais l'Angleterre rompit les négociations, et dès lors toutes les conventions continentales devenaient caduques.

Il n'en était pas moins vrai que la Révolution n'avait pas fait de la France une Pologne Elle avait su reconstituer l'armée, trouver des soldats et même des chefs. « Je ne vois plus ce qui pourrait arrêter la masse française, bien organisée, et conduite maintenant avec intelligence et énergie, » écrivait mélancoliquement Gœthe.

Digitized by Google

IV

Aboukir.

Le général de l'armée d'Italie s'était imposé de telle sorte que le Directoire ne pouvait songer à confier à un autre la direction de la guerre contre l'Angleterre. Hoche avait déjà songé à attaquer celle-ci par l'Irlande : après sa mort (septembre 1797), le projet fut repris. L'Espagne et la Hollande, alliées de gré ou de force, permettaient de tenter un coup par l'Océan. Mais, de ce côté, les flottes britanniques veillaient. On croyait l'Angleterre bien plus affaiblie qu'elle n'était : la tension intérieure, d'ailleurs bien moindre qu'en France, était compensée par une expansion maritime plus profitable que l'expansion continentale de l'adversaire (c'est à ce moment que s'achevait, sous Wellesley, la conquête de l'Inde péninsulaire). Et surtout, l'Europe était frémissante, et presque partout, on ne songeait qu'à reprendre la lutte contre la République. C'est dans ces conditions que Bonaparte proposa de porter la guerre en Égypte, pour aller de là dans l'Inde. On prépara donc une flotte de 13 vaisseaux de ligne et 500 transports, qui devait porter 26.000 hommes : l'expédition quitta Toulon le 19 mai 1798. Elle fut assez heureuse pour échapper à la croisière anglaise. Bonaparte prit Malte, débarqua en Égypte (juillet 1798), battit les Mamelouks [1]. Mais le résultat de l'expédition dépendait de la rencontre des deux flottes.

La Révolution avait désorganisé la marine de Louis XVI comme l'armée, — plus encore, car, dès le début, l'émeute universelle s'était acharnée sur les officiers de marine avec une persistance si spéciale qu'on avait soupçonné de toutes parts la main et l'or de l'Angleterre [2]. Les trois

1. La milice qui occupait le pays sous la souveraineté nominale de la Porte.
2. Cf. Oscar Havard, *Correspondant*, 1906-7.

Digitized by Google

quarts du corps d'officiers avaient quitté le service dès 1791 :

« ceux qui sont familiers avec les sentiments des officiers, dit l'historien américain Mahan, attribueront le fait, de préférence, à la subversion complète de la discipline, destructrice de l'honneur professionel et du respect de soi-même, et dont la lâcheté et l'ignorance militaire de l'Assemblée Constituante fut seule responsable. »

La Convention vit même avec défaveur, au nom de l'égalité, le corps des canonniers : « un artilleur de marine, un soldat exercé dans l'art difficile de pointer un canon en mer et spécialement destiné à cet exercice, fut regardé comme une espèce d'aristocrate. » (Chevalier, *Histoire de la marine française.*)

Mais, tandis que dans l'armée, sous la pression de la nécessité, et grâce à l'impéritie de l'ennemi, on avait pu refaire un instrument égal au moins à l'ancien, dans la marine le mal resta irréparable. On ne pouvait retrouver ni le matériel, ni le personnel exercé, ni le corps d'officiers qu'on avait perdus. Bonaparte et son amiral Brueys le sentaient si bien que leur préoccupation dominante avait été « d'échapper aux Anglais » : comme si cette terreur ne condamnait pas l'expédition et la guerre même !

« Les vaisseaux les mieux armés étaient aux deux tiers de leur complet..... Au lieu de matelots vigoureux et entendus, nous n'avions presque que des enfants. *Ces raisons seront de peu de poids pour ceux qui, habitués aux succès brillants de l'armée de terre, croient que le courage peut toujours suppléer au nombre ; mais ceux qui connaissent la mer sauront bien l'apprécier.* Ils savent bien que, si l'on excepte les cas bien rares de l'abordage, la valeur impétueuse est enchaînée dans un combat naval, et qu'une manœuvre vive et une artillerie bien servie y sont les seuls éléments de la victoire..... Je me bornerai à remarquer que la discipline était perdue dans l'armée [de mer]... » (Rapport Lachadenède sur la bataille d'Aboukir.)

L'heure du châtiment avait sonné.

Les Anglais, en effet, avaient eu le témps de développer

Digitized by Google

encore leur puissance navale, aux dépens de nos colonies désemparées. Leurs équipages étaient nombreux, entraînés, en excellent état sanitaire : « Je n'ai pas été à l'ancre depuis 15 mois, écrivait un de leurs amiraux, et au jour de l'an je n'avais pas de liste de malades sur mes vaisseaux — pas un homme. » Il est vrai qu'une mutinerie dangereuse avait éclaté dans cette masse irrégulièrement payée en 1797, mais l'énergie de lord Saint-Vincent avait rétabli l'ordre. C'avait été le moment critique entre tous pour l'Angleterre : mais les capitalistes de Londres avaient joué toute leur richesse sur le coup tenu par Pitt, et sauvé le crédit public.

Le lord Saint-Vincent, posté à Cadix pour surveiller à la fois Brest et Toulon, avait confié la surveillance de la Méditerranée à un officier nommé Nelson, né en 1758 d'un recteur de village qui était parent de Walpole, marin depuis l'âge de 12 ans, et que diverses actions d'éclat avaient déjà signalé à l'attention. Il débuta mal, laissa les Français atteindre l'Égypte. Mais, accueilli dans les ports napolitains malgré les traités, il put y refaire ses équipages, et, le 14 thermidor (1er août 1798), il surprenait Brueys à l'ancre dans la rade d'Aboukir. A 6 heures du soir, un triple hourrah de toute la flotte britannique annonça aux républicains, mal gardés, l'expiation sanglante.

Nos vaisseaux étaient sur une file parallèle à la côte, orientée nord-sud. On avait cru que Nelson n'oserait pas se lancer entre eux et le continent ; il osa. Une moitié de la flotte anglaise opéra la manœuvre, le reste se tenant au large. Les vaisseaux de tête français furent mis ainsi entre deux feux, et la bataille perdue dès le début. Mais les Français se ressaisirent au feu : l'action dura 12 heures. A 11 heures, *l'Orient*, vaisseau amiral, placé au centre, sautait, jetant le désordre dans la queue de la ligne qui aurait pu se rabattre sur les Anglais. Au matin, Villeneuve, qui la commandait, ne sut que prendre le large, et filer sur Corfou. Les Anglais avaient payé cher leur victoire : deux seulement de leurs vaisseaux restaient en état de tenir la mer. Mais Nelson venait de montrer sur mer, comme Bonaparte l'avait mon-

Digitized by Google

tré sur terre, ce que c'était qu'une affaire décisive : l'empire de la Méditerranée passait pour toujours aux Anglais.

Le retentissement fut énorme en Angleterre et en Europe. Les Anglais se sentirent rassurés dans leur île. Les rois entassèrent sur le vainqueur toutes les distinctions dont ils disposaient [1]. C'est que la force d'expansion de la France révolutionnaire était apparue à toutes les imaginations comme une marée irrésistible : après Aboukir, tout le monde sentit qu'elle avait touché le roc sur lequel elle se briserait.

1. Voir la lettre comique de la reine de Naples à Emma Hamilton, ambassadrice d'Angleterre : « Quel bonheur, quelle gloire, quelle consolation, pour cette unique, grande et illustre nation !... J'ai pleine vie ! j'embrasse mes enfants, mon mari !... Ah ! si jamais on fait un portrait du brave Nelson, je le veux avoir dans ma chambre !... *Hope, Hope,* ma chère Milady, je suis folle de joie !... etc., etc., etc. »

Digitized by Google

CHAPITRE VI

TRAFALGAR (1798-1806) [1]

Les conditions de la paix anglaise.

I. Deuxième coalition (1798-1802). — Deuxième coalition (1798). — La conscription (1798). — Rastadt (1799). — Zurich et Bergen (1799). — Le Dix-huit Brumaire (1799). — Marengo et Hohenlinden (1800). — Paix d'Amiens (25 mars 1800).

II. Reconstitution de la France. — Napoléon Bonaparte. — Gouvernement. — Les préfets. — La Grande Armée. — Cour d'appel, Code civil. — Banque de France, Cour des comptes. — Université. — Concordat. — Légion d'honneur. — Les dépendances de la France.

III. Trafalgar (1805). — Rupture de la paix (1803). — Le camp de Boulogne, le duc d'Enghien (1804), troisième coalition. — Échec du projet maritime (août 1805), Ulm (20 octobre), Trafalgar (21 octobre). — Le regard d'Austerlitz. — Fox (1806).

Au moment même, Aboukir ne décidait rien. Les Français ne saisissaient pas, en général, l'importance primordiale de la guerre maritime. Le demi-gouvernement qui les dirigeait tant bien que mal avait les meilleures raisons de persévérer dans sa politique belliqueuse. Il savait les classes éclairées et possédantes exaspérées par Fructidor, prêtes à accueillir le prétendant [2], pourvu qu'il accordât une « Constitution » quelconque et n'inquiétât pas cette classe nombreuse de bourgeois ruraux et de paysans aisés qu'avait créée l'expropriation de la noblesse et du clergé. Quant à la masse, la partie vigoureuse était aux armées,

1. Sorel, *l'Europe et la Révolution*, t. VI. — Mahan, *Life of Nelson*. — Marion, *La Vente des biens nationaux*. — Dry, *Soldats ambassadeurs sous le Consulat*.

2. Le frère de Louis XVI était devenu héritier du trône par la mort du petit Louis XVII (1795). Il prenait le titre de Louis XVIII.

Digitized by Google

et il fallait occuper et nourrir celles-ci. A cette fin, le Directoire avait institué en Hollande, en Lombardie, en Suisse, des Républiques ; il allait en instituer d'autres à Rome, à Naples, à Turin, et partout il fallait qu'il soutînt par les armes la faction jacobine à qui il avait remis le pouvoir. L'affaire des indemnités à donner aux princes allemands dépossédés sur la rive gauche du Rhin n'était pas encore tranchée par le congrès de Rastadt. Quant aux Anglais, ils étaient d'ores et déjà résolus à ne pas traiter sincèrement avant que la France rentrât dans ses anciennes limites, et Pitt commençait à penser que la maison de Bourbon, désormais inoffensive, était le seul gouvernement pouvant garantir cette condition. La guerre allait continuer entre les deux adversaires pendant dix-sept ans (malgré une trêve apparente), avant qu'ils pussent s'atteindre directement.

I

Deuxième coalition (1798-1802).

Nous avons vu qu'au moment du départ de Bonaparte, bien des cours étaient déjà sourdement hostiles : la nouvelle d'Aboukir bannit les craintes qui les retenaient, et en quelques mois l'Angleterre eut noué la seconde coalition. Le roi de Naples, qui avait accueilli Nelson avant et après Aboukir, et que les Français, en conséquence, avaient chassé en Sicile (décembre 1798, janvier 1799), était tout acquis. L'Autriche voulait reprendre Milan et Bruxelles. Enfin la Russie se décida. Catherine II était morte en 1796, et son fils Paul Ier, irrité de voir nos forces à Malte, à Corfou, en Égypte, prit sous sa protection l'Empire ottoman, dont il se considérait comme le seul héritier légitime. Il promit 100.000 Russes, et son meilleur général, Souvaroff.

Le Directoire dut se préparer à la résistance. Il fit voter

Digitized by Google

la loi de la *conscription* (septembre 1798), qui régularisait la *levée en masse* à laquelle avait eu recours la Convention. Tous les jeunes gens de 20 à 25 ans étaient considérés comme *conscrits*, c'est-à-dire réquisitionnés pour le service militaire. Ils étaient divisés en classes d'après l'âge, chaque classe pouvant être appelée successivement, les garçons d'abord, les hommes mariés ensuite. Il va de soi qu'au début, la loi ne fut pas appliquée. La bourgeoisie était hostile, le peuple indifférent, l'esprit public tué : « On appelle la patrie la *patraque*, et on danse, » signalent les rapports de police. Le Directoire ne trouva que 170.000 hommes. Encore ne put-il les entretenir qu'en levant un emprunt forcé progressif sur les riches : et cependant, les vols des fournisseurs, les rapines des généraux, les pillages des soldats, exaspéraient les populations en Italie, en Suisse, aux Pays-Bas.

Les opérations étaient déjà commencées, que le congrès de Rastadt siégeait encore : enfin, les députés français, qui étaient des jacobins régicides, se décidèrent à partir. Mais les environs étaient déjà infestés de détachements autrichiens, de bandes d'émigrés : ils furent massacrés (avril 1799). Le gouvernement autrichien avait-il voulu, en laissant accomplir ce forfait resté mystérieux, compromettre tous les Allemands et les engager dans la lutte ? En tout cas, Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse depuis 1797, ne se joignit pas cette fois aux coalisés.

Les Français furent battus partout. En Italie, ils perdaient d'emblée Milan et Naples, où la flotte de Nelson vint appuyer la réaction. Ils furent vaincus à la Trebbia (juin 1799), à Novi (août), et perdirent encore Turin. Les Russes passèrent alors en Suisse, se dirigeant sur la trouée de Belfort : mais Masséna les arrêta à Zurich (septembre 1799). A l'autre extrémité de l'immense ligne de défense, la flotte anglaise avait débarqué des Russes en Hollande : Brune les battit à Bergen, les força à se rembarquer (octobre 1799). Le tsar Paul, dépité, incriminant ses alliés, rappela ses régiments.

Digitized by Google

Les Autrichiens restèrent seuls, mais ils s'étaient avancés jusqu'au Rhin, ils étaient sur le Var. Si le Conseil aulique de Vienne, qui s'attribuait la direction de la guerre, eût confié l'attaque principale à l'archiduc Charles, elle aurait pu être dangereuse.

Bonaparte, cependant, avait achevé la conquête de l'Égypte [1]. Apprenant que le sultan envoyait des armées contre lui, il était allé les vaincre en Syrie (février 1799). Mais la croisière de Sidney Smith ravitaillait Saint-Jean-d'Acre, principal point d'appui de la force ottomane : Bonaparte attaqua la ville, et fut repoussé par un ancien camarade, émigré français, Phélypeaux. Plus tard, ressassant ses rêves d'Orient, il déclarait que « ce méchant émigré » « lui avait fait manquer sa fortune ». Pour le moment, il revint en Egypte battre les Turcs à Aboukir (juillet 1799). Mais, apprenant les revers de la France au cours de pourparlers avec Sidney Smith, il laissa son armée à Kléber, et se glissa entre les Anglais jusqu'à Fréjus.

Il fut reçu avec enthousiasme par les populations. Arrivé rue Chantereine (rue de la Victoire), il commença à rassembler autour de lui tous les personnages, civils et militaires, qui intriguaient depuis longtemps déjà contre le Directoire et les Conseils. Ce gouvernement ne s'était maintenu que par des coups d'État alternatifs contre les royalistes et les jacobins. Quand Bonaparte démasqua ses intentions, et qu'on lui objecta la Constitution : « La Constitution ! s'écria-t-il, vous l'avez violée au 18 fructidor, au 22 floréal, au 30 prairial. La Constitution, elle ne peut être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne. » Il fallut pourtant la complicité du président des Cinq-Cents, Lucien Bonaparte, et l'intervention des troupes de Paris, pour expulser les députés. Le soir du 19 brumaire (10 novembre 1799), la

1. Il posa le fondement de cet *Institut d'Egypte* qui allait découvrir la civilisation pharaonique.

Digitized by Google

salle de Saint-Cloud, où avaient été transférées les séances tumultueusee et vaines de la seconde Assemblée, était nettoyée.

On instaura à la hâte un gouvernement de trois Consuls. Siéyès, un des agents du dernier coup d'État, avait imaginé un système ingénieux : les électeurs présentaient seulement des candidats (*listes de notabilités*), entre lesquels le pouvoir exécutif, qui n'avait guère que cette attribution, choisissait les membres des diverses assemblées. Bonaparte ne voulait pas être « un cochon à l'engrais de quelques millions » ; il garda les listes de notabilités, mais réserva au Premier Consul tout le pouvoir effectif. Par l'exécution du chef de chouans Frotté (février 1800), il effraya les royalistes de l'Ouest. Plus tard il profita d'un attentat, qui pourtant était l'œuvre de royalistes, pour déporter 62 républicains. Cependant, la guerre était son principal souci.

L'Autriche nous menaçait par le Pô et par le Danube. Bonaparte tourna l'armée qui venait de prendre Gênes en franchissant le Saint-Bernard. Les Autrichiens firent alors volte-face, et foncèrent sur lui à Marengo (14 juin 1800) : seule l'arrivée de Desaix changea la déroute en victoire. Mais l'archiduc Jean tenait encore sur le Danube : ce fut seulement le 3 decembre 1800 que Moreau écrasa cette dernière armée à Hohenlinden. Cette fois, le « baron de la guerre », Thugut, se décida à traiter à Lunéville (9 février 1801) : l'Autriche nous reconnaissait définitivement la limite du Rhin, se prêtait à la réouverture des négociations pour les indemnités allemandes, et renonçait à Milan et à Bruxelles.

Restait l'Angleterre : Bonaparte allait retourner la coalition contre les « tyrans des mers ». Il avait pour lui le Danemark ; il avait reconquis le fantasque tzar. Mais Nelson bombarda Copenhague, et Paul Ier fut assassiné par les grands de sa cour et remplacé par son fils Alexandre, qu'on savait « tout Anglais ». Les Anglais prenaient Malte,

Digitized by Google

faisaient capituler l'armée d'Égypte : Nelson, dans la Manche, tenait en échec les flottes franco-espagnoles...

Bonaparte, d'ailleurs, cherchait sincèrement la paix générale. Pitt, la voyant approcher, avait, selon le mot d'un caricaturiste anglais, « passé les cartes » à Addington, qui pouvait faire cette concession à la lassitude générale. Le traité fut enfin conclu à Amiens (25 mars 1802) [1] :

« Il y a paix entre la République française, le roi d'Espagne, la République batave, d'une part, et, d'autre part, le roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande. L'Angleterre garde Ceylan et la Trinité, restitue les autres colonies de la France et de ses alliés. L'intégrité de la Porte est garantie. Le prince d'Orange [stathouder dépossédé de la Hollande] recevra une indemnité. Malte sera rendu à l'ordre [des chevaliers qui l'avaient occupée depuis Charles-Quint], neutre et indépendante, sous la garantie des grandes puissances, avec une garnison napolitaine pour un an ou plus, s'il est nécessaire. *L'Angleterre évacuera l'île dans les trois mois qui suivront la ratification du traité.* La France évacuera Tarente et les États romains. L'Angleterre évacuera tous les points qu'elle occupe sur l'Adriatique ; la Méditerranée, dans le mois qui suivra les ratifications ; les colonies, dans les six mois... » (Sorel.)

II

Reconstitution de la France.

Le général Bonaparte n'était pas apparu jusque-là comme un homme extraordinaire. La campagne de 1796 l'avait, il est vrai, distingué parmi les généraux de la République : dès 1797, en Allemagne, on prévoyait que c'était lui qui apporterait la dictature inévitable. Mais, quand il l'apporta, on évoqua tout de suite l'analogie historique : Cromwell, — et Louis XVIII vit un instant en lui un Monk [2]. Son pouvoir ne fut véritablement assis

1. C'est alors que Georges III abandonna le titre de « roi de France et d'Angleterre », dernier souvenir de la guerre de Cent Ans.

2. Surtout quand il eut fermé la liste des émigrés (1800), et que ceux-ci commencèrent à rentrer en nombre.

Digitized by Google

qu'après Marengo, et, même alors, beaucoup de militaires lui opposaient Moreau. Il faut se défier des anecdotes qui se sont multipliées par la suite, après le Consulat, après Austerlitz, après Friedland. C'est en 1802, quand il eut donné la paix générale, qu'on commença à voir généralement en Bonaparte « quelque chose de singulier, d'unique », à pressentir César. C'est le moment d'examiner sa personnalité, qui va agir d'une manière décisive sur l'avenir du pays.

Il était né en 1769, d'une famille italienne transportée en Corse depuis longtemps. Il fut reçu d'emblée, vu sa naissance noble, à l'école royale de Brienne A la Révolution, il était lieutenant d'artillerie. Il flagorna Robespierre, mais rentra en grâce auprès du parti thermidorien au 13 vendémiaire, et surtout en épousant Joséphine de Beauharnais, maîtresse du directeur Barras. On a vu comment il s'était acheminé au pouvoir, comment il le saisit en 1799-1800. Après la paix d'Amiens, les corps constitués et un plébiscite le proclamèrent *Consul à vie* (août 1802). Il avait 33 ans ; il commença alors seulement à quitter l'uniforme pour la tenue civile, qui seyait mal à sa petite taille, à sa maigreur, à son teint olivâtre, à ses « cheveux plats ». Il semble avoir considéré vraiment alors que son rôle militaire était joué, qu'il allait présider au développement nouveau de la France apaisée :

« Premier Consul, je gouverne, mais ce n'est pas comme militaire, c'est comme magistrat civil... C'est par les qualités civiles que l'on commande... Une qualité d'un général, c'est le calcul : qualité civile ; c'est la connaissance [il pensait sans doute : *le mépris*] des hommes : qualité civile... Je gouverne parce que la nation croit que j'ai les qualités civiles propres au gouvernement. Si elle n'avait pas cette opinion, le gouvernement ne se soutiendrait pas. — Je savais bien ce que je faisais lorsque, général d'armée, je prenais la qualité de *membre de l'Institut* : j'étais sûr d'être compris par le dernier tambour... ».

Plus tard, on a naturellement révoqué en doute la sincérité des vues exprimées à ce moment. Mais nous verrons

Digitized by Google

dans quelle mesure Bonaparte est responsable de « l'ambition » de Napoléon.

Pour le moment, il faut indiquer dans quel esprit il a « liquidé la banqueroute de la Révolution » (Renan).

Il n'y a pas lieu de s'arrêter longuement sur la « Constitution de l'an VIII », puisque c'est la partie de son œuvre qui ne devait pas durer. Il avait concentré tous les pouvoirs entre les mains du premier magistrat exécutif : il ne s'est préoccupé que tard, et jamais avec ardeur, de la question de l'hérédité. Il avait autour de lui : un *Conseil d'État*, pour soutenir ses propositions, — un *Tribunat*, pour les discuter, — un *Corps législatif*, pour trancher, — un *Sénat conservateur*, pour veiller à l'observation des formes constitutionnelles. Il consulta le peuple directement sur tous les changements importants, par la voie du *plébiscite*. Mais il ne se souciait pas de laisser les corps élus se retremper périodiquement par l'élection : à partir de 1802, il ne changea plus les *listes de notabilités* (cf. plus haut, p. 454). Quant à la presse, il ne s'occupa jamais que de la tenir en bride, il ne sut jamais en jouer [1], quoiqu'il eût sous les yeux l'exemple des Anglais : « J'ai une bien pauvre opinion, déclarait-il à ceux-ci, d'un gouvernement qui ne sait pas imposer silence à ses gazetiers. »

Il rendit au pouvoir central les fortes prises qu'il avait sur les pouvoirs locaux au temps des intendants, mais augmentées de tout ce que permettait la disparition des corps traditionnels. Dans chaque département il y eut un *préfet*, dans chaque arrondissement (ci-devant district) un *sous-préfet*, dans chaque commune un *maire*, nommés par lui sur les listes de notabilités. Et leurs attributions furent rendues immenses par la nullité des corps élus.

Il avait encore à faire pour tirer de l'armée républicaine la « Grande Armée ». Les généraux lui étaient à bon droit

1. Exception faite des *Bulletins* à l'armée ; mais c'était lui qui les rédigeait.

Digitized by Google

suspects, et c'est très souvent la souplesse de caractère qu'il récompensa dans ceux dont il fit des *maréchaux* (1804). Pour le corps d'officiers, il n'eut plus, quand il eut envoyé les plus mécontents périr à Saint-Domingue (révoltée contre la France depuis la Révolution), à tenir grand compte des considérations politiques. Il assura le recrutement du corps par l'organisation définitive des écoles de *Saint-Cyr* et *Polytechnique* (celle-ci créée par la Convention). Pour la troupe, il maintint la loi de la conscription, se contentant d'ajouter à la « classe » de l'année les classes antérieures ou même postérieures : il autorisa en général le remplacement à prix d'argent. Il attachait une importance spéciale à l'infanterie, armée pourtant, comme par le passé, du fusil qu'on chargeait en douze temps. Mais la cavalerie, en présence de telles armes à feu, jouait encore un rôle qu'il ne méconnaissait pas. Il a développé l'emploi de l'artillerie pour la préparation du combat et pour la poursuite : à la bataille de la Moskowa, on tirera 91.000 coups de canon !

Quant à la marine, il a fait des efforts réels pour la relever ; il a achevé Cherbourg, commencé par Louis XVI. De nombreux vaisseaux furent construits, mais le personnel ne put être relevé, et Napoléon finira par en désespérer.

Pour la justice, il maintint dans ses grandes lignes le système de la Constituante, se contentant de substituer le mot *Cour* au mot *Tribunal* : l'élection des juges fut remplacée par la nomination sur présentation des listes de notabilités. Seulement, il créa 29 *cours d'appel* pour reviser les jugements des tribunaux de première instance. Il a fait rédiger les grands codes projetés par les révolutionnaires (*Code civil*, etc.), pour unifier la législation romaine et coutumière ; il a généralisé l'institution fondamentale du partage égal des héritages.

C'est surtout dans les finances que la tâche fut ardue. La dette avait été inscrite par la Convention sur un *Grand-Livre* ; mais les procédés des assemblées révolutionnaires avaient fait regarder comme tout à fait anodins, pour l'arbitraire et l'improbité, ceux qui étaient en honneur depuis

Digitized by Google

Louis XIV. Napoléon réunit un certain nombre de capitalistes en une Société qui émit des billets, garantis par une encaisse de 30 millions et l'escompte des effets de commerce : la *Banque de France* était créée, et le crédit public, pour la première fois en France, assuré. — Pour l'avenir. il régla le système des impôts directs, assis sur les signes extérieurs de la richesse. Des receveurs généraux en faisaient l'avance à l'État, moyennant un gros traitement. La *Cour des comptes* vérifia la comptabilité à partir de 1807. Napoléon rétablit les aides sous le nom de *droits réunis*.

Il a considéré comme du devoir de l'État d'apparaître comme protecteur de l'agriculture, de l'industrie surtout et du commerce. Parmi les routes construites par ses soins, la plus importante fut celle du Simplon. Mais on ne peut dire qu'il ait accentué la tendance au socialisme d'État : nous verrons quelles circonstances spéciales devaient lui dicter sa politique commerciale.

En revanche, Bonaparte est responsable d'avoir assujetti plus étroitement à l'État la direction des intelligences : il a créé l'*Université impériale*, signé le *Concordat*.

Sous l'ancien régime, les écoles, les collèges, les Universités, les Sociétés savantes, relevaient, dans une certaine mesure, soit de l'Église, soit du Roi, mais en somme étaient des corps assez autonomes. Avec la destruction de l'ordre des jésuites, avait commencé la mainmise de l'État sur ce qui allait devenir « l'enseignement secondaire ». Puis, la Convention avait déjà formé des projets menaçants sur l'instruction publique. Bonaparte ne s'occupa guère des écoles populaires. Mais il créa 29 *lycées*, avec 4 000 *bourses* pour les fils de fonctionnaires. Il acheva d'organiser l'*École normale* (créée par la Convention) pour le recrutement des professeurs, qui étaient astreints au célibat.

Il créa des *Facultés* chargées de fournir des avocats et des médecins. Il n'eut pas à organiser l'*Institut*, que la Convention avait créé pour remplacer les anciennes Académies, mais il régularisa sa dépendance de l'État : dépendance dont

Digitized by Google

s'accommodèrent assez bien savants et artistes, mais dont les écrivains eurent plus d'une fois à souffrir.

Quant au peuple, il en laissait volontiers la direction au clergé catholique. Il avait trouvé établi un régime de séparation, qui n'était pas mauvais en principe, mais que faussaient naturellement les tracasseries, les spoliations, les violences du Directoire. Seulement, il fallait liquider la grosse question des biens nationaux (biens confisqués par la Constituante), que l'Église continuait à revendiquer — et la question des évêques, car la succession épiscopale avait été brisée par l'opposition entre évêques assermentés et insermentés, et le Pape même ne pouvait la rétablir que par une demi-usurpation. Dès 1800, Bonaparte négociait avec Pie VII, et en 1802 le *Concordat* fut solennellement proclamé : les prêtres renonçaient à leurs biens et recevaient en échange un traitement. Les *articles organiques* (1803) achevèrent de leur donner l'allure de fonctionnaires ; on les assimila aux ministres du culte protestant, et plus tard du culte juif. Mais les populations catholiques furent ainsi détachées en partie des royalistes : en partie seulement, car la « chouannerie » devait se perpétuer dans l'Ouest pendant tout l'Empire. Un jeune émigré, Chateaubriand, qui venait de publier le *Génie du christianisme* (1801), entra à ce moment dans le corps diplomatique consulaire — pour peu de temps, il est vrai.

Tout cela était à peu près la réalisation de l'idéal d'hommes comme Voltaire, la restauration de l'ancien régime « un peu déclassé » (Faguet). Napoléon essaya de suppléer à l'absence d'une aristocratie traditionnelle : il créa la *Légion d'honneur* (1803). Il n'a pu que donner au gouvernement de nouveaux moyens d'action sur une société profondément démocratisée.

Bonaparte a introduit une partie de ces institutions dans les pays annexés, dans l'Allemagne rhénane en particulier, qui a conservé le jury. L'influence s'en fit sentir même dans la Suisse, dont il avait été le *médiateur* (1803), en Hollande,

Digitized by Google

dans la République Cisalpine, dont il était président, etc.

Il restait à la France quelques colonies : à Saint-Domingue, la suppression de l'esclavage avait déterminé l'affranchissement de l'île : Bonaparte tenta vainement de la reprendre (1802-3). Cette expérience le détermina à rétablir l'esclavage dans les colonies à noirs.

Considérée au point de vue exclusivement politique, l'œuvre de Napoléon Bonaparte a un cachet indéniable de restauration pure et simple : tout au plus paraît-elle avoir fortifié encore les prises de l'État sur les individus. Mais il ne faut pas s'y tromper : la société française était profondément transformée. Le morcellement de la propriété terrienne, résultat des confiscations révolutionnaires, restait acquis. Et la généralisation de la coutume du partage égal empêchait la reconstitution de familles solides et puissantes.

III

Trafalgar (1805.)

De toutes manières pourtant, cette société recommençait à faire figure. Les étrangers, qui de nouveau affluaient en France (1802-3), étaient stupéfaits de la résurrection, — stupéfaits et scandalisés. « Ils ont lutté avec acharnement contre la France révolutionnaire. Mais la Révolution organisée, ordonnée, leur semble un ennemi bien autrement dangereux que la Révolution anarchique, la Révolution en piques et en haillons, avec son Être suprême, ses guillotines et ses sans-culotteries. Antichrétienne, niveleuse, déprédatrice, elle se dressait comme un épouvantail. La république consulaire dégage une contagion plus menaçante et plus insidieuse... » (Sorel.) Pour le salut de l'Angleterre en particulier, il ne fallait pas qu'un pouvoir issu de la Révolution prît l'air d'un gouvernement sérieux.

Digitized by Google

échange ou rachetant. Les [illegible]
vèrent de leur donner [illegible]
assimila aux ministres du culte
culte juif. Mais les populations
tachées en partie des royalistes
« chouannerie » devait se per
tout l'Empire. Un jeune émigré
de publier le *Génie du christ*
ment dans le corps diplomati
temps, il est vrai.

Tout cela était à peu pr
d'hommes comme Voltaire
régime « un peu déclassé »
suppléer à l'absence d'une
créa la *Légion d'honneur*
gouvernement de nouveaux
profondément démocratis

Bonaparte a introduit
les pays annexés, dans l'
qui a conservé le jury.
la Suisse, do

Digitized by Google

..per sa

eut recours
e, diversion
dans l'Ouest,
lait pudique-
de Bonaparte,
ot pour y englo-
été (février 1804).
e ne rien pouvoir
Artois, qu'il sentait
ur le duc d'Enghien,
e jeune homme y fut
, et on le fusilla à Vin-

née de ce coup « digne du
ôt, Pitt se tourna vers les
e décida la première, étant
traita que le 11 avril 1805.
s'était fait proclamer Empe-
il se faisait sacrer par le pape
), il prenait la couronne de fer
début de 1805), enfin il annexait
utriche à son tour entra en lice.
gardant les falaises anglaises, était
er contre le continent.
rojet était en passe d'échouer misérable
de faire sortir les escadres françaises
s côtés à la fois, d'étourdir Nelson :
it l'Océan, on espérait passer le canal.
évenaient, par l'intermédiaire d'émigrés,
e de tous nos mouvements : le *fils de l'Ami*
sement décisif à Nelson. Partout, nos ami-
celui-ci devant eux: finalement, Villeneuve
ement à Cadix (août 1805).
heva alors de se décider. La Grande Armée
Boulogne sur le Rhin, sur le Mein, sur le

Digitized by Google

Aussi bien les Anglais avaient été décidés, dès l'origine, à traiter légèrement la paix d'Amiens. Ils ne rendirent pas Malte. En même temps, ils commencèrent à manœuvrer pour donner à leur antagoniste le rôle d'agresseur. Il n'est pas surprenant que les cabinets d'alors se soient prêtés de bonne grâce à ces manœuvres. Il l'est davantage qu'elles aient fait illusion à toute la postérité, même à Taine ; « Qui a violé la paix d'Amiens ? J'ai le regret de dire que je n'ai pas encore rencontré un Anglais qui répondit honnêtement à cette question... Pourtant la question est simple. La puissance qui viole un traité n'est pas celle qui déclare la guerre, mais celle qui n'exécute pas les clauses de la paix. L'Angleterre avait promis d'évacuer Malte ; elle ne l'a pas évacué : donc elle a violé la paix d'Amiens. » (A. Filon.)

Bonaparte protesta toujours contre la non-évacuation de Malte. Il prit des précautions menaçantes en réoccupant Turin et Tarente, avant-poste sur la Méditerranée. Mais il patienta jusqu'à la fameuse scène du 13 avril 1803 avec l'ambassadeur Whithworth : « J'aimerais mieux voir les Anglais à Montmartre qu'à Malte ! » déclarait-il. C'est que Malte aux mains de l'ennemi attestait la perte de la Méditerranée — une déchéance qui compensait bien des conquêtes fragiles sur terre. Les Anglais sautèrent sur la « provocation » : le Parlement vota la guerre d'enthousiasme (mai 1803). Pitt reparut, salué par une triple salve d'applaudissements qui n'avait encore jamais retenti sous les voûtes de Westminster. Les patriotes anglais engageaient sans trembler une lutte qui allait donner à leur pays la situation unique dont il a joui jusqu'à nos jours.

Bonaparte débuta par l'occupation du Hanovre, possession du roi Georges III. Mais il était décidé à tirer meilleur parti de l'instrument incomparable qu'il avait en main. La Grande Armée se concentra à Boulogne pour l'invasion (1803-4). Il ne s'agissait plus que de s'assurer la traversée pendant quelques heures, disait bien haut Bonaparte. En réalité, il s'agissait de vaincre la flotte anglaise. Mais,

Digitized by Google

depuis Aboukir, on n'osait plus espérer que tromper sa surveillance.

Pourtant, l'Angleterre trembla un moment. Pitt eut recours aux diversions ordinaires : diversion intérieure, diversion européenne. On débarqua Georges Cadoudal dans l'Ouest, pour qu'il allât essayer à Paris ce qu'on appelait pudiquement « le coup essentiel ». Les policiers de Bonaparte, Fouché, Savary, laissèrent mûrir le complot pour y englober Moreau et Pichegru : puis, tout fut arrêté (février 1804). Mais le Premier Consul était exaspéré de ne rien pouvoir contre Louis XVIII, contre le comte d'Artois, qu'il sentait derrière ces hommes : il se rabattit sur le duc d'Enghien, qui, sans méfiance, habitait Bade. Le jeune homme y fut enlevé au mépris du droit des gens, et on le fusilla à Vincennes (mars 1804).

L'Europe monarchique fut indignée de ce coup « digne du Comité de Salut public ». Aussitôt, Pitt se tourna vers les cours du continent. La Suède se décida la première, étant la plus éloignée. La Russie ne traita que le 11 avril 1805. Pendant ce temps, Bonaparte s'était fait proclamer Empereur héréditaire (mai 1804), il se faisait sacrer par le pape Pie VII (2 décembre 1804), il prenait la couronne de fer des rois lombards à Milan (début de 1805), enfin il annexait Gênes le 4 juin 1805 : l'Autriche à son tour entra en lice. Napoléon Ier, tout en regardant les falaises anglaises, était déjà décidé à se retourner contre le continent.

C'est que le grand projet était en passe d'échouer misérablement. Il s'agissait de faire sortir les escadres françaises et espagnoles de tous côtés à la fois, d'étourdir Nelson : pendant qu'il battrait l'Océan, on espérait passer le canal. Mais des traîtres prévenaient, par l'intermédiaire d'émigrés, l'Amirauté anglaise de tous nos mouvements : le *fils de l'Ami* donna un avertissement décisif à Nelson. Partout, nos amiraux trouvèrent celui-ci devant eux : finalement, Villeneuve se réfugia tristement à Cadix (août 1805).

Napoléon acheva alors de se décider. La Grande Armée se rabattit de Boulogne sur le Rhin, sur le Mein, sur le

Digitized by Google

Danube. L'avant-garde autrichienne, commandée par Mack, se vit tournée presque avant d'avoir appris le départ de Boulogne : elle mit bas les armes à Ulm (20 octobre 1805).

Mais l'Angleterre ne pouvait s'estimer en sécurité tant que la flotte sur laquelle avait compté l'Empereur existerait encore. Nelson la guettait à la sortie de Cadix, près de Trafalgar : quand elle fit mine de prendre le large, il se jeta sur elle (21 octobre 1805).

« Nous avons de mauvais vaisseaux, de mauvais canons, de mauvais officiers, de mauvais matelots », écrivait le malheureux Villeneuve. Il avait surtout de mauvais artilleurs : dès le début, la supériorité du feu anglais apparut écrasante. Mais les derniers coups de la marine française causèrent à l'ennemi une perte grave : Nelson fut atteint à l'épine dorsale. « Cette fois, les Français en ont fini avec moi, » dit-il en tombant. Ses camarades en avaient fini aussi avec notre marine. On le rapporta à Londres, où ses funérailles furent célébrées avec une pompe jusqu'alors inconnue. « Espérons, disait Pitt quelques jours après, que l'Angleterre, après s'être sauvée par son énergie, sauvera l'Europe par son exemple. »

Quand Pitt parlait ainsi, Napoléon avait déjà effacé, pour le public, l'impression produite par Trafalgar. Il avait occupé Vienne en novembre ; mais 90.000 Autrichiens et Russes étaient devant lui en Moravie. Il les détruisit à Austerlitz le 2 décembre 1805. Napoléon commença à appliquer à l'Autriche le système consistant à s'emparer de toutes les côtes d'Europe : elle dut céder Venise et Trieste (traité de Presbourg, 26 décembre 1805). Pitt fut frappé au cœur par ces nouvelles (janvier 1806) : « Mon pays ! dans quel état je laisse mon pays ! » disait-il au moment de s'éteindre. Paroles qui étonnent les historiens actuels, capables de discerner à quel point l'Angleterre avait, dès ce moment, cause gagnée.

Mais les Anglais d'alors n'en jugeaient pas ainsi : ils se souvenaient d'avoir détruit une fois déjà la marine de la

Digitized by Google

France, et ils avaient vu la déconcertante nation, au bout de vingt ans, reparaître avec d'Orvilliers et Suffren. Napoléon pouvait songer à refaire les escadres détruites, le cauchemar du camp de Boulogne pouvait se renouveler. Le fait est que Fox, le successeur de Pitt, entama des pourparlers (printemps de 1806). Les Anglais étaient-ils sincères ? On en doute en présence des assurances qu'ils donnaient, pendant ces négociations mêmes, au tzar d'une part, de l'autre au roi des Deux-Siciles. Les pourparlers, en tout cas, n'aboutirent pas, et la mort de Fox acheva de les mettre à néant (septembre 1806). Ce fut la première défaillance de l'Angleterre depuis 1797, la dernière qui ait été sérieuse au cours de cette longue lutte. Mais elle atteste que la leçon de la guerre d'Amérique n'était pas encore oubliée par elle.

Quant à Napoléon, il avait cessé de se faire illusion. Il avait renoncé à refaire, sous le feu de l'ennemi, le personnel naval détruit par la Révolution. Dès lors, comme il l'avait prédit, « l'Angleterre le forçait à conquérir l'Europe. » La monarchie universelle était, très réellement, sa dernière carte.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

WATERLOO (1806-1815.)[1]

L'idée du blocus continental. — Tyrans des mers et tyrans du continent. — La conscription. — Les subsides anglais. — La lutte.

I. Le blocus formé (1806-7). — Iéna (14 octobre 1806). — Le décret de Berlin (21 novembre). — Tilsitt (juillet 1807). — Le décret de Milan (1807). — Lettre du 2 février 1808.

II. Le blocus pratiqué (1808-1811). — Baylen (1808). — Wagram (1809). — Marie-Louise (1810). — Les ministres anglais et l'Amérique. — Espagne et Russie.

III. La chute du système (1812-14). — L'oukase du 31 décembre 1810. — La Moskowa (1812). — Le retour de Napoléon (1812-13). — Défection de la Prusse, puis de l'Autriche (1813). — Leipzick (1813). — Campagne de France (1814). — Le traité du 30 mai 1814 et le Congrès de Vienne.

IV. Waterloo (1815). — Retour de l'île d'Elbe (1815). — Waterloo (18 juin 1815). — Fin de Napoléon. — Traité du 20 novembre 1815.

La tentative de Napoléon.

Les ministres anglais, toujours animés de l'esprit de Pitt, jugeaient la puissance acquise par leur patrie incompatible avec la situation faite à la France par l'expansion révolutionnaire. D'autre part, Napoléon Ier renonçait à frapper le seul coup qui pût, le seul qui puisse encore, atteindre à fond l'Angleterre : la destruction de sa flotte. Dès lors, il ne restait plus pour lui d'autre moyen que celui qui avait été indiqué dès le temps du Comité de Salut public : mater économiquement l'Angleterre par le *blocus continental*.

L'Angleterre avait cessé depuis longtemps d'être, comme au moyen âge, une puissance agricole, vivant de son

1. Darmstädter, *Vierteljahrschrift für Sozial-und Wirtsch gesch.*, 1904-5.

Digitized by Google

sol, exportant ses laines. Dès le XVIIe siècle, elle était avant tout puissance commerciale, tirant les denrées des pays barbares qu'elle exploitait, pour les apporter aux pays de l'Europe. A l'époque où nous sommes parvenus, elle commençait en outre à tirer parti des ressources industrielles de son sous-sol et à envoyer au continent les produits de son travail. Par là, elle était nécessaire à l'Europe civilisée comme commissionnaire, mais aussi elle avait besoin d'elle comme débouché. Napoléon résolut de lui fermer ce débouché.

L'Angleterre prétendait depuis le premier Pitt, non seulement qu'il ne se tirât pas un coup de canon sur mer sans son consentement, mais encore qu'il n'y circulât de bateaux que sous son contrôle : surtout en temps de guerre, elle visitait avec rigueur les bâtiments neutres, prétendait leur interdire par simple notification l'accès des ports ennemis, etc. Napoléon ne prononçait pas de vaines paroles quand il déclamait contre les « tyrans des mers ».

Mais, pour obliger les gouvernements à cesser toutes relations avec les Iles Britanniques, à priver leurs sujets aisés[1] de sucre, de café, etc., à imposer à leurs peuples les contre-coups multiples et indirects de cette gêne, il fallait exercer sur eux une pression bien plus sensible encore. La tyrannie anglaise s'exerçait au loin, « dans la brume des mers » (Sorel) : la tyrannie française devait s'exercer sous une forme bien plus tangible, par les gabelous, les garnisaires et les gendarmes, s'installer au foyer de chacun.

Napoléon n'avait pourtant que le choix entre les deux partis : ou accorder la paix anglaise, ou soumettre l'Europe.

Il pouvait compter, en adoptant la seconde alternative, sur l'élan militaire qu'avait imprimé à la nation la secousse révolutionnaire, sur la croyance persistante en elle que depuis 1789 elle était entrée dans une ère de liberté et de

1. Non seulement ceux-là : en Allemagne, la privation de café au lait était, dès cette époque, ressentie par toute la population.

Digitized by Google

grandeur, croyance qui lui fit accepter longtemps encore des sacrifices que n'eût pas osé demander Louis XIV. Voici quelques chiffres qui permettront de mesurer la force qu'a eue en main Napoléon Ier :

1789. La France a 25 millions d'habitants.
1794. La Convention lève 624.000 soldats.
1798. La conscription porte sur 35 millions d'habitants, auxquels on demande 60.000 soldats par an.
1802, 18 mai. Levée de 120.000 hommes.
1803, 25 mars. Levée de 120.000 hommes.
1804, 24 mars. Levée de 60.000 hommes.
1805, 17 janv. Levée de 60.000 hommes.
1805, sept. Levée de 80.000 hommes.
[1806, 12 juill. 60.000 Allemands.]
1806, 4 déc. Levée de 80.000 hommes (de la classe 1807).
1807, 7 avril. Levée de 80.000 hommes (de la classe 1808).
1808, 21 janv. Levée de 80.000 hommes (de la classe 1809).
1808, 10 sept. Levée de 80.000 hommes (de la classe 1810), rappel de 80.000 hommes (des classes 1806-07-08-09).
1809, 25 avril. Levée de 30.000 hommes (de la classe 1810), rappel de 10.000 hommes (des classes 1806-09).
1809, 5 oct. Levée de 36.000 hommes (des classes 1805-10).
1810, 3-13 déc. Levée de 160.000 hommes (de la classe 1811).
1811, 20 déc. Levée de 120.000 hommes (de la classe 1812).
1812, 13 mars. 100.000 h.
[1812, 24 fév. 20.000 Prussiens.
1812, 14 mars. 30.000 Autrichiens.
1812. L'empire contient 86 millions de sujets.]
1812, 1er sept. Levée de 120.000 hommes (de la classe 1813) + 170.000 (des autres classes).
1813, 11 janv. Levée de 150.000 hommes (de la classe 1814), rappel de 500.000 hommes (des classes 1809-1812).
1813, 3 avril. Levée de 90.000 hommes (de la classe 1814), rappel de 80.000 hommes (des classes 1806-12), 10.000 *gardes d'honneur*. — [L'empereur a 166.000 hommes contre 225.000.]
1813, 24 août. Rappel de 30.000 hommes (des classes 1812-14) *dans le Midi*.
1813, 9 octobre. Levée de 160.000 hommes (de la classe 1815), rappel de 120.000 hommes.
1813, 14-15 nov. Rappel de 300.000 hommes (des classes 1803-14).

La France n'était pas le seul pays qui pût lever alors de

Digitized by Google

semblables armées, mais, grâce à son passé économique, elle était la seule qui pût les entretenir. Sa situation agricole a toujours été incontestablement privilégiée en Europe. A défaut de commerce maritime, elle conservait un commerce continental, que les routes construites partout activaient encore. Son industrie naissante était protégée par l'Empereur sans réserve et sans scrupule, même contre celle des peuples annexés au grand Empire. Enfin ses armées vivaient, depuis des années déjà, sur le territoire étranger. Les autres États n'auraient pu faire d'efforts comparables aux siens, sans les subsides anglais. L'Angleterre profita alors de l'accumulation de capitaux qui s'était produite chez elle depuis un siècle, et surtout de la probité traditionnelle du gouvernement, qui mettait ces capitaux, sans difficulté, au service du crédit public. Le tableau des subsides versés par l'Angleterre aux ennemis de la France donnera la mesure de ses efforts (le tableau suivant ne donne que les chiffres qui ont été officiellement avoués et enregistrés, p. 474-5).

Telles étaient les conditions que subissaient les deux antagonistes depuis le début de la lutte, tels étaient les moyens dont ils disposaient. En 1806, on ne pouvait encore prévoir lequel des deux se lasserait le premier : c'est ce qui fait l'intérêt dramatique du duel qui va se poursuivre.

I

Le blocus formé.

En 1806, un des principaux enjeux de la négociation avec Fox avait été le Hanovre, conquis par les Français dès le début de la lutte, et que les ministres de Georges III [1]

1. Ce roi était fou depuis longtemps : le prince Régent gouvernait.

Digitized by Google

Montant des subsides payés

(d'après Fleury, *Hist.*

	Empire, Autriche	Portugal	Espagne	Russie	Suède, Danemark	Prusse
1793						
1794						1.226.495
1795	4.600.000					
1796						
1797	1.620.000					
1798		120.013				
1799				825.000		
1800	1.066.666			545 494		
1801	150.000	200.114				
1802				200.000		
1803		31.647		63.000		
1804					20.119	
1805						
1806	500.000					
1807				614.183		180.000
1808			1.497.873		1.100.000	
1809	850 000	600.000	529.039		300.000	
1810		1.237.518	402.875			
1811		1.832.168	220.690			
		39.555				
1812		2.167.832	1.000.000		278.292	
		60 445				
1813	500.000	1.644.063	1.000.000	657.500	1.320 000	650.040
				200.000		
1814	1.064 882	1.500.000	450.000	2.169.982	800.000	1.319.129
					121 918	
	10 351.548	9 433.355	5.100.477	5.275.159	3.940.329	3.375.664

Total général :

Digitized by Google

par l'Angleterre de 1793 à 1814

d'Angl., t. II, p. 513).

	Sardaigne Sicile	Hesse-Cassel, etc.	Hanovre	Orange	Louis XVIII	Maroc
			492.650			
1793	150.000	190.623				
1794	200.000	437.105	559.376			
		102.073				
		25.196				
1795						
	150.000	1.794	478.348			
		97.722				
		317.492				
		79.605				
1796						
		20.076				
		12 794				
1797		57 015				
		7.571				
1798		7 000				
1799		4.812		20.000		
1800		500.010				
		501.007				
1801	40.000	100.000				
		200.000				
1802	52.000	33.451				
1803			117.628			
1804		83.304				
1805			35.341			
1806		18.982	76.865			
1807		45.000	19.899			
1808	300 000					
1809	300.000					
1810	425.000	45.150				
1811	275.000					
1812	400.000					1.952
1813	600.000			200.000		14.419
1814	316 667		500.000		200.000	
	3.208.667	2.887.782	2.280 107	220.000	200.000	16.371

46.273.088 £.

Digitized by Google

ne pouvaient leur laisser. Mais en même temps Napoléon poursuivait le remaniement de l'Allemagne, conséquence de la perte par l'Empire de la rive gauche du Rhin, — remaniement qui avait été commencé à Rastadt (1798) et continué à la diète de Ratisbonne (1802-3). Après Austerlitz, l'Empereur avait renoncé à son titre œcuménique pour s'appeler désormais « Empereur d'Autriche » : Napoléon avait aussitôt conclu la *confédération du Rhin* avec les rois de Bavière, de Wurtemberg, les princes de Hesse, etc. Il voulait y ajouter l'alliance de la Prusse, à laquelle il promit, en échange, précisément le Hanovre. Les Anglais s'empressèrent de révéler aux Prussiens que l'Empereur s'était montré prêt à rendre aux uns la province même qu'il promettait aux autres : le roi Frédéric-Guillaume III en fut ulcéré. Son armée manifestait une confiance fondée sur les souvenirs, pourtant bien lointains, de Frédéric II. La guerre éclata en septembre 1806. Napoléon avait 200.000 hommes dans l'Allemagne du Sud, et n'eut qu'un mot à dire pour les lancer sur les défilés de la Thuringe. Les Prussiens, aventurés dans la vallée de la Saale, furent tournés. Napoléon battit une de leurs armées à Iéna (14 octobre 1806) : le même jour, Davout, avec trois divisions seulement (26.000 hommes), mais trois divisions d'élite (Friand, Gudin, Moraud), écrasait la force principale à Auerstaedt. La monarchie prussienne s'écroula : les villes se rendaient à l'apparition de quelques chasseurs. Napoléon entra à Berlin le 8 novembre 1806 : « il n'avait qu'à siffler pour que la Prusse n'existât plus » (H. Heine.)

C'est de Berlin qu'il lança le fameux décret qui organisait le *blocus continental* (novembre 1806) :

« Napoléon, etc., considérant :

1° Que l'Angleterre n'admet point le droit des gens suivi universellement par tous les peuples policés ;

2° Qu'elle répute ennemi tout individu appartenant à l'État ennemi, et fait, en conséquence, prisonniers de guerre non seulement les équipages des vaisseaux armés en guerre, mais encore les

Digitized by Google

équipages des vaisseaux de commerce et des navires marchands, et même les facteurs de commerce et les négociants qui voyagent pour les affaires de leur négoce ;

3° Qu'elle étend aux bâtiments et marchandises du commerce et aux propriétés des particuliers le droit de conquête, qui ne peut s'appliquer qu'à ce qui appartient à l'Etat ennemi ;

4° Qu'elle étend aux villes et ports de commerce non fortifiés, aux havres et aux embouchures de rivières, le droit de blocus, qui, d'après la raison et l'usage des peuples policés, n'est applicable qu'aux places fortes ;

. . . . . .

7° Que cet abus monstrueux du droit de blocus n'a d'autre but que d'empêcher les communications entre les peuples et d'élever le commerce et l'industrie de l'Angleterre sur les ruines de l'industrie du continent ;

8° Que, tel étant le but évident de l'Angleterre, quiconque fait sur le continent le commerce des marchandises anglaises favorise par là ses desseins et s'en rend complice ;

Nous avons résolu d'appliquer à l'Angleterre les usages qu'elle a consacrés dans sa législation maritime... Nous avons en conséquence décrété et décrétons ce qui suit :

I. Les Iles Britanniques sont déclarées en état de blocus.

. . . . . .

II. Tout magasin, toute marchandise, toute propriété, de quelque nature qu'elle puisse être, appartenant à un sujet de l'Angleterre, ou provenant de ses fabriques ou de ses colonies, est déclaré de bonne prise.

. . . . . .

VII. Aucun bâtiment, venant directement de l'Angleterre ou des colonies anglaises, ou y ayant été depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port.

. . . . . .

X. Communication du présent décret sera donnée, par notre ministre des relations extérieures, aux rois d'Espagne, de Naples, de Hollande et d'Etrurie [1], et à nos autres alliés dont les sujets sont victimes, comme les nôtres, de l'injustice et de la barbarie de la législation maritime anglaise.

. . . . . .

Napoléon allait faire de l'acceptation de ces règles la condition essentielle, non seulement de l'alliance, mais de la paix avec lui.

1. Ces trois derniers États furent donnés par Napoléon à des membres de sa famille.

Digitized by Google

Cependant les Russes approchaient. « Nous leur épargnerons la moitié du chemin, » dit l'Empereur à ses soldats. On se battit en Pologne dans la neige, dans la boue. A Eylau (8 février 1807), un massacre effrayant resta sans résultat. C'était la première bataille indécise de Napoléon : il fallait se hâter d'en effacer l'effet. Le 14 juin 1807, Napoléon surprit les Russes le dos à la rivière de l'Alle, à Friedland : cette fois, il les écrasa. On vit paraître sur le Niémen des Cosaques, des Bachkyrs, armés de flèches, dernière ressource du tzar...

Alexandre traita à Tilsitt (8 juillet 1807). Napoléon était décidé à le gagner : lui ne demandait qu'à se laisser séduire. Les deux souverains sacrifièrent leurs alliés. Napoléon promit à Alexandre de ne pas ressusciter la Pologne, qui venait de se lever à son appel ; il autorisa par avance les conquêtes du tzar aux dépens de la Suède et de la Turquie (sauf Constantinople). Alexandre abandonna la Prusse : « par égard pour Sa Majesté le tzar », Napoléon laissa à Frédéric-Guillaume ses provinces à l'est de l'Elbe, sauf les provinces polonaises. Le Russe promettait surtout son adhésion au blocus : *treacherons peace*, dirent les Anglais.

Ils commençaient à se sentir traqués. Ils avaient répondu au décret de Berlin en exigeant que les navires neutres vinssent tous dans leurs ports subir la visite. Les Danois résistaient : l'amiral Gambier écrasa de bombes Copenhague (septembre 1807). Cet événement mit un instant l'Europe du côté de Napoléon. Par le décret de Milan (décembre 1807), il déclara que tout vaisseau qui toucherait en Angleterre serait *dénationalisé*, et de bonne prise.

On a résumé ironiquement la situation ainsi :

« 1er janvier 1808.

État de la marine anglaise : 253 vaisseaux de ligne, 29 de 50 canons, 261 frégates, 299 sloops, 258 bricks : total, 1.100 vaisseaux de guerre, non compris les cutters et autres bâtiments de moindre dimension.

Digitized by Google

État de la marine française : zéro [1].

On demande laquelle des deux puissances, de la France ou de la Grande-Bretagne, tient l'autre en état de blocus? » (Proudhon.)

Il n'en est pas moins vrai qu'à ce moment Napoléon était fondé à penser qu'associé étroitement à Alexandre, il fermait tout le continent aux Anglais. Et déjà il songeait à reprendre, avec l'appui de la Russie, le projet contre l'Inde :

« Ce n'est plus, écrivait-il au tzar le 2 février 1808, que par de grandes et vastes mesures que nous pouvons arriver à la paix et consolider notre système... Une armée de 50.000 hommes, russe, française, peut-être même un peu autrichienne, qui se dirigerait par Constantinople sur l'Asie, ne serait pas arrivée sur l'Euphrate qu'elle ferait trembler l'Angleterre... Je suis en mesure en Dalmatie ; Votre Majesté l'est sur le Danube. Un mois après que nous en serions convenus, l'armée pourrait être sur le Bosphore. Le coup en retentirait aux Indes, et l'Angleterre serait soumise... Tout peut être signé et décidé avant le 15 mars : au 1er mai, nos troupes peuvent être en Asie, et à la même époque les troupes de Votre Majesté à Stockholm. Alors les Anglais, menacés dans les Indes, chassés du Levant, seront écrasés sous le poids des événements dont l'atmosphère sera chargée. Votre Majesté et moi aurions préféré la douceur de la paix... Les ennemis du monde ne le veulent pas... »

Napoléon voyait déjà l'Angleterre coupée de l'Europe, coupée des Indes, et « crevant de pléthore et de faim à la fois entre les deux », — et la hardiesse n'eût pas été si grande, si le continent eût été uni.

II

Le blocus fonctionne.

C'est à ce moment que Napoléon fut entraîné à donner le

1. Il va sans dire que ceci est une exagération : en 1814, on estimait que la flotte française comptait 29 vaisseaux de ligne prêts.

Digitized by Google

premier coup de pioche dans le prestigieux édifice qu'il élevait.

Il avait déjà (novembre 1807) fait occuper le Portugal par Junot. Le roi d'Espagne avait conclu avec lui un traité de partage, moyennant lequel 80.000 Français avaient obtenu le passage : ils étaient déjà répandus dans la péninsule. Mais Napoléon se méfiait de l'Espagne depuis qu'il avait découvert les intrigues du premier ministre, Godoï, prince de la Paix, avec les coalisés de 1806. Il voulut tirer parti des discordes de la famille royale, au sein de laquelle le prince Ferdinand faisait une sourde opposition à son père Charles IV. Napoléon les attira tous deux à Bayonne (mai 1808), et leur arracha une double abdication. Il donna l'Espagne à son frère Joseph, abolit l'Inquisition, tenta d'importer les institutions françaises, confiant dans la « décadence », déjà fameuse, des Espagnols.

Mais ceux-ci étaient las depuis longtemps de se sentir sacrifiés à la politique française. En quelques jours, à la nouvelle de l'événement de Bayonne, tout le pays fut debout. On força les fonctionnaires, les nobles, à se mettre à la tête des troupes. Les moines marchaient en avant, avec un catéchisme à l'usage de l'Espagne : « Dis-moi, mon enfant, qu'est-ce qu'un Français ? — Un ancien chrétien devenu hérétique. — Est-ce un péché de tuer un hérétique ? — Non, on gagne le ciel en tuant un de ces chiens », etc. Les troupes françaises furent surprises par le soulèvement. Dupont voulut revenir de l'Andalousie sur Madrid : il fut coupé à Baylen, perdit la tête, capitula en rase campagne (juillet 1808). Les vainqueurs d'Austerlitz virent leurs sacs fouillés par les paysans espagnols, qui comptaient y retrouver la Vierge d'Andujar !

Les Anglais saisirent l'occasion de reprendre pied sur le continent. Ils avaient déjà envoyé en Portugal un officier connu pour ses exploits dans l'Inde, Arthur Colley de Wellesley, plus tard duc de Wellington. Il força Junot à capituler à Cintra (août 1808), et à quitter le pays. Cependant Napoléon arrivait. Il avait été à Erfurt pour s'assurer que

Digitized by Google

l'amitié d'Alexandre tenait bon (septembre-octobre 1808) : il y eut des scènes orageuses, mais finalement le tzar promit de surveiller l'Autriche, qui armait. L'Empereur put partir pour l'Espagne, où il occupa bientôt Madrid. L'armée anglaise qui avait débarqué en Galice se retira à son approche ; mais Soult l'atteignit au moment même où elle s'embarquait. S. John Moore, qui la commandait, fut tué : « J'espère que le peuple anglais sera content de moi, » dit-il simplement. Napoléon crut certainement que l'Espagne était domptée [1], qu'il ne restait plus qu'à réprimer « le brigandage ». Ce brigandage allait lui dévorer 500.000 soldats.

Mais l'Allemagne le rappelait. L'Autriche avait réorganisé ses troupes, donné pour soutien à l'armée de ligne une véritable réserve de milices nationales. Elle savait le sentiment national surexcité partout par l'occupation française. Des mutineries avaient éclaté dans la Westphalie, donnée par Napoléon à son frère Jérôme. Le Tyrol, annexé de force à la Bavière, voulait revenir aux Habsbourg. L'archiduc Charles apparut sur le haut Danube en avril 1809.

Les Français furent surpris. Mais Napoléon opéra, sous les yeux de l'ennemi, une concentration foudroyante des corps épars : ce fut la bataille des Cinq-Jours. L'archiduc recula sur Vienne, disputant âprement le terrain à Ebersberg : « Il fallut se servir de pelles pour déblayer la route de débris informes d'officiers et de soldats hachés, écrasés, consumés pêle-mêle » (Ségur). Vienne revit l'Empereur des Français, qui passa le Danube un peu plus loin pour attaquer l'archiduc à Aspern-Essling (21-22 mai 1809). Pour la première fois, il fut nettement repoussé : « il lui était défendu pour longtemps, sous peine de ridicule, de parler encore de la *canaille autrichienne* » (Lanfrey). Les Russes opéraient en Galicie avec une mollesse significative : heureusement, Eugène de Beauharnais, le vice-roi d'Italie, vint rallier son beau-père. Napoléon renouvela l'attaque à Wagram (6 juillet 1809), et cette fois il fut vainqueur. Les Autrichiens n'é-

1. Saragosse ne tomba pourtant qu'après son départ.

Digitized by Google

taient nullement écrasés, mais, restant isolés, ils renoncèrent à continuer la lutte.

La paix fut signée à Vienne (octobre 1809). Napoléon se contenta d'une indemnité et de la cession des dernières provinces maritimes de l'Autriche ; Marmont eut à gouverner la côte qui s'étendait jusqu'aux frontières de Grèce. — Quelques jours avant la paix, un fait avait prouvé à l'Empereur à quelle profondeur il avait remué cette Allemagne, qu'il jugeait flegmatique et bonasse : un étudiant, Staps, avait tenté de l'assassiner au milieu de sa garde. Cependant, Andréas Hofer continuait à conduire les Tyroliens au combat : il fut pris enfin et fusillé, mais son souvenir devait rester vivant en Allemagne.

Napoléon avait épargné l'Autriche parce qu'il songeait déjà à se l'attacher par un lien de famille. En décembre 1809, il répudiait Joséphine, qui ne lui avait pas donné d'enfant. Il aurait désiré une princesse russe ; mais les refus qu'il éprouva lui indiquèrent le mauvais vouloir persistant de la haute société moscovite. Il demanda donc une archiduchesse, et obtint Marie-Louise (février 1810). Le 20 mars 1811, elle lui donnait un fils, qu'il appela *le roi de Rome*.

A ce moment, la France comprenait 132 départements : France de 1789, avec la rive gauche du Rhin, plus deux étroites bandes s'allongeant, l'une sur l'Océan, par l'annexion des villes hanséatiques, l'autre sur la Méditerranée, par l'annexion des provinces illyriennes. En Italie, l'Empereur avait fait emprisonner le Pape (1809), et annexer ses États, que Pie VII refusait de fermer aux Anglais. En Allemagne, il avait obtenu l'entrée de la Saxe dans la confédération du Rhin. La Prusse et l'Autriche semblaient, l'une annihilée, l'autre gagnée. Un maréchal français, Bernadotte, était adopté commé héritier par le roi de Suède. — Il est vrai que toutes les possessions extra-européennes étaient perdues. Dès 1803, Napoléon avait vendu la Louisiane aux États-Unis. Les autres colonies étaient tombées aux mains des Anglais.

Digitized by Google

Jamais ne s'était accusée avec plus de force la tendance de la race française à préférer l'expansion continentale à l'expansion maritime. Et cette tendance, dangereuse dans une Europe déjà si pleine, Napoléon l'exagérait par le nationalisme intransigeant de sa politique douanière, par les *licences* accordées à certains nationaux français pour leur permettre d'échapper aux rigueurs du blocus, par les places accordées à d'autres dans les États vassaux. Si l'on ajoute à tout cela des profits franchement illicites (cf. de curieux exemples en Espagne, *Rev. hebdom.*, 13 août 1910), on se rendra compte des compensations matérielles qu'a procurées la courte hégémonie napoléonienne à la société ravagée par la Révolution.

Les Anglais ne faiblissaient pas, malgré l'encombrement des denrées coloniales, malgré la dette croissante, malgré le mécontentement populaire qui se traduisit même par l'assassinat (le ministre Parseval fut tué en 1811) :

« Jamais, écrivait un ministre de Napoléon en octobre 1810, l'Angleterre ne s'est trouvée dans la détresse qu'elle éprouve... Le change de l'Angleterre baisse journellement, son papier de banque est devenu un papier-monnaie dont la perte est déjà sensible. Les banqueroutes se multiplient ; celle de la maison Beckers, qui spéculait sur les denrées coloniales, a été occasionnée par le mauvais succès de ses spéculations. La catastrophe de M. Goldsmith, une des colonnes de la Cité, comme disent les Anglais, provient aussi, quoique indirectement, de la même cause... »

Les espérances de Napoléon pouvaient être exagérées, mais pourtant le mérite des ministres anglais n'a pas été médiocre à cette époque. « Quels sont donc ces hommes ? Parmi eux, pas un ministre d'un grand renom, d'un passé glorieux, d'une intelligence supérieure ; les successeurs de Pitt, qui s'appellent aujourd'hui Parseval, Eldon, Liverpool, Camden, n'ont hérité que de sa constance, de son opiniâtreté et de ses haines [Canning s'était retiré en 1809]. Sachant qu'ils portent en eux les destinées de la patrie et celles du monde, ils puisent dans ce sentiment une vertu d'énergie et de patience qui les égale aux plus grands.

Digitized by Google

Sans chercher à rompre ou à détourner par de savantes manœuvres l'effort de l'adversaire, ils se contentent de le soutenir, s'enferment dans une résistance passive, qui prévaudra à la longue, et leur victoire finale sur Napoléon sera celle du caractère sur le génie... » (Vandal.)

Ils ne renonçaient à aucune de leurs prétentions maritimes, et n'allaient pas hésiter à affronter pour les soutenir une guerre avec les Américains. Leur supériorité navale leur permettra de poursuivre avec avantage cette lutte nouvelle (1812-4). Ils ne pouvaient donner une plus saisissante preuve de leur confiance en eux-mêmes qu'en ajoutant cet ennemi à ceux qu'ils avaient déjà.

C'est qu'ils sentaient la fragilité de la puissance de leur grand adversaire. En Espagne, la lutte continuait. Une tentative des maréchaux de l'Empereur pour chasser Wellington du Portugal avait échoué (1810). En 1812, ce général poussa une pointe jusqu'au cœur de la Castille, et tint Marmont en échec aux Arapiles. Seule, la province de Valence était réellement pacifiée par Suchet [1].

Mais, ce qui rassurait surtout les Anglais, c'est que, depuis l'oukase du 31 décembre 1810, ils étaient sûrs de la défection de la Russie.

III

La chute.

Nous avons dit que, dès 1809, des craquements avaient manifesté la fragilité de l'alliance franco-russe. Puis, Napoléon avait reconstitué, malgré sa promesse, un embryon de Pologne : le grand-duché de Varsovie. Et surtout, la con-

1. L'alliance espagnole et portugaise ouvrait définitivement à l'Angleterre le commerce de l'Amérique du Sud, qui n'était pas encore détachée de la métropole ; c'était un point important pour les Anglais à ce moment.

Digitized by Google

trainte du blocus était intolérable aux grands propriétaires russes. Les vaisseaux anglais n'avaient pas cessé de rôder autour des côtes de l'Europe, mais presque partout Napoléon faisait bonne garde : c'était seulement dans la Baltique qu'ils pouvaient espérer se glisser. On voyait « les bandes innombrables des navires anglais et neutres, chargés de denrées coloniales, circuler sur la Baltique, par milliers, comme les débris d'une armée en déroute » (Vandal). Par l'oukase du 31 décembre 1810, Alexandre finit par leur rouvrir les portes : « J'aimerais mieux recevoir un soufflet sur la joue, » s'écria Napoléon. Le blocus, en effet, ne pouvait être efficace que s'il était complet: dès qu'une brèche était pratiquée, tout le système, même en ce temps de lentes communications continentales, menaçait ruine. La guerre russe fut dès lors une nécessité. Les incidents qui se succédèrent, l'algarade publique à l'ambassadeur russe, etc., ne furent que des prétextes : il fallait, pour que Napoléon vainquît, qu'Alexandre rentrât dans le système ou succombât.

A partir du début de 1811, toute la Grande Armée commença à refluer des Pyrénées sur le Rhin, puis sur l'Elbe, puis sur la Vistule. Elle entraînait des Hollandais, des Suisses, des Italiens, des Allemands. La Prusse dut donner 20.000 hommes, l'Autriche 30.000. Toute la jeunesse européenne (530.000 hommes en marche) était mise à contribution pour soutenir les vétérans de l'Empereur. Alexandre attendait cette masse avec une armée (330.000 hommes) qui avait été la seule armée nationale du XVIIIe siècle, et dont une guerre strictement défensive ne pouvait que faire ressortir la qualité maîtresse : la ténacité.

Napoléon s'arrêta un instant à Dresde mai (1812), pour paraître encore une fois dans toute sa pompe devant l'Allemagne éblouie, puis franchit le Niémen. Il vainquit à Vitepsk, à Smolensk. Les Russes accusèrent d'impéritie leurs généraux, et réclamèrent un Russe de vieille roche, Kutusoff, qui risqua une dernière bataille à la Moskowa (7 septembre 1812). Napoléon l'emporta encore, mais il avait

Digitized by Google

perdu 49 généraux, 47 colonels, 50.000 hommes. Pourtant, arrivé sous les murs de Moscou, il espéra que le tzar allait s'incliner.

Au contraire, les Russes se soulevaient partout. A Moscou, le gouverneur, avant de partir, lâcha la bride à la plèbe, et, dans cette ville de bois, l'absence de police suffit pour généraliser l'incendie. Napoléon tarda trop avant de prendre le parti de la retraite (octobre 1812) : dès le 6 novembre, la neige commença à tomber. Dès lors, la débâcle s'accentua : à la Bérézina, 20.000 hommes périrent. L'Empereur ne se décida à laisser entrevoir le désastre que par le 29e Bulletin : mais « sa santé n'avait jamais été meilleure ».

Déjà des nouvelles alarmantes s'étaient glissées à Paris : un militaire mécontent, Malet, voulut en profiter pour emprisonner les autorités, renverser l'Empire. Il fut arrêté à temps : mais Napoléon put voir par cet acte hardi, « le plus antique des temps modernes », sur quelle base fragile, même en France, reposait son pouvoir. Il n'en venait pas moins demander de nouveaux sacrifices, les plus grands qu'il eût encore imposés (cf. le tableau, p. 472). Le naturaliste Lacépède déclara qu'il ne prenait que « le superflu de la population » : « M. de Lacépède, dit Chateaubriand, parlait convenablement des ovipares, mais il ne savait se tenir debout ».

En Allemagne, la vue des débris de la Grande Armée déchaîna le mouvement. La Prusse, lentement, sournoisement, avait refait son armée, inaugurant le service universel à court terme : elle s'allia la première aux Russes (janvier 1813). L'Université de Berlin, fondée en 1810, n'avait pas été conçue seulement comme foyer de science, mais comme foyer de propagande nationaliste : ses professeurs, ses étudiants donnèrent l'exemple et le ton. Mais la jeune armée avec laquelle Napoléon reparut en Saxe se montra l'égale de ses aînées : elle vainquit à Lützen, à Bautzen (mai 1813). Napoléon avait été impressionné pourtant par les

Digitized by Google

qualités militaires des vaincus : « Quoi ! disait-il, pas un drapeau, pas un canon ! ces gens-là ne nous laisseront pas un clou. » Il signa un armistice, comptant sur la médiation de l'Autriche.

Or, le ministre dirigeant de Vienne, Metternich, exécrait depuis longtemps tout ce qui rappelait la Révolution, et ne songeait qu'à faire entrer en ligne l'armée autrichienne. Une dernière nouvelle brusqua les événements. Au printemps de 1813, Wellington était sorti de ses camps du Portugal, marchant cette fois sur la frontière française : Joseph et Jourdan se replièrent, mais ils furent écrasés à Vittoria (21 juin 1813). C'était la perte de l'Espagne : la nouvelle acheva de décider l'Autriche. Napoléon n'acceptait pas ce qu'on lui offrait encore : la frontière du Rhin et l'Italie ; au reste, l'Angleterre étant restée étrangère aux négociations, il savait bien que celles-ci étaient caduques. L'Autriche entra dans la lice (10-11 août 1813). Napoléon vainquit encore à Dresde le 26-27 août. Mais les coalisés avaient résolu maintenant de se dérober devant lui et de ne combattre que ses lieutenants, tant que leurs trois armées (du Nord, de Silésie, de Bohême) ne seraient pas réunies. Peu à peu le cercle se resserra sur l'Empereur : à Leipzick, il lutta avec un homme contre trois (17-19 octobre 1813). La défection des Saxons acheva la déroute. Il fallut encore se frayer un passage à travers les Bavarois, à Hanau, pour rentrer en France.

Là, la lassitude était générale. Le Corps législatif même releva la tête, et s'attira une rude semonce. Puis, l'Empereur s'occupa d'organiser la dernière résistance.

Il était traqué au gîte : c'est le moment de l'admirer.

Les deux plus saisissantes campagnes de Napoléon sont celles de 1796 et de 1814. Mais, dans la première, la lutte était bien plus facile : c'est probablement en 1814 que l'Empereur obtint le maximum de résultats avec le minimum de secours et contre le maximum d'obstacles. Nulle part d'ailleurs n'apparaît plus clairement l'impression fou-

Digitized by Google

droyante que sa présence produit sur l'adversaire. Disons seulement que la supériorité incontestée du réseau routier français sur celui des autres pays européens, à cette époque, rend moins étonnantes ces manœuvres par lesquelles il se surpassa lui-même [1] (cf. carte p. 496).

Les masses alliées avaient franchi le Rhin dans la dernière semaine de 1813. La ceinture de Vauban, qui avait arrêté les ennemis de Louis XIV, et qui, même après les leçons de Frédéric II, avait encore intimidé les alliés en 1793, fut dédaignée cette fois par des stratèges formés à l'école de Napoléon. Ils se glissèrent entre les places fortes et arrivèrent en Champagne dès janvier 1814, Blücher par la route Strasbourg-Paris, Schwarzenberg par la route Bâle-Paris : à la fin du mois, 250.000 hommes se trouvaient réunis entre la haute Marne et la haute Seine.

Napoléon était rentré à Paris après Leipzick pour organiser la résistance. Les appels se succédèrent dans les derniers mois de 1813 et au début de 1814, mais il ne faut pas se laisser duper par les chiffres : sur la dernière levée de 300.000 hommes, par exemple, 63.000 seulement rejoignirent. Comme compensation, les conscrits qui obéirent étaient l'élite militaire de la jeunesse française : dans les troupes réunies à Courbevoie, où se concentraient les hommes destinés à l'armée de l'Empereur, il n'y eut qu'un pour cent de déserteurs. Quoi qu'il en soit, lorsque Napoléon se rendit de Paris à Châlons (25-26 janvier 1814), il ne trouva guère en Champagne que 70.000 soldats.

Il débuta en bousculant Blücher à Brienne, mais, cinq jours après, il se heurtait à toutes les masses alliées à La Rothière (1er février) : les Français luttèrent un contre trois pendant huit heures, mais durent reculer. On eut alors l'impression que le dernier effort tenté par l'Empereur serait vain : « Cette victoire couronne toutes les autres, » dit le tzar Alexandre.

Les alliés se livrèrent trop à cette impression, et com-

1. H. Houssaye, *1814*. — V. Janson, *Der Feldzug 1814*.

Digitized by Google

mirent la faute de se séparer pour marcher sur Paris. Blücher se dirigea vers la Marne avec 57.000 hommes, Schwarzenberg continua à descendre la Seine avec la grande armée (celle de Bohême), 130.000 hommes. Il faut remarquer que l'approvisionnement de pareilles masses devenait de plus en plus difficultueux dans une contrée où les paysans, exaspérés par les pillages des Cosaques et des Baschkirs, se soulevaient de toutes parts.

Mais Napoléon, qui avait reculé jusqu'à Nogent, vit là l'occasion de ressaisir la fortune : « Je suis en train de battre Blücher de l'œil, » déclarait-il le 9 février. Il se porta vers le Nord avec 24.000 hommes, laissant le reste pour retarder Schwarzenberg.

L'armée de Blücher s'était espacée sur la route Châlons-Champaubert-Paris. Napoléon en attaqua d'abord le centre, à Champaubert, et la coupa en deux (10 février). Puis il battit l'avant-garde à Montmirail le 11, et se rabattit sur le gros, qu'il repoussa à Vauchamps le 14. Blücher dut se résigner à rallier ses troupes, et à attendre Bülow et Winzingerode qui arrivaient par la vallée de l'Aisne : Marmont et Mortier eurent à le surveiller avec 10.000 hommes, que 6.000 autres rejoignirent de Paris.

Napoléon cependant se repliait sur Meaux pour aller rejoindre les troupes laissées sur la Seine, et arrêter Schwarzenberg dont les colonnes s'allongeaient le long du fleuve. Il battit l'avant-garde des Austro-Russes à Mormant le 17 février, mais ne rejoignit le gros de leur armée qu'à Troyes, le 22. Encore là, il ne put obtenir la bataille : 130.000 hommes se dérobèrent devant 70.000, reculant sur Chaumont et Langres.

Pendant tout ce temps, des négociations se poursuivaient à Châtillon, et cette fois l'Angleterre était peut-être sincèrement consentante : on offrait les limites de 1792. Ce fut Napoléon qui refusa. Dès le 12 mars, les Anglais laissaient proclamer les Bourbon à Bordeaux.

L'Empereur prit avec lui 35.000 hommes pour retourner à Blücher. Celui-ci manœuvrait pour se rapprocher de

Digitized by Google

Bülow et de Winzingerode, qui attaquaient Soissons. L'Empereur espérait atteindre avant le passage de l'Aisne l'armée borusso-russe, fatiguée par trois combats contre Marmont, et qui n'avait pas reçu de distributions depuis une semaine. Mais une défaillance du commandant de place livra Soissons (4 mars) et permit à Blücher de se mettre à l'abri derrière l'Aisne. Napoléon dut passer la rivière à Berry-au-Bac, et refoula une partie des alliés à Craonne (7 mars). Mais il ne put empêcher Blücher de concentrer 84.000 hommes sur le plateau de Laon. Les Français marchèrent sur la ville en deux colonnes, l'Empereur par la route de Soissons, Marmont par celle de Reims. Napoléon était si convaincu que l'ennemi n'oserait l'attendre qu'il assigna pour point de concentration le lieu même occupé par Blücher. Cette fois il s'était trompé. Lui-même ne put briser la résistance de l'ennemi (9 mars), et pendant ce temps Marmont était nettement battu. Le 10 mars, l'Empereur dut reculer, et aurait même souffert davantage, si la maladie de Blücher n'avait livré le commandement au timide Gneisenau. Il devenait difficile de barrer à cette armée alliée la route de Paris.

De nouveaux renforts arrivaient de l'Est aux coalisés, et l'émigré Saint-Priest, qui en commandait l'avant-garde (15.000 hommes), était entré à Reims, rétablissant la communication entre les deux grandes armées. Le 13 mars, Napoléon le surprit, grâce à la célérité de Marmont : Saint-Priest tomba, mais ses hommes se dérobèrent. Et Napoléon s'arrêta trois jours, soit que ses troupes fussent épuisées, soit qu'il hésitât sur le parti à prendre.

Cependant Oudinot et Macdonald n'avaient pu arrêter Schwarzenberg : le premier avait été battu à Bar-sur-Aube, le second avait cédé, sans coup férir, 25 lieues de terrain. L'avant-garde de Schwarzenberg était à Provins, mais son arrière-garde était à 130 kilomètres de là. Napoléon laissa Marmont et Mortier observer Blücher, et partit avec 23.000 hommes pour rallier les 30.000 hommes de Mac-

Digitized by Google

donald. Sa seule approche avait décidé l'ennemi à reculer jusque sur le cours moyen de l'Aube.

Mais, quand Schwarzenberg vit les Français engagés dans le passage de cette rivière, à Arcis (20 mars), il se décida à attaquer. Le combat se termina à l'avantage des Français, et, le 21 mars, Napoléon voulut prendre l'offensive : alors il se trouva en face de 100.000 alliés concentrés sur la rive gauche de l'Aube, et dut reculer. Dès que Schwarzenberg renonçait à la dispersion qui l'avait deux fois déjà mis en si fâcheuse posture, il devenait impossible d'arrêter sa marche sur Paris.

Depuis quelques jours déjà, l'Empereur avait désespéré du succès final de cette lutte inégale : il songeait donc à rallier les garnisons de la région de l'Est et les milices de cette « Vendée impériale ». Il se voyait déjà à la tête de 90 000 hommes, et ne voulait pas douter que les alliés ne se laissassent attirer sur ses pas. Le 23 mars, il fut à Saint-Dizier.

De fait, Schwarzenberg songea d'abord à le suivre, après s'être préalablement porté au Nord pour rallier Blücher : pour livrer bataille aux 44.000 hommes qui restaient à l'Empereur, il estimait nécessaire d'en réunir 180.000 ! C'est à ce moment que les sollicitations adressées par les royalistes de Paris [1] au tzar portèrent leurs fruits : Alexandre fit décider qu'on se porterait sur la capitale. On donna rendez-vous pour le 28 mars, à Meaux, à Blücher, que les 20.000 hommes de Marmont ne pouvaient arrêter ; mais il fallut écraser les gardes nationaux à Fère-Champenoise pour pouvoir l'y rejoindre.

Les alliés arrivèrent donc sous les murs de Paris, sûrs d'avoir une avance de plusieurs jours sur l'Empereur. La ville n'était pas fortifiée : Marmont, Mortier, Moncey, sauvèrent l'honneur (30 mars), puis il fallut capituler. Marmont se retira vers l'Essonne.

1. Parmi ces royalistes figurait maintenant Talleyrand ; jadis membre de la Constituante, puis ministre de l'Empereur.

Digitized by Google

Napoléon s'était aperçu assez vite qu'il avait perdu le contact, mais il eut de la peine à se rendre à l'évidence, et à ramener ses troupes par la vallée de la Seine. Il s'était décidé à les devancer par la route de poste, et avait atteint la Cour-de-France (la maison de poste située au-dessus de Juvisy), sur la route de Paris, lorsqu'il apprit la capitulation (31 mars).

Il voulait lutter encore, mais alors éclata la sédition militaire attendue. Dans un corps d'officiers issus de la Révolution, l'Empereur n'était pas arrivé à recréer le loyalisme monarchique : il ne se faisait aucune illusion, et n'avait cherché à tenir ses maréchaux qu'en les rassasiant de richesses et d'honneurs. A présent, ils étaient « repus » (l'expression est de lui) : Marmont se rallia le premier au gouvernement provisoire qui venait d'être proclamé à Paris, les autres suivirent. Napoléon renonça à tenter avec la troupe une partie désespérée, et abdiqua à Fontainebleau (6 avril 1814) en faveur de son fils : tout le monde savait déjà qu'en réalité il laissait la place aux Bourbon. Par le traité du 11 avril, on lui reconnut la souveraineté de l'île d'Elbe.

Déjà les opérations s'étaient arrêtées partout où il n'était pas en personne. Dès le 9 mars. Augereau avait livré Lyon. Seuls, Wellington et Soult avaient tenu à continuer une partie d'échecs qui se termina le 10 avril à Toulouse. A ce moment, la guerre de géants qui se prolongeait depuis un quart de siècle était terminée.

Le Sénat avait déclaré (3 avril) :

« 1° Napoléon Bonaparte est déchu du trône, et le droit d'hérédité établi dans sa famille est aboli ;

2° Le peuple français et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers Napoléon Bonaparte... »

On était prêt à recevoir Louis XVIII.

Les Bourbon furent acceptés, en somme, sans difficulté. Le 3 mai 1814, Louis XVIII octroya une *Charte*, avec deux Chambres, la garantie des biens nationaux, la « liberté »,

Digitized by Google

— ce qu'il fallait enfin pour gagner la bourgeoisie. Le peuple ne voulait plus de conscription. Le 30 mai 1814 fut signée une convention qui faisait rentrer la France dans ses limites de 1791, augmentées seulement de Mulhouse, Avignon et la Savoie. Les alliés évacuèrent aussitôt le pays.

En octobre 1814 se réunit à Vienne le congrès qui devait régler la situation nouvelle. Pour mesurer ce que perdait la France, il faudrait montrer d'abord quel énorme accroissement de puissance avait reçu sa rivale principale, l'Angleterre : elle était maintenant maîtresse des mers, et, grâce à un développement colonial inouï, allait seule traverser sans troubles violents le XIXe siècle. Les chiffres suivants montreront au moins ce que la France devenait par rapport aux puissances du continent :

	POPULATION DES GRANDES PUISSANCES y compris la France (en millions d'habitants).		POPULATION DE LA FRANCE (en millions d'habitants).	PROPORTION DE LA FRANCE aux autres puissances
1700	Autriche, France, Angleterre	48	19,9	38 %
1789	Les mêmes, Prusse, Russie	65	25	27 %
1815	Les mêmes	134	29,5	20 %
1880	Les mêmes, Italie	222	37,2	14 %
1900	Les mêmes	310	38,5	12,3 %

IV

Waterloo.

Un dernier « coup de tête » allait aggraver sensiblement le mal.

Digitized by Google

Les événements de 1814 avaient laissé subsister pour Napoléon, pour l'armée, pour la nation, une tentation dangereuse, en laissant intacte la réputation d'invincibilité de l'incomparable capitaine : on sentait très bien que « la dernière bataille » n'avait pas été livrée. Les Bourbon ne surent rien faire pour conjurer la crise menaçante. On vit tout de suite les émigrés, les prêtres, prendre à leurs côtés une place qui inquiéta bourgeois et paysans. Puis, l'armée fut mécontentée. Beaucoup d'officiers durent être renvoyés en demi-solde : Louis XVIII estimait que 200.000 hommes suffisaient désormais. D'autre part, on n'avait pas tenu les engagements pris envers Napoléon : on ne lui payait pas sa liste civile ; Talleyrand, qui représentait le roi à Vienne, proposait de le transporter plus loin que l'île d'Elbe ; bref, on semblait prendre à tâche de l'acculer à une tentative suprême. Quand l'Empereur eut reçu des nouvelles précises de France, il se décida à quitter l'île d'Elbe.

Il débarqua à Fréjus, évita la Provence, gagna le Dauphiné. Les premiers soldats qu'il rencontra, à Laffray, se joignirent à lui. Le maréchal Ney fut entraîné par ses troupes. Une caricature prêtait à l'Empereur cette lettre au roi : « Mon cousin, ne m'envoyez plus de troupes, j'en ai assez. » Louis XVIII s'enfuit à Gand.

Le 20 mars 1815, Napoléon Ier rentrait aux Tuileries. Il se donnait comme assagi, promulgua un *Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire*, qui accordait deux Chambres, tout comme la Charte, et qu'il promulgua dans une cérémonie théâtrale (*Champ de Mai*).

Mais l'Europe « ne le croyait pas plus, parlant de paix, que la France ne le croyait, parlant de liberté ». Dès le 13 mars, le congrès de Vienne l'avait déclaré « hors des relations civiles et sociales », comme « perturbateur du repos du monde ». Les armées reprenaient de toutes parts les routes de France. 150.000 Anglo-Hollandais se massaient en Belgique, sous Wellington. 120.000 Prussiens y arrivaient par la Meuse, avec Blücher.

Digitized by Google

Napoléon s'était préparé à la guerre. L'armée de 180.000 hommes qu'il amena sur la Sambre était aussi bonne en elle-même qu'aucune des précédentes, mais elle n'avait pas confiance en tous ses chefs : au dernier moment, un ancien chouan rallié, Bourmont, ne voulut pas livrer avec les bleus le dernier combat. « Jamais Napoléon n'avait eu dans la main un instrument de guerre, ni si redoutable, ni si fragile. » (H. Houssaye.)

Il voulait prévenir la jonction des Anglais et des Prussiens. Il battit Blücher à Ligny (16 juin 1815). Mais Grouchy, chargé de poursuivre le Prussien, le laissa échapper. Cependant, l'Empereur s'était jeté sur Wellington à Waterloo : une marche forcée amena Blücher sur le champ de bataille, à temps pour changer la bataille indécise en désastre pour les Français (18 juin 1815).

Napoléon revint à Paris désemparé. Les Chambres étaient déjà résolues à demander son abdication : il la donna en faveur de Napoléon II (22 juin 1815). C'était une comédie : Fouché, qui dirigeait le gouvernement, était déjà résolu à se prêter au rappel des Bourbon. D'ailleurs, Wellington et Blücher arrivaient : l'armée « foudroyée à Waterloo », qui commençait à se rassembler autour de Paris, fut renvoyée sur la Loire (3 juillet). Quant à Napoléon, il avait gagné Rochefort, voulant se réfugier en Amérique. Mais les Anglais gardaient toutes les issues. Il se décida à écrire au Prince Régent :

« Altesse Royale, en butte aux factions qui déchirent mon pays, et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale comme du plus puissant, du plus constant, et du plus généreux de mes ennemis. »

Les Anglais le traitèrent en prisonnier et l'envoyèrent à Sainte-Hélène (octobre 1815). Il n'avait que 46 ans ; mais un cancer, hérité de son père, l'enleva dès le 5 mai 1821.

Digitized by Google

Les alliés étaient rentrés en France de toutes parts, bien plus exaspérés qu'en 1814. Les Allemands parlaient de démembrement : le tzar et l'Angleterre les arrêtèrent. Mais le gouvernement des Bourbon restaurés dut accorder (traité de Paris, 20 novembre 1815) la cession de Sarrelouis et de la Savoie. Enfin, une armée d'occupation, sous le duc de Wellington, resta en France jusqu'en 1818.

L'aventure des « Cent Jours » avait procuré aux alliés, sur Napoléon et sur la France, le succès militaire décisif qui leur avait été refusé l'année précédente. Même sur terre, l'Angleterre, cette fois, avait vaincu.

Il est peut-être oiseux de disserter sur l'Empire napoléonien comme on discuterait d'une construction politique durable. Tout comme les annexions de la République dont cet Empire fut la simple continuation, il n'était, dans la pensée même de son créateur, qu'un épisode de la guerre contre l'Angleterre. Cependant, il est d'usage de raisonner sur sa solidité, de discuter ce qu'aurait dû faire Napoléon pour le conserver, de se demander s'il aurait dû se borner aux « conquêtes » de la Révolution (comme si aucune de ces conquêtes avait été sûre avant la paix d'Amiens), — ou s'il aurait dû s'arrêter en 1811 (comme si, depuis la rupture de la paix d'Amiens, il eût été un seul moment libre de s'arrêter). Nous avons déjà dit que, pour nous, l'écroulement était fatal depuis Trafalgar ; fut-il regrettable ?

La grandeur de l'œuvre tentée a séduit beaucoup de grands esprits contemporains, à commencer par le plus grand, Gœthe, qui n'est pas absolument au-dessus du reproche d'avoir été un « Stabilitätsnarr », un affolé d'ordre. Il est singulier qu'elle n'ait pas fasciné les actuels amateurs « d'États-Unis d'Europe », de paix perpétuelle et d'humanitarisme, car enfin nul plus que Napoléon n'a visé hardiment et approché de près la réalisation de l'unité européenne. Faut-il se ranger avec les esprits plus moyens qui, dans les divers pays d'Europe, sans mesurer l'importance de leur action, par instinct nationaliste ou libéral, ont soutenu la

Digitized by Google

politique de l'Angleterre ? Nous avons dit que, pour nous, le secret de la supériorité de civilisation dont l'Europe jouit depuis 400 ans est précisément dans cette division en petits États, qui offre à l'individu civilisé la seule garantie *réelle* contre l'oppression trop brutale d'un État particulier. Or, la domination de la France napoléonienne était plus à craindre pour cette bienfaisante division que l'hégémonie anglaise. L'Angleterre, au temps où elle combattait Napoléon, n'exerçait qu'un ascendant purement économique, et, même au point de vue économique, strictement limité : il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui.

Au point de vue purement français, il va de soi que l'issue désastreuse de la lutte soutenue pendant vingt-deux ans était grave pour l'avenir. La France a dû se contenter depuis lors de glaner, à travers le globe, les miettes que sa rivale victorieuse voulait bien lui laisser. Même sur le continent, la défaite eut des contre-coups menaçants, dont on ne devait mesurer le danger que plus tard. Enfin, elle a réagi tristement sur le développement intérieur du pays.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

L'INFLUENCE ANGLAISE (1715-1815). — LE LIBÉRALISME. — L'ESPRIT POSITIF [1]

L'influence anglaise au XVIIIe siècle.

I. Mode de pénétration. — Angleterre et France après Louis XIV. — Les réfugiés. — Voltaire. — L'*Encyclopédie*. — L'influence anglaise après 1789.

II. Le libéralisme. — La libre Angleterre : Parlement et Jury. — En France : Montesquieu et Voltaire. — Constitutions de 1791, 1795, 1799, 1814. — Transformation du libéralisme en France, Rousseau, Constitution de 1793, le suffrage universel. — Libéralisme et démocratie.

III. L'esprit positif. — Les grandes applications de la science. — En Angleterre. — En France, réaction française. — L'enseignement scientifique. — Le positivisme. — Résultat.

IV. — La civilisation française originale. — Originalité dans l'art et ailleurs. — Influence allemande.

Au temps de Louis XIV, la société française avait pris sur l'Europe un ascendant qu'elle devait exercer longtemps dans maint domaine. Mais la force croissante de l'Angleterre n'enleva pas seulement à la France la suprématie politique dont elle avait joui au XVIIe siècle. Comme il arrive d'ordinaire, les succès des Anglais ont porté les esprits à admettre la supériorité intrinsèque de la civilisation anglaise, et préparé les hommes à l'imiter. La France a été la première accessible à tout ce qui venait d'Angleterre, parce qu'elle était la plus capable de saisir ces impressions, de les transformer aussi suivant son génie propre : les autres pays européens n'ont pendant longtemps subi l'in-

1. Jusserand, *Shakespeare en France*. — J. Lemaître, *J.-J. Rousseau*. — L. Poincaré, *La Science moderne*.

Digitized by Google

fluence anglaise que par l'intermédiaire de la France. Nous allons reprendre l'histoire de la civilisation nationale, pour voir à partir de quel moment et sur quels points elle a été particulièrement modifiée par celle de nos voisins.

I

L'influence anglaise. — Mode de pénétration.

Depuis que les deux nations avaient dégagé leur personnalité de la civilisation commune du moyen âge, elles avaient d'abord subi l'une et l'autre l'influence italienne, et, dans une certaine mesure, l'influence espagnole. La France avait la première conquis sa pleine originalité. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, nous avons vu que l'Angleterre, une des premières, s'était ouverte largement à l'action de « la nation formée par Louis XIV » (Voltaire). Mais elle fut aussi une des premières à s'affranchir : le contact resta étroit, et les poètes du « siècle de la reine Anne », Pope, Addison, connaissaient à fond nos grands classiques. Mais l'Angleterre fut, à partir du début du XVIIIe siècle, en mesure de nous donner plus qu'elle ne recevait de nous.

En France, au temps de Louis XIV, on éprouvait pour les Anglais, non plus les sentiments de haine qui avaient survécu longtemps à la guerre de Cent Ans, mais un dédain qui se manifeste à chaque instant. On méprisait leur roi, ce roi si longtemps stipendié par Louis XIV, tenu en tutelle par son Parlement. On méprisait leur aristocratie intrigante, mercenaire et bavarde : « M. de Sidné (*sic*) a eu le cou coupé : il n'a point parlé en mourant, comme font ordinairement les Anglais, » telle fut l'oraison funèbre que consacra au grand républicain anglais l'ambassadeur de Louis XIV. Et en 1698 un écrivain français déclarait : « C'est dommage que les auteurs de ce pays n'écrivent qu'en leur langue. » Il faut franchir la date de 1715 pour trouver trace d'un revirement qui fut rapide et complet.

Digitized by Google

Il ne faut pas oublier pourtant que, dès 1700, il existait des intermédiaires : les réfugiés français. Bayle, dont le *Dictionnaire* a été une mine inépuisable d'arguments pour les hommes du XVIIIe siècle, écrivait en Hollande, et la Hollande, en ce qui concernait la librairie, était de plus en plus un entrepôt anglais. De tous les pays protestants, l'Angleterre est celui qui a vu naître le plus de ces écrits vite oubliés, précurseurs des hardiesses des philosophes.

Un autre intermédiaire important fut Bolingbroke, l'homme d'État qui avait signé la paix d'Utrecht (1713), et qui, disgracié, vivait en France. Il n'a pas peu contribué à y faire connaître, non seulement les grands écrivains anglais, mais même les comparses, les Toland, les Tyndall, les Woolston, dans l'arsenal desquels Voltaire allait « puiser et affiler ses flèches » (Taine).

C'est en effet avec Voltaire que commence le large courant d'influence anglaise qui désormais ne s'arrêtera plus (*Lettres anglaises*, 1734). Les théories scientifiques de Newton, qu'il n'hésite pas à décorer du nom de « philosophie », ont soulevé en lui tout l'enthousiasme et toute la poésie dont il était capable, — ce qui, à la vérité, n'est pas beaucoup dire. Son admiration a été générale, trop générale pour être toujours éclairée. Mais, tandis que l'auteur des *Lettres persanes* s'en tenait, treize ans auparavant, au dénigrement ironique, lui a trouvé un exemple positif à proposer : il tient son « peuple de l'avenir ».

Un second flot d'influence anglaise arrive avec la publication de l'*Encyclopédie*, qui fut conçue originairement comme une adaptation d'une *Cyclopedia* anglaise. Diderot, qui la dirige, n'est guère connu encore que par des traductions d'ouvrages anglais. Lui et son collaborateur d'Alembert ont réellement « découvert » Bacon [1] : on pourrait dire sans trop de paradoxe qu'ils l'ont révélé aux Anglais eux-

1. Bacon avait été réputé en France dès le début du XVIIe siècle ; mais l'essor de son influence avait été coupé net par le cartésianisme.

Digitized by Google

mêmes. La classification des sciences proposée par d'Alembert est strictement copiée sur celle du fameux chancelier.

Il va sans dire que Voltaire et Diderot ont su garder leur caractère français. Dans la forme d'abord, qui a fait toute leur force de propagande : c'est bien la langue française qui a donné accès, à l'un auprès de Frédéric de Prusse, à l'autre auprès de Catherine de Russie, et qui a fait vendre en tous pays l'*Encyclopédie*. Mais ce n'est pas une raison pour parler, à ce propos, d' « idées françaises ».

« L'anglicisme nous gagne, » disait d'Argenson dès 1750. En approchant de la fin du siècle, les petits faits qui dénotent l'imitation de l'Angleterre se répètent, se multiplient. C'est la traduction des œuvres de Shakespeare (1776) ; la traduction d'une œuvre de second ordre comme *Ossian*, de Macpherson, et le succès disproportionné, énorme, qu'elle obtient. C'est la popularité de *Robinson Crusoé*, de Gulliver, de Lovelace, de tous les personnages de roman anglais. C'est l'introduction du jeu de whist dans le salon du duc d'Orléans, le goût naissant des courses, etc. Après 1789, l'anglomanie se maintient, s'accentue même dans le monde des émigrés, et en général dans la vieille société française. Mais la réaction partielle qui avait commencé avec J.-J. Rousseau a été précipitée, dans la France révolutionnaire, par le rôle éminent de l'aristocratie anglaise dans la répression de la Révolution. Cette réaction a ralenti l'infiltration des idées anglaises pendant la première partie du XIXe siècle : les théories libre-échangistes, par exemple, ne reprendront le dessus que plus tard.

Après ces indications générales, et sans suivre les cheminements de l'anglicisme dans les esprits subalternes, nous insisterons quelques instants sur les deux principales idées qui se rattachent à l'influence anglo-saxonne, et qui ont abouti à d'importantes réalités : le libéralisme politique et l'esprit positif.

Digitized by Google

II

Le libéralisme.

Nous appellerons *libéralisme* la tendance à croire que l'homme est destiné par la nature à être libre politiquement, c'est-à-dire qu'il est capable, non seulement de se gouverner lui-même, non seulement de gouverner sa famille ou sa commune, mais encore de prendre part au gouvernement d'un grand État, s'il en fait partie. Cette tendance ne saurait se justifier par aucun argument historique ou logique, elle est proprement une « foi » ; mais, comme telle, elle a joué à diverses reprises un rôle important dans le monde, et l'historien est donc obligé d'en tenir grand compte.

Cette croyance a des antécédents lointains : l'histoire des Grecs et même des Romains en offrait des exemples qui, depuis la Renaissance, étaient familiers à toute l'Europe cultivée. En outre, les peuples issus de l'invasion germanique avaient tous conservé des institutions « libres », dont les traces subsistèrent dans les monarchies les plus absolues (Cortès en Espagne, États généraux en France, etc.). L'Europe avait même connu des petites républiques qui avaient joué, à un moment donné, un rôle considérable : Venise, la Suisse, la Hollande. Mais l'Angleterre était au XVIIIe siècle, parmi les grands États, le seul qui offrît l'exemple d'une nation régulièrement libre.

Nous n'avons pas à étudier en détail les institutions diverses qui garantissaient cette liberté : Parlement et Jury, — ni le mode de distribution de la « franchise » (droit électoral), — ni les mesures par lesquelles, au XVIIIe siècle, la Chambre des Communes, élément électif au Parlement, dépendait, en fait, assez étroitement des Lords, élément héréditaire, — ni celles grâce auxquelles la liberté de la presse, défendue par le jury, était souvent exploitée par le gouvernement. Ce qui nous importe ici, c'est l'impression

Digitized by Google

très forte produite, sur le continent, par ces institutions britanniques.

On peut supposer que la crise libérale se serait produite dans les États d'Europe même sans l'influence anglaise. Mais le fait que, par exemple, le gouvernement représentatif, en France d'abord, puis presque partout, a été confié à deux Chambres, décèle nettement l'imitation de l'Angleterre.

En France, le mouvement de réaction contre le despotisme religieux et politique de Louis XIV avait eu au début, par exemple chez Fénelon, un caractère absolument national. Dans les tentatives du Régent et de Saint-Simon pour mettre fin au régime des secrétaires et des intendants, on a relevé avec raison l'influence espagnole plutôt que l'influence anglaise. Mais les succès de l'Angleterre, à partir du traité d'Utrecht, aidèrent les hommes qui réagissaient contre la monarchie absolue à proposer le régime anglais comme un modèle. Montesquieu, qui, dans les *Lettres persanes*, faisait encore une opposition de pur frondeur, se montre, dans l'*Esprit des Lois* (1748), hanté par l'exemple de l'Angleterre :

« Il y a une nation dans le monde qui a pour objet direct de sa constitution la liberté politique. Nous allons examiner les principes sur lesquels elle la fonde. S'ils sont bons, la liberté y paraîtra comme dans un miroir... »

(Suit le très long examen de la Constitution anglaise, XI, 6) :

« Voici donc la constitution fondamentale du gouvernement dont nous parlons Le corps législatif étant composé de deux parties, l'une enchaînera l'autre par sa faculté mutuelle d'empêcher. Toutes les deux seront liées par la puissance exécutrice, qui le sera elle-même par la puissance législative. »

Voltaire aussi, au milieu de ses incohérences, a toujours apprécié grandement « l'esprit républicain » des Anglais.

Digitized by Google

Et Rousseau même, qui ne les aime pas, concède qu'ils s la seule nation d'hommes parmi tant de « troupeaux d claves ».

Ces idées étaient familières aux hommes qui entrè aux États généraux de 1789, à la noblesse peut-être encore qu'au Tiers-État : l'idée libérale est la seule, exemple, qu'ait conçue un homme comme le marquis Lafayette (1757-1834), un des plus bruyants parmi les acte de la première heure. La Révolution introduisit définiti ment en France le système représentatif.

Dans la Constitution de 1791, œuvre de la Constituante Roi était maintenu avec le droit de *veto*, c'est-à-dire avec droit de suspendre pendant quatre ans l'effet des décisio de l'*Assemblée*. Celle-ci avait seule le pouvoir de faire d lois. Elle était nommée par des électeurs, élus eux-mêm par tous les citoyens payant une contribution égale à tr journées de travail.

Dans la Constitution de l'an III (1795), œuvre de la Co vention, le pouvoir exécutif était confié à un *Directoire* cinq membres qui émanait directement des deux *Conseil* des *Anciens* et des *Cinq-Cents* Ces Conseils étaient élus p les citoyens payant une contribution de cent à deux cen journées de travail, élus eux-mêmes par ceux qui payaie une contribution quelconque.

D'après la Constitution de l'an VIII (1799), le pouvo exécutif appartenait aux *Consuls*, dont les pouvoirs, en fai étaient ratifiés par le plébiscite. En face d'eux, le *Tribuna* qui discutait leurs décisions, et le *Corps législatif*, qui trai chait, étaient l'un et l'autre élus par une hiérarchie com pliquée de collèges : il suffira de dire que, pour une part des collèges seulement (collèges d'arrondissement), le su frage était réellement universel. « Qu'on n'oublie pas qu c'est moi qui suis le grand tribun, » disait Napoléon 1814. Les électeurs se bornaient à dresser des listes candidats, parmi lesquels les Consuls nommaient les mem bres des assemblées. — Ces *listes de notabilités*, en fa

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

restèrent immuables jusqu'en 1815. A cette époque, par l'*Acte additionnel*, l'Empereur remplaça Tribunat et Corps législatif par deux Chambres analogues à celles de la première Restauration (dont nous allons dire un mot) ; l'une était élue. Mais il revisa les listes de notabilités, faisant remplacer les membres disparus, ce qui suffit à porter le nombre des électeurs de 15.000 à 100.000.

Les Bourbons restaurés avaient octroyé une Charte (1814), qui fut complétée par la loi électorale de 1817. En face du Roi, représenté par un ministère responsable, étaient les deux Chambres, celle des Pairs, héréditaire, et celle des Députés, élue par le suffrage à deux degrés. Était éligible quiconque payait 1.000 francs de contributions directes : était électeur quiconque en payait 300.

On le voit, les Français définissaient simplement et ouvertement le privilège électoral par la richesse, constatée par l'impôt.

Il était inévitable que l'esprit français, en se ralliant au libéralisme, appliquât à cette idée son procédé caractéristique, le raisonnement *a priori*. De même qu'il avait été jusqu'au bout de la théorie du despotisme, de même il devait aller jusqu'au bout de la théorie libérale. Comment distinguer, dans une nation, les hommes capables de participer au gouvernement — et les autres ? Il est certain que la différence existe, mais il est non moins certain que tout criterium absolu prête à des objections : on allait être conduit à supprimer le criterium, et à étendre la « franchise » à tous les sujets français.

Rousseau n'a pas reculé devant cette conclusion dans le *Contrat social* (1762). On a souvent relevé une certaine contradiction entre les autres œuvres et celle-là : c'est que, dans les autres, s'est surtout traduit son tempérament anarchique et étranger ; dans celle-là, pour un instant, il s'est fait Français. Aussi est-ce celui de ses livres qui a exercé en France l'action la plus étendue et la plus profonde ; par ailleurs il a surtout fait du mal en développant une sensi-

Digitized by Google

bilité morbide, sensibilité qui n'est pas du tout la crainte des actes méchants ou même cruels, mais la crainte des idées dures ; par le *Contrat social*, il a vraiment tracé pour des classes entières le hideux programme de l'État futur.

Il ne distingue jamais de catégories dans le peuple souverain : il remet à la simple majorité numérique le soin de décider de tout. Il n'a pas manqué de voir le danger que l'application conséquente du principe de l'égalité ferait courir à la minorité civilisée : il ne serait pas difficile de retrouver dans certaines de ses phrases jusqu'à une apologie de l'esclavage. Bien plus intelligent en ce point, ou plus sincère, que ceux qui l'ont suivi, il n'a jamais cru ou feint de croire à la « démocratie éclairée ». Mais nous avons vu que dès son début, dans son *Discours sur les lettres, les arts et les sciences* (1750), avec un emportement de fanatisme moral que nul n'a imité depuis, il s'était prononcé pour l'idée de justice.

Les idées de Rousseau ont dominé la Convention, issue elle même du suffrage universel. Dans la Constitution de 1793 (Constitution qui ne fut même pas appliquée quelques mois, comme les autres, mais n'en est pas moins intéressante comme document), le pouvoir exécutif est mis dans la dépendance absolue d'une seule Assemblée, réélue tous les ans, par tous les citoyens. La Convention elle-même a dû ouvrir les yeux à la réalité : poursuivant alors sa logique spéciale, elle s'est abandonnée à la plus redoutable des illusions, celle qui consiste à croire qu'on peut « bâcler », régulièrement, un homme civilisé. Elle a décrété que tous les Français seraient « instruits ». Ni son programme de Constitution, ni ses plans d'instruction universelle, ne devaient être appliqués alors.

Le suffrage universel devait fonctionner réellement peu après, mais seulement à titre exceptionnel, et pour désigner une fois pour toutes les hommes de confiance de la nation. Dans les plébiscites qui ont ratifié tous les grands changements de gouvernement opérés par Bonaparte, tous les citoyens votaient. Le nombre des abstentions fut d'ailleurs

Digitized by Google

significatif : l'Acte additionnel fut ratifié par 1.532.527 *oui* contre 4.802 *non*, et la France avait, en 1815, plus de 25 millions d'habitants !

Le suffrage universel devait rester ensuite le desideratum des hommes qui se rattachèrent à la tradition conventionnelle : il sera introduit en 1848. La France a été le premier État civilisé, non pourvu de l'institution de l'esclavage, qui ait osé poursuivre jusqu'au bout cette expérience politique.

On définirait grossièrement, mais avec une exactitude suffisante, la part des deux nations occidentales dans l'évolution « libérale », en disant que l'Angleterre a fait adopter les *institutions libres*, et que la France les a étendues à la *démocratie*. La déviation qu'elle leur a fait subir, de ce chef, avait été prévue depuis longtemps par Montesquieu :

« Il y a toujours dans un État des gens distingués par la naissance, les richesses ou les honneurs ; mais s'ils étaient confondus parmi le peuple, et s'ils n'y avaient qu'une voix comme les autres, la liberté commune serait leur esclavage, et ils n'auraient aucun intérêt à la défendre, parce que la plupart des résolutions seraient prises contre eux. »

La niaiserie libérale a pourtant survécu longtemps à la Terreur dans beaucoup de milieux nobles ou bourgeois (par exemple chez l'écrivain politique Al. de Tocqueville, 1805-1859). Mais, en réalité, l'avènement de la démocratie, aggravant les habitudes à la fois autoritaires et serviles qui avaient été s'accentuant lentement depuis Louis XIV, « le goût de primer en sous-ordre » a abouti, en France, à un asservissement et à un avilissement progressif de la minorité cultivée.

Digitized by Google

III

L'esprit positif.

Il est bien plus délicat de définir l'esprit positif que le libéralisme : nous sommes tenus pourtant d'essayer de faire comprendre à quel ensemble d'idées et de faits nous songeons en employant ce mot. Nous avons indiqué déjà quels progrès avaient faits. depuis le XVe siècle, les connaissances sur la Matière. Nous avons indiqué aussi qu'au XVIIIe siècle, le pont avait été jeté entre les sciences du calcul et celles de la vie par l'avènement de la chimie, et qu'on avait commencé à entrevoir, autrement que d'une manière vague et verbale, l'unité de la Nature, par conséquent celle de la Science. Il était naturel que l'esprit humain fût enivré par ces progrès. Nous entendrons par « esprit positif » la croyance que la Science n'est pas une « haute curiosité », mais peut et doit avant tout assurer le bien-être et le bonheur des hommes.

Ce point de vue nous semble précisé avec clarté, quoique avec la prolixité ordinaire, par Macaulay (1837), dans cette page déjà signalée par Taine (elle se trouve dans l'*Essai sur Bacon*, p. 92, 118) :

« Deux mots donnent la clé de la doctrine baconienne : utilité et progrès. L'ancienne philosophie dédaignait d'être utile, et se contentait d'être immuable... Nous avons quelquefois pensé qu'une fiction amusante pourrait être écrite, dans laquelle un disciple d'Epictète et un disciple de Bacon paraîtraient comme compagnons de voyage. Ils arrivent dans un village où la petite vérole commence à sévir, et trouvent les maisons bouleversées, les relations suspendues, les seuils déserts, les mères tremblant pour leurs enfants. Le stoïcien affirme à la population qu'il n'y a rien de mauvais dans la petite vérole, et que pour un sage, la maladie, la difformité, la mort, le deuil, ne sont pas des maux. Le baconien tire une lancette et commence à vacciner. Ils trouvent un groupe de mineurs embarrassés. Une explosion de gaz délétères vient de tuer beaucoup de travailleurs, et les survivants n'osent s'aventurer dans la caverne. Le stoïcien les

Digitized by Google

assure que cet accident n'est qu'un simple ἀποπροήγμενον. Le baconien, qui n'a pas de si jolis mots à sa disposition, se contente d'installer une lampe de sûreté. Ils trouvent un marchand naufragé se tordant les mains sur la côte. Son vaisseau, avec son chargement précieux, vient de couler, et il est réduit en un moment de l'opulence à la mendicité. Le stoïcien l'encourage à ne pas placer un bonheur dans les choses qui lui sont extérieures, et lui récite le chapitre d'Epictète πρὸς τοὺς τὴν ἀπορίαν δεδοικότας. Le baconien construit une cloche à plongeur, y descend, et retourne avec les plus précieux des effets naufragés. Il serait aisé de multiplier les différences entre la philosophie des fleurs et la philosophie des fruits, la philosophie des mots et la philosophie des faits... »

Au temps où ces lignes furent écrites, la foi dans la science avait été puissamment encouragée déjà : la science européenne, comme jadis la science grecque, puis la science arabe, aboutit, à la fin du XVIIIe siècle, à de grandes applications pratiques qui devaient se multiplier rapidement. Jenner découvrit la vaccine (vers 1776), Franklin le paratonnerre vers la même date, Montgolfier, sous Louis XVI, lança les premiers aérostats [1]. Bientôt le télégraphe aérien annonça les victoires de la République et de l'Empire, et Davy inventa la lampe de sûreté. Puis vint l'emploi du gaz pour l'éclairage, et de la vapeur pour la locomotion (au début du XIXe siècle), et bientôt l'utilisation de l'électricité. De tels faits paraissaient de nature à justifier toutes les espérances.

Or, il ne paraît pas douteux que l'esprit positif ne se soit développé chez les Anglo-Saxons plus tôt et plus complètement qu'ailleurs, qu'il ne soit un des traits caractéristiques de la civilisation anglaise. Dès le début du XVIIe siècle, un Anglais, Bacon, l'avait formulé, sans beaucoup de profondeur ni de netteté, mais avec une faculté de précision incontestable et une ardeur de foi nouvelle. Les Anglais n'avaient pas laissé de produire de beaux génies spéculatifs, Harvey, Newton, Priestley, mais ils n'avaient jamais distingué très nettement la science « philosophie » et la science « art » :

1. On en employa un, lors de la bataille de Fleurus (1794).

Digitized by Google

« un baromètre s'appelle un instrument philosophique chez les Anglais, et c'est pourquoi ils n'ont pas de philosophes », a dit Taine. Les premières applications de la science ne furent nulle part plus tôt et mieux reçues qu'en pays anglo-saxons : Jenner, Franklin, Davy, sont des Anglo-Saxons ; Fulton lança le premier bateau à vapeur sur l'Hudson (1807), et les deux Stephenson, le père et le fils, firent rouler en Angleterre les premières locomotives (vers 1825).

La préoccupation dominante des applications pratiques était encore profondément étrangère en France au temps où Fontenelle, par exemple, rédigeait l'éloge des savants du siècle de Louis XIV. Avec l'*Encyclopédie* apparaît, nous l'avons vu, l'admiration de Bacon : l'*Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*, de Condorcet (Girondin mort victime de la Terreur en 1793), n'est qu'une variation assez gauche sur le thème de l'avenir de la science. Mais la France n'est pas restée de beaucoup en arrière pour l'adoption des applications pratiques, dont les détails ingénieux ont été généralement trouvés par des Français. Nous avons déjà rencontré des exemples du fait : les aérostats, le télégraphe aérien. Le blocus continental a forcé la France à se faire industrielle, et provoqué indirectement plus d'une invention : Jacquard, Richard-Lenoir, introduisent alors les machines à tisser la soie, le lin, etc. Avec la Restauration apparaissent le gaz, la vapeur.

Quelque soutien qu'apportent à la recherche théorique des applications aussi brillantes, l'état d'esprit ainsi créé recèle un grave danger pour le savant : il tend à oublier sa fonction propre, qui est de « bien penser », et à se lancer uniquement dans les voies indiquées par les besoins du public. Il semble que certains faits manifestent déjà que le danger est réel. Les savants ont remarqué le peu de progrès qu'avaient faits les connaissances sur la nature de l'énergie électrique depuis les grands savants italiens et français du temps de Napoléon Ier [1]. Si on met en balance les applica-

1. Tout ceci est nettement indiqué dans un ouvrage de M. L. Poincaré,

Digitized by Google

tions, particulièrement nombreuses et importantes, au contraire, auxquelles a donné lieu cette branche de la science : éclairage, traction, télégraphie, il sera permis à l'historien, qui rapproche les deux faits, de voir dans cette coïncidence un avertissement pour l'avenir. Cent ans après Lavoisier, la découverte du vaccin de la rage, du téléphone, de l'aviation, sont regardés comme le type des « progrès scientifiques ».

Mais la France, plus que l'Angleterre, a réagi contre ce penchant aux préoccupations toutes pratiques. Parmi tous les faits qui s'offrent à nous, nous retenons seulement, pour y insister, les tendances qui s'affirment : 1° dans notre enseignement scientifique ; 2° dans la philosophie qui s'est édifiée, chez nous, sur la base de la science moderne.

La Convention avait ébauché l'organisation des grandes Écoles, rendues indispensables par la destruction de l'enseignement des jésuites (1764), puis des Universités (1790) : École normale, École polytechnique, École centrale des arts et métiers, etc. ; Napoléon leur a donné leur statut définitif. En même temps, les académies, emportées dans la tourmente révolutionnaire, réapparaissaient unies dans l'*Institut*. Il était dangereux, le Roi disparu, de transformer des savants en fonctionnaires du gouvernement ; la République les compromit souvent dans ses carnavals « patriotiques » ; Napoléon les transforma en barons et en thuriféraires. Mais aussi, en les faisant professeurs, on leur ouvrait un champ d'action plus vaste ; quand Volta (1745-1827), le premier des grands « électriciens », voulut laisser là le cours qu'il faisait à Pavie :

« Je ne saurais consentir à la retraite de Volta, écrivit l'Empereur. Si ses fonctions de professeur le fatiguent, il faut les réduire : qu'il

la *Physique moderne*. Dans un second livre, *l'Électricité* (1907), l'auteur tente de rendre moins saillants les faits qu'il constate mais lui-même en reste visiblement frappé (cf. p. 7 : « lorsqu'il s'agit de l'électricité et du magnétisme, cette infirmité de l'homme [à pénétrer la vraie nature des phénomènes] devient particulièrement manifeste »). La télégraphie sans fil changera-t-elle tout cela ?

Digitized by Google

n'ait, si on veut, qu'une leçon à faire par an. Mais l'Université de Pavie serait frappée au cœur, le jour où je permettrais qu'un nom aussi illustre disparût de la liste de ses membres. Un bon général doit mourir au champ d'honneur » (1804).

On a trouvé parfois qu'il était abusif d'employer des hommes comme le mathématicien Laplace, comme le chimiste Berthollet, comme le naturaliste Cuvier[1], à former des techniciens : ingénieurs, artilleurs, classificateurs de muséums, etc. L'Université de Berlin (1810), et d'une manière générale les Universités allemandes, ont mieux résolu le problème du haut enseignement scientifique. Mais, par contre, les institutions nouvelles, en maintenant en contact avec les plus grands savants les travailleurs subalternes, n'ont pas peu contribué à vulgariser le respect et le goût de la culture désintéressée, et, chez les mieux doués, à éveiller le goût de la spéculation.

Si, du domaine de l'enseignement pratique, nous passons dans celui des rêveries d'avenir, il serait facile de retrouver, dans les déclamations de Condorcet par exemple, la même tendance nationale qui s'affirme dans l'organisation de notre enseignement scientifique. Mais, pour pouvoir préciser cette tendance, nous sommes forcés de descendre jusqu'à des temps plus propices à la spéculation, et de dire quelques mots du positivisme français.

Auguste Comte (1797-1857), sorti de l'École Polytechnique, a cherché à dégager du mouvement scientifique et industriel auquel il assistait, une philosophie *positive*, par opposition à la philosophie purement négative, selon lui, du XVIIIe siècle. Son mérite essentiel est d'avoir, le premier, conçu nettement l'idée de la Science, en donnant des sciences une classification fondée sur le caractère même des phénomènes qu'elles étudiaient. Il avait, d'autre part, le sentiment de l'inconvénient qui résultait du progrès des connaissances : la spécialisation croissante des savants, merveil-

1. Cuvier (1769-1832), a fondé la paléontologie.

Digitized by Google

leusement informés dans leur domaine particulier, et souvent « monstrueusement ineptes » dans les autres. Par sa classification, qui, dans l'ensemble, a été adoptée pour l'organisation des corps savants comme pour les programmes d'études, il a essayé de marquer à chaque spécialiste sa place dans un ensemble qui allait devenir impossible à embrasser.

Par leurs vues sur la société, Comte et les penseurs qui l'ont traduit en français littéraire, comme Renan et Taine, intellectualistes, optimistes, sont bien encore du XVIIIe siècle. Comte n'a pas senti aussi nettement que Rousseau, par exemple, le caractère spécifiquement humain, antinaturel, extra-scientifique, de l'idée redoutable de justice : il a donc cru à un « ordre » final, que la Science (non plus la Raison) devait établir (il faut ajouter que la théorie de Darwin n'a été publiée qu'après sa mort) ; il n'a pas connu la loi de la « lutte pour la vie », qui allait ramener vers un pessimisme stoïque quelques-uns de ses successeurs [1]. Mais Renan (*Avenir de la Science*, 1848), mais Taine, dans toute son œuvre, montrent la même foi dans l'organisation finalement heureuse de l'humanité, sous un pouvoir spirituel nouveau.

Ce qu'il est intéressant de relever ici, c'est la conception française de ce pouvoir spirituel. Tout à l'heure, nous voyions un Anglais exaltant aussi le savant comme bienfaiteur des hommes, mais le concevant surtout comme producteur de bien-être et comme serviteur du public. Comte, Renan, Taine, le conçoivent comme guide et comme chef, successeur des prêtres de la catholicité médiévale. Et ce tour spécial qu'ont pris les idées positivistes dans la société française atteste le culte constant, dans cette société, et le respect de la pensée humaine.

Pour l'esprit positif, comme pour le libéralisme, il n'est

1. « Les philosophes du XVIIIe siècle avaient fait descendre le Paradis du ciel sur la terre : Taine lui a fermé la terre sans lui rouvrir le ciel », a dit M. Faguet dans sa brillante étude sur ce penseur (où il exagère seulement la mesure dans laquelle Taine lui-même s'est affranchi des illusions du XVIIIe siècle).

Digitized by Google

pas douteux que l'impulsion première ne soit venue d'Angleterre; mais la France, on vient de le voir, a transformé ce qu'elle recevait suivant les traditions de son génie national.

IV

La civilisation française originale.

Nous avons dit quelle avait été, à partir de 1750, l'action exercée par l'étranger sur notre culture. Nous avons essayé de montrer aussi la valeur des modifications apportées par le génie national à ce qu'il recevait des Anglo-Saxons, — même après 1789, quand la société française fut devenue moins sûre d'elle-même, plus accessible par conséquent aux importations du dehors. Pour rappeler, en terminant, que la France est restée, malgré tout, un des pays dirigeants de l'Europe, il faut faire remarquer que des parties entières de sa civilisation sont restées soustraites à l'influence britannique.

Par exemple, l'art. C'était là le côté inférieur de la civilisation d'outre-Manche, si l'on fait abstraction des exceptions inévitables et de certains détails comme l'art comique, la caricature (cf. A. Filon, *La caricature en Angl.*, p. III), comme le *parc*, qui s'introduisit à Trianon vers 1780.

La France elle-même n'avait rien créé, depuis Versailles, de très puissant, mais elle avait produit de jolis détails, ameublement, pastel. Toutefois, ni Greuze et Fragonard, au XVIIIe siècle, ni David ou Gros sous Napoléon, ne sont des hommes de premier plan. L'Académie de France à Rome, qui a survécu à la Révolution, est restée comme un hommage à la supériorité persistante des Antiques et des Italiens de la Renaissance.

Enfin, dans l'ordre des sentiments qui font vivre, et à certains moments transforment, la littérature d'agrément, des hommes que nous avons rencontrés ailleurs, Rousseau, puis

Digitized by Google

Chateaubriand, avaient inauguré un mouvement dans lequel la part de l'initiative anglaise est très faible. Mais, au moment d'aborder le *romantisme*, nous rencontrons une autre nation, dont le rôle va désormais grandir en Europe : l'Allemagne.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE V

SEDAN

(1815-1898)

CHAPITRE PREMIER

L'ALLEMAGNE [1]

Eveil de l'Allemagne.
I. Le passé allemand. — Le royaume de Germanie (xe siècle) et les Slaves. — Le Saint-Empire, les Habsbourg. — Le déchirement religieux, éclipse de l'Allemagne.
II. Sturm und Drang (1750-1815). — La Prusse, Frédéric II. — Sturm und Drang en littérature, romantisme. — La Révolution et Napoléon, Confédération germanique (1815). — Gœthe et Hegel.
III. Autriche et Prusse (1815-1848). — L'Allemagne sous Metternich. — Le Zollverein, les Constitutions, les Universités et la Prusse.
Les romantiques français et l'Allemagne.

L'État français avait déjà pedru, en 1815, la prééminence mondiale. Mais, sur le continent, il gardait encore la première place. Il la gardait grâce au prestige des éblouissantes victoires de Napoléon. Il la gardait parce qu'il n'avait été arrêté dans son expansion, comme au temps de Louis XIV, que par une coalition générale :

1. Lévy-Brühl, *L'Allemagne depuis Leibnitz*. — A. Fischer, *Gœthe und Napoleon*. — E. Denis, *L'Allemagne, 1810-1848*. — J. Texte, *Les Origines de l'influence allemande dans la littérature française du XIXe siècle*. — Cons, *De Gœthe à Bismarck*, 1910 (intéressant surtout au point de vue de la littérature, à laquelle l'auteur fait pourtant une place qu'elle n'a pas dans la réalité allemande).

Digitized by Google

Combien, au jour de la curée,
Étiez-vous de corbeaux contre l'aigle expirant ?

Mais, au cours de cette lutte, des changements inquiétants avaient été provoqués. Les révolutionnaires et Napoléon étaient pleins de dédain pour les États du continent : « Après tout, disait Napoléon, il n'y a vraiment que deux nations : la France et l'Angleterre ; le reste n'existe pas. » Et tout le passé semblait justifier cette théorie : mais le présent la contredisait. Napoléon lui-même avait éveillé en Europe une foule d'âmes de peuples : il avait été au premier chef un « excitateur de nationalités » (M. Barrès). Or, parmi ces nationalités éveillées ou réveillées, l'une était singulièrement dangereuse pour l'hégémonie française : l'Allemagne. Nous sommes forcés de nous arrêter un instant sur elle, puisqu'à partir de ce moment son action va devenir de plus en plus sensible, et que c'est elle surtout qui se fortifiera de notre affaiblissement. Il ne faut pas craindre, pour la comprendre, de plonger dans le passé, car, là plus encore qu'en Angleterre, l'effort national s'est rattaché à la tradition.

I

Le passé allemand.

L'Allemagne s'était dégagée en même temps que la France de l'unité carolingienne, et, dès le xe siècle, la dynastie saxonne lui donna l'aspect d'un État organisé. D'autre part, à partir du moment où les peuples de l'Est durent entrer dans la communauté chrétienne, ils se trouvèrent protégés contre l'expansion allemande, qui fut ainsi canalisée vers les populations païennes des bords de la Baltique (XIIe siècle). Le royaume germanique du xe siècle sera l'idéal que tendra à réaliser de nouveau l'effort national allemand. Les colons établis dans les terres slaves de la Baltique seront

Digitized by Google

l'instrument de cet effort. On voit comment ces faits lointains se rattachent par une chaîne lâche, mais continue, au grand événement historique du XIXe siècle.

Mais, entre temps, l'histoire de la monarchie allemande fut déviée par un fait grave. En 962, le roi d'Allemagne recevait la couronne impériale, et dès lors son caractère de souverain national s'effaça de plus en plus devant ses prétentions de chef temporel de l'Europe : sa lutte contre le Pape, par exemple, fut fatale à la collectivité dont il avait la garde. A partir du XIIIe siècle, l'Allemagne n'est plus qu'un chaos sur lequel erre le fantôme des institutions impériales.

Une des dynasties locales, les Habsbourg, sut, à partir du XVe siècle, rétablir en fait l'hérédité de la couronne impériale. Mais la fatalité voulut que ce fût précisément celle qui portait le plus de couronnes extra-allemandes, Bohême, Hongrie, Espagne. En outre, la Réforme fit le Habsbourg chef de parti : au XVIIe siècle, la préoccupation dominante de la plupart des princes, et de plus de la moitié des peuples d'Allemagne, fut de se garantir contre le souverain autrichien, resté le chef nominal du corps germanique. En même temps, les ravages épouvantables de la guerre issue de cet antagonisme (guerre de Trente Ans, 1618-1648) ont noué pour longtemps la civilisation allemande : on a pu dire que, vers 1700, le philosophe Leibnitz est « comme un soleil qui éclaire des déserts » (Lévy-Brühl).

C'est à ce moment que l'Allemagne s'est ouverte si largement à notre influence. Un instant elle oublia jusqu'à sa langue : Frédéric II écrivait en français. Les hommes du XVIIIe siècle ont eu l'illusion que cet état de choses était destiné à durer et même à s'accentuer. Ce qu'un Français avait dit des Anglais sous Louis XIV, un des administrateurs de Napoléon, qui n'était pas, à beaucoup près, un sot, Beugnot, le dit encore presque sérieusement des Allemands : à son avis, ils ne pourraient entrer pleinement dans le courant de la civilisation qu'en abandonnant leur

Digitized by Google

langage « barbare » pour adopter, au moins dans les livres, l'usage exclusif du français.

II

Sturm und Drang.

Plusieurs faits ont tiré l'Allemagne de cet état de prostration : apparition de la Prusse, développement d'une civilisation nationale, guerres de la Révolution et de l'Empire.

Si l'Allemagne, qui avait été un État organisé plus tôt qu'aucune autre nation européenne, avait joué un rôle purement passif à l'époque moderne, cela tenait à deux raisons principales :

d'abord, nous l'avons vu, au caractère cosmopolite de son chef nominal ;

ensuite, à ce que, parmi les dynasties bien allemandes qui avaient résisté à l'Empereur à partir de la Réforme, aucune, pas même la Saxe, n'avait pu jouer un rôle autre que négatif : on peut même dire qu'aucune n'avait pu se maintenir que par l'appui des puissances étrangères.

Cet état de choses fut changé au XVIIIe siècle, par l'entrée en scène de la Prusse.

La monarchie prussienne était sortie de l'agglutination de deux États issus de la colonisation germanique du moyen âge : la marche de Brandebourg, et le territoire enlevé aux Prussiens païens par les ordres sécularisés au XVIe siècle. En 1618, Brandebourg et Prusse s'étaient trouvés réunis définitivement dans la main du chef de la maison de Hohenzollern, qui reçut en 1701 le titre de *roi en Prusse*. Rien pourtant ne faisait encore prévoir que le nouveau royaume dût jouer un autre rôle que la Bavière ou la Saxe : Frédéric II (1740-1786) apparut d'abord aux contemporains comme un auxiliaire de la politique française contre l'Autriche.

Digitized by Google

Le renversement des alliances commença une ère nouvelle. Nous avons vu comment, dans la guerre qui suivit, Frédéric II fut plusieurs fois, après Kollin, après Hochkirch, surtout après Kunersdorf, au bord de l'abîme, et comment, par son énergie, il échappa à la quadruple étreinte de la France, de l'Autriche, de la Russie et de la Suède.

Si la force de résistance manifestée par la jeune monarchie a attiré l'attention de toute l'Europe, on ne s'étonnera pas qu'elle ait soulevé l'enthousiasme chez les compatriotes de Frédéric. Ce n'est pas par une coïncidence fortuite que la naissance de la civilisation allemande a été contemporaine des grands succès de ce roi. La race, depuis la guerre de Trente Ans, ne souffrait pas seulement de misère, mais de découragement : l'éveil de la Prusse fut pour beaucoup d'hommes le signe que quelque chose de grand pouvait naître en cette Allemagne, en dehors du solennel et immobile « Saint-Empire romain germanique ».

Michelet a dit de Frédéric II qu'il n'avait jamais compris « ni la beauté de l'art antique, ni la profondeur de la science moderne. » C'est là une assertion qu'on ne peut, en tout cas, étendre à l'Allemagne de son temps. Elle avait apporté déjà, sur plus d'un point de détail, sa contribution à l'œuvre européenne ; mais c'est seulement au milieu du XVIIIe siècle que se produisit un élan général, *Sturm und Drang*, qui devait donner à l'Allemagne une civilisation bien avant qu'elle formât un État : ce qui la distingue de ses voisins d'Occident.

Déjà Lessing, dans sa *Dramaturgie* (1765), se montrait capable de juger la culture française, qu'on avait subie jusqu'alors sans risquer aucune critique. En 1776, la première œuvre de Gœthe, *Werther*, attira l'attention des étrangers, Français et Anglais. Schiller, Kant, qui tentait de sauver la morale dans le déclin de la religion, n'étaient pas des inconnus, hors d'Allemagne, en 1789...

Il est inutile de chercher à résumer en une seule formule

Digitized by Google

le mouvement si multiple et si varié qui se produisit alors en Allemagne, car le mot de *romantisme* désigne bien des caractères qu'il est malaisé de réduire à l'unité : réaction contre le classicisme français, prédominance de l'imagination et de la sensibilité sur la raison, etc. Le romantisme, d'ailleurs, n'est pas allemand d'origine. Le grand initiateur, Rousseau, était Génevois, et a écrit en France : mais, si l'auteur du *Contrat social* a surtout exercé chez nous son action, l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Emile* a été adopté avec passion par les Allemands. Le mouvement qui part de lui a été commun à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne : mais il est remarquable que, tandis qu'en France et en Angleterre les « romantiques » apparaissent comme des malades, des esprits mal équilibrés, des désespérés (Rousseau, Burns, Chateaubriand, Byron), en Allemagne c'est le génie le plus harmonieux, le plus sûr de lui, Gœthe, qui a été le chef de l'école, et a créé un des types les plus achevés du romantisme, *Faust*. C'est un indice de l'affinité profonde qui existait entre le tempérament national allemand et les tendances nouvelles du sentiment et de la littérature.

L'Allemagne en était là quand le fracas de la Révolution française vint y changer le cours des idées. Elle fut secouée tout entière, princes et peuples.

Tout d'abord, les luttes de la Prusse et de l'Autriche contre la Révolution amenèrent la perte de la rive gauche du Rhin, qui connut 20 ans de domination française. La nécessité de dédommager les princes dépossédés dans cette région fut le point de départ d'un remaniement de l'Empire, dont l'Allemagne sortit simplifiée : il ne resta que 80 princes souverains, les autres furent *médiatisés*, autrement dit devinrent de simples propriétaires fonciers. Peu après, l'Empire, ainsi défiguré, achevait de s'évanouir au soleil d'Austerlitz (janvier 1806) : il n'y eut plus qu'un empereur d'Autriche.

L'idée de Napoléon fut de rattacher étroitement à la

Digitized by Google

France et à l'Italie la partie occidentale, la plus civilisée, de l'Allemagne, et de rejeter la Prusse et l'Autriche vers l'Est, où, depuis la rupture avec la Russie, il songea peut-être à leur ménager des compensations. La résistance de l'Angleterre, la victoire de l'hiver russe, en décidèrent autrement : ce fut, au contraire, contre la France, et autour de la Prusse et de l'Autriche, que se reconstitua la *Confédération germanique*. La présidence fut dévolue à l'Autriche, mais la Prusse resta jalouse, mécontente de la condition territoriale qui lui était faite, ambitieuse enfin, et contenue avec peine par son roi Frédéric-Guillaume III (1797-1840).

A côté de ces réactions des princes et des peuples, quelle avait été l'attitude des principaux représentants de la civilisation qui naissait ?

Il y eut, aux premiers jours de la Révolution, un certain mouvement d'adhésion : Schiller fut décoré du titre de « citoyen français » par la Convention. Bien plus accentué fut le mouvement d'adhésion vers Napoléon : on a remarqué qu'en une même année, 60 œuvres littéraires avaient été dédiées à l'Empereur en Allemagne, et 30 de plus seulement en France. Le « cas » du plus grand des Allemands a été examiné spécialement [1]. Ennemi de « la Liberté », admirateur de Napoléon le *Revolutions bändiger* (dompteur de la Révolution), mais applaudissant les vainqueurs de l'un parce qu'ils étaient en même temps ceux de l'autre, tel apparut Gœthe jusqu'à sa mort (1832).

La grande majorité de l'Allemagne intellectuelle a été, au moment décisif, en contradiction avec Gœthe, resté fidèle à l'Empereur : les Allemands se sont donné une peine inouïe et inutile pour trouver dans une œuvre anodine, le *Réveil d'Epiménide* (1815), une sublime palinodie de celui qu'il fallait bien reconnaître comme leur maître à tous. Au fond, la contradiction n'était pas si profonde. Hegel (pro-

1. Je ne puis que renvoyer ici à l'enquête si complète de M. Fischer (*Gœthe und Napoleon*), que je résume d'un mot.

Digitized by Google

fesseur à Berlin en 1818) fut aussi hostile que Gœthe à l'individualisme simpliste et béotien de 1789 (*Leçons sur la philosophie de l'histoire*).

Chez presque tous les penseurs originaux, on compte une réaction contre les idées libérâtres et égalitaires du XVIIIe siècle — idées françaises, disait-on alors en Allemagne, idées anglaises, dira avec plus de raison Nietzsche.

III

Autriche et Prusse (1815-1848).

Politiquement parlant, l'Allemagne, pendant ce temps, pacifique et conservatrice, « ronflait sous la garde de ses quarante souverains » (H. Heine).

Les institutions de la Confédération germanique furent surtout, après 1815, un moyen pour les deux grandes monarchies, adossées à la Russie, de soutenir les princes inférieurs contre les velléités libérales des peuples appelés aux armes en 1813. Certains faits tendirent à faire voir ces velléités plus dangereuses qu'elles n'étaient, par exemple l'assassinat du poète Kotzebue par l'étudiant Sand en 1819. Metternich en profita pour triompher des résistances timides que lui opposaient le roi de Prusse et le tzar : il réunit plusieurs fois autour de lui les représentants des cours allemandes, et finalement parvint à organiser le système de réaction (1824). Cette organisation fit ses preuves en résistant aux émeutes qui se produisirent après 1830 : la force autrichienne triompha. — Le successeur de l'empereur François, Ferdinand (1835), partageait sa manière de voir : Metternich garda le pouvoir jusqu'en 1848.

Trois faits cependant ont, dans cette période, préparé la transformation de l'Allemagne au profit de la Prusse.

D'abord, sous l'influence des idées anglaises, une certaine répugnance se manifesta, après 1815, contre le régime

Digitized by Google

douanier qui isolait l'une de l'autre toutes les parties de l'Allemagne. La Prusse, sous le ministre Hardenberg, prit la direction du mouvement. Dès 1837, le *Zollverein* réunissait la Prusse aux principaux États secondaires dans une ligne douanière commune, constituant ainsi une sorte de petite Allemagne d'où l'Autriche était déjà absente. L'œuvre ne fut achevée qu'en 1853. La coïncidence avec l'apparition des chemins de fer et celle de la grande industrie lui donna une portée considérable.

En second lieu, après 1815, un certain mouvement vers le constitutionnalisme se manifesta dans les petits Etats de l'Ouest. Des constitutions furent accordées en Würtemberg et ailleurs, et survécurent à la réaction de 1824. Le changement se propagea vers 1830 en Bavière et en d'autres États. Il y avait, dans ces pays, une bourgeoisie indépendante, qui manquait encore en Prusse. Là il n'existait, dans les campagnes, que des nobles et des paysans (ceux-ci libres depuis 1811) ; dans les villes, des fonctionnaires, juristes, professeurs, etc., et des artisans : la grande industrie commençait seulement à se développer dans la région rhénane. La Prusse, cependant, avait déjà l'institution du jury. Frédéric-Guillaume IV (1840-1861) se montra, dès son avènement, disposé à lui accorder un Parlement : ce fut chose faite en 1847. Alors tomba la barrière principale qui séparait de la Prusse les Allemands « libéraux » de l'Ouest : on le vit en 1849.

Enfin, nous avons dit combien le mouvement des esprits était actif en Allemagne dès 1815, et comment la Prusse avait commencé à le drainer : en 1810 avait été créée l'Université de Berlin, qui devint bientôt la première de l'Allemagne. On a remarqué (M. Ed. Meyer) qu'aucun État, sauf Athènes, n'a dépensé autant pour la culture intellectuelle que l'État prussien au XIXe siècle. Aussi est-ce en territoire prussien qu'ont surtout travaillé les Allemands après 1815. C'est à Berlin qu'enseigna Alexandre de Humboldt, le naturaliste (1769-1858). C'est à l'Opéra de Berlin que furent jouées les principales des grandes œuvres musi-

Digitized by Google

cales. C'est dans les archives prussiennes que se forma l'historien Ranke. Ailleurs, le mouvement ne laissait pas d'être brillant, mais il était moins libre. Quoique les savants fussent fonctionnaires comme en France, les traditions, l'esprit de corps, le fait de représenter une civilisation nationale qui dépassait de beaucoup les limites de l'État prussien, — tout cela leur assurait une grande indépendance : ils le prouvèrent en 1848 et en 1862.

Tel est le triple mouvement économique, politique, intellectuel, qui a habitué peu à peu les esprits à l'idée d'une transformation de l'Allemagne. Mais il fallut autre chose : le maintien de l'armée créée par la Prusse en 1814, — il fallut enfin la bienveillance de la Russie, pour la réaliser.

A la grande lutte contre Napoléon a donc succédé, en Allemagne, une période de « réalisations » intellectuelles et d'incubation politique, pendant laquelle le contact avec la France a été très relâché. Mais il en est résulté un fait qui fut peut-être le plus gros de conséquences de notre histoire au XIXe siècle : l'illusion tenace des Français sur la valeur et la tendance du mouvement qui s'accomplissait dans l'Allemagne — illusion qui dura jusqu'au moment où ils retrouvèrent les Allemands devant eux.

On ne s'étonnera point que les Français du moyen âge n'aient pas bien distingué ce qu'était l'Allemagne : ils disaient *les Allemaignes*, avec raison. Les Français du XVIIe et du XVIIIe siècle dédaignaient leurs voisins, et ils n'avaient pas tort. En 1810, un livre de Mme de Staël [1] qui parut malgré la police impériale, *De l'Allemagne*, leur révéla — ou aurait dû leur révéler — que ces voisins étaient désormais capables de penser et d'agir tout seuls. Mais, avec ce livre, commença à se former l'idée d'une Allemagne de rêve, d'où étaient absents l'État autrichien

1. Mme de Staël, fille de Necker (1766-1817).

Digitized by Google

et même l'État prussien — avec beaucoup d'autres choses pourtant bien allemandes. Tous nos écrivains romantiques s'attendrirent sur cette Allemagne-là. Nous avons indiqué quelle profonde affinité existait entre le mouvement issu de Jean-Jacques Rousseau et l'âme allemande. Quand les romantiques eurent produit des œuvres infiniment supérieures aux œuvres classiques contemporaines, et qu'ils se crurent en droit de les opposer même aux œuvres anciennes, — inversement, ils se sentirent vaguement attirés vers ce monde qu'ils connaissaient mal : Michelet [1] ira jusqu'à écrire en 1848 « qu'en voyant flotter au vent de la Révolution le drapeau de l'Allemagne, il n'aurait pas su dire s'il était allemand ou français ».

Divers indices auraient dû montrer quelle antipathie profonde se cachait sous de superficielles analogies littéraires. Je ne parle pas de la crise de 1840 ; nous verrons que cet accès belliqueux fut, en France, assez léger, et dirigé bien plutôt contre les « Quatre » de 1815 que contre l'Allemagne; en Allemagne, il fut profond et violent : la *Wacht am Rhein* naquit alors. Mais le Juif H. Heine (1800-1856), qui écrivit en allemand et vécut à Paris, bien placé pour comparer les deux civilisations, en avait vu les tendances si opposées ; ses réflexions pouvaient être des avertissements. L'Allemagne des rêves français survécut dans presque tous les cerveaux. Elle vivait encore en 1866, en 1870, et comme telle elle jouera un rôle dans la période d'histoire que nous avons maintenant à parcourir. On n'oserait affirmer d'ailleurs qu'elle ait, même aujourd'hui, disparu partout.

1. Nous reviendrons tout à l'heure sur nos romantiques. Sur Michelet, cf. p. 604.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LA FIN DES BOURBONS (1815-1848) [1]

La France en 1815.

I. Restauration. — Le retour du roi (juillet 1815), Terreur blanche. — Chambre introuvable. — Ordonnance du 5 septembre 1816. — Richelieu (1816-8). — Assassinat du duc de Berry (1820). — Réaction, Carbonari. — Le changement de roi (1825), l'opposition augmente (1827). — Villèle. — Charles X et les libéraux. — Le romantisme.

II. Louis-Philippe. — Les républicains, révolution de juillet (1830). — Le roi Louis-Philippe, Charte de 1830. — Mouvement et résistance, fin des mouvements républicains (1835). — La crise de 1840. — Guizot (1840-1848). — Les « capacités ».

III. — Conquête de l'Algérie. — Algérie. — Prise d'Alger (1830). — La conquête. — Abd-el-Kader et Bugeaud. — La nouvelle colonisation.

Nous revenons maintenant à la France de 1815. Elle était définitivement vaincue par l'Angleterre dans la lutte pour la Mer : elle ne pouvait plus attendre l'expansion extérieure, rendue si nécessaire par sa densité de population considérable [2], que de la bienveillance de sa voisine ou de fortes alliances continentales. Or, l'Allemagne lui était, dans l'ensemble, profondément hostile, et les deux monarchies allemandes semblaient, depuis les partages de la Pologne, avoir partie liée avec le tzar. Au dedans, la situation de la France était meilleure. Elle avait retrouvé la dynastie légitime qui renouait avec le passé, et pouvait reconstituer l'autorité et le loyalisme. En même temps, la Charte octroyée en 1814 satisfaisait, en somme, les classes éclai-

1. Cahier de Mme de Chateaubriand. — Lasserre, *Le Romantisme français* — Mémoires de Mme de Boigne, de Mme de Dino. — Rousset, *La Conquête de l'Algérie*.

2. 50 habitants environ au kilomètre carré.

Digitized by Google

rées. Les masses rurales restaient délivrées des entraves qui avaient rendu possible l'explosion révolutionnaire ; la fin de la guerre, la suppression de la conscription universelle, les disposait favorablement pour le régime de la Restauration. Bien des hommes gardaient au fond du cœur la rancune de la défaite et des humiliations subies : mais la nation avait le droit d'espérer qu'elle pourrait entreprendre dans le calme le travail réparateur.

I

Restauration.

En 1814, la première Restauration s'était accomplie très pacifiquement : il n'en pouvait être de même en 1815. Le roi et son entourage revenaient ulcérés de leur déroute ridicule du mois de mars, dans laquelle les royalistes de Vendée et du Languedoc, seuls, avaient sauvé l'honneur. Ils croyaient ou feignaient de croire que le retour de Napoléon avait été le résultat d'un complot, et menaçaient hautement ceux qui l'avaient ourdi. Les parlementaires auxquels l'abdication de « l'usurpateur » avait laissé le pouvoir (22 juin) s'étaient dispersés dès le 6 juillet 1815, à l'approche des Anglo-Prussiens : Fouché, resté maître de la situation, se chargea de recevoir Louis XVIII, moyennant un portefeuille. Le roi eut de la peine à accorder sa confiance au régicide ; il tourna et retourna longtemps le décret de nomination : « Ah ! mon malheureux frère, aurait-il dit, si vous me voyez, vous m'avez pardonné ! » L'autre chef de ce premier ministère était Talleyrand (juillet 1815).

Les proscriptions commencèrent. Dès le 19 août, le général de Labédoyère, qui avait le premier amené ses hommes à l'Empereur lors du retour de l'île d'Elbe, tombait fusillé. Le même jour, le maréchal Ney arrêté dans le Cantal, arrivait à Paris. Le conseil de guerre devant lequel on le traduisit le renvoya à la Chambre des pairs (nommée

Digitized by Google

par le roi en 1814) : elle le condamna à mort le 6 décembre, et il fut passé par les armes le 7. D'autres condamnations furent prononcées, par exemple celle du général Travot, qui venait de réduire la Vendée. Les attentats commis par des royalistes exaspérés, et, parfois, par de simples malfaiteurs, furent encore plus nombreux, surtout dans le Midi : Brune, le vainqueur de Bergen, périt à Avignon, Ramel à Toulouse, les frères Faucher à Bordeaux, etc. Le pouvoir sévit mollement, et souvent les tribunaux acquittèrent les héros de « la Terreur blanche ».

Les collèges électoraux réunis sous cette impression avaient envoyé une Chambre d'un royalisme si ardent qu'on l'appela *la Chambre introuvable*. Elle exigea d'abord le départ de Fouché et de Talleyrand, qui furent remplacés par le duc de Richelieu : c'était un ancien émigré, qui était entré au service du tzar, avait créé Odessa ; il prit le pouvoir en septembre 1815. La Chambre s'occupa ensuite à établir des *catégories* de suspects, elle exila les régicides qui avaient accepté des fonctions pendant les Cent-Jours. En 1816, elle abolit le divorce comme « déshonorant le Code ». Elle institua des *cours prévôtales*, tribunaux à moitié civils, à moitié militaires, qui expédièrent avec promptitude et rigueur les conspirateurs de Paris, de Grenoble, etc.

Tout cela dépassait de beaucoup le royalisme de Louis XVIII. Né en 1759, le comte de Provence avait émigré en 1791 : il avait pris le titre de roi en 1795, à la nouvelle de la mort de Louis XVII. Il vécut d'abord en Russie, d'où Paul Ier l'expulsa brutalement en 1801 : au cours de cette fuite précipitée, son obésité s'aggrava des infirmités que ses ennemis tournèrent plus tard en ridicule. Il avait été ensuite l'hôte des Anglais, qui le ramenèrent en 1814 ; ses fautes avaient été dues alors surtout à l'influence d'un favori, Blacas, mais il le disgracia en 1815. Sa rentrée « dans les fourgons de l'étranger » lui faisait une position difficile ; mais il était homme d'esprit, et trouva une formule adroite et heureuse : « Je viens, dit-il, me placer

Digitized by Google

entre mon peuple et les envahisseurs. » Richelieu, comme lui, inclinait à la modération. Par l'ordonnance du 5 septembre 1816, la Chambre introuvable fut dissoute, et les élections donnèrent une majorité moins ultra-royaliste. « Plantons désormais notre drapeau, disait le roi en ouvrant la session de 1817, sur l'ordonnance du 5 septembre. » La période de réorganisation commença.

Il fallait d'abord obtenir le départ de l'armée d'occupation. Une habile gestion financière, due surtout au baron Louis, hâta le paiement de l'indemnité. Au congrès d'Aix-la-Chapelle (1818), les souverains décidèrent le rappel de leurs troupes. Une récompense nationale, bien méritée, fut votée à Richelieu.

Au dedans, l'organisation des pouvoirs publics fut achevée par la loi électorale de 1817. Désormais, les députés devaient être élus par un suffrage à deux degrés : il fallait payer 300 francs de contributions directes pour être électeur, 1.000 francs pour être éligible. La droite avait demandé une plus grande extension du droit de suffrage: les grands propriétaires, rentrés dans leurs châteaux, espéraient mieux des votes des paysans que de ceux de la bourgeoisie libérale.

La Restauration avait conservé dans l'ensemble l'armée impériale, se contentant de la réduire, de mettre des officiers en demi-solde, et de reconstituer certains corps de l'ancien régime. En 1818, la loi de recrutement du maréchal Gouvion Saint-Cyr, réorganisa la conscription : tous les ans, on devait lever par le *tirage au sort* 40.000 conscrits, destinés à rester six ou huit ans sous les drapeaux. Les officiers devaient rester quatre ans dans chaque grade, et les deux tiers des nominations étaient réservés à l'ancienneté. La droite avait réclamé le recrutement par engagements volontaires, et la nomination des officiers par le Roi : « Le Roi est maître de ses grâces », disaient les *ultras*.

Le travail d'organisation se poursuivit, quand Richelieu eut quitté le pouvoir (1818), sous le ministère de Decazes. Celui-ci était de tendances plus « libérales » que son prédé-

Digitized by Google

cesseur : c'est sous lui que fut réglementé le sort de la presse. On exigeait des journaux un haut cautionnement (6.000 fr. de rente), mais les délits de presse devaient être déférés au jury.

Un tragique événement arrêta ce courant de reconstitution et d'apaisement. Le 13 février 1820, le duc de Berry, fils du comte d'Artois et héritier présomptif après lui, fut assassiné à la sortie de l'Opéra. L'assassin avait agi seul. Mais la droite tira parti du crime : « Le manche du poignard qui a tué le duc de Berry, dit un publiciste, est une idée libérale. » Decazes partit sous une avalanche d'invectives (1820).

L'œuvre de réaction fut commencée par un second ministère Richelieu. On insista surtout pour la réforme de la loi électorale (1821). Jusqu'alors les électeurs se réunissaient par arrondissement, pour nommer un second collège, dit *de département*, lequel à son tour nommait les députés. Il fut décidé qu'en sus des députés élus ainsi, les électeurs à 1.000 francs en éliraient d'autres. Ces électeurs votaient ainsi deux fois (*loi du double vote*). La première Chambre élue sous ce régime commença par demander un nouveau ministre : ce fut Villèle.

Les libéraux répondirent par des complots, surtout quand la disparition de Napoléon (5 mai 1821) eut levé pour quelque temps les barrières qui séparaient bonapartistes et républicains. Une société secrète qui avait joué un certain rôle dans les récentes émeutes italiennes, la *Charbonnerie*, fut transplantée en France : le trait principal de son organisation était que les membres des comités (*ventes*) inférieurs ne connaissaient même pas ceux de la *vente* centrale, dans laquelle figuraient des hommes comme Lafayette ou le député Manuel. L'armée semble avoir été fort entamée. Il y eut de nombreuses exécutions en 1822 : Vallée à Marseille, Caron à Belfort, Berton à Poitiers, les « quatre sergents de la Rochelle » à Paris. Le gouvernement ménagea les chefs pour les discréditer : « Les lâches, les per-

Digitized by Google

fides, s'écriait le procureur général Mangin à Poitiers, sont tous ceux qui précipitent dans l'abîme des conspirations des hommes qu'ils trompent, abandonnent et désavouent. »

Le gouvernement fut entraîné ainsi à prendre part à l'œuvre de répression européenne. En même temps qu'en Italie, une insurrection avait éclaté en Espagne, renversant le roi Ferdinand VII. Le congrès de Vérone (1823) autorisa la France à intervenir pour rétablir le « rey netto » (le roi absolu) : Chateaubriand, devenu ministre des affaires étrangères, fut chargé de l'exécution. A la Chambre, les libéraux protestèrent violemment : c'est au cours d'une de ces discussions que « l'héroïque Manuel » rappela le sort de Louis XVI, et que, l'Assemblée ayant prononcé l'expulsion, le vicomte de Foucault, colonel de gendarmerie, « l'empoigna de ses mains auvergnates ». L'armée française franchit les Pyrénées, poussa les constitutionnels jusqu'à Cadix, et termina brillamment la campagne par la prise du Trocadéro (1823).

Nul ne s'étonnera que tous ces mouvements révolutionnaires, au dedans et au dehors, aient provoqué en France une recrudescence de réaction. La seconde Chambre élue par le double vote était si bonne qu'on l'appela la *Chambre retrouvée* : elle se décerna un mandat de sept ans. Le régime semblait consolidé, quand Louis XVIII mourut (16 septembre 1824). Le vieux roi était trop clairvoyant pour ne pas voir combien la situation restait périlleuse : « Que Charles X ménage la couronne de cet enfant ! » dit-il en bénissant le duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berry, auquel devait revenir le trône à la mort du dernier frère de Louis XVI.

Charles X, né en 1757, avait été longtemps connu sous le nom de comte d'Artois. Il avait débuté dans la guerre d'Amérique, où il avait brillé par ses « mots » plus que par ses talents militaires. Puis, ayant émigré, il avait prêté le flanc à des accusations assez graves dans les guerres de Vendée : « Sire, la lâcheté de votre frère a tout perdu ! » écrivait durement au roi un des chefs vendéens, Charette,

Digitized by Google

en 1795. En rentrant en France en 1814, il avait eu encore des mots heureux : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus. » Mais il était profondément borné. De plus, il était tombé dans un bigotisme tardif, par lequel il espérait racheter une jeunesse passablement scandaleuse. On lui reprochait fort d'appartenir à la *Congrégation*, coterie mi-laïque, mi-ecclésiastique, à laquelle l'opposition libérale attribuait une importance énorme. Arrivé au trône, il rétablit la cérémonie du sacre (1825), qui prêta à rire :

> Aux pieds de prélats cousus d'or,
> Charles dit son *Confiteor*,

rimait le chansonnier Béranger.

Les premières mesures du règne donnèrent l'impression qu'avec Charles X les nobles (et en particulier les émigrés) d'une part, et d'autre part le clergé, revenaient au pouvoir. Une loi accorda un milliard d'indemnité aux émigrés (1825). Une autre fit du sacrilège un crime punissable de mort. La bourgeoisie, que les complots des carbonari avaient serrée un moment autour du trône, mais qui restait frondeuse vis-à-vis de l'Église et défiante vis-à-vis de la noblesse, commença à se montrer franchement hostile. Quand le ministère proposa une loi rigoureuse sur la presse (1827), des manifestations se produisirent dans la garde nationale, composée des citoyens les plus imposés : il fallut dissoudre cette milice.

Villèle a fait le possible pour poursuivre, dans cette atmosphère enfiévrée, la besogne de relèvement intérieur et extérieur qu'il n'était pas indigne de mener à bien. Il s'attacha avant tout à reconstituer les finances publiques, et obtint de grands résultats. Il abaissa de 50 à 10 francs le minimum exigé pour les inscriptions sur le Grand-Livre, ce qui augmenta le nombre des petits rentiers : le ministère put s'apercevoir de l'influence acquise par cette classe, quand il tenta une première conversion de la rente (1824). Il put dégrever l'agriculture, surchargée par l'impôt foncier. L'amélioration des routes, par des compagnies

Digitized by Google

concessionnaires auxquelles on abandonna les droits de péage, permit l'établissement du service public des postes. Villèle, avouait Chateaubriand, qui avait rompu bruyamment avec lui, « a établi dans les finances et la comptabilité un ordre qui restera » : la prophétie s'est vérifiée pour la comptabilité [1].

Enfin, Villèle a organisé, par des décrets, le système protecteur. Lui-même disait : « Nous pensons qu'un peuple de 30 millions de consommateurs doit fonder sa principale richesse sur son propre marché... Appeler prématurément la concurrence étrangère serait un mauvais moyen de produire la concurrence intérieure ; promettre à celle-ci qu'elle n'aura jamais à lutter contre celle-là, ce serait affaiblir son mouvement ». Mais d'autres allèrent plus loin que lui. Par l'*échelle mobile*, on espérait régler l'entrée des blés étrangers en France de manière à la rendre proportionnelle aux besoins de la consommation. On écrasait de droits énormes les produits industriels anglais (les fers payèrent par moments 150 0/0) : on voulait protéger la grande industrie, qui, la vapeur aidant, commençait à se développer.

Au dehors, Villèle avait esquissé une évolution qui éloignait la France de l'Angleterre, pour la rapprocher de la Russie. La question de la route des Indes créait entre ces deux puissances un antagonisme grandissant. Or, la Grèce s'était soulevée contre le sultan, et le tzar Nicolas Ier ne pouvait se refuser à intervenir. L'Angleterre ne voulait pas le laisser intervenir seul : Villèle se hâta de mêler à l'affaire la marine française, réorganisée par Portal. Un incident ayant amené le choc des trois flottes alliées et de la flotte ottomane à Navarin (1827), les vaisseaux turcs furent anéantis. Une expédition française en Morée (1828) acheva la délivrance de la Grèce. En Angleterre, on qualifia Navarin d'accident déplorable : la Russie, au contraire, poussa la guerre contre l'infidèle. Les bases de l'alliance franco-russe étaient jetées. Ce fut, avec le relèvement

1. *Ann. de l'Éc. des Sc. polit.*, 1890, art. de M. Cholard.

Digitized by Google

économique du pays, le résultat le plus saillant de la politique du ministre éminent auquel l'agitation croissante rendait si difficile la conduite de la diplomatie et de l'administration.

En 1828, Charles X essaya de ramener les libéraux en remplaçant Villèle par Martignac. Celui-ci, en effet, se montra moins soupçonneux dans les questions d'enseignement et de presse. Il proposa une loi qui rendait électives les assemblées communales et départementales, malgré les orateurs de la droite qui disaient (parlant des électeurs à 300 francs) que « la démocratie allait tout envahir ». Le Roi fut vite lassé de l'expérience, et en 1829 le prince de Polignac devenait président du Conseil. Au dehors c'était l'accentuation de la politique antianglaise et russophile : on parla secrètement de la conquête de la Belgique, et on entreprit la conquête d'Alger (mai 1830). Au dedans, la constitution de ce ministère fut considérée comme un défi par la bourgeoisie libérale, et une campagne d'agitation commença à Paris et dans les principales villes de province.

Charles X a certainement compromis encore la situation déjà délicate de la monarchie restaurée par ses maladresses [1] et son entêtement. Il est pourtant exagéré de dire, avec un historien récent ; qu'il « a fait tout le mal ». Il a éloigné sans nécessité, de la monarchie légitime, des parties de la nation qui, normalement, auraient dû la soutenir.

Mais l'état d'esprit était toujours mauvais dans les hautes classes. Il suffit de rappeler la vogue persistante de l'école littéraire se rattachant à Rousseau, l'école romantique, qui, en ce moment même, s'affirmait bruyamment avec les premières pièces de théâtre de Victor Hugo (*Hernani*, 1827).

1. Je n'englobe pas dans ce terme toutes les mesures dont j'ai parlé, mais je songe, par exemple, au projet de loi rétablissant le droit d'aînesse (1826), projet très timide qui n'eût pas atteint le but visé, mais qui réveilla mal à propos le spectre de la « féodalité ».

Digitized by Google

Politiquement, en voyant quel aspect avait pris le patriotisme et le loyalisme dans l'âme du chef de l'école, Chateaubriand, on mesurera l'étendue des ravages produits par un individualisme forcené. Voici par exemple ce que Chateaubriand, qui a été ministre d'État, trouve à dire de la Restauration dans les *Mémoires d'outre-tombe :*

« La Restauration donna un mouvement aux intelligences ; elle délivra la pensée comprimée par Bonaparte : l'esprit, comme une cariatide déchargée de l'architecture qui lui courbait le front, releva la tête. L'Empire avait frappé la France de mutisme ; la liberté restaurée la toucha et lui rendit la parole : il se trouva des talents de tribune qui reprirent les choses où les Mirabeau et les Cazalès les avaient laissées, et la Révolution continua son cours. »

La Restauration a permis à Chateaubriand d'écrire quelques brochures et articles ronflants : voilà le genre de reconnaissance que lui inspire l'œuvre de réorganisation des Richelieu, des Portal et des Villèle. On comprendra que nous ne puissions pas multiplier ces illustrations de l'état d'âme révélé par les ouvrages de l'époque : il faut signaler au moins les exagérations de la sensibilité, exigeant par exemple un adoucissement ridicule de la législation pénale, — la sympathie de parti pris pour toutes les variétés de « révoltés », même les plus perverses. Littérairement, étant donné l'épuisement de la littérature classique, l'école nouvelle produisit des œuvres dont beaucoup apparurent très vite presque grotesques, mais dont d'autres se laissent encore lire avec plaisir.

II

Louis-Philippe.

Le gouvernement de la Restauration avait trouvé dans les populations des campagnes une indifférence plutôt sympathique. Il avait excité peu à peu l'hostilité de la bourgeoisie

Digitized by Google

des villes. Mais le vrai foyer d'opposition était dans les milieux où se perpétuait confusément, par l'action des sociétés secrètes, le mysticisme démocratique se rattachant aux souvenirs de la Convention : ouvriers des premiers grands centres industriels, étudiants et journalistes, etc. Ajoutons, pour être complet, certains milieux militaires dans lesquels le bonapartisme dominait, avec la haine des traités de 1815. C'est de ces milieux qu'allait sortir la révolution, aussitôt que la discorde entre le roi et la bourgeoisie lui ouvrit la route.

Charles X vit la session de 1830 s'ouvrir par une manifestation symptomatique. L'*adresse* habituelle de la Chambre s'exprimait cette fois ainsi :

« (La Charte) fait du concours permanent des vues de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple, la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas. »

La Chambre fut dissoute : mais les électeurs renvoyèrent les *221* signataires de l'adresse (moins 19) siéger au Parlement. Le conflit devenait insoluble : enhardi par le succès de l'expédition contre Alger, Charles X voulut le trancher par un coup de force. S'appuyant sur l'article 14 de la Charte, qui l'autorisait à « faire les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sécurité de l'État », il publia, le 26 juillet 1830, des ordonnances qui enlevaient le droit électoral aux patentés (commerce, professions libérales), restreignaient la liberté de la presse, etc. Des journalistes protestèrent d'abord, en tête un jeune publiciste nommé Thiers, connu par son *Histoire de la Révolution*. Puis, la population parisienne se souleva.

Paris était resté, en s'agrandissant, une ville à rues étroites, qu'il était toujours facile d'obstruer par des barricades : on était encore au temps où la population, même avec des fusils de chasse, tenait tête à la troupe. Les

Digitized by Google

colonnes du maréchal Marmont furent repoussées partout (27, 28, 29 juillet 1830) : elles finirent par abandonner la ville à l'émeute. Charles X, qui était resté à Saint-Cloud, apprit successivement que le drapeau tricolore (remplacé depuis 1815 par le drapeau blanc) flottait sur l'Hôtel de Ville, que les journalistes et les parlementaires réclamaient sa déchéance, que son cousin le duc d'Orléans avait accepté d'être lieutenant général du royaume (1er août 1830). Mais l'armée, dans l'ensemble, était fidèle, et une reconquête de Paris n'aurait peut-être pas été plus difficile en 1830 qu'en juin 1848 ou en mai 1871... Quoi qu'il en soit, le vieux roi se découragea : il abdiqua en faveur du duc de Bordeaux, et le 16 août 1830 s'embarqua pour l'Angleterre. Il va sans dire que l'abdication ne fut pas reconnue à Paris : le duc de Bordeaux devait vivre en exil, sous le nom de comte de Chambord. Le pays accepta la révolution sans enthousiame, mais, même dans l'Ouest, on ne pouvait plus espérer un soulèvement sérieux en faveur de la royauté.

Le duc d'Orléans était le fils de ce Philippe-Égalité qui s'était fait connaître dans la guerre d'Amérique et qui, après avoir siégé à la Convention et voté la mort du roi, n'en avait pas moins été guillotiné. Lui-même avait combattu à Valmy, puis il avait émigré, et était rentré en 1814. Mari voltairien d'une femme très pieuse, Marie-Amélie, il avait fait élever ses fils au lycée Henri IV : la bourgeoisie appréciait fort ses mœurs correctes, son esprit d'ordre et d'économie. Lorsque les parlementaires, Guizot, Casimir Périer, s'étaient vus menacés de la République, ils avaient aussitôt pensé à lui : Guizot, en particulier, était hanté de l'idée que la révolution de 1830 était la reproduction de la révolution anglaise de 1688. Le duc d'Orléans n'avait aucune répugnance à accepter le titre de *roi des Français* : le 9 août 1830, il fut proclamé sous le nom de Louis-Philippe Ier. Les républicains, qui avaient donné le branle à l'insurrection, ne s'étaient pas sentis assez forts pour faire prévaloir leurs préférences : un de leurs chefs, Godefroy Cavaignac, le déclara au nouveau roi.

Digitized by Google

La Charte de 1814 fut revisée. Le Roi ne fut plus roi « par la grâce de Dieu ». Il fut représenté par un ministère qui dut avoir pour lui la majorité des Chambres. On réserva la question de l'hérédité de la pairie (cette hérédité disparut en 1831). Les députés furent élus désormais, parmi les contribuables à 500 francs, par les contribuables à 200 francs : il y avait alors 185.000 électeurs. Enfin, la garde nationale fut reconstituée ; elle comprit les citoyens assez aisés pour s'équiper à leurs frais.

Le nouveau gouvernement avait à faire face à de graves difficultés. Au dehors, il fut reconnu d'emblée par l'Angleterre ; mais les monarchies continentales l'accueillirent froidement, surtout le tzar. Irrités par cette attitude, beaucoup de partisans du pouvoir nouveau proposaient de profiter des soulèvements qui s'étaient produits en Belgique, en Pologne, en Italie, à la suite des journées de juillet.

Au dedans, l'embarras n'était pas moindre. D'un côté, les légitimistes ne pouvaient pardonner à Louis-Philippe son usurpation : cela diminuait d'autant les forces conservatrices sur lesquelles pouvait s'appuyer le roi. D'autre part, les républicains considéraient que la révolution de juillet avait été « escamotée » : ils étaient peu nombreux, mais leurs troupes se recrutaient généralement dans des milieux qui n'avaient pas grand'chose à risquer ni à perdre.

Louis-Philippe hésita d'abord entre les hommes qui n'avaient rejeté Charles X qu'à la dernière extrémité, et ceux pour qui, au contraire, la révolution de 1830 n'était qu'un début. Mais au fond il inclinait vers les premiers. Il sauva les ministres de Charles X, dont une foule ameutée réclamait la mort (décembre 1830). Dès 1831, il prenait comme premier ministre Casimir Périer ; les idées du nouveau ministre étaient bien connues : paix au dehors, ordre au dedans. Mais, avant d'avoir donné sa mesure, il fut enlevé par le choléra dès le 16 mai 1832. Il avait « restauré l'autorité, mais non l'ordre ». Le ministère du 11 octobre 1832, où entrèrent Thiers et Guizot, eut à faire face de toutes parts. La duchesse de Berry chercha à soulever la

Digitized by Google

Vendée, et ne fut livrée que par la trahison du Juif Deutz (1832). Les républicains se levèrent à Paris en avril 1834, et ne furent vaincus qu'au prix d'une bataille en règle. Les attentats succédèrent aux émeutes : le 28 juillet 1835, Fieschi tenta de tuer le roi par une machine infernale. Les lois de septembre (1835) mirent enfin un terme à cette agitation, en aggravant en particulier les pénalités pour délits de presse. Il n'y eut plus ensuite qu'une émeute, le 12 mai 1839, facilement réprimée.

Au dehors, Louis-Philippe avait d'abord cherché à obtenir, à tout prix, l'alliance anglaise. Mais la conquête de l'Algérie, qui se poursuivait, inquiétait le premier ministre anglais, Palmerston. Ce fut pis quand éclata la querelle entre le sultan et son vassal, Méhémet-Ali, pacha d'Égypte : les Anglais virent reparaître le cauchemar de la domination française aux bords du Nil. Ils n'hésitèrent pas à se rapprocher de la Russie : en juillet 1840, les « quatre » coalisés de 1814 prétendirent régler le conflit oriental sans la France. La nervosité fut extrême à Paris, où Thiers était alors ministre. Elle se traduisit surtout par deux mesures.

1° D'une part, Louis-Philippe avait demandé et obtenu antérieurement le droit de ramener de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon. La cérémonie eut lieu, en décembre 1840, dans une atmosphère de patriotisme exalté. Le gouvernement jugeait sans danger désormais l'évocation des gloires impériales : cependant, Louis Napoléon, neveu de l'Empereur, et, depuis la mort du roi de Rome (1832), représentant de la dynastie, venait de renouveler à Boulogne la tentative d'embauchage qu'il avait déjà faite à Strasbourg en 1836. Le gouvernement, qui l'avait relâché la première fois, le tint prisonnier la seconde.

2° D'autre part, Thiers demanda aux Chambres les crédits nécessaires pour fortifier Paris. L'œuvre était achevée en 1841. Henri Heine a bien vu quel grave signe de

Digitized by Google

crainte et d'affaiblissement donnait ainsi la France (*Gazette d'Augsbourg*, 13 février 1841) :

« La France n'a certes pas encore cessé d'exister ; mais, comme tous les peuples et comme l'humanité elle-même, elle n'est pas éternelle ; la période brillante de sa vie est peut-être terminée, et il se produit en ce moment chez elle une transformation qu'il est impossible de méconnaître. Des rides se dessinent sur son front uni jusqu'ici, sa tête volage grisonne et s'incline, soucieuse et préoccupée non seulement du présent, mais aussi de l'avenir ; elle pense au lendemain. La décision de la Chambre au sujet des fortifications de Paris confirme cette transformation que subit l'esprit du peuple français. Les Français ont beaucoup appris pendant ces temps derniers ; aussi ont-ils perdu cette ardeur aveugle et dangereuse qui les précipitait sur l'étranger ; ils veulent actuellement se retrancher chez eux, pour se prémunir contre toute attaque possible de leurs voisins. La pensée leur est venue sur la tombe de l'aigle impérial que le coq du roi bourgeois pouvait ne pas être immortel. La France ne vit plus dans l'ivresse audacieuse de son invincible puissance ; un mercredi des cendres solennel lui a donné conscience de sa vulnérabilité et l'a dégrisée ; or, hélas ! celui qui pense à la mort est déjà à moitié mort. Les fortifications de Paris sont peut-être le cercueil géant que le monstre s'est décrété à lui-même, pris d'un sombre pressentiment. Le colosse peut cependant durer encore longtemps, et, avant que sa mort ne sonne, peut-être aura-t-il porté plus d'un coup mortel à bien des pygmées. »

Louis-Philippe calma l'agitation belliqueuse et renvoya Thiers : en juillet 1841, la France obtenait de participer à la *convention des détroits*, qui régla pour quelque temps la question orientale.

Le roi avait déjà trouvé en Guizot un ministre qui était avec lui en parfaite communion d'idées. Au dehors, Guizot chercha plus que jamais l'« entente cordiale » avec l'Angleterre, malgré les multiples incidents qui eussent pu l'éclairer sur la fragilité de cette combinaison : en 1847 seulement, il commençait à se tourner plutôt vers l'Autriche. Au dedans, il considérait la Constitution de 1830 comme définitive, ou plutôt comme devant se transformer uniquement par l'enrichissement progressif de la nation. La loi de recrutement de 1818 avait été complétée en 1832

Digitized by Google

et 1834. Les chemins de fer commencèrent à se multiplier: la loi organique est de 1842. Enfin, Guizot avait, le premier, organisé partout l'instruction primaire (1833) : mais, quand les catholiques réclamèrent la liberté d'enseignement, il résista nettement (1845).

L'opposition qui se forma contre lui porta surtout sur la question du droit de suffrage. Il y avait un mouvement prononcé, même dans la bourgeoisie orléaniste, en faveur de l'adjonction des *capacités* (avocats, médecins, professeurs, officiers retraités) aux plus fort imposés. Guizot ne voulant rien entendre, cette fraction commença à se rapprocher des démocrates, qui se dissimulaient depuis 1836 dans leurs sociétés secrètes, et réclamaient le suffrage universel. Alors commença la *campagne des banquets*, qui allait amener très vite une nouvelle révolution (1847-8).

III

Conquête de l'Algérie.

La monarchie constitutionnelle a donc eu une existence singulièrement agitée en France. Il est d'autant plus remarquable qu'elle ait, sur plusieurs points, fait œuvre durable. Avant tout, elle a légué à la France l'Algérie.

Les pirateries des Barbaresques avaient souvent déjà attiré l'attention des Français. Mais c'est une affaire de créance non recouvrée qui amena le conflit décisif avec le dey Hussein, représentant de l'autorité ottomane à Alger. Hussein donna un soufflet au consul Duval (1827) : aussitôt que l'entente avec la Russie permit à Charles X de braver le mécontentement anglais, il envoya une expédition commandée par Bourmont, pour venger l'outrage (1830). Le 5 juillet, Alger capitulait. Un mois après, on y apprit la révolution ; mais le nouveau gouvernement maintint la conquête, et peu à peu l'agrandit.

Digitized by Google

crainte et d'affaiblissement donnait en France :
zette d'Augsbourg, 13 février 184 dépenses à leur plus
libérer la France d'un
« La France n'a certes pas voudra pas porter long-
tous les peuples et comm
éternelle ; la période bril'
il se produit en ce mor
impossible de mécon
uni jusqu'ici, sa nous assigner quelques lieues de terrain
préoccupée non de Bône, je serais pleinement satisfait. »
pense au lende
tifications de
du peuple ce qui arrive toujours quand un peuple
temps d contact avec des populations mal fixées au
gereus pas la notion de frontière : la simple nécessité
se re entraîna les envahisseurs à refouler toujours
po
d l'ennemi.

ennemi, on avait très imprudemment désigné un
Dans le désir instinctif d'avoir devant lui quelqu'un à
qui il pût s'en prendre en cas de tumulte, le général Desmi-
chels reconnut à l'émir de Maskara, Abd-el-Kader, une au-
torité que celui-ci n'avait aucunement par lui-même (1834) :
il se trouva que l'homme avait les qualités d'intelligence et
de volonté nécesssaires pour la faire valoir contre nous. A
l'Est, après deux expéditions, le dey de Constantine suc-
comba, et la résistance fut brisée (1836-7) : l'Ouest, grâce à
Abd-el-Kader, tint dix ans encore.

La nécessité de transformer radicalement les méthodes de guerre européennes, en présence d'un adversaire aussi mobile, apparut de bonne heure aux officiers clairvoyants :

« Nos soldats, écrivait l'un d'eux en 1838, ne seront mobiles que quand ils ne porteront rien de ce dont nous farcissons leurs sacs. Les colonnes mobiles, partant de centres où il faut qu'elles reviennent, n'ont qu'une action bien limitée, à moins qu'on ne veuille leur imposer pour 25 jours de vivres, ce qui en fait des colonnes immobiles. Les nôtres pourraient parcourir 80 lieues de pays et faire de fréquents détours sans craindre pour leurs ressources ; leur charge se réduirait à huit jours de vivres portatifs et la réserve de cartouches... [1]. »

1. E. Cavaignac, *La régence d'Alger*.

Digitized by Google

ent assez bien le système qui, à partir
en grand (107.000 hommes), et avec
chal Bugeaud. Abd-el-Kader perdait
en 1844, le chérif du Maroc, qui venait
it battu sur l'Isly ; en 1847, le chef redouté
général de La Moricière.

erre n'avait pas seulement entretenu l'esprit mili-
e la nation, et permis au peintre H. Vernet de peupler
ses fresques colorées le musée de Versailles (créé en
1837). Elle avait donné à la France une colonie dont on tira réellement, avec le temps, un sérieux parti. Enfin, elle avait amorcé la reconstitution d'un empire colonial : la France restait la première puissance mondiale après l'Angleterre. En 1870, on s'aperçut que ce n'était pas là un fait sans conséquence.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LA DERNIÈRE PÉRIODE D'HÉGÉMONIE CONTINENTALE (1848-1866) [1]

Le pays légal.

I. Révolution et réaction. — Révolution du 24 février 1848. — Suffrage universel. — Journées de juin 1848. — Cavaignac. — Louis-Napoléon Bonaparte (10 décembre 1848). — L'Assemblée législative (1849-1851). — Coup d'État du 2 décembre 1851. — L'Empire autoritaire.

II. Politique extérieure. — Napoléon III et l'Europe. — Guerre de Crimée (1854). — Sébastopol (1855). — Congrès de Paris (1856). — Orsini (1858). — Guerre d'Italie (1859). — L'unité italienne, Rome. — Thiers et l'Italie. — Colonies. — Le Mexique (1863).

III. Politique intérieure. — L'Empire libéral. — Les affaires. — Les esprits. — Solidité de l'Empire.

La monarchie constitutionnelle avait fait quelques grandes choses. Au dehors, elle avait rouvert la voie de l'expansion coloniale. Au dedans, elle avait maintenu l'étatisme napoléonien, devenu d'ailleurs difficile à supprimer en France, mais elle avait su tirer souvent bon parti de la machine administrative au point de vue économique et intellectuel. Cependant, la révolution de 1830 avait déjà sapé dans l'armée et dans la nation la base sérieuse de ce gouvernement : le loyalisme. Et surtout le système qu'on avait adopté pour la représentation, en croyant imiter l'Angleterre, avait fait naître une opposition grandissante.

Au lieu qu'en Angleterre un ensemble d'institutions sagement incohérentes atténuait, et surtout masquait, le privi-

1. La Gorce, *Hist. de la deuxième République.* — Id., *Hist. du deuxième Empire.* — Taine, *Carnets de voyage.*

Digitized by Google

lège de la richesse, la Charte avait porté dans le régime constitutionnel les habitudes de précision imprudente qui caractérisent l'esprit français. Le système censitaire divisait crûment, brutalement, la nation en deux fractions, le *pays légal* — et l'autre :

« Pendant 35 ans, dira un orateur en 1850 (le général Cavaignac), les hommes politiques qui ont dirigé le pays, rédigé ses constitutions, ont imaginé ce qu'ils appelaient le pays légal... Cette fiction du pays légal est souverainement impuissante. Elle a bien pu taquiner, embarrasser, combattre, avec raison très souvent, le pouvoir ; *je ne l'ai jamais vue ni le fortifier ni le contenir* ; toujours, dans ces querelles plus ou moins sérieuses, qui s'élevaient entre le pays légal et le pouvoir constitué, à côté, derrière, après, venait cette masse de la nation qui ajoutait à tout cela [au moins par sa passivité] l'appoint d'une révolution nouvelle... »

Il arriva naturellement que ce système attira les regards de l'opposition sur la propriété même. Les démocrates se bornaient à demander la suppression du privilège politique de la richesse. D'autres allaient jusqu'aux théories plus ou moins nuageuses qu'on commençait à appeler *socialistes*, et qui toutes tendaient à imaginer un état social dont la propriété héréditaire (c'est-à-dire, au fond, la famille) serait absente. Ces idées étaient répandues par l'action des sociétés secrètes et de la presse dans les milieux particulièrement disposés à les recevoir, par exemple dans les masses ouvrières que l'éclosion de l'industrie à machines commençait à grossir dans les villes, à Paris notamment [1]. Il en résulte que le pouvoir central se trouvait à la merci de la plèbe de la capitale, à la moindre défaillance du pouvoir militaire. Dans les campagnes, il est vrai, la division extrême de la propriété foncière, résultat de la Révolution, rendait les paysans réfractaires à ces théories : ils acceptaient seulement d'assez mauvaise grâce, les changements brusques que la centralisation leur imposait. L'instabilité,

1. En 1848, Paris ne dépassait guère encore le chiffre de 1.000.000 d'habitants.

Digitized by Google

si préjudiciable au développement de la civilisation française, allait continuer.

I

Révolution et réaction.

Nous avons dit que le ministère Guizot avait indisposé contre lui une partie de la bourgeoisie même par sa résistance à toute modification électorale : la campagne des *banquets* devenait de plus en plus séditieuse. Le gouvernement, justement alarmé, finit par interdire le banquet préparé à Paris pour le 22 février 1848 : ce fut le signal de l'émeute. Le roi Louis-Philippe montra tout de suite une pusillanimité qu'expliquait son grand âge, renvoya Guizot, laissa les troupes sans ordres. Le soir du 23 février, les soldats énervés ayant fait usage de leurs armes, les barricades se relevèrent. Le roi abdiqua tout de suite : il avait perdu en 1842, dans un accident de voiture, son fils le duc d'Orléans ; il abdiqua donc en faveur de l'enfant laissé par celui-ci, le comte de Paris. Mais la foule avait déjà envahi la Chambre des députés, réclamant la République, désignant des hommes pour un gouvernement provisoire ; d'autres groupes avaient fait de même à l'Hôtel de Ville. La famille royale dut s'enfuir (24 février 1848).

Le nouveau gouvernement comprenait des rêveurs comme le poète Lamartine, des hommes qui s'étaient signalés dans la presse radicale, même des ouvriers ou soi-disant tels. Un de ses premiers actes fut d'accorder le droit de suffrage à tous les citoyens âgés de 21 ans au moins (4 mars 1848) ; la campagne commencée pour l'adjonction des capacités aboutissait ainsi à l'établissement du *suffrage universel* ! Les socialistes avaient prévu ce qui en résulterait d'abord : ils demandaient la prolongation du provisoire pour « convertir » le pays. Mais le gouvernement se hâta de faire élire une Assemblée Constituante chargée d'organiser définitivement

Digitized by Google

les pouvoirs publics. Les petits et moyens propriétaires étaient encore disposés à voir dans les grands leurs représentants naturels. D'autre part, le clergé catholique conservait une influence considérable. Aussi, sur 800 députés, la plupart étaient-ils ouvertement ou timidement royalistes — en tout cas hostiles à la Révolution.

Dès le début, ils furent donc antipathiques à la plèbe parisienne qui l'avait faite : le 15 mai 1848, un premier attentat fut commis contre les députés. Chose plus grave, le gouvernement provisoire s'était laissé entraîner par les socialistes (qui proclamaient le *droit au travail*) à organiser des *ateliers nationaux*, où la foule entassée dans Paris était employée par l'État à un travail inutile. L'Assemblée fut acculée par le désordre des finances à fermer ces ateliers (22 juin 1848) ; elle offrit aux ouvriers de s'enrôler ou d'aller travailler en Sologne. Aussitôt, la plus formidable insurrection qu'on eût encore vue éclata dans tout l'est de la capitale. Il fallut confier des pouvoirs dictatoriaux au général Cavaignac, ministre de la guerre, pour obtenir que l'armée, ulcérée depuis les humiliations du 24 février, donnât avec vigueur. L'action fut aussi sanglante que n'importe quelle bataille du premier Empire : sept généraux furent tués. Le 26 juin seulement, le faubourg Saint-Antoine se rendit. Le nombre des prisonniers était si grand que, pour ne pas ouvrir d'interminables procédures, beaucoup furent *transportés* par voie administrative.

Cavaignac conserva quelques mois le pouvoir. — Au dehors, des mouvements avaient déjà éclaté en Suisse, en Italie, avant le 24 février : le soulèvement de Paris avait achevé d'ébranler l'Europe, l'Autriche surtout. Un point attirait particulièrement l'attention des Français : Rome, d'où le pape Pie IX avait dû fuir devant la révolution. Cavaignac offrit de lui donner asile, sans aller jusqu'à proposer l'intervention armée réclamée par la droite. — Au dedans, il s'occupa de prévenir le retour des événements de juin, s'efforçant de ramener une partie de la population urbaine vers les campagnes, et de l'employer à la colonisation de

Digitized by Google

l'Algérie où il avait combattu. Mais le caractère provisoire de son autorité et l'éloignement où il persistait à se tenir vis-à-vis de la majorité conservatrice qui le soutenait, réduisait toutes ces mesures à n'être que des velléités.

L'Assemblée avait déjà commencé l'organisation de la Constitution : elle avait décidé que le pouvoir exécutif appartiendrait à un *Président* élu, pour quatre ans, par le suffrage universel. Deux candidats principaux furent tout de suite en présence : Cavaignac et Louis-Napoléon. Ce dernier était né en 1808, de la reine Hortense de Beauharnais, femme du roi éphémère de Hollande, Louis Bonaparte : en 1832, la mort du duc de Reichstadt [1] en avait fait l'héritier des prétentions napoléoniennes. Nous l'avons vu tenter en 1836 et en 1840 de renverser Louis-Philippe : la révolution de février lui rouvrit la France, où aussitôt une propagande acharnée fut faite pour lui. D'ailleurs, il y avait encore, parmi les paysans, nombre d'anciens soldats de l'Empereur, et ce souvenir du premier Napoléon fut décisif : Cavaignac avait repoussé le concours de la droite parlementaire, mais, dans l'Ouest au moins, les légitimistes votèrent généralement pour lui. Le 10 décembre 1848, le Prince fut élu par 5.500.000 voix contre 1.500.000 à son concurrent.

Restait à organiser le pouvoir législatif : il fut confié à une *Assemblée* de 745 membres, élus au suffrage universel et direct. La réaction contre la République avait été aggravée par une autre mesure du gouvernement provisoire : pour parer à la crise financière sans grever même indirectement la classe ouvrière, il avait augmenté l'impôt foncier de *45 centimes*. Le paysan s'en souvint. La majorité des députés qui se réunirent en avril 1849 était monarchiste ; elle était divisée, à la vérité, en légitimistes et orléanistes, deux fractions que la mort de Louis-Philippe (1850) ne devait pas rapprocher. Ledru-Rollin essaya encore un « coup » avec la population de Paris (13 juin 1849) ; il dut s'enfuir en Angleterre.

1. C'est le titre qu'avait reçu le Roi de Rome après 1815.

Digitized by Google

L'Assemblée et le Prince-Président étaient d'accord sur la politique extérieure. Ils ne voulaient pas intervenir en faveur des partis révolutionnaires : ils tenaient même à rétablir le Pape. Le corps français envoyé à Rome ayant été attaqué, on procéda à un siège qui aboutit à la prise de la ville (septembre 1849). Le Président laissa un corps d'occupation pour protéger Pie IX.

Au dedans, l'Assemblée vota plusieurs lois de réaction (1850). Elle exigea, pour le droit de suffrage, des conditions de domicile qui suffisaient à exclure 3 millions d'électeurs — ce que Thiers appela « la vile multitude ». Elle aggrava la loi sur la presse, en exigeant un cautionnement. Enfin, se sentant divisée au point de vue politique, elle porta son effort sur le terrain religieux : la *loi Falloux* accorda la liberté d'enseignement, dont l'Église seule était en mesure de profiter. On s'attacha surtout à l'enseignement primaire créé par Guizot : les instituteurs furent placés sous le contrôle de l'évêque.

Louis-Napoléon, dès le début, avait eu en vue le rétablissement du pouvoir personnel. En 1851, il entama une campagne pour la revision de la Constitution, laquelle déclarait le Président non rééligible. L'Assemblée ayant résisté, il lui porta un coup décisif en proposant le rétablissement du suffrage universel. La neutralité de la population parisienne étant ainsi assurée, les hommes qui entouraient le prince, Morny, Maupas, Saint-Arnaud, agirent. Le 2 décembre 1851, les principaux membres de l'opposition furent arrêtés dans leur lit, l'Assemblée déclarée dissoute ; un député, Baudin, se fit tuer sur une barricade. Mais la résistance, à Paris, fut très vite étouffée : dans quelques villes de province, elle fut plus sérieuse. Des condamnations décimèrent les opposants, surtout ceux du parti radical. Quelques écrivains ou professeurs démissionnèrent ou s'exilèrent. C'est alors que Victor Hugo, réfugié à Jersey, écrivit les *Châtiments*.

Le coup d'État fut ratifié par un plébiscite, qui donna à Louis-Napoléon le moyen de faire une constitution nou-

Digitized by Google

velle. Le Président devait être élu pour dix ans, seul responsable ; en face de lui, il y eut un *Sénat* nommé par lui, et un *Corps législatif*, élu au suffrage universel. Il ne manquait plus que de rendre au chef du pouvoir exécutif le titre d'*Empereur* : cette dernière transformation fut accomplie à la fin de 1852. Louis-Napoléon, devenu Napoléon III, épousa en 1853 une Espagnole, Mlle Eugénie de Montijo, qui lui donna en 1856 un héritier. Il allait être désormais pendant une dizaine d'années maître « discrétionnaire » de la France : jusqu'en 1863, il n'y eut au Corps législatif que « cinq » opposants.

Napoléon III a certainement, dans l'ordre administratif, accentué encore l'intervention de l'État central dans la vie du pays. Pour l'armée, il garda l'institution du tirage au sort, avec faculté pour les conscrits aisés de se faire remplacer : il chargea seulement l'État de l'opération (*exonération*), ce qui permit de garder dans l'armée plus d'anciens soldats. Il s'attacha surtout à tourner les esprits vers les affaires. L'agriculture reçut des encouragements qui favorisèrent l'expansion de la culture intensive, au moment même où la découverte des mines d'or (en Amérique et en Australie) faisait baisser le prix des denrées. L'industrie fut stimulée par des expositions universelles : la première date de 1855. Le réseau des chemins de fer, préparé par Louis-Philippe, fut construit alors : il y en eut 17.000 kilomètres en 1870. Toutes ces transformations se produisirent naturellement en dehors de l'action du gouvernement : mais il sut les favoriser, et en profita grandement.

Dans l'ordre intellectuel, le gouvernement se montra très bienveillant pour la propagande catholique : les collèges de jésuites, les écoles congréganistes, se multiplièrent. La presse fut surveillée de près, et le gouvernement exerça même pendant quelque temps une censure rigoureuse sur la littérature. Mais la compression ne fut pas assez longue pour agir d'une manière durable et grave : Taine et Renan ont commencé à écrire précisément pendant cette période.

Digitized by Google

Mais ce fut surtout par ses succès au dehors que le gouvernement s'affermit.

II

Politique extérieure.

Lorsque Napoléon III prit le pouvoir en 1852, il y avait près de quarante ans qu'aucun grand conflit ne s'était produit en Europe. L'hégémonie mondiale de l'Angleterre était maintenant un fait devant lequel on ne pouvait que s'incliner. Les secousses de 1848, sur le continent, avaient abouti à l'échec du mouvement mixte, moitié libéral, moitié nationaliste, de l'Italie et de l'Allemagne, à l'échec aussi des deux États qui s'étaient mêlés à ce mouvement : Piémont et Prusse. L'Autriche avait maintenu intacte sa position, grâce à l'appui de la Russie : le tzar n'avait pas hésité à envoyer ses armées réprimer la révolte des Hongrois. Napoléon III envisagea cette situation, non pas tout à fait en cosmopolite, mais avec des idées qui lui firent subordonner l'intérêt français à certaines conceptions générales : il avait le désir de voir, en Europe, les limites des États coïncider avec celles des « nationalités », dans l'espoir que là était la condition suffisante de la paix universelle.

Il rechercha tout de suite et avec constance l'alliance anglaise. En revanche, il eut toujours la haine « libérale » de l'Autriche et de la Russie. Reste à voir comment s'est traduite en actes sa pensée flottante.

Le coup d'État du 2 décembre avait été, dans l'ensemble, vu avec faveur par les gouvernements d'Europe ; mais Nicolas Ier s'était montré froid envers le parvenu. Napoléon, qui tenait à « être appelé : mon frère, par le tzar Nicolas », en garda une rancune tenace. Or, une occasion se présenta aussitôt de la manifester. Le tzar, en récompense de services rendus au sultan en 1848, réclamait le protectorat de tous les chrétiens d'Orient. Cette prétention ne pouvait être

Digitized by Google

acceptée, ni par les Turcs, car elle leur aurait, en somme, dérobé la moitié des sujets de leur empire, — ni par les Français, qui depuis François Ier protégeaient les « lieux saints ». Le tzar espérait peut-être gagner l'Angleterre en lui proposant un partage de l'Empire turc. Mais Palmerston était de plus en plus inquiet des progrès de la puissance russe vers les Indes, et décidé à les enrayer. Au moment où Nicolas Ier fut fixé sur les manœuvres des Anglais, il était déjà trop avancé pour reculer : il déclara la guerre aux Turcs (1853). Aussitôt, Napoléon III et le gouvernement de la reine Victoria conclurent une alliance contre lui. L'Autriche, qui elle aussi s'inquiétait des projets de la Russie sur Constantinople, « étonna le monde par son ingratitude ». Mais la pression de la Prusse, qui dès ce moment se rapprochait nettement de la Russie, l'empêcha d'aller plus loin.

Les Anglais avaient, avec raison, assigné comme but essentiel à la guerre la destruction de la puissance russe sur la mer Noire. Les lenteurs du transport des troupes furent telles que les armées alliées n'arrivèrent en Crimée que dans l'été de 1854 : elles y gagnèrent aussitôt la bataille de l'Alma. Mais l'armée russe avait un point d'appui incomparable dans la forteresse de Sébastopol : un siège difficile commença. Plusieurs fois les Russes tentèrent de délivrer la place : ils furent repoussés à Balaklava, à Inkermann, à Traktir. Le 18 juin 1855, jour choisi exprès pour faire oublier aux Anglais et aux Français le souvenir de Waterloo, on attaqua une première fois la tour Malakoff, qui commandait la forteresse : elle ne fut emportée qu'en septembre. Peu après, un succès en Asie permettait à Alexandre II, qui venait de succéder à Nicolas, de traiter honorablement.

Le congrès s'ouvrit à Paris (1856), et Napoléon III y apparut comme l'arbitre de toutes les puissances européennes (la Prusse, quoique non intéressée, avait été admise). La Russie dut s'engager à ne pas entretenir de forces sur la mer Noire. L'Europe garantit l'intégrité de l'empire

Digitized by Google

ottoman, tout en invitant le sultan à des réformes, qui, naturellement, ne furent pas exécutées : en 1860, il fallut que la France même envoyât une armée en Syrie pour protéger les chrétiens du Liban. Enfin, les principes invoqués si souvent par les neutres furent admis dans le droit public européen : l'Angleterre était assez forte maintenant sur mer pour les accepter.

Napoléon III était à l'apogée de sa fortune Il en profita pour réaliser ses idées personnelles, et d'abord la plus chère de toutes : l'unité de l'Italie.

L'Italie avait vu en 1849 se rétablir le *statu quo*, sauf sur un point : le Piémont restait un État constitutionnel, autour duquel le comte de Cavour, premier ministre du Piémont, commença bientôt à grouper les sympathies libérales. Il était intervenu dans la guerre de Crimée, et en profita pour poser la question italienne au congrès de Paris (1856). Pourtant, Napoléon hésitait : comme chef d'État, il avait, plus que les démocrates français, le sentiment de la faute qu'il allait commettre. Mais il avait, dans sa jeunesse, fait partie des sociétés secrètes italiennes, et sans doute contracté des engagements qu'on lui rappela brutalement. Le 14 janvier 1858, Orsini lança sur lui, à la sortie de l'Opéra, des bombes qui frappèrent 141 personnes. Le gouvernement impérial en profita pour faire voter la *loi de sûreté générale* : les éléments les plus dangereux des partis avancés furent frappés. Mais Napoléon avait fait publier dans le *Moniteur* la lettre qu'Orsini, condamné à mort, lui avait écrite pour l'adjurer de se faire le libérateur de l'Italie. Il est très probable que la peur a contribué à emporter ses dernières hésitations : en juin 1858, à Plombières, il concluait avec Cavour l'accord définitif, demandant Nice et la Savoie, et promettant en échange « l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique ».

Restait à provoquer l'Autriche. Le 1er janvier 1859, l'Empereur déclara à l'ambassadeur autrichien « qu'il regrettait que les rapports entre les deux États ne fussent

Digitized by Google

pas aussi bons que par le passé ». En même temps, le prince Napoléon, son cousin, épousait la fille du roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel. L'Autriche somma le Piémont de désarmer, et, sur son refus, fit franchir le Tessin à ses troupes (avril 1859).

Mais la concentration de l'armée française au pied des Alpes s'acheva, grâce aux chemins de fer, avec une rapidité inattendue. Les Autrichiens furent tournés et battus à Magenta le 4 juin. Les Franco-Piémontais entrèrent à Milan et, le 24, livrèrent une bataille décisive à Solférino. Les canons rayés leur donnèrent la victoire. Mais les premiers succès avaient déterminé dans l'Italie du Nord une agitation dont s'alarmait Napoléon III : il conclut à Villafranca (juillet 1859) des préliminaires, par lesquels l'Autriche ne cédait au Piémont que la Lombardie, gardant Venise.

Quand le prince Napoléon, qui avait négocié l'armistice, rapporta ces conditions à Victor-Emmanuel, le roi *galantuomo* eut le bon goût de se montrer satisfait : il n'en fut pas de même de ses sujets : « Si l'on avait proposé, il y a deux mois, le problème suivant : Aller en Italie avec 200.000 hommes, dépenser un demi-milliard, gagner quatre batailles, restituer aux Italiens une de leurs plus belles provinces, et revenir maudits par eux, on aurait déclaré le problème insoluble. Eh bien ! il ne l'était pas, le fait l'a prouvé », ainsi parlait un publiciste italien d'Azeglio.

La déception des Italiens fut cruelle. Aussi les mouvements « spontanés » continuèrent : Parme, Modène, la Toscane se rattachaient au Piémont. C'est alors que Napoléon réclama Nice et la Savoie (mars 1860) : il eut soin d'ailleurs de faire plébisciter l'annexion par les habitants.

Mais les révolutionnaires italiens continuèrent à menacer le royaume de Naples et les États du pape, se sentant soutenus par Cavour. La Moricière, qui avait réuni un corps de volontaires pour la défense du pape, fut écrasé à Castelfidardo (septembre 1860), et les Piémontais ne s'arrêtèrent sur la route de Rome que devant les représentations de

Digitized by Google

toute l'Europe : ils durent se contenter des Deux-Siciles. Napoléon III déclara au nouveau royaume d'Italie qu'il ne devait pas compter sur Rome (convention de septembre 1864) : mais le corps français qui occupait toujours la ville fut rappelé.

La faute capitale n'en était pas moins commise :

« Ce n'est pas une vieille politique, déclarait Thiers en 1865, c'est une politique éternelle que celle qui conseille de ne pas créer autour de nous de grandes puissances. On me dira, il est vrai, que l'Italie sera pour nous une alliée utile, dévouée. Je dois l'avouer franchement, je n'en crois rien. Aujourd'hui que l'Italie a besoin de nous, qu'elle ne peut exister sans nous, oh ! oui ! elle nous sera fidèle, mais sa fidélité aura tout juste la durée de sa faiblesse... L'histoire future de l'Italie est écrite dans l'histoire de la maison de Savoie, qui, à toutes les époques, entre la France et l'Autriche, a usé de la politique la plus raffinée, et qui s'est toujours décidée suivant l'intérêt du jour. Quand il s'agira de questions maritimes, l'Italie tiendra le balancier politique entre la France et l'Angleterre, et, comme les ports de Trieste, de Naples, de Gênes, jalouseront non pas Liverpool, mais Marseille, le parti qu'elle prendra est presque indiqué d'avance. »

Il n'est pas douteux pourtant qu'au moment même où elles furent remportées, les victoires de 1859, assez inquiétantes pourtant pour les militaires perspicaces, fortifièrent encore la situation de Napoléon III.

C'est le moment où fut poussé le développement de la colonisation nouvelle commencée par la conquête de l'Algérie, mais dans les limites compatibles avec le maintien de l'amitié anglaise.

M. de Lesseps avait commencé à percer l'isthme de Suez en 1858, mais l'entreprise dura des années (elle ne devait être achevée qu'en 1869), et la jalousie qu'elle pouvait éveiller chez les Anglais sommeilla ainsi quelque temps.

En Afrique, ils nous virent sans déplaisir réduire les Kabyles d'Algérie, et développer la colonie du Sénégal : c'est à ce moment que Faidherbe commença à porter notre domination vers le Niger.

Digitized by Google

En Asie, la Chine avait été ouverte aux Européens par le canon anglais en 1842, et la France y était entrée. En 1860, les deux nations s'associèrent pour venger le massacre de quelques missionnaires, et la victoire de Palikao leur assura de nouveaux avantages. En même temps, une expédition française, envoyée contre l'empire d'Annam, conquérait la Cochinchine, qui est devenue la plus incontestablement productive de nos colonies.

Malheureusement, l'Empereur tourna aussi ses regards vers l'Amérique, qui, depuis le commencement du siècle, était peuplée de républiques déchirées par les guerres civiles. Il avait déjà fallu intervenir plusieurs fois pour garantir les intérêts de nos nationaux dans ces conflits : en 1860, le même motif ramena les Français, les Anglais et les Espagnols au Mexique. Mais l'Angleterre et l'Espagne se retirèrent dès que leurs demandes eurent été accordées : Napoléon III fut entraîné plus loin par un de ses familiers, le duc de Morny, le véritable auteur du 2 décembre, qui avait été intéressé dans les créances du banquier Jecker. Pour garantir ces intérêts, il se résolut à établir au Mexique un empire confié à l'archiduc autrichien Maximilien (1863). Il était certain que les États-Unis, dès qu'ils seraient sortis de la guerre de Sécession (1861-5), interviendraient pour faire cesser cette ingérence européenne. En attendant, 60.000 hommes se trouvèrent immobilisés par cette aventure extravagante, au moment où se dévoila l'ambition prussienne.

Napoléon III appartenait à la génération arrivée à l'âge d'homme en 1830 : il était un des exemples les plus achevés de l'état d'esprit que l'on a essayé de définir sous le nom de *romantisme*. Chose remarquable : au moment où s'établissait son pouvoir, cet état d'esprit disparaissait dans la littérature ; un roman de Flaubert, *Madame Bovary* (1857), peut être considéré comme inaugurant une période nouvelle du goût français. Le malheur voulut qu'à ce moment même l'imagination et la sensibilité romantiques fussent trans-

Digitized by Google

portées par l'Empereur dans le domaine d'où elles auraient dû être le plus soigneusement exclues : celui de la politique internationale. La politique intérieure de l'Empire apparaît moins déconcertante, parce que Napoléon en abandonna presque constamment la direction à des hommes d'État (souvent des légitimistes ralliés) réalistes et astucieux.

III

Politique intérieure.

Il est probable que Napoléon III avait songé de tout temps à une transformation, dans le sens libéral, de la France impériale. Il crut l'occasion propice au lendemain de la guerre d'Italie.

Il accorda d'abord une amnistie très large aux condamnés politiques (1860). En même temps, il entrait dans la voie qui conduisait au régime parlementaire, en rétablissant l'*adresse* et la publicité des débats du Corps législatif (novembre 1860). Ces débats, présidés par le duc de Morny, gagnèrent en intérêt oratoire, surtout quand les élections de 1863 y eurent fait entrer des opposants réels, royalistes ou républicains. Thiers, par exemple, reprit alors sa place dans nos assemblées. Le régime de compression qui avait pesé sur la presse se relâcha aussi : des gens de lettres habiles, Ed. About, Prévost-Paradol, purent se faire un nom. La bourgeoisie reçut ainsi une certaine satisfaction par le progrès de « la liberté ». Quant au suffrage universel, les institutions qui le rendaient relativement inoffensif (candidature officielle, etc.) subsistaient. D'ailleurs, les masses étaient satisfaites par le développement du bien-être : il faut ajouter les changements apportés à la législation ouvrière (droit de grève reconnu, etc.).

L'Empereur s'occupa toujours moins de l'équilibre des budgets publics que de l'impulsion à donner aux affaires.

Digitized by Google

Dans le régime commercial, il introduisit un grand changement. Napoléon III avait été gagné par les idées libre-échangistes des Anglais : en 1860, fut conclu avec eux un traité de commerce qui ouvrait la France à leurs produits industriels, moyennant les mêmes avantages pour nos vins, nos articles de luxe, etc. La crise cotonnière, résultat de la guerre d'Amérique, ne fut qu'un détail fâcheux au milieu de l'essor continu du commerce. De grands travaux publics étaient exécutés à Paris par le préfet Haussmann : c'est à ce moment que Paris perdit son ancien aspect par la percée de grandes voies, boulevard Sébastopol, boulevard Malesherbes, etc. Les lignes télégraphiques se multiplièrent. Encore une fois, cet élan économique, résultat des grandes applications de la science, se produisait dans tous les pays civilisés, en dehors des gouvernements; mais, dans un pays aussi fortement centralisé que la France, l'action de celui-ci restait grande, et elle fut, dans l'ensemble, dirigée de manière à assurer la satisfaction de la majorité.

Dans l'instruction publique, une nouvelle période s'ouvrit avec le ministre Duruy (1863-1869). L'*Ecole des Hautes Etudes* fut créée. Deux réformes surtout sont caractéristiques :

1° Création de l'enseignement secondaire *spécial*, qui donna une direction toute pratique à l'instruction d'une partie de la bourgeoisie;

2° Extension de l'enseignement primaire, dans lequel cependant l'Église catholique gardait une place importante.

C'était un double mouvement vers la transformation démocratique de la culture, mouvement dont on ne devait mesurer la portée que plus tard.

Mais la génération qui représentait alors la culture française et celle qui arrivait à la réputation avait été formée par l'éducation antérieure. Il suffira de rappeler les noms de Gounod dans l'art, de Claude Bernard, de Pasteur et de Berthelot dans la science, de Taine et de Renan dans la

Digitized by Google

littérature et la philosophie, pour montrer ce qu'il restait d'éclat à la France intellectuelle.

Enfin, la politique religieuse du gouvernement impérial donnait satisfaction à un besoin moral encore très généralement ressenti, et auquel ne furent faites que rarement des concessions inquiétantes pour le monde de la pensée (par exemple la mesure qui frappa Renan pour sa *Vie de Jésus*). L'entente étroite avec le clergé s'était relâchée depuis la guerre d'Italie (1859). La question romaine provoquait même de temps en temps des escarmouches violentes entre l'Empereur et les catholiques : en 1860, le premier se plaignait que Rome « ourdît des conspirations contre lui » ; en 1864 la convention de septembre fut violemment attaquée par les seconds. Tous ces bruits ne dépassaient guère le monde de la cour et les cercles ultramontains, et ne parvenaient même pas jusqu'à la masse du clergé, *a fortiori* jusqu'à celle des fidèles.

Même en 1866, il n'existait aucun mouvement d'opposition bien profond contre le régime impérial. Sans doute, tous les hommes qui attachaient du prix au sérieux des idées politiques ne pouvaient se passer de loyalisme monarchique ou d'idéalisme républicain : mais cela n'atteignait pas la base matérielle, étendue et solide, du gouvernement. Et cette stabilité de fait aurait pu sans doute se prolonger pour la France, sans le grand événement qui s'accomplissait à ses portes, et qu'une politique imprudente allait favoriser trop longtemps, puis combattre trop vite.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

SEDAN (1866-1871)[1]

I. Sadowa (1866). — L'Allemagne en 1848. — La crise prussienne (1862). — Pologne (1863). — Danemark (1864). — Biarritz (1865). — Sadowa (3 juillet 1866). - Paix de Vienne (octobre 1866). — Luxembourg (1867). — L'opposition contre l'Empire. — Bismarck.
II. Sedan (1870). — Candidature Hohenzollern (juin 1870). — La dépêche d'Ems 3 juillet). — La guerre. — Armée française. — Armée allemande. — Woerth et Forbach 6 août). — Rézonville et Saint-Privat (16, 18 août). — Sedan (1er-2 septembre). — Les causes de la défaite.
III. Défense nationale (1870-1). — La République (4 septembre). — Coulmiers (9 novembre). — Paris et les armées de Gambetta. — La paix (mars-mai 1871). — Alsace-Lorraine.
L'Empire allemand.

A travers tous les déchirements intérieurs, un sentiment avait maintenu jusque-là l'esprit public et la cohésion nationale : la conviction que la France restait avec l'Angleterre, la première des nations européennes, que Paris était toujours, à certains égards, le foyer principal de la civilisation. Cette conviction même allait faciliter l'évolution menaçante qui s'achevait outre-Rhin : selon un mot prononcé bien des années auparavant par l'écrivain Quinet, « la Prusse tenait dans ses mains la fortune de la France ».

1. Matter, *Le prince de Bismarck*. — Art. d'Em. Ollivier dans la *Revue des Deux Mondes*, 1908, 1909. — Welschinger, *La guerre de 1870 : causes et responsabilités*.

Digitized by Google

I

Sadowa.

Nous avons dit un mot de la crise allemande de 1848. A la suite de l'événement du 24 février, des mouvements révolutionnaires avaient éclaté dans tous les États d'Allemagne, et, pour la première fois, un Parlement germanique s'était ouvert à Francfort. Après de confus débats, il avait offert la couronne impériale au roi de Prusse; mais Frédéric-Guillaume IV refusa, ne voulant pas tenir cette couronne de la Révolution, et réservant ainsi à sa maison le moyen de choisir son heure et d'imposer sa solution. Il avait préféré reculer devant l'Autriche, victorieuse en Italie et en Hongrie (Olmütz, 1850) : le *statu quo* avait été rétabli. Mais la crise avait stimulé encore le désir de l'unité politique : les événements de 1859 en Italie, ainsi qu'il fallait s'y attendre, furent ressentis comme une humiliation nationale par les Allemands. Malgré la déception de 1848, leurs aspirations restaient tournées vers la Prusse constitutionnelle, plutôt que vers l'Autriche absolutiste. Mais la monarchie prussienne était, précisément à cette époque, plus près de la dissolution que n'importe quel État européen.

La démence, puis la mort de Frédéric-Guillaume IV y donnèrent le pouvoir au vieux Guillaume Ier, que chacun savait hostile aux institutions modernes (roi en 1861). Le nouveau roi s'occupa d'abord de réorganiser l'armée, constituée en 1814 sur la base du service universel, mais que l'accroissement de la population avait ramenée, en fait, au système du tirage au sort : Guillaume se proposait de rendre le service réellement universel, pour augmenter les effectifs. Mais, comme la réforme entraînait une augmentation des charges militaires, il se heurta à une opposition très vive de la part de la Chambre des députés. Les « intellectuels » libéraux de Berlin s'agitaient avec une audace qui prouvait qu'ils sentaient la masse derrière eux.

Digitized by Google

C'est alors que le roi appela au ministère Bismarck (né en 1814), connu comme porte-parole des hobereaux dès 1848, et traité, pour ses manières sarcastiques et brutales, de « réactionnaire rouge ». Le nouveau ministre fut accueilli d'un coup de pistolet (1862). Mais il était déterminé, d'abord à lever les impôts et les recrues sans l'autorisation du Parlement, ensuite à trancher la crise intérieure par une prompte diversion au dehors.

Il s'attacha d'abord à assurer ses derrières en consolidant l'alliance russe. L'insurrection de la Pologne en 1863 lui en fournit une occasion qu'il saisit avidement. Le tzar, reconnaissant aux Prussiens de l'aide qu'il en avait reçue, fut désormais un ami sûr.

Alors Bismarck réveilla la querelle avec le Danemark (1864). Ce royaume possédait de temps immémorial les provinces de Schleswig et de Holstein ; mais, au cours du XIXe siècle, un certain nombre de professeurs allemands s'attachèrent à se démontrer et à démontrer que ces populations rêvaient de rentrer dans la « patrie allemande ». Bismarck se chargea de représenter celle-ci, de concert avec l'Autriche : les provinces furent conquises en collaboration (1864). D'une part, le roi de Prusse éprouvait ainsi son armée ; d'autre part, par l'action isolée des deux monarchies, il avait virtuellement rompu le pacte de la Confédération germanique. Restait à exclure de celle-ci l'Autriche.

Pour cela, il fallait être certain que la France n'interviendrait pas : Bismarck alla s'en assurer à Biarritz (octobre 1865), proposant à Napoléon III un « pourboire », sans prendre du reste aucun engagement formel, et désignant incidemment la Belgique comme pouvant payer la neutralité de la France. Il voulait en effet l'alliance de l'Italie, qui ne pouvait encore se lier qu'avec l'approbation de Napoléon III ; il obtint un traité avec cette puissance au printemps de 1866. Cette fois, il avait promis une récompense précise : Venise.

La politique française avait été déterminée, dans la crise qui se préparait, par cette idée fausse, que la Prusse était

Digitized by Google

un autre Piémont, qu'elle n'était pas de taille à résister à l'Autriche, et que c'était elle par conséquent qu'il valait mieux favoriser. Même un esprit aussi avisé que Prévost-Paradol exprimait cette opinion (15 avril 1866) :

« Prétendra-t-on que M. de Bismarck s'imagine que la Prusse est en état de faire face à l'Autriche, même sans l'appui des États secondaires, à plus forte raison à l'Autriche et à la Confédération [germanique] tout ensemble ? Personne ne croira M. de Bismarck assez dénué de raison pour se bercer d'une telle espérance. »

Mais bien des Français allaient plus loin, et montraient pour la Prusse, censée « libérale », la même sympathie niaise que pour l'Italie. Quand Bismarck proposa (juin 1866) de reconstituer la Confédération avec une Assemblée élue par le suffrage universel lui-même, ce fut, dans certains milieux, du délire.

L'Autriche, poussée à bout, finit par rompre. Elle avait avec elle toutes les armées des petits États de l'Allemagne sur lesquelles elle compta beaucoup trop pour retarder l'attaque prussienne. Elle commit la faute d'employer son meilleur général, l'archiduc Albert, contre les Italiens. Benedeck, opposé aux deux armées prussiennes qui s'avançaient isolément par les défilés des monts de Bohême, se borna à les attendre dans une position défensive, à Sadowa. Le 3 juillet 1866, il lutta avec avantage contre la première armée prussienne ; mais l'arrivée du prince royal changea l'avantage en désastre. La victoire complète des Prussiens décidait de toute la campagne.

Ce fut un coup de foudre pour la France :

« La bonne fortune, écrivait Prévost-Paradol le 15 juillet 1866, lorsqu'elle atteint certaines proportions et lorsqu'elle favorise ou poursuit un de mes semblables au delà de certaines limites, m'inspire une sorte de respect qui n'a rien à démêler avec la considération, mais qui ressemble plutôt à une crainte superstitieuse, et qu'il m'est difficile de ne point exprimer... J'ai éprouvé ce genre de trouble lorsque la nouvelle foudroyante qui a éclaté sur Paris, il y a huit jours, a paru donner satisfaction pleine et entière à ceux

Digitized by Google

qui ont conçu et à ceux qui exécutent le drame sanglant qui se poursuit, hélas ! encore... Certes, M. de Bismarck, se réveillant le lendemain de Sadowa, les mains pleines de dépouilles, sauvé et justifié par le succès, a pu se croire heureux au point de craindre que tout ce qui était arrivé ne fût qu'un rêve... »

Napoléon III avait reçu de l'empereur d'Autriche, dès le lendemain de Sadowa, la Vénétie, pour la rétrocéder à l'Italie. Mais quand il parla au ministre prussien des compensations espérées, il se heurta déjà à un langage singulièrement cassant, que l'absence de nos meilleures troupes, employées au Mexique, permettait de tenir sans danger. Tout s'arrangea sans lui (paix de Vienne, octobre 1866). L'Autriche était exclue de l'Allemagne, mais sans perdre de territoire. La Prusse s'annexait certaines provinces comme le Hanovre, concluait une Confédération nouvelle avec les États du Nord (jusqu'à la ligne du Mein), et des traités militaires secrets avec les États du Sud. L'unité allemande était presque faite :

« Et l'on nous parle de *compensation* à l'unité allemande ! s'écriait Prévost-Paradol. J'en connais une..., mais une seule, qui soit digne d'un chef du gouvernement de la France, quel que soit son nom, son origine, son titre, qu'il s'appelle roi, président de la République ou empereur, c'est de périr les armes à la main en combattant pour l'empêcher. »

Napoléon III s'obstina pourtant dans son idée de compensation : il voulut acheter à la Hollande le Luxembourg (1867). Mais Luxembourg était une forteresse fédérale allemande, et Bismarck intervint avec raideur. Les hommes d'État français essayaient de se consoler en déclarant que l'Allemagne était désormais coupée « en trois tronçons » : le Prussien répondit immédiatement en divulguant les traités conclus avec les États du Sud. Dès lors, tout le monde pouvait prévoir que le conflit se dénouerait par les armes.

Napoléon III y fut d'autant plus poussé que ses embarras intérieurs avaient été aussitôt augmentés par l'échec exté-

Digitized by Google

rieur — aggravé de la débâcle de l'Empire mexicain en 1867. Dans la bourgeoisie indépendante (et même parmi les fonctionnaires) survivait l'illusion que la démocratie fût compatible avec la liberté et qu'elle comportât d'autre correctif que les sergents de ville et les gendarmes. Napoléon essaya de rallier ces forces conservatrices par de nouvelles concessions relatives au Parlement et à la presse : elles provoquèrent l'apparition de journaux comme la *Lanterne* de H. Rochefort (1868) — fait grave dans un pays où la littérature, sous quelque forme qu'elle se montrât, n'avait pas cessé d'être une force. — En même temps, le ministre de la guerre, maréchal Niel, essayait de fortifier l'armée par la création de la *garde mobile*, comprenant tous les jeunes gens libérés par le tirage au sort et le remplacement : on n'osa mettre à exécution la réforme, par crainte de mécontenter les électeurs paysans. Enfin, l'Empereur appela un ministère franchement parlementaire, présidé par M. Émile Ollivier (janvier 1870), et provoqua un nouveau plébiscite, sous prétexte d'approuver les modifications introduites dans la Constitution (mai 1870). Malgré l'activité « dévorante » déployée par l'administration, il y eut cette fois 1.500.000 *non*, dont beaucoup dans l'armée. Dans l'entourage de l'Empereur, beaucoup d'hommes (dont le ministre des affaires étrangères, le duc de Gramont) furent dès lors convaincus que le régime ne se soutiendrait que par une guerre victorieuse.

Les Prussiens la désiraient aussi. Les traités avec les États du Sud n'étaient que temporaires, et les sentiments particularistes restaient forts, dans cette partie de l'Allemagne. Dans la catholique Bavière surtout, ils étaient surexcités par l'approche du concile du Vatican, où le Pape se préparait à proclamer le dogme de l'infaillibilité (1870) [1]. Bismarck savait qu'une guerre contre l'ennemi national était indispensable pour cimenter l'unité naissante. Il ne s'occupa que de s'assurer l'opinion européenne. L'Angleterre ne comptait presque pas sur terre. Le Dane-

1. Cf. Goyau, *L'Allemagne religieuse*, 1909.

Digitized by Google

mark et l'Autriche pouvaient être entraînés par la rancune, l'Italie par la gratitude : mais Bismarck pesait sur l'Autriche par le tzar, et l'Italie exigeait Rome pour s'engager avec la France [1]. Il était sûr dès lors que la lutte serait un duel : or Roon, Moltke, tous les stratèges prussiens, répondaient, dans ce cas, du succès.

Le conflit était inévitable : « La France, écrivait Prévost-Paradol dès 1866, la France ne cédera pas sans combat, quoi qu'on en dise, sa situation dans le monde et ne s'inclinera qu'après un suprême effort devant l'hégémonie nouvelle. » Si une nation qui, depuis deux siècles, était regardée comme la première puissance militaire du continent, eût renoncé sans combat à cette situation, on peut bien dire que le phénomène eût été unique dans l'histoire. D'autre part, l'Allemagne était assez une désormais pour ne plus supporter la possibilité même d'une intervention, comme celle de 1866, dans des affaires qu'elle regardait maintenant comme intérieures. A qui est familier avec l'histoire, à qui sait de quelle distance dans le passé partait l'élan qui emportait l'une contre l'autre la vieille France et la jeune Allemagne, il paraît assez inutile de doser la « responsabilité » des deux hommes en qui allait s'incarner l'ardeur jalouse des deux peuples, Gramont et Bismarck. Il faut néanmoins exposer les faits.

II

Sedan.

L'Espagne avait renversé en 1868 la reine Isabelle et, depuis, les Espagnols cherchaient un roi. Certains de leurs hommes d'État, Prim, Serrano, eurent l'idée de s'adresser à un prince de la famille Hohenzollern. Leurs démarches

1. Une tentative de volontaires italiens contre Rome avait encore été repoussée par les Français en 1867 (Mentana).

Digitized by Google

parvinrent à la connaissance du gouvernement français en juin 1870 : l'irritation fut très vive dans beaucoup de milieux. Le 6 juillet, au Corps législatif, Gramont déclara que la France ne laisserait pas « se relever le trône de Charles-Quint ». Ed. About écrivait que, si la candidature Hohenzollern aboutissait, « il n'y avait plus en France que 38 millions de prisonniers ». Taine, plusieurs semaines après, trouvait encore l'inquiétude soulevée par cette éventualité très légitime. Mais le vieux roi Guillaume s'exagérait le danger d'une guerre contre la France : il obtint de son parent qu'il refusât la couronne offerte (12 juillet 1870). Napoléon III était porté à considérer l'incident comme clos, et clos heureusement. Les deux vieux souverains, au fond, hésitaient à jouer l'œuvre de leur vie dans une dernière partie que chacun pressentait terrible et décisive.

C'est ici que l'action personnelle de Gramont et de Bismarck se fait sensible. Le premier prit sur lui de demander au roi de Prusse la « garantie » que la candidature Hohenzollern ne se reproduirait plus [1]. L'ambassadeur Benedetti fit la démarche auprès du roi, qui se montra assez naturellement froissé de tant d'insistance. Il fit raconter l'entrevue à son ministre en ces termes (le secrétaire s'appelait Abeken) :

« Ems, 13 juillet 1870, 3 h. 50 après-midi. Sa Majesté m'écrit : « Le comte Benedetti m'a arrêté au passage à la promenade pour me demander finalement, d'une manière très indiscrète, de l'autoriser à télégraphier aussitôt à l'Empereur que je m'engageais pour l'avenir à ne plus donner mon consentement, si les Hohenzollern revenaient à leur candidature. Je finis par refuser assez sévèrement, alléguant qu'on ne devait ni ne pouvait prendre de pareils engagements à tout jamais. Je lui dis naturellement que je n'avais encore rien reçu, et puisqu'il était, par la voie de Paris et de Madrid, informé plus tôt que moi, il voyait bien que mon gouvernement était de nouveau hors de cause. »

« Sa Majesté a depuis reçu une lettre du prince [Hohenzollern]. Comme Sa Majesté avait dit au comte Benedetti qu'elle attendait des nouvelles du prince, elle a résolu, sur la proposition du comte

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1909. p. 65.

Digitized by Google

Eulenbourg et la mienne, de ne plus recevoir le comte Benedetti à cause de sa prétention et de lui faire dire simplement par un aide de camp que Sa Majesté avait reçu du prince confirmation de la nouvelle que Benedetti avait déjà eue de Paris, et qu'elle n'avait plus rien à dire à l'ambassadeur. Sa Majesté laisse à Votre Excellence le soin de décider si la nouvelle exigence de Benedetti et le refus qui lui a été opposé ne doivent pas être aussitôt communiqués tant à nos ambassadeurs qu'à nos journaux. »

Voici dans quels termes Bismarck fit cette communication :

« La nouvelle du renoncement du prince héritier de Hohenzollern a été officiellement communiquée au gouvernement impérial français par le gouvernement royal espagnol. Depuis, l'ambassadeur français a encore adressé à Ems, à Sa Majesté le Roi, la demande de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté le Roi, à tout jamais, s'engageait à ne plus donner son consentement, si les Hohenzollern devaient revenir à leur candidature. *Sa Majesté le Roi là-dessus a refusé de recevoir encore l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service que Sa Majesté n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur.* »

Telle est la dépêche qui fut lancée dans toute l'Europe : Bismarck prévoyait l'effet sur le public français.

Le ministère Ém. Ollivier la considéra réellement comme une insulte. La Chambre, consultée le 15, partagea presque unanimement cette manière de voir. Thiers était convaincu du danger que présentait l'achèvement de l'unité allemande, mais il craignait l'insuffisance des préparatifs militaires : seul, il parla avec vigueur contre la déclaration de guerre. Un jeune avocat qui venait de se signaler à la tête de l'opposition républicaine, Gambetta, que l'esprit de parti démocratique ne rendait pas absolument insensible à la grandeur de l'État, fit quelques réserves. La France déclara la guerre le 19 juillet 1870.

L'Allemagne, formellement, était attaquée : le roi Guillaume invita les Allemands à se lever, comme leurs pères, « contre l'insolence des envahisseurs étrangers ». Au

Digitized by Google

dehors, l'Angleterre fut aliénée à la France par la publication des projets formés (en 1865) entre Napoléon et Bismarck, concernant la Belgique. L'Italie convoitait Rome. L'Autriche était en train de se transformer en Autriche-Hongrie. Le tzar était favorable à la Prusse. La guerre allait donc vider nettement « la question de prépondérance entre la France et l'Allemagne ».

La France commença sa mobilisation la première ; la première, elle eut massé les 250.000 hommes dont elle disposait sur les Vosges. Mais cet avantage fut compensé par le désordre avec lequel s'effectua la mobilisation, par la dispersion des corps, enfin par l'absence d'idées nettes chez l'Empereur et ses maréchaux. L'ennemi croyait que les Français passeraient le Rhin vers Strasbourg, et envahiraient l'Allemagne méridionale, — idée d'autant plus naturelle qu'on se faisait, en France, de grandes illusions sur l'état d'esprit des États du Sud. Mais l'Empereur semble avoir incliné plutôt vers la conquête des provinces rhénanes : c'est ce que tendait à indiquer la démonstration faite le 2 août 1870 sur Sarrebrück.

Du côté allemand, la mobilisation avait été préparée de loin par le chef d'état-major, le même qui avait déjà dirigé la campagne de 1866 : le vieux feld-maréchal de Moltke. Le passage du Rhin entre Cologne et Mayence s'effectua avec ordre, et 330.000 hommes, en trois armées, se trouvèrent concentrés dans la région du Hardt. L'idée générale était de menacer tout de suite Paris, « la capitale ayant une plus grande importance en France qu'ailleurs » (Moltke), — mais seulement pour amener l'armée française à barrer la route, et obtenir ainsi un choc prompt et décisif. L'armée allemande de gauche surprit, le 4 août 1870, l'avant-garde française à Wissembourg, et l'anéantit.

Deux jours après (6 août), l'armée de Mac-Mahon et le corps de Frossard étaient assaillis simultanément par des forces que la solidarité des chefs allemands, prompts à accourir au canon, rendit très vite supérieures. Mac-Mahon

Digitized by Google

fut battu à Woerth, assez complètement pour ne pouvoir songer à réorganiser son armée qu'à Châlons. Frossard fut battu également à Forbach-Spicheren. Le maréchal Bazaine avait erré entre les deux champs de bataille. Il n'en fut pas moins chargé de commander les masses qui se concentraient en arrière, à Metz ; mais déjà l'esprit d'offensive avait disparu, et Bazaine ne songeait qu'à se replier encore de Metz sur Châlons, pour rallier Mac-Mahon.

Cependant, les armées allemandes de droite et du centre s'étaient attachées à lui. Le 14 août, leur avant-garde se heurta aux corps français qui étaient encore sur la rive droite de la Moselle. Elle fut repoussée, mais elle avait ralenti le passage de l'armée de Bazaine sur la rive gauche. et donné aux forces principales le temps de franchir la rivière au-dessus de Metz et de continuer leur mouvement tournant. Le 16 août 1870, le général d'Alvensleben se jetait sur les Français, qui avaient enfilé la route directe de Metz, par Rézonville, sur Verdun. Les Allemands furent 60.000 contre 120.000 pendant une grande partie de la journée, mais l'indécision de Bazaine et l'infériorité de notre artillerie empêchèrent qu'on ne leur fît payer cher leur audace : ils en furent quittes pour sacrifier une partie de leur cavalerie. Le soir, la route était coupée pour les Français ; ils durent se rabattre sur l'autre route, moins directe, qui conduit de Metz, par Saint-Privat, à Verdun.

Ils s'établirent fortement sur la ligne de hauteurs qui couvrait cette route au sud-est, prévoyant qu'il faudrait au moins une défensive victorieuse pour pouvoir s'éloigner de Metz, et retenus en outre par les préoccupations de l'approvisionnement. En effet, les Allemands avaient maintenant tous franchi la Moselle, et, le 18 août, 180.000 hommes attaquèrent les positions françaises. L'action fut très indécise à la gauche et au centre de l'armée de Bazaine. Mais les Allemands cherchèrent tout de suite la droite française — le point essentiel, si l'on voulait couper la route de Verdun. Aussitôt qu'ils l'eurent reconnue, ils lancèrent une attaque précipitée sur Canrobert, retranché à Saint-Privat,

Digitized by Google

et Ladmirault, qui tenait Amanvillers : la supériorité du fusil Chassepot sur le fusil Dreyss la rendit très meurtrière, et la garde prussienne joncha de ses cadavres le glacis qui s'étend devant Saint-Privat. Mais les Allemands compensaient le désavantage de leur fusil par la supériorité de leur canon : dès que leurs batteries eurent couronné les hauteurs placées en face de Saint-Privat et d'Amanvillers, elles écrasèrent d'obus les positions françaises. Il était temps pour eux de vaincre : à 8 heures du soir seulement, Prussiens et Saxons entraient dans Saint-Privat. Canrobert et Ladmirault se replièrent par les pentes boisées qui, derrière leurs positions, descendaient vers Metz. Le 19 août, en constatant ce mouvement de retraite, les chefs allemands comprirent que Bazaine était cloué sous la forteresse : ils achevèrent l'investissement en garnissant d'artillerie les principales issues. Bazaine tenta encore une fois de rompre leurs lignes au nord (27 août), puis à l'est (Noisseville, 31 août), puis il ne bougea plus.

Cependant, Mac-Mahon réorganisait ses troupes à Châlons ; mais l'armée de 150.000 hommes qu'il y réunit était déjà fortement mêlée de gardes mobiles. Le maréchal jugeait imprudent, avec de pareilles troupes, de marcher au secours de Bazaine : il voulait se retirer sous Paris, pour se renforcer encore. Mais, à Paris, les premiers désastres avaient amené la chute du ministère Ollivier (9 août) : depuis les batailles de Metz, l'Impératrice estimait que l'Empire même était menacé. Napoléon III, qui se trouvait à l'armée, insista pour que Mac-Mahon marchât en avant, en faisant un grand cercle vers le nord, pour ne pas rencontrer l'ennemi avant d'avoir rejoint son compagnon d'armes.

Pendant ce temps, l'armée allemande de gauche avait suivi Mac-Mahon : elle avait été informée par sa cavalerie que les Français avaient quitté Châlons. En même temps, Moltke avait puisé, dans les deux armées qui assiégeaient Metz, de quoi former une armée nouvelle qui marcha vers

Digitized by Google

l'ouest. Des indiscrétions de journaux achevèrent de l'avertir que Mac-Mahon passait par le nord, et les deux armées allemandes firent tête à droite, filant le long de la Meuse. Elles allaient, « comme à Sadowa, se rejoindre sur le terrain, mais cette fois en écrasant plus complètement l'adversaire » (Jalliffier) : celui-ci n'eût pu fuir qu'en Belgique.

Le 30 août, l'arrière-garde française était attaquée à Beaumont, et Mac-Mahon, renonçant à échapper, s'arrêtait autour de Sedan. Les Prussiens continuèrent leur mouvement d'investissement, et le 1er septembre 1870, ils attaquèrent de toutes parts l'armée française, acculée dans un entonnoir. Leur artillerie, qui couronnait toutes les hauteurs autour de la ville, décida la victoire : le soir, l'énergie des Français était brisée, « ils se rendaient par milliers ». Napoléon III se décida à écrire au roi Guillaume :

« Monsieur mon frère, n'ayant pu mourir à la tête de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les mains de Votre Majesté. »

Mais les Allemands exigèrent que l'armée entière capitulât (2 septembre 1870) : les dernières forces régulières de la France étaient annihilées.

Il faudrait pouvoir entrer davantage dans le détail des événements pour saisir sur le vif les causes de la victoire rapide et complète de l'Allemagne :

1° Supériorité du gouvernement. Les Français avaient à compter avec les agitations intérieures ; du côté allemand, tout fut subordonné aux considérations purement militaires.

2° et surtout, supériorité du commandement. Le facteur essentiel ici est l'empressement des chefs allemands à se soutenir ; il contrastait avec les discordes des maréchaux français.

3° Instruction plus grande des officiers de troupe (?).

Digitized by Google

4° Supériorité de l'artillerie, dont les Allemands n'ont pourtant tiré complètement parti qu'à Sedan. L'infériorité de l'artillerie française était d'ailleurs voulue par les techniciens. Un général d'artillerie écrivait pendant la guerre même : « Les artilleurs préfèrent, pour la guerre de campagne, les *canons se chargeant par la bouche et tirant à 3000 mètres* aux canons à longue portée qui se détraquent. »

Tout cela compensa et au delà la supériorité des vieux soldats de l'armée impériale sur des hommes qui n'avaient que deux ou trois ans de service, — plus ardents peut-être, mais de moins de sang-froid :

« Les Français, dit plus tard Bismarck au Reichstag, où on parlait de l'héroïsme des troupes, les Français également ont fait preuve de courage, leurs soldats se sont, eux aussi, bravement battus. Ce qui leur a manqué, c'est le commandement, c'est la fidélité au devoir chez les chefs, c'est l'intelligence des chefs, c'est la conduite ferme et résolue de la guerre. »

III

Défense nationale.

La nouvelle de Sedan rendait la chute de l'Empire inévitable. La population de Paris était républicaine : n'étant plus contenue par l'armée, elle envahit le Corps législatif le 4 septembre 1870, et proclama la République. Un gouvernement *de défense nationale* s'installa, qui comprenait des hommes comme Gambetta, J. Favre. Les grandes villes avaient, en général, imité Paris. Les campagnes étaient, pour le moment, passives.

Mais les deux armées victorieuses s'avançaient sur Paris, qui fut investi le 19 septembre. Le nouveau gouvernement entra en négociations avec Bismarck : déjà les Allemands exigeaient l'Alsace et la Lorraine [1]. Deux faits

1. Cf., dans Welschinger, *op. laud.*, I, p. 332, la carte des prétentions allemandes, dressée dès le 14 août 1870.

Digitized by Google

importants achevèrent de les confirmer dans leurs prétentions. Le 28 septembre 1870, Strasbourg, bombardée par le général de Werder, ouvrait ses portes. Le 27 octobre, Bazaine, qui s'était laissé amuser par des négociations dont il comptait sortir « arbitre de la situation », fut réduit par la famine à livrer Metz et son armée. Thiers cependant avait vainement cherché à nous concilier l'Europe. La guerre continua.

Gambetta s'était rendu de Paris à Tours, puis à Bordeaux, et de là s'occupa avec une activité un peu bruyante, mais effective, de trouver des armées nouvelles. Les restes de l'armée impériale fournirent les cadres, les mobiles fournirent la troupe. Le fait décisif fut que la France restait maîtresse de la mer : l'Allemagne n'avait pas encore de flotte. On put ainsi tirer d'Angleterre, d'Amérique, etc., des armes que l'industrie nationale n'aurait su fournir en nombre suffisant. Une première armée fut alors lancée sur la Loire, et remporta à Coulmiers (9 novembre 1870) le seul succès incontesté de la campagne. Trochu, qui commandait à Paris, essaya d'aller à sa rencontre : il fut arrêté à Champigny (30 novembre, 2 décembre). En même temps, la capitulation de Metz avait permis au prince Frédéric-Charles de se porter sur la Loire : d'Aurelles de Paladines, le vainqueur de Coulmiers, fut battu à Orléans (10 décembre).

Gambetta n'en avait pas moins mis sur pied trois masses principales :

1° *L'armée du Nord*, sous Faidherbe, l'ancien gouverneur du Sénégal, qui, appuyé sur Rouen d'une part, et Lille de l'autre, commença à refouler le général de Goeben ;

2° *L'armée de la Loire*, qui fut enlevée à d'Aurelles et confiée à Chanzy, chargé de se rabattre sur le Loir, en échappant à Frédéric-Charles, et de marcher de là sur Paris ;

3° *L'armée de l'Est*, composée d'une fraction de l'armée de d'Aurelles et d'éléments nouveaux, qui, sous Bourbaki,

Digitized by Google

devait rallier les forces qui tenaient autour de Dijon, débloquer Belfort assiégée, et pénétrer dans l'Allemagne du Sud.

Les Allemands, énervés par cette résistance inattendue, voulurent brusquer la chute de Paris, et commencèrent le bombardement (6 janvier 1871).

Mais toutes ces armées improvisées furent battues, Chanzy au Mans le 12 janvier, Faidherbe à Saint-Quentin le 19. Bourbaki, plus malheureux encore, fut repoussé à Héricourt par Werder et Manteuffel, qui couvraient le siège de Belfort (16-17-18 janvier) ; il tenta de se suicider, et ses troupes se trouvèrent acculées au Jura...

Cependant les Parisiens avaient fait une dernière tentative du côté de Versailles, quartier général allemand : ils furent arrêtés à Buzenval (19 janvier). Il n'y avait plus que pour dix jours de vivres : Paris capitula le 28. Un armistice fut signé en même temps, malgré Gambetta : l'armée de l'Est en fut exclue, et dut aller se faire désarmer en Suisse. Belfort n'ouvrit ses portes que le 18 février.

Les préliminaires de paix furent basés sur la cession de Strasbourg et de Metz, et le paiement d'une indemnité de 6 milliards : Thiers parvint à obtenir Belfort, et une réduction de 1 milliard. Bismarck, après avoir songé à négocier avec l'Impératrice détrônée, demanda qu'une Assemblée élue par le suffrage universel ratifiât les préliminaires : elle se réunit à Bordeaux le 8 février, et vota la ratification le 26. Les Allemands firent leur entrée dans Paris, puis restèrent immobiles.

Une circonstance nouvelle vint rendre plus difficiles les dernières négociations ; Paris se souleva contre l'Assemblée le 18 mars 1871. Les Allemands autorisèrent les soldats prisonniers à revenir se mettre à la disposition du gouvernement, mais ils exigèrent certaines concessions supplémentaires (traité de Francfort, 10 mai 1871) : par exemple, un traité de commerce obligea la France à leur reconnaître le traitement de la nation la plus favorisée.

Les Français avaient demandé que les populations

Digitized by Google

d'Alsace-Lorraine fussent consultées sur l'annexion, comme eux-mêmes avaient consulté les Savoyards. Mais les Allemands, politiques ou intellectuels, ne tarirent pas en plaisanteries sur cette prétention « d'interroger les membres d'un État vaincu sur les sacrifices qu'il convenait d'imposer à cet État. » C'était la théorie hégélienne de l'État qui s'opposait à l'individualisme sommaire de la Révolution :

« Les Français, disait durement l'un des vainqueurs, trouvaient naturel de nous dire : Vous avez prodigué votre sang et votre argent, vous vous êtes battus, — mais nous, nous avons voté ! Il ne fallait pas voter, mais vaincre ou périr ! »

Ce qui était plus grave encore peut-être pour la nation française que la perte de l'Alsace-Lorraine, c'était l'achèvement de l'unité allemande.

Bismarck n'avait pas cessé, au cours de la guerre, de négocier avec les États du Sud. Il aboutit enfin en janvier 1871. Le 18, à Versailles, dans le palais de Louis XIV, au milieu de la galerie des Glaces, le roi Guillaume de Prusse fut proclamé *par les princes*, *ses pairs*, Empereur allemand. Il rentra au printemps de 1871 dans sa capitale, pour y réunir le premier Parlement d'Empire, le premier « Reichstag » élu par *tous* les Allemands.

L'Angleterre et l'Amérique étaient bienveillantes. L'Autriche, qui commençait à tourner toutes ses ambitions vers l'Orient, se montrait prête à la réconciliation. Le roi d'Italie, qui avait profité de la catastrophe de Sedan pour occuper Rome (20 septembre 1870), s'empressait. La Russie restait fidèle. Berlin allait devenir ce que Paris avait été une dernière fois en 1856 : c'est là que devaient se réunir les congrès européens en 1878, en 1885. Bientôt, continuant son développement, l'Allemagne devait se lancer dans la voie de l'expansion commerciale et mondiale, où elle retrouvera un jour la France...

Et les événements de 1870-1871 avaient une portée plus générale encore et plus profonde, que Bismarck n'avait pas manqué d'apercevoir. Le soir du 1er septembre 1870, au

Digitized by Google

moment où le capitaine Bronsart de Schellendorf (un descendant de réfugiés français) annonça que le successeur de Napoléon Bonaparte se rendait, le chancelier allemand avait dit :

« Ce jour assure et affermit les princes allemands *et les principes conservateurs.* »

Digitized by Google

CHAPITRE V

LA RÉPUBLIQUE (1870-1898)[1]

La « revanche ».

I. L'Assemblée nationale. — Assemblée de Versailles. — La Commune (mars-mai 1871). — Gouvernement de l'Assemblée. — La libération du territoire (1873). — Échec de la Restauration. — Constitution de 1875 — Réformes. — Les affaires. — Les esprits.

II. Le parti républicain. — Le suffrage universel et le cléricalisme. — Le 16 mai 1877. — Le parti républicain au pouvoir (1879). — Politique scolaire, politique coloniale. — La crise de 1885-9. — Le gouvernement de 1889 à 1898. — Alliance russe, colonies, politique intérieure.

III. L'affaire Dreyfus (1898).

Le désastre de 1870-1 a agi sur la nation française plus fortement encore que celui de 1815. Encore sous Napoléon III, les Français se considéraient tout naturellement comme un peuple disposant de plus de forces qu'il n'en fallait pour soutenir la concurrence vitale ; de là la propension de tous les gouvernements, de tous les partis, à employer le trop-plein d'activité et le besoin d'expansion dans des entreprises idéalistes : défense du Pape, secours aux nationalités opprimées, etc. Sedan les obligea à voir sous un tout autre jour la répartition des forces et la guerre, à se faire une conception plus exclusive du patriotisme, à concentrer leurs pensées et leurs efforts sur leur propre pays. Le poète Sully-Prudhomme a bien dégagé le changement des idées dans les vers justement populaires :

1. Goyau, *L'Idée de patrie*. — Taine, *Correspondance*. — Lamy, *La Question d'Egypte*, *Corresp*. 1905-8.

Digitized by Google

Je m'écriais avec Schiller :
« Je suis un citoyen du monde,
En tous lieux où la vie abonde,
Le sol m'est doux et l'homme cher.
. . . . . »

Naguère ainsi je dispersais
Sur l'univers ce cœur français :
J'en suis maintenant économe.
. . . . . .

Ces tendresses, je les ramène
Étroitement sur mon pays,
Sur les hommes que j'ai trahis
Par amour de l'espèce humaine.
. . . . . .

Il faudra du temps pour que les anciennes idées reparaissent dans certaines parties de la nation, et elles reparaîtront d'ailleurs sous une autre forme.

Avant tout, la plupart des Français eurent conscience que le coup porté en 1871 ne devait pas rester irréparable, si l'on ne voulait pas qu'il fût renouvelé : l'idée de la *revanche* domina désormais tous les partis, embrassée avec vigueur par les uns, subie par les autres, mais sans qu'aucun osât la renier franchement pendant près de trente ans. Cette idée commune allait tempérer l'acharnement, — accru par la déchéance du pays, — des luttes intestines.

I

Assemblée nationale.

Le 4 septembre avait porté au pouvoir un groupe d'hommes dont Gambetta était le plus marquant, et qui aurait volontiers conservé le gouvernement, surpris au milieu de l'émeute, pour consolider le régime républicain. Mais les Allemands n'avaient accepté de traiter qu'avec une Assemblée élue régulièrement par le pays. La question de la paix eut naturellement, aux yeux des électeurs, une grande importance. Le lieutenant-colonel Patry, de l'armée

Digitized by Google

du Nord, raconte qu'il réunit ses hommes et leur dit : « Je ne connais rien à la politique. Je sais seulement qu'il y a deux listes en présence : celle de M. Thiers est pour la paix, celle de M. Gambetta est pour la guerre. » L'unanimité se prononça pour la « liste Thiers ». D'autre part, la population paysanne, votant librement, se porta vers ceux qu'elle regardait comme ses chefs naturels, grands propriétaires, notabilités, généralement catholiques. Bref, l'Assemblée qui se réunit à Bordeaux le 8 février 1871 comprenait environ 400 monarchistes contre 350 républicains. Elle se transporta à Versailles, se méfiant de la population parisienne, qui, avec son impertinence ordinaire, parlait déjà avec dédain des « plébiscites ruraux ».

Les misères du siège avaient laissé Paris dans un état de détresse profonde, qu'aggravaient les habitudes contractées dans le chômage forcé. D'autre part, J. Favre, en signant l'armistice, avait insisté pour que la garde nationale, c'est-à-dire la plèbe armée, gardât ses fusils : « J'en demande pardon à Dieu et aux hommes, » aurait-il dit par la suite. Bismarck avait accepté (il s'est vanté plus tard de l'avoir fait par perfidie). Cet état de choses faisait la partie belle aux membres des sociétés secrètes, qui s'étaient rassemblés dans la capitale : le 18 mars 1871, l'insurrection éclata. Des élections municipales livrèrent Paris à un groupe d'hommes qui n'avait d'idée un peu précise que l'autonomie absolue de la capitale (d'où le nom de *Commune*), régime qu'elle prétendait étendre à toutes les communes du pays. « Les Allemands auraient facilement pu faire vite cesser ce tapage, mais quel gouvernement aurait voulu confier la défense de ses droits à des baïonnettes étrangères ? « (Moltke.) Bismarck se borna à autoriser le prompt retour des soldats impériaux captifs en Allemagne, et Thiers, nommé chef du pouvoir exécutif par l'Assemblée, en constitua une armée qu'il confia à Mac-Mahon. Celui-ci rentra dans Paris le 21 mai 1871, à la lueur des incendies allumés partout par les « communards » vaincus : la résistance ne cessa au Père-Lachaise que le 28 mai. La guerre civile avait été plus

Digitized by Google

meurtrière encore qu'en juin 1848, et le soin de la répression, au lieu d'être confié au pouvoir exécutif, fut remis aux conseils de guerre. Ferré, Rossel, d'autres chefs encore, furent fusillés ; 7.500 individus environ furent envoyés à la Nouvelle-Calédonie, devenue, sous l'Empire, colonie française ; les condamnations ne cessèrent qu'en 1876. Cette « saignée » élimina les éléments les plus turbulents du parti républicain, les anéantissant pour dix ans, les intimidant pour vingt ans : pendant les années qui suivirent, nul n'agit contre le gouvernement que par le bulletin de vote.

L'Assemblée considéra qu'elle avait été élue, non seulement pour conclure la paix, mais pour donner à la France une constitution définitive. Cette fiction lui donna la direction de la politique extérieure et intérieure jusqu'en 1876.

Au dehors, la question unique, en ce moment, était la liquidation de la guerre. Les Allemands occupèrent certains départements jusqu'en septembre 1873, jusqu'à l'entier paiement des cinq milliards. Ils furent surpris de la facilité avec laquelle l'indemnité avait été acquittée, et se prirent à regretter de n'avoir pas suivi le conseil de leurs socialistes : Liebknecht avait demandé qu'on imitât ce qu'avait fait Napoléon Ier contre la Prusse en 1807, et qu'on interdît à la France d'entretenir plus d'un certain effectif. Bismarck parla de se saisir de Nancy. La guerre ne fut évitée en 1875 que par l'humeur pacifique de l'empereur Guillaume, et par l'intervention de la Russie. Mais les velléités agressives de Bismarck ne cessèrent qu'après l'avènement au pouvoir du parti républicain [1].

Au dedans, il semblait que le premier acte d'une Assemblée monarchiste dût être de rétablir le Roi. Ses hésitations décidèrent du sentiment de beaucoup d'hommes, en particulier de certains chefs de l'armée :

1. Cf. sa *Correspondance* (t. II) et Bainville, *Bismarck et la France.*

Digitized by Google

« Je n'ai pas eu, disait Chanzy dès 1872, je n'ai pas eu, comme vous, le privilège d'arriver à l'Assemblée avec une foi politique toute faite... J'avais été frappé, tout d'abord, par ce fait qu'aucun des partis qui rêvent d'une restauration du passé n'avait osé la tenter au seul moment opportun, celui où les représentants du pays, réunis à Bordeaux, se trouvaient en face des difficultés, des dangers mêmes, de la situation terrible qui existait alors... Nous admettons donc franchement, dans le fond et dans la forme, la République... »

On verra quelle action le courant d'idées ainsi établi dans l'armée eut sur les événements qui suivirent.

L'Assemblée avait été arrêtée d'abord par la personnalité de Thiers. Le tempérament égoïste et autoritaire de celui-ci s'était affirmé déjà sous Louis-Philippe, encore qu'il fût convaincu, au fond, de la supériorité du gouvernement monarchique. Devenu chef du gouvernement, « Adolphe Ier », comme disait Bismarck, n'avait aucune envie de quitter un pouvoir qu'il n'était d'ailleurs pas indigne d'exercer : l'Assemblée lui reconnut de bonne grâce le mérite de la libération du territoire. Mais elle finit par le forcer à démissionner (24 mai 1873). — Un second obstacle fut la division des royalistes en légitimistes et orléanistes (les bonapartistes étaient tenus à l'écart depuis 1870, et d'ailleurs Napoléon III mourut en 1873). Cependant, le comte de Chambord, petit-fils de Charles X, était sans enfants, et pouvait adopter le comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe : de fait, la *fusion* des deux partis était accomplie en 1873. — Ce fut la personnalité du comte de Chambord qui décida. Ayant reçu une éducation tout ecclésiastique, entier, droit, facilement résigné, il s'attacha à ne rentrer qu'avec le drapeau blanc :

« Ce drapeau, disait-il, est celui de mes pères... Il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe. »

Au milieu de phrases quelque peu pompeuses, il ajoutait cette remarque cinglante, et qui reste inscrite dans l'histoire :

« Si le drapeau blanc a connu des revers, il est des humiliations qu'il n'a jamais subies. »

Digitized by Google

Or, le maréchal de Mac-Mahon, qui avait remplacé Thiers et se montrait favorable à la restauration, déclarait que, si on enlevait à l'armée le drapeau tricolore, « les chassepots partiraient tout seuls ».

Le rétablissement d'Henri V a-t-il échoué par suite de ce bizarre entêtement ? L'incident recouvrait-il quelque désaccord plus profond, par exemple sur le caractère, constitutionnel ou parlementaire, du gouvernement futur ? Le comte de Chambord voulait-il combattre l'Italie pour le rétablissement du pouvoir temporel du Pape ? Et une partie de la droite craignait-elle, dans cette éventualité, une nouvelle guerre avec l'Empire allemand, alors en lutte contre les ultramontains d'Allemagne (ce qu'on appelle le *Kulturkampf*) ?

« Pour comble de disgrâce, écrit le vicomte de Meaux, vers le même temps (1873) paraissait une de ces lettres par lesquelles le comte de Chambord avait coutume de déconcerter nos efforts et de briser nos espérances ; il se déclarait prêt, s'il remontait sur le trône, à rétablir le pouvoir temporel du Pape. Autant de motifs ou de prétextes pour accuser royalistes et catholiques de vouloir la guerre, et de la vouloir pour le Pape... Le préjugé se propagea et s'enracina. Nous devions le trouver vivace, encore six ans après, et plus funeste que tout autre à nos candidats. »

Quoi qu'il en soit, tout se borna à des causeries de parlementaires qui achevèrent de déconcerter le pays. L'Assemblée dut alors commencer, à regret, à élaborer une Constitution républicaine. Elle fixa d'abord une durée de sept ans aux pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. Puis (janvier 1875) elle lui donna, à une voix de majorité, le titre significatif de *Président de la République*. Le Président, couvert par des ministres solidaires et responsables devant le Parlement, avait la situation d'un monarque parlementaire : beaucoup se berçaient encore de l'espoir de le remplacer un jour par un Roi. Enfin, en 1875, furent constituées les deux Chambres. Le *Sénat* comprenait 75 membres inamovibles : les autres seraient nommés par les représentants des communes, sans avoir égard à la population de

Digitized by Google

celles-ci. La *Chambre des députés* devait être élue par le suffrage universel et direct, à raison d'un député par arrondissement. Le Président pouvait dissoudre la Chambre avec le consentement du Sénat. La revision de la Constitution devait être faite par le concours des deux Chambres. Sauf quelques modifications apportées en 1884, ces institutions politiques ont été les plus durables que la France ait eues depuis 1789.

Dans l'ordre administratif, l'Assemblée avait montré une tendance à la décentralisation, en augmentant les pouvoirs des assemblées locales, *conseils généraux, conseils municipaux*. Ces assemblées étaient élues par le suffrage universel — point important, puisque leurs membres nommaient les sénateurs. En fait, Mac-Mahon revint sur quelques-unes de ces mesures : par exemple, la désignation des *maires* fut un moment rendue au pouvoir exécutif.

L'Assemblée avait, avant toutes choses, réorganisé l'armée. Sauf quelques institutions conservées de l'ancien système, elle imita le régime allemand : nous reviendrons sur cette loi de 1872. Disons seulement que, dès 1879, les forces de la France étaient reconstituées.

Le jury ne fut que légèrement modifié : il resta composé de citoyens qui ne recevaient pas d'indemnité pour le service exigé d'eux.

Au point de vue financier, l'Assemblée eut à porter le poids de l'énorme rançon imposée au pays. L'emprunt et l'impôt furent largement mis à contribution. Mais la législation fiscale et le régime économique furent peu modifiés. Le rapide paiement des cinq milliards avait, nous l'avons dit, étonné l'étranger : « Soyez forts, disait l'ambassadeur de Russie en 1875 ; vous êtes trop riches pour ne pas exciter les convoitises. » La France avait pourtant profité moins que bien des nations européennes de l'élan général et énorme du XIXe siècle, et les effets durables du désastre ne pouvaient manquer avec le temps d'accentuer cette infériorité économique. Mais elle était masquée par deux faits :

Digitized by Google

d'abord, l'accroissement plus lent de la population ; ensuite, l'esprit d'épargne, prodigieux surtout depuis la Révolution, et très caractéristique de la société française. Enfin, la dilapidation de la richesse nationale par le régime démocratique n'avait pas encore commencé.

Dans l'ordre de l'instruction publique, l'Assemblée ne supprima pas l'enseignement d'État, mais du moins elle augmenta la liberté d'enseignement. Elle donna la liberté à l'enseignement supérieur, et institua des *jurys mixtes* (composés de professeurs salariés par l'État et de professeurs libres) pour la collation des grades (1875). Cette mesure avait pour but de favoriser l'Église catholique, qui seule était en mesure d'en profiter largement. Mais la politique suivie fut favorable, par contre-coup, à certains établissements, dont un au moins a fait fortune : l'*École libre des sciences politiques*. Le mouvement intellectuel restait indépendant et fort : c'est dans cette période que Renan a publié les principaux volumes des *Origines du christianisme*, que Taine a publié son *Ancien Régime*, où il accentuait sans ménagements la misère du paysan sous l'ancien régime, — et tous deux sont entrés à l'Académie française. Seule, la presse périodique fut maintenue sous une surveillance d'ailleurs assez arbitraire.

II

Le parti républicain.

Ce gouvernement, le meilleur que la France eût connu depuis Richelieu et Villèle, se défiait pourtant du suffrage universel. Au reste, malgré le souvenir encourageant de l'Empire, ce sentiment était alors répandu chez tous ceux que préoccupait l'avenir de la civilisation française :

« Nous pataugeons, écrivait Flaubert, dans l'arrière-faix de la Révolution qui a été un avortement, une chose ratée, un four,

Digitized by Google

quoi qu'on dise... Quant au bon peuple, l'instruction gratuite et obligatoire l'achèvera. Quand tout le monde pourra lire le *Petit Journal* et le *Figaro*, on ne lira pas autre chose ; la presse est une école d'abrutissement parce qu'elle dispense de penser... Le premier remède serait d'en finir avec le suffrage universel, la honte de l'esprit humain. »

L'Assemblée ne pouvait supprimer l'institution : elle se borna à marquer sa défiance par des mesures relatives aux conditions de domicile. Ses inquiétudes semblaient donc viser surtout les ouvriers des grandes villes : elles s'expliquaient par le souvenir de la Commune. Elles étaient peu justifiées peut-être, car c'est plutôt dans la bourgeoisie inférieure, dans les hommes à demi cultivés, dans ces « nouvelles couches » auxquelles Gambetta s'adressait en public et qu'il qualifiait sans ménagements dans l'intimité, c'est là que l'opposition recrutait le plus d'adhérents, c'est là, par exemple, que s'adressait la propagande maçonnique.

Au reste, le gouvernement était en opposition certaine avec une grande partie du pays sur un point : la question religieuse. D'une part, les monarchistes, se sentant divisés entre eux par la sourde opposition entre légitimistes et orléanistes, ainsi que par la rentrée en scène des bonapartistes, avaient été amenés à porter leur effort sur le seul point qui les réunît : la propagande catholique. On avait parlé de rétablir le pouvoir temporel, encouragé les missions des jésuites, fait du cantique : « Sauvez Rome et la France, au nom du Sacré-Cœur », presque un chant officiel. Par là on mécontentait une grande partie de la bourgeoisie indépendante et même des fonctionnaires, au point de provoquer dans ces milieux des boutades comme celle-ci (rapportée par Taine) :

« Le radicalisme, c'est la gale, mais le cléricalisme, c'est la peste ; j'aime mieux la gale. »

Le cléricalisme était antipathique à la majorité des populations ouvrières ; l'ingérence du clergé dans la politique commençait à irriter même les paysans. Le parti républi-

Digitized by Google

cain profita de cet état d'esprit. Les élections partielles lui étaient depuis longtemps favorables : il était facile de prévoir ce qui arriverait, le jour où la Constitution de 1875 entrerait en vigueur.

En effet, les élections de 1876 donnèrent, à la Chambre, la majorité aux républicains. La Chambre se trouva donc en conflit avec le Président, qui, le 16 mai 1877, prit un ministère nettement hostile à la constitution républicaine ; puis il déclara la Chambre dissoute avec l'appui du Sénat, où les conservateurs restaient en majorité. Au cours de la campagne électorale, il combattit par tous les moyens légaux l'agitation républicaine, que stimulait Gambetta. Il songea même à un coup d'État militaire, car l'armée était encore dans la main de ses chefs : mais ceux-ci eux-mêmes avaient été éloignés du gouvernement par l'absence d'idée précise chez les parlementaires monarchistes, et beaucoup d'entre eux étaient mal disposés par la politique religieuse.

La grande majorité des 363 députés qui avaient voté contre le ministère fut réélue (octobre 1877). Le maréchal de Mac-Mahon se soumit en prenant un ministère républicain. Quand, au Sénat [1], la majorité passa à la gauche (janvier 1879), il se démit. Jules Grévy fut élu Président de la République. Les pouvoirs publics se trouvaient désormais aux mains des républicains : ils déclarèrent le 14 juillet fête nationale (1880).

Le parti qui prenait le pouvoir fournit une série de ministères assez courts : Gambetta lui-même ne resta au gouvernement que quelques mois. L'homme d'État principal était Jules Ferry, qui fut ministre de 1879 à 1881, et président du Conseil de 1883 à 1885. Son effort porta sur deux points.

Au dedans, il entra en lutte avec le clergé, qui avait combattu le parti républicain, et chercha à l'atteindre dans l'enseignement. Ses tentatives contre l'enseignement supé-

1. Qui se renouvelait par tiers.

Digitized by Google

rieur et secondaire échouèrent : il fut réduit à expulser quelques congrégations « non autorisées ». Mais c'était l'enseignement primaire qui tenait le plus à cœur aux politiciens républicains, en raison de son importance électorale, qu'ils s'exagéraient encore. Le clergé catholique avait fait, depuis la loi de 1850, un effort passionné de ce côté ; il avait multiplié les écoles. Le parti républicain fut entraîné, par la rivalité, à déclarer cet enseignement primaire *laïque*, *obligatoire* et *gratuit*, comprenant même un décalque de la morale chrétienne : les dépenses scolaires se multiplièrent. Cette faveur témoignée à l'instruction a contribué à maintenir dans les foules un certain culte de l'intelligence. Mais on a ainsi aggravé un des plus dangereux parmi les maux qui travaillent les sociétés européennes, la surproduction intellectuelle :

« L'instruction est bonne, disait Taine un peu plus tard, non pas en soi, mais par le bien qu'elle fait, notamment à ceux qui la possèdent ou l'acquièrent. Si un homme, en levant le doigt, pouvait mettre tous les Français et toutes les Françaises en état de lire couramment Virgile et de bien démontrer le binôme de Newton, cet homme serait dangereux, et on devrait lui lier les mains; car, si par mégarde il levait le doigt, le travail manuel répugnerait à tous ceux qui le font aujourd'hui, et, au bout d'un an ou deux, deviendrait presque impossible en France. »

Paroles irréfutées et irréfutables, qui, comme tant d'autres avis clairvoyants, ont été prononcées en vain.

Au dehors, Ferry continua à adresser des souvenirs à « la ligne bleue des Vosges ». Mais, en fait, il donna une impulsion nouvelle à la politique coloniale, qui tournait d'un autre côté l'attention du pays. Il fit, en 1881, occuper la Tunisie, qui passa sous le protectorat français, au grand mécontentement des Italiens : ceux-ci considéraient déjà comme leur cette terre, où la majorité des Européens vient en effet d'Italie. En 1883, Ferry s'occupa d'agrandir nos possessions d'Indo-Chine, en conquérant le Tonkin : il

Digitized by Google

n'hésita pas à entrer en conflit avec la Chine. Un échec à Lang-son donna à ses ennemis l'occasion de le renverser (mars 1885) : quelques jours après, le traité de Tientsin nous donnait le Tonkin. Mais, en même temps, un autre ministre, M. de Freycinet, avait perdu l'occasion d'occuper l'Égypte, de part à demie avec les Anglais (1882) : il était évident que la France ne pourrait s'établir que là où elle ne rencontrerait pas l'Angleterre.

Ferry avait été renversé par une coalition de ses adversaires de droite avec une fraction des républicains, dirigée par M. Clemenceau. La scission des républicains permit aux « conservateurs » de faire passer un grand nombre de candidats aux élections de 1885 : ils formèrent à la Chambre une minorité importante. Vers la même époque, un ministre de la guerre, le général Boulanger, acquérait une grande popularité par son attitude belliqueuse vis-à-vis de l'Allemagne (1887) ; les conservateurs espérèrent un moment qu'il consentirait à jouer le rôle de Monk. Les républicains parèrent le coup en faisant fuir Boulanger sous la menace d'une condamnation (1889), et ils assurèrent leur pouvoir par les élections de 1889. L'affaiblissement des conservateurs s'accentua quand le pape Léon XIII eut recommandé aux catholiques de se « rallier » à la République (1891).

Les dix années qui suivirent la crise boulangiste furent des années plus calmes. Le ministère Freycinet se maintint de 1889 à 1892. Le scandale financier du Panama (1893), les attentats anarchistes même (assassinat du président Carnot, 1894), ne provoquèrent que des agitations assez superficielles. Le ministère Méline se maintint de 1896 à 1898.

Au dehors, la France trouva enfin une alliance. Après 1871, elle avait été isolée. Après 1880, Bismarck arriva à nouer avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie une *Triple-Alliance* solide, qui survécut à la chute du Chancelier de Fer en 1890. Mais il s'était aliéné le tzar Alexandre III. En 1891, les marins français furent reçus avec enthousiasme à Crons-

Digitized by Google

tadt. L'amitié fut scellée plus étroitement quand le nouveau tzar Nicolas II vint à Paris, en 1896.

Ceci permettait d'envisager avec plus de confiance la situation, qui restait tendue à la fois avec l'Allemagne et avec l'Angleterre. La politique coloniale fut continuée. En Asie, on se borna à imposer un traité au Siam (1893). Mais c'est surtout en Afrique que les Français cherchaient à s'emparer de tous les territoires où la conférence de Berlin (1885) leur avait laissé carte blanche. Au Soudan, notre domination s'avança sur le Niger. Madagascar fut conquis en 1894. Enfin, en partant du Congo français, occupé dès 1878, on cherchait à atteindre le Nil : ce succès fut obtenu par la mission Marchand. Il était menaçant pour les Anglais, qui cherchaient déjà à joindre « le Cap au Caire » : le résultat fut une reculade humiliante (Fachoda, 1898).

Au dedans, les mesures de parti avaient été prises auparavant, et les hommes qui passèrent au pouvoir dans cette période purent suivre une politique moins agressive. La loi militaire avait été modifiée dans un sens égalitaire en 1889; depuis, on confia l'état-major, malgré certaines protestations, au général de Miribel. Ferry avait épuré le personnel judiciaire (1883), c'est-à-dire qu'il avait exclu les magistrats conservateurs : il fut donc inutile de chercher à augmenter encore la docilité de ce corps vis-à-vis de la démocratie dirigeante. En 1884, avait été votée une loi qui favorisait l'union des ouvriers en *syndicats* : à partir de 1890, M. Méline battit en brèche la législation libre-échangiste, et chercha à défendre, par le régime protecteur, les intérêts des propriétaires du sol et des industriels. On cherchait à donner une haute idée de l'activité économique de la France par des *Expositions universelles* (1878, 1889, 1900). Enfin, les tracasseries dirigées contre l'enseignement secondaire et primaire catholique cessèrent pour quelque temps.

Digitized by Google

III

L'Affaire.

Il va sans dire que toutes les rancunes conservatrices n'avaient pas disparu au fond des cœurs. De plus, l'état de choses existant soulevait l'opposition des milieux où s'étaient conservées les vieilles traditions démocratiques. Dans ces milieux figuraient des radicaux comme M. Clemenceau, qui avait été exclu de la vie politique par le scandale du Panama (1893). Il y figurait aussi des socialistes, parti qui avait fait son entrée au Parlement en 1893, et qui reprenait les idées de 1848 sur la transformation économique de la société. On attaquait, dans ces milieux, l'alliance avec « l'autocrate russe ». On attaquait la politique coloniale comme inique, et comme ayant d'ailleurs le tort de nous mettre en conflit avec la « démocratique » Angleterre. On attaquait l'armée comme ayant des opinions « cléricales ». L'incident Dreyfus permit à ces mécontentements de se manifester avec éclat (1898).

Il eut une portée plus grave que ne le prévoyaient quelques-uns même des agitateurs. Nous avons vu que, depuis 1871, l'idée de la revanche s'était imposée à tous les partis. L'Assemblée nationale avait travaillé tout de suite à la restauration des ressources de la France. Gambetta avait été amené par les souvenirs de 1870 à accentuer encore son attitude patriotique, non sans compromettre sa popularité « républicaine ». En 1887, c'était l'idée de la revanche qui avait fait en partie la vogue de Boulanger. Mais peu à peu naissaient des générations qui n'avaient pas vécu 1870. Beaucoup avaient déjà considéré la politique coloniale, puis l'alliance russe, non comme des garanties de revanche, mais comme des garanties de paix. A l'occasion de l'affaire Dreyfus, ce changement d'esprit apparut au grand jour.

Digitized by Google

Par la victoire du parti formé alors, assurée par la réduction du service militaire à une période de 2 ans, on vit combien l'idée du relèvement extérieur de la France, avec tout ce qu'elle entraînait de conséquences salutaires pour la paix intérieure même, était devenue indifférente à la masse du pays.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

L'INFLUENCE ALLEMANDE (1815-1898). LE MILITARISME. — LA MUSIQUE ET L'HISTOIRE

L'influence de l'Allemagne au XIXe siècle.

I. La civilisation française et l'Allemagne. — La société bourgeoise. — Littérature romantique, Mérimée. — Art et science. — Renan et Taine, la métaphysique allemande. — L'influence allemande après 1870.

II. Militarisme. — Le militarisme en Prusse, réforme de 1861. — Transformation du système français, loi de 1872. — Loi de 1889. — Le militarisme en France.

III. Musique et histoire. — 1° Musique, de Beethoven à Wagner. — Bizet. — 2° Histoire, Mommsen et Ranke. — Michelet et Fustel de Coulanges. — Recherches de détail. — L'esprit historique.

Nietzsche et la France.

Le fait capital du XIXe siècle est l'entrée en scène de l'Allemagne parmi les peuples élaborateurs de la civilisation européenne. Les modifications subies par le milieu européen dans ce siècle se seraient-elles effectuées sans la puissante action de ce peuple ? C'est possible, mais le fait éclatant est que l'Allemagne a imprimé fortement la marque de son génie national sur ces phénomènes importants. Si le philosophe a le droit de discuter la causalité, l'historien peut se borner à noter la concomitance.

La pensée allemande avait attiré l'attention dès le début du siècle, mais l'influence allemande n'est devenue manifeste pour tous que lors des triomphes politiques et militaires de 1866 et de 1870-1871. Elle s'est exercée dans toute l'Europe, même en Angleterre, où elle a été le moins sensible. Nous n'avons à examiner ici que la manière dont elle a agi sur la civilisation française, et à montrer comment

Digitized by Google

celle-ci a fait dévier, une fois de plus, les courants venus du dehors.

I

La civilisation française et l'Allemagne.

La société française, après 1815, restait constituée assez aristocratiquement. Mais l'aristocratie y était plus nombreuse qu'avant la Révolution, moins nettement définie aussi, et par là plus accessible. Elle comprenait, outre l'ancienne noblesse rentrée, les vieilles familles bourgeoises et (en moins grand nombre qu'on ne le dit souvent) des parvenus et enrichis de la Révolution. Elle restait définie par la richesse héréditaire, par la culture supérieure qui en était la conséquence, enfin par le caractère *classique* de cette culture, par la place qu'elle laissait aux études désintéressées : langues mortes, mathématiques pures, etc. Le XIXe siècle fut, plus encore que le XVIIe, le siècle de la bourgeoisie.

Cette bourgeoisie s'ouvrait assez facilement aux hommes qui s'élevaient économiquement ou intellectuellement, mais sans se laisser déborder par les ascensions trop rapides. Plus tard, et surtout quand le pouvoir dépendit du suffrage universel, elle fut sensiblement abaissée par l'effet du fonctionnarisme, qui a exercé sur elle la même influence déprimante que la vie de cour sur la noblesse au XVIIIe siècle. Taine se plaignait déjà, vers 1860, de « l'épaisse démocratie dans laquelle nous étouffons ». Malgré tout, cette civilisation bourgeoise, déjà inférieure à notre civilisation monarchique en finesse et en force, paraîtrait, aux hommes capables de se dégager des préjugés du moment, merveilleuse en comparaison de la demi-civilisation de spécialistes et de primaires dont nous sommes menacés.

La littérature y tient toujours une place importante, caractéristique de la nation. On a vu qu'un mouvement

Digitized by Google

littéraire comme la crise romantique a été un fait important, même au point de vue politique. Cette crise fut assez courte : dès 1844, au théâtre, le public cultivé revenait aux œuvres classiques, — retour auquel l'art d'une grande interprète des chefs-d'œuvre tragiques, Mlle Rachel, ne fut pas étranger. Cependant, le roman *Salammbô*, de Flaubert (1863), est bien encore une œuvre romantique. Mais, en pleine crise, le romancier Stendhal (1780-1845) avait conservé la petite phrase courte, incisive, du XVIIIe siècle. Puis, Prosper Mérimée, le romancier du second Empire (mort en 1870), a donné les livres les plus achevés qu'ait produits cette période de notre histoire littéraire [1]. Vers 1870, la réaction est faite dans la littérature :

« Je viens de relire, écrit Taine, Hugo, Vigny, Lamartine, Musset, Gautier, Sainte-Beuve, comme types de la pléiade poétique de 1830. Comme tous ces gens-là se sont trompés ! Quelle fausse idée ils ont de l'homme et de la vie ! Leur thème est toujours : « Je désire un bonheur infini, idéal, surhumain, je ne sais pas en « quoi il consiste, mais mon âme, ma personne, a droit à des exi- « gences infinies. La société est mal faite, la vie terrestre insuf- « fisante ; donnez-moi le je ne sais quoi sublime, ou je me casse « la tête contre le mur. »

La littérature est restée, après le romantisme comme avant, une grande force en France : même aujourd'hui, le journaliste est parfois, dans ce pays, un homme de lettres de réelle envergure.

Dans l'art, la production se maintint. Eugène Delacroix domine de beaucoup, avec tous ses défauts, les autres peintres romantiques. Dans la sculpture, on a des œuvres beaucoup plus classiques, de Rude (le *Louis XIII*, la statue funéraire du journaliste républicain Godefroy Cavaignac, 1845), de P. Dubois (tombeau de La Moricière à Nantes, 1865). La production reste abondante, et la qualité, dans

1. On aura une idée de la différence entre la civilisation, encore classique, de cette période, et l'art beaucoup plus grossier de celle qui suit, en comparant Mérimée et Maupassant (*Bel Ami*, 1884), les deux plus habiles artistes en prose probablement qu'ait produits le XIXe siècle.

Digitized by Google

l'ensemble, supérieure à celle du reste de l'Europe : mais l'art est de moins en moins mêlé à la vie. Le goût du joli fait place au goût du confort, développé par les applications de la science. Les grands Musées s'organisent (Louvre, Versailles, Luxembourg).

Dans la science, nous avons dit que l'édifice était dessiné, dans ses grandes lignes, dès le début du XIXe siècle. Mais la possibilité du progrès, dans le détail, restait naturellement indéfinie. Deux noms se détachent en France. Berthelot (1825-1905) a précisé le lien qui unit les phénomènes physiques aux phénomènes chimiques. Pasteur (1827-1894) a précisé le lien qui unit les phénomènes chimiques aux phénomènes de la vie, étudiés en eux-mêmes par Claude Bernard. L'idée de l'unité de la nature apparut ainsi plus clairement. Mais le savant devient de plus en plus un spécialiste : Pasteur se montre surtout, dans ses lettres, comme un esprit prudent et droit, et il faut lire la correspondance de Renan et de Berthelot pour mesurer la distance qui sépare un savant, même encyclopédique, d'un penseur génial. La France semble avoir gardé la supériorité dans l'analyse mathématique : elle a fourni au XIXe siècle une proportion exceptionnelle de mathématiciens, qui ont précisé l'idée de *fonction*.

Au-dessus de tous ces noms il faut placer ceux de Renan (1823-1892) et de Taine (1828-1893), deux hommes que nous avons déjà annoncés en parlant du positivisme. L'un et l'autre ont été impressionnés par les idées d'Auguste Comte, plus qu'ils ne l'ont cru eux-mêmes, dans leur dédain pour la prose informe de ce philosophe. Tous deux ont partagé avec lui l'optimisme inspiré par les grands progrès de la technique. Ni l'un ni l'autre n'a dégagé de la principale œuvre scientifique du siècle, le livre de Darwin sur l'*Origine des espèces* (1859), toutes les conclusions que comportait la loi de la « lutte pour la vie ». En politique, ils ont secoué presque complètement le joug des idées révolutionnaires, mais ils ont conservé jusqu'au bout la foi au progrès, la croyance en un ordre final pacifique, heureux, juste.

Digitized by Google

C'est dans l'élite de l'élite que nous rencontrons d'abord l'influence allemande. Nous avons parlé des affinités naturelles qui existèrent entre les romantiques et l'Allemagne — affinités inconscientes chez la plupart d'entre eux, puisqu'ils ne savaient pas ou savaient mal la langue. Mais Taine et Renan sont nourris de la lecture des métaphysiciens allemands, lecture utile à une tête française pour équilibrer la « philosophie » quelque peu étriquée d'un Comte ou d'un Spencer. Ils ont rencontré là un pessimisme d'un genre nouveau : l'idée que « l'ordre » définitif si souvent rêvé, non seulement n'était pas possible, mais n'était pas désirable, parce que inesthétique. Ce genre de pessimisme était apparu d'une manière vague chez Schopenhauer (1797-1860), mais il n'était pas encore formulé nettement chez lui, — et Taine ne connaîtra Nietzsche que sur le tard.

Après 1871, l'influence allemande pénètre largement la société française. Elle s'est traduite par trois faits principaux :

l'un dans l'ordre politique, qui a atteint toute la nation ; le militarisme ;

les deux autres dans l'ordre intellectuel, qui ont modifié l'aspect de la haute culture : l'élan nouveau de l'art musical et de l'esprit historique.

II

Militarisme.

Le régime féodal comportait l'obligation du service militaire pour tous les hommes participant à la propriété de la terre — on peut même dire pour quiconque avait dans la société une position définie par des contrats précis. Les monarchies absolues n'avaient jamais renoncé formellement au droit de réquisitionner toute la population ; mais, en fait, elles n'en faisaient usage que dans des cas exceptionnels.

Deux circonstances obligèrent la Prusse à faire appel

Digitized by Google

plus largement au service obligatoire. D'une part, cet État était plus petit et moins peuplé que les grandes puissances européennes, et par conséquent forcé, pour entrer en ligne parmi elles, de s'imposer des charges plus étendues. Puis, en 1807, Napoléon lui défendit de tenir plus de 42.000 hommes sous les armes. Pour tourner cette clause, Scharnhorst et les autres ministres de Frédéric-Guillaume III eurent recours au service à court terme, de manière à n'avoir à aucun moment plus que le nombre d'hommes prescrit [1]. Cette organisation fut rendue définitive en 1814 : l'armée prussienne garda depuis lors sa physionomie nationale, qui excitait les sarcasmes de Metternich. Mais les traditions monarchiques et nobiliaires restèrent assez fortes dans le corps d'officiers pour prévenir une fusion trop grande de l'armée et de la population civile.

Nous avons déjà dit comment le militarisme prussien fut complété et généralisé en 1861.

L'État prussien a appliqué le principe du service militaire imposé avec une rigueur inconnue même des États antiques, puisqu'il a étendu l'obligation, *sans rétribution*, au prolétariat que l'industrie nouvelle développait dans les grandes villes modernes. Par là, il ouvrait l'armée à la propagande socialiste; mais le loyalisme traditionnel s'est montré assez fort jusqu'à présent pour surmonter l'épreuve.

A la suite de la guerre de 1870-1871, le système militaire allemand a été imité dans toute l'Europe continentale : d'abord en France.

On a vu quel était, dans ses grandes lignes, le système français : le tirage au sort distinguait les hommes qui partaient pour l'armée, et ils partaient pour sept ans au moins. Ainsi, l'armée ne prélevait qu'une proportion assez faible de la population ; le reste ne connaissait d'autres obligations militaires que celles de la garde nationale. Malgré la dispa-

1. Cf., sur l'armée prussienne en 1813, G. Cavaignac, *Formation de la Prusse contemporaine*, t. II.

Digitized by Google

rition du loyalisme monarchique, qui avait décapité moralement l'armée, elle restait un corps, et Taine, voyageant en France vers 1864, était frappé de la solidarité qui en unissait tous les éléments :

« C'est ce qui reste de meilleur dans la nation, » disait-il.

« Je regardais hier les jeunes soldats du quartier, ils sont gais ; ils ont bonne mine ; ils jouent entre eux ; ils montent à la corde, au trapèze ; ils se font des tours, ils sautillent comme de jeunes chiens ou des lapins. Les sergents, le lieutenant sont obéis à l'instant, sans bassesse, sans mauvaise humeur. »

Même après 1871, beaucoup d'hommes conseillaient de ne pas se laisser affoler par les récents désastres, et maintenaient que le vieux système était le mieux approprié au génie national, et qu'il avait fait ses preuves. Thiers, par exemple, se refusait à attribuer le succès des Allemands au service à court terme, et soutenait que leurs soldats ne valaient pas ceux qui avaient été livrés à Metz et à Sedan ; tout avait tenu, déclarait-il, à ce que les Allemands avaient de grands chefs, et, par-dessus tout, « un grand gouvernement ». Mais l'Assemblée nationale avait pris parti pour le système allemand, qui avait l'avantage subsidiaire de faire disparaître la garde nationale, suspecte depuis la Commune. On aboutit à une transaction, qui fut la loi de 1872.

Tous les Français devaient le service militaire effectif, et le tirage au sort ne distinguait plus que les deux portions du contingent, les uns faisant cinq ans, les autres dix mois. Les jeunes gens qui présentaient certaines garanties de richesse (taxe militaire) et d'instruction (diplôme de bachelier) ne faisaient qu'un an comme *volontaires*, et devaient fournir des officiers pour la réserve et la territoriale. Les membres du clergé et de l'enseignement étaient exemptés.

La France avait adopté le système allemand dans ses grandes lignes ; mais elle allait le transformer suivant ses tendances simplistes et niveleuses. Le parti républicain, arrivé au pouvoir, travailla à modifier la loi de recrutement, et y parvint en 1889. Désormais, tous les Français durent

Digitized by Google

faire trois ans, sauf les jeunes gens ayant satisfait à certains examens; ceux-ci gardaient le privilège de ne servir qu'un an, et on recrutait parmi eux les cadres des réserves. La dispense du clergé et des membres de l'enseignement fut supprimée. Enfin, après la nouvelle poussée démocratique de 1898, le service fut fixé à deux ans pour tout le monde.

Le militarisme, en soumettant temporairement toute la population à la discipline militaire, a balancé dans une certaine mesure les habitudes d'indépendance et de mauvaise tenue données au peuple par la pratique du régime électoral. En rappelant à tous les exigences de la loi naturelle, il a protégé les vertus de dévouement par lesquelles se relève la foule, et que menaçait de tuer une démocratie matérialiste. Il a été, pour la masse des nations modernes, la rude rançon de la Révolution. Mais il a soulevé de sourdes rancunes dans la jeunesse cultivée, soumise au régime de la promiscuité absolue, et elles devaient se faire jour imprudemment en 1898. Puis, en France, le corps d'officiers, déjà recruté suivant le même système d'examens que les fonctionnaires civils et parfois dans les mêmes écoles (École Polytechnique), en butte maintenant à la défiance d'un gouvernement qui ne comprenait pas le statut spécial de l'armée, réduit enfin de plus en plus au rôle d'instructeur, a été atteint dans son esprit de corps et sa fierté militaire : on le vit lors de l'affaire Dreyfus. Au surplus, il va de soi que nous sommes encore trop près de la transformation pour en mesurer exactement la portée, et savoir s'il convient de souscrire à ce jugement d'un Allemand :

« De même que l'Angleterre, parce qu'elle a dû sa grandeur à son Parlement, a infecté les autres nations du régime parlementaire, de même l'Allemagne, ayant trouvé un régime militaire qui convenait à son génie, a inspiré aux autres Européens le désir de l'imiter, parfois contrairement au leur : le même système qui, en Allemagne, avait militarisé la nation, n'a eu d'autre effet, en France, que de démilitariser l'armée. »

Digitized by Google

III

Musique et histoire.

Il est deux domaines où la production a été particulièrement active et brillante au XIXe siècle, et caractérise à la fois la civilisation allemande et la civilisation européenne de cette époque : la musique et l'histoire. Il nous faut voir sous quelle forme ces deux créations de l'esprit sont entrées dans l'unité de notre civilisation.

La musique au moyen âge avait été surtout religieuse. La Renaissance italienne n'a pas laissé de produire de grands artistes en ce genre, mais elle a principalement développé la musique profane. Lulli importa la musique de fête à la cour de Louis XIV, et au XVIIIe siècle l'opéra et l'opéra comique tinrent déjà une grande place dans la culture. A la fin du siècle, les Allemands portent à l'apogée la musique européenne, avec Mozart (1756-1791), et surtout Beethoven (1770-1827). Le juste équilibre est trouvé entre la musique claire, mais grêle, des peuples latins, et celle où se reflète mieux que partout ailleurs l'âme multiple, mais flottante, des races germaniques. Beethoven est probablement le plus grand des musiciens, mais la série s'est continuée en Allemagne jusqu'à Wagner.

La France avait été ouverte dès le début du XIXe siècle à la musique allemande, même à ses productions les plus modestes : c'est alors, par exemple, que la *valse* devient la danse ordinaire. Meyerbeer, qui fut le « roi de l'opéra » sous Louis-Philippe, est intéressant au point de vue historique, parce qu'il marque la transition entre l'opéra italo-français du siècle précédent et l'opéra germanique. Mais Berlioz, Gounod, surtout Bizet (*Carmen* 1875, *l'Arlésienne*), restent des génies latins : le dernier a pu être nettement opposé, en même temps que comparé, aux maîtres allemands. Wagner

Digitized by Google

était venu à Paris dès le temps du second Empire, mais sa musique ne reçut droit de cité sur notre Opéra que vers 1890.

L'histoire n'avait été représentée au moyen âge que par les *chroniqueurs*. La Renaissance italienne avait produit quelques historiens, fidèles imitateurs des historiens antiques retrouvés, et une école de savants qui se maintint à l'époque française. Mais, nous l'avons dit, l'histoire proprement dite fut alors considérée comme une curiosité d'érudit, ou comme matière d'éloquence : à la fin du XVIIIe siècle seulement, l'Anglais Gibbon donne une œuvre de grande envergure (*Décadence et chute de l'Empire romain*), qui annonce l'approche des temps nouveaux. En effet, l'ébranlement des idées traditionnelles invitait à reconstituer l'histoire du passé, pour y chercher le sens du mouvement par lequel on se sentait entraîné : on a pu dire que « de notre temps, les hommes diffèrent surtout par leur manière de comprendre l'histoire générale » (Faguet). De là l'activité des esprits dans ce domaine, la multiplication des travaux de détail qui permettent de saisir avec plus de précision l'histoire du passé, et corrigent à mesure les généralisations hâtives.

Dans ce travail, l'Allemagne a marché en avant. Mais, par émulation et par imitation, elle a exercé, surtout après 1870, une influence dont les Français ont été plus à même que qui que ce soit de profiter.

En France, la barrière qui, au XVIIIe siècle, séparait l'historiographie littéraire et la recherche érudite, bien représentées l'une et l'autre, mais sans contacts, était tombée au XIXe siècle. Michelet (1798-1874) avait donné des œuvres originales et fortes : *Précis d'histoire moderne*, *Histoire romaine*, premiers volumes de l'*Histoire de France*. Fustel de Coulanges (*Cité antique*, 1864, *Origines des institutions de la France*, 1873 sqq.) doit être encore considéré comme antérieur à l'influence de l'Allemagne. De part et d'autre, l'historiographie était entachée de certains travers : en France, la tyrannie persistante des traditions du XVIIIe siècle, de

Digitized by Google

l'idée de progrès, du mysticisme démocratique ; en Allemagne, l'orgueil de race, exalté surtout aux approches de 1871. L'échange intellectuel, devenu intense après la guerre, a été de part et d'autre profitable.

Dans l'égyptologie, l'honneur de la découverte décisive, celle de l'écriture, appartenait à un Français, Champollion (1832). Dans l'assyriologie, la priorité, dans la découverte de l'écriture, revient à un Allemand. Dans l'ensemble, les trois grandes nations occidentales ont contribué également à la résurrection de l'Orient. Dans l'histoire grecque, notre *Ecole d'Athènes* avait été fondée dès 1846, mais elle avait d'abord produit, comme œuvre principale, une facétie brillante dans le goût du XVIIIe siècle, la *Grèce contemporaine* d'About : il a fallu la concurrence croissante des Allemands [1] pour stimuler les travaux, et opposer les découvertes de Delphes à celles d'Olympie. Dans l'histoire romaine, Mommsen est resté le principal promoteur des recherches, et l'on commence seulement à dépasser son œuvre trop juridique. Dans l'histoire du moyen âge, la France possédait, depuis 1821, son *Ecole des chartes* : c'est dans cette partie que la priorité des Allemands est le plus facilement contestable. Mais des Allemands ont renouvelé l'exégèse, et la *Vie de Jésus* de Renan ne fit que vulgariser les conclusions de l'érudition allemande. L'histoire de Richelieu et de Louis XIV a été traitée magistralement par Ranke avant de rencontrer des narrateurs français dignes d'elle. Dans l'histoire contemporaine, Taine a donné une œuvre étrange (*Origines de la France contemporaine*, 1875, 1878, 1881 sqq.), unique, à laquelle l'Allemagne n'a pas grand'-chose à opposer. Il paraît certain que l'Allemagne, dans l'œuvre commune, a donné plus de leçons qu'elle n'en a reçu, mais elle en a reçu, dont elle a profité.

Ce développement des études d'histoire proprement dites a d'ailleurs une portée plus générale : il indique une

1. École allemande, 1875 ; Institut autrichien.

Digitized by Google

nouvelle orientation de l'esprit humain. Deux sortes de fatalités pèsent sur l'homme : d'une part la fatalité des lois de la nature, d'autre part la manière dont ces lois ont opéré en fait, le « poids du passé ». Jusqu'au XIXe siècle, l'esprit humain avait surtout réfléchi sur la première, en cherchant à pénétrer les lois de la Matière. La science systématique, telle qu'A. Comte, par exemple, l'avait définie, semblait être l'objet unique de l'effort vers la vérité ; il suffit d'assister aux tentatives faites par ce philosophe en vue d'ajouter la « sociologie » aux sciences de la Matière, de relire sa conception presque enfantine de l'histoire générale (loi des trois états), pour voir combien le second point de vue que nous avons indiqué lui est encore étranger.

Peu à peu on s'aperçut que, pour savoir ce que nous sommes, il n'était pas moins important de connaître la manière dont les lois, dont la nature était déjà déterminée, avaient agi à travers les âges : de là un effort général, dont le renouvellement de « l'histoire », c'est-à-dire de l'histoire des sociétés civilisées, n'est qu'un épisode. Par delà l'histoire de l'homme, Cuvier (1769-1832), puis Darwin (1859), ont fait apercevoir l'histoire de la Vie. Des géographes comme l'Autrichien Suess (*La face de la Terre*, 1867) ont esquissé l'histoire de la Terre. Laplace avait déjà donné (1796) un aperçu de l'histoire du système solaire que les découvertes de la chimie et de la physique ont encore étendu.

Renan a résumé le point de vue nouveau dans une lettre à Berthelot de 1863 (*Dialogues*, p. 175) :

« Le temps me semble de plus en plus le facteur universel, le grand coefficient de l'éternel « devenir ». *Toutes les sciences me paraissent échelonnées par leur objet à un moment de la durée.* Chacune d'elles a pour mission de nous apprendre une période de l'histoire de l'être. L'histoire proprement dite est, à ce point de vue, la plus jeune des sciences.

« Deux éléments, le temps et la tendance au progrès, expliquent l'univers. — Une sorte de ressort intime, poussant tout à la vie, et à une vie de plus en plus développée, voilà l'hypothèse nécessaire...

« Dans l'ordre de la réalité, ce que nous voyons, c'est un développement échelonné selon le temps et dans lequel nous distinguons :

Digitized by Google

« 1° Une période atomique au moins virtuelle, règne de la mécanique pure, mais contenant déjà le germe de tout ce qui devait suivre ;

« 2° Une période moléculaire, où la chimie commence, où la matière a déjà des groupements distincts ;

« 3° Une période solaire où la matière est agglomérée dans l'espace en masses colossales, séparées par des distances énormes ;

« 4° Une période planétaire, où, dans chacun de ces systèmes, se détachent autour de la masse centrale des corps distincts, ayant leur développement individuel, et où la planète Terre en particulier commence d'exister ;

« 5° Période de développement individuel de chaque planète, où la planète Terre traverse les évolutions successives que révèle la géologie, où la vie apparaît, où la botanique, la zoologie, la physiologie commencent à avoir un objet ;

« 6° Période de l'humanité inconsciente, qui nous est révélée par la philologie et la mythologie comparée, s'étendant depuis le jour où il y a eu sur la Terre des êtres méritant le nom d'hommes jusqu'aux temps historiques ;

« 7° Période historique commençant à poindre en Égypte, et comprenant environ 6000 ans, dont 3000 ans seulement connus avec quelque suite, et 300 ou 400 ans seulement avec une pleine conscience de toute la planète et de toute l'humanité.

« En somme, ce qu'on appelle l'histoire est l'histoire de la dernière heure... » [1].

Les Allemands, qui ont tant contribué à faire prédominer ce point de vue nouveau, disent tout cela d'un mot, mais d'un mot qui a besoin pour nous d'être commenté par la lettre de Renan : « La science moderne est passée de la systématique à la génétique. »

On voit que la France civilisée, au XIXe siècle, a su encore s'assimiler les richesses venues du dehors, les transformer, les faire entrer dans le cadre de sa culture nationale. Elle a augmenté le capital de connaissances, d'idées et d'œuvres légué aux groupes sporadiques qui subsisteraient encore, si l'élite devait être décidément dissociée et abaissée.

1. Je doute que le détail de cette classification fût approuvé aujourd'hui par les spécialistes. Mais l'idée générale est juste et belle, et il valait mieux citer le passage que de parler en termes vagues de l'Évolution.

Digitized by Google

C'est un Allemand, le plus grand penseur que l'Allemagne ait produit depuis Gœthe, Nietzsche (1844-1902), génie confus et passionné, souffrant de sa confusion plus que germanique (il était Slave), et luttant contre elle avec un acharnement mortel (on sait qu'il finit fou), c'est cet Allemand qui a peut-être le mieux dit ce que cette civilisation française du XIXe siècle avait encore gardé d'éclat :

« Aujourd'hui encore, disait-il vers 1885, la France est le refuge de la culture la plus intellectuelle et la plus raffinée qu'il y ait en Europe, et reste la grande école du goût; mais il faut savoir la découvrir, cette « France du goût ». Qui en fait partie prend soin de se tenir caché ; ils sont peu nombreux, et dans ce petit nombre il s'en trouve encore, peut-être, qui ne sont pas très solides sur jambes, soit des fatalistes, des mélancoliques, des malades, soit encore des énervés et des artificiels, qui mettent leur amour-propre à rester cachés. Ils ont ceci en commun qu'ils se bouchent les oreilles pour ne pas entendre la bêtise déchaînée et la gueulerie bruyante du bourgeois démocratisé. Car ce qui est au premier plan, c'est une France abêtie et devenue grossière, cette France qui tout récemment, aux obsèques de Victor Hugo (1885), s'est livrée à une véritable orgie de mauvais goût et de contentement de soi. Un autre trait encore est commun aux hommes de la France du goût : une volonté bien résolue de se défendre de la germanisation intellectuelle, et une impuissance incontestée à triompher dans cette lutte. »

On voit que, même dans un pays légitimement orgueilleux de son hégémonie du XIXe siècle, on a senti quel vide l'affaissement de la civilisation française laisserait dans la culture européenne.

Digitized by Google

CONCLUSION

Au moment où j'arrive au terme de cette rapide esquisse, je ne puis m'empêcher de me poser la question qui tourmente toujours l'historien : le tableau que j'ai tracé, si sommaire soit-il, est-il suffisamment approché de la réalité ?

Tout d'abord, m'étant proposé de retracer brièvement l'histoire de la France, je pense n'avoir pas à m'excuser de m'être toujours placé au point de vue français. J'ai situé les faits, non pas par rapport à la conscience ou à l'intelligence de l'Humanité (si tant est que l'Humanité ait une conscience et une intelligence), non pas par rapport à la Religion ou à la Science, mais simplement par rapport à la collectivité française.

En revanche, en suivant les phases diverses de cette histoire particulière, je me suis attaché à préciser autant que possible l'emploi obsédant des mots vagues de puissance, de décadence, etc., en faisant ressortir les actions exercées par la France sur le milieu européen, et les réactions venant de ce milieu. Ce sont là des grandeurs complexes, bien entendu, mais susceptibles pourtant d'être saisies et mesurées avec une certaine approximation. Il ne s'agit pas ici de la valeur absolue, de la qualité de ces actions et de ces réactions : j'ai tâché de ne parler que de forces et de faits.

On me permettra de risquer une comparaison mathématique. Suivre un être historique bien défini pendant un laps de temps suffisamment long est, en effet, une opération

Digitized by Google

assez analogue à la détermination d'une courbe géométrique. Or, toute courbe présente des hauts et des bas.

Dans l'histoire de France, les hauts et les bas apparaissent assez nettement. On rangera immédiatement, dans la première catégorie, l'époque de saint Louis et de Philippe le Bel, celle de François Ier, celle de Richelieu et de Louis XIV. On n'hésitera pas non plus à placer dans la seconde l'époque de la guerre de Cent Ans, celle des guerres religieuses, 1798, 1870. La difficulté commence quand il faut placer à leur hauteur relative ces points culminants et ces points rentrants, et je prévois à ce sujet des objections.

J'ai placé très haut le point qui correspond au XVIIe siècle. Au temps de saint Louis, en effet, la France est encore un être bien vague, presque noyé dans l'unité européenne. Au temps de François Ier, elle est dominée, dans l'ordre intellectuel par l'Italie, dans l'ordre politique par l'Espagne. La période qui va de 1635 à 1763 environ, au contraire, est par excellence le « siècle » de la France.

J'ai été amené ainsi à accentuer fortement la courbe descendante qui suit, bien qu'elle présente des saillies que je n'ai pas méconnues. On me reprochera peut-être d'avoir exagéré la gravité de la lésion politique que rappelle la date 1789, placée au milieu de cette descente. La hardiesse inouïe de l'expérience tentée alors n'est certes pas une chose négligeable pour l'amateur d'idées et de gestes. Mais, encore une fois, je me suis placé uniquement ici au point de vue de l'histoire nationale.

Me reprochera-t-on aussi d'avoir, par contre-coup, exagéré l'action des deux nations antagonistes ? Les indices convergents qui la trahissent, expansion du parlementarisme et du militarisme, caractère particulier imprimé à la recherche scientifique ou historique, me paraissent bien nets et bien probants. Au reste, j'ai eu soin de placer, en regard de ces faits, la contre-partie : je ne crois pas avoir paru oublier nulle part que la France est restée malgré tout, comme dit un grand étranger, *ein eminentes Kul-*

Digitized by Google

turvolk. Si j'avais trop fortement marqué, après l'apogée, la pente descendante, on se rappellerait que les splendeurs nous éblouissent davantage quand ce sont nos pères qui en ont joui, — que les décadences nous frappent plus douloureusement quand nous en portons nous-mêmes les stigmates.

Au surplus, je ne me dissimule pas qu'il reste ici un large champ ouvert à la discussion. Pour rester fidèle à notre métaphore, nous dirons qu'il est un peu plus difficile de dessiner une courbe historique que de déterminer l'intersection de deux corps qui nous sont indifférents, — et qui d'ailleurs n'existent pas.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT BIBLIOGRAPHIQUE. . . . . V-VIII

LIVRE I

Les origines de la France (jusqu'à 1494)

CHAP. I. — L'Europe catholique (1095) 1
I. — L'hellénisme. 2
II. — Rome. 5
III. — L'Eglise. 9
IV. — La Croisade. 14
V. . 17

CHAP. II. — Le royaume de France (987-1180). 19
I. — Le pays et la race.. 19
II. — La Francie occidentale et la révolution de 987. 21
III. — Louis VI et Suger. 30
IV. — La royauté sous Louis le Jeune. 33

CHAP. III. — La lutte contre les Angevins et les comtes de Toulouse (1154-1243). 37
I. — L'Ouest et le Midi 38
II. — La défaite des Angevins (1214). 41
III. — La réunion du Midi (1226). 46
IV. — Le règlement (1243-1258). 49

CHAP. IV. — La royauté sous saint Louis et Philippe le Bel et la France (1243-1337). 52
I. — Saint Louis. 52
II. — La royauté. 55
III. — Philippe le Bel. 60
IV. — La royauté et la nation. 63
V. — Éclat de la France. 65

CHAP. V. — La guerre de Cent Ans (1337-1453). 69
I. — Crécy et Poitiers. 70
II. — Duguesclin. 75
III. — La trêve (1380-1415). 77
IV. — Azincourt. 81
V. — Jeanne d'Arc. 84

Digitized by Google

CHAP. VI. — Bourgogne et Bretagne (1453-1494). 90
I. — Bourgogne et Bretagne (1461). 90
II. — Louis XI et la Bourgogne (1477). 94
III. — Les Beaujeu et la Bretagne (1488). . . . 100

CHAP. VII. — Les institutions de la monarchie vers 1494. . . . 105
I. — Gouvernement. 106
II. — Grands services publics 109
III. — Le roi et la nation. 115

CHAP. VIII. — La civilisation médiévale en France et la Renaissance. 121
I. — Religion. 122
II. — Science. 125
III. — Art. 128
IV. — Littérature. 131

LIVRE II

La France et l'équilibre (1494-1661)

CHAP. I. — L'équilibre européen (1511). 135
I. — Les Turcs. 136
II. — Les découvertes. 139
III. — Transformation intérieure, les États. . . 140
IV. — L'équilibre européen (1511). 144
V. — Réforme (1517). 153

CHAP. II. — La France défenseur de l'équilibre (1515-1547). . . 157
I. — L'élection de 1519. 159
II. — Pavie (1525). 162
III. — François Ier et l'équilibre (1527-1536). . . 165
IV. — L'utilisation de l'équilibre. 169

CHAP. III. — La crise religieuse (1515-1563). 172
I. — Renaissance. 173
II. — Réforme. 178
III. — Henri II. 181
IV. — Commencement des guerres religieuses. . 185

CHAP. IV. — La réaction catholique (1559-1598). 188
I. — La Saint-Barthélemy (1572). 191
II. — La Ligue (1576-1584) 194
III. — Henri IV (1593). 199

CHAP. V. — La mort de Henri IV (1594-1626). 203
I. — La France sous Henri IV (1589-1610). . . 203
II. — Les conséquences du 14 mai 1610. . . . 210
III. — L'imbroglio. 215

CHAP. VI. — Richelieu (1624-1648). 219
I. — Les huguenots (1629). 220
II. — La maison d'Autriche (1635-1648). . . . 225
III. — La paix de Westphalie (1648). 231

Digitized by Google

Chap. VII. — La France après Richelieu (1643-1661). 234
I. — La Fronde (1648-1653). 234
II. — La paix des Pyrénées (1659). 243
III. — Mazarin (1602-1661). 246
Chap. VIII. — Formation de la civilisation nationale (1592-1661). 248
I. — Religion. 248
II. — Philosophie. 256
III. — Littérature, art et science. 259

LIVRE III

Louis XIV (1661-1715)

Chap. I. — Le roi Louis XIV (1661-1672). 265
I. — L'entrée en scène du roi (1661-1668). . . 267
II. — Colbert et Louvois. 275
Chap. II. — La Hollande (1672-1685). 284
I. — La Hollande. 285
II. — Guerre de Hollande. 288
III. — Les réunions. 293
Chap. III. — La révocation (1685). 297
I. — Louis XIV à Versailles. 297
II. — Gallicanisme. 301
III. — Protestantisme 304
IV. — Jansénisme. 309
Chap. IV. — La révolution d'Angleterre (1685-1700). 312
I. — La situation en 1688. 312
II. — Révolution d'Angleterre. 315
III. — Guerre de la Ligue d'Augsbourg. 318
IV. — Fatigue de la France. 323
Chap. V. — La succession d'Espagne (1700-1715). 326
I. — La succession et la coalition. 326
II. — La guerre de 1701 à 1707. 332
III. — La guerre de 1707 à 1713. 334
IV. — La fin de Louis XIV. 339
Chap. VI. — La France en 1715. 342
I. — La vieille France. 342
II. — Le continent. 346
III. — La mer. 348
Chap. VII. — Le grand siècle : civilisation française et civilisation générale. 357
I. — Littérature. 359
II. — Art. 364
III. — Science. 366
Synchronismes politiques et littéraires (1624-1789). 373

Digitized by Google

LIVRE IV

Trafalgar (1715-1815)

CHAP. I. — L'Angleterre. 377
I. — Formation de la politique britannique. . . 378
II. — Formation géographique de l'Empire. . . 381
III. — Angleterre et Europe. 385
CHAP. II. — La trêve de vingt-cinq ans (1715-1740). 386
I. — Law et Dubois. 387
II. — Louis XV. 393
III. — Fleury. 395
IV. — Traité de Vienne. 398
CHAP. III. — L'avortement de l'empire colonial français (1740-1763). 401
I. — Guerre de la succession d'Autriche. . . . 402
II. — L'opposition gagne. 406
III. — Guerre de Sept Ans. 408
CHAP. IV. — Revanche partielle (1763-1789). 414
I. — Choiseul. 414
II. — Le changement de règne (1774). 417
III. — La guerre d'Amérique. 421
IV. — La ruine approche. 427
APPENDICE. — La franc-maçonnerie. 430
CHAP. V. — Aboukir (1789-1798). 433
I. — La Constituante (1789-1791). 435
II. — La guerre (1792-1793). 439
III. — Victoire sur terre (1793-1797). 444
IV. — Aboukir. 450
CHAP. VI. — Trafalgar (1798-1806). 454
I. — Deuxième coalition (1798-1802). 455
II. — Reconstitution de la France. 459
III. — Trafalgar (1805). 465
CHAP. VII. — Waterloo (1806-1815). 470
I. — Le blocus formé. 473
II. — Le blocus fonctionne. 479
III. — La chute. 484
IV. — Waterloo. 493
CHAP. VIII. — L'influence anglaise (1715-1815). — Le libéralisme. — L'esprit positif. 498
I. — L'influence anglaise. — Mode de pénétration 499
II. — Le libéralisme. 502
III. — L'esprit positif. 508
IV. — La civilisation française originale. . . . 514

Digitized by Google

LIVRE V

Sedan (1815-1898)

Chap. I. — L'Allemagne. 517
I. — Le passé allemand. 518
II. — Sturm und Drang. 520
III. — Autriche et Prusse (1815-1848). 524
Chap. II. — La fin des Bourbons (1815-1848). 528
I. — Restauration. 529
II. — Louis-Philippe. 537
III. — Conquête de l'Algérie. 543
Chap. III. — La dernière période d'hégémonie continentale (1848-1866). 546
I. — Révolution et réaction. 548
II. — Politique extérieure. 553
III. — Politique intérieure. 559
Chap. IV. — Sedan (1866-1871).. 562
I. — Sadowa. 563
II. — Sedan. 568
III. — Défense nationale. 575
Chap. V. — La République (1870-1898). 580
I. — Assemblée nationale. 581
II. — Le parti républicain 587
III. — L'Affaire. 593
Chap. VI. — L'influence allemande (1815-1898). — Le militarisme. — La musique et l'histoire 595
I. — La civilisation française et l'Allemagne. . 596
II. — Militarisme. 599
III. — Musique et histoire. 603
Conclusion. 609
Table des matières. 613

Poitiers. — Société française d'imprimerie.

Digitized by Google

Digitized by Google

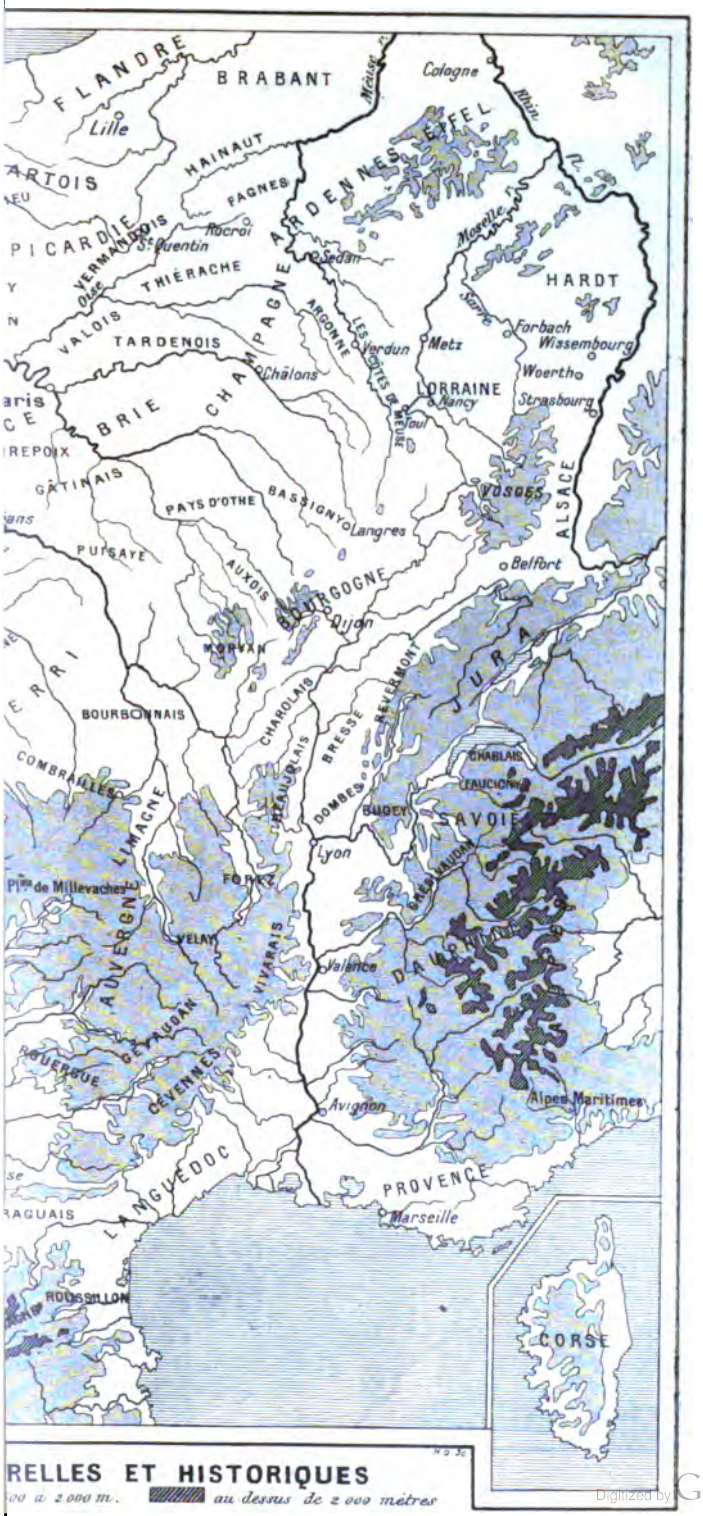

RELLES ET HISTORIQUES

00 à 2 000 m. au dessus de 2 000 mètres

Digitized by Google

Digitized by Google

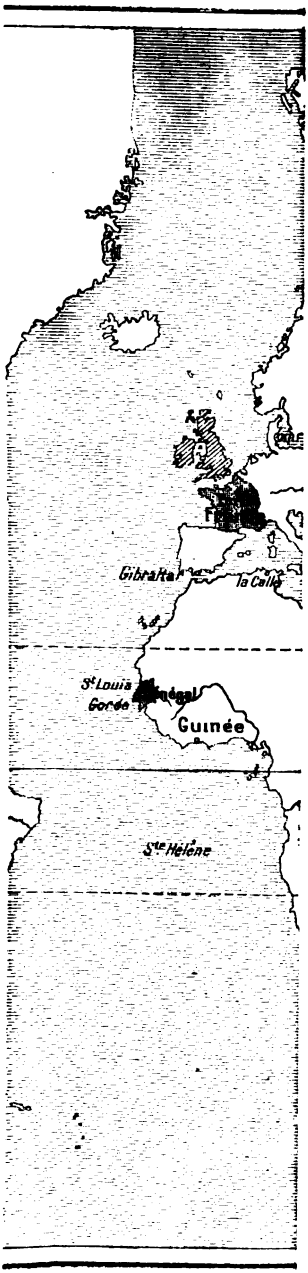

Digitized by Google

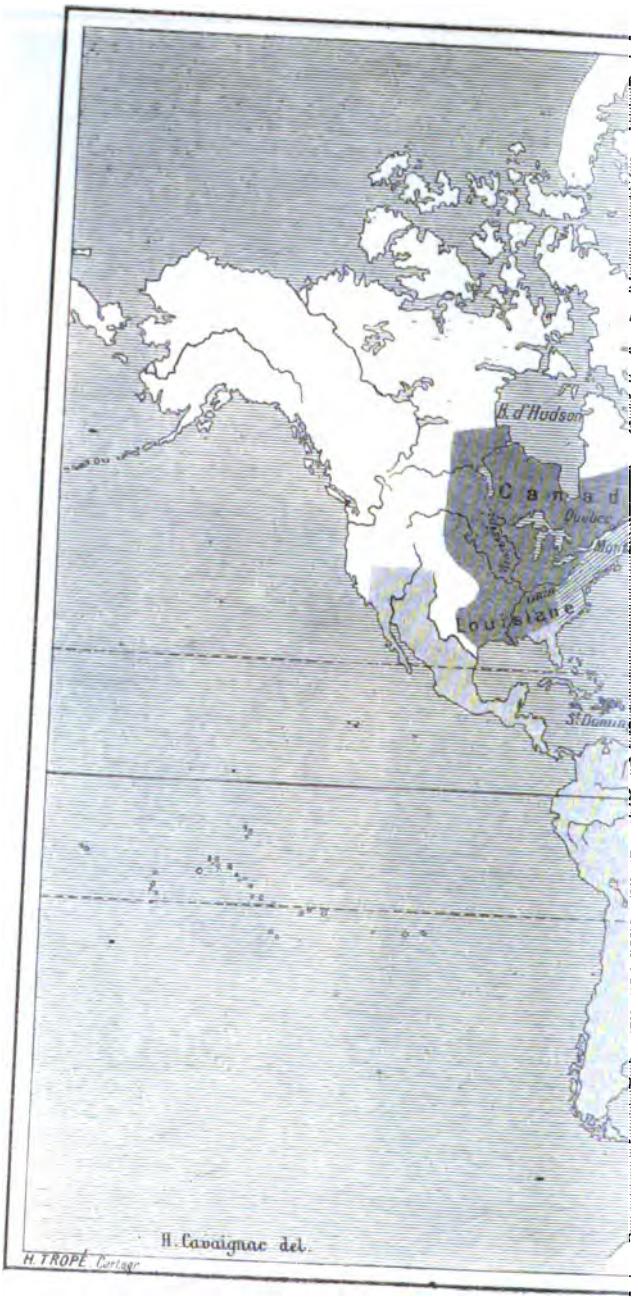

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EUGÈNE CAVAIGNAC

ESQUISSE

DE L'

HISTOIRE DE FRANCE

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
[illegible]
1917

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

[illegible] — **[illegible]**.
[illegible]
Un volume in-18 de [illegible] pages.

[illegible] — **L'Impérialisme** [illegible]
[illegible] par le [illegible] Hinrichs.
Un volume in-8° [illegible]

[illegible] — **Lettres** [illegible]
[illegible] par M. Calmette, avec [illegible]
Un volume de [illegible] pages.

[illegible] — **Correspondance** [illegible]
[illegible] par [illegible] de l'Académie [illegible]
Tome I. — *Du ministère à Henri IV.*
Tome II. — *De Henri IV à nos jours.*
Chaque volume in-18 de [illegible] pages.

[illegible] — **Bienvenue** [illegible]
[illegible] — *Les villages de Paris.* — [illegible]
[illegible] — *Les femmes et les premières mères* [illegible]
La contrebande d'Ilan.
Un volume in-18 [illegible] pages.

[illegible], auteur [illegible] **Le Journal de** [illegible]
[illegible] de la guerre de la Vendée (1793-1794)
[illegible] de l'abbé [illegible], directeur de l'Ouest [illegible]
[illegible] sur notes manuscrites [illegible]
Un volume in-8° [illegible] pages.

[illegible] — **Les Préjugés** [illegible]
[illegible]
Deux volumes in-18 [illegible] volumes.

[illegible] — **Des Journaux** [illegible]
[illegible] — *Mme [illegible]* — *Tonkin* — *Les Poètes* [illegible]
[illegible] — *Algérie* — *Notre Pays notre* [illegible]
Un volume in-18 de [illegible] pages.

[illegible] — **Les Pierres** [illegible]
[illegible]
Tome I. — *Les Pierreries de Nations.*
Tome II. — *Les Pierreries de Joyaux.*
Chaque volume in-18 jésus, de [illegible] pages.

[illegible] — **Impressionnisme** [illegible]
[illegible] par le [illegible] de Bonn.
Un volume in-18.

[illegible] — **Mémoires** [illegible]
Un volume [illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND

DEC 16 1925

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06844 0463

Digitized by Google

Digitized by Google